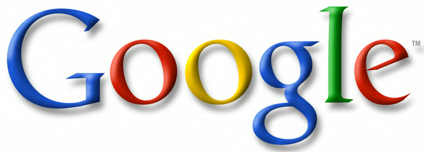


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

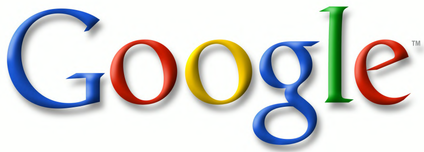
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

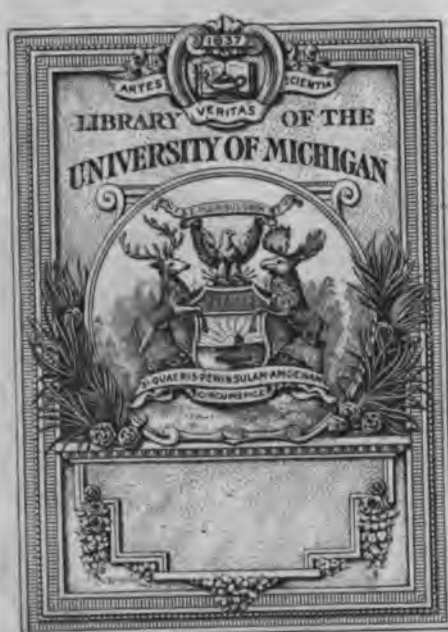
Nous vous demandons également de:

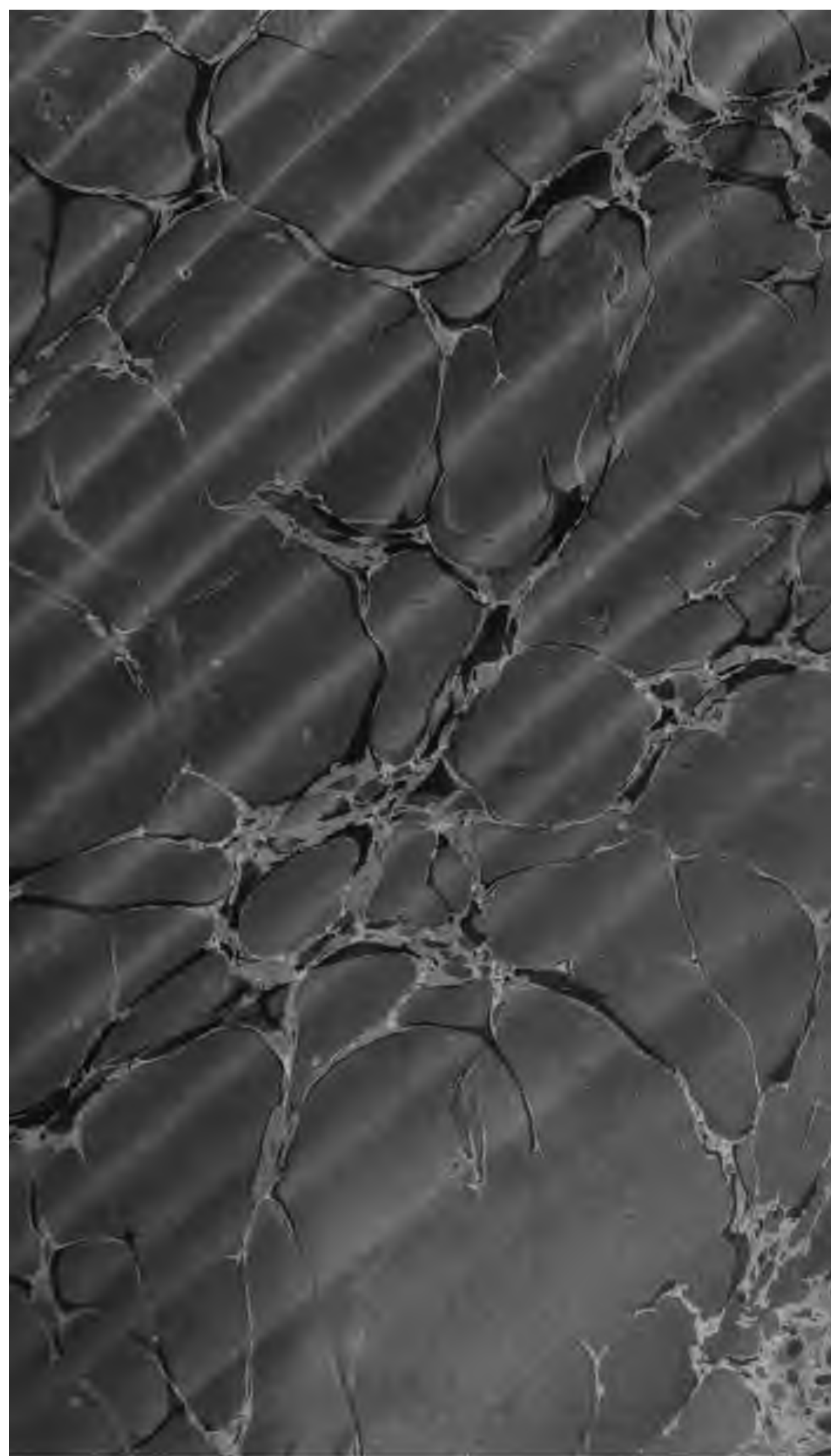
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


B 865,097


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



L22
A



HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE LATINE

AU TEMPS D'AUGUSTE

PAR

CLOVIS LAMARRE

DOCTEUR ÈS LETTRES
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE LISBONNE

TOME DEUXIÈME

PARIS
LIBRAIRIE JULES LAMARRE
14, RUE DROUOT, 14

1907

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE LATINE

Paris. — Imp. Heymann et Guélis, 3, rue du Four.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE LATINE

AU TEMPS D'AUGUSTE

PAR

CLOVIS LAMARRE

DOCTEUR ÈS LETTRES
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE LISBONNE

TOME DEUXIÈME



PARIS
LIBRAIRIE JULES LAMARRE
14, RUE DROUOT, 14

1907



LIVRE TROISIÈME

HORACE

168337

CHAPITRE PREMIER

Vie d'Horace

I. La vie d'Horace a plus d'un point de ressemblance avec celle de Virgile, mais ils suivent en poésie deux directions opposées, et la complaisance avec laquelle Horace nous entretient de lui-même nous sert beaucoup à établir sa biographie. Lieu et date de sa naissance ; ses noms ; condition de son père. Son enfance. — II. Ses études et ses maitres. Dévouement de son père, qui se transporte à Rome et consacre ses ressources à lui faire donner l'éducation des jeunes gens de grande naissance ; reconnaissance qu'Horace lui en a toujours témoignée. Il se lie avec L. Varius et Virgile. Grâce à la générosité paternelle il va parfaire son instruction à Athènes. Vie qu'il y mène. Ses premiers essais littéraires sont des vers grecs qu'il détruit bientôt. — III. Arrivée à Athènes de Brutus qui l'enrôle dans l'armée républicaine et lui confie presque aussitôt les fonctions de tribun militaire. Il accompagne Brutus en Asie, c'est au milieu de cette expédition qu'il produit sa première composition satirique. Il assiste aux combats de Philippes et renonçant, après ce désastre des républicains, aux champs de bataille, il revient en Italie. Un mot du reproche de lâcheté dont quelques biographes n'ont pas craint de souiller sa mémoire. — IV. Embarras de sa situation ; il achète une charge de scribe à la questure, combat avec courage la pauvreté, laquelle devient un aiguillon qui le pousse à écrire des vers capables d'attirer sur lui l'attention. Le monde interlope dans lequel il vit alors, tout en se livrant à diverses amours, n'est point fait pour lui conseiller la retenue du langage. Vivacité de l'impression produite par une œuvre qui plait à la malignité publique. Querelles qu'il s'attire, mais qui le dégagent de promiscuités compromettantes. — V. Il défend en littérature la même cause que Varius et Virgile. Ceux-ci s'intéressent vivement à lui et le présentent à Mécène. Influence que son introduction dans le cercle de Mécène a tout de suite sur le développement de ses travaux. Mais ce n'est pas le seul avantage qu'il en tire : la générosité de cet opulent ami, sans être sollicitée, s'exerce à son égard. — VI. Description de la fameuse maison de la Sabine qu'il tint de lui et qui fit le bonheur de toute sa vie. — VII. Habileté et fermeté de caractère qu'il lui fallut pour ne jamais sacrifier sa dignité à ses sentiments de reconnaissance. Preuves de l'honnêteté qu'il apporta dans l'art difficile de pratiquer l'amitié d'un grand personnage. — VII. Sa présentation à Auguste, son peu d'empressement à nouer des relations suivies avec lui. Histoire de ces rapports. Explication des poésies qu'il

écrivit en son honneur. Indépendance qu'il sut garder ; refus qu'il lui opposa nettement de devenir son secrétaire. Iniquité du reproche de servile flatterie qu'on lui a parfois adressé. — IX. Ses nombreux amis. Dans ce nombre il savait discerner ceux qui méritaient des conseils plus que des louanges. Fidélité et délicatesse qu'il apportait dans ce sentiment de l'amitié. Moins délicat et moins fidèle dans ses amours, il trouva toujours dans sa philosophie des remèdes suffisants aux quelques souffrances qu'elles lui causèrent ; il resta jeune le plus longtemps qu'il le put et ne regretta jamais de l'avoir été. Après une existence aussi heureuse qu'il l'avait souhaité, il mourut, comme il l'avait demandé, presque en même temps que son cher Mécène.

I

On ne peut quitter Virgile sans penser immédiatement à Horace : ce sont les deux plus illustres représentants de la poésie latine au temps d'Auguste. Presque du même âge, ils eurent le bonheur de paraître à cette époque de l'histoire littéraire de Rome où la langue, polie déjà par l'exercice, pouvait se prêter à l'expression la plus nette des connaissances acquises par un long travail des esprits, et tous deux, par l'élévation de leur génie, par la perfection de leur goût et de leur art, se firent une place tout à fait à part parmi les poètes nombreux qui les entouraient.

Leur vie présente bien des points de ressemblance. Sortis l'un et l'autre de très humble origine, ils ont l'heureuse fortune d'avoir des parents soucieux de leur éducation et qui, sans reculer devant aucun sacrifice, les munissent de tous les moyens d'instruction pouvant leur permettre de se produire un jour dans la plus savante société. Tous les deux savent profiter des ressources mises à leur disposition, apportent au travail la patience que nécessitent les soins d'une culture intellectuelle bien dirigée, et lorsqu'il leur arrive d'être ruinés par les guerres civiles, par des moyens différents, mais d'une manière égale, trouvent le salut dans leur poésie. Puis devenus, sans complaisance servile, amis

de Mécène et d'Auguste, ils n'aspirent ni aux honneurs ni aux grandes richesses, satisfaits d'une situation qui, en leur laissant l'indépendance, leur assure le recueillement indispensable à toute œuvre littéraire. De plus, ils se connaissent, se lient, et jamais la moindre jalousie ne porte atteinte à la douceur des relations qu'ils entretiennent ensemble.

Ils ne se ressemblent pas cependant ; ils suivent en poésie deux directions opposées. L'un, rêveur et mélancolique, négligeant sa personnalité qu'il ne laisse apercevoir qu'à travers quelques rares allusions voilées, se détache de lui-même et répand son âme au dehors tant sur les personnages qu'il met en scène que sur les objets de la nature qu'il dépeint. L'autre ramène volontiers tout à lui, et, soit qu'il s'élève aux accents de l'ode, soit qu'il prenne le ton plus familier de la satire et de l'épître [1], en parlant de ses bienfaiteurs, de ses amis, de ses maîtresses, de ses plaisirs, de son heureuse médiocrité, des travers du temps, des principes de conduite qui sont à suivre, presque jamais il ne se perd de vue lui-même, et c'est en de véritables confessions morales et littéraires que ses écrits, non moins personnels en quelque sorte que des mémoires, nous font lire constamment l'histoire des mœurs et des lettres contemporaines. Aussi la figure d'Horace ne se présente-t-elle pas à nous avec cette majestueuse pureté, avec ce caractère mystérieux et quasiment divin qu'on est si tenté de prêter à Virgile ; chez lui rien de voilé, rien qui puisse nous faire songer au surnaturel.

La sincérité et la complaisance avec lesquelles il nous entretient de sa propre personne ont d'ailleurs, entre autres avantages, celui de nous fournir sur son caractère et sur

(1) On avait tenté après sa mort de publier sous son nom quelques autres produits littéraires que ceux que nous avons et particulièrement plusieurs élégies que Suétone dit avoir eues entre les mains; mais ce biographe ne les cite que pour en dénoncer la falsification et l'accord s'est si bien fait, dès l'origine, sur cette tentative frauduleuse qu'aucun manuscrit ne nous les a transmises.

les principales circonstances de sa vie la plupart des renseignements nécessaires pour établir sa biographie [1].

C'est ainsi qu'il nous apprend lui-même qu'il naquit à Vénuse, sur les confins de l'Apulie et de la Lucanie [2], sous le consulat de L. Aurélius Cotta et de L. Manlius Torquatus en l'an de Rome 689 (av. J.-C. l'an 65) [3], d'un père af-

(1) La partie, traitant des poètes, du *De viris illustribus* de Suétone contenait une courte notice biographique, *Horatii poetæ vita*, qui nous a été conservée par les manuscrits des poésies d'Horace, surtout par celles des copies qui étaient pourvues de gloses. (Cf. A. Reifferscheid, *Suetoni reliquiæ*, Lips., 1860, p. 44-48.) Les commentaires de Porphyrion et d'Acron (Cf. l'éd. de Fr. Pauly, Prague, 1858) y ont ajouté quelques renseignements. Chez les modernes le sujet a été beaucoup étudié. Voir surtout J. Masson, *Vita Horatii ordine chronologico delineata*, etc., 1708, in-8; W. Mitscherlich, éd. des *Odes*, 1800, 1er vol., pp. CXLIV-CLXXIX; Dussaulx, *Mémoire sur Horace*, dans le tome XLIII de l'Acad. des Inscript.; Eus. Salverte, *Horace et l'emper. Auguste*, 1823, in-8; Kirchner, *Quæstiones Horatianæ*, Leips., 1834 et 1847, in-4; G. Dillenburger, Bonn, 1844, dont la notice biographique a été adoptée par Orelli dans ses éditions d'Horace postérieures à 1844; Walckenaer, *Histoire de la vie et des poésies d'Horace*, 2 vol. in-12, 1840, 2e éd. 1858; H. Milman, *Life of Q. Horatius*, Londres, 1852, in-8; H. Rigault, *Étude sur la vie et les ouvr. d'Horace*, jointe d'abord, en 1850, à la traduction en vers des œuvres d'Horace par Anquetil, reproduite ensuite avec accroissement dans la traduction d'Horace publiée en 1855 par les libraires Garnier et insérée en 1859 dans le recueil de ses *Œuvres complètes*, t. II, p. 239; Noël des Vergers, *Vie d'Horace*, 1855, in-18 avec cartes et vues photog., placée aussi en tête de l'éd. d'Horace publiée en 1855 par F. Didot; F. Ritter, *Prolegomena* de son éd. de Leipsick, 1856-1857; Patin, *Ét. sur la vie et les ouvr. d'Horace*, en tête de sa traduction des œuvres d'Horace. 2 vol. in-12, 1866; L. Müller, *Q. Horatius Flaccus, Eine Litterarhistorische Biographie*, Leips., 1889, pp. 1-48; G. Boissier, dans les *Nouvelles Promenades archéologiques*, éd. de 1899, le chap. Ier (pp. 1-63) intitulé *La Maison de campagne d'Horace*; et plusieurs autres ouvrages qui seront cités dans les pages suivantes.

(2) Cette situation de Vénuse (auj. Venosa) lui fait dire : « Je ne sais si je suis enfant de la Lucanie ou de l'Apulie, car le colon de Vénuse laboure sur l'une et l'autre terre. » *Lucanus an Apulus, anceps, Nam Venusinus arat finem sub utrumque colonus.* » *Sat.*, II, 1, v. 34-35.

(3) Dans l'épître XX du livre I (v. 27-28), il indique qu'il a vu 44 décembres l'année du consulat de Lollius et de Lépide. Il précise davantage dans l'ode XXI du IIe livre : « *O nata mecum consule Manlio* », et dans

franchi, *libertinus* [1]. En divers passages de ses ouvrages nous l'entendons aussi se désigner indifféremment sous les appellations de Quintus [2], d'Horatius [3] et de Flaccus [4]: la première était en effet son prénom, la seconde son nom de famille et la troisième un de ces surnoms que les Romains, avec leur penchant à la moquerie, avaient l'habitude d'accoler soit au nom de l'individu soit à celui de la famille. Le mot *flaccus* signifie proprement *qui a de longues oreilles;* le poète tenait-il cette dénomination de la conformation des oreilles d'un de ses ascendants ou des siennes? Dans ce dernier cas, faudrait-il croire qu'il fait allusion à ce défaut physique lorsque, dans une de ses satires, s'avouant vaincu par l'importunité d'un bavard, il dit « qu'il baisse les oreilles comme un âne de mauvaise humeur qui se sent trop chargé » [5] ? C'est peu probable ; toujours est-il que ce surnom avait certainement une signification satirique. Quant au nom de famille, d'où venait-il ? Longtemps on a pensé que son père avait appartenu à un membre de la grande famille Horatia, de qui, selon la coutume, il l'avait reçu en même temps que sa liberté; mais l'étude des monuments épigraphiques du royaume de Naples ayant démontré que les habitants de Vénuse faisaient partie de la tribu Horatia [6], on en a conclu avec beaucoup de vraisemblance que c'est à la ville même que le père d'Horace avait appartenu en qualité de *servus publicus* et qu'ainsi il avait dû prendre, au moment de l'affranchissement, le nom de la tribu dans laquelle étaient inscrits les Vénusiens [7].

la XIII[e] épode : « *Tu vino Torquato more Consule pressa meo.* » — Suétone nous fait connaître le jour : « *Natus est sexto idus decembres* », c'est-à-dire le 8 décembre.

(1) *Sat.*, I, 6, v. 6 et 45 : « *Me libertino patre natum.* »

(2) *Sat.*, II, 6, v. 37.

(3) *Carm.*, IV, 6, v. 44; *Epist.*, I, 14, v. 5.

(4) *Sat.*, II, 1, v. 18; *Epod.*, XV, v. 12.

(5) *Sat.*, I, 9, v. 20.

(6) Mommsen, *Inscript. regni Neapolitani*, Lipsiæ, 1852.

(7) Avant même que ces monuments épigraphiques eussent été rassemblés et rien que d'après les quelques inscriptions qui leur étaient connues,

La profession exercée par lui fut très modeste. Nous ne nous arrèterons pas au dire que rapporte Suétone et selon lequel il aurait été quelque temps charcutier. Cette opinion, d'après ce chroniqueur lui-même, ne repose que sur ce fait que, dans une querelle, quelqu'un aurait crié au poète : « Que de fois j'ai vu ton père s'essuyant le nez du coude ! »[1]. Parole insignifiante si l'on songe que, prononcée dans un moment de colère, elle pouvait fort bien n'être dans la bouche de celui qui l'émettait qu'une injure gratuite lancée avec la seule intention de lui rappeler méchamment le peu d'élévation de son origine. Nous savons, dans tous les cas, à n'en pas douter, que l'affranchi possédait une petite propriété près de Vénuse[2] et qu'il acheta de bonne heure une charge d'huissier aux ventes publiques[3].

L'enfance d'Horace se passa dans son pays natal, contrée pittoresque, où les promenades ne manquaient pas et où nous reconnaissons encore aujourd'hui tous les lieux que ses poésies nous indiquent comme ayant été le but de ses premières excursions[4]. C'étaient les rives du bruyant

G. F. et C. L. Grotefend avaient déjà conjecturé ce que l'on considère maintenant comme une vérité à peu près établie. (Cf. *Encycl.* Ersch et Gruber, Leipsig, 1833, sect. II, vol. X, p. 457; *Ephem. Literat.*, Darmstadt, ann. 1834, p. 182.)

(1) L'expression était usitée à propos de la profession de charcutier, les deux mains s'y trouvant occupées à façonner la viande; mais on l'employait aussi pour désigner une habitude qu'avaient, comme les charcutiers, bien des gens de basse condition.— Nous la voyons mentionnée par l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* dans le chapitre consacré à la figure appelée *signification*, laquelle laisse plus à deviner qu'elle n'exprime : « Ainsi, explique-t-il (l. IV, ch. 54), on dira en s'adressant au fils d'un marchand de salaisons : Ne parlez pas si haut, vous dont le père se mouchait avec le coude. »

(2) *Sat.*, I, 6, v. 71.

(3) *Sat.*, I, 6, v. 86.

(4) Voir l'ouvrage volumineux (Rome, 1767-1769, 3 vol. d'environ 500 p. chacun) que l'abbé Capmartin de Chaupy a intitulé *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, et dans lequel, à propos de cette maison, l'auteur étudie tous les lieux qui intéressent la biographie du poète. Voir aussi Lombardi, *Saggio sulla topographia delle antiche citta della Basilicata*, dans *Instit. arch.*, 1833, tom. I.

Aufidus[1] (l'Ofanto des modernes) avec celles des ruisseaux qui y portent leurs eaux; le majestueux Vultur au sommet volcanique; les champs fertiles de la petite ville de Forentum (actuellement Forenza); les bois délicieux de Bantium (ceux maintenant de l'abbaye de Banzi); le village d'Acherontia (l'Acerenza d'aujourd'hui) suspendu comme un nid d'aigle sur la cime d'une montagne[2]. C'était aussi le mont Matinus[3], où les abeilles en grand nombre butinaient le miel des fleurs, et la fameuse source de Bandusie qu'une de ses odes devait illustrer à jamais[4].

Le récit d'une de ses excursions d'alors, qu'il a lyriquement agrémenté de circonstances merveilleuses, nous le montre recevant des dieux une protection qui semblait annoncer la grandeur de sa destinée poétique. « J'étais tout jeune encore, dit-il ; un jour, en jouant sur le mont Apulien le Vultur, j'avais passé les limites de ma terre nourricière, l'Apulie, et de fatigue je m'étais endormi. Des colombes miraculeuses vinrent me couvrir de frais feuillages, et ce fut un immense étonnement chez tous les habitants du nid d'Achérontia, du bois de Bantium et du fertile vallon où est l'humble Forente, que j'eusse pu dormir sans attaque des noires vipères et des ours, que le saint laurier et le myrte se fussent ainsi amoncelés sur moi par une faveur évidente des dieux protecteurs d'un enfant si hardi. »

Me fabulosæ Vulture in Apulo,
Altricis extra limen Apuliæ,
Ludo fatigatumque somno
Fronde nova puerum palumbes

Texere; mirum quod foret omnibus,
Quicumque celsæ nidum Acherontiæ
Saltusque Bantinos, et arvum
Pingue tenent humilis Forenti,

(1) *Carm.*, III, 30, v. 10.
(2) *Carm.*, III, 3, v. 4 sq.
(3) *Carm.*, IV, 2, v. 27 sq.
(4) *Carm.*, III, 13.

Ut tuto ab atris corpore viperis
Dormirem, et ursis; ut premerer sacra
Lauroque, collataque myrto,
Non sine Dis animosus infans.
Carm., III, 4, v. 9-20.

II

Lorsqu'il eut atteint l'âge d'étudier, son père aurait pu lui faire suivre à Vénuse les cours de l'école qu'y tenait un certain Flavius chez lequel, moyennant un modeste salaire mensuel [1], se rendaient, tous les matins, avec leurs jetons à calculer, leurs styles, et leur ardoise [2] les fils des centurions du pays [3]. Mais l'excellent homme voulait pour l'enfant, dont il avait compris les heureuses dispositions, l'éducation libérale que recevaient à Rome les fils des chevaliers et des sénateurs; malgré la modicité de ses ressources, il l'amena dans la grande ville et s'imposa toutes les dépenses qu'il fallait pour lui faire tenir un rang honorable parmi ses riches et nobles condisciples. « A me voir, raconte le poète, au milieu de la foule, avec mes habits et ma suite d'esclaves, on eût cru qu'un vaste patrimoine fournissait aux frais d'un tel équipage [4]. » Mais cet amour paternel, qui n'eût produit que des résultats funestes, s'il ne se fût manifesté que par un luxe capable d'inspirer à l'écolier des idées peu en rapport avec sa véritable situation, prévenait, par les soins les plus attentifs et les avis

(1) Voir à ce sujet une dissertation de Fr. Hermann, *Disput. de loco Horatii serm.*, I, 6, 74, Marburgi, 1838, in-4°.

(2) « Loculos tabulamque », dit Horace. D'après Dübner, il faut entendre par *loculi* une petite cassette contenant les styles à écrire et les petites pierres qui servaient au calcul.

(3) *Sat.*, I, 6, v. 72-75.

(4) *Sat.*, I, 6, v. 78-80.

les plus sages, les dangers d'une vie si mondaine. Le père d'Horace fut pour lui, tout le temps de ses études à Rome, son seul gouverneur, et aucun des pédagogues attitrés que les grands personnages attachaient à l'éducation de leurs héritiers n'eût su apporter à l'exercice de ces délicates fonctions autant d'assiduité, de scrupules et de prudente habileté. Durant des années il l'accompagna constamment chez tous ses maîtres, préservant sa pudeur contre cette corruption des mœurs romaines qui était telle que l'innocence d'un jeune garçon n'avait pas moins besoin d'être protégée que celle d'une jeune fille. Et non seulement il le garantit de toute action capable de flétrir la première fleur de la vertu, mais il ne cessa jamais de développer l'honnêteté de son cœur. Beaucoup moins par l'exposé de principes qu'il laissait aux professeurs de philosophie le soin d'expliquer que par les exemples quotidiens qui s'offraient à ses yeux dans la pratique de la vie, il lui enseignait le mépris des méchants et l'estime des bons, l'éloignement du vice et la recherche du bonheur par celle du bien. Il lui apprenait surtout à se contenter de son sort, à corriger chaque jour davantage les défauts, d'ailleurs médiocres, de sa nature et à travailler son âme de manière à se rendre aussi cher que possible à ses amis. Aussi voyons-nous qu'Horace lui en a exprimé plus tard en plusieurs passages de ses ouvrages[1] les témoignages de la plus vive reconnaissance ; d'autres écrivains, certes, ont transmis comme lui à la postérité leur gratitude envers les auteurs de leurs jours ; Montaigne, par exemple, l'a fait avec énergie ; mais Montaigne était né de parents nobles et fortunés, et parler d'eux n'avait rien que de flatteur pour sa vanité ; notre poète, lui, nous parle de l'humble condition de son père, et ce qui nous émeut le plus, c'est qu'il trouve dans cette humilité la meilleure des raisons pour lui savoir gré de son parfait dévouement. Rien dans ses confidences de la gêne que

(1) *Sat.*, I, 4, v. 105 sq. ; *Sat.*, I, 6, v. 89 sq. — Voir *Appendice*. CCXL, CCXLI.

produit un aveu désagréable, rien non plus de l'orgueil que laisse parfois apercevoir chez un parvenu le rappel de son obscure origine. « Comment, s'écrie-t-il, serais-je assez fou pour ne pas me féliciter d'avoir eu un tel père ! Comment voudrais-je, ainsi que tant d'autres, m'excuser de ma naissance en disant que, si mes parents ne sont pas mieux nés et plus illustres, ce n'est pas ma faute ! Tout autres sont mes sentiments et tout autre mon langage. Oui, je le déclare, si la nature nous permettait de recommencer notre vie et de nous choisir des parents, chacun selon les caprices de notre vanité, les autres pourraient changer, moi, je garderais les miens, laissant le vulgaire, qui à son gré m'accuserait de folie, s'emparer de ceux qu'ont honorés les faisceaux et les chaises curules. »

Des maîtres dont il suivit les leçons nous n'en connaissons qu'un d'une manière certaine, c'est ce Popillus Orbilius qui, venu de Bénévent à Rome à l'âge de cinquante ans sous le consulat de Cicéron, y tint une école de grammaire et de littérature jusque dans la vieillesse la plus avancée. Ses disciples ne conservaient pas de lui un souvenir bien agréable : nous savons par Domitius Marsus[1], poète de cette époque, qui avait fréquenté son cours, qu'il les corrigeait avec une férule et un fouet en lanières de cuir, et nous pouvons supposer qu'Horace, comme les autres, éprouva parfois ses rigueurs, puisque, dans l'épître où il nous a rappelé[2] les explications que ce professeur donnait des vieilles poésies de Livius Andronicus, il accole à son nom l'épithète de *plagosus* (frappeur).

Quels qu'aient été ses autres maîtres, nous comprenons à la lecture de ses œuvres quelle connaissance profonde il acquit de tout ce qu'avaient produit les écrivains latins et grecs. Les poètes de Rome, depuis les plus anciens, Livius, Nævius, Ennius jusqu'aux plus récents, Lucrèce et

(1) Suétone (*De Illustr. grammat.*, 9), cite ce vers de Domitius Marsus : « Si quos Orbilius ferula scuticaque cecidit. »
(2) *Epist.*, II, 1, v. 70.

Catulle, finirent par n'avoir plus aucun secret pour lui, et si, dans la poésie grecque, il se complaisait à lire sans cesse Homère qu'il considérait comme le plus grand de tous [1], il s'appliquait avec ardeur à l'étude des tragiques et des comiques [2], ces peintres si sagaces des mœurs, des passions, des travers et des ridicules, comme à celle des lyriques [3], Alcée, Sapho, Simonide, Stésichore, Anacréon, Pindare, dont l'enthousiasme, la hardiesse de style et l'harmonie des vers avaient pour lui un attrait particulier. En même temps il ne négligeait aucune des autres parties de l'enseignement que recevaient les jeunes gens se préparant le mieux à briller dans la société : l'histoire, la géographie, l'astronomie n'attiraient pas moins son attention que la rhétorique; il se rendait compte aussi de la différence de tous les systèmes philosophiques qui, à Rome comme en Grèce, se partageaient en ce moment les esprits et dont Cicéron, par ses admirables traités, s'efforçait de faciliter l'intelligence en cherchant à communiquer à ses lecteurs sa prédilection pour la secte académique.

Ce fut au milieu de ces études qu'il eut le bonheur de rencontrer deux jeunes gens, plus âgés, à la vérité, de quelques années, mais qui, ayant la même inclination pour les lettres et la poésie, n'hésitèrent pas à nouer avec lui les premiers liens d'une amitié qui ne se démentit jamais : l'un se nommait Lucius Varius et vous verrez plus loin combien grande devint sa gloire littéraire; l'autre était Virgile. De telles amitiés contribuent souvent à parfaire l'éducation d'un jeune homme tout autant que les leçons des meilleurs maîtres.

Cependant il allait atteindre sa vingtième année et ceux de ses condisciples qui appartenaient aux grandes familles partaient les uns après les autres pour Athènes, la ville la

(1) *Carm.*, IV, 9, v. 6; *Epist. ad Pis.*, v. 74.

(2) *Sat.*, II, 3, v. 11; *Sat.*, I, 4, v. 1.

(3) *Carm.*, I, 17, v. 18 et 32, v. 5; II, 13, v. 24; IV, 9, v. 5; *Epod.*, XIV, v. 10; *Epist.*, I, 19, v. 29; II, 2, v. 99.

plus réputée de toute la Grèce pour la pureté de sa langue comme pour l'habileté de ses professeurs : depuis quelque temps déjà il était de règle que tout Romain aspirant à une instruction parfaite y fît un séjour de quelque durée. Cicéron venait d'y envoyer son fils. Le père d'Horace eût été au désespoir de ne pas imiter l'exemple d'un homme qui, en fait de culture intellectuelle, devait s'y connaître mieux que personne. Certes, il ne pouvait pas, comme le grand orateur, affecter soixante quinze mille sesterces (quinze mille francs environ de notre monnaie), à l'entretien annuel de celui qu'il aimait tant ; mais il n'était pas tenu non plus de lui adjoindre de la même façon un précepteur, de lui donner un train de maison absolument trop onéreux ; confiant dans l'efficacité des conseils de sagesse et de modération qu'il lui avait toujours adressés, il crut pouvoir le livrer à lui-même, l'envoyer au loin sans pédagogue particulièrement chargé de le surveiller, et il réduisit la dépense autant qu'elle pouvait l'être, tout en s'ingéniant à tirer de ses ressources le moyen de lui permettre de vivre, comme auparavant, sur un pied d'égalité avec les autres.

La vie que menaient à Athènes la plupart de ces jeunes Romains n'avait rien, vous le pensez bien, qui fût digne d'être présenté comme un exemple d'une conduite irréprochable ; plusieurs mêmes des tuteurs à qui ils étaient confiés ne trouvaient pas de meilleure méthode pour rester en excellents termes avec eux que de favoriser leurs passions et nous avons vu, vous devez vous le rappeler, le peu de scrupules du rhéteur Gorgias qui, chargé en partie de la direction du fils de Cicéron, se montra plus attentif à flatter ses vices qu'à cultiver ses vertus, lui laissant la liberté de préférer à la philosophie de Platon et d'Aristote le falerne et le vin de Chio, dont le goût lui resta toute sa vie. Horace avait trop de délicatesse pour s'abandonner ainsi à une débauche ordurière; mais vraisemblablement, avec le tempérament ardent de sa jeunesse, il ne resta pas indifférent aux plaisirs, aux amours faciles qu'offrait une

ville oisive et voluptueuse, non moins riche en courtisanes séduisantes qu'en philosophes érudits. Ces récréations juvéniles, qui n'encouraient pas à beaucoup près aux yeux des familles romaines la même réprobation que chez nous, ne l'entraînèrent dans tous les cas à aucun oubli du but que s'était proposé son père. Il se livrait avec assiduité sous les ombrages de l'Académie, nous en avons la preuve dans une de ses épitres[1], aux plus hautes spéculations de la science et l'attention soutenue que, malgré sa tendance à l'épicurisme, il apportait à l'examen des diverses doctrines qu'on y débattait, lui donnait l'habitude de déduire des principes différents qui lui étaient exposés les préceptes de morale, les maximes de sagesse dont son éclectisme fit ensuite cette philosophie pratique que nous remarquerons dans ses ouvrages. Il se plaisait surtout à pratiquer la langue des Grecs dans ce pays où s'étaient produits un si grand nombre des chefs-d'œuvre dont il appréciait chaque jour davantage toutes les beautés. Il arrivait même à se rendre si bien maître de cet admirable idiome, que, le génie de la poésie s'éveillant en lui, ce fut en grec qu'il voulut d'abord composer. L'inspiration de ses premiers vers lui vint-elle alors de quelqu'une de ces jeunes femmes aussi instruites que belles qu'il n'était pas rare de rencontrer à Athènes, ou bien du simple désir d'imiter quelqu'un de ses auteurs favoris? nous ne savons; car la réflexion lui vint bientôt qu'il n'y avait point de patriotisme à écrire autrement que dans l'idiome national et qu'il lui serait bien plus facile d'ailleurs de se marquer une place parmi les poètes relativement peu nombreux de la littérature latine que de chercher à rivaliser en leur propre langue avec ceux de la littérature hellénique ; et il supprima ces poésies en prenant la résolution de ne plus en composer de semblables. Il nous en a fait poétiquement l'aveu dans une de ses satires : « Moi-même, a-t-il raconté, tout né que j'étais de l'autre côté de la mer, je m'essayais

(1) *Epist.*, II, 2, v. 45-46.

à faire des vers grecs, lorsque Quirinus, une nuit, à l'heure avancée où les songes ne mentent pas, vint en personne me le défendre en ces termes : « Si tu portais du bois à la forêt, tu ne serais pas plus fou que de vouloir grossir les bataillons nombreux des poëtes de la Grèce. »

Atque ego, quum græcos facerem, natus mare citra,
Versiculos, vetuit me tali voce Quirinus,
Post mediam noctem visus, quum somnia vera :
« In silvam non ligna feras insanius, ac si
Magnas Græcorum malis implere catervas. »
Sat., II, 10, v. 39-43.

III

Au milieu de cette vie tout à la fois mondaine et studieuse, un horizon nouveau s'ouvrit tout à coup à lui. Après le meurtre de César, Brutus et Cassius, en allant prendre le commandement des provinces qui leur étaient confiées, s'arrêtèrent à Athènes, Cassius très peu de jours, parce qu'il avait hâte de se rendre en Syrie, mais Brutus plus longtemps. La ville, par des acclamations et des décrets flatteurs, manifestait avec enthousiasme des opinions républicaines[1]; les fils des sénateurs romains qui s'y trouvaient célébraient pour la plupart avec non moins de joie comme une victoire nationale la mort du dictateur, et Brutus, qui paraissait ne s'y attarder que pour goûter le plaisir d'entendre quelques leçons de l'académicien Théomneste et du péripatéticien Cratippe, dissimulait, en réalité, sous cet air de philosophe, le désir de recruter des officiers pour sa future armée dans cette brillante jeunesse dont il aspirait à entretenir les sentiments patriotiques. Horace par sa

(1) Les Athéniens dressèrent à Brutus et à Cassius des statues de bronze à côté de celles d'Harmodios et d'Aristogiton.

naissance n'aurait pas attiré son attention; mais les relations amicales qu'il entretenait avec les héritiers des plus puissantes familles, la réputation qu'il s'était acquise parmi eux par son savoir et son amabilité, la part aussi qu'il prenait à leur enthousiasme pour la cause de la liberté (car il n'avait jamais éprouvé pour César les mêmes sentiments que Virgile) firent ce que son origine semblait rendre impossible : Brutus l'enrôla, avec Messala Corvinus, avec le fils de Caton et celui de Cicéron, dans le groupe de jeunes nobles qui composèrent son cortège lorsqu'il partit pour la Macédoine. Il lui donna même, dès qu'il le connut un peu plus, la preuve d'une estime toute particulière; car, à peine se fut-il mis à la tête de ses troupes, il lui confia le commandement d'une légion avec le titre de tribun.

Ce début dans la carrière militaire d'un fils d'affranchi, âgé seulement de vingt-deux ans, a paru si extraordinaire à plusieurs commentateurs qu'ils ont voulu le mettre en doute. Ils ont essayé, pour cela, de fausser singulièrement le sens d'un passage où le poète, dans la sixième de ses satires du premier livre, s'adresse à Mécène en ces termes :

Nunc ad me redeo, libertino patre natum,
Quem rodunt omnes libertino patre natum,
Nunc, quia sim tibi, Mæcenas, convictor; at olim
Quod mihi pareret legio Romana tribuno.
v. 45-48.

La phrase, selon eux, serait ironique; elle signifierait que les envieux, par malignité, exagéraient toujours la situation du fils de l'affranchi, le faisant passer actuellement pour le commensal ordinaire de Mécène à cause de l'amitié que celui-ci lui témoignait, de même qu'ils lui attribuaient dans le passé les fonctions élevées de tribun militaire à cause de sa présence à l'armée de Brutus. Mais le texte dit formellement :

Maintenant je reviens à moi, fils d'affranchi, que tous déchirent précisément comme fils d'affranchi, aujourd'hui parce que je suis, ô

Mécène, ton commensal, et autrefois parce que je commandais à une légion romaine en qualité de tribun militaire.

D'autres passages d'ailleurs corroborent celui-là. Un peu plus haut, dans la même pièce, Horace mentionne un de ses collègues dans le tribunat, ayant une origine d'un degré encore moins noble que la sienne, non pas fils d'affranchi, mais fils d'esclave et affranchi lui-même :

At Novius collega gradu post me sedet uno :
Namque est ille, pater quod erat meus... [1]

Et dans le petit poème où, sur le point de publier le premier livre de ses épîtres, il prédit à cet ouvrage la destinée qui l'attend, il lui recommande de rappeler, entre autres choses, à ses futurs lecteurs « que, fils d'affranchi et sorti de petite condition, il a étendu néanmoins, hors de son nid, une aile assez large,.. que *dans la guerre* comme dans la paix il a su plaire aux premiers de l'État » .

Me libertino natum patre, et in tenui re,
Majores pennas nido extendisse loqueris,...
Me primis Urbis belli placuisse domique. [2]

Puis, si ces témoignages personnels ne suffisaient pas, nous aurions encore ceux des écrivains les plus anciens. Suétone est sur ce point on ne peut plus affirmatif[3],et de même Acron[4] qui, dans son travail sur Horace, dont nous n'avons malheureusement que des fragments, avait réuni les remarques des premiers commentateurs.

(1) « At ego saltem minus obscuro loco ortus sum quam Novius, collega meus in tribunatu : ego libertinus sum, ille libertus. » Orelli, *Sermon.*, lib. I, *sat.* VI, v. 40.

(2) *Epist.*, I, 20, v. 20, 21, 23.

(3) Suét., *Vita Horatii*, init.

(4) Acron (*ad Sat.*, I. 7, v. 1) dit à propos de Rupilius Rex : « Hic ægre ferens quod Horatius tribunus esset, sæpe ignobilitatem generis illi objiciebat. »

Au surplus, ni l'origine, ni l'âge d'Horace n'étaient des obstacles à son élévation à ce grade. Alors même qu'une des citations ci-dessus ne prouverait pas qu'on pouvait l'obtenir dans des conditions de naissance moins bonnes encore, nous savons combien était devenue grande en ces temps de révolutions et de guerres civiles la facilité d'arriver aux plus hauts honneurs, puisque la préture, voire même le consulat s'ouvraient à un ancien muletier [1], et que le Sénat, qui avant son épuration ne comptait pas moins de mille membres, recrutés d'une façon qui en faisait ce que Suétone appelle *deformis et incondita turba*, renfermait, avec des affranchis, des gens de la plus basse extraction [2]. Quant à l'âge, il ne présente rien d'insolite : on avait vu, même dans les siècles antérieurs, des tribuns plus jeunes; P. Corn. Scipion, par exemple, n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il combattit à Cannes en cette qualité [3]; et la jeunesse paraissait si peu incompatible avec le tribunat qu'Auguste, dans la suite, ne cessa pas de le conférer à ceux dont il voulait favoriser le début dans le service militaire [4].

Le doute sur la promotion d'Horace ne nous est donc pas permis. Comment s'acquitta-t-il de ses nouveaux devoirs? Rien ne nous le dit; mais nous devons croire qu'il les remplit à son honneur, puisque son général lui témoigna jusqu'au bout sa bienveillance. Lorsque Brutus, en effet, l'été qui suivit son départ d'Athènes, alla rejoindre Cassius en Asie, le jeune tribun reçut de lui l'honneur de l'accompagner et de participer à toutes ses expéditions : on trouve dans plus d'un passage de ses odes et de ses épîtres le souvenir des fatigues endurées [5] et des pays alors visités par lui [6].

(1) Aul. Gel, *Noct. Att.*, XV, 4.

(2) Suet., *Octav. Aug.*, 35; Dion, XL, 48, 63; XLIII, 22; Juven., *Sat.*, VII, 199.

(3) Tit. Liv., XXII, 53.

(4) « Militiam auspicantibus non tribunatum modo legionum sed et præfecturas alarum dedit. » Suét., *Oct. Aug.*, 38.

(5) *Carm.*, II, 6, v. 7 sq.

(6) *Epist.*, I, 3 *ad Julium Florum*, v. 1-5 et 11, *ad Bullatium*, v. 1-10

Il est même probable que ce fut en Asie qu'il composa pour la première fois, en vers latins, une œuvre satirique; je veux parler de la pièce de trente-cinq vers classée la septième des satires du premier livre et qui, roulant tout entière sur un jeu de mots, n'a pu avoir d'à-propos qu'au moment où ce mot fut prononcé. Comme Brutus rendait la justice dans les villes par lesquelles il passait, un jour qu'il se trouvait à Clazomènes, un marchand du nom de Persius, fils d'un Grec asiatique et d'une Romaine, se présenta devant son tribunal pour plaider une question d'intérêt contre Rupilius surnommé Rex, habitant de Préneste, qui, proscrit en Italie par les triumvirs, était venu s'enrôler dans l'armée républicaine. Tous les deux, aussi vains, aussi grossiers l'un que l'autre, s'étaient invectivés à qui mieux mieux au grand plaisir de l'auditoire, quand, à bout de ressources, Persius, furieux contre son adversaire, s'écria : « Au nom des grands dieux, Brutus, je t'en prie, toi qui d'ordinaire nous débarrasse des rois, que n'étrangles-tu ce *Rex* là? C'est, je t'assure, une œuvre digne de toi ». Tous les assistants se mirent à rire de la naïveté et du grand sérieux avec lesquels le malheureux Grec avait lancé cette apostrophe sans en comprendre le ridicule, et Horace s'en empara. Il se sentait d'autant plus disposé à égayer de nouveau l'entourage de son chef aux dépens des deux plaideurs, que Rupilius se montrait un des envieux qui, dans l'armée, relevait avec le plus d'acharnement le contraste de sa naissance et de son grade. Le morceau, sans être des meilleurs, dénote déjà, avec une versification facile, tout l'esprit malicieux de l'auteur qui, à propos des personnages en question, établit des comparaisons inattendues avec d'autres, que ses traits sarcastiques atteignent du même coup, comme le beau Barrus non moins connu à Rome par l'amertume de ses discours que par ses ruineuses débauches[1]. Il montre

(1) Le nom de ce Barrus revient plus d'une fois dans les autres satires. Cf. *Sat.*, I, 4, v. 110; I, 6, v. 30.

aussi combien le caractère d'Horace le portait à la gaieté et lui permettait de faire diversion aux graves pensées de ses fonctions pour saisir dans le côté ridicule d'un événement insignifiant l'occasion, non seulement d'une petite vengeance personnelle très légitime, mais surtout d'un amusement littéraire capable de récréer, en même temps que lui-même, ses amis et son général.

Mais l'heure était proche où la tragédie des guerres civiles allait suspendre tout plaisir. Ce n'est pas le lieu de raconter ici comment Brutus et Cassius, rentrant en Europe avec leurs armées chargées du butin de l'Asie, vinrent occuper la forte place de Philippes et, pour s'opposer aux légions d'Octave et d'Antoine arrivant en hâte d'Occident, établirent les camps de leurs cent mille légionnaires, accompagnés de vingt mille auxiliaires, dans la vaste plaine qui, sous les murs de la ville, formait au milieu de montagnes un cirque immense en quelque sorte préparé par la nature pour une sanglante arène. Ils avaient l'avantage de la position et restaient en communication avec leurs magasins établis dans l'île de Thasos, tandis que leur flotte puissante interceptait aux triumvirs les arrivages par mer. Cassius, avec raison, était d'avis de temporiser; mais Brutus, dont les mercenaires asiatiques réclamaient une prompte solution et qui craignait l'effet des promesses des césariens sur l'esprit d'une partie de ses troupes, fit prévaloir l'opinion contraire. Vous connaissez les deux grands combats où s'effondra la cause républicaine.

Brutus, Cassius et son ami Titinnius, Labéon, un des meurtriers de César, Quintilius Varus, Hortensius, le fils du grand orateur, les fils de Caton et de Lucullus, et bien des hommes d'origine illustre périrent à Philippes, les uns par désespoir et de leurs propres mains, les autres pendant ou même après le combat sous les coups d'ennemis implacables. Des survivants, parmi les amis d'Horace, il y en eut alors, comme Valérius Messala et Ælius Lamia, qui, reconnaissant la perte définitive de la cause qu'ils avaient défendue et ne voyant plus dans la prolongation de la guerre

que celle des désordres et des malheurs publics, firent aussitôt leur soumission aux triumvirs et en reçurent la récompense par l'obtention presque immédiate de quelque grande magistrature ou de quelque commandement important. Il y en eut aussi, comme Pompéius Grosphus ou Pompéius Varus, qui, confiants dans un retour de fortune, voulurent, malgré l'immensité de la défaite, lutter encore et allèrent se mettre sous les ordres de C. Domitius Ahénobarbus pour gagner la flotte de Sextus Pompée, dont ils grossirent le parti. Mais Horace ne prit ni l'une ni l'autre de ces deux décisions contraires. Il pensait, ainsi que les premiers, que, sans rétablir en rien la liberté, la continuation des hostilités ne pouvait plus que nuire à la patrie, mais il éprouvait à l'égard de despotes dont la soif de sang paraissait inextinguible des sentiments trop hostiles pour se rallier à eux. Il renonça aux champs de bataille et revint en Italie.

Avant de l'y suivre, disons un mot, c'est nécessaire, des reproches de lâcheté dont quelques commentateurs et biographes n'ont pas craint de souiller sa mémoire en abusant d'une ode qu'il adressa un peu plus tard à son ami Pompéius Varus, que je viens de citer. « Avec toi, lui écrivit-il, j'ai pris part à la déroute, à la fuite de Philippes, abandonnant par malheur mon bouclier, quand succomba le courage et que, menaçant encore, d'autres mordirent l'affreuse poussière (*on traduit aussi*[1] : quand succomba le courage et que les plus altiers s'humilièrent dans la poussière). Mais, à travers les ennemis, l'agile Mercure m'enleva tout ému dans un nuage, et toi, le flot, te reprenant, sur une mer orageuse te porta de nouveau dans les combats. »

Tecum Philippos et celerem fugam
Sensi, relicta non bene parmula,

(1) Ceux qui adoptent cette autre traduction rappellent que l'expression *tangere solum mento* a été souvent employée pour rendre l'attitude des suppliants et n'admettent pas qu'on y trouve l'équivalent de *mordere humum ore;* ils citent en outre la glose d'Acron : « *Quo turpiter prostrati precarentur.* »

Quum fracta virtus, et minaces
Turpe solum tetigere mento.

Sed me per hostes Mercurius celer
Denso paventem sustulit aere;
Te rursus in bellum resorbens
Unda fretis tulit æstuosis.
Carm., II, 7, v. 9-16.

Il a fui honteusement, lâchement, s'écrie-t-on; et de plus, ajoutent quelques-uns de ceux qui traduisent de la seconde manière les mots *minaces turpe solum tetigere mento*, il insulte[1] au malheur de ceux de ses compagnons qui prirent devant les vainqueurs l'humble posture des suppliants pour obtenir la grâce de vivre. Mais relisez attentivement l'ode entière et vous verrez, comme l'ont très bien compris des critiques des plus autorisés, Lessing, Jacobs, Passow, Weichert, Orelli, Walckenaer, Noël des Vergers. J. Janin, Patin[2] et bien d'autres, qu'elle ne renferme rien qui doive entacher son honneur.

Remarquez d'abord qu'elle est écrite sur un ton plutôt badin que sérieux, puisqu'il y invite l'ami qui a partagé souvent les plaisirs de sa jeunesse à venir fêter Bacchus avec lui. Ses paroles ne doivent donc pas être prises au tragique

(1) Il faut y mettre beaucoup de bonne volonté pour trouver dans le vers d'Horace l'insulte qu'on lui prête. Si je prenais le deuxième sens, j'admettrais qu'il eût voulu dire, pour expliquer la nécessité de la fuite, que ceux qui furent trop altiers pour prendre ce parti durent subir une cruelle humiliation, mais alors il les plaindrait loin de les insulter, et cette plainte serait la suite de l'hommage rendu au courage de tous par les mots *virtute fracta;* mais on va jusqu'à lui faire dire : « J'ai fui, délaissant mon bouclier, ce n'était pas glorieux; mais les fanfarons, *minaces*, courbaient le front dans la poussière et demandaient merci, loin de savoir mourir... »

(2) Lessing, *Ehrenrettung des Horaz;* Jacobs, *Lectiones Venusinæ;* Passow, *Leben des Horaz;* Weichert, *de L. Vario*, p. 37; Orelli, *Famil. interpret. ad Horat.*; Walckenaer, *Hist. d'Hor.*, tom. I, p. 71; Noël des Vergers, *Vie d'Hor.*, ch. II, ad fin.; J. Janin, *La poésie et l'éloq. à Rome*, in-8, 1864, p. 79; Patin, trad. des *Œuvr. d'Hor.*, 1866, *Préf.*, tom. I, p. XVIII, et *Append.*, tom. II, p. 418.

ni toutes absolument à la lettre. Patin, à la vérité, me semble aller un peu loin dans cet ordre d'idées : à l'entendre, Horace, imbu des poètes grecs dont il faisait sa lecture favorite, se serait souvenu ici des récits d'Homère où bien souvent quelque dieu fort à propos intervient pour emporter dans un nuage un héros ravi à son vainqueur; il se serait rappelé en même temps qu'Archiloque et Alcée[1], deux de ses modèles les plus suivis, se sont expliqués dans leurs vers d'une façon très légère sur l'abandon du bouclier qu'ils portaient dans une bataille; et de là son bouclier malheureusement perdu comme l'intervention de Mercure en sa faveur dans la plaine de Philippes; l'un des deux faits ne devrait guère être cru plus que l'autre et tous les deux également, sous la plume du poète, seraient de simples réminiscences poétiques, de pures métaphores qu'on aurait tort de transformer en témoignages historiques.

Que la protection et le nuage de Mercure soient une invention, c'est évident, et à peine même a-t-on le droit de supposer, comme on l'a fait parfois, que, par cette fiction, est faite une allusion à quelque personnage réel ayant puissamment contribué au salut du tribun; sur ce point, à mon sens, nous pouvons et devons croire que le procédé homérique a été pleinement employé, Homère n'hésitant jamais à montrer, en même temps que l'aide divine qui les sauve, l'émotion qu'éprouvent dans leur détresse les héros même les plus valeureux. Mais que ce soit uniquement en réminiscence des vers d'Alcée et d'Archiloque qu'Horace ait imaginé également sa fuite du champ de bataille et la perte d'un bouclier en réalité non perdu, je ne le crois pas; l'acte est de ceux que, malgré le badinage de l'ode, il ne se serait pas attribué fictivement; il n'en fait mention

(1) « Un Thrace, avait dit Archiloque, s'enorgueillit maintenant du bouclier que, moi, j'ai laissé bien intact au coin d'un buisson, contre mon gré sans doute; mais par là j'évitais la mort. Bonsoir à ce bouclier! Un autre j'aurai, qui ne sera pas plus mauvais. » Alcée avait raconté de même qu'il avait pris la fuite dans un combat contre les Athéniens et que son bouclier avait été placé par les ennemis dans le temple de Pallas à Sigée.

d'ailleurs qu'en le regrettant (*non bene relicta*), et il ne néglige pas le soin de l'expliquer, montrant bien comment cette disgrâce militaire ne lui est arrivée qu'au milieu d'une déroute complète.

Soyez certains cependant qu'il n'a point forfait à l'honneur : un soldat romain, un tribun, quelque impudent qu'il fût, n'aurait jamais badiné sur sa honte. C'est, en somme, l'aveu d'un accident et non celui d'une faute que vous entendez. N'est-il pas compréhensible que, dans la bagarre d'un désastre, une arme soit perdue? Sans doute, il eût été plus glorieux de la conserver, et la perte en est regrettable; mais enfin ce malheur n'a rien qui doive étonner outre mesure ou attirer sur celui qui le subit un blâme plus grand que celui de sa fuite.

Or, en ce qui concerne cette fuite, voyez comme Horace a conscience qu'on ne saurait accuser de lâcheté ceux qui, après la perte d'une bataille vaillamment soutenue, cherchent à se dérober à une mort ou à une humiliation certaine. Ne met-il pas de moitié (*tecum sensi*) dans cette conduite qu'il s'impute à lui-même son ami qui était un brave guerrier et qui alla tout de suite après la défaite de Philippes s'enrôler dans l'armée de Sextus? Avec quelle indignation Pompéius Varus n'aurait-il pas rejeté son invitation à dîner s'il y avait pu voir une injure et le rappel d'une action déshonorante ! Pour qu'un tel souvenir fût exprimé, il fallait qu'il pût l'être sans faire rougir l'un et l'autre. Et certes, ils n'avaient pas à en rougir : « après avoir bien souvent vu de près ensemble leur dernière heure, quand ils servaient sous Brutus »,

> O sæpe mecum tempus in ultimum
> Deducte, Bruto militiæ duce[1],

ils avaient encore fait leur devoir, tout leur devoir, dans les plaines de Philippes où le courage avait succombé, et

(1) Ce sont les deux premiers vers de l'ode.

la déroute finale n'empêchait pas qu'ils pussent mutuellement se rendre témoignage d'avoir bien combattu. Comment, sans cela, trouverions-nous dans les odes, les épodes, les satires et les épîtres d'Horace des allusions à sa carrière militaire si courte? Comment surtout aurait-il eu l'audace de rappeler l'estime que Brutus avait eue pour lui et de s'offrir à Mécène pour l'accompagner dans la guerre d'Actium [1] ?

IV

Quelque satisfaite toutefois que fût sa conscience, il ne se félicita guère de cette participation aux luttes civiles, acceptée dans une heure d'enthousiasme, plus facile à comprendre chez un stoïcien comme Brutus que chez un homme ayant comme lui en ce moment une tendance prononcée pour l'épicurisme. Il ne renia point la cause qu'il avait défendue, mais il n'avait que trop de motifs de ne point s'applaudir d'une guerre dont les résultats l'autorisaient à se considérer comme un misérable jouet de la fortune. Les plus grands malheurs, en effet, lui étaient arrivés en même temps. Son père, qu'il aimait tant, venait de mourir, et la propriété paternelle se trouvait confisquée ; Venuse ayant été désignée par les triumvirs comme une des dix-huit villes italiennes destinées par eux à recevoir sur leur territoire des colonies de vétérans, vous jugez de l'empressement mis par les centurions césariens à s'emparer des biens-fonds d'un tribun de l'armée républicaine. Il était revenu de Philippes non seulement privé de ses plus chères affections, mais, comme il l'a dit lui-même [2], tombé,

(1) *Carm.*, III, 4, v. 25 sq.; *Sat.*, I, 9, v. 29 sq.; *Epist.*, I, 20, v. 23; *Epod.*. I, v. 1 sq.

(2) De ce passage résulte clairement la preuve d'une confiscation qu'on a eu le tort quelquefois (Cf. Dillenburger, *Q. Horati Flacci...*, 1881, p. 2, note 6) de vouloir mettre en doute.

les ailes coupées, dépouillé du domaine familial et sans pénates :

> Decisis humilem pennis, inopemque paterni
> Et laris et fundi.
> *Epist.*, II, 2, v. 50-51.

La manière dont s'opéra ce retour de Macédoine nous est peu connue. Comme une de ses odes[1] fait mention du danger qu'il courut un jour dans une tempête essuyée près du cap Palinure, Acron et, d'après Acron, plusieurs commentateurs suivants ont supposé que ce fut alors qu'il faillit ainsi perdre la vie; mais rien ne prouve qu'ils n'ont pas appliqué à cette époque un fait qui a pu tout aussi bien se produire dans une des excursions qu'il se plut à faire plus tard en cette partie de l'Italie[2]. Il n'est pas prouvé non plus qu'il soit allé dans son pays natal avant de rentrer à Rome; sans doute, malgré la confiscation de sa terre, il pouvait avoir à y régler encore quelque affaire; mais ce qui est certain, c'est que, s'il s'y rendit, il n'y resta pas longtemps. Rome, où il avait été élevé, où, grâce à son instruction supérieure, il avait noué de belles relations, ne devait-elle pas lui présenter, avec tous les attraits de la vie mondaine qu'il y avait entrevus, les plus rapides moyens de résoudre la grosse question dont il devait s'occuper avant tout, celle de vivre.

La spoliation dont il était victime ne l'avait pas, à la vérité, jeté dans un dénuement absolu. La part qu'il avait reçue, en sa qualité de tribun, du butin rapporté par Brutus et Cassius de leurs expéditions en Asie, n'avait peut-être pas été perdue entièrement dans la débâcle de Philippes, et il tenait de son père quelque argent provenant de la profession de *coactor* que celui-ci avait fructueusement exercée jusqu'à sa mort. Ses ressources toutefois ne lui

(1) *Carm.*, III, 4, v. 28

(2) Cf. C. Francke, *Fasti Horatiani*, 1839, p. 17; Dillenburger, *Q. Hor. Flac...*, p. 5.

permettaient pas l'oisiveté et il fallait aviser. Il sut le faire avec autant de décision que de sagesse en achetant une charge de scribe à la questure[1]. Les *scribæ quæstorii*, chargés sous les ordres du questeur de la comptabilité du trésor public, formaient une corporation qui comptait un grand nombre de fils d'affranchis, mais qui n'en était pas moins honorable[2] : des municipes importants se plaçaient sous leur patronage ; il y en eut qui arrivèrent aux charges curules[3] ; et nous voyons par les inscriptions des monuments funéraires qu'Horace ne fut pas le seul à le devenir en sortant du tribunat militaire. Il n'y avait donc pour lui aucune déchéance à prendre cette situation[4].

La pauvreté, à laquelle il se trouvait réduit, fut ainsi combattue. Loin de l'abattre, elle lui devint même un aiguillon qui l'excita à écrire des vers capables d'attirer l'attention sur lui :

> Paupertas impulit audax
> Ut versus facerem.
> *Epist.*, II, 2, v. 51-52.

Et pour cela il s'abandonna librement au penchant qui le portait à la satire. Il se mit à la pratiquer sous deux formes

(1) Il n'y a pas lieu de suspecter l'autorité de Suétone, qui dit : « Scriptum quæstorium comparavit. » Horace lui-même y fait allusion, *Sat.*, II, 6, v. 35 sq.

(2) Cicéron (*In Verr.* Act., II, l. III, 79), en relevant l'indignité de certains scribes, les compare à ceux des chevaliers qui par leur conduite compromettaient le second ordre de l'État et il ne parle qu'en termes flatteurs de la corporation tout entière.

(3) Aul. Gel., *Noct. Att.*, VI, 9.

(4) Peut-être ne la garda-t-il pas longtemps. Les uns, Orelli, Dillenburger, Stallbaum, etc., pensent qu'il y renonça alors qu'il fut devenu l'ami de Mécène ou dès qu'il eut reçu la propriété de la Sabine; les autres, Doederlin, Teuffel, Mueller, etc., qu'il ne s'en démit qu'en 31, c'est-à-dire une dizaine d'années après l'avoir prise. Voir, pour le résumé de cette question, H. Dittmar, dans le *J. Jahresbericht über das staadtische König Wilhelms-Gymnasium zu Magdeburg* (Ostern, 1892, bis Ostern, 1893), p. 19; et A. Cartault, *Et. sur les Sat. d'Hor.* (Bibl. de la Fac. des let. de Paris, tom. IX, 1899) pp. 9-10.

différentes : l'une lyrique, en ïambes énergiques qu'il modela sur les exemples d'Archiloque et qui entrèrent plus tard dans le recueil connu sous le titre général d'*Épodes ;* l'autre tout à fait familière, en pièces qu'il intitula simplement *Sermones* et qui appartiennent à la satire proprement dite. A l'exception de quelques morceaux comme l'ode à Pompéius Varus dont il vient d'être question, toutes les compositions qui datent des premières années de son installation à Rome sont essentiellement satiriques, et même d'un genre tout particulier, où le goût pour l'invective ne se dissimule pas, où la critique, directe et violente, use de peu de détours et de tempéraments. Il voulait qu'elles fissent sensation.

Sans doute aussi, le milieu dans lequel il vécut alors fut pour beaucoup dans le peu de retenue qu'on y remarque. Comme par nature il aimait le plaisir [1] et qu'à cette époque il apportait à la satisfaction de ses passions toute l'ardeur de sa bouillante jeunesse [2], il s'était jeté dans le monde où l'on s'amuse. Son manque de ressources ne lui permettait pas d'y mener le train des jeunes riches qui dépensaient sans compter ; mais il était de ceux que voient volontiers les dames : il avait les yeux noirs [3], le front intelligent, les cheveux beaux et bouclés, les traits réguliers, la taille courte et vigoureuse, un teint frais, non moins de feu dans le regard que dans le cœur, et son esprit, prompt à toutes les joutes, savait tourner les déclarations voluptueuses aussi bien que lancer contre un ennemi les traits acérés. Ses aventures galantes furent nombreuses. Je ne parle pas de la vieille coquette, riche et de naissance illustre, ancienne amante d'Amyntas de Cos,

(1) « Ad res venerias intemperantior traditur. » Suet., *Vita Horat.*

(2) Lui-même a rappelé le feu juvénile qui le rendait incapable de toute patience dans ses amours au temps du consulat de Plancus : « Non ego hoc ferrem calidus juventa, Consule Planco. » *Carm.*, III, 14, v. 27-28.

(3) Quelquefois, à la vérité, ses yeux étaient rougis par la chassie; mais cette infirmité aussi légère qu'intermittente n'altérait pas les agréments de sa figure. Cf. Fried. Jacobs, *Abhandlungen*, t. IV, §§ 14 et 15, p. 304.

qui aurait voulu, paraît-il, se l'attacher non seulement en se rendant agréable par l'attrait de sa conversation et par les livres qu'elle lui donnait, mais encore en le flattant par des cadeaux de vêtements précieux qui auraient fait de lui, dans les festins, le plus élégant des jeunes gens de son âge[1]. La chose, quelque dépravation qu'elle marque, n'est nullement en désaccord avec les mœurs de Rome, et nous savons que plus d'une patricienne, alors comme au temps de Juvénal[2], ne craignait pas, pour captiver quelque jeune viveur en la même insuffisance de fortune que lui, de puiser dans ses richesses un attrait que l'âge et la beauté ne fournissaient plus. Horace, que le désir du lucre ne tracassa jamais, si la noble dame réussit à le faire tomber dans ses bras, ne tarda pas à trouver la situation très pénible et à rechercher comme auparavant l'amour jeune et vigoureux. Il le rencontrait chez les courtisanes. Son rôle d'ailleurs auprès d'elles n'avait rien de brillant. Quelque plaisir qu'elles eussent à l'avoir dans leur société, au milieu de leurs adorateurs ordinaires, elles ne pouvaient se donner à lui complètement. Les plus avides d'argent elles-mêmes étaient bien capables parfois de ne lui demander en retour de leurs faveurs que la vivacité de son affection[3]; mais comme il ne pouvait subvenir à lui seul aux dépenses d'aucune d'elles, il fallait bien que celle qu'il aimait le réduisît, pour ainsi dire, à ne remplir que les intermèdes. De là des cris d'indignation, des menaces d'abandon, des réconciliations suivies de querelles nouvelles, et finalement des ruptures inévitables. Les deux femmes à la mode qui, dès le début, touchèrent son cœur le plus vivement, semblent avoir été deux jeunes Grecques, Inachia[4] et Neæra[5]; comme toutes, elles lui

(1) Pour cette coquette, dont le nom ne nous a pas été livré, voir les *épodes* VIII et XII.

(2) Juvén., *Sat.*, I, 40. Cf. Martial, *Epigr.*, XI, 23, 29, 62, etc.

(3) Ce fut le cas, par exemple, de Cinara. Voir *Carm.*, IV, 1, v. 3-4; *Epist.*, I, 14, v. 33.

(4) *Epod.*, XI, v. 7-8; *Epod.*, XII, v. 14-15.

(5) *Epod.*, XV.

firent des serments qu'elles oublièrent en le trompant avec de plus riches, et, non moins volage qu'elles, sans se créer de mortels chagrins, mais courant d'aventure en aventure, il alla porter à d'autres son ardeur amoureuse[1].

Dans ce monde interlope des courtisanes, où il rencontrait quelques grandes dames impudiques rivalisant avec elles et bon nombre de favoris d'Octave tels que l'endurci débauché Cupiennius, le prodigue Salluste, le riche chanteur Tigellius le Sarde, il coudoyait aussi les musiciens, danseurs et acteurs qui donnaient des leçons à ces beautés ou qui fréquentaient chez elles ; leurs fournisseurs courant au-devant des prodigalités insensées des viveurs ; des usuriers rapaces à l'affût de quiconque, homme ou femme, éprou-

(1) Pour sauver la réputation d'Horace, on s'est efforcé de supposer que, presque partout où il a parlé de ses amours et fait des aveux à son désavantage, il se serait attribué le rôle d'autrui et se serait en quelque sorte dédoublé en racontant des aventures fictives. Th. Oesterlen, par exemple (*Komik und Humor bei Horaz*, 1885, pp. 113-118), considère comme irréelles les *Épodes* 8, 11, 14, 15. J. Hartmann (*De Horatio poeta*, 1891, p. 149) entre dans le même ordre d'idées. L'exemple date de loin. Nous trouvons dans l'étude que W. Teuffel a intitulée *De Horatii amoribus* (*Jahns Archiv*, VI, 1840. pp. 325-374, VII, pp. 648-650) l'exposé des systèmes essayés à ce sujet antérieurement à 1840 ; et nous voyons Patin lui-même, dans l'*Appendice* de sa traduction (pp. 425-433). soupçonner fortement Walckenaer d'avoir regardé les choses sous un point de vue trop rigoureusement historique. « Qui nous défend de penser, dit-il, que ces pièces, si vraies par le sentiment, ne sont pas toujours adressées à des personnes réelles? » Sans doute, rien ne nous en empêche, et il se peut que deux ou trois fois par hasard l'imagination ait eu plus de part en ces récits que la réalité. Il ne faudrait pas voir surtout dans le reproche que se fait adresser le poète par Damasippe à la fin de la 3e sat. du 2e livre « mille puellarum, puerorum mille furores » un compte exact de ses passions de tous genres. Il n'en est pas moins vrai que sa complexion l'a entraîné dans une multitude de liaisons qui, dans les idées de l'antiquité, n'entachaient pas l'honneur comme chez nous, et qu'on s'écarterait bien plus de la vérité en les mettant toutes en doute qu'en les acceptant toutes. Alors pourquoi s'exercer à nous le représenter sous un jour autre que celui sous lequel il s'est montré lui-même? Pourquoi vouloir à toute force modifier çà et là un sens qui ressort, quoi qu'on fasse, de l'ensemble de ses confidences et de ses aveux? Restons vrais : l'étude de l'homme et du poète philosophe n'en est pas moins intéressante.

vait le besoin de s'endetter; des parasites, fainéants, gourmands et flagorneurs ; des *scurræ*, bouffons d'un genre d'esprit particulier dont les pantalonnades et les sarcasmes amusaient toujours une société peu difficile sur le choix des plaisanteries; plusieurs philosophes cynico-stoïciens, joignant à une morale sévère des mœurs relâchées, sectateurs grossiers et bavards d'une doctrine qu'ils rendaient attachante par un mépris aussi violent que possible des préjugés; et des charlatans de tous genres, astrologues, chaldéens, magiciens, venus, comme la plupart des courtisanes elles-mêmes, de Grèce, d'Asie ou d'Égypte.

Un milieu si mélangé, qui certes avait l'avantage d'offrir une large matière à une étude satirique des mœurs, n'était point fait en tout cas pour recommander la retenue du langage et les délicatesses dont on use d'ordinaire entre gens d'une société plus épurée. Il se peut donc que l'âcreté des premières compositions du poète tienne en partie aux habitudes de cette bohême à laquelle il s'était mêlé ; mais soyez certains aussi que, s'il est rendu compte de cette influence, il n'a rien fait au début pour l'éviter ; l'effet produit sur les lecteurs et leur curiosité ne devaient que s'en accroître.

Lorsque mourut Tigellius le Sarde, ce fameux musicien qu'Octave traitait en ami et recevait couramment à sa table, l'occasion lui parut bonne pour entrer en scène en tirant quelque vengeance du triumvir qui l'avait dépossédé de son domaine patrimonial, et, sans diriger contre lui nommément des traits satiriques qui eussent été trop dangereux pour leur auteur, il osa s'en prendre aux vices auxquels on le savait enclin, censurer la conduite et ridiculiser les défauts de plusieurs des hommes de son entourage que le public connaissait le mieux. Il désigna par leurs noms tous ces césariens qui, près d'Octave et du dictateur, s'étaient montrés empressés à partager leurs plaisirs et leurs débauches : avec les Cupiennus et les Crispus Sallustius il fit passer sous ses sarcasmes, sans déguisement aucun, les Galba, les Villius, les Cérinthus; ou, s'il lui arriva

de favoriser quelqu'un d'une appellation fictive, il imagina celle-ci de façon que le nom véritable pouvait la remplacer dans le vers sans en rompre la mesure si bien qu'il devenait difficile de s'y tromper; ce fut ainsi, comme on le croit généralement avec vraisemblance [1], que Mécène, pris à partie lui-même, d'une manière très anodine, il est vrai, figura dans ce défilé des amis du triumvir sous la figure de Malthinus « qui se promène la tunique flottante et tombant sur ses pieds — *Malthinus tunicis amissis ambulat* ».

Si l'on songe que cette composition satirique, remplie de personnalités atteignant tant de favoris du jour, roule presque tout entière sur l'adultère, genre de dérèglement dont Octave s'était jusque-là montré scandaleusement friand [2], on comprend la vivacité de l'impression que dut produire une œuvre si bien faite pour donner satisfaction à la malignité publique. Il est rare d'ailleurs que ces sortes de coups d'audace nuisent au succès d'un débutant: son courage plaît au plus grand nombre; les ennemis de ceux qu'il atteint applaudissent à ses critiques; et ceux qui craignent d'être attaqués, commençant à voir en lui un homme qui n'est pas à dédaigner, se sentent entraînés à concevoir déjà plus ou moins nettement le désir de se l'attacher. Toutefois le résultat le plus immédiat de la publication fut pour Horace la querelle que lui chercha toute une coterie du monde galant. Comme la plupart des personnages qu'il avait frappés de ses traits les plus acérés appartenaient à ce monde dont il n'avait parlé qu'avec la plus grande désinvolture en mêlant tout ensemble « joueuses de flûte, vendeurs de drogues, porte-besace, actrices, bouffons et autres gens de cette espèce, *hoc genus omne* [3] », l'émoi y fut vif. Un certain Tigellius Hermogène, habile chanteur

(1) Porphyrion, *Ad Sat*, I, 2, v. 25. Cf. Weichert, *De Luc. Varii et Cassii Parm. vita et carm.*, pp. 41-43; Ph. Buttmann, *Mythologus*, t. I, pp. 334-340.

(2) Voir p. 18 du volume précédent.

(3) *Sat.*, I, 2, v. 1-2.

comme Tigellius le Sarde et qui lui était attaché par des liens de parenté ou de patronage[1], se mit à la tête des mécontents. Plusieurs des poètes médiocres qui, dans leur fécondité aussi sotte qu'intarissable, remplissaient les boudoirs de leur suffisance et de leur bavardage, s'associèrent à eux. On cria à la trahison ; on le malmena. Mais cela même lui devint favorable. Car de leur querelle sortit pour lui une ample matière à de nouvelles satires ; et comme il était accusé de caractère mauvais et de médisance envers ses amis, il dut peu à peu montrer aux gens douteux qu'il avait côtoyés et qui, pour ce motif, se targuaient de son amitié, qu'ils s'étaient tout simplement trompés sur la nature de ses sentiments à leur égard. Les coups qu'il leur portait en se défendant devaient finir par le dégager de promiscuités compromettantes qui eussent arrêté le développement de son talent.

V

Personne alors ne suivait sans doute avec plus d'intérêt les diverses manifestations de son mérite naissant que Varius et Virgile, les deux meilleurs représentants de la grande école de poésie et avec qui il se trouvait en relations. Dans ses premiers essais de satire familière et de satire lyrique ils voyaient nécessairement un auteur partageant leur doctrine littéraire et leurs goûts. Rien de tel pour établir la sympathie entre écrivains que d'avoir à lutter contre les mêmes envieux et les mêmes ennemis; et c'était ce qui leur arrivait à tous les trois pour l'école des Bavius et des Mævius qui ne cessait de les attaquer. Virgile, comme nous l'avons vu[2], malgré la douceur de son

(1) Kirchner, *Quæst. Horat.*, I, pp. 42-45.
(2) Voir le volume précédent, p. 290.

caractère, n'avait pu s'empêcher de lancer contre eux un trait mordant dans une des Églogues qu'il venait de composer[1]; et Horace, avec son tempérament agressif, s'exprimait sur leur compte avec plus d'énergie, ne craignant pas d'écrire contre l'infect Mævius, *olentem Mævium*, dans un moment où celui-ci partait en voyage, une ode entière[2], qui lui souhaitait de devenir à la suite d'un horrible naufrage la proie des oiseaux carnassiers.

Leurs relations et la communauté de leurs sentiments littéraires nous expliquent ainsi comment Virgile et Varius furent tentés bientôt de présenter Horace à Mécène. Ils n'eurent pas de grands efforts à faire, croyons-nous, pour vaincre la répugnance de l'un ou de l'autre. Mécène, il est vrai, était très connu par son dévouement à Octave ; mais il n'occupait, en somme, à titre officiel, aucune grande situation, vivant avec indépendance et se disant pleinement satisfait de sa qualité de simple chevalier ; il s'était fait une réputation spéciale de son affabilité envers les hommes de lettres et les artistes ; se tenir volontairement à l'écart de sa maison, devenue le plus important des cercles littéraires de Rome, eût été pour le poète se priver sans raison valable d'un des moyens les plus sûrs de former ou de consolider les relations les plus utiles à son avenir; et de plus l'homme en lui-même, par la simplicité de ses manières, sa philosophie pratique et peu sévère, son goût des plaisirs, ne présentait rien qui pût lui déplaire. D'autre part, si les écrits d'Horace montraient qu'il ne reniait pas ses anciens amis politiques, et s'il s'était permis un jour contre Mécène en personne un léger sarcasme, il n'y avait là-dedans aucun obstacle sérieux à la présentation : l'habile diplomate n'exigeait d'apostasie de personne, comptant sur l'œuvre du temps pour amener des réconciliations naturelles ; du trait malin décoché contre lui il n'avait fait que rire en homme d'esprit ; et sans doute même il avait

(1) *Églog.*, III, v. 90 : « Qui Bavium non odit amet tua carmina, Mævi. »
(2) *Épod.*, X.

été charmé des vives attaques essuyées par certains personnages dont il n'approuvait certainement pas les privautés auprès d'Octave; n'avait-il pas la ressource d'ailleurs, tout en accordant ce qui lui était demandé, d'y apporter beaucoup de réserve pour ne s'avancer ensuite définitivement qu'après examen de la personne et mûre réflexion ? C'est ce qu'il fit, d'après le récit qu'Horace lui-même nous a laissé de cette première entrevue et de la manière dont se conclut leur amitié.

Dans la sixième satire du premier livre, en parlant des envieux qui, à cause de sa naissance, après lui avoir reproché jadis ses honneurs militaires, lui reprochent maintenant cette amitié, voici les détails qu'il nous fournit, non sans remarquer tout d'abord que les deux cas sont différents : « Mon grade, dit-il, on pouvait peut-être, sans trop d'injustice, me l'envier ; mais il n'en est pas de même de ton amitié, que tu n'accordes qu'avec précaution, à ceux qui t'en semblent dignes et qui la recherchent sans intrigue. Dois-je, si je l'ai obtenue, m'en féliciter comme d'un bonheur dû au hasard ? non, le hasard n'a rien fait pour me présenter à toi. C'est l'excellent Virgile et après lui Varius qui t'ont parlé de moi. Admis en ta présence, je balbutie quelques mots sans suite, car mon trouble m'enlevait la voix, m'empêchait d'en dire plus; je ne me vante, ni d'être né d'un père illustre, ni de me faire porter autour de mes vastes propriétés sur un superbe cheval d'Apulie, je te dis ce que j'étais. Tu me réponds, suivant ton habitude, brièvement. Je me retire et, neuf mois après, tu me rappelles, tu m'autorises à me mettre au nombre de tes amis. Titre glorieux, dont je suis fier, d'avoir su te plaire, à toi qui parmi les autres sais distinguer l'honnête homme en l'estimant non d'après l'état de sa naissance, mais d'après sa vie et la pureté de ses sentiments. »

Dissimile hoc illi est ; quia non, ut forsit honorem
Jure mihi invideat quivis, ita te quoque amicum,
Præsertim cautum dignos assumere, prava

Ambitione procul. Felicem dicere non hoc
Me possim, casu quod te sortitus amicum.
Nulla etenim mihi te fors obtulit ; optimus olim
Virgilius, post hunc Varius dixere quid essem.
Ut veni coram, singultim pauca locutus,
Infans namque pudor prohibebat plura profari,
Non ego me claro natum patre, non ego circum
Me Satureiano vectari rura caballo,
Sed, quod eram, narro. Respondes, ut tuus est mos,
Pauca. Abeo, et revocas nono post mense, jubesque
Esse in amicorum numero. Magnum hoc ego duco,
Quod placuit tibi, qui turpi secernis honestum,
Non patre præclaro, sed vita et pectore puro.

Sat., I, 6, v. 49-64.

Ainsi la présentation avait été quelque peu froide et le poète avait dû se retirer assez peu satisfait de l'impression qu'il semblait avoir produite. Mais il se trompait, et sans qu'il eût intrigué, sans qu'il eût tenté aucune démarche nouvelle, au bout de neuf mois d'un silence qui parut suffisant au grand seigneur pour se convaincre de la délicatesse d'un homme bien décidé à ne chercher de rapprochement par aucune bassesse, une invitation lui arriva et l'amitié fut scellée[1]. C'est sur ce titre d'ami qu'Horace, remarquez-le, affecte d'appuyer ; car, bien que son talent d'écrivain ait été la cause évidente de sa première admission auprès de Mécène, il tient avant tout à fixer la nature des relations nouées avec lui : c'est l'estime seule de son caractère qui les a produites ; il ne s'assied donc pas à une table opulente comme un de ces humbles poètes qui doivent payer du tribut de leurs vers l'honneur qu'on leur fait ; les sentiments qu'il inspire le rendent l'égal de celui qui le reçoit.

Son introduction dans le cercle de Mécène n'exerça pas

(1) D'après les calculs qui semblent les plus vraisemblables, la première présentation aurait eu lieu en février ou mars 38 et l'admission d'Horace dans le cercle de Mécène vers la fin de cette année-là.

moins tout de suite une grande influence sur la production de ses travaux littéraires.

Mécène, partant bientôt après en ambassade auprès d'Antoine et se rendant à Brindes, lui fit la gracieuseté de lui donner rendez-vous pour accomplir en sa société ainsi qu'avec Varius, Virgile et plusieurs autres de ses amis une bonne partie du voyage ; pour répondre à cette attention, Horace écrivit presque aussitôt le récit humoristique des incidents qui les avaient égayés : c'est la pièce qui se trouve classée la cinquième dans le premier livre de ses satires.

Dans la sixième, qu'il adressa directement à Mécène, on doit voir une suite, une sorte de résumé de conversations tenues entre eux au sujet de la carrière politique qu'il aurait pu s'ouvrir ; Virgile et Varius, partisans d'Octave, n'étaient sans doute pas restés étrangers à ces entretiens qui lui avaient montré la perspective des honneurs ; et peut-être, tout simple scribe à la questure qu'il était, grâce à son ancienne dignité de tribun militaire et aux protections puissantes qui lui eussent été assurées, aurait-il pu avec succès briguer la questure[1]. Sous la question générale traitée dans cette composition, celle de savoir si les fils de famille, même sans capacité, doivent être préférés dans les magistratures à des hommes nouveaux intelligents, il y a une question personnelle qui venait d'être débattue ; il est facile de s'en apercevoir à la manière dont il examinait le sujet sous un point de vue spécial en se mettant constamment en scène : bien qu'il défendit chaleureusement, comme il était naturel dans sa situation, les idées libérales que professait Mécène sur le préjugé nobiliaire, il lui expliquait très nettement que les honneurs ne le tentaient point, qu'il n'échangerait jamais contre les misères et les lourdes chaînes de l'ambition le bonheur et l'indépendance de sa médiocrité.

(1) Cf. P. Willems, *Notes de critique et d'exégèse sur Horace*, 6me *sat. du 1er liv.*, dans les *Bulletins de l'Acad. roy. de Belgique*, 2me série, t., XXXV, nos 2 et 3, 1873.

Les satires I, 8 et 9 furent aussi composées dans des circonstances se rapportant à Mécène. L'une a trait à la transformation que Mécène opérait aux Esquilies qui, jusque-là quartier malsain réservé aux détritus de la ville, au cimetière des esclaves et aux réunions de gens de mauvaise vie ou de sorcières nocturnes, devenaient un lieu salubre, une des belles promenades de Rome. L'autre est le récit très piquant d'une de ces rencontres importunes auxquelles Horace se trouvait exposé depuis que les intrigants croyaient pouvoir par lui arriver à se ménager une introduction dans la maison du riche personnage.

La satire I, 1 n'est le résultat d'aucun fait particulier : elle traite de l'ordinaire folie des hommes qui, toujours mécontents de leur sort, ne connaissent que les peines d'acquérir sans jamais trouver le moment de jouir de ce qu'ils ont acquis ; mais comme Mécène pas plus que lui ne participait à cette folie et que cette exception marquait singulièrement l'affinité de leurs deux caractères, il écrivit à son intention et lui dédia cette pièce qui, bien que composée vraisemblablement une des dernières du premier livre, se trouve en tenir la tête comme une dédicace générale où sont exprimées les idées qui concordaient le mieux avec leur manière à tous deux d'entendre la vie.

Nous trouvons enfin dans celle des épodes qui furent composées en même temps que les satires du premier livre une pièce de circonstance, très anodine, dont le sujet n'est autre qu'un incident léger de la table de Mécène[1]. On y avait servi un mets où l'ail surabondait, et pour l'amusement de son hôte, Horace composa une boutade poétique où, après avoir pris un ton solennel qui contraste plaisamment avec le peu d'importance du sujet, il finit en riant par lui souhaiter, si jamais il prenait goût à pareil mets, de voir sa jeune maîtresse se dérober à ses caresses.

Tout cela montre combien d'occasions lui furent fournies, dans les premières années de développement de son

(1) *Epod.*, III.

talent poétique, par la fréquentation de Mécène. Mais ce n'est pas le seul avantage qu'il en tira. Quoiqu'il s'abstînt absolument de rien solliciter et qu'il mît une sorte de coquetterie à se déclarer même alors satisfait de son sort, son opulent ami, aussi généreux que riche et qui comprenait combien un grand mérite peut se trouver arrêté dans sa marche ascensionnelle par la nécessité de se préoccuper des besoins de la vie quotidienne, le mit à même de ne plus avoir ce souci. Lui fit-il, avant de lui donner sa propriété de la Sabine, quelques cadeaux d'argent? C'est possible, bien que nous ne trouvions nulle part aucune trace de ces premières libéralités; mais le don de la propriété, qui n'est pas douteux et qui, d'après les calculs les mieux établis, date de l'époque où fut publié le premier livre des Satires, c'est-à-dire de la fin de l'année 35 ou au plus tard de l'an 34, changea très sensiblement la situation matérielle d'Horace. Jusque-là il avait vécu, comme nous le fait voir la satire I, 6, on ne peut plus simplement, s'enquérant lui-même au marché du prix des denrées, mangeant au milieu de la journée tout juste ce qu'il fallait pour ne pas rester jusqu'au soir l'estomac vide, et se contentant, le soir, pour le repas principal, de légumes, de pois chiches et de petits gâteaux [1] : trois esclaves suffisaient au service de sa maison et la modeste vaisselle que portait le petit buffet de marbre blanc de sa salle à manger était en simple terre de Campanie [2]. Avec les satires du deuxième livre, nous le trouvons tout à coup dans une aisance moins médiocre. Il a une habitation en ville et une autre aux champs; la première n'est plus réduite à une simplicité telle qu'elle ne puisse avoir ses parasites qui ne la quittent qu'en maugréant lorsqu'il reçoit subitement une invitation à souper chez Mécène [3]; l'autre est assez bien aménagée [4] pour qu'il puisse, quand il le veut,

(1) *Sat.*, I, 6, v. 112; 127-128; 115.
(2) Id. v. 116-118.
(3) *Sat.*, II, 7, v. 35 37.
(4) *Sat.*, II, 3, v. 10 sq.

y séjourner en plein hiver avec ses livres d'étude ; cinq métayers et huit esclaves y sont occupés au travail des terres [1] ; et, sans que la table y brille par aucun luxe, des voisins et des amis prennent plaisir à venir s'y asseoir pour converser avec lui en buvant à leur guise [2]. Il est au comble de ses vœux, il trouve même que la réalité les a dépassés. « Un bien de médiocre étendue, s'écrie-t-il, un jardin, une source d'eau vive à côté du logis, et même un peu de bois, tel était mon rêve. Les dieux ont fait pour moi beaucoup plus et beaucoup mieux ; c'est parfait ; je ne leur demande plus rien que de m'assurer la jouissance de leurs présents ! » [3].

VI

Quelle était donc cette propriété qui fit son bonheur? Les érudits ne manquèrent pas, dès la Renaissance, de s'attacher à une question qui présentait un vif intérêt pour tous les lettrés amis de notre poète; mais leur science erra longtemps. Flavio-Biondo, un des archéologues italiens les plus renommés du xve siècle, celui qui découvrit à Milan le *Brutus* de Cicéron, l'auteur d'études topographiques et historiques très remarquables sur l'ancienne Rome et l'ancienne Italie, ayant, dans son *Italia illustrata* [4], placé à *Vaccone*, non loin de Réate, le temple de la déesse *Vacuna* dont Horace parle comme d'un temple en ruine *fanum putre Vacunæ* voisin de sa maison [5], il s'en suivit des erreurs diversement répétées par un grand nombre

(1) *Epist.*, I, 14, v. 3-4; *Sat.*, II, 7, v. 118.
(2) *Sat.*, II, 6, v. 67-70.
(3) *Sat.*, II, 6, v. 1-5.
(4) Ouvrage publié par son fils Gaspard Biondo, en 1474, Rome, in-4. Cf. Lib. I, *De Umbria*.
(5) *Epist.*, I, 10, v. 49.

d'antiquaires. Holstenius, savant allemand, fut le premier qui, vers le milieu du XVII[e] siècle, entra dans la bonne voie; son ami Cluvier[1] venait, sans en tirer les conséquences qu'il fallait, de reconnaître dans le bourg moderne de *Vicovaro* l'antique *Varia* (*vicus Varia*) qu'Horace nous indique comme la ville la plus voisine de son domaine où ses métayers se rendaient les jours de marché[2]; lui, s'avança plus nettement : il retrouva dans le petit ruisseau qu'on appelle la *Licenza* et qui se jette dans l'Anio à deux milles de Vicovaro, la *Digentia* dont Horace vante les eaux fraîches et salutaires[3]; il voulut voir aussi dans le village de *Rocca-Giovine*, perché dans les environs sur un rocher pointu, le temple en ruine de Vacuna, une inscription rapportant que l'empereur Vespasien a réparé en ce lieu le temple de la Victoire (*ædem Victoriæ restituit*) et la déesse *Vacuna*, dans la religion Sabine, n'étant autre que la *Victoria* des Romains. Les archéologues se mirent alors à discuter sur ces conjectures et dans la contradiction des opinions chacun se livrait à son caprice, lorsque enfin, un siècle plus tard, une inscription[4] découverte dans le village de *Bardela*, à trois kilomètres de *Vicovaro*, vint confirmer d'une manière définitive les suppositions émises par Holstenius; elle restituait en effet à cette localité son ancien nom de *Mandela* qui est celui que cite Horace en parlant des eaux de la *Digentia* :

> Me quoties reficit gelidus Digentia rivus
> Quem Mandela bibit.

Restait à préciser, dans ce pays bien défini et parfaitement conforme aux descriptions du poète, l'emplacement de sa villa. L'abbé français Capmartin de Chaupy[5] et l'abbé ita-

(1) *Italia antiqua*, 1624, in-fol., p. 783.
(2) *Epist.*, I, 14, v. 3.
(3) *Epist.*, I, 18, 104.
(4) Orelli, *Inscr. lat.*, 104.
(5) *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, Rome, 1767-1769, 3 vol. in-8.

lien Dominico de Sanctis[1] y travaillèrent sans tarder et presque en même temps ils crurent le découvrir en un point de la vallée qui leur présentait quelques débris de murs et de pavés antiques sur la rive droite de la Licenza un peu au nord d'une vieille église en ruine qu'on appelle *Madonna della casa*. Les preuves qu'ils donnèrent à l'appui de leur découverte, pour laquelle ils se disputèrent avec animosité la priorité, furent immédiatement adoptées par le monde savant et restèrent longtemps incontestées ; maintenant encore les érudits italiens acceptent comme définitifs les résultats acquis par eux[2]. Cependant Noël des Vergers[3], d'accord avec Pietro Rosa, le savant bien connu pour sa *Carte topographique de l'ancien Latium* et par ses innombrables explorations archéologiques et géographiques en Italie, s'en est écarté, et M. Boissier[4], si compétent en la matière, penche assez fortement vers son opinion, d'après laquelle l'habitation en question se serait trouvée, non pas un peu au nord, mais à l'ouest et plus près encore des ruines actuelles de la *Madonna della casa*[5]. Quoi qu'il en

(1) *Dissertazione sopra la villa di Orazzio Flacco*, 1768.

(2) Voir Tito Berti, *La villa di Orazio* dans la *Fanfulla della domenica*, du 1er nov. 1885 ; A. Mazzoleni, *La villa di Quinto Orazio Fl.* dans la *Rivista di Filologia*, t. 19, 1891, pp. 175-241. — Cf. Dr Sellin, *Das Sabinische Landgut des Horaz*, (Progr. de Schwerin i. m., 1896).

(3) *Vie d'Horace*, chap. IV.

(4) *Nouvelles Promenades archéologiques*, chap. I, § 3.

(5) Noël des Vergers objecte entre autres choses : 1° que les débris des murs et des pavés antiques découverts par C. de Chaupy et de Sanctis sont ceux d'un édifice qui date de la décadence de l'empire et par conséquent ne prouvant rien ; 2° qu'Horace ayant toujours parlé de sa maison comme d'un lieu élevé, on ne doit pas la placer au fond de la vallée ; 3° que la source qu'on indique dans le voisinage afin de se conformer à ce qu'il a dit n'en est pas une à proprement parler et qu'on se trouve obligé d'appeler de ce nom un simple rassemblement de filets d'eau. Il préfère alors placer la villa sur un plateau élevé qui répond à l'expression employée « *in arcem removi* » ; il montre que le mont *Lucrétile*, dont l'ombre la protégeait (*Carm.*, I, 17, v. 1-4), est le *Cargneleto* d'aujourd'hui qui s'appelait encore dans les chartes du moyen âge *mons Lucretii*; enfin il trouve près de la place qu'il choisit sur un terrassement artificiel ayant vrai-

soit de cette divergence d'avis, il est certain qu'elle n'était en aucun cas éloignée de l'endroit marqué par l'antique église.

Il importerait surtout de connaître l'importance du domaine entier, quelle en était l'étendue et ce qu'il rapportait. Pour s'en rendre compte, il ne faut pas, croyons-nous, s'attacher, au sens absolu de quelques diminutifs dont il se sert parfois : S'il dit quelque part ma maisonnette (villula[1]), mon petit champ (agellus[2]), ce n'est là sous sa plume qu'expressions qui marquent et le vif amour qu'il porte à sa propriété et la comparaison qu'on peut établir entre elle et les domaines si vastes des riches patriciens et chevaliers à l'immense fortune desquels sa modeste aisance ne saurait se comparer. On voit partout ailleurs le véritable sentiment qu'il éprouve à la vue de son bien : « Tu m'as fait riche ; *Tu me fecisti locupletem*[3] » — « Ta libéralité m'a enrichi suffisamment et au-delà ; *Satis superque me benignitas tua ditavit*[4] », répète-il à Mécène ; et les indications que nous recueillons çà et là dans ses écrits nous montrent assez que sa villa doit être considérée comme autre chose qu'un de ces trous qui servent simplement de retaite à un homme de lettres en ses heures d'isolement. Si l'habitation par elle-même était simple, si « on n'y voyait ni lambris ornementés d'or et d'ivoire, ni superbes entablements de marbre du mont Hymette, ni colonnes taillées dans les carrières de l'Afrique[5] », elle offrait cependant toutes les

semblablement servi d'aire à une maison une source véritable et abondante dans laquelle se reconnait celle dont Horace a dit : « *Fons etiam rivo dare nomen idoneus* » (*Epist.*, I, 16, v. 12); car elle forme un ruisseau qui se jette dans la Licenza et celle-ci ne prend de nom qu'à partir du point où elle le reçoit; cette fontaine est même appelée par les gens du pays *Fonte dell' Oratini* de sorte qu'on peut se demander si c'est par un simple effet du hasard qu'on lui a conservé un nom si semblable à celui du poète.

(1) *Sat.*, II, 3, v. 10.
(2) *Epist.*, I, 14, v. 1.
(3) *Epist.*, I, 7, v. 15.
(4) *Epod.*, I, v. 31-32.
(5) *Carm.*, II, 18, v. 1-5.

commodités de la vie[1]. Quant au reste, l'étendue et l'importance n'en étaient certainement pas à dédaigner ; car il n'en avait point gardé l'exploitation entière à son compte ; les terres qu'il avait affermées ne comptaient pas moins de cinq métayers, cinq pères de famille qui y avaient chacun une maison et qui se rendaient régulièrement à Varia pour traiter leurs affaires personnelles et remplir leurs devoirs de citoyens[2] ; celles entre autres qu'il s'était réservées réclamaient les bras de huit esclaves[3]. Toutes ces terres s'étendaient au-dessus et au-dessous de son habitation depuis les hauteurs jusqu'aux bords mêmes de la Licenza avec des cultures et des produits divers. Dans le haut, la partie la moins productive, il n'y avait pas que des buissons « donnant en abondance leurs prunelles et leurs rouges cornouilles », il y avait aussi « des chênes et des yeuses formant, sur plusieurs *jugères*, un bois qui fournissait au troupeau une large récolte de glands tout en récréant le maître de son ombrage[4] ». Le bas, qu'inondaient parfois, après de fortes pluies, les débordements de la rivière contre lesquels il devenait nécessaire de construire quelque digue[5], se couvrait de vastes prairies et de gras pâturages. La partie moyenne était la plus riche ; il y poussait des blés magnifiques, des récoltes « qui ne trompaient jamais son attente[6] ». Aussi devons-nous supposer qu'il s'était

(1) Voir p. 41.

(2) *Epist.*, I, 14, v. 2-3 :

. . . . . « habitatum quinque foris.
Quinque bonos solitum Variam dimittere patres. »

(3) *Sat.*, II, 7, v. 118.

(4) *Epist.*, I, 16, v. 8-10 ; *Carm.*, III, 16, v. 29.

(5) *Epist.*, I, 14, v. 29-30.

(6) « Segetis certa fides meæ ». *Carm.*, III, 16, v. 30. — Je ne mets pas de vignes dans la propriété d'Horace. Le poète semble bien cependant dire à Mécène qu'il lui fera boire un produit de sa récolte lorsque, dans une invitation à dîner (*Carm.*, I, 20), il lui annonce « un médiocre vin de la Sabine qu'il a scellé de ses mains dans une poterie grecque » ; mais un passage de l'épître XIV du livre I (v. 23) est si négatif au sujet de la possibilité de cette culture chez lui que je juge plus prudent de n'en pas parler.

abstenu de trop empiéter sur ces champs si féconds pour donner de larges proportions au jardin d'agrément dont il avait, selon l'habitude, orné sa maison : cette retenue est d'autant plus probable qu'elle répondait à la modestie de ses mœurs et que nous le voyons, dans une ode où il a pris à partie le luxe de son siècle, s'élever assez vivement contre la prodigalité des propriétaires ruraux qui consacraient « à des parterres de violettes, à des plants de myrtes, à toutes sortes de choses n'intéressant que l'odorat, *violaria, et myrtus et omnis copia narium* », de vastes espaces qu'un maître intelligent sait employer d'une manière plus utile[1].

Quel plus grand agrément d'ailleurs eût-il pu prêter à sa propriété que celui qu'elle lui offrait ? Lire ses poètes favoris, se livrer à la composition de ses vers ou se reposer, soit à l'ombre des grands chênes de la colline, soit sur les bords du ruisseau dont il entendait courir les eaux, soit près de cette fraîche et limpide fontaine qui, jaillissant sous une yeuse ombreuse, lui rappelait, avec la fontaine de Bandusie[2], des souvenirs de son enfance et de son pays natal, n'était-ce pas un bonheur parfait, alors surtout qu'il savait que, dans cette vallée retirée, dont la beauté quelque peu sauvage n'avait rien de comparable aux attraits des sites fréquentés comme Baïes, Tibur et Préneste, personne ne viendrait jamais de Rome troubler sa tranquillité ?

Le calme, avec la parfaite conscience de son indépendance, voilà ce qu'il goûtait et ce qu'il prisait bien plus que tous les revenus annuels qu'il pouvait en tirer. Lorsque, l'été venu, chacun se sauvait de la grande ville pour échapper à une chaleur torride, ou que, l'hiver, la froide influence des neiges du mont Albain s'y faisait sentir[3], s'il ne craignait point de retrouver à la campagne quelques-unes

(1) *Carm.*, II, 15, v. 5 sq.
(2) Bandusie était dans le voisinage de Vénuse.
(3) *Epist.*, I, 7, v. 10.

des mille importunités de la vie mondaine, lui-même allait, comme les élégants et les riches, dans leurs séjours préférés, « dans le frais Préneste, sur le coteau de Tibur, près des eaux de Baïes » ;

. . . Seu mihi frigidum
Præneste, seu Tibur supinum,
Seu liquidæ placuere Baiæ [1];

mais pour peu qu'il éprouvât le besoin de s'isoler et de s'appartenir, c'était dans sa chère retraite de la Sabine, également bien abritée contre les intempéries de l'hiver et les ardeurs de la canicule [2], qu'il s'empressait de se réfugier. Il ne lui fallait pour s'y rendre à dos de mulet, sans se presser [3], que deux jours à peine en passant la nuit dans quelque auberge de Tibur [4]; et dès qu'il y arrivait, il se sentait si bien allégé de tout souci, de tout ennui, qu'il lui semblait « retrouver la vie et la pleine possession de lui-même » [5]. Plus il y venait, plus il s'y attachait ; et plus aussi s'accroissait sa reconnaissance pour Mécène qui avait, avec tant d'attention affectueuse, compris ses goûts et si généreusement assuré, par un don supérieur à ses besoins, le bonheur de toute sa vie.

VII

Mais cette reconnaissance ne le fit jamais s'abaisser devant l'homme puissant qui l'avait accueilli dans son intimité ; jamais il ne lui sacrifia sa dignité. Il lui fallut

(1) *Carm.*, III, 4, v. 22-24.

(2) *Epist.*, I, 16, v. 6-8. Cf. *Epist.*, I, 10, v. 15-17.

(3) Le trajet n'était que de 45 kil. environ.

(4) D'après un passage de Suétone (*Vit. Horat.*), on pourrait croire qu'Horace possédait une maison à Tibur, mais lui-même nous affirme le contraire, en disant dans la XVIIIe ode du livre II : « Satis beatus unicis Sabinis ».

(5) *Epist.*, I, 10, v. 8-9 : « Vivo et regno, simul ista reliqui, quæ vos ad cælum effertis... »

pour cela tout à la fois beaucoup d'habileté et de fermeté de caractère ; car rien ne crée de situation délicate et difficile comme l'amitié d'un grand, et quelque sympathie qu'il y eût entre eux, il ne manquait pas de points sur lesquels des froissements dangereux eussent pu se produire.

Songez d'abord que Mécène avait des prétentions à la poésie et composait des vers qui n'étaient pas ceux d'un poète admirable ; prenant plaisir à les lire à son entourage, il devait naturellement tenir surtout à l'approbation de ceux dont il appréciait le plus le talent poétique. Horace se voyait ainsi placé presque dans la fâcheuse alternative ou de blesser l'amour-propre de ce cher lecteur ou de s'infliger à lui-même la honte de louer devant des connaisseurs ce qu'il jugeait, en vérité, trés peu digne d'éloge. Il trouvait cependant le moyen de se tirer d'affaire en homme d'esprit ; car Mécène, qui d'ailleurs n'était pas affligé de toute la susceptibilité d'un écrivain de profession, ne lui témoigna jamais de mécontentement de sa sincérité, et d'autre part rien ne montre mieux la réserve qu'il savait garder à cet égard que le soin absolu qu'il a pris dans ses écrits, tout en lui accordant le titre de savant, *docte Mæcenas*[1], de n'y introduire aucune louange ayant spécialement trait à ses vers.

Il y avait aussi dans le code des habitudes luxueuses et mondaines auxquelles s'assujettissaient la plupart des riches qui fréquentaient chez Mécène bien des règles en désaccord avec les principes de mesure et de modération qui faisaient la base de la philosophie d'Horace. Ces modes avaient leurs ridicules contre lesquels il lui eût été impossible de ne pas exercer sa verve ; et dès qu'il se livrait à son inspiration, quelques-uns des sarcasmes dirigés contre tel ou tel personnage de cette société aristocratique rejaillissaient nécessairement plus ou moins sur Mécène lui-même. Lorsque, par exemple, dans ce temps où l'or-

(1) *Epist.*, I, 19, v. 1. — Il n'a loué que ses *Mémoires*. Cf. p. 132 du volume précédent.

ganisation d'un grand dîner était devenue une grosse affaire qui méritait les plus sérieuses méditations, il dépeignait, dans la quatrième et dans la huitième satire du deuxième livre, un Catius et un Nasidiénus Rufus, l'un, philosophe épicurien, expliquant gravement des préceptes culinaires mis au rang de ceux des plus grands sages de la Grèce, l'autre, aussi entiché de faste que d'art du même genre, inventant à l'usage de ses convives toutes sortes de sauces et de mets pour la plupart très peu réussis, il atteignait à coup sûr en quelque partie le maître de l'opulente maison de l'Esquilin qui, à sa table, ne négligeait pas de se montrer, comme Catius, un assez grand docteur en gastronomie, et qui, non moins que Nasidiénus, aux invitations duquel il se rendait, se flattait d'innovations dont la bonté, si nous en croyons Pline le Naturaliste[1], n'égalait pas l'originalité puisque aussitôt après lui on les abandonna. Pour lui faire accepter une telle critique des mœurs auxquelles lui-même participait, pour la lui rendre agréable et l'en faire rire volontiers, il devait, vous en conviendrez, non seulement user d'un doigté bien délicat dans le maniement de son instrument satirique, mais encore l'y préparer habilement dans ses entretiens en lui faisant entendre sans doute la différence qu'il établissait entre ceux contre qui se dirigeaient ses railleries, parce que leur emphase n'était que ridicule, et lui, dont la situation toute particulière expliquait, en son grand état de maison, son luxe de jouissance bien ordonnée et la recherche d'une réputation de bon goût en toutes choses.

De quelque manière qu'il l'exerçât, l'habileté, en tout cas, suffisait à elle seule pour lui faire surmonter ces diverses sortes de difficultés. Mais il pouvait en naître d'autres, plus graves, qu'il prévoyait et contre lesquelles il se mettait résolument en garde : il ne voulait pas que son amitié pût devenir la cause d'une sorte d'humilité ou de

(1) « Pullos mularum epulari Mæcenas instituit... post eum interiit auctoritas saporis. » *Hist. Nat.*, VIII, 43 ad fin.

servitude qui l'eût dégradé à ses propres yeux, et il se tenait constamment prêt à exercer sa fermeté pour renoncer sans hésitation à une fortune dont le bienfait aurait pris un poids singulièrement lourd du jour où il aurait fallu le payer de sa dignité et de son indépendance. Non pas qu'il redoutât que Mécène, de propos délibéré, le réduisît jamais à cette extrémité : la considération et l'affection dont il se voyait honoré par lui, la magnanimité et la délicatesse d'âme dont il le savait doué, lui commandaient de rejeter bien loin toute supposition semblable. Mais enfin il n'est point de liaison nouée si étroitement qui ne puisse, à quelque moment, se trouver tout à coup rompue par un différend imprévu ; il n'aurait pas consenti alors à commettre une bassesse en conservant la possession d'un bien provenant de cette amitié désormais perdue ; et c'est ce qu'il lui donnait à entendre, lorsque, dans une des odes qu'il lui adressa, il ne craignait pas de lui dire :

Fortuna, sævo læta negotio et
Ludum insolentem ludere pertinax,
Transmutat incertos honores,
Nunc mihi, nunc alii benigna.

Laudo manentem; si celeres quatit
Pennas, resigno quæ dedit, et mea
Virtute me involvo, probamque
Pauperiem sine dote quæro.
Carm., III, 29, v. 49-56.

La Fortune, que réjouissent son cruel office et les jeux insolents où elle se joue sans relâche, promène ses faveurs incertaines, clémente aujourd'hui pour moi et demain pour un autre. Si elle me reste fidèle, je l'en remercie; mais qu'elle agite ses ailes fugitives, je sais renoncer à ce qu'elle m'a donné, je m'enveloppe de ma vertu, et l'honneur dans la pauvreté sans dot, voilà dès lors tout ce que je veux.

Et puis, même sans différend amenant une rupture déclarée, il peut se faire que l'amitié qui, sans en avoir conscience, est parfois égoïste, émette des exigences qui, surtout chez un plus puissant que nous, prennent sous la

forme obligeante, un caractère tyrannique : telle était la principale crainte d'Horace, et il avait raison ; car nous voyons, par une de ses épîtres que, s'il s'était laissé aller à trop de complaisance, sa liberté aurait fini par être sérieusement menacée. Il était parti à la campagne au commencement d'août en disant qu'il n'y resterait que cinq jours et le mois entier venait de s'écouler sans qu'il donnât aucun signe de retour, lorsque Mécène, qui se passait de plus en plus difficilement de sa société, lui rappela sa promesse et l'invita très instamment à revenir auprès de lui. Y eut-il alors dans ces instances quelque parole amère ou quelque insinuation fâcheuse sur un manque de reconnaissance, ou bien, comme le suppose Walckenaer [1], apprit-il simplement, en recevant l'invitation pressante de Mécène, que les flatteurs et les parasites de celui-ci dans une conversation malveillante avaient tenu sur son compte des propos de ce genre, toujours est-il qu'il crut devoir établir à tous les yeux la situation qu'il entendait se réserver à jamais. Et de là l'épître septième du livre premier. Loin de s'excuser de n'être pas revenu tout de suite, il explique le désir qui lui est venu de passer d'abord l'automne dans la Sabine, puis l'hiver sur le bord de la mer, en compagnie de ses livres, pour ne rentrer à Rome qu'avec les zéphyrs et la première hirondelle « *cum zephyris et hirundine prima* » ; le terme qu'il fixe à son absence est d'autant plus éloigné qu'il veut affirmer davantage le droit qu'on semble lui avoir contesté, et, tout en présentant à Mécène l'expression nouvelle de sa vive reconnaissance du bienfait qu'il a reçu, il lui déclare que, son affection ne dépendant nullement de ce don, il préfère le lui rendre s'il doit y voir le prix de son indépendance. Tout cela, dit avec beaucoup de grâce et d'esprit, est entremêlé de fables ingénieuses et admirablement présentées ; mais, quelque ménagement que ces contes y apportent, la moralité qui en ressort sert chaque fois à confirmer sa franche déclaration en termes aussi

(1) *Hist. de la vie et des poés. d'Hor.*, Liv. IX, § 12.

précis qu'énergiques. Raconte-t-il en cinq vers l'apologue du renard et de la belette :

Forte per angustam tenuis vulpecula rimam
Repserat in cumeram frumenti, pastaque rursus
Ire foras pleno tendebat corpore frustra.
Cui mustela procul : « Si vis, ait, effugere istinc,
Macra cavum repetes arctum, quem macra subisti. »

v. 29-33.

Un renard tout fluet s'était glissé, par un trou très étroit, dans un tonneau de blé, et, après s'y être engraissé, faisait de vains efforts pour en sortir. Une belette, qui était tout près, lui dit : « Veux-tu te sauver de là? maigre tu es entré par le trou, maigre tu en sortiras ».

il ajoute aussitôt :

Hac ego si compellor imagine, cuncta resigno :
Nec somnum plebis laudo, satur altilium, nec
Otia divitiis Arabum liberrima muto.

v. 34-36.

Si l'on veut m'appliquer cet apologue, je suis prêt à tout rendre : je ne suis pas de ceux qui veulent le sommeil du pauvre après s'être rassasiés de bonne chère, et je n'échangerais pas contre les trésors de l'Arabie mes loisirs et ma liberté.

Dit-il ensuite l'histoire plus longue de l'honnête crieur public Vultéius Ménas, qui, après avoir reçu un don d'argent du grand orateur Philippe, se trouve en proie à tant de soucis qu'il vient le rendre à son bienfaiteur pour retourner à sa première vie, il en tire cette conclusion :

Qui semel aspexit quantum dimissa petitis
Præstent, mature redeat, repetatque relicta.

v. 96-97.

Une fois qu'on a reconnu combien ce qu'on a dédaigné l'emporte sur ce qu'on a désiré, il faut revenir au plus vite sur ce qui a été fait et reprendre ce qu'on a laissé.

Mécène se tint pour averti et laissa désormais à son cher poète toute la liberté dont il éprouvait le besoin. La loyale

protestation de l'un et la noble condescendance de l'autre à l'écouter font également honneur à tous les deux.

S'il était nécessaire de chercher dans les écrits d'Horace d'autres preuves de l'honnêteté avec laquelle il observait l'art si difficile de pratiquer l'amitié d'un grand personnage, on les trouverait encore dans plusieurs compositions qu'il a consacrées précisément sur ce sujet à l'exposition des préceptes suivis par lui-même. Les épîtres I, 17 et 18, adressées à des amis qu'il conseille, en sont pleins. On y voit la discrétion et le désintéressement qu'il apportait en ses illustres relations, son attention continue à ne les exploiter dans aucun intérêt ni de vanité ni de cupidité, la différence surtout qu'il établissait entre le rôle de l'amitié et celui de la flatterie, le soin enfin qu'il prenait d'éviter un autre excès non moins condamnable que la basse courtisanerie, lequel consiste, sous le prétexte d'amour de l'indépendance, à se targuer d'une grossière rudesse qui n'est que la parodie de ce généreux sentiment. « Tu craindras, dit-il, de te montrer en flatteur après t'être donné pour ami. Autant, par son air et ses sentiments, une femme honnête ressemble peu à une courtisane, autant le véritable ami diffère du perfide flatteur. Il y a un vice tout contraire et sinon plus grave peut-être, c'est une rudesse sauvage, choquante, insupportable, qui se fait un mérite de cheveux coupés ras et de dents noires, prétendant au nom de franche liberté et de vertu véritable. La vertu, c'est le milieu entre deux excès dont elle se tient également éloignée. »

Metues. . . . . . .
Scurrantis speciem præbere, professus amicum.
Ut matrona meretrici dispar erit atque
Discolor, infido scurræ distabit amicus.
Est huic diversum vitio vitium prope majus,
Asperitas agrestis et inconcinna gravisque,
Quæ se commendat tonsa cute, dentibus atris,
Dum vult libertas dici mera, veraque virtus.
Virtus est medium vitiorum et utrimque reductum.

Epist., I, 18, v. 1-9.

La nature réelle des rapports qui lièrent Horace à Mécène nous est donc attestée de toutes les manières possibles et nous ne pouvons que nous étonner du manque d'examen ou d'équité qu'on a si souvent témoigné en n'y voyant ou en ne voulant y voir que ceux d'un riche protecteur des lettres et d'un poète besogneux.

VIII

La même injustice devait à plus forte raison se produire à propos des relations plus hautes encore qu'il eut à entretenir avec le chef de l'État lui-même et sur lesquelles, malgré ce que nous en avons dit déjà dans le premier chapitre du volume précédent, il est nécessaire de revenir ici.

La présentation vraisemblablement fut faite par Mécène peu de temps après l'introduction définitive du poète dans sa maison, c'est-à-dire vers l'époque du voyage à Brindes; Octave venant parfois se mêler à la société littéraire qui se réunissait chez lui, il était naturel, inévitable même qu'il la fît. Qu'Horace l'ait sollicitée, nous devons en douter: nous venons de voir avec quelle discrétion il s'était tenu silencieusement à l'écart durant neuf mois entiers après son premier entretien avec Mécène; comment supposer qu'il soit sorti de sa réserve ordinaire lorsqu'il s'agissait de l'empereur? Il eût été disgracieux d'autre part de se soustraire à cette présentation qui devenait un devoir de société, et du moment que celui qu'il avait combattu à Philippes et dont il avait naguère raillé, quant à leurs travers, quelques-uns des amis, semblait manifester le désir de le connaître, comment eût-il répondu par un refus grossier à une proposition qui n'avait rien que d'honorable pour lui? Il avait eu tout le temps, depuis l'af-

faire de Philippes, de bien établir sa situation : on savait que, tout en restant fidèle à ses amis les plus anciens, il avait perdu ses dernières illusions au sujet du triomphe désormais impossible d'un parti brisé, que l'amour de la patrie lui inspirait la haine des guerres civiles et qu'il n'avait plus rien tant à cœur que l'établissement solide d'une paix universelle. On savait aussi dans son entourage la modestie de ses goûts, son intention bien arrêtée de ne rechercher jamais aucun honneur, aucune charge de l'État. Étranger aux intrigues politiques et n'ayant rien à solliciter, quel reproche pouvait-il craindre d'encourir en saluant l'homme puissant, ami des lettres, auquel il était présenté ?

Il n'en résulta pas d'ailleurs immédiatement des relations suivies entre eux. Sans marquer aucun empressement, Horace continua d'écrire et pendant plusieurs années ne fit pas plus d'allusion aux événements politiques qu'il n'en avait fait auparavant. De même que, dans le premier livre des satires, il s'était gardé, lors du récit du voyage à Brindes, de dire le moindre mot du sujet de l'ambassade qui motivait le départ de Mécène, il prenait soin, dans le deuxième livre, en parlant de ses conversations intimes avec celui-ci, de bien spécifier que les affaires de l'État n'y étaient pour rien [1] ; il tenait à faire bien voir qu'il n'en savait pas plus que le premier venu sur tout ce qui inquiétait l'opinion. Dans les moments de crise, lorsque la population paisible appréhendait, avec quelque rupture des traités conclus entre les triumvirs, le retour des guerres et des calamités publiques, il lui arrivait d'élever la voix pour répéter les gémissements qu'il entendait, mais ses plaintes, sans imprécation spéciale nommément dirigée contre un ennemi d'Octave, n'exprimaient que l'horreur des luttes fratricides au milieu desquelles Rome semblait s'immoler de sa propre main [2].

(1) *Sat.*, II, 6, v. 51-58.
(2) *Épod.*, VII.

Cependant Octave peu à peu s'était transformé. Après avoir renoncé aux cruautés sanglantes qui avaient déshonoré les débuts de sa carrière, il avait pris, à mesure que sa puissance s'était accrue, le caractère d'un grand homme d'État n'ayant en vue que le bien public. J'ai montré précédemment[1] l'activité et l'habileté prodigieuses qu'il déploya pour flatter en tout point les sentiments patriotiques des Romains, pour s'imposer à eux sans blesser en rien leur susceptibilité et tout en conservant l'apparence des viriles institutions de la république; j'ai dit comment, après la défaite de Sextus Pompée et de Lépide, lorsque la question se posa entre lui et Antoine, dont les usurpations de pouvoir, le faste royal et la vie scandaleuse avec Cléopâtre étaient devenus des sujets d'indignation générale, Rome et l'Italie tout entière, dont il avait assuré la sécurité par une administration vigilante, firent des vœux pour son triomphe définitif; j'ai expliqué enfin la vivacité de l'enthousiasme que produisirent et cette victoire et la conduite qu'il tint après l'avoir remportée.

A cet élan presque universel d'allégresse et de gratitude patriotique Horace céda comme les autres. Depuis six années entières qu'il lui avait été présenté, jamais il ne lui avait adressé un mot élogieux dans ses écrits; mais ses idées peu à peu s'étaient modifiées tant par un effet naturel de son commerce continu avec Mécène que par suite de ses réflexions intimes sur la longue tristesse des dissensions civiles et sur le bien universel qu'annonçait vouloir accomplir un homme dont semblait devoir dépendre la destinée du monde. Le cri de joie qu'il poussa après la bataille d'Actium fut celui de la patrie délivrée de ses maux; et rien, absolument rien ne nous autorise à douter de la sincérité qu'il y mit.

Au moment où Mécène s'était apprêté à partir avec Octave et Agrippa pour cette fameuse lutte contre Antoine, il lui avait adressé quelques vers[2] où respirait la plus

(1) Premier chapitre du volume précédent.

(2) La pièce qui est classée la première du livre des *Épodes*.

tendre affection et où il lui rappelait l'offre de l'accompagner; c'était, disait-il, pour veiller de près sur sa vie et pour éprouver auprès de lui un peu moins de cette crainte que redouble toujours l'absence; mais dire le regret de ne pas le suivre, n'était-ce pas signifier suffisamment tous ses vœux pour le succès de l'expédition ? Aussi, à la première nouvelle de la victoire, lui envoie-t-il, en une pièce de vers chaleureuse[1], l'expression de tout le bonheur qu'il en éprouve. Il aspire à le revoir au plus tôt dans son palais de l'Esquilin afin de célébrer avec lui, la coupe en main, le triomphe de César Octave, et comme pour s'affirmer à lui-même que toutes les guerres sont finies, il rappelle la victoire remportée précédemment en Sicile : il s'attache à faire ressortir le rôle vraiment national qu'a rempli le vainqueur au milieu de ces luttes odieuses où des esclaves étaient armés contre Rome, où une reine Égyptienne traînait à sa suite des légions. Peu après, la nouvelle arrive qu'Octave est maître d'Alexandrie et de l'Égypte, qu'Antoine et Cléopâtre se sont donné la mort, faisant disparaître avec eux les derniers éléments de discorde civile. Alors ce n'est plus un poème adressé particulièrement à Mécène qu'il compose. Sa joie est complète. Il invite tous ses amis à fêter avec lui le grand événement qui assure la fin des calamités publiques : « C'est maintenant, s'écrie-t-il, qu'il faut se réjouir, qu'il faut retirer le cécube du cellier des aïeux ! » Et dans une ode pleine de chaleur et de poésie[2], où il a la délicatesse de ne pas outrager l'infortune d'Antoine, où il feint même d'oublier qu'il y a eu des Romains parmi les vaincus, il chante la défaite de la reine ennemie de Rome, qui, par une mort plus noble que sa vie, sut se dérober à la honte d'être traînée en triomphe.

Dès lors, la communauté d'idées existe; Horace est convaincu qu'il travaille au bonheur et à la gloire de son pays en coopérant à l'œuvre d'Octave; ses relations avec

(1) *Epod.*, IX.
(2) *Carm.*, I, 37. Cette ode est de l'an 30 et l'épode IX de l'an 31

lui deviennent très suivies, et chaque fois qu'une occasion se présente, il n'hésite pas à produire quelque composition nouvelle qui réponde à ses vues : il ne le fait pas seulement pour lui être agréable, il a le sentiment réel de l'utilité politique de ce qu'il écrit en ces circonstances et c'est, avec l'intérêt du chef de l'État, l'intérêt de la nation elle-même qu'il a la prétention de servir. Comme la forme lyrique se prête mieux que toute autre à l'éloge, il y a recours : s'agit-il des triomphes, des honneurs divins, du nom d'Auguste décernés par le Sénat ; des expéditions projetées contre les Bretons et les Arabes ; de la guerre faite aux Cantabres ; de la prétendue soumission des Bretons et des Parthes ; des lois ayant trait à la réforme des mœurs ; de la rénovation des temples et de la religion ; de la célébration des jeux séculaires ; des victoires remportées au nom de l'empereur sur les peuples de la Vindélicie et de la Rhétie par Tibère et par Drusus ; de son retour à Rome après ses longs voyages en Espagne et en Gaule ; c'est l'ode qui est employée. Peut-être nous semble-t-il parfois s'y trouver quelque exagération ; mais le ton naturel à ce genre de poésie, l'enthousiasme public dont le poète n'était, en somme, que l'interprète, l'idée que les Romains attachaient à la divinisation de certains hommes dont l'apothéose n'avait rien de contraire à leur religion, le fait même de l'introduction du culte de César et du culte du Génie d'Auguste dans leurs pratiques religieuses, expliquent suffisamment ceux des passages en très petit nombre qui, considérés à notre point de vue moderne, paraîtraient immodérés. Si l'on examine l'ensemble avec attention, on est frappé, au contraire, de la sagesse apportée dans cette louange, du petit nombre de pièces qui lui sont consacrées — une en moyenne par an —, du choix des graves sujets qui la motivent et qui font qu'elle ne porte jamais à faux.

Dans ses autres compositions, celles qu'il appelait ses *Sermones*, la réserve d'Horace est bien plus remarquable encore : c'est à peine si l'éloge y apparaît de loin en loin d'une manière indirecte et il touchait à la fin de sa vie qu'il

n'avait encore dédié aucune de ses épîtres à Auguste. Cette parcimonie d'une part et, de l'autre, cette abstention qui n'aurait pas été loin de ressembler à un manque d'égards, si on ne l'avait pas mise sur le compte d'une respectueuse retenue, finirent même par agacer le prince ; il se demandait si la postérité n'y verrait point de la part d'Horace une hésitation à parler dans la langue épistolaire, où tout ce qu'on avance est pris à la lettre, de la même manière que dans le langage lyrique où l'écrivain peut être sensé ne s'exprimer qu'en poète. Il lui notifia nettement le désir de se voir adresser un poème de sa *muse pédestre* : « Sache, lui écrivit-il, que je suis fâché contre toi de ce que, dans ces sortes d'écrits, ce n'est pas avec moi que tu t'entretiens de préférence. Crains-tu donc de te faire tort auprès de la postérité en laissant paraître que tu es mon ami ? »

Irasci me tibi scito quod non in plerisque ejusmodi scriptis mecum potissimum loquaris. An vereris ne apud posteros tibi infame sit quod videaris familiaris nobis esse? [1]

A une invitation aussi catégorique il n'était point possible sans grossièreté d'opposer un refus. Horace y répondit par l'envoi de la plus longue de ses épîtres et vous pouvez voir avec quelle délicatesse et quel art il en disposa le sujet. Comme toute matière satirique ayant rapport aux mœurs et à la philosophie présentait des inconvénients à cause des traits trop plaisants ou trop mordants dont il y faut faire usage, il se tourna du côté de la critique littéraire dont Auguste prenait plaisir à s'entretenir. La querelle des anciens et des modernes qui divisait alors le monde des lettrés et dont nous aurons à nous occuper plus loin dans l'analyse de ses œuvres, la question de l'art théâtral qu'il avait approfondi et dont il devait bientôt exposer les règles dans son *Épître aux Pisons*, lui parurent dignes d'attirer par leur importance l'attention de celui qui

(1) Suét., *Vit. Horatii.*

se faisait le protecteur des lettres et qui se sentait plus que personne intéressé à la gloire poétique du siècle. Il fallait en même temps de toute nécessité faire son éloge et s'excuser de ne pas lui avoir écrit plus tôt. Il commence donc par lui dire combien les grands travaux dont il le voit occupé lui inspirent la crainte de commettre une importunité en les interrompant, et il le félicite de ce qu'ils lui valent, de son vivant, une reconnaissance qui se témoigne par un culte que n'ont jamais obtenu qu'après leur mort les héros divinisés par l'antiquité. Ce rapprochement élogieux, présenté en quelques mots et qui n'a rien d'exagéré, puisqu'il ne fait que constater exactement ce qui se passe, lui sert immédiatement et très adroitement de transition pour entrer en matière, le mérite ne l'emportant pas en toute chose sur l'envie et le public contemporain préférant aux poètes vivants les poètes anciens, non pas parce que ceux-ci sont meilleurs, mais parce que depuis longtemps ils ne sont plus. Il développe alors toute sa thèse, et ce n'est qu'en finissant qu'il revient à Auguste : il le loue d'avoir su protéger d'illustres poètes comme Varius et Virgile, vrais prêtres du temple élevé par ses soins à Apollon ; mais il le prie de l'excuser s'il ne chante pas sa gloire comme eux ; le manque de talent seul est la cause du silence qu'il garde. « Je la chanterais, lui dit-il, si mes forces répondaient à mes vœux ; mais un humble poème ne serait pas en rapport avec ta majesté et j'ai la pudeur de ne pas entreprendre ce que ma faiblesse m'interdit. »

Si, quantum cuperem, possem quoque; sed neque parvum
Carmen majestas recipit tua, nec meus audet
Rem tentare pudor, quam vires ferre recusent.
Epist., I, 1, v. 257-259.

Pour se tirer avec un tel bonheur d'une position aussi difficile, n'avait-il pas eu besoin de toute la finesse et de toute la souplesse d'un esprit pour qui n'a point de secret la science des plus délicates convenances ?

Cette science était nécessaire à tout moment dans les relations avec Auguste; car ce prince apportait à accaparer ceux des poètes dont il appréciait la valeur un zèle que servaient tous les moyens possibles de séduction. Il avait non seulement, avec le prestige et l'autorité de la toute-puissance, la disposition de richesses dont sa main faisait volontiers un emploi généreux, mais aussi l'affabilité gracieuse, les manières engageantes d'un véritable charmeur. Aurait-il exercé parfois sa libéralité envers Horace, comme Suétone le prétend[1], la chose en elle-même ne serait pas surprenante et nous n'aurions pas à nous étonner, par exemple, qu'après la composition du *Carmen seculare* que le poète s'était chargé d'écrire pour la célébration des jeux séculaires, il l'eût récompensé princièrement de l'ode chantée par les chœurs de cette grande cérémonie officielle; mais Horace, qui s'est plu si souvent à remercier Mécène du don de la Sabine, n'a rappelé nulle part la générosité de l'empereur; nous voyons même qu'il lui arrivait de ridiculiser auprès de lui les poètes écrivant dans un but intéressé[2]; et nous savons d'ailleurs combien de fois il s'est déclaré satisfait de sa modeste aisance, en refusant de Mécène tout don supplémentaire dont il n'avait que faire : « Pourquoi, répétait-il, voudrais-je des trésors ? Pour les enfouir dans la terre comme un avare Chrémès? Ou les dissiper à la manière des jeunes débauchés[3] ? » L'or d'Auguste n'avait donc rien qui pût le séduire, et comme il n'aspirait non plus à aucune magistrature de l'État, ce n'était pas du côté de ces diverses récompenses, si attrayantes pour d'autres, qu'il avait à se prémunir de quelque danger. La menace pour lui venait de cette intimité même à laquelle l'attirait la courtoisie gracieuse et caressante d'Auguste qui, dans la conversation, lui donnait de ces noms affectueux qu'invente la plus étroite amitié, et

(1) « Unaque et altera liberalitate locupletavit. » *Vit. Horat.*
(2) *Epist.*, II., 1, v. 26-28.
(3) *Épod.*, I. v. 32-34.

qui, en lui écrivant, sans se préoccuper de la distance des rangs, prenait à son égard le ton de la cajolerie et de la plaisanterie la plus familière. Suétone nous a conservé une lettre écrite ainsi en réponse à l'envoi d'un de ses manuscrits, lettre dans laquelle Auguste se plaignait d'une manière flatteuse de la brièveté de son ouvrage tout en le plaisantant, comme il n'est permis de le faire qu'entre intimes[1], sur sa taille et sur l'embonpoint qu'il avait pris avec l'âge :

« Pertulit ad me Dionysius libellum tuum, quem ego, ne accusem brevitatem, quantuluscumque est, boni consulo. Vereri autem mihi videris, ne majores libelli tui sint, quam ipse es : sed, si tibi statura deest, corpusculum non deest. Itaque licebit in sextariolo[2] scribas, quum circuitus voluminis tui sit ὀγκωδέστατος, sicut est ventriculi tui. »

« Dionysius m'a apporté ton petit volume : et, sans vouloir lui reprocher sa brièveté, tel qu'il est, je le trouve bien. Tu me parais craindre cependant que tes livres ne soient plus grands que tu n'es toi-même ; mais si la taille te manque, une certaine ampleur ne te manque pas ; tu pourrais donc écrire même sur un setier, pourvu que tes livres, taillés sur cette mesure, prissent en grosseur le développement qu'a pris ton ventre. »

Dans ce commerce, où d'ailleurs il devait être très malaisé de mêler au respect pour le maître de l'empire la dose exacte de familiarité permise, Horace courait le danger ou de déplaire en ne répondant pas suffisamment aux appels d'amitié qui lui étaient si constamment adressés ou de perdre son indépendance en y répondant trop.

Le moment vint où il dut choisir entre les deux partis.

(1) Nous avons déjà remarqué plusieurs fois et tout particulièrement à propos des règles que Cicéron donnait de la plaisanterie combien les Romains trouvaient de grâce dans un enjouement où nous serions souvent tentés de voir un certain manque de goût.

(2) Les Romains roulaient leurs manuscrits autour d'un cylindre ; en disant à Horace qu'il pourrait rouler les siens autour d'un *sextariolus*, qui était une mesure de peu de hauteur, c'était lui dire qu'il pourrait se servir d'un cylindre très petit.

Auguste, entraîné par le désir de l'avoir tout à fait, voulut faire de lui son commensal de tous les jours en l'attachant à sa personne en qualité de secrétaire, et il chargea Mécène de lui en faire la proposition. « Jusqu'ici, écrivait-il à Mécène, je suffisais à ma correspondance avec mes amis; mais, maintenant que je suis accablé d'affaires et infirme, je voudrais t'enlever notre Horace; qu'il échange ta table digne des dieux contre une table simplement royale et vienne m'aider à écrire mes lettres. »

Ante, ipse scribendis epistolis amicorum sufficiebam : nunc occupatissimus, et infirmus, Horatium nostrum a te cupio abducere. Veniet ergo ab ista parasita[1] mensa ad hanc regiam, et nos in scribendis epistolis juvabit.

Mais Horace n'hésita pas. Et cette faveur insigne, cette place si précieuse que tous lui eussent enviée, il la refusa. Il ne laissa pas évidemment de revêtir sa réponse négative d'un prétexte capable d'amoindrir quelque peu le froissement qu'elle pouvait produire : il argua de la délicatesse de sa santé et du besoin de repos qu'il éprouvait; le rejet n'en fut pas moins catégorique.

Auguste, bien que trompé dans son espoir, ne l'en estima sans doute que davantage. Loin de lui en vouloir, il ne cessa de lui témoigner le même empressement amical, et quelques passages que nous possédons des lettres qu'il eut l'occasion de lui adresser dans la suite en sont la preuve. L'une disait :

Sume tibi aliquid juris apud me, tanquam si convictor mihi fueris : recte enim, et non temere feceris; quoniam id usus mihi tecum esse volui, si per valetudinem tuam fieri potuisset.

(1) Auguste qui, surtout en cette occasion, ne peut avoir la moindre intention de blesser Horace, prend ce mot dans le sens noble que les Grecs lui donnaient primitivement (Cf. 1re partie, t. I, p. 441); sans cela la phrase deviendrait grossière et incompréhensible. Voir la longue explication que Walckenaer donne à ce sujet, 2me éd., t. II, pp. 251-255.

Fais-toi fort de droits sur moi, comme si tu étais devenu mon commensal : ce sera fort bien et à juste titre, puisque j'aurais voulu que cette vie commune existât entre nous, si ta santé l'eût permis.

Et une autre, plus explicite encore :

Tui qualem habeam memoriam, poteris ex Septimio quoque nostro audire; nam incidit, ut illo coram fieret a me tui mentio. Neque si tu superbus amicitiam nostram sprevisti, ideo nos quoque ἀνθυπερφρονοῦμεν.

Notre cher Septimius, lui aussi, pourra te dire combien peu je t'oublie; car l'occasion s'est offerte à moi de m'exprimer devant lui sur ton compte. Si ta fierté t'a fait dédaigner mon amitié, je ne te rends pas dédain pour dédain.

Une résistance si ferme aux désirs d'un prince tout-puissant, une telle persistance dans l'éloignement des honneurs et des richesses, les témoignages si nobles du prince lui-même en disent plus, n'est-ce pas, sur la dignité de l'écrivain et sur sa volonté inébranlable de rester maître de lui que tout ce qu'on serait tenté d'ajouter. Voilà cependant l'homme que Voltaire n'a pas craint d'accuser d'adulation et d'appeler, pour rimer à Octave, *adroit esclave*, lui qui encensait, comme vous savez, tous les puissants, Frédéric et Catherine, le duc de Richelieu et madame de Pompadour; voilà l'écrivain que, vers le milieu du dernier siècle, alors qu'on cherchait dans l'histoire et la littérature romaines n'importe quelle arme pour combattre à coups d'allusions le gouvernement absolu, des érudits comme Beulé[1] n'hésitaient pas à juger indigne de rester entre les mains de la jeunesse, incapable de lui donner d'autres leçons que celles de l'amollissement et de la servilité. Comme si Horace, en célébrant la fin des guerres civiles, en applaudissant aux vues patriotiques que manifestait

(1) *Auguste, sa famille et ses amis*, ch. VII.

celui qui venait de rétablir la paix, avait jamais renié le passé de Rome et la gloire des illustres défenseurs de la liberté; comme si, au milieu de ses plus agréables loisirs, il n'avait pas trouvé moyen de défendre toujours son indépendance et l'honneur de sa plume avec un courage désintéressé que pourraient envier bien des prétendus stoïciens de nos jours; et comme si, pour me servir des expressions de M. Boissier[1], « la jeunesse n'avait plus besoin qu'on lui apprenne le moyen de se tirer d'affaire dans les positions délicates, de vivre avec de plus grands que soi sans s'abaisser, de faire accepter sa liberté à tout le monde sans blesser la dignité de personne, de saisir enfin, entre la rudesse qui se perd et la complaisance qui se déshonore, ce degré d'honnêteté étroite dont personne ne peut se passer dans la vie ».

IX

Par l'intimité de Mécène et l'affection d'Auguste, Horace se trouva rapproché des plus hauts personnages de Rome; son talent, son heureux caractère, ses qualités aimables et la sûreté de son commerce lui firent, à mesure qu'il avançait en âge, des amis de plus en plus nombreux, si nombreux même que la liste en serait fastidieuse, s'il nous fallait la dresser complète en détaillant la situation de chacun.

Tous, il est vrai, par ce que nous savons de leur vie, ne nous paraissent pas également dignes de l'honneur qu'il leur a fait de leur parler dans ses vers. Lorsque nous l'entendons, par exemple, décerner des louanges magnifiques au consul Lollius[2], lorsque nous le voyons adresser des

(1) *Nouv. prom. arch.*; éd. de 1899, p. 47.
(2) *Carm.*, IV, 9.

odes à Dellius [1], à Munatius Plancus [2], à Licinius Muréna [3], nous ne pouvons oublier que Lollius périt en misérable, obligé de se donner la mort de sa propre main pour échapper au juste châtiment de prévarications infâmes; que Dellius et Munatius Plancus méritèrent, par leur docilité à suivre les vicissitudes des révolutions, l'un le surnom de *desultor bellorum civilium* (le voltigeur des guerres civiles), l'autre celui de *morbo proditor* (le traître par tempérament); que Licinius Muréna était la légèreté même. Mais nous nous rappelons aussi que Lollius simulait dans la perfection les vertus d'un honnête guerrier [4], qu'Auguste ainsi que tout le monde s'y laissa prendre, et que ce fut seulement après la mort d'Horace qu'un acte de cupidité commis en Orient dévoila l'indignité de ce général traître aux plus sacrés de ses devoirs; le poète, qui n'avait pas les mêmes moyens d'information que le prince, est bien excusable de s'être laissé tromper comme lui. En ce qui concerne Dellius et Munatius Plancus, l'un était son ancien compagnon d'armes dans l'armée de Brutus et l'autre un voisin de campagne on ne peut plus agréable; dans ses deux odes, d'ailleurs, il ne leur décerne aucun éloge, il a compati simplement aux ennuis qu'ils subissaient dans le moment où il leur écrivait. Et pour ce qui est de Muréna, sa qualité de beau-père de Mécène, chez qui il le rencontrait continuellement, n'explique-t-elle pas suffisamment l'impossibilité où il a dû se trouver de lui refuser une de ses petites pièces dont se disputaient l'honneur tous ceux qui le connaissaient? Remarquez qu'elle non plus ne renferme aucune parole élogieuse : on n'y lit que de sages avis qui dénotent comme un pressentiment des projets téméraires et de la catastrophe finale auxquels le caractère de ce futur conspirateur devait un jour l'entraîner.

(1) *Carm.*, II, 3.
(2) *Carm.*, I, 7.
(3) *Carm.*, II, 10.
(4) C'est de lui que Velléius Paterculus a dit : « inter summam vitiorum dissimulationem vitiosissimus. » II, 97.

Sans trop nous étonner de rencontrer ces quelques noms parmi ceux des amis d'Horace, sachons-lui gré plutôt du choix qu'il a su généralement très bien établir au milieu d'une société qu'avaient corrompue de toutes les manières l'amour du lucre et les désordres d'une longue série de guerres civiles. Dans ce choix même, quelque grande que fût sa bienveillance envers tous, il ne laissait pas que de discerner habilement ceux qui méritaient des conseils plutôt que des louanges, et, jusque dans la distribution de celles-ci, nous ne nous apercevrons guère, par l'analyse consciencieuse, qui va suivre, de ses œuvres, qu'il ait fait aux uns et aux autres des parts contraires à tout esprit d'équité. Nous l'y verrons mêler avec une exacte mesure à l'expression plus ou moins accentuée de son amitié, tantôt la déférence due à l'illustration de personnages tels que Pollion[1] et Agrippa[2], tantôt, comme avec Titius Septimius[3] et Pompéius Varus[4], le libre abandon que permet l'ancienneté de relations nouées dès la jeunesse; nous l'y entendrons exposer ses leçons de conduite, de philosophie et de littérature, soit, ainsi qu'il le fait en s'adressant à Torquatus[5], sur le ton d'un entretien d'hommes du monde qui s'aiment et s'attribuent mutuellement une égale valeur, soit, quand il parle à des jeunes gens sur qui il a reporté une partie des sentiments éprouvés pour leurs pères, comme aux fils de Pison[6], de Lollius[7] et de Scæva[8], avec non moins d'autorité que d'affection toute paternelle. Ces diverses distinctions se remarqueront d'elles-mêmes au cours des chapitres suivants. Qu'il nous suffise ici de signaler le grand nombre d'amis qu'il eut, et notons, en passant, ceux

(1) *Carm.*, II, 1.
(2) *Carm.*, I, 6.
(3) *Carm.*, II, 6.
(4) *Carm.*, II, 7.
(5) *Epist.*, I, 5; *Carm.*, IV, 7.
(6) *Epist. ad Pison.*
(7) *Epist.*, I, 2; 18.
(8) *Epist.*, I, 17.

dont il recherchait le plus, en même temps que leur amitié, l'estime de ses œuvres : il nous en donne lui même la courte énumération dans le passage d'une satire où il explique comment, si l'on veut écrire des choses qui soient dignes d'être lues, on doit, sans s'inquiéter de l'admiration de la foule, travailler en vue d'une élite de juges :

> Plotius et Varius, Mæcenas Virgiliusque,
> Valgius, et probet hæc Octavius optimus, atque
> Fuscus, et hæc utinam Viscorum laudet uterque!
> Ambitione relegata, te dicere possum,
> Pollio, te, Messala, tuo cum fratre; simulque
> Vos, Bibule et Servi; simul his te, candide Furni;
> Complures alios, doctos ego quos et amicos
> Prudens prætereo, quibus hæc, sint qualiacumque,
> Arridere velim, doliturus, si placeant spe
> Deterius nostra.
>
> *Sat.*, I, 10, v. 89-98 (81-90).

Que Plotius, Varius, Mécène, Virgile, Valgius, l'excellent Octavius et Fuscus estiment mes écrits; que les deux Viscus les approuvent aussi : Tel est mon vœu! Sans flatterie, je puis te nommer également, Pollion, et toi, Messala, ainsi que ton frère; et vous, Bibulus, Servius, sincère Furnius; sans parler de plusieurs autres encore, hommes savants et de mes amis, à qui je voudrais plaire et dont le jugement m'affligerait, s'il ne répondait pas à mon espoir.

Au milieu de tant d'amis qu'il ne rencontrait pas seulement à Rome, mais aussi dans ses voyages à Tibur, à Préneste, à Baïes, sa vie se passait sans incident fâcheux, agrémentée de plaisirs faciles, de festins moins modestes assurément chez eux que chez lui, mais où les charmes d'une conversation animée sur toutes sortes de sujets capables d'intéresser un homme d'esprit n'étaient pas moins grands que ceux du Falerne, du vieux Massique et des vins généreux dont il aimait à célébrer les vertus sans pourtant s'y livrer avec excès. L'agrément qu'il prenait à ces réunions fréquentes devait être vif si l'on en juge par celui qu'y procurait aux autres cette spirituelle gaieté dont

il était doué et qui faisait au plus haut point les délices d'Auguste[1]. Et quand le besoin du repos et de la solitude le prenait, lorsqu'il allait pour un temps s'enfermer dans la retraite de la Sabine, même au milieu de ses livres et de ses études, c'était encore vers cette société de gens aimables que se portait sa pensée; dans le travail de réforme morale qu'il exerçait alors sur lui-même, il n'aspirait à rien tant qu'à se rendre capable de mieux se comporter avec eux pour être mieux vu d'eux tous[2]; il étendait aussi, pour ainsi dire, jusque sur eux son examen de conscience et, non content du profit personnel qu'il avait tiré de ses réflexions, il cherchait à le leur faire partager; il leur enseignait, dans les écrits qu'il leur adressait, avec ses confidences et ses aveux constants sur lui-même, les moyens qui lui réussissaient de se tirer des difficultés, des ennuis ou des maux de la vie. En un mot, qu'il fût loin ou près d'eux, jamais il ne séparait son âme de la leur[3], et l'on peut affirmer, je crois, que la délicatesse qu'il apportait dans le sentiment de l'amitié, en l'exonérant du reproche d'égoïsme qu'aurait pu lui attirer la recherche constante du bonheur, n'a pas peu contribué à lui assurer ce bonheur même jusqu'à la fin de ses jours.

Son existence, en effet, fut jusqu'au bout aussi heureuse qu'il l'avait souhaité. Moins délicat et moins fidèle en amour qu'en amitié, il n'avait pu, à la vérité, trouver dans cet autre sentiment la douce et durable félicité qu'y goûtent parfois deux cœurs unis pour toute la vie; resté célibataire, il avait gratifié bien des beautés des tendresses de son cœur et du lyrisme de sa muse, allant d'Inachia à Néæra, de Lydie à Chloé, de Galatée à Phryné, chantant la sauvagerie de Lydé[4], l'art musical de Tyndaris[5], le teint de

(1) Auguste l'appelait *homuncio lepidissimus*. Cf. Suét., *Vit. Horat.*
(2) *Sat.*, I, 4, v. 135-136.
(3) « *Animæ dimidium meæ — meæ partem animæ* », disait-il à Virgile et à Mécène. *Carm.*, I, 3, v. 8 et *Carm.*, II, 17, v. 5.
(4) *Carm.*, III, 11.
(5) *Carm.*, I, 17.

Glycère [1], « l'épaule blanche comme la lune » de Lalagé [2], etc., etc. Mais si aucune ne lui avait procuré longtemps la pleine satisfaction que réclamaient son âme et ses sens, nulle non plus ne lui avait infligé un de ces cruels supplices qui laissent le cœur à jamais endolori : sa philosophie avait toujours avec facilité fourni des remèdes suffisants aux quelques souffrances qu'elles lui avaient fait subir, et l'ensemble de ses amours, en somme, ressemblait assez à ces longs festins dont le souvenir n'a rien de désagréable alors même qu'au nombre des vins savoureux il s'y est glissé quelque flacon dont l'âcreté nous a pour un instant blessé le palais. Aussi, quand, la vieillesse arrivant, il lui fallut se préparer à prendre congé de ce service des belles où, comme il le disait, il n'avait pas guerroyé sans gloire [3], prenait-il plaisir encore à rappeler ce côté de sa vie : tout en affirmant qu'il rougirait de ne pas savoir en finir avec les jeux de la jeunesse, il avouait franchement qu'il ne regrettait nullement d'avoir été jeune [4].

De quelque protection spéciale de la fortune qu'il semble avoir été l'objet, elle ne l'exempta pas tout à fait cependant des infirmités que les années apportent d'ordinaire avec elles. Les joyeux banquets, l'usage des vins généreux et abondants, son goût pour les amours, maintes infractions, en un mot, aux règles de tempérance qu'il lui arrivait de proclamer, mais qu'il n'observait pas toujours, ne l'avaient que trop disposé à quelqu'une des maladies qui en sont si souvent la conséquence. Devint-il sujet à la pituite, mal auquel il a fait assez d'allusions et dont il a donné la description assez exacte [5] pour nous permettre de supposer qu'il en avait par lui-même l'expérience ; ou bien

(1) *Carm.*, I, 19, v. 5.
(2) *Carm.*, II, 5, v. 18.
(3) *Carm.*, III, 26, v. 1-2 :

« Vixi puellis nuper idoneus
Et militavi, non sine gloria. »

(4) « Nec lusisse pudet, sed non incidere ludum. » *Epist.*, I, 14, v. 36.
(5) *Sat*, II, 2, v. 75 ; *Epist.*, II, 2, v. 137 ; *Ad Pison.*, v., 302.

fut-il atteint de la goutte, comme le pense W. Teuffel[1]; ou bien encore éprouva-t-il, comme l'explique Walckenaer[2], ce malaise nerveux que le séjour seul de Rome contribue puissamment à produire et dont les Italiens ont très justement exposé les effets par le nom de *tiratura* qu'ils lui donnent; je ne sais au juste; toujours est-il qu'il avait dû réclamer les conseils d'Antonius Musa, médecin d'Auguste, qui commença par lui interdire les eaux de Baïes et lui prescrivit d'abord les douches d'eau froide aux sources minérales de Clusium en Étrurie et de Gabii dans la Sabine, puis, pendant une fin d'hiver, le séjour de Vélie[3] dans la Lucanie. Quoi qu'il en soit, le mal n'était pas tellement fort qu'il altérât, en dehors de quelques moments de crise[4], la bonne humeur d'un philosophe qui, après avoir osé souvent au milieu des plaisirs invoquer la pensée de la mort, savait aussi, lorsqu'elle semblait lui adresser une menace, lui tourner le dos en souriant. Il entendait bien une voix intérieure qui lui disait : « Tu as assez joué, assez mangé, assez bu ; il est temps de t'en aller. »

Quocirca mecum loquor hæc, tacitusque recordor :...
Lusisti satis, edisti satis, atque bibisti :
Tempus abire tibi est.

Epist., II, 2, v. 145; 214-215.

Mais il s'en allait sans hâte, les yeux tournés du côté de la vie, dont il précisait les règles avec une charmante modération, et cherchant encore dans ceux des plaisirs qui lui restaient permis, dans ses souvenirs, ses lectures et ses travaux littéraires, comme dans ses longs séjours à la campagne et ses réunions amicales de Rome, les moyens les plus divers de se la rendre toujours agréable.

(1) *Hist. de la litt. rom.*, 234, n. 6.
(2) *Op. cit.*, tom. II, Liv. IX, § 8, p. 15 et Liv. x, § 19, p. 132.
(3) Aujourd'hui Castellamare della Brucca. Cf. Cramer, *Ancient Italy*, t. II, p. 272.
(4) L'épitre I, 8 dépeint un de ces moments-là.

La santé de Mécène l'inquiétait davantage que la sienne propre. Déjà, en l'an 21, au milieu d'une grave maladie que subissait cet ami si cher, il avait témoigné avec une vivacité touchante l'impression qu'il en ressentait. Jamais, lui avait-il dit alors dans une ode, il ne consentirait à ce que la mort les séparât, et il lui avait juré en poète de ne point lui survivre. « Ah! lisons-nous dans ces vers, si le destin, te frappant prématurément, me ravissait, en toi, la moitié de mon être, pourquoi retiendrais-je l'autre, désormais sans prix, toute mutilée? Le même jour amènera notre double ruine. Je l'ai juré et ce n'est point un serment trompeur : je serai prêt, oui, je serai prêt, dès que tu me montreras le chemin, à partir avec toi pour le dernier voyage. »

Ah! te meæ si partem animæ rapit
Maturior vis, quid moror altera,
Nec carus æque, nec superstes
Integer? Ille dies utramque

Ducet ruinam. Non ego perfidum
Dixi sacramentum; ibimus, ibimus,
Utrumque præcedes, supremum
Carpere iter comites parati.
Carm., II, 17, v. 5-12.

Cette fois-là Mécène s'était tiré d'affaire. Mais, environ dix ans plus tard, un mal nouveau l'atteignit qui, après de longues souffrances, devait l'emporter. Vous avez vu, dans le chapitre qui lui a été consacré, comment il mourut, en l'an 8, prenant soin, à sa dernière heure, de recommander à la bienveillance d'Auguste l'ami fidèle dont la société avait été un des plus grands charmes de sa vie. Auguste bien certainement n'eût pas négligé une telle recommandation qui répondait si bien à ses propres sentiments. Mais, comme si les vœux exprimés par Horace avaient dû s'accomplir tous jusqu'à celui-là même qui concernait sa fin, peu de semaines après la perte de celui

qu'il s'était promis de suivre dans la tombe, il fut pris d'un mal si rapide et si violent qu'il n'eut pas le temps de signer un testament et expira presque subitement en déclarant devant témoins qu'Auguste était son héritier. Le prince lui fit de belles funérailles et plaça son tombeau, à l'extrémité de l'Esquilin, auprès de celui de Mécène.

Suétone, qui nous fournit ces derniers renseignements, nous fait connaître aussi la date exacte de la mort d'Horace. Elle eut lieu sous le consulat de C. Marcius Censorinus et de C. Asinius Gallus, le 5 des calendes de décembre, c'est-à-dire le 27 novembre de l'an 8 av. J.-C. Si nous nous reportons à la date de sa naissance, 8 décembre 65, nous voyons ainsi qu'il n'aurait accompli que onze jours plus tard sa cinquante-septième année ; mais, en tenant compte de la réforme opérée par J. César dans le calendrier et qui avait donné à l'an 708 de Rome 445 jours de durée, il nous faut compter que sa vie fut en réalité de cinquante-sept ans deux mois et quelques jours.

CHAPITRE II

Chronologie générale des œuvres d'Horace.

I. L'étude de la chronologie des œuvres du poète doit nécessairement compléter l'histoire de sa vie. Cette étude s'impose d'autant plus que l'ordre dans lequel il les a composées et publiées ne répond pas du tout au classement qui nous est donné d'ordinaire par les manuscrits et les éditions. Les *Satires* et les *Épodes* furent les premières. L'examen complet des *Satires* donne à croire qu'il n'y pas eu, dans la composition, de confusion chronologique entre les séries des deux livres et que, sauf trois exceptions, il n'y en a pas eu non plus dans le classement des morceaux de chaque série. Quant à la publication, celle du premier livre a dû avoir lieu en 35 et celle du second en l'an 29. — II. Les *Épodes* sont rangées d'après un plan calculé sur la différence des mètres employés. Quelques-unes seulement portent leur date de composition avec elles. Les plus anciennes coïncident avec les premières satires du livre I et aucune n'est postérieure à la dernière satire du livre II. Plusieurs critiques pensent qu'elles n'ont été publiées en recueil qu'après la mort d'Horace; motifs qui nous font penser qu'elles le furent par lui-même et à peu près dans le même temps que le deuxième livre des *Satires*. — III. Remarques générales auxquelles donnent lieu celles des *Odes* qui, par leurs allusions aux événements, marquent la date précise ou très approximative de leur composition. Les *Odes* des trois premiers livres s'espacent de l'an 30 à l'an 20, celles du quatrième, à l'exception de l'ode XI, de l'an 16 à l'an 10. Vraisemblablement le quatrième livre fut édité en l'an 10. On discute la question de savoir si Horace édita les trois premiers ensemble ou en deux fois: on n'est pas tout à fait d'accord non plus sur la date de publication, qui nous semble avoir été de l'an 20. — IV. Le premier livre des *Épîtres*, dont la composition s'est effectuée dans une période d'environ dix ans, a été édité en 19 ou 18. Les trois autres épîtres furent composées plus tard, dans les dernières années du poète; leur fond identique indiquerait assez l'intention qu'il aurait eue de les réunir en un seul livre; cependant les éditions séparent l'épître aux Pisons, appelée communément *Art poétique,* des deux autres qui à elles seules forment le livre II. — En résumé, l'étude de la chronologie des œuvres d'Horace nous les présente dans l'ordre suivant : *Satires* et *Épodes*, *Odes*, *Épîtres;* et c'est dans cet ordre que nous devons les examiner pour suivre le développement de sa pensée et de son talent.

I

L'histoire d'une vie, qui est plus remarquable par son unité que par les incidents qu'elle renferme, serait tout à fait incomplète si l'on n'y joignait un aperçu général de la chronologie des œuvres du poète. Il ne suffit pas, en effet, d'appuyer sur des citations nombreuses de ses vers les faits de sa biographie proprement dite; il faut aussi se rendre compte, en s'y arrêtant d'une manière spéciale et non par occasion, des dates de la composition et de la publication de ses divers poèmes, puisque ces dates, après tout, sont pour nous celles des événements les plus importants de sa carrière.

Il n'est pas possible, à la vérité, d'établir rigoureusement l'ordre chronologique de toutes les pièces : beaucoup d'érudits s'y sont essayés, et le grand nombre de conjectures plus ou moins hasardées auxquelles chacun a dû se livrer pour suivre entièrement son système laissent trop de place au doute et à la critique pour qu'on soit tenté de les imiter. Mais, sans vouloir préciser sur tous les détails sans exception, on peut du moins grouper un assez grand nombre de renseignements pour satisfaire suffisamment une curiosité plus soucieuse de résultats que de discussions.

Il est à remarquer tout d'abord que l'ordre dans lequel les manuscrits et les éditions nous présentent les divers livres des œuvres d'Horace n'est pas du tout celui dans lequel ils ont été composés : nous les y trouvons d'ordinaire rangés de la manière suivante : quatre livres d'odes, un livre d'épodes, le chant séculaire, deux livres de satires, et deux livres d'épîtres, avec l'épître aux Pisons ou l'Art poétique[1]. Or, nous venons de voir par la biographie que

(1) L'*Art poétique* s'y trouve quelquefois après les *Odes* et quelquefois aussi après les *Épodes* ou le *Chant séculaire*.

c'est, après avoir composé quelques vers grecs dont il ne reste rien, par des satires et des épodes qu'il est entré dans la carrière de la poésie latine.

Les premières questions qui se posent à nous sont donc celles-ci ; Horace a-t-il publié lui-même ses satires et ses épodes à mesure qu'il les composait? Et savons-nous à quelles dates il les a publiées?

Sans mettre toujours ses satires en vente chez les libraires dès qu'il les avait écrites (nous savons qu'à l'origine du moins il ne le faisait pas[1]), il est évident qu'il avait grand soin de ne point les garder pour lui ; il les lisait à des cercles d'amis, des copies en circulaient ; et la publicité, si restreinte qu'on veuille la supposer, n'en existait pas moins. La preuve en est l'animosité qu'elles suscitèrent aussitôt contre lui. La plupart d'ailleurs, anecdotiques, écrites en vue des faits du moment, ne pouvaient guère attendre, dans des tiroirs, le temps éloigné d'une publication d'ensemble. Il nous est permis de penser que toutes virent le jour séparément avant d'être incorporées à un recueil.

Celles qui forment le premier livre furent écrites avant celles du second. Elles n'ont, en effet, ni les mêmes sujets, ni le même ton, ni la même forme. Dans les unes, les vices et les vicieux sont attaqués directement par l'auteur, tandis que, pour les autres, sa pensée personnelle se trouve presque toujours enveloppée dans un dialogue. De plus, si l'on trouve dans quelques pièces du premier livre des allusions à une autre qui les précède, on n'en rencontre pas une qui fasse allusion à celles que comprend le second livre. Enfin, il n'est pas question une seule fois dans le premier livre de la maison de la Sabine donnée par Mécène tandis que mention en est faite à diverses reprises dans les satires du second.

Si ces diverses constatations ne nous suffisaient pas, elles seraient encore confirmées par l'examen des événements

(1) *Sat.*, I, 4, v. 36.

et des circonstances que relatent ou que concernent les pièces des deux séries et qui fixent la date de composition de beaucoup d'entre elles. En les considérant, nous sommes amenés à reconnaître que, pour le premier livre, le n° 7 a été composé, comme je l'ai dit[1], lors du séjour en Asie, sinon tout de suite après le retour à Rome, c'est-à-dire en 43-42 ou au plus tard en 41; le n° 2, au moment de la mort de Tigellius, en 40 ou 39; le n° 3, quelque temps après cette mort et peu après la présentation à Mécène, vers le mois de novembre de 38; le n° 5, immédiatement après le voyage de Brindes, au plus tard en 37; que, pour le deuxième livre, le n° 3 a été écrit au moment où les Romains témoignaient à Agrippa leur satisfaction de son édilité[2], en 33; les n°s 5 et 6, vraisemblablement en l'an 30, peu après la bataille d'Actium, l'une faisant allusion à la victoire d'Octave considérée comme une menace pour les Parthes[3], l'autre à la question, soulevée alors par les vétérans, de la distribution des terres qui leur avaient été promises[4]; et que le n° 1, composé pour être mis en tête de ce second livre, n'a été écrit que tout en dernier lieu, lorsque les démonstrations d'Octave contre les Parthes avaient été déjà faites et que les Gaulois étaient sur le point d'être vaincus[5], quelques jours sans doute avant le triple triomphe des 13-15 août 29, auquel on n'y voit pas d'allusion. Cet examen complet nous donnerait même à croire non seulement qu'il n'y a pas eu de confusion chronologique entre les deux séries de satires, mais encore que, sauf pour la première de chaque livre et la septième du premier, il n'y en a pas eu[6] dans le classement des morceaux de chaque série.

(1) Page 20.
(2) *Sat.*, II, 3, v. 185.
(3) *Sat.*, II, 5, v. 62 sq.
(4) *Sat.*, II, 6, v. 54 sq.
(5) *Sat.*, II, 1, v. 14 sq.
(6) L'opinion d'après laquelle l'ordre actuel des satires serait leur ordre chronologique a été adoptée par Franke (*Fasti Horatiani*), et, si l'on a

Des distinctions qui s'établissent entre les deux livres il ne serait pas illogique de déduire, sans motifs complémentaires, qu'ils ont dû être publiés séparément. Mais d'autres raisons viennent à l'appui de cette déduction. D'abord, le premier livre finit par une sorte d'épilogue : la 10e satire, qui le termine, contient, sur le goût du poète pour le genre satirique et sur la catégorie des lecteurs aux suffrages de qui il tient le plus, des généralités convenant tout à fait à la conclusion d'un recueil distinct. De son côté, le deuxième livre commence par une véritable préface : Horace y exprime le droit qu'il avait de continuer à écrire des vers sur le modèle de Lucilius ainsi que son espoir de les voir approuver par Octave; en même temps il y annonce qu'il ne se livrera plus, à moins qu'on le provoque, à des attaques personnelles et fait, au sujet d'Octave, une allusion très nette au genre des poèmes laudatifs, témoignant par là son intention de suivre bientôt une autre direction. La réponse donnée aux critiques dont les satires du premier livre ont été l'objet et l'annonce de ses dispositions nouvelles présentent ainsi, dans cette préface, comme le prologue et l'épilogue tout à la fois d'un recueil bien spécial. Je ne suis donc pas de l'avis de ceux qui, avec C. Kirchner [1], Zumpt [2], Martin Hertz [3] et H. Schröder [4], opinent pour la publication simultanée des deux livres, et je partage l'avis contraire que soutiennent Bentley, Grotefend,

soin de faire les quelques exceptions que je viens d'indiquer, c'est l'opinion qui devra paraître la meilleure, puisqu'elle exclut l'arbitraire tout en se conformant aux faits prouvés. Aussi M. A. Cartault, dans son *Ét. sur les sat. d'Hor.*, (1899, pp. 43-60), n'hésite-t-il pas à s'y ranger.

(1) *Quæstiones Horatianæ*, 1834, in 8. Cf *Des Q. Horat. Fl.. Satiren*, Ister Theil, 1854, p. 22 sq.

(2) En tête de l'éd. des satires d'Hor., de Wüstemann, pp. 20-42.

(3) *Analecta*, I, 16 (1876).

(4) *Beziehungen auf Tagesereignisse und polemische Äusserungen in Horazens Satiren chronologisch verwertet* (Festschrift. d. Prot. Gymnas. zu Strassburg, 2ter Theil, 1888, pp. 1-42.

Franke, W. Teuffel, C. Brandes[1], Orelli-Hirschfelder[2], A. T. Hermann Fritzche[3], Schütz[4], Luc. Müller[5], et M. Cartault[6]. Vraisemblablement Horace publia le livre I en 35, lorsqu'il n'avait pas encore reçu de Mécène sa maison de campagne et un peu avant la composition de la satire 2 du second livre, laquelle, précédant la satire 3 datée de 33, est probablement de 34; et la publication du livre II eut lieu immédiatement après la composition de la dernière pièce en l'an 29.

II

Pour les *Épodes* l'incertitude est plus grande; car il est visible que la chronologie n'entre pour rien dans le classement qu'elles nous présentent : elles sont manifestement rangées d'après un plan minutieusement calculé sur la différence des mètres employés. Quelques-unes seulement portent à peu près leur date de composition avec elles. La 10e, par exemple, où est maltraité Mævius, se rapporte au temps où Virgile, dénigré par ce poète, lui décochait un trait malin dans sa troisième églogue; elle a dû être composée vers l'an 40. La 12e n'est pas éloignée non plus du commencement du retour d'Horace à Rome

(1) *De editione utriusque libri satirarum Horatii*, Dissertation inaugurale de Halle, 1885, p. 21 sq.

(2) *Q. Horat. Flac.*, 1886, t. I, p. xxx.

(3) *Sermonem...*, t. I, p. 19 sq.

(4) Schütz 3, Ister Theil, p. 6 sq.

(5) Éd. de Vienne, 1891, p. xxi. D'après L. Müller, il y aurait eu deux publications séparées; mais la deuxième aurait réuni à la fois les deux livres en apportant au premier certaines modifications; hypothèse qu'a réfutée Max. Mueller dans sa dissertation inaugurale de Iéna (1899), *Num Horatii satirarum liber prior retractatus sit.*

(6) *Op. cit.*, 1897, pp. 44-47.

puisqu'elle est contemporaine de sa liaison avec Inachia. La 4e, qui renferme des allusions aux agissements de Sextus Pompée, a dû être écrite en 39 ou 38. La 1e a été adressée à Mécène en 31, dans le moment où celui-ci s'apprêtait à accompagner Octave dans l'expédition contre Antoine, et la 2e n'a pu être composée qu'au lendemain de la bataille d'Actium dans cette même année 31. Sans qu'il soit permis de fixer une place certaine à chacune des autres entre les deux dates extrêmes de l'an 40 et de l'an 31, elles rentrent toutes dans cet intervalle, de sorte que les plus anciennes, qui sont en majorité, coïncident avec les premières satires du livre I et qu'aucune n'est postérieure à la dernière satire du livre II. De même que les deux genres avaient été abordés simultanément, ils ont été abandonnés aussi presque en même temps.

Mais si l'on n'a guère mis en doute la publication des Satires faite par Horace lui-même[1], on a plus souvent discuté la question de savoir si les Épodes n'ont pas été publiées par le soin de ses amis après sa mort seulement.

Personne n'a appuyé plus fortement sur ce sujet que Walckenaer qui, à propos de presque toutes, s'efforce d'expliquer les motifs de l'abstention du poète[2]. Tantôt il invoque la violence de l'invective, la crudité des images et des mots qui auraient révolté l'auteur revenu, après un temps d'emportement juvénile, à plus de calme et de retenue. Tantôt c'est, d'après lui, l'expression trop accentuée de l'horreur des guerres civiles qui aurait empêché une publication pouvant déplaire à Auguste, un des artisans de ces guerres. La crainte de froisser les anciens amis d'Antoine aurait aussi laissé dans le tiroir l'invitation à célébrer la victoire d'Actium. Pour plusieurs pièces, adressées particulièrement à Mécène, le caractère intime dont les revêtait cette adresse devait les condamner au secret.

(1) Sanadon, Dacier et Peerlkamp l'ont essayé sans succès.

(2) *Hist. de la vie et des poésies d'Hor.*, 2e éd., t. I, passim de la p. 81 à la p. 321.

Enfin le critique croit apercevoir dans un vers de l'épode 15 un jeu de mots de mauvais goût et quelques traces de négligence à cause desquels Horace ne l'aurait pas jugée digne de figurer dans un recueil publié par lui. Mais ces arguments sont plus spécieux que solides. Si l'on découvre au douzième vers de la 15e épode *Nox erat*, une équivoque d'un goût douteux, si même on tient à relever dans ce morceau quelques mots répétés, ce n'en est pas moins une composition d'une grâce et d'une sensibilité exquises, qui a inspiré à Quinault et à Parny leurs vers les plus charmants; Horace n'y voyait certainement pas les défauts qu'on veut y trouver, et même s'il en avait aperçu, il ne les aurait ni exagérés comme on le fait, ni jugés assez graves pour prendre à cause d'eux la détermination qu'on lui prête. Les pièces 1, *Ibis Liburnis*, 3, *Parentis olim*, et 14, *Mollis inertia*, ne réclamaient pas plus le secret que bon nombre d'autres morceaux, d'intention tout aussi particulière, qu'il a publiés dans ses livres d'Odes. Le numéro 9, *Quando repostum cæcubum*, dépeint, à la vérité, la fuite de l'Égyptienne et du Romain qui combattait contre Rome sous ses ordres; mais pourquoi les anciens amis d'Antoine, si vite rattachés d'ailleurs au vainqueur, en auraient-ils été plus blessés que du chant de triomphe, *Nunc est bibendum*, publié sur le même sujet dans le premier livre des Odes? Les pièces 7, *Quo, quo scelesti ruitis*, 13, *Horrida tempestas*, et 16, *Altera jam teritur*, n'étaient guère de nature à déplaire à Auguste qui, selon l'usage des vainqueurs, imputait aux seuls vaincus les torts des guerres civiles, et qui devait voir dans le sombre tableau de ces dissensions un contraste, flatteur pour lui, avec les bienfaits de la paix qu'il avait rétablie; du reste il ne manque pas de morceaux [1] dans les Odes où la guerre civile est maudite avec la même énergie. Enfin, si les épodes 4, *Lupis et agnis*, 5, *At o Deorum*, 6, *Quid immerentes*, 8, *Rogare longo*, 10, *Mala soluta navis*, 12, *Quid tibi vis*, et 17, *Jamjam efficaci*, manifestent souvent une

(1) *Carm.*, I, 14; I, 35; II, 1.

humeur violente et une imagination peu chaste, ne trouvons-nous pas dans les satires des passages en tout point semblables, devant lesquels, après tout, ne s'effarouchait pas la délicatesse des Romains habitués aux expressions hyperboliques de la causticité la plus hardie ? Y a-t-il dans celles-là mêmes qui étaient si outrageusement dirigées contre Canidie (5 et 17), des traits plus virulents que ceux dont Canidie se trouvait frappée dans plusieurs satires[1] ? Plus j'examine les raisons diverses par lesquelles on tâche d'expliquer la volonté qu'Horace aurait eue de priver le public de tous ces morceaux, et plus j'en reconnais le peu de valeur. On doit d'autant moins s'y rendre que, malgré les efforts ainsi accumulés pour impliquer dans une même réprobation de la part de leur auteur toutes les épodes l'une après l'autre, il s'en trouve encore deux, 2, *Beatus ille*, et 11, *Petti nihil me*, pour lesquelles Walckenaer a dû se résigner à se taire, n'ayant rien pu imaginer qui eût tant soit peu une apparence de vérité.

Est-il besoin après cela de réfuter la prétendue preuve tirée du silence de Suétone ? Le biographe latin, en effet, dans un passage où il est question du *Chant séculaire* demandé à Horace par Auguste, parle du quatrième livre d'odes ajouté sur les instances du prince aux trois premiers livres écrits depuis longtemps, dit aussi comment Auguste obtint que la première épître du livre II, *Cum tot sustineas*, lui fût adressée, et il ne fait aucune mention des épodes. Mais ne voit-on pas qu'il ne s'agit nullement dans ce passage d'une énumération des ouvrages d'Horace? Suétone y explique le grand cas que faisait Auguste des écrits du poète et ne parle que de ceux qui ont été composés sur sa demande. S'il avait voulu tout énumérer, quand même la publication des épodes eût été posthume, puisqu'elles étaient en tout cas publiées de son temps, l'omission ne deviendrait-elle pas vraiment inexplicable ?

Une autre objection encore est puisée dans le texte même

(1) *Sat.*. I, 8, v. 1 sq.; II, 1, v. 48; II, 8, v. 95.

de l'épode 14 adressée à Mécène en réponse précisément à la demande qu'il faisait instamment du recueil impatiemment attendu; Horace lui dit :

Mollis inertia cur tantam diffuderit imis
    Oblivionem sensibus,
Pocula Lethæos ut si ducentia somnos
    Arente fauce traxerim,
Candide Mæcenas, occidis sæpe rogando :
    Deus, Deus nam me vetat
Inceptos, olim promissum carmen, iambos
    Ad umbilicum adducere.

v. 1-8.

Quelle langueur paresseuse répand dans tous mes sens un oubli pareil à celui qu'une soif ardente m'aurait fait boire dans les eaux assoupissantes du Léthé? Aimable Mécène, tu me le demandes et tes instances me tuent. Car c'est un dieu, oui, un dieu qui m'empêche de continuer mes ïambes, d'achever cette œuvre depuis longtemps promise.

On veut voir dans ces paroles un refus formel d'Horace de continuer et de publier jamais le recueil commencé. Mais la suite explique que le dieu qui met obstacle à son travail est tout simplement l'amonr : la passion qu'il éprouve pour Phryné occupe pour le moment sa pensée tout entière; et, en réalité, pour l'exécution de cette ancienne promesse qu'il ne nie pas, c'est un simple délai qu'il réclame, car il sait bien, et Mécène sait comme lui, que ses amours ne sont pas de longue durée.

Rien, absolument rien n'empêche donc de croire que le livre a été publié par l'auteur lui-même. Au contraire, l'arrangement symétrique des pièces, sur lequel je reviendrai quand je parlerai de la versification, le choix d'une composition dédiée à Mécène pour introduction, la palinodie du dernier morceau qui est comme un adieu fait à ce genre de poésie et qui semble correspondre à l'adieu fait d'un autre côté au genre de la satire proprement dite, tout présente bien une forme de recueil essentiellement personnelle et

que n'aurait imaginée, après la mort d'Horace, aucun autre éditeur. Et puis Horace ne donne-t-il pas lui-même, à deux reprises, l'affirmation de la publication qu'il a faite? Lorsqu'il dédie la dix-neuvième épître du livre I à Mécène, ne lui parle-t-il pas de ses ïambes comme de poèmes répandus partout?

Parios ego primus iambos
Ostendi Latio.
v. 23-24.

Le premier, j'ai montré au Latium les ïambes du poète de Paros.

Et dans la deuxième épître du livre II, dédiée à Julius Florus, en notant la diversité des goûts de ses lecteurs, ne fait-il pas une allusion précise aux trois espèces de poèmes publiés par lui?

Carmine tu gaudes, hic delectatur iambis,
Ille Bioneis sermonibus et sale nigro.
v. 59-60.

Tu aimes les odes, mais un autre se plaît davantage aux ïambes, un troisième aux discours familiers et au sel mordant de Bion [1].

Quant à la date de la publication, vous comprenez, d'après tout ce qui vient d'être dit, qu'il est impossible de l'affirmer. Cependant, comme il n'est fait d'allusion dans aucune pièce à un fait postérieur à la bataille d'Actium, alors même qu'on voudrait, contre mon sentiment que j'expliquerai plus tard, voir dans l'épode 2 une imitation d'un passage des *Géorgiques*, poème publié par Virgile en 29 [2], on serait autorisé à admettre que le recueil n'a pas été livré au public beaucoup après cette dernière date. Ma conclusion

(1) Ne pas confondre avec Bion le poète bucolique ce Bion le Borysthénite de l'école des cyniques, qui avait écrit, outre des satires en vers, Παίγνια, des compositions en prose intitulées Διατριβαί, sortes d'entretiens ou de causeries, *sermones*. Cf. *Hist. de la litt. grecque* de MM. Croiset, 1899, t. V, p. 47.

(2) Cf. vol. précéd., p. 228.

est qu'il a dû paraître presque dans le même temps que le second livre des Satires.

Reste maintenant à examiner les mêmes questions au sujet des Odes et des Épîtres.

III

Les *Odes* furent connues d'un certain nombre d'amis, d'auditeurs ou de lecteurs, à mesure qu'Horace les composa ; mais il est évident que, lorsqu'il les a réunies en recueils, pour divers motifs qu'il est quelquefois possible de pénétrer, il les a classées tout autrement que dans l'ordre chronologique de leur composition. Il en résulte que, pour un tiers au moins des cent trois pièces qui forment les quatre livres, nous ignorons tout à fait ou nous ne savons que d'une manière douteuse et conjecturale la date à laquelle il les a écrites. Sans pouvoir entrer ici dans la discussion détaillée de toutes ces conjectures particulières auxquelles ont été consacrés maints et maints volumes, il m'est permis du moins d'exposer brièvement les remarques générales auxquelles donnent lieu les pièces qui, par les allusions qu'elles font aux événements, portent avec elles[1] la date précise ou très approximative de leur composition.

Notons que, dans les trois premiers livres, plusieurs odes sont contemporaines des premières satires, la plupart sont de l'an 30 à l'an 23, et quelques-unes sans doute, mais quelques-unes seulement. des trois années suivantes 22-20 ; puis, que, dans le quatrième livre, toutes, à l'exception d'une seule, qui réclame une explication spéciale[2], sont de l'an 16 à l'an 10.

(1) J'aurai plus d'une fois l'occasion, dans l'analyse des odes (ch. v), de citer ces événements et ces dates.

(2) Voir l'analyse de l'Ode 11e du liv. IV.

Le grand intervalle de temps qui sépare les odes du quatrième livre de celles des trois premiers nous est expliqué par Suétone. Horace semblait, après l'an 20, avoir renoncé au genre lyrique lorsque, sur les instances d'Auguste[1], il composa d'abord le *Chant séculaire*, en l'an 17, puis entreprit toute une nouvelle série d'odes. Le *Carmen seculare*, chanté dans la grande fête religieuse et par cela même connu de tout le monde immédiatement, fut vraisemblablement édité dès l'année de sa composition. Le quatrième livre le fut à son tour tout de suite après la composition de la dernière pièce adressée à Auguste lors de la troisième fermeture par ce prince du temple de Janus[2], en l'an 10.

Mais Horace n'avait pas attendu jusque-là pour éditer les trois premiers livres. La publication totale en était faite depuis longtemps. Et à ce propos deux questions se posent à nous : les trois livres avaient-ils été publiés ensemble ou en deux fois? A quelle date avaient-ils paru ?

Si l'on ne parle pas de trois recueils distincts, c'est que, le premier livre n'ayant aucun épilogue et le second livre aucun prologue, on s'accorde généralement à reconnaître que les deux, liés ensemble, ont dû être édités d'un seul coup. Mais la même liaison ne se remarque pas entre le second et le troisième livre. Le second a une sorte d'épilogue dans sa dernière ode où Horace semble envoyer à Mécène tout ce qui précède en se promettant du fait de cette publication l'immortalité; de plus, le troisième livre a son prologue spécial : « Loin de moi, s'écrie le poète au début de la première ode, loin de moi le profane vulgaire que je méprise et repousse. Faites silence : je vais, prêtre des Muses, produire pour les jeunes filles et les jeunes garçons des chants qu'on n'a pas encore entendus ».

Odi profanum vulgus et arceo.
Favete linguis; carmina non prius

(1) Suét., *Horat. Vit.*
(2) « *Janum Quirini clausit* », v. 9.

Audita, Musarum sacerdos,
Virginibus puerisque canto.

Et il aborde en effet des sujets d'un caractère moral, religieux, politique même, qui font de toute une série de pièces consécutives un groupe spécial, présentant aussi certaines particularités de forme et de métrique. Bentley et après lui un assez grand nombre d'érudits ont donc pensé que le troisième livre a paru séparément. Mais d'autres, comme Kirchner, Franke, G. Christ[1] ont combattu cette opinion et, s'appuyant sur ce que les odes des trois livres ont été certainement composées dans le même laps de temps, n'ont voulu voir et dans l'épilogue du second et dans le prologue *Odi profanum* qu'une simple transition entre des poèmes, quelque peu différents, publiés ensemble. Cette divergence d'avis d'ailleurs n'a pas une grande importance, puisque ceux qui opinent pour deux publications distinctes admettent qu'elles n'auraient peut-être été séparées que par un intervalle de quelques mois[2].

Il ne s'ensuit pas cependant que tout le monde soit d'accord sur l'année dans laquelle, en une ou deux publications, les trois livres ont paru. Plusieurs considèrent les odes qui y sont comprises, toutes sans exception, et leur publication comme antérieures à la fin de l'an 23, c'est-à-dire à la mort de Licinius Muréna et à celle de Marcellus. Ils disent que si le recueil avait paru après la fin tragique de Licinius Muréna, qui conspira contre Auguste, Horace aurait pris soin d'en éliminer la pièce 19 du livre III où il est question de célébrer dans un festin l'élévation de ce personnage, beau-frère de Mécène, à la dignité d'augure; et ils n'admettent pas que le poète, après avoir chanté avec enthousiasme les espérances fondées sur le jeune fils d'Octavie[3], ait pu, lorsque l'objet de tant d'affection était ravi,

(1) Dans son ouvrage *Fastorum Horatianorum Epicrisis*, Munich, 1877.

(2) Cf. Ad. Waltz, *Des variations de la langue et de la métrique d'Horace*, 1881, p. 26.

(3) *Carm.*, I, 12, v. 45 sq.

publier des livres sans une ode de consolation faisant compensation à ce chant d'espoir en l'avenir, qui y figurait. Beaucoup d'autres, par contre, ne s'arrêtent pas à ces considérations, D'abord elles n'ont pas à leurs yeux une grande valeur; car l'ode *Quantum distet*, qui invite les amis d'Horace à un banquet, ne fait que mentionner en deux mots[1] le nom et l'élection de Muréna sans être plus élogieuse pour lui que l'ode II, 10, *Rectius vives*, qui lui est adressée et dont on ne tire pas argument; et les paroles enthousiastes au sujet de Marcellus ne nécessitaient pas autant qu'on le prétend une compensation, la louange adressée naguère au vivant renfermant en elle-même, après sa mort, comme toute louange, une sorte de consolation pour ceux à qui il était le plus cher. Puis, ils sont convaincus que la composition de quelques odes des trois livres est postérieure à la date qu'on voudrait attribuer à la publication : pour eux, l'ode II, 9, *Non simper imbres*, par exemple, fait allusion et à l'inondation du Tibre arrivée en l'an 22 suivant D. Cassius et à d'autres événements qui ne peuvent avoir été relatés qu'en 21 ou 20; l'ode III, 5, *Cœlo tonantem*, par ses premiers vers, se rapporte à l'expédition contre Phraate et n'a pu être écrite qu'en l'an 20; de même pour l'ode I, 3, *Sic te Diva potens*, composée, croient-ils, à l'occasion du voyage en Orient entrepris par Virgile quelque temps avant de mourir. Sans être du même avis qu'eux indistinctement sur tous les points qu'ils discutent, et tout en reconnaissant qu'on peut défendre l'autre opinion, j'incline vers leur conclusion générale qui donne comme date d'édition des trois premiers livres l'année 20[2].

(1) V. 10-11 : « Da, puer, auguris Murenæ », et c'est tout.
(2) Walckenaer et quelques-uns donnent même l'année 18.

IV

Le premier livre des *Épîtres* fut édité vraisemblablement un peu plus tard, en 19 ou 18; il comprend vingt pièces dont la composition s'était effectuée dans une période de temps assez longue, une dizaine d'années environ. La dernière, *Vertumnum Janumque*, qui est un adieu fait par le poète à son livre au moment de le livrer au public, fournit dans les derniers vers, avec quelques renseignements sur sa personne, un document précieux sur la date de sa naissance mais qui a pu jeter les critiques dans une légère erreur au sujet de la question que nous traitons ici : « Si par hasard, dit-il à son volume, on t'interroge sur mon âge, réponds encore que je comptais déjà quatre fois onze décembres l'année où Lollius, précédant Lépide dans le consulat, l'y obtint pour collègue. »

Forte meum si quis te percontabitur ævum,
Me quater undenos sciat implevisse decembres,
Collegam Lepidum quo duxit [1] Lollius anno.
Epist., I, 20, v. 27-28.

Certains voient dans ces paroles l'intention de dater la composition de son épître et l'apparition du livre de ce moment même où il venait d'accomplir sa quarante-quatrième année ; ils en concluent que c'est en l'an 20 au plus tard qu'il convient de rapporter ce fait. Mais rien ne prouve que ç'ait été là la pensée de l'auteur ; il est plus probable qu'après avoir donné sur son origine, sur sa carrière, sur son physique et sur son caractère certaines indications, il a

(1) Lollius avait été nommé consul avec Auguste, qui refusa; Lépide, fils du triumvir, se présenta alors en concurrence avec Silanus et, grâce à la protection de Lollius, fut élu. Il faut se rappeler ces faits pour saisir tout le sens du mot *duxit*.

voulu, pour compléter le tout, y joindre celle de la date de sa naissance, point non moins important à faire connaître des générations à venir. Il se peut donc que le livre ait paru une année ou deux après le consulat indiqué, et tel est l'avis de ceux qui trouvent dans certains passages de ces épîtres des allusions à des événements dont on n'aurait pu parler dès l'an 20, comme les triomphes d'Auguste et d'Agrippa qui eurent lieu en 19 et qu'on croit visés par les vers 33-35 de la pièce 17.

Il y eut, en tout cas, un certain intervalle de temps entre cette publication du premier livre et la composition des trois autres épîtres. Suétone nous dit, en effet, que celle qui est adressée à Auguste ne fut composée qu'à sa demande et après un billet par lequel il se plaignait de n'avoir été choisi par Horace comme destinataire d'aucun des entretiens du même genre déjà publiés[1]; elle est évidemment l'œuvre d'une des dernières années du poète. La deuxième, adressée à Florus, date également de la fin de sa vie. Il y parle tantôt de la vieillesse, dont l'effet doit être de le rendre plus doux et meilleur,

> Lenior et melior fis accedente senecta ?
> *Epist.*, II, 1, v. 211.

tantôt des ans, qui nous dérobent successivement tous nos avantages, et qui, après nous avoir ravi les rires, les amours, la joie des festins, tendraient maintenant à lui enlever jusqu'aux compositions poétiques.

> Singula de nobis anni prædantur euntes ;
> Eripuere jocos, venerem, convivia, ludum ;
> Tendunt extorquere poemata.
> *Epist.*, II, 2, v. 55-57.

Et l'on ne peut guère prétendre que l'épître aux Pisons, qu'on a dénommée plus tard l'*Art poétique*, soit antérieure

(1) Voir ce billet page 59.

à ces deux-là, puisqu'il y annonce le dessein de ne plus écrire et d'enseigner seulement aux autres les devoirs de l'écrivain, acceptant ainsi, dit-il, l'office de la pierre à aiguiser qui rend le fer tranchant et ne peut couper elle-même :

Ergo fungar vice cotis, acutum
Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi.
Munus et officium, nil scribens ipse, docebo.
Epist. ad Pis., v. 304-306.

Les scolies de Porphyrion nous apprennent d'ailleurs que le Pison auquel, ainsi qu'à ses fils, est adressée cette épître, était le Lucius Calpurnius Pison qui, après avoir été consul deux fois, chargé de commandements qui lui valurent les honneurs du triomphe, et préfet de Rome durant vingt ans, mourut, suivant Tacite[1], en 32 ap. J.-C. à l'âge de quatre-vingts ans. Comme il avait une quarantaine d'années à l'époque de la mort d'Horace, il faut déjà supposer qu'il s'était marié très jeune pour qu'il eût en l'an 9 av. J.-C, des fils à qui le poète pût parler en les traitant de *juvenes patre digni*[2] et en les jugeant capables de recevoir ses avis. Reporter sensiblement plus haut la composition du poème serait rendre tout à fait incompréhensibles et l'expression employée par l'auteur et son intention.

Cependant plusieurs critiques veulent la faire remonter jusqu'en 21 ou 22. Et pour cela ils s'y prennent de deux manières. Les uns adoptent pour destinataires de la pièce des membres de la même famille, mais appartenant à une autre branche, les Cnéius Pison dont l'âge concorderait avec leur opinion; comme s'ils étaient libres d'infirmer, au sujet d'un personnage considérable tel que Lucius Calpurnius, dont la vie était très connue des écrivains de l'antiquité, le témoignage formel que donne Porphyrion d'une tradition certaine. Les autres conservent le person-

(1) *Ann.*, VI, 10.
(2) Au vers 24.

nage et changent son âge. Sachant qu'il fut consul pour la première fois en l'an 15 av. J.-C., ils ont la prétention de relever une erreur dans l'affirmation de Tacite qui le fait mourir à quatre-vingts ans. L'âge légal du consulat, disent-ils, étant 43 ans, L. Calpurnius avait cet âge en l'an 15 av. J.-C. et par conséquent quatre-vingt-dix ans et non quatre-vingts en l'an 32 ap. J.-C. Cette erreur une fois affirmée par eux, ils se trouvent à l'aise pour reculer d'une dizaine d'années la composition de l'épître. Mais ils n'oublient que deux choses : 1° que l'âge légal du consulat, qui, jusqu'à Octave, était en effet 43 ans, pouvait ne pas être exigé des candidats à la suite d'un vote des comices accordant ce qui s'appelait *derogatio* ou *legibus solvi;* 2° qu'Octave personnellement fut élu consul à vingt-et-un ans et que, devenu tout-puissant, il régla par une ordonnance les conditions des magistratures de manière à permettre l'accès du consulat à trente-deux ans [1]. L. Calpurnius Pison a donc pu être consul en l'an 15 et mourir à quatre-vingts ans dans l'année qu'indique Tacite. Quant à l'appui que les uns et les autres cherchent dans un passage de l'épître pour étayer leur opinion commune vous allez en juger. C'est le passage où le poète cite les noms de Virgile et de Varius en parlant du droit qu'il a lui-même d'inventer des termes :

Cæcilio Plautoque dabit Romanus, ademptum
Virgilio Varioque? Ego cur, acquirere pauca
Si possum invideor, quum lingua Catonis et Enni
Sermonem patrium ditaverit, et nova rerum
Nomina protulerit?

Epist. ad Pis., v. 53-58.

Quoi, les Romains accorderont à Cæcilius et à Plaute ce qu'ils auront refusé à Virgile et à Varius? A moi-même pourquoi envie-t-on l'honneur de faire, si je le puis, quelques heureuses acquisitions, lorsque le parler de Caton et d'Ennius a enrichi la langue de la patrie et produit tant d'expressions nouvelles.

(1) Dion Cassius, LII, 20. Cf. *Dict. des ant. gr. et lat.* de Daremberg et Saglio, à l'art. *Annales leges*.

Cherchant à inférer de ces vers que Virgile, mort, comme nous l'avons vu, en 19, vivait encore lors de la composition de l'épître, ils se gardent bien de les traduire comme nous, et ils n'obtiennent leur déduction qu'en faussant le sens du vers principal : ils y supposent l'hypallage *dabit ademptum* pour *datum adimet* et se donnent ainsi le droit de traduire : « Pourquoi les Romains refuseraient-ils à Virgile et à Varius ce qu'ils ont accordé à Cæcilius et à Plaute? » Jamais argumentation ne reposa sur une base moins solide.

Le fond identique des trois épîtres montre, par lui seul, qu'elles appartiennent toutes les trois également à cette époque de la vie d'Horace où, renonçant à la lyre, il ne voulait plus écrire que des entretiens : les sujets de critique morale eux-mêmes y sont délaissés pour faire place aux sujets de critique purement littéraire.

Cette identité prouverait assez que l'intention du poète avait été de les réunir en un seul livre. L'étendue de l'épître aux Pisons n'est pas une objection sérieuse à cette supposition qu'autorise suffisamment la disproportion des deux livres tels que nous les voyons : le second en effet, composé seulement des deux épîtres à Auguste et à Florus, ne présente qu'un ensemble de 485 vers; avec la troisième, il n'en aurait encore que 962, tandis que le premier livre en compte 1006 et les deux livres des Satires, 1029 et 1081. Si cette épître aux Pisons n'a pas été jointe aux autres, c'est vraisemblablement qu'elle n'a été publiée qu'après la mort d'Horace. Bien des commentateurs, il est vrai, croient que la publication du second livre lui-même a dû être posthume; la séparation faite par les éditeurs tiendrait alors à ce que devant l'étendue et l'importance de la dernière composition, ils auraient préféré voir en elle un poème didactique plutôt qu'une simple épître. Quoi qu'il en soit de cette question, qui reste insoluble, il est certain, en tout cas, que le titre d'*Ars poetica* ne vient pas d'Ho-

race : on le trouve déjà chez Quintilien[1] et il est possible que Térentius Scaurus, grammairien du temps de l'empereur Adrien[2], s'en soit servi, comme l'ont fait plus tard Symmaque, saint Jérôme, Sidoine Apollinaire, Donat, Priscien[3], etc.; mais Horace s'est gardé de le donner à une œuvre à laquelle il entendait conserver le style et la forme épistolaires sans afficher nettement la prétention d'y renfermer toutes les règles de l'art.

En résumé, si nous considérons dans leur succession toutes les œuvres d'Horace, nous distinguons dans sa vie poétique, sans en marquer la division d'une manière trop rigoureuse, des périodes où il a fait, non pas exclusivement, mais principalement : des *Satires* et des *Épodes;* des *Odes* de toutes sortes y compris le *Chant séculaire*; des *Epîtres* morales et littéraires avec celle que nous appelons l'*Art poétique*. Tel est donc l'ordre que nous allons suivre dans l'étude que nous devons en faire, ordre qui a l'inconvénient, je le sais bien, de séparer les satires des épîtres, écrites les unes et les autres en hexamètres, mais qui a le grand avantage de présenter logiquement, dans ses phases véritables, le développement de la pensée et du talent du poète.

(1) *Inst. orat.*, VIII, 3, 60 : « Quale Horatius in prima parte libri de Arte poetica fingit. «

(2) Charis, l. II, au mot *impariter*. Cf. Aul. Gel., *Noct Att.*, XI, 15.

(3) Symm., *Epist.*, I, 3; S. Jér., *De optimo gen. interpret.;* Sid. Appoll., *Carm.*, IX; Donat, in Terent., *Adelph.*, v. 3 ; Prisc., lib. VI.

CHAPITRE III

HORACE. — LES SATIRES.

I. Horace avait la vocation de la poésie et tout particulièrement de la satire. Il en tirait une utilité morale. Son goût pour la philosophie pratique, l'ambition de se faire une place à part dans l'école nouvelle, sa fougue juvénile, son intérêt, tout l'y portait. — II. Analyse et appréciation particulière de chacune des dix compositions du premier livre. — III. Examen semblable de chacune des huit pièces du deuxième livre. — IV. Comparaison des deux séries. Au livre second, il y a plus de complication et de diversité, plus d'art dans la forme; l'unité de matière est mieux observée; le raisonnement acquiert plus de suite et plus de force. L'éclectisme philosophique du poète prend également plus de consistance et élargit son horizon; il en résulte que les principes qu'il émet sont d'une morale moins triviale et plus élevée. Le ton devient moins agressif; c'est sur lui-même qu'il détourne les traits les plus aigus de sa causticité. Enfin le style progresse avec le ton et les idées; la langue et la versification elles-mêmes dénotent entre les deux livres quelque différence.

I

Horace[1] était né poète et avait une vocation véritable pour la poésie satirique. Un penchant irrésistible l'entraînait; il sentait que, « quelles que dussent être les conditions de sa vie, il écrirait toujours »,

> Quisquis erit vitæ, scribam, color...
> *Sat.*, II, 1, v. 60.

(1) Les manuscrits d'Horace sont très nombreux, 250 environ, sans compter ceux, aujourd'hui perdus, comme le *Blandinius vetustissimus*, qui ont été collationnés par de très anciens éditeurs tels que Pulmann et Cruquius. Plusieurs remontent au IXe siècle : par exemple, le *Bernensis*, de la

et quelqu'un lui eût-il démontré, comme il le fait faire à Trébatius dans une de ces pièces, que le silence eût été préférable, il se fût écrié : « Que je meure si cela n'est pas ce qu'il y aurait de mieux, mais je ne puis dormir ! »

Peream male, si non
Optimum erat; verum nequeo dormire.
Sat., II, 1, v. 6-7.

bibliothèque de la ville, à Berne (n° 363), qui provient du monastère de Fleury-sur-Loire, où il avait été apporté par Alcuin ou quelque moine de ses compatriotes; l'*Ambrosianus*, de Milan, dont les seize premières feuilles sont palimpsestes et qui contient des arguments et des gloses; celui du British Museum de Londres (*Karleianus*, 2725); celui de la bibliothèque du Vatican (*Regin.*, 1703), provenant du monastère de Wissembourg; le *Leidensis*, de la bibliothèque de l'Université, à Leyde, qui provient de Saint-Pierre-de-Beauvais et sur lequel on lit la mention suivante : « *Vettius Agorius Basilius Mavortius, vir clarissimus et illuster, ex comite domestico, ex consule ordinario, ... legi et ut potui emendavi, conferente mihi magistro Felice oratore urbis Romæ.* » Cette suscription, qu'on retrouve sur d'autres manuscrits, prouve que tous ceux qui la portent dérivent d'un exemplaire datant de la première partie du VIe siècle, puisque nous savons que Vettius Agorius, qui en fut l'auteur avec le professeur d'éloquence Félix, a été consul en 527. — La plupart des autres manuscrits sont du Xe et du XIe siècle. Notre Bibliothèque Nationale en est riche : on y remarque le n° 7900 A. dont le texte se rapproche de l'*Ambrosianus;* le n° 7972, qu'on croit dérivé du même exemplaire que le *Leidensis;* le n° 7974, qui a appartenu jadis à l'église de Reims; le n° 7975, *Bliaudifontanus*, relié aux armes de Henri II et qui a fait partie de la bibliothèque de Fontainebleau; le n° 7971, qui semble avoir été exécuté dans l'école de Reims, d'où Herbert, un des élèves de Gerbert, l'aurait apporté au monastère des bénédictins de Fleury, qu'il ne quitta que pour passer à la bibliothèque du roi. — Le grand nombre des manuscrits fait que la diversité des leçons qu'ils se sont successivement empruntées en rend le classement très difficile. On y distingue cependant trois classes principales : La première et la deuxième viennent d'une même source, qui était bonne : la première ne contient guère que des fautes de copie et quelques conjectures faciles à reconnaître; c'est la plus fidèle; la seconde montre un certain nombre de changements apportés au texte et occasionnés sans doute par l'état peu lisible dans lequel se trouvaient des parties de l'original. Quant à la troisième classe, la source en est mauvaise et les altérations n'y sont pas rares. Quelques différences de détail toutefois que présentent les manuscrits, il y a très peu de passages où tous soient altérés au point de rendre les

C'était pour lui un plaisir non moins qu'un besoin. Il éprouvait un bonheur infini à confier au papier, sous la forme métrique, ses pensées les plus intimes : « Ma joie, disait-il, c'est d'enfermer des paroles dans la mesure des vers, à la manière de Lucilius, que l'un et l'autre nous ne valons pas. Comme à de fidèles amis, Lucilius livrait à ses livres tous ses secrets, ne cherchant jamais, soit dans la bonne, soit dans la mauvaise fortune, aucun autre confident. Aussi y

conjectures indispensables et en général on reconnait assez facilement entre les diverses leçons celle qui doit être préférée. — Cela n'empêche pas que des discussions ardentes se sont élevées au sujet de vers, de développements et de morceaux entiers contestés. Peerlkamp, Gruppe, Lehrs et d'autres comme eux ont voulu voir dans les manuscrits tant d'interpolations que, si l'on acceptait comme fondées toutes leurs critiques sans exception, il ne nous resterait plus d'Horace que des fragments informes. (Voir, à ce propos, dans la *Revue de philologie*, 1878, p. 204 sq., un article de M. G. Boissier sur quelques odes du livre I.) Ces commentateurs, il est vrai, se réfutent réciproquement, les uns conservant ce que les autres repoussent. Il faut admettre évidemment qu'il a pu s'introduire quelques passages apocryphes ; mais montrons-nous là-dessus d'une très grande réserve et disons-nous bien que la plupart des assertions imprudemment produites ne l'ont été que faute d'avoir cherché suffisamment à pénétrer les secrets de la composition, de la langue et de la métrique du poète. (Pour l'énumération des manuscrits, Cf. Mitscherlich, *Odes et Ép.*, t. I, p. XLI ; Vanderbourg, trad. des *Odes*, t. I, pp. 387-411 ; C. Kirchner, *de Codicum Horatianorum stirpibus ac familiis*, dans ses *Novæ Quæst. Horat.*, et l'Introd. de son édition des *Satires*, pp. XX-XXXVI. — Vous trouverez en outre une vingtaine de fac-similé de ces manuscrits dans la *Paléographie des classiques latins* de M. Ém. Chatelain, 1re partie, pl. LXXVI-XC.)

Les principales éditions d'Horace sont : l'édition *princeps*, originaire d'Italie, 1470-1473 ; Alde l'Ancien, 1501-1526 ; Robert Estienne, 1528-1543 ; Fabricius, 1555 ; Paul Manuce, 1555-1570 ; Lambin, 1561-1566 ; Alde le Jeune, 1585-1593 ; Éd. J. Cruquius, 1579, et avec le commentaire de J. Dousa, 1597 et 1611 ; Jean Bond, 1606 ; Éd. Lœv. Torrentius, 1608 ; Dan. Heinsius, 1612 ; Schrevelius, éd. variorum, 1653 ; Tanneguy Lefèvre, 1671 ; P. Rodeille, 1683 ; Dacier et Masson, 1708-1709 ; Richard Bentley, 1711, à qui ses conjectures ingénieuses, mais hardies, et sa critique acerbe suscitèrent des adversaires acharnés, parmi lesquels se firent remarquer Cuningham, 1721, Markland, 1723, et Baxter, 1725 ; puis Sanadon, 1728 ; J. Pine, 1733 ; Gessner, qui réunit ses notes à celles de Baxter, 1772 ; Jani, 1782 ; J. Oberlin, 1788 ; Wetzel, 1799 ; Zeune, 1788-1815 ; Haberfeld, 1800 ; Döring, 1803 ; C. Fea, 1811 ; F. H. Bothe, 1821-1827 ; W. Braunhard, 1831-1838 ; J. C. Orelli, 1837-1868 ;

voit-on dépeinte, comme sur un tableau votif, toute la vie du vieux poète. Je suis son exemple. »

. . . Me pedibus delectat claudere verba,
Lucili ritu, nostrum melioris utroque.
Ille, velut fidis arcana sodalibus olim
Credebat libris, neque, si male cesserat, usquam
Decurrens alio, neque si bene. Quo fit ut omnis
Votiva pateat veluti descripta tabella
Vita senis. Sequor hunc.
Sat., II, 1, v. 28-34.

Même sur son lit de repos, même en promenade, son esprit ne restait jamais oisif; de l'examen attentif de sa conscience et de celui aussi de la conduite des autres, il cherchait à tirer les règles les plus propres à rendre la vie meilleure et plus heureuse. « Ceci serait plus raisonnable, pensait-il; en agissant de cette sorte, je vivrai mieux; par là, je deviendrai plus cher à mes amis; tel homme n'a pas bien agi; serai-je assez peu sage pour commettre une faute semblable? » Voilà, comme il nous l'a répété, ce qu'il roulait en son esprit, ce qu'il disait entre les dents, et, au premier instant de loisir, il jetait sur ses tablettes toutes ses réflexions en s'amusant.

H. Düntzer, 1840-1870; Firmin Didot, 1855; W. Dillenbürger, 1844-1875; Peerlkamp (*Odes*), 1862; H. Milman, 1868; C. W. Nauck et G. Krüger, 1855 sqq.; O. Keller et A. Holder, 1864-1870; Maurice Albert (*Art poét.*), 1886; Orelli (*Odes*), revu par Hirschfelder, 1885; id. (*Satires* et *Épîtres*); revu, par Mewes, 1891; A. Waltz, 1887; A Kiessling, 1890; Smith, 1895; Gow, 1896; Keller et Holder, 1899; Éd. Wickham, 1901; G. Krüger, 1901. — Quant aux dissertations, thèses et ouvrages de toutes sortes qu'a produits l'étude des œuvres d'Horace, ils sont si nombreux qu'ils fourniraient à eux seuls une immense bibliothèque. Alde le Jeune se demandait déjà, il y a trois siècles, dans sa préface de l'*Épître aux Pisons*, si leur nombre ne dépassait pas celui des vers écrits par le poète. J'en ai cité quelques-uns dans le chapitre précédent, j'en citerai d'autres à mesure que l'occasion s'en présentera dans les pages qui suivent. Vous savez d'ailleurs que, si vous désirez vous faire une liste complète de toutes les publications des dernières années sur Horace, vous n'avez qu'à parcourir les catalogues trimestriels, avec tables annuelles, de la *Bibliotheca philologica classica*.

. . . Neque enim, quum lectulus aut me
Porticus excepit, desum mihi : « Rectius hoc est ;
Hoc faciens, vivam melius ; sic dulcis amicis
Occurram ; hoc quidam non belle ; numquid ego illi
Imprudens olim faciam simile ? » Hæc ego mecum
Compressis agito labris ; ubi quid datur oti,
Illudo chartis.

Sat., I. 4, v, 133-139.

Son plaisir ne laissait donc pas que d'avoir une utilité morale.

Il avait vu aussi d'autres profits à se livrer à la satire. De tous les genres littéraires pratiqués par les poètes latins antérieurs et auxquels la nouvelle école dont il faisait partie s'efforçait de donner la forme romaine définitive, la satire était le seul qui n'eût pas son maître. Comme elle présentait une place à prendre, il lui sembla que, malgré la gloire qu'y avait acquise jadis Lucilius, elle lui promettait le pl de chance de succès :

Hoc erat..... melius quod scribere possem.

Sat., I, 10, v. 54-55.

Elle comportait à la vérité quelque danger : on a beau se soumettre soi-même à la critique de ses propres défauts, on ne promène pas l'examen d'un esprit caustique sur les vices et les travers de ses voisins impunément et sans s'attirer des récriminations et des inimitiés. Le tempérament ardent, qui était le sien dans sa jeunesse et dont il a parlé dans une de ses odes comme du mobile principal qui l'avait poussé à écrire ses ïambes [1], pouvait l'entraîner plus que tout autre à des attaques personnelles et périlleuses. Mais cela même, loin de l'effrayer, l'avait tenté peut-être. N'avait-il pas intérêt à attirer vivement l'attention sur les premières productions de son talent ? N'était-ce pas pour lui le moyen le plus rapide de se faire connaître et de ren-

(1) *Carm.*, I, 16, v. 22-25.

contrer parmi ceux qui apprécieraient son mérite le protecteur libéral dont avait besoin [1] à Rome tout poète peu favorisé de la fortune? Singulier moyen, objecte-t-on, que celui de critiquer les gens pour gagner les bonnes grâces d'autrui, et la poésie laudative n'est-elle pas mieux faite pour atteindre ce but que la satire? L'événement cependant a prouvé que le calcul, si calcul il y avait eu, n'aurait pas été mauvais, puisque la curiosité, une fois éveillée, les appréciateurs et l'ami généreux se sont naturellement trouvés.

Ainsi le plaisir et le besoin qu'il éprouvait de mettre constamment en vers ses réflexions, son goût pour la philosophie pratique, l'ambition de se faire une place à part dans l'école nouvelle, sa fougue juvénile et son intérêt, tout l'avait porté à débuter dans la carrière surtout par le genre familier de la satire.

Le caractère même des compositions de ce genre qui, dans leur construction comme dans leurs procédés de raisonnement, ne concordent guère avec les règles établies par les traités de rhétorique, en rend l'analyse on ne peut plus difficile. Mais la difficulté d'un travail, n'est-ce pas, ne vous en détourne jamais; peut-être, au contraire, y trouvez-vous, comme moi, un attrait de plus.

(1) La propriété littéraire n'existant pas, il était impossible de tirer beaucoup d'argent de la vente d'un ouvrage. Tout ce qu'un écrivain pouvait faire, c'était de livrer son manuscrit, moyennant une légère rétribution, à un de ces libraires dont la profession consistait à exécuter des copies pour les vendre; mais les acquéreurs des premiers exemplaires avaient la faculté de les reproduire sans rien lui devoir, de sorte que ses droits d'auteur se réduisaient toujours à bien peu de chose. Voir à ce sujet Friedlænder, dans son *Histoire des mœurs romaines*, t. IV de la traduction française.



II

Des dix-huit satires d'Horace, le premier livre en contient dix : prenons-les successivement.

J'ai déjà dit[1] dans quelle intention fut écrite la *Satire 1*, adressée à Mécène, et quel en est le sujet. Elle repose sur ces deux idées que personne n'est jamais content de son sort, tout le monde enviant celui du voisin, et que l'avidité que montrent les hommes à amasser, ainsi que la crainte qu'ils ont de diminuer leurs trésors, les empêche d'en jouir. La première partie est la simple constatation d'une illusion humaine : Horace y montre, en se moquant, comment le soldat porte envie au marchand, le marchand au soldat, le jurisconsulte au laboureur, l'homme des champs au citadin, et quel sujet d'irritation ils fourniraient tous à Jupiter, si celui-ci exauçait leurs vœux, puisque aucun d'eux, dès qu'il pourrait changer de rôle, ne le voudrait plus (v. 1-22)[2]. L'idée prêtait à de plus vastes développements et eût pu fournir à elle seule une satire entière; mais ce n'est qu'une sorte d'introduction plaisante à la seconde pensée, qu'il veut approfondir et discuter plus sérieusement. Il marque la transition de l'une à l'autre par le mot *præterea* et indique avec netteté le changement de ton : « Laissons la plaisanterie, dit-il, et traitons gravement un sujet sérieux. »

. . . amoto quæramus seria ludo.
v. 27.

La question de l'avarice, voilà donc la grosse question du morceau ; dans la discussion qui en est faite, on a voulu

(1) Page 39.
(2) *Appendice*, CCXXXVIII.

quelquefois voir une digression disproportionnée et plus étendue que la partie principale ; mais on s'est évidemment trompé ; l'auteur, après avoir signalé un travers de l'humanité entière, s'attaque particulièrement à un défaut plus restreint, quoique assez commun, mais qui est le même au fond que le premier, puisque ceux qui ne s'en corrigent pas se rendent malheureux faute de savoir s'accommoder de ce qu'ils ont en portant envie, eux aussi, à quiconque a plus qu'eux.

Il trouve tout d'abord que le cas de l'avare n'est nullement celui de la fourmi à laquelle l'avare se compare volontiers : l'une n'amasse, l'été, que pour user, l'hiver, de ses provisions, tandis que l'autre n'utilise jamais son trésor (v. 28-40). Il examine ensuite les diverses excuses que se donne l'homme atteint de ce défaut. « Je ne veux pas, dit l'avare, profiter de mes ressources, de peur de les épuiser. — Alors, à quoi te servent-elles ? Il importe peu d'être riche, les besoins de la nature étant bornés (v. 41-50). — Je veux, si je dois y puiser, avoir le plaisir de prendre à un gros tas. — Si tu as besoin d'un verre d'eau, le prends-tu au cours impétueux d'un fleuve boueux plutôt qu'à la source tranquille et pure ? (v. 50-60) — On ne m'estimera que dans la mesure de ce que j'aurai[1]. — Pauvre fou ! oublies-tu l'histoire de Tantale ? Comptes-tu pour rien tes continuelles alarmes de jour et de nuit (v. 61-79). — En cas de maladie, du moins, je serai mieux soigné. — Erreur ! ayant mis tout après l'argent, tu ne trouveras autour de toi aucune des affections que tu auras dédaignées. Cesse enfin d'amasser et jouis de ce que tu as (v. 80-100). — Me conseilles-tu donc de vivre en débauché ? — Voilà bien l'opposition ordinaire des contraires ! mais

(1) Ce passage, où l'avare fait valoir l'estime qu'on s'attire par l'argent qu'on possède, a été paraphrasé par Boileau dans son Épitre V :

> L'argent, l'argent ! dit-on ; sans lui tout est stérile ;
> La vertu sans argent est un meuble inutile ;
> L'argent en honnête homme érige un scélérat, etc...

interdire l'avarice n'est pas conseiller la prodigalité ; en toutes choses, il y a une mesure, il y a des limites fixes au delà et en deçà desquelles ne peut se trouver le bien. »

Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum [1].
v. 106-107.

L'argumentation, dans ce dialogue, ne prend pas toujours la forme la plus logique : lorsque l'avare, par exemple, parle de l'estime qu'on fera de lui en raison de sa richesse, la réplique est plus ironique et véhémente que topique ; il y a là certains procédés de polémique qui ne sont pas ceux d'une réfutation en règle, mais, sans avoir la rigueur des syllogismes parfaits, ils n'en amènent pas moins bien une conclusion dont la formule est irréprochable.

Cette conclusion, toutefois, n'est que celle du développement de la seconde pensée, et la composition n'aurait pas d'ensemble si la première pensée, laissée de côté depuis le vers 23, n'était point reprise de manière à réunir les deux à la fois dans une conclusion générale. Horace n'a garde de l'oublier : « Je reviens, dit-il, à mon point de départ... *Illuc unde abii redeo* » (v. 108). Mais il semble éprouver, pour y revenir, quelque embarras, et, à moins que la gêne que nous sentons dans ce passage ne tienne, comme on l'a supposé, à une lacune du texte après le vers 109, on ne réussit pas à expliquer suffisamment la liaison des idées. Il a dit, à la vérité, au vers 40 « que rien n'arrête l'avare tant qu'existe un plus riche que lui »,

Nil obstet tibi, dum ne sit te ditior alter;

(1) Sénèque dira de même : « Omnis in modo est virtus. Modus certa mensura est. » *Epist.* LXVI, 8, et La Fontaine, dans sa Fable *Rien de trop* (IX, 2) :

Il est certain tempérament
Que le maître de la nature
Veut que l'on garde en tout...

mais cette parole prononcée incidemment n'a donné lieu à aucune discussion dans le dialogue, et d'autre part, dans le développement de la première pensée, il ne s'est pas agi non plus, au sujet du mécontentement général, de jalousie produite par la comparaison des fortunes acquises, puisqu'il y était avancé que, dans le cas où Jupiter aurait échangé les situations, chacun aurait voulu reprendre la sienne propre. C'est pourtant sur ce point que s'établit la conclusion générale et le seul motif, en définitive, qu'elle donne du malheur presque universel des hommes est l'opiniâtreté qu'ils mettent à vouloir se surpasser les uns les autres en richesses; voilà pourquoi, affirme-t-elle, il est rare d'en trouver un qui dise avoir vécu heureux et qui, au terme de l'existence, s'en aille satisfait comme s'en va d'un banquet un convive rassasié.

> Inde fit, ut raro, qui se vixisse beatum
> Dicat, et, exacto contentus tempore, vita
> Cedat, uti conviva satur, reperire queamus.
> v. 117-119.

Le fond philosophique du morceau ne perd rien d'ailleurs aux défectuosités, souvent plus apparentes que réelles, du raisonnement. De ce que des réflexions et des déductions se succèdent sans lien visible, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elles manquent d'ordre et de liaison naturelle; il n'en résulte pas surtout qu'elles soient contraires aux principes que doit exposer l'enseignement de la vérité. Horace ici emprunte ses leçons aux diverses écoles de philosophes qui faisaient profession de guider l'homme dans la recherche du bonheur. Imite-t-il Bion le Borysthénite; se sert-il, comme le croit R. Heinze[1], en procédant par contamination, de deux traités intitulés, l'un *Les Plaintes sur la destinée*, Περὶ μεμψιμοιρίας, l'autre *L'Amour de l'argent*, Περὶ φιλοπλουτίας? C'est possible. Toujours est-il que la règle par laquelle il conclut son dialogue avec

(1) *De Horatio Bionis imitatore*, 1889, pp. 15-22.

l'avare se rattache à une théorie d'Aristote[1] et que toute cette discussion, fortement empreinte d'épicurisme, contient beaucoup d'imitations de détail de Lucrèce. Ainsi, l'expression *decepta cupidine falso* qui, au vers 61, rend l'action décevante des désirs factices, répond tout à fait au κενὴ ἐπιθυμία des épicuriens; et au vers 59, l'affirmation de la sagesse qu'aurait l'homme à mesurer ses désirs à ses besoins, *qui tantuli eget, quanto est opus*, est la répétition de cette sentence exprimée par Lucrèce : « Ah ! si la saine raison dirigeait seule la vie de l'homme, pour lui le vrai trésor serait le contentement de peu : peu de désirs, point d'indigence ».

Quod si quis vera vitam ratione gubernet,
Divitiæ grandes homini sunt, vivere parce
Æquo animo : neque enim est unquam penuria parvi.
De Nat. rer., IV, v. 1116-1118.

Il n'est pas jusqu'au dernier vers de la conclusion générale qui ne rappelle une image employée par l'auteur du *De natura rerum*, lorsqu'il avait dit :

Cur non ut plenus vitæ conviva recedis ?[2]
De Nat. rer., III, v. 951.

Mais soit que cette science philosophique, si familière et si intelligible que vous la jugiez sous la forme dont il la revêt, lui paraisse trop sérieuse, soit qu'il la trouve trop calme au gré de son tempérament, il l'agrémente et l'anime de plaisanteries et d'allusions aux circonstances présentes. Il confirme ses leçons morales par des exemples indivi-

(1) La théorie d'après laquelle la vertu est le milieu entre les deux extrêmes est aristotélique. Cf. *Eth. Nic.*, 2, 6 : Μεσότης δύο κακιῶν, τῆς μὲν καθ'ὑπερβολήν, τῆς δε κατ' ἔλλειψιν.

(2) La Fontaine s'appropriera la même image dans ces vers (*Fables*, VIII, 1) :

Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet.

duels tirés des travers qu'il veut corriger en s'en moquant, et à la satire générale et impersonnelle il joint des traits inattendus qui, alertement dirigés d'une main sûre contre des contemporains bien connus, donnent à ses lecteurs le plaisir de la surprise et du rire. Place-t-il, par exemple, la modération entre les deux extrêmes, il dit qu'il n'est pas plus indispensable de devenir prodigue en cessant d'être avare qu'il n'est nécessaire de désirer ressembler au beau-père de Visellius en ne voulant pas de l'état où se trouve Tanaïs.

Est inter Tanaim quiddam socerumque Viselli[1].
v. 114.

Fait-il parler son interlocuteur de la débauche, il la lui fait personnifier en Mænius[2], en Nomentanus[3].

Quid mi igitur suades? Ut vivam Mænius aut sic
Ut Nomentanus?
v, 110-111.

Veut-il montrer la fin misérable d'un avare, il cite le cas d'Ummidius, qui remuait les écus au boisseau et qui vient

(1) Plaisanterie très libre qui pouvait plaire à Mécène et à sa société que n'effarouchait pas un propos licencieux. Tanaïs, d'après les scoliastes, affranchi de Mécène ou de Munatius Plancus, était eunuque, quoique marié. Je n'ai pas besoin d'expliquer ce que, pour former contraste, devait être le beau-père de Visellius.

(2) Au lieu de Mænius, d'autres lisent Nævius, nom qui se rapporterait a un personnage qui sera cité dans la Satire II, 2, pour la négligence de sa table. Mænius, au contraire, s'était fait connaitre par sa prodigalité, qui le ruinait. Nous tenons d'Acron et de Porphyrion une anecdote qui le dépeint. Un jour, on l'entendit, au Capitole, faire cette prière : « O Jupiter! accorde-moi la faveur de devoir aux calendes de janvier 40,000 sesterces; » et comme on lui demandait l'explication d'un vœu si singulier : «J'en dois répondit-il, 80,000, et si Jupiter exauçait mon souhait, ma dette serait réduite de moitié. »

(3) Cassius Nomentanus avait eu un cuisinier, nommé Dama, qui devint celui de Salluste et qui s'acquit une fortune considérable; mais lui-même avait dépensé toute la sienne en débauches et était réduit à l'état de parasite.

d'être assassiné par une de ses affranchies. Les écrivains du temps qui prennent part aux cabales de ses détracteurs ne sont pas épargnés non plus. C'est ainsi qu'après avoir donné quelques exemples de gens mécontents de leur sort, il en voit devant lui « un si grand nombre que l'énumération serait un travail capable de fatiguer jusqu'au bavard Fabius[1] ».

Cetera de genere hoc, adeo sunt multa, loquacem
Delassare valent Fabium.
v. 13-14.

Et de même, après avoir exprimé la conclusion générale, il termine par ce trait: « C'est assez, et de peur qu'on ne m'accuse de piller le chassieux Crispinus[2], je n'ajoute plus un mot ».

Jam satis est ; ne mi Crispini scrinia lippi
Compilasse putes, verbum non amplius addam.
v. 124-125.

De sorte que, dans une pièce qui ne compte pas plus de 125 vers, sa verve sarcastique se trouve atteindre jusqu'à sept personnes nommément.

La satire 2, composée peu de temps aprés l'installation du poète à Rome dans les circonstances que j'ai indiquées[3], laisse voir dans son procédé de composition quelque chose d'analogue à la satire 1 venue plus tard. Elle

(1) Fabius, Gaulois, né à Narbonne, de l'ordre équestre, se glorifiait d'être philosophe stoïcien et ne tarissait pas en dissertations.

(2) Crispinus appartenait aussi à l'école stoïcienne; il avait mis en vers sa doctrine ; mais son talent était si médiocre qu'on le surnommait l'*Aretalogus*. Sur lui comme sur Fabius et les autres personnages nous sommes documentés par Acron et Porphyrion qui tenaient leurs renseignements d'une même source, un livre publié après la mort d'Horace et intitulé *de Personis Horatianis*.

(3) Page 27 sqq..

aussi repose sur deux pensées : une qui est générale et se développe la première ; une autre, plus restreinte, qui se rattache à la première par une liaison non exprimée et qui devient, contre notre attente, le véritable sujet du morceau.

Horace prend soin d'attirer tout de suite la curiosité par une allusion à un fait récent, la mort du grand chanteur Tigellius; mais, en même temps, par la nature des regrets que cause cette mort, il montre le caractère du défunt dont il oppose aussitôt la prodigalité à la sordide économie de ceux qui ne donneraient pas à un ami de quoi se garantir du froid et de la faim. Il oppose alors de la même manière à l'erreur du dissipateur qui, par crainte de paraître ladre, engloutit son patrimoine dans les banquets, l'erreur non moins folle de l'usurier Fufidius [1] qui, par crainte de se montrer prodigue, se condamne, pour amasser, au traitement le plus pénible; et il émet cet aphorisme, que, privés de sagesse, les hommes n'évitent un excès que pour se précipiter dans l'excès contraire :

> Dum vitant stulti vitia, in contraria currunt.
> v. 24.

Les exemples se pressent sous sa plume: Malthinus [2] laisse traîner sa tunique jusque sur ses pieds ; tel autre la relève si haut qu'on en rit. Rufilius sent les parfums; Gorgonius, le bouc. Ceux-ci ne recherchent que les femmes mariées de haut rang; ceux-là ne s'en prennent qu'aux filles des lupanars ; et quel qu'ait été, dans l'intérêt de la morale publique, l'avis de Caton le Censeur à cet égard,

(1) Cicéron, *in Pison.*, 35, parlait d'un Fufidius, *homo ornatissimus*, mais qui n'était pas celui dont il s'agit ici et dans lequel on reconnaîtrait plutôt le Fufidius déjà cité par Catulle, *Carm.*, LIV, 5.

(2) D'après Porphyrion, le nom de Malthinus désignerait Mécène (voir plus haut, p. 33), et Weichert (*Poet. lat. reliq.*, p. 456) suppose un peu trop hardiment sans doute que celui qui lui fait contraste n'est autre qu'Agrippa.

c'est aux premières seules que Cupiennius[1] réserve son admiration (v. 25-36).

L'énoncé de ce dernier exemple amène subitement la seconde partie, la partie la plus longue de la satire. Régulièrement, pour se conformer au système tracé, Horace, qui divise les femmes en trois classes, les matrones, les affranchies et les filles de bas étage, devrait montrer ce qu'il y a de mauvais à pratiquer l'une ou l'autre des deux classes extrêmes pour produire sa conclusion qui est, comme toujours, de se tenir entre les deux contraires. Mais la deuxième pensée consiste dans la condamnation de l'adultère : il néglige donc la troisième classe et la comparaison s'établit tout entière entre les matrones et les affranchies.

Après avoir annoncé tout à coup à ceux qui ne veulent pas de bien aux adultères qu'ils vont être satisfaits, il commence par montrer les peines et les périls qui empoisonnent et châtient, plus que ne voudrait Galba[2], la fréquentation des femmes mariées (v. 37-46). Il y oppose le commerce des affranchies. Sans doute, si l'on agit comme un Sallustius[3] ou comme un Marsæus, prodigue amant d'Origo[4], on peut y commettre des folies ruineuses et déshonorantes; mais ces folies tiennent au caractère des gens et non à la nature de ce commerce qui, par lui-même, offre pleine sécurité (v. 47-63). Il n'est pas indifférent d'être malheureux par sa faute ou de ne l'être que par les

(1) L. Cupiennius Libo, Cumanus, un des familiers d'Octave au dire des scoliastes, le même sans doute que nous voyons figurer dans la correspondance de Cicéron, *Ad Attic.*, XVI.

(2) Orelli pense qu'il est question ici d'un Galba commensal d'Octave; d'autres voient dans ce nom celui d'un jurisconsulte qui, par intérêt personnel, aurait été d'avis de traiter les adultères avec peu de sévérité.

(3) Peut-être l'historien Salluste, ami de César et d'Octave. Il vivait encore à l'époque où fut composée cette satire. Il ne dilapidait pas alors sa grande fortune; mais il avait commis naguère maintes folies de jeunesse.

(4) Origo était, avec Lycoris et Arbuscula, une des trois courtisanes de marque en ce temps-là.

vices des choses. Ne faisons donc pas comme Villius[1] qui, pour avoir voulu devenir, par Fausta, le gendre clandestin d'un illustre père, faillit périr sous les coups à la porte de la maison où, dans le même moment, était reçu Longarénus; écoutons le conseil de la nature et ne confondons pas les jouissances à éviter avec celles qu'on peut rechercher sans danger (v. 64-79). L'éclat des pierres précieuses ne change rien, que Cérinthus[2] ne s'en offusque pas, à la beauté des formes. Et surtout l'affranchie présente en sa personne plus d'avantages certains et d'agréments réels que la grande dame. D'une dame, à moins qu'elle ne s'appelle Catia[3], on ne voit, en dehors de ses vêtements, que le visage; vers elle on va vers l'inconnu; avec l'autre, aucune désillusion n'est à craindre : les tissus transparents de Cos ne laissent rien dans l'incertitude (v. 80-111). Mais c'est l'inconnu, dis-tu, qui te plaît. Ah! que ne te mets-tu plutôt à la recherche de la sagesse; tu apprendrais qu'il faut séparer l'illusion de la réalité et renfermer nos désirs dans les bornes que la nature met à nos besoins. Une coupe d'or est-elle nécessaire pour étancher une soif ardente? (v. 112-118) Et, sur cette conclusion, Horace, qui se plaît d'ordinaire à se mettre en scène à la fin de ses compositions, explique comment il résout pour son compte la question qu'il vient de traiter; il se garde de courir après ces plaisirs défendus où l'on expose et sa bourse et sa peau et son honneur. « C'est une chose trop pitoyable, s'écrie-t-il en décochant un dernier trait de satire personnelle, que d'être pris en flagrant délit, j'en appelle à Fabius![4] ».

Il ne faudrait pas juger de la moralité de cette pièce

(1) Probablement celui que Cicéron cite (*Ad Famil.*, II, 6) comme ami du fameux Annius Milon, mari de Fausta, la fille du dictateur Sylla.

(2) Débauché qui poursuivait les matrones riches et que Porphyrion dépeint comme un être d'une complaisance à toute épreuve.

(3) Matrone impudique, qui fut surprise en adultère avec un tribun dans le temple de Vénus Théatine.

(4) Le philosophe bavard pris à partie dans la satire I, un de ces cynico-stoïciens (voir page 32) dont la conduite n'était pas exemplaire.

d'après nos idées modernes. Pour l'apprécier comme il convient, il est absolument nécessaire de se reporter au milieu des anciens Romains à qui la satisfaction des sens ne paraissait point blâmable chez les jeunes hommes tant que, par des excès et des folies, ils ne gaspillaient ni leur vie, ni leur honneur, ni leur patrimoine. Je me suis assez souvent expliqué à ce sujet, dans l'étude du théâtre de Plaute, de Térence et des autres comiques, pour n'avoir pas besoin d'y insister. Leur morale complaisante admettait les rapports des sens dans la mesure où la nature les réclame : ce qu'elle interdisait, c'était la violation de la foi conjugale, la passion ruineuse et le scandale. Tel est bien le terrain sur lequel se place fermement le poète. Les termes dont il se sert sont parfois d'une crudité que je me suis abstenu de traduire dans mon analyse ; mais la pensée, quelque libre qu'en soit l'expression, tend constamment à la condamnation de la licence des mœurs. Il ne la combat point par des considérations très élevées ; car ce n'est pas un traité philosophique qu'il a la prétention d'écrire. Il s'efforce seulement de nous persuader que notre intérêt bien entendu s'accorde avec l'interdiction qui nous est faite de dépasser certaines limites.

Il ne le fait pas d'ailleurs, si familier qu'il veuille paraître, sans recourir aux raisonnements des philosophes ; la théorie du juste milieu, nous l'avons vu à propos de la satire 1, provient d'Aristote ; et les idées qu'il émet sur les désirs factices et naturels, sur les besoins restreints dont la satisfaction suffit à produire le bonheur, sont celles qu'aimait à développer l'école d'Épicure. Il cite même au vers 121 le philosophe épicurien Philodème, et, sans considérer l'amour tout à fait au même point de vue que Lucrèce, il l'imite en plusieurs détails, comme dans les vers 61-62 :

. . . Bonam deperdere famam,
Rem patris oblimare

qui semblent bien rappeler ceux du *De natura rerum* (IV, 1124-1125) :

Labitur interea res. . .
. . . atque ægrotat fama vacillam.

Mais il dissimule sa science sous la gaieté de la plaisanterie: rien de plus orignal, de plus vif, de plus spirituel que cette composition de début où les allusions aux faits de la chronique scandaleuse, les traits contre des vicieux se succèdent sans interruption; les individus n'y sont pas seulement cités: il les montre dans leur attitude (ex.: v. 25), dans leurs actes (v. 12 sq.; 64 sq., etc.), voire même dans leurs paroles (v. 35; 46; 54; 57; 72; 105; 120); il en fait, au grand plaisir de la galerie, des personnages de comédie qui jouent leur rôle et donnent la réplique.

Les récriminations ne manquèrent pas et il crut bon, dans la pièce suivante, non seulement de rassurer ses amis sur les coups que certains d'entre eux pouvaient craindre, en prônant l'indulgence qui doit toujours accompagner l'amitié, mais aussi, incidemment, de se défendre lui-même contre des attaques trop vives en recommandant de proportionner les jugements aux défauts des gens.

La satire 3 toutefois débute par une surprise. Le portrait qu'il trace, en une série de petites phrases d'une allure très vive, de Tigellius, chanteur fantasque, homme aux frasques étranges (v. 1-20) [1], semble nous annoncer tout d'abord une dissertation sarcastique, soit sur l'humeur bizarre des artistes, soit sur les extravagances des hommes qui manquent de règle de conduite; et à peine cette peinture est-elle achevée que le poète se tourne contre lui-même, se demande s'il est exempt de défauts, lui qui s'attribue le droit de relever ceux des autres. La pensée qu'on est blâmable de n'exercer la perspicacité de sa vue qu'à l'égard d'autrui devient ainsi

(1) Voir ce portrai à l'*Appendice* ccxxxix.

le point de départ du véritable sujet, qui est d'ailleurs, non pas comme vous pouviez alors le supposer, le contraste de l'indulgence qu'on a pour soi et de la sévérité qu'on témoigne aux autres, ni même cette sévérité à l'égard de nos semblables en général, mais seulement celle qu'on exerce d'ordinaire envers ses amis (v. 21-27).

Cur in amicorum vitiis tam cernis acutum... ?

Après avoir montré les inconvénients d'une rigueur qui attire une curiosité dangereuse sur nos propres défauts (v. 28-37), il conseille ce qu'il y aurait à faire. Ce serait de se conduire, soit comme l'amant qui ne voit point les défauts de sa maîtresse ou s'en arrange, soit, si la chose paraît trop belle, du moins comme le père qui regarde un de ses enfants d'un œil indulgent. Voilà, selon lui, ce qui forme et maintient les amitiés (v. 38-54) :

Opinor,
Hæc res et jungit, junctos et servat amicos.

Cette conclusion donnée, semblable au bon professeur qui, pour rendre sa leçon plus intelligible, la présente à ses disciples une deuxième fois en d'autres termes, il reprend ce qu'il vient de dire en donnant à sa pensée plus de force et d'énergie. Nous n'avons pas seulement le tort, dit-il, de juger sévèrement les défauts d'un ami, nous allons jusqu'à tourner ses vertus en vices (v. 55-66). Nous nous exposons ainsi aux représailles fâcheuses. Combien il vaudrait mieux mettre en balance les bonnes et les mauvaises qualités en nous efforçant de donner plus de poids aux bonnes qu'aux mauvaises avec une indulgence dont nous avons besoin pour nous-mêmes ! (v. 67-75). Mais non ; c'est aux fautes que nous donnons plus que leur poids ; et, plus fous que Labéon, pour un léger tort, nous condamnons un ami comme pour un crime (v. 76-95).

Ici le poète rencontre la théorie stoïcienne de l'égalité des fautes et, pour la rejeter, il adopte la doctrine épicu-

rienne; il répète, d'après Lucrèce, comment, aux premiers âges de la civilisation, la justice sociale naquit de la crainte des violences. La nature, affirme-t-il, ne saurait distinguer le juste de l'injuste comme elle distingue la chose bonne et à rechercher de la chôse mauvaise et à éviter; c'est au raisonnement qu'il faut recourir pour établir le droit; et le raisonnement mettra toujours une différence entre la simple dévastation des légumes d'un jardin et le pillage d'un temple. Il faut donc mesurer les jugements aux fautes commises (v. 96-120). Or, les stoïciens, sans indulgence aucune, frapperaient toutes les fautes d'un même coup de faulx s'ils avaient le pouvoir de la royauté autant qu'ils se disent rois. La royauté du sage! ce mot excite la verve du satirique: il en rit volontiers et prend à partie surtout le cynico-stoïcien portant longue barbe et bâton, qui, tout roi qu'il est, devient dans la rue la risée des gamins (v. 121-136). Puis, revenant tout à fait à son sujet dont son accès de gaieté semblait l'écarter quelque peu, il conclut en ces termes qui le mettent, comme à la fin de la satire précédente, personnellement en scène: « Va-t-en, dit-il à ce philosophe barbu, aux bains d'un quart d'as avec le sot Crispinus pour tout cortège royal; moi, au milieu d'amis qui seront indulgents pour les faiblesses auxquelles ma folle ignorance me laissera peut-être aller, je prendrai plaisir à leur témoigner une indulgence égale, et, dans ma condition privée, je vivrai plus heureux que toi dans ta royauté. »

Dum tu quadrante lavatum
Rex ibis, neque te quisquam stipator, ineptum
Præter Crispinum, sectabitur; et mihi dulces
Ignoscent, si quid peccaro stultus, amici,
Inque vicem illorum patiar delicta libenter,
Privatusque magis vivam te rege beatus.
v. 137-142.

L'analyse, qui fait ressortir les liaisons des idées, montre aussi qu'elles ne sont pas rangées dans l'ordre d'une argu-

mentation serrée ; des développements d'abord ébauchés sont repris ensuite avec plus de véhémence ; et le dernier tiers de la composition est consacré tout entier à une polémique contre deux paradoxes stoïciens dont le second n'est introduit que très arbitrairement par la simple rencontre d'un mot. Cette polémique même n'est pas d'une philosophie profonde : Horace ne combat pas dans son essence véritable la théorie stoïcienne et il n'expose pas non plus tout à fait la doctrine épicurienne ; il le reconnaît d'ailleurs et se sert en parlant des mots *presque, à peu près, fere, prope* (v. 96-98) ; tout ce qu'il cherche dans son entretien, c'est développer des idées qui lui sont personnelles en les appuyant sur des arguments de sens commun plutôt que sur des raisonnements scientifiques.

Il n'en imite pas moins très souvent, dans les détails, le grand maître latin de l'épicurisme. Ainsi, le conseil qu'il donne d'avoir autant que possible pour les défauts d'un ami l'illusion qu'a un amant pour ceux de sa maîtresse rappelle, en l'abrégeant, le fameux développement du IVe livre du *De Natura rerum* :

> Nam hoc faciunt homines plerumque cupidine cæci;
> Et tribuunt ea, quæ non sunt his commoda vere... ; etc.

que notre Molière a si bien répété, par la bouche d'Éliante, dans une des jolies scènes du *Misanthrope* [1] ; et le passage sur l'origine de la justice est rempli d'expressions lucrétiennes. Dans ce dernier passage, je le sais bien, plusieurs ont voulu voir surtout une imitation de vers de l'Églogue IV de Virgile [2] ; mais de ce qu'on peut l'en rapprocher. doit-on conclure qu'il en provienne ? Les deux poètes amis, dans leur admiration commune pour leur illustre prédé-

(1) *Mis.*. act. II, sc. v :

L'amour pour l'ordinaire est peu fait à ces lois, etc...

(2) Vers 31-40. — Voir l'imitation d'Horace comparée à celle de Virgile, 1re partie, tome II, p. 497.

cesseur, n'ont-ils pas dû puiser leur inspiration l'un comme l'autre également à la même source ?

Quant à la satire personnelle, elle est bien moins prononcée dans cette pièce-ci que dans la précédente. Sans doute Horace ne l'abandonne pas ; il nomme l'originalité de Tigellius ; la causticité de Mænius trop sévère pour son ami Novius ; la difformité de Sisyphus l'avorton ; l'aveuglement de Balbinus, qui ne s'aperçoit pas du défaut physique d'Hagna la coquette ; la folie de Labéon[1] ; l'exigence de l'usurier Ruso ; mais tout cela, sauf le mot de la fin contre Crispinus, est assez anodin en comparaison de ce que contient la Satire 2 ; il eût été, en effet, passablement illogique de se montrer très dur à l'égard d'autrui dans un morceau qui, bien qu'il n'eût trait qu'à la conduite à tenir entre amis, préconisait, en somme, l'indulgence.

La Satire 4 est une apologie d'Horace que ses ennemis accusaient de méchanceté.

Le début n'a pas l'air d'en annoncer le sujet. Horace commence par un jugement littéraire sur Lucilius qui, en attaquant librement les personnes, n'a fait qu'imiter les poètes de la comédie grecque ancienne : il lui reproche sa trop grande facilité à écrire, sa diffusion, et il se félicite d'écrire moins pour écrire mieux ; il ne voudrait pas lutter de fécondité avec le bavard Crispinus ; il ne tient pas non

(1) On a parfois beaucoup reproché à Horace d'avoir appliqué l'épithète d'insensé à Labéon. On ne songe qu'au Labéon devenu jurisconsulte fameux et citoyen tant estimé que, malgré son indépendance de caractère, Auguste ne put s'empêcher de le mettre au nombre des hauts sénateurs chargés de réformer le sénat. Mais, à l'époque où parut la satire 3, il ne s'agissait que de l'étudiant en droit, âgé de dix-huit ans; fils d'un ancien partisan de Brutus, qui n'avait pas voulu survivre à la cause de la liberté, il s'était sans doute compromis par des paroles imprudentes contre Octave et, dans la pensée des anciens amis de son père, le faire passer pour extravagant était lui rendre service, puisque cette extravagance devait être l'excuse de ses paroles. Cf. Walckenaer, 2e éd., t. II, pp. 202-203.

plus à répandre ses livres dans le public comme Fannius, assez désireux de popularité pour joindre partout son image à ses écrits. A peine même donne-t-il lecture de ses vers; car il y a tant d'individus que la satire pourrait atteindre! (v. 1-25) Vers la fin seulement de ce développement, qui, d'ailleurs, présente déjà l'éloge de son style et de sa discrétion, il dévoile le but de la présente pièce. Il fait alors intervenir tout à coup, au milieu de tant de gens craignant ses vers à cause de leurs propres vices, un interlocuteur anonyme qui crie à tous de se garer du poète comme d'un animal dangereux. « Exciter le rire à tout prix, même aux dépens d'un ami, clame l'énergumène, et produire en tous lieux les méchancetés dont il a barbouillé son papier, voilà ce qu'il veut! » (v. 25-38) Le grief est nettement formulé; il n'y a plus qu'à y répondre. Horace, toutefois, comme pour témoigner le calme dans lequel le laisse pareille injure, et non sans ironie, se demande tout d'abord si vraiment il est poète et si la satire et la comédie constituent de la véritable poésie : il effleure simplement la question et en remet à plus tard un plus sérieux examen, se contentant pour le moment, dit-il, de rechercher ceci : « Est-ce à bon droit que mon genre d'ouvrage vous est suspect? » (v. 39-65).

Nunc illud tantum quæram, meritone tibi sit
Suspectum genus hoc scribendi.

Mais voyez la forme vigoureusement agressive de la défense : « En supposant que tu sois un brigand comme Cælius et Birrius, je ne suis pas, moi, un accusateur public comme Sulcius et Caprius, pourquoi donc me crains-tu? puisque je ne livre pas mes écrits aux sales mains du vulgaire et de Tigellius Hermogène, puisque, contrairement à l'usage répandu, je ne les lis, ni dans les bains publics, ni dans le forum » (v. 66-78). Puis, au reproche qu'on lui adresse d'aimer à blesser, d'avoir la passion de la méchanceté, il répond : 1° Que tel n'est pas le sentiment de ses

amis, les seuls qui le connaissent bien; 2° qu'il y a une grande différence entre la méchanceté et la franche raillerie; 3° que la véritable méchanceté est celle qui cache son fiel sous l'hypocrisie d'une fausse amitié et que jamais on ne verra chez lui rien de semblable à cette hypocrite malignité dont il donne un exemple par un propos de faux ami tenu sur Pétillius Capitolinus[1] (v. 78-103). On doit d'autant plus lui pardonner l'habitude de parler librement qu'il la tient de l'éducation paternelle. Son père, pour le détourner des vices, lui montrait sans cesse la honte des vicieux; ainsi, pour la prodigalité, il lui mettait sous les yeux Albius et Barrus; pour les amours mercenaires, Sectanius; pour l'adultère, Trébonius, etc. Ces sages avis ont sauvé sa jeunesse de la contagion de tant d'excès pernicieux[2]; et maintenant encore, en réfléchissant, en s'amusant à mettre lui-même sur ses tablettes des pensées semblables aux avis de son père, il continue de travailler toujours à son amélioration morale (v. 103-138). Si, après tout, le plaisir qu'il y trouve est un défaut, le défaut est léger; et de nombreux poètes, ses amis, avec un prosélytisme semblable à celui des Juifs, forceraient bien à se mettre des leurs celui qui les lui reprocherait encore (v. 139-143).

Cette plaisanterie termine un plaidoyer plus spirituel que solide. De ce que l'auteur ne publie pas encore un recueil de ses satires, dont la publicité du reste ne tardera pas, et de ce qu'il y parle avec franchise, il ne résulte pas moins des lectures qu'il avoue en faire à ses amis un désagrément très vif pour ceux qu'atteint sa causticité. Et les avis de son père, qui lui étaient adressés en particulier, ont pu influencer sur la tournure de son esprit, sur son

(1) Pendant que Pétillius, triumvir monétaire, client d'Octave, était chargé de la garde du Capitole, on y déroba une couronne d'or dont le vol lui fut attribué. Mis en accusation, par faveur il fut acquitté. Horace, avec une dure ironie, le surnomma Capitolinus.

(2) *Appendice* CCXL.

désir de s'améliorer, sans lui donner pour cela le droit de désigner plus ou moins publiquement par leurs noms les personnes prises par lui comme types des vices et des travers à éviter. On ne voit donc pas comment son raisonnement pourrait amener chez elles une parfaite conviction. Mais les choses sont dites avec un esprit et une vivacité incomparables. Ceux qui n'étaient pas intéressés dans la question débattue et qui n'avaient rien à craindre de ses coups, devaient rester émerveillés de la finesse de ses observations, de l'habileté qu'il montre à se jouer autour d'un sujet que tout autre à sa place se fût abstenu d'aborder, de la rigueur enfin des attaques auxquelles il ne cesse de se livrer[1] tout en se défendant. Le pièce pour tous ces motifs est remarquable.

Aussi a-t-elle attiré l'attention de nos satiriques français, qui l'ont beaucoup imitée. Boileau et Régnier s'y sont particulièrement exercés. Le défi, par exemple, porté par Crispinus à Horace est le même que celui de Linière, supposé par Boileau (Épître II) :

> J'entends déjà d'ici Linière furieux
> Qui m'appelle au combat sans prendre un plus long terme,
> « De l'encre, du papier ! dit-il, qu'on nous enferme,
> Voyons qui de nous deux, plus aisé dans ses vers,
> Aura plus tôt rempli la page et le revers. »

Dans sa VII[e] satire, Boileau dit comme Horace :

> On ne voit point mes vers.....
> Grossir impunément les feuillets d'un recueil ;
> A peine quelquefois je me force à les lire
> Pour plaire à quelque ami que charme la satire.

Dans sa IX[e] *satire*, il met également dans la bouche mielleuse d'un faux ami un discours du genre de celui que le poète latin prête à l'ami de Pétillius:

(1) Dix-sept noms propres sont cités.

Si l'on vient à chercher par quel secret mystère
Alidor à ses frais bâtit un monastère :
« Alidor ! dit un fourbe, il est de mes amis ;
Je l'ai connu laquais, avant qu'il fût commis;
C'est un homme d'honneur, de piété profonde,
Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde. »

Et ces vers (34-35) que crie l'ennemi d'Horace pour que le monde se gare de lui,

Fænum habet in cornu ; longe fuge : dummodo risum
Excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico.

Boileau les imite ainsi :

Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique ;
On ne sait bien souvent quelle mouche le pique;
Mais c'est un jeune fou qui se croit tout permis
Et qui pour un bon mot va perdre vingt amis.

Régnier, de son côté, plus brièvement, exprime la même idée :

Quoy ! monsieur, n'est-ce pas cet homme à la satyre
Qui perdrait son amy plutôt qu'un mot pour rire ?

et, dans sa XII[e] *satire*, il expose absolument comme Horace, en deux grands développements, l'éducation reçue de son père et l'amélioration morale qu'il s'efforce d'effectuer sur lui par ses réflexions :

Mais mon père m'apprit que des enseignements
Les humains apprentifs formaient leurs jugements,
Que l'exemple d'autrui doibt rendre l'homme sage...
[Il] me disait : considère où cet homme est réduict
Par son ambition ; cet autre...
Ainsi me mettant l'œil sur chacune personne
Qui vallait quelque chose ou qui ne vallait rien,
M'apprenait doucement et le mal et le bien..., etc.
Quand je suis à part moy, souvent je m'estudie

(Tant que faire se peut) après la maladie
Dont chacun est blessé : je pense à mon devoir,
J'ouvre les yeux de l'âme et m'efforce de voir
Au travers d'un chacun ; de l'esprit je m'escrime,
Puis dessus le papier mes caprices je rime
Dedans une satyre, ...
Voilà l'un des péchés où mon âme est encline, etc.

La satire 5 n'a pas l'importance des précédentes : c'est le simple récit du voyage à Brindes dont il a été question dans la biographie.

Parti de Rome avec le rhéteur Héliodore, Horace gagne Aricie et, en suivant la voie Appienne, arrive lentement, à la fin du deuxième jour, au bourg d'Appius où il s'embarque, avec trois cents passagers bruyants, sur un bateau que tire une mule et qui le dépose, le matin du troisième jour, à Féronia (v. 1-24). Il gravit une côte de trois milles pour se rendre à Anxur (Terracine) : c'est là qu'il est rejoint par Mécène et Cocceius, chargés, dit-il, de grands intérêts (seule allusion au but du voyage de Mécène), et par Fonteius Capiton, ami d'Antoine. Le lendemain, on gagne Fundi, dont le préteur Aufidius Lusius prête à rire par ses grands airs, puis Formies, la ville des Mamurras, où l'on arrive très fatigué. Mais le cinquième jour est bien heureux ; car, à Sinuesse, Plotius, Varius et Virgile s'unissent à eux, et les témoignages de la plus touchante amitié prouvent la joie du voyageur (v. 25-44). Après avoir couché dans une petite métairie près du pont Campanien, on se rend, en peu de temps à Capoue (village actuel de Santa-Maria di Capua), où Mécène se livre à une partie de balle. Puis, le septième jour, on est reçu, au delà des tavernes de Caudium, dans l'opulente maison de Cocceius [1]. Là se passe une scène comique entre les deux bouffons Sarmentus et Cicirrus, sans doute attachés au service de Cocceius et dont Horace nous rapporte quelques-

(1) Probablement près de Castro Aïrolo.

unes des nombreuses facéties, amusantes si grossières qu'elles soient (v. 45-70). A Bénévent où l'on va tout droit, le matin du huitième jour, on prend un repas qu'accidente un commencement d'incendie dans la cuisine de l'hôte; après quoi, par la montagne, on gagne péniblement une métairie près de Trivicum, où notre poète, trompé dans une attente amoureuse, passe une mauvaise nuit (v. 71-75). Après s'être rendu le lendemain en chariots dans une petite ville dont l'eau est si rare qu'elle se vend, on fait, le dixième jour, à Canusium, un arrêt qu'attriste le départ de Varius. Les trois journées suivantes se passent en grande partie sur des routes déplorables qui conduisent à Rubi, à Barium, à Egnatia (Torre d'Agnazzo); et ce n'est que le quatorzième jour qu'on atteint Brindes (v. 76-104).

La fin du récit se fait remarquer par un trait contre la crédulité religieuse des Juifs à propos d'une croyance des habitants d'Egnatia qui prétendaient que, par le fait d'un dieu, l'encens se fondait au seuil de leur temple sans le secours du feu : « Que le juif Apella y croie, s'il le veut, s'écrie Horace; pour moi, non. J'ai trop bien appris que les dieux passent leur temps dans un repos absolu, et que si, dans la nature, il se produit quelque phénomène merveilleux, ce n'est pas eux qui prendront la peine de nous l'envoyer du haut de leur demeure céleste ».

Credat Judæus Apella,
Non ego; namque Deos didici securum agere ævum,
Nec, si quid miri faciat natura, Deos id
Tristes ex alto cæli demittere tecto.

Je cite les vers parce qu'ils répètent textuellement des expressions employées dans le *De Natura rerum* (V, v. 82 sq.) :

Nam bene qui didicere Deos securum agere ævum,
Si tamen interea mirantur, qua ratione
Quæque geri possint, ...

Ce rapprochement prouve combien Lucrèce était alors une autorité pour Horace. C'est d'ailleurs le seul passage de la pièce où le poète exprime un sentiment philosophique. Le récit ne prêtait guère aux développements de ce genre.

Il ne donnait pas lieu non plus aux attaques personnelles. Les saillies que se lancent mutuellement Sarmentus et Cicirrus sont un amusement sans ressembler à de la satire et l'on ne trouve de traits vraiment satiriques que ceux qui atteignent les grands airs du préteur de Fundi et la crédulité d'Apella ; encore ce dernier nom n'est-il peut-être employé que pour désigner la collectivité des Juifs qui, bien que soustraits à toutes les absurdités du paganisme, passaient chez les Romains pour une secte superstitieuse.

En revanche, le morceau a une valeur historique incontestable et nous montre en quel mauvais état les guerres civiles avaient laissé les routes italiennes et dans quelles conditions modestes voyageait un personnage tel que Mécène.

La satire 6 est une des plus belles. Les envieux d'Horace lui reprochaient la bassesse de sa naissance et le disaient indigne de l'amitié de Mécène. Celui-ci, au contraire, malgré sa haute origine, considérait les gens de mérite, même obscurs, comme aptes aux honneurs et semblait conseiller à Horace d'y prétendre [1]. Le poète se propose de répondre négativement aux avances de son illustre ami, bien qu'il abonde dans son sens au sujet de la valeur et des droits de certains hommes obscurs, et en même temps il veut établir aux yeux de ses ennemis qu'il mérite l'amitié dont il est honoré. Le sujet, dans son unité, embrasse deux questions : la première, qui est traitée d'abord du vers 1 au vers 44, est reprise ensuite à partir du vers 97 ; la seconde comprend toute la partie intermédiaire.

A l'encontre de ce que nous avons remarqué dans plu-

(1) Voir plus haut, p. 38.

sieurs des compositions précédentes, nous savons tout de suite où nous allons; il n'y a pas de surprise. « Souvent, dit Horace à Mécène, le peuple exprime un avis contraire à ton sage jugement et plutôt que de choisir un homme nouveau qui le mériterait, il porte son choix sur un patricien tel que Lævinus, ce rejeton indigne de Valérius. Alors que dois-je faire, moi, fils d'affranchi? » (v. 1-18). L'interrogation est nette; la réponse ne l'est pas moins. Il ne doit s'exposer ni à se voir préférer un Lævinus ni à être rayé du sénat, comme fils d'affranchi, par un censeur patricien. D'autres, à la vérité, d'origine très humble, se laissent, non moins que Tillius, entraîner par la vanité, mais outre qu'ils encourent aussitôt mille commentaires désagréables sur tout ce qui les concerne, presque constamment ils sont sacrifiés aux nobles, ou bien, si le peuple choisit parmi ceux de leur condition, à des braillards tel que Novius (v. 19-44).

Quant à lui, l'examen de sa vie ne laisse aucun doute sur son honorabilité. On peut trouver qu'il est arrivé jadis très rapidement au tribunat militaire; mais il n'a jamais employé l'intrigue. Ce n'est pas non plus en intriguant qu'il a gagné l'affection de Mécène à qui l'ont présenté Varius et Virgile et qui ne l'a introduit dans son intimité qu'à bon escient[1]. D'un caractère droit, sans avarice, sans vices honteux, il doit l'estime de ses amis à la bonne éducation du père le plus tendre et le plus vigilant. On a beau lui reprocher l'humilité de sa naissance, pour sa part, il affirme que, si la nature permettait aux hommes de recommencer leur vie en choisissant une famille à leur gré, il garderait la sienne et ne prendrait pas des aïeux consulaires (v. 45-97).

Ce voyant, le vulgaire sans doute l'accuserait de folie, mais sûrement Mécène l'approuverait. A quoi donc lui servirait une condition plus élevée? à lui imposer des déboires, des servitudes, à lui attirer peut-être des quolibets pa-

(1) Voir page 36 sq.

reils à ceux que mérite Tillius ; tandis que, dans sa situation présente, il jouit d'une pleine liberté. La description d'une de ses journées montre à quel point sa médiocrité lui permet d'être heureux (v. 98-131).

Cette composition ne se distingue par aucun raisonnement vraiment philosophique. C'est à la doctrine d'Épicure à la vérité qu'Horace conforme sa conduite en ne voulant pas des honneurs qui, si flatteurs qu'ils soient pour la vanité, ne nuisent pas moins à la tranquillité d'un homme d'obscure origine comme lui ; mais cette doctrine, il ne l'explique pas, il ne l'invoque pas ; il discute simplement sur le parti qui répond le mieux à ses convenances et à son bonheur personnels ; il se garde même avec soin d'aborder la question de savoir si parfois un homme de mérite ne doit pas, dans un intérêt public, sacrifier son propre repos. Seulement, s'il n'entre que dans les détails utiles à la défense de l'opinion que pour son compte il veut mettre en pratique, il faut reconnaître qu'ils sont choisis tous avec justesse et exposés avec une grande finesse d'observation. Les quelques personnages qu'atteignent les traits de sa causticité, y sont introduits on ne peut plus naturellement pour renforcer de leur exemple les avis qu'il émet. Et l'on ne saurait trop louer, en même temps que la délicatesse et la sincérité du langage tenu à Mécène, l'accent ému qu'il donne au témoignage de sa reconnaissance envers son excellent père.

La satire classée sous le numéro 7, mais qui vraisemblablement à été composée à l'époque même où se passa l'anecdote qu'elle relate, c'est-à-dire avant toutes les autres, sans manquer de mérite, ne les égale pas. Vous en avez eu dans la biographie l'explication et l'appréciation[1].

La satire 8 n'a pas non plus grande importance, n'ayant pour sujet qu'un fait insignifiant qui avait prêté à rire.

(1) Voir plus haut, p. 20.

Une statue de Priape, en bois de figuier, placée dans les nouveaux jardins de l'Esquilin, s'était fendue à un endroit que je ne dois pas nommer ; et comme Priape ne passait pas précisément pour le dieu de la décence, on avait plaisanté sur l'accident en l'attribuant à une incongruité. Horace s'amuse à l'expliquer. Il fait raconter par le personnage lui-même son aventure.

Devenu dieu, dit ce Priape, par la volonté d'un ouvrier qui pouvait disposer à son gré d'un tronc de figuier [1], je fus placé dans ce lieu qui jadis servait tristement de sépulture à la populace comme au bouffon Pantolabus, au dissipateur Nomentanus, et qui maintenant est devenu une promenade agréable. Mais les bêtes et les voleurs contre lesquels je la garde ne me donnent pas autant de soucis que les sorcières qui y viennent accomplir leurs opérations magiques (v. 1-20). Il fait alors le récit du spectacle effrayant dont il a été témoin et victime. C'était Canidie qui opérait avec Sagana l'aînée. A la vue des horribles sortilèges de ces furies, il ne put contenir son émotion et son bois de figuier soudain éclata avec un tel bruit que toutes deux s'enfuirent, l'une perdant ses dents et l'autre sa fausse chevelure (v. 21-50).

Le sujet assurément n'a aucun fond moral; mais, au milieu de détails pittoresques, que la grossièreté du fond n'empêche pas d'être rendus très comiques par le ton de gravité emphatique qu'emploie le narrateur, la satire des mœurs et des individus s'y exerce encore fréquemment. Ce n'est pas seulement Canidie et Sagana, Pantolabus et Nomentanus qui sont frappés; c'est un affranchi de G. Lutatius Catulus, le voleur Voranus; c'est Julius l'immonde

(1) La Fontaine a imité ce début dans sa fable (IX, 6) *Le statuaire et la statue de Jupiter* :

> Un bloc de marbre était si beau
> Qu'un statuaire en fit l'emplette.
> Qu'en fera, dit-il, mon ciseau ?
> Sera-t-il dieu, table ou cuvette ?
> Il sera dieu...

débauché; c'est le chevalier Pédiatius dont Horace fémi-nise le nom pour marquer le vice honteux auquel il se livre.

Dans la satire 9, Horace, en butte aux sollicitations d'un grand nombre d'importuns de bas étage qui tentaient de s'introduire par son entremise auprès de Mécène, dépeint les ennuis que lui crée la rencontre d'un de ces fâcheux. Sans doute, il travaillait par là à se débarrasser d'eux en leur montrant combien peu il était disposé à se prêter à leurs intrigues.

Il se représente accosté tout à coup dans la rue, au milieu d'une rêverie, par un inconnu, sot et indiscret, qui s'attache à ses pas, et qui, malgré l'accueil le plus froid, veut à toute force l'accompagner quelque loin qu'il aille (v. 1-21). Le côté le plus comique de la chose est que, pour plaire à Horace, le maladroit s'attribue les qualités les moins propres à se rendre agréable : il se flatte d'écrire des vers rapidement et de chanter comme Hermogène ; il lui promet, s'il est introduit auprès de Mécène, de l'aider à écarter les autres commensaux; il lui expose comment, pour arriver, il est prêt à corrompre par argent les esclaves du grand personnage et à le circonvenir de toutes les manières. Or Horace n'aime que la poésie châtiée, déteste Tigellius Hermogène et méprise les intrigues. Il maudit en lui-même l'ambitieux bavard. Un instant, il espère se débarrasser de lui en refusant de l'assister dans un procès auquel une assignation l'appelle à cette heure même. Mais l'entêté préfère renoncer à son procès plutôt qu'à sa société. Aussi, ne sachant comment se tirer de ce mauvais pas, se rappelle-t-il avec terreur la prédiction à lui faite autrefois par une vieille de Venuse, qu'il périrait non par le fer ou le poison, mais par l'effet du bavardage d'un fâcheux (v. 21-60). En vain même rencontre-t-il son cher ami Fuscus Aristius qui connaît l'individu; Fuscus aime à rire, fait exprès de ne pas comprendre sa détresse et le laisse à son triste sort (v. 61-74). A la fin, heureusement, survient l'ad-

versaire de l'importun qui a le droit de l'entraîner au tribunal en prenant Horace à témoin de sa citation et le poète s'empresse d'accorder ce témoignage qui le tire d'un mortel embarras (v. 74-78).

Cette pièce, où la satire personnelle s'exerce à peine, est charmante d'un bout à l'autre ; d'une ironie piquante elle forme une excellente scène de comédie de caractère. On y a vu quelquefois une imitation du troisième caractère de Théophraste ; mais la différence est grande : le fâcheux de Théophraste n'est que bavard, celui d'Horace est en même temps solliciteur et intrigant. On s'est demandé également si le récit n'est point celui d'un fait réel ; rien d'impossible en effet que le fond en soit véridique ; au milieu des sollicitations auxquelles Horace se trouvait exposé, il se peut très bien qu'il ait éprouvé un ennui du genre de celui qu'il a dépeint ; mais il y a trop de finesse dans le portrait tracé, trop de perfection dans l'arrangement des détails de la scène pour que la part de l'imagination et de l'art soit mise en doute. De faits particuliers le poète a tiré un type général et un récit composé de main de maitre. Notre Molière n'a pas dédaigné d'imiter cette création dans une de ses comédies. Régnier y a fait de nombreux et larges emprunts dans deux de ses satires. Le début de l'une est tout à fait celui de la pièce latine :

Un de ces jours derniers par des lieux destournés
Je m'en allais resvant le manteau sur le nés,
L'âme bizarrement de vapeurs occupée,
Comme un poète qui prend les vers à la pipée :
En ces songes profonds où flottait mon esprit,
Un homme par la main hazardément me prit.

Dans l'autre, plusieurs passages sont presque traduits. Horace, par exemple, se représente devant l'insistance du fâcheux, baissant l'oreille comme un âne de mauvaise humeur :

Demitto auriculas, ut iniquæ mentis asellus,

Régnier dit aussi :

Je chauvy de l'oreille, et demourant pensif
L'eschine j'alongeois comme un asne restif.

A la prédiction de la vieille femme de Venuse répond exactement celle d'une Bohémienne :

Mais je croy que le Ciel, contre moy conjuré,
Voulut que s'accomplist cette avanture mienne
Que me dit, jeune enfant, une Bohemienne :
« Ny la peste, la faim, la verole, la tous,
La fièvre, les venins, les larrons, ny les lous
Ne tueront cestuy-ci, mais l'importun langage
D'un fâcheux : qu'il s'en garde, estant grand, s'il est sage.

et si l'importun d'Horace aime mieux perdre un procès que renoncer à le suivre, celui de Régnier fait de même :

Ha ! non, Monsieur, dit-il, j'aimerais beaucoup mieux
Perdre tout ce que j'ay, que vostre compagnie.

Le sujet de la satire 10 est littéraire. Les critiques formulées dans la 4e contre le style peu harmonieux et la composition relâchée de Lucilius avaient suscité de la part des admirateurs de l'ancien satirique des observations assez piquantes et assez violentes pour qu'Horace, attaqué dans ses œuvres non moins que dans ses appréciations, se crût obligé d'y répondre non seulement en justifiant le jugement porté par lui sur son prédécesseur, mais en expliquant sa propre manière de faire, ses théories de style, ses préférences littéraires et son désir de n'écrire que pour une élite de lecteurs.

Le début montre bien l'émotion sous l'impression de laquelle il composa la pièce. L'interrogation pleine de vivacité qu'il pose tout de suite à ses détracteurs est même une entrée en matière si brusque et si peu ordinaire chez lui que des commentateurs peu avisés admettent comme au-

thentique une interpolation ancienne, composée de huit vers, et dénuée de saveur autant qu'inutile.

Tout en reproduisant en partie par cette apostrophe initiale son ancienne appréciation de Lucilius, Horace rappelle qu'à un blâme de certains défauts il n'a pas négligé de joindre un éloge de certaines qualités. Et pour prouver qu'on ne saurait tout approuver dans cet ancien écrivain, il établit les règles générales du style de la satire, qui ne doit pas seulement provoquer le rire, mais auquel il faut, avec un tour rapide et bref, précipitant la pensée, une variété de tour où paraisse tantôt l'orateur ou le poète, tantôt aussi l'homme du monde (v. 1-19). On fait à Lucilius un mérite tout particulier d'avoir mêlé du grec à son latin; comme si une chose à laquelle a réussi le Rhodien Pitholéon pouvait passer pour difficile, et comme s'il était permis d'user d'un tel mélange dans n'importe quelle œuvre sérieuse, soit en prose, soit en vers (v. 20-30). De cette pensée Horace prend occasion pour affirmer qu'on ne doit jamais écrire en une autre langue qu'en sa langue maternelle, raconte comment lui-même a renoncé aux vers grecs et a été amené à choisir le genre satirique qui se trouvait n'être encore représenté par aucun poète de la nouvelle école (v. 30-47). Non pas qu'il espère surpasser en gloire l'inventeur de ce genre, Lucilius ; jamais il ne lui a manqué de respect. Mais ne critique-t-on rien dans le grand Homère ? Lucilius, en trouvant à redire aux vers d'Accius et d'Ennius, se plaçait-il pour cela au-dessus d'eux ? Pourquoi alors lui supposer à lui-même une prétention de ce genre à l'égard de Lucilius, lorsque, tout en reconnaissant en celui-ci de l'agrément, de l'urbanité et plus de poli même que dans les vieux poètes antérieurs, il le reprend sur une imperfection évidente? (v. 48-67.) Certes, Lucilius n'aurait pas pris plaisir à écrire quatre cents vers en un jour, s'il était né plus tard ; il se serait attaché, lui aussi, à châtier son style. Car c'est à cela qu'il faut s'efforcer si l'on veut écrire sérieusement et plaire aux bons juges, aux lecteurs d'élite. Qu'importent les dires du vulgaire, les

morsures de Pantilius, cette importune punaise, les propos de Démétrius, du sot Fannius et de Tigellius Hermogène? C'est l'approbation de Plotius, de Varius, de Virgile, de Mécène et d'un petit nombre d'autres qui seule semble à Horace digne d'être recherchée (v. 68-92).

Il est facile de voir qu'il n'y a ici aucun plan didactique ; l'idée fondamentale est bien la réfutation des reproches adressés au poète au sujet de la critique qu'il s'est permise du style de Lucilius; mais à cette idée première s'en rattachent quelques autres qu'il traite à mesure qu'elles se présentent et qui même ne donnent pas lieu à une argumentation d'une logique absolue. Il exprime le plus souvent ses affirmations sans s'arrêter à en démontrer la justesse. Lorsque, par exemple, il affirme que Lucilius n'aurait pas improvisé s'il avait vécu plus tard, rien n'est moins prouvé, et le peu de travail que s'imposait l'écrivain pouvait tenir à son tempérament personnel non moins qu'à l'époque où il vivait. La plupart des pensées néanmoins sont d'une exacte vérité, et en même temps la critique littéraire qui leur sert de base fournit l'occasion d'attaques nombreuses contre les écrivains du temps, ses détracteurs. Notre Boileau ne manquera pas de combattre de la même manière ses ennemis littéraires, et nous trouvons à la fin de son épître à Racine un assez long passage qui, les noms changés, est une imitation complète de la conclusion du morceau d'Horace :

Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire ;
Que l'auteur du Jonas s'empresse pour les lire ;
Qu'ils charment de Senlis le poète idiot,
Ou le sec traducteur du français d'Amyot, ...
Pourvu qu'ils puissent plaire au plus puissant des rois;
Qu'à Chantilli Condé les souffre quelquefois;
Qu'Enghien en soit touché; que Colbert et Vivonne,
Que La Rochefoucauld, Marsillac et Pomponne,
Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
A leurs traits délicats se laissent pénétrer ?...
C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits ;

Mais pour un tas grossier de frivoles esprits,
Admirateurs zélés de toute œuvre insipide, ...
Qu'il s'en aille admirer le savoir de Pradon.

La vraie gloire littéraire commence en effet par l'estime d'un petit nombre, l'opinion de cette élite se communiquant à tous les hommes de goût qui la propagent de génération en génération. Grimm a spirituellement écrit : « Les chrétiens ont établi entre eux une communion qu'ils appellent l'Église invisible ; elle est composée de tous les fidèles répandus sur la terre, qui, sans se connaître, sans être liés entre eux, sont unis cependant par le même esprit, par les mêmes espérances, et forment le petit troupeau des élus. Il en est des gens de goût comme de ces élus : ils forment une nation rare et éparse qui se perpétue de siècle en siècle, et qui conserve sans tache la pureté de son origine. C'est elle qui met le prix aux ouvrages, c'est pour elle seule que les grands hommes ont travaillé. C'est le petit nombre d'élus qui forment le jugement éternel, lequel, confirmé de siècle en siècle par cette Église invisible, devient bientôt universel. » C'est ainsi que se forma et se perpétua la gloire d'Horace, dont le culte, fondé par l'admiration d'une élite de lecteurs, est reconnu depuis dix-neuf siècles par les esprits délicats du monde entier.

III

Le deuxième livre ne comprend que huit pièces ; mais elles sont généralement plus longues que celles du premier, puisque le nombre total des vers dont elles se composent s'élève à 1083, tandis que celui des dix autres est de 1030.

J'ai expliqué précédemment comment la satire I fut composée la dernière pour servir à ce second recueil de

prologue et d'épilogue tout à la fois[1]. La forme et le développement en sont originaux. Horace, toujours attaqué par les ennemis que lui ont faits ses sarcasmes et peut-être même menacé par quelqu'un d'eux d'une poursuite judiciaire, suppose qu'il va consulter le savant et vieux jurisconsulte Caius Trébatius Testa et nous donne le dialogue qui s'établit entre eux.

Sa question initiale est celle-ci : « Les uns m'accusent d'être trop virulent dans mes satires, d'autres au contraire me trouvent sans nerf; que dois-je faire?—N'en produis plus du tout, » lui répond Trébatius. Et comme le poète se récrie, disant qu'il ne peut s'empêcher de composer. « Écris donc autre chose, lui réplique le vieillard, chante les victoires de César. — L'entreprise est au-dessus de mes forces. — Célèbre du moins sa justice comme Lucilius a fait pour Scipion. — Le sujet me plairait, mais je craindrais d'importuner par une louange indiscrète. — Ce serait pourtant plus raisonnable que des attaques personnelles qui peuvent t'attirer la haine générale en te faisant craindre de tout le monde » (v. 1-23). Tel est le point à débattre et vous voyez avec quelle adresse Horace, tout en l'établissant, introduit ici l'éloge d'Octave et l'intention qu'il conçoit de changer bientôt de manière d'écrire. Il va n'en défendre pas moins ses droits à la satire puisque la pièce est la préface du livre qu'il publie.

Chacun, dit-il, a son plaisir; le mien est d'imiter Lucilius. Jamais je n'attaquerai personne sans motif; ma plume ne sera qu'une arme défensive; mais malheur à qui m'attaquera ! Chaque être a reçu de la nature ses moyens de défense, et quant à moi, que je vive longtemps ou peu, riche ou pauvre, à Rome ou en exil, j'écrirai (v. 24-60). Il semble ainsi chercher l'excuse de ses attaques dans celles des autres; mais l'ironie est plaisante; car, dans le moment même où il explique qu'il se tiendra sur la défensive, il ravive les coups naguère portés contre Pantalobus et No-

(1) Voir page 78.

mentanus, et il en porte de nouveaux contre l'ivrogne Milonius, l'accusateur Cervius, l'empoisonneuse Canidia, le juge prévaricateur Turius, le débauché parricide Scæva. C'est sa façon d'attester le droit qu'il se réserve de prononcer des noms propres.

Aussi Trébatius, après cette longue explication qu'il n'a pas interrompue, lui exprime-t-il simplement l'appréhension de le voir un jour tomber en disgrâce auprès de ses nobles amis. Mais Horace s'élève vivement contre une telle crainte. Lucilius, en chargeant de vers infamants Métellus et Lupus, a-t-il jamais encouru la défaveur du sage Lælius et du grand Scipion? La dent de l'envie viendra se briser également contre l'amitié dont lui-même jouit auprès d'illustres personnages (v. 61-78). Trébatius avoue n'avoir rien à objecter. Il lui conseille néanmoins la prudence et lui rappelle d'un mot les lois qui menacent tout auteur de vers méchants. « De vers méchants, soit; réplique le poète, qui s'échappe par une plaisanterie; mais s'ils sont bons, si César approuve l'auteur qui n'aura fait qu'aboyer aux pervers, sans reproche lui-même? — Alors, conclut Trébatius, le rire des juges finira le procès et tu seras absous (v. 79-86). »

Ainsi le prudent jurisconsulte, qui, au cours de cette consultation, n'a pas cessé de garder la gravité qui convenait à son rôle, se range aux idées du poète qui finit par avoir gain de cause après avoir, le plus adroitement du monde, mené la discussion de manière à dire tout ce sur quoi il tenait à cœur de s'expliquer.

Boileau a beaucoup imité ce morceau dans ses satires VII, VIII et IX. Il se fait exhorter à abandonner le genre satirique pour le poème laudatif et l'éloge de Louis XIV :

Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer
Cet ascendant malin qui vous force à rimer,
Sans perdre en vains discours tout le fruit de vos veilles,
Osez chanter du roi les augustes merveilles...

et comme Horace devant Octave, que craignent le Parthe

et les Gaulois, il ne se sent pas de force à mener à bien pareille entreprise :

Mais en vain, direz-vous, je pense vous tenter
Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter :
Tout chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands vers la Discorde étouffée,
Peindre Bellone en feu tonnant de toutes parts
Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts.

Lorsqu'il proclame, lui aussi, que, quoi qu'il arrive et en quelque situation qu'il soit, il éprouvera toujours le besoin de faire des vers, le développement dont il use reproduit exactement celui du poète latin :

Ainsi, soit que bientôt, par une dure loi,
La mort d'un vol affreux vienne fondre sur moi,
Soit que le Ciel me garde un cours long et tranquille,
A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la ville,
Dût ma muse par là choquer tout l'univers,
Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.

Il suppose qu'on lui adresse un avis semblable à celui de Trébatius sur les dangers que peut lui faire courir la haine que suscitent ses sarcasmes :

Et garde qu'un de ceux que tu pourrais blâmer
N'éteigne dans ton sang cette ardeur de rimer.

et il le réfute de même manière :

Eh quoi ! lorsque autrefois Horace, après Lucile,
Exhalait en bons mots les vapeurs de sa bile,
Et vengeant la vertu par des vers éclatants,
Allait ôter le masque aux vices de son temps, ...
L'un ou l'autre fit-il une tragique fin ?

Il n'est pas jusqu'au rire de la conclusion qu'il ne traduise aussi :

Hier, dit-on, de vous on parla chez le Roi,
Et d'attentat horrible on traita la satire.
— Et le Roi, que dit-il ? — Le Roi se prit à rire.

La satire 2 a pour but de recommander la frugalité. Dirigée contre la gourmandise et le luxe excessif de la table, elle est philosophique, mais d'une philosophie particulière qui ne s'impose pas au nom de tel ou tel grand savant et que l'auteur prétend tenir d'un simple campagnard Italien agissant et parlant d'après son seul bon sens. Ce Sabin, plein de sagesse, nommé Ofellus, possédait naguère une propriété ; il en a été dépouillé au profit d'un vétéran après la bataille de Philippes ; mais le soldat, impropre à faire valoir ce domaine, le lui a affermé ; et comme, au temps de sa prospérité, il vivait avec simplicité, il ne souffre guère d'un changement de fortune qui, en réalité, lui permet la même vie qu'autrefois. Horace nous dit donc que, pour nous indiquer les avantages d'une vie simple, ce sont les idées d'Ofellus qu'il va nous transmettre (v. 1-3). Nous nous apercevrons bien aux raffinements culinaires dont il sera question dans toute la première partie de la pièce qu'aux réflexions du campagnard le poète citadin mêle les observations qu'il a pu faire personnellement à la table des riches, mais, en somme, nous pourrons croire que c'est, au fond, la doctrine du brave homme qu'il expose et nous ne serons pas étonnés d'entendre, à la fin, Ofellus lui-même prendre la parole pour se donner en exemple à l'appui des leçons produites en son nom.

Horace commence par déterminer les conditions favorables à la juste appréciation des mets. L'exercice physique excite l'appétit et fait trouver bonne la nourriture la plus vulgaire ; ce qui prouve que le plaisir de la table dépend de nous-mêmes et nullement de ces apprêts recherchés dont l'usage fréquent, loin d'être agréable, lasse et produit le dégoût (v. 4-22). Il se moque alors de la folie des gourmands qui, à cause de la cherté et de la beauté des plumes du paon, le préfèrent à la poule, comme s'ils se nourrissaient de plumes; qui sont esclaves d'opinions établissant des distinctions inexplicables entre des plats de même espèce; qui recherchent les petits loups de

mer et les grands mulets uniquement parce que, selon la nature, les loups sont grands et les mulets petits; qui font de la table une affaire de mode, aiment les esturgeons depuis l'exemple donné par le crieur Gallonius et se mettraient à aimer de même les plongeons rôtis si quelqu'un des leurs s'avisait d'en préconiser le goût (v. 23-52). Mais Ofellus ne confond pas, ajoute Horace, la vie simple et la vie sordide. Gardons-nous d'imiter la ladrerie d'Avidiénus surnommé le Chien. Sachons, en évitant un excès, ne pas tomber dans un autre; ne montrons, pour le service de notre table, ni l'exigence d'Albucius, ni la négligence de Mævius (v. 53-69). Une sage sobriété d'ailleurs présente de grands avantages : au lieu de détruire la santé comme la gourmandise, elle la consolide; elle permet en outre, quand les jours de fête, l'âge ou la faiblesse surviennent, d'apporter au régime ordinaire une amélioration sensible; elle procure aussi les moyens d'avoir toujours une réserve à la disposition d'un hôte inattendu. Voilà ce que pratiquaient les aïeux (v. 70-93). Mais maintenant on se livre au luxe, cause de ruine et de déshonneur; on donne tout à la table jusqu'à n'avoir plus un dernier as pour acheter de quoi se pendre. Me direz-vous que vous êtes trop riche pour que ce luxe vous ruine comme il a ruiné Trausius? Faites donc un meilleur emploi de votre fortune : secourez les malheureux, relevez les temples, enrichissez de vos dons la patrie. Et puis munissez-vous contre les coups du sort en puisant dans l'opulence les habitudes de la simplicité. Prenez exemple sur Ofellus, écoutez ce qu'il vous dit (v. 94-115). Horace ici est censé répéter textuellement le discours que lui a tenu ce courageux Sabin devenu fermier de sa propre terre[1]. Après avoir rappelé combien simple était sa vie au temps où il possédait son domaine, Ofellus montre que rien n'est changé maintenant pour lui et ses enfants; car, pour ce qui est de la propriété de la terre, qu'importe? la terre n'a

(1) On trouvera ce discours d'Ofellus à l'*Appendice* CCXLIII.

que des usufruitiers, elle passe de l'un à l'autre; le tout est d'opposer un cœur vaillant aux coups de la fortune (v. 116-136).

Ces paroles viriles terminent noblemeut un morceau qui, sous l'apparence d'une bonhomie sans prétention aucune à la philosophie, n'en est pas moins imprégné de toutes sortes d'idées puisées aux diverses écoles des philosophes. La dernière pensée sur la propriété de la terre rappelle celle de Lucrèce sur la vie :

> Vitaque mancupio nulli datur, omnibus usu.
> *De Nat. rer.*, III, v. 984.

Le développement sur les désirs factices des gourmands et le raisonnement qui conseille la frugalité en opposant les avantages qu'elle présente aux inconvénients de la gourmandise sont tout entiers conformes à l'enseignement d'Épicure sur cette question, tel que l'a résumé Diogène Laërce dans son X[e] livre[1]. Il y a d'autre part une comparaison platonicienne et un sentiment stoïcien dans les vers 77-79 où « le corps appesanti par les excès de la veille » est dépeint comme « faisant sentir son poids à l'âme même et rabaissant vers la terre cette portion du souffle divin ».

> Quin corpus onustum
> Hesternis vitiis animum quoque prægravat una
> Atque affigit humo divinæ particulam auræ.

Mais la parcimonie grossière des Cyniques se trouve blâmée dans le personnage d'Avidiénus surnommé le Chien. Et c'est, en somme, à la pratique de la doctrine aristotélicienne du juste milieu que le poète nous convie. Il sait prendre à chaque secte ce qui lui paraît le mieux convenir à son argumentation et user dans sa thèse, qu'il donne pour celle du bon sens, d'un éclectisme qu'on aurait tort de ne pas remarquer.

(1) Cf. Kiessling, 2[e] éd., Sat. II, 3, v. 70.

La satire 3 se distingue de toutes les autres, d'abord par la longueur, elle ne compte pas moins de 326 vers; puis la forme et le raisonnement n'en sont pas ordinaires. Dans un dialogue entre lui et un certain Damasippe, Horace encadre une dissertation philosophique qui procède par questions et réponses et que prononce seul Damasippe, lequel même parle non pas en son propre nom, mais au nom de son maître Stertinius, philosophe stoïcien.

Quel était ce Damasippe? Un homme naguère riche[1], ruiné dans le trafic maladroit d'œuvres d'art achetées beaucoup trop cher; au moment de sa ruine, dans son désespoir, il avait été sur le point de se jeter dans le Tibre; mais Stertinius, un de ces stoïciens qui se donnaient mission de prêcher aux humbles et aux malheureux leur doctrine, l'avait détourné du suicide, de sorte que, converti par lui, il avait laissé croître sa barbe à son exemple, avait appris par cœur ses discours et les répétait désormais à tout venant, se mêlant de donner conseil aux autres sur leurs affaires, lui qui avait si mal géré les siennes.

Introduit, nous ne savons comment, dans la maison de campagne d'Horace et dans son cabinet de travail, il l'apostrophe tout de suite très librement. Il lui reproche son apathie, sa paresse à écrire, qui pourrait lui devenir très nuisible. Horace le remercie plaisamment en lui souhaitant la rencontre d'un barbier et se montre néanmoins curieux de savoir comment il est si bien connu de lui. Il répond que, n'ayant plus d'affaires personnelles, il s'occupe de celles d'autrui et rappelle sa ruine. « Te voilà donc guéri de ton ancienne maladie, lui dit le poète.— Une autre la remplace, lui réplique-t-il; et ne t'en étonne pas; car toi-même tu as la tienne ; toi aussi, tu es fou; tous les hommes le sont; je le sais depuis que Stertinius me l'a enseigné et depuis que j'ai pris soin d'entretenir ma barbe de sage (v. 1-36). » Tel est le prologue dialogué qui amène

(1) Il est fait mention de lui dans la correspondance de Cicéron, *ad Fam.*, VII, 23; *ad Attic.*, XII, 29.

l'énoncé de ce paradoxe stoïcien « tous les hommes sont fous, hormis le sage », dont Damasippe va s'efforcer de reproduire les preuves.

Il commence par raconter comment Stertinius, pour l'empêcher de se suicider, lui a démontré que, s'il recourait à la mort par crainte de passer pour avoir agi avec folie en se ruinant, il avait grand tort, puisque tous ceux qui l'entouraient étaient aussi fous que lui. Qu'est-ce en effet que la folie, si ce n'est l'erreur à laquelle est livré quiconque ignore la vérité? Et tous, excepté le sage, l'ignorent; seulement tous errent diversement et qui rit des autres sur un point leur prête lui-même à rire par ailleurs. Damasippe, en se ruinant par ses achats de statues, n'avait-il pas moins de titres à la réputation de fou que le créancier qui se ruine plus sûrement encore en lui prêtant de l'argent? (v. 37-76).

Après avoir prouvé à Damasippe qu'il n'était pas plus fou qu'un autre, Stertinius lui avait expliqué comment tous sont atteints de folie. Il fallait, pour cela, laisser son cas particulier, prendre la question d'une manière plus générale et passer en revue les diverses passions qui sont les maladies de l'âme. « Écoutez donc tous, s'écrie le converti, l'explication de mon maître : la voici (v. 77-83).

1° Des passions, l'avarice est assurément la plus fréquente : nulle ne produit plus de fous. Quand Stabérius, qui s'est gardé toute sa vie de la pauvreté comme du plus grand des vices, a ordonné à ses héritiers de graver sur sa tombe le chiffre de sa fortune, dont il faisait le plus précieux des titres d'honneur, n'était-il pas aussi insensé que le Grec Aristippe qui, au contraire, tenant son or pour rien, le fit semer dans les sables de la Lybie? Amasser des écus, sans en profiter, n'est-ce point une extravagance pareille à celle d'acheter des outils dont on ignore l'usage? Et ne serait-il pas réellement dépourvu de toute raison celui qui, possédant trois mille tonneaux de vieux Falerne, se réduirait à boire une aigre piquette? Peu de gens cependant identifient l'avarice avec la folie, parce que, pour la plupart, nous sommes

affectés du même mal. Mais la preuve que l'avarice est un manque absolu de bon sens, c'est que, afin d'amasser, alors qu'il suffit de si peu de choses pour répondre aux besoins naturels, on commet des parjures, des larcins, des brigandages. Ne faut-il pas être fou comme Oreste pour se laisser entraîner à des crimes qui vont jusqu'au parricide?[1]. D'ailleurs la conduite d'Opimius qui s'est laissé mourir pour économiser le prix du remède ordonné par son médecin n'est pas une preuve de folie moins concluante que celle qui nous est donnée par ces scélératesses (v. 84-158).

2° Mais de ce que l'avarice est une folie, s'ensuit-il qu'on ne soit point fou par le fait seul qu'on n'est pas avare? Assurément non, de même que, sans avoir le cœur malade, on peut souffrir d'un autre mal aigu. La prodigalité et l'ambition sont des passions qui rendent fous aussi. Servius Oppidius le savait bien, lui qui, père de deux fils, l'un avare et l'autre prodigue, divisa entre eux sa fortune, en leur faisant promettre par serment de se garder de toute augmentation ou de diminution de leur patrimoine et aussi de ne point se laisser chatouiller par les désirs insensés de la gloire et de l'ambition. En effet, on parle toujours de la folie d'Ajax qui, dans sa fureur, se mit à tuer des agneaux innocents. Mais Agamennon était-il plus sain d'esprit, lorsque l'âme éprise de projets ambitieux, il répandit le sang de sa propre fille ? Et devrait-on considérer comme plus insensé que lui l'homme qui, en place de sa fille, offrirait à son futur gendre une brebis portée en litière, ornée de riches vêtements et de bijoux ? (v. 159-223).

3° Après l'ambition, la débauche. Quoi de moins raisonnable que les dépenses auxquelles se livrent les débauchés pour satisfaire leurs désirs de toutes sortes. Le fils d'Æsopus détache une perle de l'oreille de Métella pour avaler d'un seul coup un million de sesterces. Les deux fils du préteur Q. Arrius, bien dignes d'être jumeaux, se font servir des plats de rossignols achetés à grands frais. Et quoi de

(1) Allusion à Scæva dont il est question dans la satire II, 1.

plus extravagant que leurs amours ? Les enfants de trois ans, dans leurs jeux, leurs emportements, leurs caprices et leurs larmes sont-ils moins sages que ces amoureux qui ne savent pas imiter l'Athénien Polémon et s'arracher à l'ivresse de leur dérèglement ? Que dire surtout quand la débauche devient la passion d'un vieillard ou bien quand elle mène au crime ou à la mort comme elle y a mené Marius, meurtrier d'Hellas ? (v. 223-280).

4° Vient enfin la superstition. Voyez ce vieil affranchi qui, le matin, court les autels, suppliant les dieux de faire une exception en sa faveur au sujet de la mort ; une seule exception dans le monde entier leur coûterait si peu ! Voyez cette mère qui, près de son fils malade, fait vœu de le plonger tout nu dans le Tibre, dès qu'il sera guéri, ne comprenant pas qu'elle le tuera ainsi bien plus sûrement que n'importe quelle maladie ! (v. 281-295).

Lorsque Damasippe a fini, par ce quatrième développement, l'explication de son maître Stertinius, qu'il appelle le huitième sage, Horace lui demande dans quelle classe de fous il doit se ranger. « Il me semble pourtant, lui dit-il, que j'ai l'esprit sain. — Connaît-on jamais son égarement ? » répond Damasippe qui lui reproche alors sa manie de bâtir[1] et de singer Mécène et les grands, lui raconte à ce sujet la fable d'une grenouille voulant se faire aussi grosse qu'un veau, lui affirme que jamais homme sain d'esprit ne s'est livré à la passion d'écrire des vers, et se met à énumérer ses défauts : ses accès de colère, son genre de vie supérieur à sa condition, ses amours de toutes sortes. « Assez, assez, s'écrie Horace, épargne, grand fou, ceux qui le sont moins que toi » (v. 296-326).

Cette dernière partie est tout à fait comique : Horace se montre d'abord indifférent à des reproches qu'il sent faux ou exagérés ; mais, dès qu'il entend Damasippe dévoiler les vraies défectuosités de son caractère, il lui impose silence et le congédie. Il y a là une petite scène bien me-

(1) Horace mettait alors en état sa maison de campagne.

née, d'un dialogue rapide, en tout point charmante et qui nous fait d'autant plus rire que l'auteur, après la critique des travers des autres, nous permet d'entrevoir les siens propres et de nous en moquer. L'habileté n'est pas mince, puisque, en ne s'épargnant pas lui-même, il acquiert le droit de ne pas épargner autrui, et que, par la finesse avec laquelle il nous présente ses aveux, il trouve dans notre rire une sorte d'absolution de ses fautes.

La longue dissertation de Stertinius ne manque pas non plus d'agrément. Il était très difficile d'éviter la monotonie en étudiant les passions l'une après l'autre pour établir, avec un même raisonnement, une même conclusion sur chacune d'elles; grâce à la grande variété des exemples et des anecdotes, Horace a surmonté cette difficulté. Non pas que tous ses récits et ses exemples soient de son invention; plusieurs sont évidemment empruntés aux développements ordinaires de l'école philosophique dont il expose le paradoxe; mais beaucoup sont apportés par lui, choisis dans les faits les plus récents et chez les contemporains dont une vingtaine de noms se trouvent cités. Le tout, d'ailleurs, est produit très artistement et de la manière la plus piquante; assez souvent même la narration fait place à l'action et les personnages en question deviennent de véritables acteurs dont nous voyons les gestes et entendons les paroles. Tel Opimius qui résiste à son médecin et refuse, par avarice, le remède capable de le sauver[1]. Tel Oppidius adressant, sur son lit de mort, ses dernières volontés à ses deux fils. Ou le grand roi Agamemnon, à qui le plébéien reproche de s'être montré plus fou encore qu'Ajax en son délire[2]. Ou bien enfin l'affranchi qui adresse aux dieux une prière inepte et la mère inconsciente de l'insanité du vœu qu'elle exprime auprès de son enfant malade. Les jeux de scène et l'art du théâtre y sont si bien compris que nous ne sommes nullement étonnés

(1) Voir *Appendice* CCXLIV.
(2) Voir *Appendice* CCXLV.

d'y voir, à un moment, transporté tout un morceau d'une comédie de Térence : le dialogue entre l'amant congédié par sa maitresse, indécis sur la conduite à tenir, et son esclave qui lui dit qu'on ne peut se tracer une loi pour une chose aussi déréglée que l'amour (v. 262-271) n'est autre que le commencement de la première scène de l'*Eunuque*, exprimé en vers hexamètres.

Quant au fond philosophique, il est clair qu'Horace ne défend pas ses idées personnelles par la bouche du philosophe dont il ridiculise la barbe et les manières hirsutes. Il n'approuvait guère les paradoxes des stoïciens, sentences auxquelles ces philosophes donnaient une forme aussi accentuée que possible, comme pour braver l'opinion commune. Mais il trouvait plaisir à rendre compte de leur importante doctrine sur une question au sujet de laquelle il n'était pas en désaccord complet avec eux : lui aussi considérait les vices comme des maladies de l'âme ; seulement il donnait à son jugement une mesure dans laquelle les autres ne renfermaient pas le leur. Il tient donc ici à ne pas exposer en son nom les propositions qu'il émet. Même il modifie quelque peu sa méthode habituelle de développement pour le conformer assez sensiblement à celle de l'école de Stertinius ; sans s'astreindre à une argumentation parfaite, à une régularité absolue de raisonnement, sans prendre soin toujours de rattacher ses idées les unes aux autres par des liaisons apparentes, il montre néanmoins plus d'ordre dogmatique que dans un entretien ordinaire, annonce et définit nettement le sujet de la discussion, en marque d'avance les quatre grandes parties et applique ensuite à chacune d'elles, comme dans l'école, la démonstration convenue. Il le fait d'autant plus volontiers que cette argumentation lui permet de satisfaire entièrement son goût pour la censure des mœurs.

Les qualités sérieuses qu'il y déploie en même temps que l'agrément qu'il y répand font donc de cette satire une des meilleures qu'il ait produites. Boileau, dans plusieurs de ses compositions, en a imité certains passages. Celui, par

exemple, où les hommes sont dépeints, errant diversement ainsi que des voyageurs égarés dans une forêt :

> Velut silvis, ubi passim
> Palantes error certo de tramite pellit,
> Ille sinistrorsum, hic dextrorsum abit, unus utrique
> Error, sed variis illudit partibus : hoc te,
> Crede modo insanum, nihilo ut sapientior ille,
> Qui te diridet, caudam trahat.
> v. 48-53.

a été répété par le satirique français de la manière suivante :

> Comme on voit qu'en un bois que cent routes séparent,
> Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent,
> L'un à droit, l'autre à gauche, et, courant vainement,
> La même erreur les fait errer diversement;
> Chacun suit dans le monde une route incertaine,
> Selon que son erreur le joue et le promène ;
> Et tel y fait l'habile et nous traite de fous
> Qui sous le nom de sage est le plus fou de tous.
> *Sat.* IV, v, 41-48.

Mais quand Boileau a voulu consacrer toute une pièce[1] au même sujet et démontrer en forme à un docteur de Sorbonne que tous les hommes sont fous, il n'a apporté, ce nous semble, à la soutenance de cette thèse ni la finesse, ni l'enjouement, ni l'animation, ni la vérité qui nous charment dans la composition d'Horace.

La satire 4 offre, dans des proportions beaucoup moindres, la même disposition que la précédente : un très bref dialogue encadre un exposé dogmatique. L'interlocuteur se nomme Catius, et, de même que Damasippe représentait dans sa personne l'abus du stoïcisme, Catius, dans la sienne, représente celui de l'épicurisme. L'intention

(1) Sa satire VIII, dédiée à M. Morel, docteur de Sorbonne.

d'Horace est de railler les faux épicuriens. Alors que la morale d'Épicure, qui était, à la vérité, la morale du plaisir, recommandait, comme la condition nécessaire de la vie heureuse, le plus discret usage des plaisirs des sens, qu'elle plaçait bien au-dessous de ceux de l'esprit, les viveurs et amateurs de bonne chère prétendaient s'autoriser de sa doctrine et se dire de son école en se livrant aux excès et aux raffinements de la table. C'est là contre que veut s'élever le poète en plaçant avec ironie dans la bouche de Catius le résumé de tout un traité de gastronomie.

Walckenaer émet l'avis[1] qu'Horace a puisé l'idée de cette pièce chez Damoxène, poète comique grec, dont Athénée nous a conservé une scène où le personnage principal, disciple d'Épicure, dit avoir gagné quatre talents à faire la cuisine et prouve à son interlocuteur qu'Épicure était cuisinier. Je doute que tel ait été l'inspirateur d'Horace. Il avait sous les yeux tout ce qu'il fallait pour dépeindre les excès des faux épicuriens, et puisqu'il venait de procéder à peu près à une exécution du même genre sur les cynico-stoïciens, l'idée devait lui venir tout naturellement de donner à la satire précédente une sorte de pendant.

Le personnage mis en scène se dit, comme Damasippe, l'interprète d'un maître dont il répète les leçons ; mais, à l'encontre de Damasippe, il ne veut pas dire le nom de ce maître. De là des hypothèses diverses. D'après les renseignements fournis par le commentateur de Cruquius sur la personnalité de Catius lui-même, qui ne serait autre qu'un Catius Miltiades, auteur d'un ouvrage sur la pâtisserie, on a supposé, par son nom qui indique un affranchi, qu'il avait eu pour maître le philosophe épicurien Catius auquel Porphyrion attribue un traité en quatre livres *De rerum natura et de summo bono*[2]. Seulement le philosophe

(1) 2e éd., I, p. 392.

(2) Quintilien parle de lui comme d'un écrivain épicurien assez mince, mais non sans agrément : « In epicureis levis quidem, sed non injucundus tamen auctor est Catius. » *Inst. orat.*, X, 1.

était mort depuis quinze ans[1], et Horace, à la fin du morceau, parle de l'exposé de gastronomie qui y est contenu comme de la doctrine d'un homme que l'on peut voir et à qui l'on peut parler encore. On en déduit que l'affranchi serait passé, après la mort du philosophe, dans la maison d'un riche Romain faisant montre de principes épicuriens singulièrement faussés et de recherches culinaires, et que, si Horace ne lui a pas fait citer le nom de ce gourmet comme étant celui de son maître, c'est qu'il n'a pas voulu se rendre désagréable à un homme qu'il désirait ménager[2]. D'autre part, il y en a qui pensent que Catius ne se refuse à fournir le nom de son maître que pour faire entendre qu'il est le seul auteur des merveilleux préceptes débités par lui, la modestie lui défendant de s'attribuer ouvertement l'invention d'un enseignement d'une pareille importance : ce serait chez le poète un trait ironique de plus.

Quoi qu'il en soit, la pièce nous montre tout d'abord Catius affairé, préoccupé, n'ayant pas le temps de répondre aux questions qu'on lui pose parce qu'il range dans sa mémoire les préceptes d'un sage auprès de qui ne sont rien Pythagore, Socrate et Platon. Horace, par un compliment sur la facilité et la grâce de son esprit, le dispose à les lui faire connaître non sans demander quel est ce sage : « Son nom, je ne le dirai pas, réplique Catius, mais voici ses leçons » (v. 1-11).

Suit alors une longue série de recettes sur la préparation des mets recherchés et sur l'art des festins. Le temps manque au discoureur pour exposer entièrement sa doc-

(1) Cf. Cic., *ad Fam.*, XV, 16 et 19.

(2) Notez la réserve que montre Horace dans toute cette satire : il eût pu, s'il l'avait voulu, mettre des noms sur les défauts qui y sont signalés, sur le gaspillage, l'ignorance, les prétentions, la maladresse ou la négligence de certains amateurs de bonne chère désireux d'une célébrité ridicule. Le nom d'Aufidius seul y est mentionné (v. 24) ; il s'agit sans doute d'Aufidius Lurco qui, selon Pline (*Hist. nat.*, X, 20), se mit le premier à engraisser des paons.

trine culinaire : il procède par fragments, qui, à première vue, semblent se succéder sans ordre, mais dont l'énumération, en y regardant de plus près, n'est nullement présentée au hasard. Sauf, en effet, quelques digressions amenées, soit par la similitude d'un précepte concernant deux mets différents, soit par l'énoncé d'un axiome général, il est facile de remarquer que les premiers préceptes (v. 12-34) s'appliquent à la première partie du repas appelée par les Romains *gustatio* ; que les suivants (v. 35-70) concernent la *cena* proprement dite ; qu'ensuite (v. 71-75) viennent ceux qui ont rapport aux *mensæ secundæ*, c'est-à-dire au dessert; et qu'enfin (v. 76-87) les derniers prescrivent l'élégance et la propreté scrupuleuse qui doivent être apportées au service entier. Tout le temps, Catius évite la monotonie, qui se serait facilement attachée à un résumé de ce genre, par la forme littéraire dont il le revêt. Il parle avec un sérieux, un choix d'expressions, et à la fin même sur un ton oratoire, qui contrastent tellement avec la frivolité du sujet qu'on ne peut s'empêcher de rire, avant même qu'Horace reprenne la parole, de l'ironie qui ressort de ce contraste. — Un mot de dialogue y met le comble (v. 88-95).) Dès que Catius a fini, Horace le prie instamment de le conduire au maître qui enseigne de si belles choses ; il veut goûter le bonheur de contempler ses traits, d'entendre sa voix, de puiser directement à cette source secrète de la philosophie les règles de la vie heureuse [1] !

La satire 5 est dirigée contre les captateurs de testaments dont le honteux métier ne fut pratiqué nulle part plus cyniquement qu'à Rome où beaucoup de gens vieillissaient dans le célibat ou mouraient sans enfants. La critique consiste dans un exposé sans réticence de l'art même de la captation et, comme dans les deux pièces précé-

(1) *Appendice* CCXLVI.

dentes, c'est par la bouche de l'un des deux interlocuteurs d'un dialogue que sont énoncées les leçons de cet art. Seulement il ne s'agit plus de philosophes et Horace ne se met plus personnellement en scène : les deux interlocuteurs ne sont rien moins que des personnages d'Homère et à l'agrément de la satire proprement dite se joint celui d'une amusante parodie d'un passage de l'Odyssée. Vous savez que, dans le XI[e] chant de ce poème, Homère conduit Ulysse à l'extrémité de la terre, au pays de la nuit, et que le héros y évoque l'ombre de Tirésias qui lui prédit comment, après une longue série de malheurs, il rentrera dans sa patrie pauvre et misérable. Horace continue la scène et fait demander au grave devin, par le fils de Laërte, quels seront alors les moyens les plus sûrs pour relever sa fortune. Le côté plaisant de l'entretien est que, tout en discourant de mœurs romaines, les deux personnages homériques conservent, comiquement outré, leur caractère légendaire. Tirésias. qui tient la parole presque tout le temps, édicte ses préceptes de captation avec un sang-froid imperturbable, donne à son discours une emphase oratoire où se mêlent à la persuasion tout à la fois la magnificence, la subtilité, la raillerie, et prend, en véritable devin, à l'égard de son client, un air d'indifférence et de hauteur sous lequel il dissimule la moquerie dont il ne cesse de le bafouer. Ulysse, que le poète a dépeint comme un héros prudent, habile, rusé, mais non des plus scrupuleux, et qui joue parmi les personnages homériques le même rôle au fond que les renards parmi les héros de La Fontaine, ne se révolte qu'un instant contre la turpitude des préceptes qu'il entend et se montre plus faible devant les attraits de la fortune que devant les charmes de la magicienne Circé.

« Comment éviter cette pauvreté que tu m'annonces? » demande-t-il à Tirésias. — « Revoir Ithaque, homme rusé, ne suffit donc plus à ton bonheur? » réplique malicieusement le devin. Et Ulysse d'avouer la peur qu'il a de la pauvreté, la naissance et la vertu n'ayant aucune valeur

sans l'argent. Tirésias aussitôt lui dit qu'il devra honorer de ses présents, de ses hommages et de sa société les vieillards riches, quelque diffamés, quelque criminels même qu'ils soient. Le héros se récrie, rappelle ce qu'il était à Troie. « Eh bien! tu seras pauvre! » conclut froidement l'autre. Mais le silence de celui-ci ne fait pas le compte d'Ulysse. « Allons, insiste-t-il, dis-moi néanmoins comment on s'y prend pour amasser des monceaux d'or » (v. 1-22.) Dès lors Tirésias lui explique les moyens auxquels doit recourir et les précautions que doit prendre le captateur de testaments. Il faut, sans se laisser décourager par un premier échec, courtiser les vieillards sans enfants, se charger de leurs affaires litigieuses, même les plus véreuses, et témoigner à leur cause, en tout temps, un zèle infatigable que les assistants puissent admirer comme un dévouement sans bornes (v. 23-44). On doit aussi s'insinuer, en cachant son jeu, dans la maison du veuf qui a un fils, mais un fils malade, dont la mort prévue laissera bientôt entièrement vacant l'héritage futur (v. 45-50). Et puis, si le vieillard, gagné par vous, vous offre la lecture de son testament, il est bon de la refuser, mais de jeter habilement un coup d'œil rapide sur l'acte qu'on repousse de la main; car il faut craindre, en voulant duper, d'être dupé soi-même (v. 51-56).

Ici Tirésias, en style d'oracle, fait allusion à un fait scandaleux concernant Nasica et Coranus, et Ulysse, qui ne peut le comprendre, l'interrompt pour le prier de s'expliquer plus clairement. C'est une manière très habile pour Horace d'introduire dans sa pièce un éloge inattendu d'Octave; car le devin, en expliquant l'événement en question[1], commence par dire, avec son emphase oratoire, qu'il se produira « au temps où, terreur des Parthes, un prince,

(1) Nasica, qui avait emprunté de l'argent à Coranus, pour hériter de ce vieux libertin, lui livra sa fille; mais lorsque Coranus, qui ne l'avait pas libéré de sa dette, lui présenta son testament à lire, y ayant jeté un regard curieux, il vit qu'il n'y était nullement porté comme héritier.

issu du grand Enée, étendra son pouvoir et sur la terre et sur les mers. » Ces termes pompeux ainsi employés pour annoncer, plus de mille ans d'avance, un fait de peu d'importance, rentrent en même temps dans la note comique du morceau.

Après cette courte interruption (v. 57-69), qui fournit d'ailleurs un exemple à l'appui du dernier précepte énoncé, l'exposé didactique reprend son cours. « Tu agiras prudemment, continue Tirésias, en flattant jusqu'aux serviteurs de celui que tu voudras gagner ; mais le point principal est de flatter tous ses défauts ; s'il fait de mauvais vers, loue-les ; s'il est libertin, donne-lui ta Pénélope (v. 69-76). » Ce dernier conseil interloque quelque peu Ulysse ; mais ce n'est pas la grossièreté de la proposition qui le touche, c'est la question de savoir comment pourrait y consentir une femme si sage, si pudique et que tous les prétendants n'ont pu détourner du droit chemin. Tirésias, lui, ne s'embarrasse pas d'une telle objection. Car les prétendants n'ont pas agi en amoureux adroits, et, au lieu de donner des cadeaux, ils ne se sont occupés que de festins qui, au contraire, ruinaient le palais (v. 77-83). L'explication est d'autant plus drôle que la parodie d'Homère devient plus complète ; Pénélope, en effet, au XVIIIe chant de l'Odyssée [1], se plaint de ce que les prétendants, contrairement à l'usage, ne lui offrent aucun présent et la dépouillent de son bien.

Ulysse se taisant, le devin revient à son sujet. « Un trop grand empressement, ajoute-t-il, n'est pas moins à éviter que la négligence. Il faut en tout point, dans les services qu'on rend, dans les louanges qu'on adresse, se conformer au caractère du vieillard (v. 83-98). Enfin, lorsqu'il est mort, lorsque tu es proclamé héritier, surveille-toi, cache ta joie, tâche même par des larmes de plaire aux amis du défunt, et si quelqu'un d'eux a une mauvaise toux, offre-lui quelque parcelle de ton héritage qui lui soit agréable (v. 99-110). » Sur ce dernier trait qui indique la manière de

(1) *Od.*, XVIII, v. 274-280.

semer jusque sur la tombe d'un testateur d'où sortira dans l'avenir une nouvelle récolte, Tirésias disparaît dans sa sombre demeure.

Horace ne pouvait, je crois, jeter sur une peinture plus vive, plus acerbe du métier de captateur de testaments une ironie plus enjouée que celle qui vient d'être signalée. Il ne pouvait non plus, vous le remarquerez, se montrer plus discret à l'égard des personnes : il cite les deux noms de Nasica et de Coranus, il décoche en passant (v. 41) une malice contre le poète Furius ; mais il laisse dans l'anonymat une foule de faits auxquels il eût aisément accolé des exemples vivants ; le nom même de Dama, qu'il répète deux fois pour signifier un parvenu dont la fréquentation est déshonorante, personnifie vraisemblablement toute une classe d'individus sans désigner personne distinctement. Nous voici bien loin de l'animosité des morceaux du premier livre.

Dans la satire 6, Horace ne parle tout le temps que de lui-même : il nous explique combien et pourquoi il préfère la campagne à la ville.

Il commence par dire quels avaient été ses vœux et combien la possession de sa maison de la Sabine dépasse ses souhaits ; il ne demande plus à Mercure que la conservation du bien dont il jouit, et il juge que, dans cette situation heureuse, il n'a rien à faire de mieux en ses vers que de célébrer les agréments de ce séjour champêtre (v. 1-19). L'éloge de la vie rustique, auquel nous nous attendons d'après ce début ne vient pas tout de suite : le poète préfère procéder par contraste et montre d'abord les inconvénients que la ville a pour lui. Il nous dépeint ce qu'y est une de ses journées jusqu'à l'heure où il va rendre ses devoirs à Mécène et la mention de ce puissant ami l'amène à décrire les importunités et les assauts d'une foule de gens qui, lui attribuant un crédit qu'il n'a pas ou la connaissance de secrets d'État dont il ne s'occupe jamais, réclament de lui faveurs et renseignements (v. 20-58). Au

milieu de tels ennuis incessants il n'a qu'un désir : « Chère campagne, s'écrie-t-il, quand te reverrai-je? *O rus, quando ego te aspiciam ?* ». C'est là que, tantôt lisant, tantôt paressant, il savoure le doux oubli d'une vie inquiète. Assis à une table frugale, devant des Pénates qui sont les siens, il goûte un plaisir divin en causant avec ses amis, non pas des frivolités mondaines, mais des questions qu'on ne saurait ignorer sans dommage, celle du bonheur de l'homme, ou du fondement de l'amitié, ou du souverain bien[1] (v. 59-76). A ces discussions morales, aussi attrayantes qu'utiles, se joignent aussi les vieux récits de son voisin Cervius, qui sait, avec à-propos, les appliquer aux sujets de la conversation en cours. Parle-t-on, par exemple, des soucis que donne la fortune et de l'inquiétude au milieu de laquelle vit le riche citadin Arellius[2], Cervius raconte la fable du Rat des villes et du Rat des champs[3] (v. 77-117). Et ce récit qui n'est nullement ici un hors-d'œuvre, puisqu'il sert naturellement de conclusion et de moralité à la comparaison entre les inconvénients de la ville et la tranquillité de la vie à la campagne, termine admirablement, en un style élégant et poétique, une pièce unique en son genre et dont nul n'a jamais contesté la beauté.

(1) On voit combien était grand le goût d'Horace pour les spéculations philosophiques. — Boileau a imité ce passage dans son *Épître à Lamoignon*, dans laquelle d'ailleurs il traite à peu près le même sujet ;

Lamoignon, nous irons, libres d'inquiétude,
Discourir des vertus dont tu fais ton étude;
Chercher quels sont les biens véritables ou faux,
Si l'honnête homme en soi doit souffrir des défauts;
Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science ou la vertu solide.

Ép. VI, v. 153-158.

(2) Avec le riche Arellius il n'y a dans toute cette satire qu'un autre nom cité, celui de Roscius, un des persécuteurs qui le tourmentaient en ville de leurs importunités.

(3) Vous trouverez à l'*Appendice* CCXLVII cette fable que La Fontaine a imitée, mais sans l'égaler.

La satire 7, pour le fond comme pour la forme, n'est pas sans analogie avec la satire 3. Dans celle-ci un dialogue s'engageait entre le poète lui-même et un philosophe maniaque qui, disciple du stoïcien Stertinius, après avoir fustigé tour à tour les vicieux adonnés à chaque genre de passion, finissait par dire son fait à Horace et se faisait ainsi congédier par lui. Maintenant le dialogue a lieu entre le poète et l'esclave le plus particulièrement attaché à son service : ce Dave profite des Saturnales pour parler à son maître en toute liberté ; ami du portier de Crispinus, il a reçu de lui par ricochet la doctrine stoïcienne dont il connaît les axiomes et paradoxes comme Damasippe et, de même que ce dernier, il s'en sert pour prendre à partie son interlocuteur qui s'emporte encore une fois et le pourchasse. Le procédé est identique ; mais, si prononcés que soient les rapports entre les deux morceaux, la différence est grande : d'abord, Dave n'est qu'un esclave et la censure en sa bouche prend plus d'acuité blessante qu'en n'importe quelle autre ; et puis, Damasippe ne s'étendait que sur les vices de l'humanité en général et il fallait qu'Horace, à la fin du dialogue, lui demandât en quoi sa dissertation l'atteignait personnellement pour qu'il le lui dît, tandis que Dave, depuis le début jusqu'au dernier mot, s'adresse directement à lui et n'atteint jamais l'humanité par des considérations générales qu'en passant durement sur sa personne.

Il commence, à la vérité, par témoigner quelque prudence. Il rappelle qu'on se trouve en temps de Saturnales et, sans dire tout de suite où il veut en venir, il expose que les hommes vicieux doivent être rangés en deux catégories : ceux qui, comme le joueur Volanérius, se livrent à une seule passion et ceux qui, semblables à Priscus, d'une humeur changeante, pratiquent tour à tour différents vices ; il affirme, d'après la doctrine stoïcienne, que les seconds sont plus condamnables que les premiers (v. 1-20). Mais, sans plus de détours, comme son maître s'étonne de ce verbiage et n'en saisit pas l'intention, il lui démontre que c'est à lui-

même que doit se faire l'application du principe énoncé; il lui reproche son insouciance, sa versatilité. « Tu loues, lui dit-il, les vertus du passé et te trouves très heureux des vices du présent; tu vantes la paix de tes légumes et te précipites à la table de Mécène dès qu'il t'y appelle. Ton parasite Mulvius pourrait te dire : je suis frivole, gourmand, paresseux, ami du vin, etc., mais toi, tu es tout cela et pis encore peut-être, ce qui ne t'empêche pas de me critiquer comme si tu valais mieux (v. 20-40).

Il y a, vous le voyez, progression dans le blâme de Dave : non seulement son maître est de la classe la plus blâmable des vicieux, mais il est de ceux qui, enveloppant leur infirmité de belles paroles, sont encore plus mauvais que les vicieux eux-mêmes. Ce n'est pas tout : il veut lui prouver qu'il est plus esclave que son propre esclave.

Il montre d'abord, d'après ce qu'il a appris du portier de Crispinus, que l'individu de condition servile, qui, pour satisfaire un désir de la nature, partage avec d'autres les caresses d'une femme de mauvaise vie, est moins criminel que le riche débauché qui, esclave de sa luxure, persiste à courir les dangers de l'adultère. Il reconnaît volontiers que son maître ne recherche pas l'amour des femmes mariées; mais est-ce par vertu? non, c'est par crainte du châtiment et de la honte qui y sont à redouter, et si ce péril n'existait pas, son maître pratiquerait cet amour d'une manière effrénée[1]. Il n'en est pas moins d'ailleurs l'esclave d'une maîtresse qui fait de lui ce qu'elle veut. Ce qui prouve bien qu'il ne pourrait en rien se reconnaître dans le portrait que les stoïciens présentent du sage, le seul homme qui soit libre, puisque, moins libre même que Dave, qui obéit sciemment aux ordres qu'on lui donne, il se meut comme une marionnette sous l'impulsion d'un fil étranger

(1) Ceci est une critique piquante de la satire 2 du livre Ier où, en effet, le poète, pour détourner de l'adultère, n'a recours à aucune considération morale, mais fait valoir les inconvénients que comporte la poursuite des femmes mariées. Cf. p. 109 sq.

(v. 41-94). Dave, continuant ensuite de se comparer à son maître, fait ressortir l'iniquité des jugements portés sur eux deux. Qu'Horace reste en extase devant un tableau [1], on vantera la délicatesse de son esprit ; mais que Dave s'arrête à contempler l'image d'une affiche, on l'appellera mauvais sujet et fainéant. Que celui-ci se laisse tenter par un petit gâteau fumant, son dos en pâtira ; que celui-là s'abandonne à des repas sans fin, nul au contraire ne l'en punira, à moins que la nature ne s'en charge. Ainsi, des défauts du même genre sont bien portés chez l'un et condamnés chez l'autre [2] (95-111). Enfin, aux défauts qui sont le propre d'Horace, Dave ajoute cet ennui, cette perpétuelle inquiétude qui le porte à s'oublier dans le sommeil et le vin, à s'éviter comme un esclave fugitif ou vagabond. Là-dessus Horace se met dans une colère qui fait que Dave le traite de fou ou de poète et s'esquive pour échapper à la punition dont il est menacé (v. 113-118).

Dans cette satire, comme dans celles qui la précèdent immédiatement, nous trouvons très peu de noms cités ; à côté de celui de Crispinus il n'y en a que trois et qui sont ceux d'individus de nulle importance : Priscus, l'homme au caractère changeant; Volanérius, le bouffon joueur; Mulvius, le parasite mal embouché. La véritable victime est Horace lui-même dont les vices et les défauts sont exagérés à plaisir par Dave. Mais cette exagération, ne vous y trompez pas, outre qu'il faut y voir une manière de s'en

(1) Cicéron, dans la Ve des petites dissertations qu'il a intitulées *Paradoxes*, après avoir expliqué comment les stoïciens regardaient comme plus esclave qu'un esclave l'homme énamouré d'une maitresse, dit aussi combien ils condamnaient la passion des tableaux et des statues.

(2) Ce passage rappelle les vers de La Fontaine :

Ce chien parlait très à propos :
Son raisonnement pouvait être
Très bon dans la bouche d'un maitre ;
Mais n'étant que d'un simple chien,
On trouva qu'il ne valait rien.
On vous sangla le pauvre drille.

prendre aux vices de l'humanité tout entière, est d'une habileté consommée puisqu'elle enlève la parole à ses ennemis dont aucun ne saurait rien imaginer de plus fort que ce qu'il vient de se faire dire par son esclave. D'autre part, il ne semble nullement se moquer de ce qu'il y avait de vrai dans la doctrine stoïcienne; il en représente l'excès d'autant plus facilement que l'humble condition de celui qui l'exprime s'y prête beaucoup; mais, malgré l'ironie de la forme, on sent très bien l'admiration qu'il éprouve devant certaines parties de l'enseignement des vrais stoïciens, et les termes dont il se sert pour tracer, d'après eux, le portrait du sage sont d'une réelle beauté. La pièce néanmoins n'a ni la même abondance de traits de mœurs, ni la même richesse de poésie, ni le même nombre de préceptes de conduite que la satire 3; elle nous intéresse surtout par les détails qui le concernent personnellement et qui, malgré l'exagération évidente de Dave, nous font parfaitement connaître les points sur lesquels pouvait s'exercer la malice de ses détracteurs.

La dernière satire est le récit d'un festin auquel Mécène avait assisté chez le chevalier Nasidiénus Rufus, personnage à la fois sot, riche et avare, qui voulait se donner de grands airs d'homme du monde et de connaisseur en gastronomie, et qui, tout en se mettant en dépense et en frais d'imagination pour recevoir un hôte illustre, avait non seulement fatigué ses convives par ses prétentions et ses dissertations culinaires, mais laissé percer au milieu de l'étalage inhabile d'un faux luxe une parcimonie désagréable. En bafouant Nasidiénus, l'auteur ridiculisait sans doute toute une classe d'individus du même genre et on a même pensé quelquefois que ce nom n'était que supposé, mais le surnom qui lui est adjoint indique assez qu'il est véritable. Qu'on ne s'étonne pas d'ailleurs qu'Horace ait exercé sa causticité contre un homme chez qui Mécène dînait; car celui-ci ne devait pas être fâché de voir infliger une leçon à un pareil sot; c'est au contraire dans l'intention de lui

être agréable qu'a dû être composé ce morceau, de même qu'avait été écrite naguère pour l'amuser la narration du voyage à Brindes.

Horace n'assistait pas au repas; mais il se le fait raconter par Fundanius, un des neuf convives, qui, en sa qualité de poète comique, pouvait lui dire le plus plaisamment tout ce qui s'y était passé de divertissant. La pièce a donc encore la forme du dialogue; mais le rôle d'Horace y est très effacé, consistant simplement en quelques brèves questions auxquelles répond Fundanius par son récit, qui est ainsi coupé en trois parties.

Dans la première partie, se trouve décrit le premier service dont la pièce principale est un sanglier de Lucanie; la table, de simple bois d'érable, est néanmoins essuyée avec une serviette de pourpre; puis sont présentés les vins. Il n'y en a que de deux sortes, tandis que l'usage est d'en offrir un plus grand nombre, parcimonie qui n'est guère réparée par l'offre que Nasidiénus fait à Mécène de lui en faire donner plusieurs autres; de plus, l'un des deux, celui de Chio, n'a pas eu la préparation que reçoit ordinairement cette sorte de vin (v. 1-17). Nous ne pouvons nous empêcher de penser ici au repas ridicule raconté par Boileau et dans lequel à lui aussi on sert un vin singulier:

> Un auvernat fumeux, qui, mêlé de lignage,
> Se vendait chez Crenet pour vin de l'Ermitage [1].

Sur une question d'Horace, Fundanius interrompt sa narration et lui dit les noms des convives (v. 17-26). Nous comprenons que, près de la table, ils occupent trois lits, trois sur chaque lit. Sur celui du milieu, à la place dite consulaire, place d'honneur, est Mécène, avec ses deux ombres, grands buveurs et gens d'esprit, Vibidius et Servilius Balatro. Celui de droite est occupé par Nasidiénus, Nomentanus et Porcius: Nomentanus, viveur ruiné, réduit

(1) *Sat.*, III, v. 73-74.

à l'état de parasite et dont Nasidiénus se sert pour faire valoir comme lui par ses discours la bonté des plats; Porcius qui, sans parler, les fait valoir aussi en ne faisant, au grand amusement des convives, qu'une bouchée des plus gros morceaux. Celui de gauche porte des lettrés, Fundanius, le poète Varius et le chevalier Vibius Viscus, que nous connaissons tous les trois comme d'excellents amis d'Horace.

Pendant que Nomentanus s'acquitte de son rôle en donnant aux invités maints renseignements sur ce qu'ils doivent préférer, les deux ombres de Mécène, qui trouvent qu'on ménage la boisson, réclament de plus larges coupes, et, malgré l'aversion témoignée par leur hôte pour l'excès du vin, donnent à tous l'exemple de buveurs déterminés. Les brocs se vident lorsque, entre autres plats, paraît une murène sur le compte de laquelle Nasidiénus ne tarit pas d'éloges : il en explique longuement la sauce. Mais, au milieu de son discours, se produit un incident qui jette un moment l'épouvante parmi convives et serviteurs : le baldaquin, placé au-dessus de la table, tombe avec fracas. Personne n'étant blessé, on se rassure aussitôt; mais la poussière est énorme et la fameuse murène est perdue. Nasidiénus pleure, Nomentanus apostrophe tragiquement la Fortune, et leur conduite devient si comique que Varius peut à peine dissimuler son rire derrière sa serviette. Vibidius, qui sait railler sans en avoir l'air, console gravement le maître de la maison, en comparant l'ordonnateur d'un grand repas à un général d'armée dont le génie ne se déploie entièrement qu'au milieu des revers ; et la naïveté de l'autre, qui prend ses paroles au sérieux et l'en remercie sincèrement avant de se retirer pour quelques minutes afin de procéder à la disposition de la fin du festin, parfait cette scène de comédie (v. 27-78).

En l'absence momentanée du sot personnage, les quolibets vont leur train. Comme le vin fait défaut, Vibidius demande à un esclave si les bouteilles ont été cassées; Balatron n'est pas moins plaisant. On se chuchote à l'oreille

des mots piquants. Enfin l'hôte fait sa rentrée avec la fierté d'un homme assuré d'un succès complet : des mets nouveaux sont servis. Seulement il commence sur chacun d'eux une telle dissertation que, pour se venger, ses convives l'abandonnent sans plus toucher aux plats que si Canidie les avait empoisonnés de son souffle (v. 79-95).

Sauf ce dernier trait contre Canidie, que nous retrouverons tout à l'heure dans les Épodes, il n'y a, en somme, que Nasidiénus qui soit réellement atteint dans cette satire, où ne se montre d'ailleurs aucune intention morale ou philosophique et qui est amusante sans avoir à beaucoup près l'importance de celles qui précèdent. La série se termine par une note purement gaie.

IV

Si l'on compare les deux livres de satires, on trouve entre eux des différences sensibles.

D'abord, dans le premier, la forme est plus simple et moins variée. Qu'il s'agisse d'un récit ou d'une discussion, l'auteur y parle constamment en son propre nom, et si, par hasard, il se trouve, dans la satire 9, des paroles dialoguées entre lui et l'importun qui s'attache à ses pas, elles ne sont présentées que comme une partie même de la narration du tourment que lui a causé l'insistance de ce fâcheux. Seule, la satire 8 fait exception : récit d'un fait indécent qui s'est produit sans témoins au milieu de la nuit, c'est le héros de l'aventure, le dieu Priape, qui forcément est chargé de la raconter. Au livre second, au contraire, il y a plus de complication et de diversité dans la forme. La pièce 6 est bien encore un exposé personnel des sentiments du poète; mais, après avoir expliqué pourquoi il préfère la tranquillité de la campagne aux ennuis

de la ville, il introduit comme racontée par son ami Cervius la fable intéressante du rat de ville et du rat des champs. L'enseignement qu'il présente dans la pièce 2 est attribué par lui à Ofellus; le récit de la pièce 8 au poète Fundanius. Et toutes les autres sont des dialogues on ne peut plus variés : tantôt (Sat. 1) il y joue le principal rôle; tantôt il n'y garde qu'un rôle tout à fait secondaire, faisant de son interlocuteur, soit Damasippe (Sat. 3), soit Catius (Sat. 4), soit Dave (Sat. 7), le personnage principal; une fois même (Sat. 5) il n'y figure pas, l'action se passe entre Ulysse et Tirésias. Il y a plus, les personnages étrangers, à leur tour, ne font parfois que traduire la parole d'autrui : Catius répète des bribes de l'enseignement de Crispinus, qu'il tient du portier de celui-ci, et Damasippe, en dialoguant avec l'auteur, met dans la bouche même de son maître Stertinius les leçons qu'il a reçues de lui. De cette complication il résulte, à la vérité, que nous avons à rechercher quelles sont au juste les idées qu'épargne dans l'exposition d'une doctrine le persiflage du satirique, celles qu'il fait siennes, mais cette recherche, quelque délicate qu'elle soit, ne laisse pas, comme vous avez dû vous en apercevoir, d'ajouter à la lecture un intérêt plus vif.

Avec plus d'art dans la forme, on remarque aussi, au second livre, une amélioration dans la composition. Vous avez vu, en effet, que chaque pièce du premier livre est généralement construite sur plusieurs idées distinctes. La 1re, par exemple, repose sur ces deux développements successifs : le mécontentement que tous les hommes témoignent de leur sort; le faux calcul que leur inspire la cupidité ou l'avarice et qui les empêche de jouir. Dans la 4e, à côté de la question de savoir si les individus d'humble condition comme lui doivent aspirer aux charges de l'État en renonçant à la tranquille obscurité de la vie privée, Horace développe la preuve de son honnêteté morale qui le rend digne de l'amitié de Mécène. Dans la 10e, il commence par la justification du jugement porté précédemment par lui sur Lucilius et continue par l'explication de

ses théories sur le style et de ses préférences littéraires. Mais les satires du second livre, sauf peut-être la 7e, présentent une unité de matière incontestable. La 1re, sur la volonté qu'il a de publier ses poèmes satiriques malgré les dangers qu'on lui objecte; la 3e, sur cet axiome stoïcien que tous les hommes sont fous; la 4e, sur le faux épicurisme des gourmands; la 5e, contre les captateurs de testaments; la 8e, sur le festin de Nasidiénus, ne traitent absolument chacune qu'un seul sujet; et si la 2e contient un éloge de la frugalité en même temps qu'elle blâme la gourmandise, si la 6e expose les inconvénients de la ville en louant les agréments de la campagne, il est bien évident que l'une comme l'autre ne s'attache qu'à une idée en la prenant tour à tour par l'envers et par l'endroit. Horace sait davantage se conformer au précepte qu'il établira plus tard lorsqu'il dira aux Pisons « qu'il faut dans tout poème accord parfait et unité » :

Denique sit quidvis simplex duntaxat et unum.
Ep. ad Pis., v. 23.

Sa manière de procéder dans le développement des idées n'est pas non plus tout à fait la même. Sans doute, il n'apporte jamais à son raisonnement cet enchaînement serré que montrent dans leurs discours les logiciens de profession lorsqu'ils veulent arriver à la démonstration absolue de la question qu'ils se sont posée. Loin de rechercher pour son argumentation une structure rigoureuse, il évite, en général, toute apparence dogmatique, toute construction trop géométrique, laisse de côté volontiers les transitions qui cimentent ostensiblement les œuvres de rhétorique et se plaît à mettre souvent à la place de quelque preuve, tantôt une anecdote, tantôt une confidence et l'expression d'un sentiment personnel. Mais c'est surtout lorsqu'il parle en son propre nom qu'il tient à se soustraire à la forme scolastique; et comme, dans le second livre presque tout entier en dialogues, il fait parler

autrui et certains interprètes de doctrines philosophiques beaucoup plus souvent que lui-même, comme les sujets ont, en outre, plus d'unité, le raisonnement, sans rien perdre de sa finesse et de son ingénieux intérêt, y acquiert aussi plus de suite et plus de force.

Il semble bien que son éclectisme philosophique a pris également plus de consistance. Il vient certainement d'approfondir l'étude des sectes diverses; car il arrive à reproduire non seulement leurs idées, mais la forme dont elles les revêtaient, leur phraséologie et jusqu'aux procédés typiques de leur discussion. C'est toujours avec l'épicurisme qu'il montre le plus d'affinité; mais les efforts qu'il a faits pour connaître exactement les autres doctrines ne sont pas restés sans résultats; il ne se contente plus d'emprunter à Aristote la définition du juste milieu, on sent qu'il est loin de tout désapprouver dans le stoïcisme, qu'il éprouve même pour lui quelque sympathie; tout en exerçant son ironie contre les paradoxes et les excès de langage de l'école, il n'en attaque point les fondateurs et les maîtres véritables, il s'en prend seulement aux individus de bas étage qui la compromettent par l'affectation d'une mauvaise tenue et par un mépris repoussant des convenances, ou bien aux écrivains latins, comme les Fabius et les Crispinus, qui prétendent la représenter par des ouvrages dont il ne peut que se moquer. Encore modifie-t-il son ton à l'égard de ces cynico-stoïciens qu'il avait tant de plaisir à bafouer; à la satire 3 du premier livre comparez les satires 3 et 7 du second livre, vous verrez combien l'injure a fait place à la politesse; les noms de Stertinius et de Crispinus lui-même n'y sont l'objet que d'une légère ironie; et bien que le développement des préceptes soit confié avec une évidente intention de moquerie à des personnages de dernier ordre, tels qu'un Damasippe et un Dave, il n'est pas difficile d'apercevoir le goût qu'il prend à certaines parties de l'enseignement qu'il leur fait exprimer. Est-ce à dire qu'il éprouve le besoin d'une conversion? Assurément non; mais il se produit une certaine

évolution en son esprit qui, plus au courant des choses, les apprécie avec moins d'emportement et mieux. Son impartialité, en condamnant les abus qu'on fait de la philosophie, blâme ceux qui sont commis au nom d'Épicure non moins que les autres (Sat. 4), et demande, comme nous le voyons jusque dans les conversations qu'il tient à la campagne avec ses intimes (Sat. 6, v. 71 sq.), à tous les systèmes indistinctement la sagesse pondérée qui doit lui dicter des principes de conduite : son horizon philosophique s'est sensiblement élargi.

Il en résulte que les principes qu'il émet sont d'une morale moins triviale et moins utilitaire, s'élèvent et deviennent plus énergiques. Les moyens d'obtenir les agréments de la vie et d'en éviter les ennuis, voilà ce qu'il préconisait; l'intérêt, bien entendu, telle était à peu près, dans les premières satires, la base de son enseignement :

Atque ipsa utilitas, justi prope mater et æqui.
Sat., I, 3, v. 98.

Pour condamner l'adultère, il ne donnait guère d'autre motif que les misères qu'on y trouve en place des fruits agréables qu'on en espère :

Desine matronas sectarier, unde laboris
Plus haurire mali est, quam ex re decerpere fructus.
Sat., I, 2, v. 78-79.

s'il conseillait de fuir la débauche, il se contentait de la représenter comme un gouffre où se perdent et la réputation et le patrimoine :

Bonam deperdere famam,
Rem patris oblimare, malum est.
Sat., I, 2, v. 61-62.

et voulait-il détourner de la cupidité, il lui suffisait de démontrer l'inutilité des richesses par l'impossibilité pour le ventre du riche d'absorber plus que celui d'un autre :

Non tuus hoc capiet venter plus ac meus.
Sat., I, 1, v. 46.

Mais, dans le second livre, à l'évolution qu'a produite son instruction, ses idées s'épurent. Il comprend ce qui manquait à ses premières appréciations; il se fait reprocher par Dave de n'avoir évité l'adultère que pour la seule cause de ses dangers :

Tolle periclum,
Jam vaga prosiliet frænis natura remotis;
Sat., II, 7, v. 73-74.

il met dans la bouche de cet esclave un portrait du sage remarquablement beau et dans celle du campagnard Ofellus des paroles admirables sur la dignité de l'homme, sur la force d'âme qu'il faut opposer à l'adversité,

Vivite fortes,
Fortiaque adversis opponite pectora rebus;
Sat., II, 2, v. 135-136.

voire même sur l'emploi non seulement généreux, mais charitable qu'on doit faire des richesses :

Cur eget indignus quisquam, te divite?...
Sat., II, 2, v. 103.

Pourquoi y a-t-il des gens qui souffrent injustement de la misère quand tu es riche?

Il n'y a pas que les idées qui changent. L'âpreté railleuse des premières compositions se transforme en une critique de meilleur aloi; on ne rencontre plus à proprement parler d'invective; et, dans la peinture des travers et des vices, l'anonymat est beaucoup plus souvent observé; les allusions personnelles deviennent plus rares; si bien qu'en examinant la fréquence de l'emploi satirique des noms propres dans les pièces de l'un et de l'autre livre, on reconnaît que le premier, qui contient 1030 vers et 87 de ces noms, cite en moyenne un nom pour moins de 12 vers, tandis que le second avec 1083 vers et 48 noms propres,

n'en cite qu'un pour 22 vers et demi [1]. Le ton est beaucoup moins agressif. Horace, qui d'ailleurs ne vit plus dans la même société qu'au début, renonce aux éclats de voix et aux gros mots ; il sait, et il nous le dit dès la dernière pièce du premier livre, qu'un homme du monde doit à propos ne pas user de toutes ses forces, en sacrifier même une partie et trouver dans la simple ironie un moyen plus sûr et meilleur de triompher des obstacles que dans une violente âpreté :

. . . . . urbani, parcentis viribus, atque
Extenuantis... consulto. Ridiculum acri
Fortius et melius magnas plerumqne secat res.
Sat., I, 10, v. 13-15.

Aussi paraît-il ingénieusement prendre à tâche de détourner sur sa personne les traits les plus aigus de sa causticité. A l'encontre de ce qu'il faisait dans le premier livre, où d'ordinaire, après avoir vigoureusent frappé sur tel et tel, il se mettait lui-même en scène pour conclure par sa propre apologie (Sat. 2, 3, 4, 6), et où, dans tous les cas, il ne se reconnaissait que des défauts légers et pardonnables,

Mediocribus et quis
Ignoscas vitiis teneor;
Sat., I, 4, v. 130-131.

il aime, dans le second, à terminer ses dialogues les plus philosophiques (Sat. 3 et 7) par une énumération tellement accentuée de ses nombreux travers que nous sommes obligés, pour ne pas le juger sévèrement, de considérer la personne qui lui parle et de faire la part de l'exagération évidente qu'elle y met. Cette exagération, ainsi portée contre lui-même, devient une plaisanterie de bon ton et de plus,

(1) Ce calcul est exactement établi dans tous ses détails par M. Cartault, *Op. cit.*, p. 303 sq.

comme nous l'avons remarqué, une habileté que ne comportait pas le système d'apologie personnelle.

Le style, comme le ton, progresse naturellement avec les idées. Dès le commencement on en remarquait beaucoup les beautés. Avant tout, en effet, il voulait le varier en l'adaptant exactement aux personnages comme aux circonstances, et il obtenait cette variété grâce à la diversité des sources auxquelles puisait son travail de composition : débuts éveillant la curiosité et par surprise amenant de loin au sujet ; conclusions soudaines, au contraire, et non moins inattendues ; développements d'idées imprévues et piquantes en contrastes par épisodes nombreux : digressions et parenthèses ; anecdotes, traits de mœurs, citations de noms connus et allusions historiques ou littéraires ; comparaisons, allégories et fables, proverbes et sentences ; c'étaient là tous moyens servant on ne peut mieux à éviter l'uniformité fâcheuse qu'aurait prise avec un enseignement trop didactique le style de la satire. Il le voulait, en outre, concis, sobre et net ; car, en reprochant vivement à Lucilius sa manière verbeuse, il ne désapprouvait rien tant qu'une surabondance de mots sous laquelle la pensée risque trop souvent de se perdre ; et, de ce côté encore, certains de ses procédés de composition lui venaient en aide ; le soin qu'il prenait de laisser de côté les transitions, de ne donner des raisonnements et même des anecdotes que les parties saillantes en comptant sur l'intelligence du lecteur pour le reste, facilitait singulièrement la brièveté du style. Enfin il tenait à lui laisser un caractère aussi voisin que possible de celui de la conversation, *sermoni propiora*, *sermo merus* (Sat., I, 4, v. 42 et 48), sa parole s'exprimant d'ailleurs, tantôt avec une familiarité allant jusqu'à la crudité, d'une manière souvent imagée, pittoresque et énergique, tantôt avec élégance, esprit et politesse ironique, tantôt aussi à la façon oratoire, poétique et noble. Tout cela se remarque dans les deux livres ; seulement, dans le second, quand il dépeint des réalités vulgaires, il n'affecte plus autant le mot bas et cru, et, comme la pensée morale

s'élève, la tendance au style noble, au milieu de la variété toujours grande de l'expression, se manifeste plus fréquemment.

Quant à la langue et à la versification, sur lesquelles je m'expliquerai à la fin de l'examen des Épîtres, elles aussi dénotent entre les deux livres quelque différence. Je ne saurais mieux l'affirmer qu'en citant un passage de la conclusion que M. Ad. Waltz a donnée à la longue énumération des observations relevées par lui dans sa consciencieuse étude *Des variations de la langue et de la métrique d'Horace*. « De toutes nos observations, dit-il, il résulte incontestablement que, durant toute sa carrière, Horace a modifié constamment sa langue et sa métrique. Ces différences sont remarquables, non seulement entre les poésies dactyliques et les poésies lyriques, mais encore entre les Satires et les Épîtres, entre les deux livres des Satires eux-mêmes, ainsi qu'entre les divers recueils des Odes.— La langue des Satires se distingue par une justesse d'expression, une vivacité de tours, une admirable souplesse dans la construction de la phrase, une élégance générale, qui exclut toute idée de négligence. Ce caractère n'est nullement altéré par l'emploi, réservé d'ailleurs, de quelques mots, d'un certain nombre de formes archaïques ou syncopées, qui sont beaucoup plus rares dans les œuvres postérieures ou qui en sont même complètement absentes. La versification des Satires n'est pas moins régulière ; l'hexamètre y est soumis aux mêmes lois que dans les écrits de Lucilius, de Lucrèce et de Virgile. Que de passages où l'oreille la plus délicate ne trouve pas plus à reprendre que la raison la plus sévère ! Horace a voulu cependant laisser au vers satirique un air de familiarité, et, dans cette intention, il a adopté quelques règles spéciales, surtout en ce qui concerne l'élision et la césure. Les licences prosodiques y sont plus nombreuses que dans ses autres poèmes ; les élisions, plus libres ; les césures, plus variées : la coupe du vers rompt à dessein la majesté un peu monotone du vers épique. Mais le deuxième livre des Satires diffère déjà sensiblement du pre-

mier, au point de vue de la langue et de la métrique, comme il en diffère par le ton général et la composition ; les archaïsmes et les formes populaires y sont plus rares, et les règles ordinaires de la versification y souffrent moins d'exceptions. »

Ainsi, sous quelque rapport qu'on examine les deux livres, on relève des différences sensibles entre eux, et la comparaison que nous venons d'en faire nous a permis de résumer en quelques pages les remarques auxquelles avait donné lieu l'analyse détaillée des dix-huit compositions dont ils sont formés.

CHAPITRE IV

Les Épodes.

I. Ce qui inspira à Horace la pensée d'écrire ses *Épodes;* comment l'emportement naturel et les diverses qualités d'Archiloque convenaient à sa propre nature; avec quelle originalité il imita le poète grec; gloire qu'il s'en attribua. — II. Ordre symétrique qu'entraîna dans le classement des *Épodes* leur versification. Mètres employés. Variété des sentiments exprimés. — III. Analyse et appréciation particulière de chacune des dix-sept pièces du recueil. Remarque générale sur le ton de ces compositions.

I

Dans le même temps que les Satires, Horace, avons-nous vu[1], composait les pièces qui formèrent le recueil connu sous le nom de livre des *Épodes*[2]. Lui-même nous

(1) Page 80.

(2) Ce nom a produit une erreur singulière, puisqu'on a voulu quelquefois y voir une preuve de la publication posthume de ces pièces « à la suite des *Odes* ». Il n'est donc pas inutile d'en fixer la signification. Les grammairiens grecs avaient qualifié d'ἐπῳδός, dans les distiques lyriques, le second des deux vers alternatifs, plus court que l'autre, tel notamment que l'ïambique dimètre, et les grammairiens latins conservaient le même mot avec le même sens, comme le prouve cette expression du poète didactique Terentianus Maurus : « *Præmisso hexametro dulcem subnectit epodon.* » Or, toutes les pièces du livre d'Horace, sauf la dernière, se composant de distiques dont le second vers est essentiellement épode, le recueil reçut le nom d'*Epodon liber,* c'est-à-dire « recueil de vers épodes »; et, par suite, chaque pièce entière séparément fut appelée une épode. Ainsi l'adjectif qui servait à qualifier un vers d'après la place qu'il occupait devint un substantif désignant l'ensemble du morceau où alternait ce vers.

le dit lorsqu'il se représente emportant à sa maison de campagne les œuvres des auteurs grecs dont la lecture devait le préparer le mieux à son double travail, entre autres Eupolis et Archiloque [1]. Autant, en effet, avant d'écrire une satire, genre d'ouvrage qu'il comparait volontiers à la comédie [2], il aimait à relire des comiques comme Eupolis, poète d'un génie presque égal à celui d'Aristophane, d'une imagination ni moins grande ni moins forte, mais plus rude, tout aussi spirituel, mais plus âpre et plus préoccupé du but satirique [3], autant il se plaisait, pour ses épodes, à chercher un modèle dans Archiloque, inventeur, disait-on, d'un grand nombre de rythmes et de systèmes musicaux, qui réellement avait recueilli, complété et achevé les inventions de la muse populaire de la Grèce et dont le plus grand titre de gloire était ses ïambes, d'abord écrits sous les deux formes principales du trimètre ïambique et du tétramètre trochaïque, ensuite associés avec d'autres mètres dans des épodes [4].

Le rythme ïambique, si naturel à la langue grecque qu'il arrivait souvent à ceux qui la parlaient de faire des vers ïambiques sans y penser [5], avait été, sans doute, usité de bonne heure dans les chants qui accompagnaient certaines cérémonies du culte de Déméter. C'est du sanctuaire vraisemblablement qu'Archiloque l'avait tiré, faisant pour lui ce que firent pour l'élégie Callinos et Tyrtée. Son esprit original avait saisi le rapport de cette forme si vive, si familière, si aisée, avec l'intelligence alerte, facilement moqueuse et essentiellement libre des Grecs ; déployant alors en tous sens les ressources qu'elle lui présentait, il

(1) *Sat.*, II, 3, v. 12.

(2) *Sat.*, I, 4, v. 45 sq.

(3) Cf. *Hist. de la Litt. grecque*, par MM Croiset, 2e éd., t. III, 1899, pp. 585-589.

(4) Archiloque était de Paros et vivait dans la première moitié du VIIe siècle. Voir sur ses œuvres diverses, notamment ses ïambes, l'ouvrage cité dans la note précédente, t. II, 1898, pp. 177-192.

(5) Fait constaté par Aristote à la fin du ch. IV de sa *Poétique*.

en avait fixé les traits d'une manière définitive dans des œuvres où, prompt à la vengeance et aux cruels sarcasmes, mais non moins expressif dans ses amours et ses amitiés que dans ses haines, prenant les tons les plus divers depuis parfois l'impudence la plus obscène jusqu'à l'élévation des plus nobles idées morales, tour à tour véhément et terrible, gracieux et charmant, variant ses procédés à l'infini, il touchait à tout et à tous avec une liberté entière, une abondante imagination, une vivacité et une netteté de phrase merveilleuses.

L'emportement naturel et les diverses qualités d'Archiloque concordaient trop avec le caractère et les qualités mêmes d'Horace pour que celui-ci ne fût pas porté vers la lecture de ses œuvres et tenté par là de chercher dans le genre de poésie où il avait excellé un moyen de mériter à son tour quelque gloire. Le trait terriblement rapide de l'ïambe, dont s'était armée la colère du poète grec[1], ne lui fournissait pas seulement le plaisir de satisfaire l'impétuosité de sa jeunesse;

Me quoque pectoris
Tentavit in dulci juventa
Fervor et in celeres iambos
Misit furentem...;
Carm., I, 16, v. 22-25.

il sentait aussi qu'en suivant avec méthode une voie qu'avaient bien entrevue, mais sans y entrer délibérément, Furius Bibaculus, Calvus et Catulle, il s'acquerrait un grand titre poétique et le droit de revendiquer pour lui seul l'honneur d'avoir enrichi la littérature nationale d'une conquête précieuse. Plus tard, en effet, il n'a pas manqué de s'en glorifier : « C'est moi, a-t-il dit, qui, le premier, ai montré au Latium les ïambes de Paros, fidèle aux nombres

(1) *Ep. ad Pis.*, v. 79 : « Archilochum proprio rabies armavit iambo. »

et à la verve d'Archiloque, non à ses pensées ni à ses paroles qui poursuivaient Lycambès[1]; »

Parios ego primus iambos
Ostendi Latio, numeros animosque secutus
Archilochi, non res et agentia verba Lycambem.
Epist., I, 19, v. 23-25.

il a pris soin d'ailleurs, en parlant ainsi, de bien signifier que, s'il avait emprunté à Archiloque sa forme métrique et sa vigueur agressive, il n'en avait pas moins exprimé dans ses ïambes ses propres sentiments et produit une œuvre absolument personnelle.

II

Son livre est composé de dix-sept pièces dans le classement desquelles on n'aperçoit, ni préoccupation d'ordre chronologique, ni considération de l'analogie des sujets traités : ce n'est même pas, quoique la diversité des morceaux juxtaposés y soit parfois très grande, le souci de la variété qui en a réglé la disposition, c'est évidemment la seule intention de marquer avec symétrie la différence des mètres employés.

Les dix premières pièces sont écrites uniquement en vers ïambiques formant des distiques où le trimètre est toujours suivi du dimètre[2] :

(1) Archiloque avait demandé à Lycambès la main de sa fille Néobulé et, se l'ayant vu refuser, se vengea de cet affront par de si cruelles attaques que le père et la fille, si la tradition n'est pas erronée, se pendirent de désespoir.

(2) Excepté pour l'hexamètre et le pentamètre, dans la dénomination desquels le mot mètre est synonyme de pied, les grammairiens entendent généralement par mètre une réunion de deux pieds ou dipodie : ainsi le trimètre ïambique compte six ïambes et le dimètre quatre.

⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – [1]

⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – [2]

Les variations commencent avec la 11ᵉ. Dans celle-ci à l'élément ïambique vient se mêler un élément dactylique: le premier des deux vers alternatifs reste ce qu'il était, un trimètre ïambique; mais le second est ce qu'on appelle un élégiambique, vers composé de deux membres : 1° un petit archiloquien ou trimètre dactylique catalectique, c'est-à-dire deux dactyles et une syllabe, équivalant pour l'oreille au dernier hémistiche du pentamètre employé par tous les poètes élégiaques; 2° un dimètre ïambique ;

⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ –

– ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – / ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – [3]

Dans la 12ᵉ épode, l'élément dactylique reste seul et le distique se compose d'un hexamètre suivi d'un tétramètre assez semblable aux quatre derniers pieds de l'hexamètre:

– ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – –

– ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – –

La 13ᵉ conserve l'hexamètre dactylique et reprend au second vers l'élément ïambique de la 11ᵉ, mais dans le sens contraire : le dimètre ïambique, devenant le premier hémistiche du vers, précède, au lieu de le suivre, le trimètre dactylique catalectique ou petit archiloquien :

(1) Dans le trimètre ïambique, le spondée peut se trouver aux pieds impairs; en fait, sur les 183 trimètres des dix premières épodes, il se rencontre 94 fois au premier pied, 107 fois au 3ᵉ et 95 fois au 5ᵉ. Le dactyle ne se rencontre que 6 fois au premier pied, 2 fois au 3ᵉ; l'anapeste, 3 fois au 1ᵉʳ et 3 fois au 3ᵉ; le tribraque, 8 fois au deuxième pied et 4 fois au 3ᵉ. — La dernière syllabe est 112 fois une brève et 71 fois une longue.

(2) Dans le dimètre, le spondée se rencontre 133 fois au 1ᵉʳ pied, 169 fois au 3ᵉ. Le dactyle se trouve 2 fois et le tribraque 1 fois au 2ᵉ pied. — La syllabe finale est 121 fois une brève et 62 fois une longue.

(3) Le vers élégiambique est plus long, à la vérité, que le trimètre qui le précède, mais il n'est que la réunion de deux petits vers essentiellement épodes. — Les grammairiens le qualifient *asynartète* comme tout vers où le premier hémistiche présente les caractères d'un vers entier : la dernière syllabe de cet hémistiche est commune et peut former hiatus avec l'hémistiche qui suit.

–◡◡–◡◡–◡◡–◡◡–◡◡–– [1]

◡–◡–◡–◡–/–◡◡–◡◡– [2]

Les trois suivantes ont encore l'hexamètre comme premier vers des distiques, seulement il n'y a que l'ïambe au second vers: dans la 14e et la 15e, c'est le dimètre ïambique :

–◡◡–◡◡–◡◡–◡◡–◡◡––

◡–◡–◡–◡–

et dans la 16e, c'est le trimètre :

–◡◡–◡◡–◡◡–◡◡–◡◡––

◡–◡–◡–◡–◡–◡–

Enfin, la 17e, qui n'est pas à proprement parler une épode puisqu'elle ne se compose pas de distiques, ne comprend que des trimètres ïambiques :

◡–◡–◡–◡–◡–◡–

Laissons donc toutes ces épodes dans l'ordre symétrique que leur a valu la versification, et sans chercher pour elles un autre classement, dans lequel l'arbitraire entrerait nécessairement sur quelque point, voyons-en les sujets, qui sont aussi divers que possible. Car, à l'exemple d'Archiloque, qui, dans ses compositions, n'exprimait pas constamment la colère, mais y traduisait souvent d'autres sentiments profonds, la douleur, l'inquiétude, la joie, l'amour, l'enthousiasme patriotique, Horace n'a pas donné aux dix-sept morceaux du recueil indistinctement un seul et même caractère ; comme son modèle, il y a fait dominer la note mordante de la satire cruelle, mais il y fait entendre d'autres notes aussi. Même parmi les pièces qui sont écrites dans un mètre semblable, parmi les dix premières, il a répandu assez de variété pour rendre impossible toute monotonie.

(1) Au 9e hexamètre de cette pièce, par exception et à cause d'un nom propre de quatre syllabes, on rencontre le spondée au 5e pied.

(2) Cette disposition des deux hémistiches forme le vers nommé *ïambélégiaque*, par opposition au vers *élégiambique*.

III

La 1re, une des dernières en date, composée peu avant la guerre contre Antoine, est simplement une sorte d'épître dédicatoire, adressée à Mécène comme presque tous les morceaux par lesquels s'ouvrent ses autres recueils de poésies. Il y exprime la vive inquiétude que va lui causer l'absence de cet ami si cher, le désir qu'il aurait de l'accompagner, le dévouement qu'il voudrait lui prouver au milieu des dangers, et dit son émotion en termes dont la maladresse touchante en montre toute la sincérité. (Il se compare à l'oiseau qui craint pour ses petits l'attaque des serpents[1]). Non pas, ajoute-t-il, qu'il entrerait dans sa pensée d'obtenir d'autres bienfaits que ceux qu'il a reçus déjà; Mécène ne l'a rendu que trop riche; et pourquoi ambitionnerait-il des trésors? Pour les enfouir comme l'avare Chrémès[2] ou pour les dissiper comme un jeune débauché? — Ce dernier mot est le seul trait satirique du morceau (34 vers) dicté tout entier par l'affection la plus vive et par la plus profonde gratitude.

L'intention de l'épode 2 est autrement satirique, mais le tour en est charmant et le mordant ne s'en fait sentir que dans la conclusion. Durant soixante-six vers nous y entendons un éloge poétique et délicieux de la vie champêtre, dont se sont inspirés Claudien dans son *Vieillard* de Vérone, Racan dans son idylle sur la *Retraite* et Andrieux dans une de ses élégantes poésies. La couleur idyllique y est parfaite. Heureux, y voyons-nous, l'homme qui, loin des affaires et de la ville, laboure le champ paternel avec ses

(1) Comparaison peut-être imitée d'Eschyle, *Sept. dev. Thèbes*, v. 278.
(2) Nom d'un avare dépeint dans une pièce de Ménandre.

propres bœufs (v. 1-8), s'occupe de ses vignes et de ses troupeaux, récolte son vin, son miel et ses fruits (v. 9-22), peut, l'été, s'étendre sur le gazon à l'ombre de ses grands arbres (v. 23-28), se livrer, dans les saisons suivantes, au plaisir de la chasse (v. 29-36), et qui, oubliant dans cette vie les soucis des honteuses amours, a près de lui une pudique compagne occupée de la maison et des enfants, s'assied à une table frugale soigneusement dressée par elle (v. 37-60), regarde, pendant son souper, rentrer joyeusement, en même temps que ses bœufs, ses jeunes esclaves dont les essaims enrichissent chaque année sa maison (v. 61-66)! Nous croyons tout le temps que c'est le poète qui, pour nous convaincre du bonheur de la vie champêtre, nous en trace ainsi le joli tableau; subitement les quatre derniers vers nous détrompent. Celui qui vient de parler n'est autre que l'usurier Alfius, et à peine cet Alfius a-t-il fini d'exprimer son enthousiasme pour la campagne qu'il s'empresse de rester en ville afin d'opérer, le jour des ides, la rentrée de ses fonds et d'en rechercher pour les calendes prochaines un placement nouveau (v. 67-70). Ainsi le but d'Horace était d'arriver à cette épigramme et de nous prouver d'une manière piquante que, quoi qu'il dise, un véritable citadin n'a jamais pour les champs qu'un engouement passager.

Le nom d'Alfius n'est pas imaginaire : c'était celui d'un homme d'affaires très connu au temps d'Horace et dont Columelle fait mention dans son ouvrage sur l'agriculture[1]. « Les meilleures dettes, disait cet usurier, deviennent mauvaises dès qu'on les laisse dormir. » Horace, en le montrant attaché à la rentrée de ses fonds, lui conservait donc son caractère et le trait dirigé contre lui devait faire rire les contemporains. Mais ce nom ne venait que pour fournir un exemple sensible d'une vérité générale, et sous l'expression de cette vérité on a parfois supposé une intention maligne à l'égard du poète Tibulle. Non pas que Tibulle pût être mis sur la même ligne qu'un Alfius et encourir le

(1) *De re rust.*, I, 7.

reproche d'être retenu à Rome par un motif du même genre; mais il ne cessait de célébrer la vie champêtre et malgré le grand amour de la campagne que témoignaient ses vers, il ne se décidait pas à renoncer à la ville. De là l'opinion qu'on a émise[1] et qu'il serait d'ailleurs difficile d'appuyer sur quelque preuve solide.

Plusieurs ont même voulu voir[2] dans ce morceau une parodie du bel éloge que Virgile a fait de la vie champêtre par le fameux passage du deuxième livre des Géorgiques : *O fortunatos nimium*[3], etc. Mais, outre que les Géorgiques n'étaient pas publiées à l'époque où vraisemblablement fut composée l'épode, Horace connaissait trop la sincérité de l'enthousiasme de Virgile pour s'en moquer. Nous n'avons le droit, me semble-t-il, que de remarquer combien, en y traitant un fonds d'idées cher à cet excellent ami, il a montré par ses réminiscences la vive impression qu'avait produite sur lui la lecture des Bucoliques : on rencontre ici, à plusieurs reprises, des similitudes de détail évidentes avec certains passages de diverses églogues[4] de

(1) Cf. J. K. Ammann, pp. 4 et 5, *Zur Erklärung der zweiten Epode des Horaz* (Progr. de Bruchsal, 1887-88).

(2) Kirchner, *Quæst. Horat.*, p. 29. — Cf. J. May, p. 8, *Der Entwicklungsgang des Horaz in den J. J. 35-30 v. Chr.* (Progr. d'Offenburg, 1886-87).

(3) *Georg.*, II, 458 sq.

(4) Au v. 12 : *Prospectat errantes greges;* Cf. *Égl.*, I, 9 : Ille meas errare boves...; II, 21 : Mille meæ siculis errant in montibus agnæ. — Au v. 17 : *Mitibus pomis;* Cf. *Égl.*, I, 80 : Mitia poma. — Au v. 19 : *Ut gaudet insitiva decerpens pira;* Cf, *Égl.*, IX, 50 : Insere, Daphni, piros : carpent... — Aux v. 23-24 : *Libet jacere modo sub antiqua ilice, modo in tenaci gramine.* Cf. *Égl.*, VII, 1 : Sub arguta consederat ilice Daphnis; V, 46 : Quale sopor fessis in gramine. — Au v. 28 : *Somnos quod invitet leves.* Cf. *Egl.*, I, 55 : Sæpe levi somnum suadebit inire susurro. — Aux v. 45-46 : *Claudensque textis cratibus lætum pecus, Distenta siccet ubera.* Cf. *Egl.*, VII, 15 : domi quæ clauderet agnos; IV, 21 : distenta... ubera; II. 42 : Siccant ovis ubera. — Aux vers 61-64, Cf. *Egl.*, VII, 39; I, 75; II, 66. — Sur les rapports littéraires entre Virgile et Horace, voir les notes des éditeurs depuis Bentley; Franke, *Fast. Horat.*, 1839, pp. 83-84; mais notamment les études spéciales de H. Düntzer, *Virgilius und*

Virgile et surtout un tour idyllique qui ne peut en être qu'un reflet puisqu'on ne saurait l'expliquer par le tempérament même d'Horace.

L'épode 3 (22 v.) est une composition badine dont j'ai déjà dit un mot dans le chapitre biographique[1]. Écrite pour l'amusement de Mécène à propos d'un plat trop assaisonné d'ail, elle présente entre la futilité du sujet et les images tragiques qui y sont évoquées un contraste plaisant. Le poète réserve ce mets pour le châtiment des parricides, en compare les effets au venin de la vipère, aux manipulations de Canidie, qu'il poursuit de ses traits cruels ici comme dans ses Satires, aux plus redoutables poisons de Médée, aux vapeurs empestées de l'Apulie, à la tunique brûlante de Déjanire; et, après avoir pris ainsi, en une matière si mince, le véritable ton passionné de la poésie d'Archiloque, il termine par adresser à Mécène, qui pourrait bien, en pareil cas, voir sa jeune maîtresse arrêter de la main ses baisers, une menace dont les quatre vers forment un charmant petit tableau.

La pièce 4 (20 v.) est une de celles où l'ïambe se montre le plus mordant. Fut-elle dirigée, comme l'a pensé Orelli sur la foi d'un scoliaste anonyme, contre un certain Védius Rufus ? Nous ne devons guère le croire. Il y a plus de présomption qu'elle le fut contre Sextus Ménas, affranchi du grand Pompée, lequel, après avoir trahi la confiance du fils de son bienfaiteur en livrant à Octave une flotte dont Sextus lui avait donné le commandement, s'était vu récompenser de cette trahison par le titre de chevalier, le grade de tribun militaire, de grandes richesses, et en tirait insolemment vanité. Du moins est-ce ce personnage qu'ont désigné Acron et Porphyrion d'après ceux qui, presque

Horatius, N. Jahrb. f. Phil. u. Pæd., t. 99, 1869, pp. 313-330; de Martin Hertz, *Analecta*, I, 1876. Voir aussi J. J. Hartmann, *De Horatio poeta*, 1891, passim; et Cartault, *Et. sur les Sat.*, 1899, pp. 22-26.

(1) Page 39.

immédiatement après la publication des œuvres d'Horace, écrivirent *de personis Horatianis*[1]. Mais les vers ne citent aucun nom : seulement ils dépeignent l'individu par son origine, ses titres, sa riche propriété de Falerne, son impudent étalage sur la voie sacrée, sur la voie Appia comme au théâtre, et de telle façon que, malgré le grand nombre d'aventuriers de basse extraction qui, dans les guerres civiles, étaient arrivés scandaleusement aux honneurs, les contemporains ne pouvaient s'y tromper. « Jamais, dit un commentateur[2], le fouet sanglant de la satire n'a déchiré plus impitoyablement un scélérat[3] ».

L'épode 5, avec la même énergie, présente le récit dramatique d'une scène de sorcellerie dont le principal personnage est Canidie sous des traits de magicienne d'une cruauté révoltante. Ce nom de Canidie, qui revient si souvent[4] sous la plume d'Horace, d'après un témoignage des scoliastes qui ne nous semble pas devoir être suspect, dissimule à peine celui de Gratidie[5], Napolitaine qui, exerçant à Rome la profession de parfumeuse, y était mêlée à la société galante où ses pratiques magiques lui avaient donné la réputation de sorcière et d'empoisonneuse. La croyance à la sorcellerie était alors très répandue, surtout dans ce monde de la galanterie où les philtres amoureux avaient du succès, et le silence d'Horace sur un pareil sujet nous eût paru bien étonnant : nous le lui avons vu traiter d'une manière comique dans le récit de l'aventure du dieu Priape au jardin de l'Esquilin ; ici, il le traite tragiquement. Mais pourquoi, parmi les sorcières que Rome

(1) Quoi qu'en dise Kiessling, *De Horat. carm. inscriptionibus* (Ind. lect. Gryph., 1876, S. Aes.), p. 4, on doit attribuer une grande importance à cette source primitive.

(2) Vanderbourg, *Od. d'Hor.*, t. II, p. 443.

(3) Voir *Appendice*, CCXLVIII.

(4) *Sat.*, I, 8, v. 23 sq.; II, 1, v, 48, et 8, v. 94 sq.; *Epod.*, III, v. 8.

(5) L'intention satirique est manifeste dans l'altération du nom où le mot *grata* (gracieuse) se change en *cana* (grisonnante).

comptait en grand nombre, mettait-il toujours en avant Canidie plutôt qu'une autre? Dans cette société interlope qu'il avait fréquentée tout d'abord, l'avait-il intimement connue? Aurait-elle dédaigné ou trahi une de ces passions éphémères auxquelles alors il ne se livrait que trop? Plusieurs commentateurs l'ont supposé. Notons cependant qu'un pareil soupçon ne ressort légitimement d'aucun des passages où il l'a poursuivie; rien ne prouve que ses invectives contre elle aient eu pour motif une vengeance personnelle[1], et nous pouvons penser qu'en la cinglant plus que les autres, il s'en prenait à celle qui, par ses relations, se trouvait le plus en vue. Ce serait, en somme, la sorcellerie en général plus encore que Canidie elle-même qu'il aurait attaquée en ce virulent morceau.

La sorcière nous est représentée voulant ramener à elle l'amour d'un riche et vieux débauché du nom de Varus. Elle lui a versé déjà les sucs puissants qui doivent lui faire oublier toutes ses rivales; mais elle a besoin maintenant de composer un breuvage amoureux qui le porte avec ardeur vers elle : il lui faut pour cela la moelle et le foie desséchés d'un jeune garçon qui sera mort de faim dans une situation atroce, enseveli jusqu'au menton et les yeux fixés sur une nourriture à laquelle il n'aura pu toucher. Un enfant de riche famille, portant prétexte bordée de pourpre, vient donc d'être enlevé par elle à ses parents, et elle se fait aider dans son acte de criminelle magie par plusieurs acolytes.

Le morceau commence par les plaintes du jeune prisonnier. Il s'étonne des regards farouches qui s'attachent sur lui, des agissements étranges de celles qui le détiennent, et les supplie au nom de Jupiter d'y mettre fin (v. 1-10). Mais Canidie, les cheveux en désordre, procède à une préparation magique sur un feu de Colchide (v. 11-24); auprès d'elle agissent et la hideuse Sagana, et l'implacable Veïa

(1) Cf. Th. Oesterlen, *Komik und Humor bei Horaz*, Istes Heft 1885, p. 123.

qui, en haletant, creuse la fosse, et l'infâme Folia d'Ariminum dont les chants thessaliens ont le pouvoir d'arracher la lune du ciel (v. 25-46). Les préparatifs terminés, elle prononce son évocation : elle voit Varus délivré de l'effet de ses premiers breuvages par une puissance supérieure à la sienne, et cette vue la confirme dans la volonté de préparer le philtre qui doit la faire triompher du dédain de son amant (v. 47-82). Dès lors, la victime, perdant tout espoir, exhale des vœux dignes de Thyeste, souhaite que les exécrables sorcières deviennent le jouet des furies, qu'elles soient lapidées par la foule, laissées sans sépulture en proie aux loups et aux vautours, afin que soient vengés les malheureux parents auxquels il a été dérobé (v. 83-102).

Naturellement on a cherché des rapprochements entre cette pièce et le chant par lequel Alphésibée, dans l'églogue VIII de Virgile[1], décrit aussi une opération magique à laquelle se livre une femme pour ramener celui qu'elle aime. Il est vrai que, si certaines pratiques mentionnées dans l'une se retrouvent dans l'autre, cette similitude partielle ne prouve rien, quant à la question d'imitation, puisque les moyens employés par la magie ne variaient guère ; mais on croit reconnaître dans plusieurs expressions d'Horace des réminiscences réelles de la lecture des *Bucoliques*[2] ; ces quelques emprunts, sans être visibles au point qu'on puisse les affirmer avec certitude, paraissent vraisemblables. Quoi qu'il en soit, les deux tableaux sont

(1) Voir le volume précédent, p. 309.

(2) Aux vers 21 et 61 : *Herbasque, quas Iolcos.,. dira barbaræ Venena Medeæ*, Cf. *Egl.*, v. 95 : Has herbas atque hæc Ponto mihi lecta venena. — Au v. 46 : *Lunamque cælo deripit*, Cf. *Egl.*, v. 69 : Carmina vel cælo possunt deducere lunam. — Au v. 75 : *Ad me recurres*, Cf. *Egl.*, v, 68 : Ducite ab urbe domum. — Aux vers 75-76, Cf. *Egl.*, v. 66 : des deux côtés est exprimée la même volonté d'égarer la raison de l'amant. — Aux v. 81-82 : *Amore sic meo flagres uti Bitumen atris ignibus*, Cf. *Egl.*, v. 82-83 : incende bitumo laurus ; Daphnis me malus urit, ego hanc in Daphnide laurum.

bien différents : d'un côté, c'est une incantation anodine, qui consiste en une série d'agissements inoffensifs se terminant chacun par la simple expression du vœu formé pour le retour de Daphnis ; l'acte est d'une amante qui n'a à rougir, ni de ce qu'elle fait, ni de ce qu'elle souhaite, et la peinture pittoresque qui nous en est donnée excite la curiosité plus que tout autre sentiment ; de l'autre, il s'agit de sorcières impudiques qui, dans l'exercice de leurs pratiques, se livrent à un crime que seule peut enfanter la terrible imagination d'êtres auxquels aucun remords n'est connu ; nous sommes pris de pitié pour la victime, d'horreur pour la coupable, et l'énergie des ïambes nous laisse tout émus sous cette double impression.

La 6ᵉ épode (16 vers seulement) est, avec la 14ᵉ, une des deux plus courtes du recueil. Elle est dirigée contre un médisant qui sans doute venait d'exercer sa méchanceté contre un ami d'Horace. Acron avance qu'il s'agit d'un poète hargneux du nom de Cassius, sans l'assimiler toutefois à l'orateur Cassius Sévérus qu'indique le scoliaste de Cruquius évidemment à tort, puisque cet orateur, loin de mériter l'épithète de lâche dont Horace stigmatise le détracteur en question, se faisait remarquer, au contraire, par l'audace des accusations qu'il portait contre les plus puissants. Le morceau, dans sa brièveté, est très mordant, Horace appelle sur lui-même la médisance du méchant, s'il n'est point de ces chiens qui n'aboient avec lâcheté que contre plus faibles qu'eux sans jamais poursuivre le loup ; il lui promet de rudes coups et le sort de Lycambès et de Bupalos[1].

Dans le numéro 7 (20 vers)[2] le poète adresse une violente apostrophe au peuple romain à un moment où les partis

(1) L'artiste Bupalos avait exposé en public une caricature du poète Hipponax, qui s'en vengea comme Archiloque s'était vengé de Lycambès. Cf. Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 4, et la note 1 de la p. 173.

(2) Voir *Appendice*, CCXLIX.

se préparaient de nouveau à en venir aux mains. On retrouve quelque chose du mouvement de ce discours dans le passage si souvent cité de la Jeanne d'Arc de Casimir Delavigne :

> A qui réserve-t-on ces apprêts meurtriers?
> Pour qui...? etc.

« Pourquoi, s'écrie le poète, armer vos mains criminelles de ces épées ? Pour détruire Carthage ? Pour amener ici les Bretons chargés de fers ? Non, c'est pour exaucer les vœux des Parthes et vous immoler vous-mêmes. Chose que les bêtes sauvages ne font pas entre elles ! (v. 1-12) Qui vous pousse ? Répondez ! Ils se taisent. Ah ! c'est donc l'expiation du fratricide commis sur Rémus qui se poursuit ! »

Les deux vers sur les loups et les lions qui n'exercent pas leur cruauté contre leurs semblables :

> Neque hic lupis mos, nec fuit leonibus
> Unquam, nisi in dispar, feris.

ont été imités et développés par Boileau :

> Voit-on les loups brigands.....
> A-t-on vu quelquefois dans les plaines d'Afrique,
> Déchirant à l'envi leur propre république,
> Lions contre lions, parents contre parents,
> Combattre follement pour le choix des tyrans?
> *Sat.*, VIII, v. 125-134.

L'épode 8 (20 vers) montre un tel cynisme de pensées, une telle crudité de termes que la plupart des traducteurs ont renoncé à la reproduire, et que ceux des commentateurs qui prétendent qu'Horace s'est refusé à éditer son livre allèguent pour une des raisons de sa prétendue abstention l'obscénité de cette pièce ainsi que celle de l'épode 12. Ce serait assez mal connaître l'esprit d'Horace

que de lui prêter de pareils scrupules ; nous avons vu dans certains passages des Satires combien peu il reculait devant les excès les plus effrontés de l'hyperbole et l'emploi de la poésie ïambique devait à ses yeux l'autoriser ici à prendre moins de ménagements encore que dans ses hexamètres. Adressée à cette vieille coquette, en même temps savante, ancienne amante d'Amyntas de Cos, dont j'ai dit un mot dans le chapitre biographique [1], la pièce est évidemment une de celles dont parlait Quintilien lorsqu'il disait qu'il y avait dans les œuvres du poète des endroits qu'il ne voudrait pas expliquer[2]. Horace y entre sans aucune retenue dans l'énumération des flétrissures que l'âge a fait subir à la beauté de cette femme dont les instances lui devenaient sans doute insupportables (v. 1-10) ; il lui conseille de ne chercher, ni dans ses riches parures, ni dans la science dont elle fait parade un moyen de suppléer aux charmes qu'elle n'a pas et qui seuls peuvent exciter les désirs amoureux (v. 11-20).

Le caractère de l'épode 9 ne rappelle en rien celui de la précédente. Invitation pour Mécène à venir bientôt vider les coupes de vins vieux pour célébrer le combat d'Actium, elle ressemble à un chant de victoire et, par le lyrisme du ton et du mouvement, a été rapprochée souvent de l'ode *Nunc est bibendum*[3], composée un an plus tard sur la victoire définitive d'Octave. Il y a toutefois une grande différence entre les deux pièces : dans l'ode, écrite en strophes alcaïques, Horace, tout en invitant ses amis à boire en l'honneur d'un succès si complet témoigne une grande réserve à l'égard des vaincus de la guerre civile, tandis que, dans la composition en vers ïambiques, la satire ne laisse pas que de s'exercer assez vivement contre eux. Un premier cri de joie commence l'épode (v. 1-6) ;

(1) Page 30.
(2) « Et Horatium in quibusdam nolim interpretari. » *Inst. orat.*, I, 8, 16.
(3) *Carm.*, I, 37.

mais ce n'est qu'après avoir rappelé la ruine de Sextus, dont il raille les prétentions à une naissance divine et dont il condamne le crime d'avoir enrôlé des esclaves fugitifs, ce n'est qu'après avoir déploré la honte qu'ont subie des soldats Romains en se soumettant aux ordres des eunuques d'une femme (v. 7-20), qu'il chante le *Io triumphe*, compare l'exploit du vainqueur à ceux des plus grands triomphateurs, dépeint la défaite de l'ennemi réduit[1] à errer à l'aventure sur les mers, et demande au dieu du vin l'oubli de toutes les alarmes ressenties naguère pour Octave (v. 21-38).

L'épode 10 est une invective contre le poète Mævius. Ce Mævius, au dire des scoliastes, composait de mauvais vers en style suranné et se faisait un plaisir de détracter tous les écrivains de mérite. Virgile et Horace nécessairement avaient encouru sa méchanceté. Le doux et inoffensif Virgile s'était départi un instant, dans une de ses églogues[2] de son ordinaire bénignité et lui avait décoché ce trait, dont vous devez vous souvenir, qui frappait du même coup Bavius, autre poète qui ne valait pas mieux que lui,

Qui Bavium non odit amet tua carmina, Mævi;

mais Horace, avec le tempérament agressif de sa jeunesse, ne pouvait se contenter d'une malice de ce genre: ce n'était pas pour des attaques si légères qu'il avait tenu à se munir de l'arme d'Archiloque. Au moment où son ennemi s'embarquait pour un voyage, il lui lança ses ïambes. – Il y souhaite que le vaisseau qui porte l'infect personnage devienne le jouet des vents et des flots (v. 1-14), Il se réjouit à la pensée de la terreur qu'éprouvera le naufragé, lorsque, malgré les plus lâches prières,

(1) On ne savait pas encore à Rome ce qu'allait faire Antoine.
(2) *Egl.*, III. v. 90.

Jupiter l'engloutira (v.15-20). Et il se promet, si son cadavre est rejeté sur le rivage pour offrir une large proie aux oiseaux carnassiers, d'immoler un bouc et une brebis sur l'autel des Tempêtes (v. 21-24). — L'expression dépasse évidemment le courroux de l'auteur; mais elle est bien dans le ton hyperbolique du genre de poésie qu'il emploie.

Dans l'épode 11, la première du recueil, nous l'avons vu, qui ne soit pas écrite en trimètres et dimètres ïambiques alternés, Horace entretient Pettius, un ami et probablement un ancien compagnon d'armes, de l'obstacle que ses inclinations amoureuses mettent constamment à son travail (v. 1-4). Il rappelle la passion qu'il éprouvait naguère pour Inachia et dépeint les faiblesses dont Pettius a été témoin lorsque souvent, après s'être promis de renoncer à la lutte contre d'indignes rivaux, il se portait comme malgré lui vers la porte qui lui avait été fermée (v. 5-22). Et il gémit sur les liens dans lesquels actuellement il se laisse retenir par Lyciscus, malgré les conseils de ses amis et les plus cruels affronts auxquels seul un nouvel amour pourra le soustraire (v. 23-28). La pièce écrite trois ans seulement après ses relations avec Inachia, présenterait, au dire de Scaliger, des défauts qui la rendraient indigne de lui; mais, si on n'y remarque pas la savante harmonie de ses plus belles compositions, si même, en les cherchant bien, on peut y relever deux ou trois répétitions de mots telles que *amore gravi* (v. 2) et *contumeliæ graves* (v. 26), *libera bilis* (v. 16) et *libera consilia* (v. 26), on n'y sent pas moins, avec une expression poétique pleine de vigueur, à propos d'Inachia, la peinture naturelle et vraie d'une de ses premières et de ses plus sincères passions.

L'épode 12 est celle qui, dans toutes les éditions destinées aux classes et dans la plupart des traductions, partage entièrement le sort de l'épode 8. Ainsi que celle-ci, elle est adressée à la dame de haut parage, âgée, mais riche

et savante, qui se livrait aux dérèglements d'une vieillesse débauchée et qui, dans le moment même où Horace était encore en relations avec Inachia, l'assiégeait par les séductions de son opulence et de sa science. — Le poète y exprime crûment le dégoût que lui produisent ses obsessions amoureuses (v. 1-12); il dit les reproches qu'elle lui adresse sur son peu d'ardeur en contradiction avec l'empressement témoigné à Inachia et sur son ingratitude qui laisse dans l'oubli les beaux présents offerts par elle[1] (v. 13-26).

L'épode 13, que Walckenaer pense[2] avoir été composée par Horace à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, l'a été, en tout cas, par un très mauvais temps d'hiver et dans un moment où l'on craignait le renouvellement des guerres civiles. Horace conseille à ses compagnons de ne songer, ni aux intempéries du ciel, ni au reste, *« cætera mitte loqui »* (v. 1-7), et de chercher dans la gaieté du festin un soulagement à toute inquiétude (v. 8-10); il leur rappelle la leçon de l'illustre Centaure à son élève Achille lorsque, en prévision de la mort certaine, il lui recommandait de charmer les chagrins de la vie par le vin et par le chant (v. 10-18). — La pièce abonde en réminiscences grecques: le début ressemble à un fragment d'Anacréon[3], le vers 4 à une pensée de Théognis[4], et la leçon mise dans la bouche du Centaure vise sans doute un passage de ce poème d'Hésiode, intitulé *Préceptes de Chiron*, que nous ne possédons pas, mais dont parle Pausanias[5] et auquel Pindare fait

(1) voir page 30.

(2) A cause du v. 6 : « Tu vina Torquato move consule pressa meo. » Cf. Walckenaer, t. I, pp. 176-177.

(3) Fragm. 6, Bgk. : Μεὶς μὲν δὴ Ποσιδηϊὼν Ἕστηκεν, νεφέλας δ'ὕδωρ Βαρύνει, Δία τ'ἄγριοι χειμῶνες κατάγουσιν.

(4) Cf. Théognis, 977 : Ταῦτ'ἐσορῶν κραδίην εὖ πείσομαι, ὄφρα τ'ἐλαφρὰ
Γούνατα καὶ κεφαλὴν ἀτρεμέως προφέρω.

(5) Paus., IX, 31.

allusion dans une de ses Pythiques[1]. Nous retrouverons d'ailleurs le fond des idées dans l'Ode à L. Munatius Plancus *Laudabunt alii*, dans l'Ode à Thaliarque *Vides ut alta* et bien d'autres fois encore; car sans cesse le poète exhorte ses amis et l'homme en général à ne point troubler par les soucis du présent et les craintes de l'avenir le peu de jours que les dieux leur réservent.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit ailleurs[2] du numéro 14, petite pièce (16 vers seulement) dans laquelle il s'excuse auprès de Mécène du retard apporté à l'achèvement et à la publication du recueil. J'en ai expliqué le sujet en montrant combien ont tort de s'appuyer sur ce morceau ceux qui prétendent que le livre des Épodes n'a pu être publié par lui.

L'épode 15, une des premières en date, a été écrite dans le temps où Neæra, après les plus beaux serments d'amour faits au poète, les oubliait dans les bras d'un plus riche que lui. Il rappelle à la parjure ses promesses sacrées (v. 1-10); il la menace de prendre une résolution virile en cherchant ailleurs une passion vengeresse qui l'empêchera à jamais de revenir à elle (v. 11-16); puis, se tournant vers son rival heureux, il lui prédit le sort qui l'attend, quelque riche, quelque beau qu'il puisse être : « Toi aussi, lui dit-il, tu pleureras son inconstance, et moi, à mon tour, je rirai » (v. 17-24). Bien qu'il faille peut-être voir au vers 12 un jeu de mots malheureux sur son nom de Flaccus[3], le morceau l'emporte sur n'importe quelle autre de ses odes érotiques par la délicatesse des sentiments; sans la mesure spéciale du vers, on croirait presque entendre

(1) *Pyth.*, VI.
(2) Page 83.
(3) « Si quid in Flacco viri est. », en donnant au mot *Flaccus* le sens de *flaccidus*. — Cf. page 7.

une élégie de Tibulle, chez qui du reste on trouve à plusieurs reprises l'expression des mêmes idées, notamment celle de la dernière [1]. Au surplus, il semble bien qu'il y a dans toute la première partie, *Nox erat et cælo fulgebat luna sereno*, etc., comme un souvenir de cette naïve et jolie épigramme de Méléagre, avec interversion du rôle des deux amants :

« Nuit sacrée, et toi, Lampe, nous n'en avons pas pris d'autres à témoin dans nos serments, mais à vous seules nous jurâmes l'un et l'autre, lui de m'aimer toujours, moi de ne le quitter jamais. Nous l'avons juré, et vous avez reçu la double promesse ; et maintenant il dit, lui, que nos serments ont été écrits sur l'onde, et toi, Lampe, tu le vois dans les bras des autres. » [2]

Écrite de très bonne heure aussi, probablement au milieu des horreurs de la guerre de Pérouse, l'épode 16 offre une image du désarroi dans lequel se trouvaient jetés alors certains esprits, même des meilleurs. Des citoyens découragés, en ne voyant plus autour d'eux que trahisons et crimes, ne savaient quelle décision prendre, et plusieurs rêvaient de quitter Rome définitivement, pour aller chercher, à l'extrémité du monde connu, dans les Iles Fortunées, des conditions de vie qu'ils s'imaginaient volontiers devoir être aussi heureuses que celles de l'âge d'or. Ne disait-on pas que Sertorius avait formé, lui aussi, au temps de Sylla, le projet d'aller vivre en paix, loin de toute tyrannie et de toute guerre civile, dans ces îles que des marins, venus des côtes occidentales de la Lybie, lui avaient dépeintes comme des terres où tout venait sans culture chez un peuple exempt de peines et de travaux [3] ?

(1) At tu qui lætus rides, mala nostra, caveto
Mox tibi : non unus sæviet usque deus.
Tibul., *Eleg.*, I, 2, v. 88-89.
At tu, qui potior nunc es, mea fata timeto.
Tibul., *Eleg.*, I, 5, v. 69.

(2) *Anthol. grecq.*, trad. de F. Dehèque, 1863, t. I. p. 19.

(3) Plut., *Vie de Sertorius*, 9.

Pour Horace, qui, depuis Philippes, avait pris la résolution de ne plus participer à aucune lutte et qui ne pouvait encore voir dans Octave aucun changement de conduite, ce rêve offrait une matière bien propre à exercer son imagination poétique en même temps qu'il lui permettait de s'élever contre les discordes qui entraînaient Rome à sa ruine : il s'en saisit, et, dans une composition à laquelle le mélange de l'hexamètre et de l'ïambe donne l'harmonieuse majesté qui convient à la sévérité du sujet, il le traita complètement. Trop complètement, oserai-je dire ; car, malgré le soin apporté à la versification, le morceau, si brillant qu'il soit, ne produit pas toute l'impression qu'il devait en attendre, l'amplification s'y fait un peu sentir.

Le commencement, bien présenté, est un gémissement sur le sort de Rome qui, victorieuse d'une longue série de redoutables ennemis, s'en va périr par la faute d'une génération impie et maudite dont les crimes feront bientôt que sur les ruines de la ville on verra la main insolente d'un barbare jeter aux vents les os de Quirinus (v. 1-14). Que faire, si ce n'est ce qu'ont fait les Phocéens, et partir en s'engageant par les serments les plus solennels à ne plus revenir jamais dans une terre à ce point abandonnée des dieux (v. 15-38). Les hommes de courage, en gagnant les régions inconnues de l'Océan, y trouveront les Iles Fortunées, séjour sans pareil, que n'ont visité, ni les Argonautes, ni Médée, ni les matelots de Sidon, ni les compagnons d'Ulysse, et que Jupiter, quand se termina l'âge d'or, a réservé aux sages qui, sur la foi du poète, sauront échapper aux rigueurs d'un siècle de fer (v. 39-66). La peinture de ce pays imaginaire lui fournit des développements hyperboliques dont l'ensemble est bien inférieur, croyons-nous, à la description que Virgile, dans sa IVe Églogue, fait du retour de l'âge d'or.

Les deux morceaux devaient nécessairement être rapprochés et on y a trouvé un certain nombre de traits sem-

blables[1]; résultat inévitable d'une comparaison portant sur deux récits de légendes similaires. Mais les savants ne sont pas d'accord sur la question de savoir lequel des deux a précédé l'autre. L'églogue a été composée certainement dans la seconde moitié de l'an 40[2], et, d'après l'opinion générale, que partagent Hirschfelder[3], J. J. Hartmann[4] et Kiessling-Heinze[5], l'épode serait de la même année, antérieure à l'églogue sans doute de quelques mois. Au contraire, Th. Plüss[6] met l'épode en 31-30, et M. A. Cartault[7], s'appuyant sur les vers 11-12 qui menacent les Romains d'une arrivée prochaine des barbares, la place vers l'an 32, au moment de la campagne d'Actium, parce que, dit-il, en ce temps-là, on redoutait une invasion des peuplades des bords du Danube. Les vers 11-12 cependant ne contiennent pas une allusion à la situation de cette époque, et je préfère la première opinion : il me semble que, si la composition d'Horace avait suivi de huit ans celle de Virgile, il y aurait serré davantage le dénouement final et n'aurait pas risqué de se montrer inférieur à son modèle; le ton quelque peu déclamatoire qu'il y prend dénote aussi qu'il l'a plutôt écrite dans les débuts de sa carrière poétique; enfin ses sentiments à l'égard d'Octave et son intimité avec Mécène

(1) Aux v. 43 sq. : *Reddit ubi Cererem tellus inarata quotannis Et imputata floret usque vinea;* Cf. *Egl.*, v. 40 sq.: Non rastro patietur humus, non vinea falcem, Robustus quoque jam tauris juga solvet arator. — Au v. 47 : *Mella cava manant ex ilice...* Cf. *Egl.*, v. 30 : Et duræ quercus sudabunt roscida mella — Aux v. 49 sq. : *Illic injussæ veniunt ad mulctra capellæ Refertque tenta grex amicus ubera; Nec vespertinus circumgemit ursus ovile, Neque intumescit alta viperis humus.* Cf. *Egl.*, v. 21 sq. : Ipsæ lacte domum referent distenta capellæ Ubera nec magnos metuent armenta leones... Occidet et serpens.

(2) Voir le tom. précédent. page 218.

(3) Orelli-Hirschfelder, p. 688.

(4) *De Horatio poeta*, 1891, p. 77 sq.

(5) Ad. Kiessling, 4e éd., rev. par Rich. Heinze, tir. de 1901, p. 452.

(6) *Die sechzehnte Ep. des Horat.*, N. Jahrb. f. Phil. u. Pæd., 1897, t. 155, pp. 73-82.

(7) *Ét. sur les Sat. d'Hor.*, 1899, p. 27.

au moment de la campagne d'Actium ne lui auraient point permis d'émettre alors sur la fuite de Rome une opinion qui ne se comprend bien sous sa plume qu'à la date de la guerre de Pérouse.

La dernière pièce n° 17 formée uniquement, avons-nous dit, de trimètres ïambiques et, pour ce motif, mise en dehors des épodes par beaucoup de commentateurs, sans être rangée néanmoins par eux dans les recueils des odes, doit, malgré sa forme, être considérée réellement comme celle qui, dans la pensée d'Horace, concluait son livre. Composée la dernière de toutes, elle semble, ainsi que la préface du Livre II des satires qui, elle aussi, fut écrite la dernière des pièces du même genre, annoncer l'intention du poète d'abandonner à la poésie satirique qu'il vient de cultiver : elle a l'aspect d'une véritable palinodie. Mais de cette apparence même elle sort extrêmement caustique. Horace la dirige contre Canidie et la sorcellerie, et jamais, bien que son recueil contienne, sans contredit, des compositions d'une plus grande valeur littéraire, l'ironie ne fut maniée par lui avec une vivacité plus soutenue qu'en cette occasion.

Le morceau se compose de deux parties bien distinctes. Dans la première, il s'adresse à Canidie ; il feint de reconnaître son grand pouvoir de magicienne et il la supplie de détourner de lui ses saintes conjurations. N'a-t-il pas expié suffisamment ses offenses envers elle ? Sa jeunesse déjà s'en est allée et ses cheveux ont blanchi sous l'action des parfums de la cruelle. Que veut-elle de plus que l'aveu de son erreur passée et de son repentir ? Sera-t-elle plus implacable que Castor et Pollux, qui, après s'être vengés d'un affront du poète Stésichore en le rendant aveugle, fléchirent devant ses larmes et lui rendirent la vue? Il est prêt à réparer ses torts. Exige-t-elle le sacrifice de cent taureaux ? Veut-elle que sur une lyre menteuse il chante ses louanges? Il dira qu'elle n'a jamais, au milieu de ses maléfices, violé les sépultures et dispersé les cendres des

morts, que son cœur est bon, que ses mains sont pures, et qu'elle est bien la mère[1] de Partumeius. (v. 1-52). La seconde partie est une réponse supposée de Canidie, réponse d'autant plus piquante que, par le rejet hautain des prières qui lui sont adressées, la magicienne fait montre du pouvoir qu'elle possède et des pratiques dont elle est accusée. Elle se promet de faire durer longtemps la persécution que doit attendre d'elle jusqu'à la mort celui qui n'a pas craint de livrer à la risée publique les rites sacrés du culte mystérieux qu'elle professe (v. 53-81).

Ainsi finit le livre des épodes qui, sous la forme lyrique et sans aucun enseignement didactique de la morale, ne sont, en somme, que des satires. Les attaques personnelles y sont moins nombreuses que dans les satires proprement dites ; car on n'y rencontre guère que trois noms de personnes réellement atteintes[2], ceux de l'usurier Alfius, du poète Mævius et de la parfumeuse Gratidie ; encore celui de cette dernière est-il légèrement caché sous l'appellation de Canidie. Mais cette réserve, loin d'être une preuve de douceur, tient précisément à la violence des invectives lancées contre des gens qui, injuriés de la sorte, eussent été en droit d'invoquer contre l'auteur certaines lois, qui existaient toujours, concernant la diffamation ; lorsque, par exemple, il dépeignait sous les traits les plus odieux un tribun militaire, ancien affranchi, glorieux de récompenses reçues pour des trahisons politiques, lorsqu'il entrait dans les détails les plus obscènes au sujet d'une femme noble, âgée et débauchée, la prudence la plus élémentaire lui prescrivait de ne point les désigner nommément. Aussi sommes-nous parfois désagréablement im-

(1) Allusion à certains enfants que Canidie passait pour avoir dérobés afin de s'en faire un titre de maternité auprès d'amants dont elle recherchait les dons et l'héritage. Cf. Orellius-Hirschfelder, p. 706.

(2) Il y a bien aussi Sagnia, Veia et Folia d'Ariminium, mais qui ne figurent qu'au second plan dans une scène où Canidie seule est vraiment en vue.

pressionnés tant par la cruauté des outrages que par la crudité des termes. Plus qu'ailleurs encore, il se croyait autorisé, par le genre de poésie qu'il avait imité d'Archiloque, à ne reculer devant aucune hardiesse de pensée ou de langage. Heureusement son modèle, comme nous l'avons dit, lui avait appris que, même en ce genre, on pourrait ne pas se livrer à une colère continue et qu'il y était licite d'exprimer avec vivacité d'autres sentiments que la haine. Nous aimons à l'entendre, soit qu'il dise avec émotion l'inquiétude que lui cause le départ prochain de Mécène, soit qu'il rappelle les serments éphémères de Néæra, soit que, sous l'inspiration de l'amour de la patrie, il conjure les Romains de ne plus s'armer les uns contre les autres[1]. Alors l'épode prend chez lui un ton qui la rapproche sensiblement de l'ode et nous fait comprendre combien par elle[2] il fut porté à composer les livres de poésies lyriques dont nous allons nous occuper.

(1) J'ai juxtaposé à dessein dans l'*Appendice* deux épodes, des plus courtes, de tons différents.

(2) On retrouvera même des pièces épodiques dans les *Odes*. Ainsi les odes 7 et 28 du livre premier sont composées comme l'épode 12 d'hexamètres alternant avec des tétramètres : la seule différence est qu'elles se partagent en quatrains, tandis que le nombre des vers de l'épode 12 n'est pas divisible par quatre. En outre, l'ode 7 du quatrième livre et l'ode 4 du premier livre présentent des distiques formés, chez l'une d'un hexamètre et d'un petit archiloquien, chez l'autre d'un grand archiloquien et d'un ïambique trimètre catalectique, distiques non employés, à la vérité, dans le livre des épodes, mais qui n'en sont pas moins épodiques.

CHAPITRE V

Les Odes.

I. Études par lesquelles Horace s'est préparé à la poésie lyrique. Poètes qu'il s'est proposés pour principaux modèles ; motifs de ses prédilections. — II. Aperçu général de sa métrique : explication des dix-neuf espèces de vers et des douze sortes de strophes employées par lui dans les Odes ; savantes modifications qu'il apporte à la versification des Grecs pour l'approprier le plus possible au génie latin. — III. Analyse du premier recueil des Odes, c'est-à-dire des deux premiers livres comprenant ensemble cinquante-huit poèmes : odes religieuses, patriotiques et nationales ; odes morales et philosophiques ; odes adressées à d'illustres personnages et à ses autres amis ; odes bachiques ; odes adressées à des femmes ; odes qui ne rentrent dans aucune de ces catégories. — IV. Analyse du deuxième recueil, c'est-à-dire des trente compositions du troisième livre, en suivant la même classification. — V. Le Chant séculaire, *Carmen sæculare*. — VI. Analyse, dans le même ordre que plus haut, des quinze pièces du troisième recueil ou quatrième livre. — VII. Vue d'ensemble, appréciation résumée de la poésie lyrique d'Horace : fond essentiellement moral ; sincérité de la pensée ; forme artistique dont elle est revêtue ; éléments divers des développements et des ornements ; manière de décrire ; qualités de la langue, du style et de la versification ; exacte correspondance de la beauté extérieure de l'œuvre avec celle du fond.

I

Pour se préparer à prendre dans la poésie lyrique nationale une place à jamais prédominante, Horace n'avait pas ménagé les lectures grecques. Non pas qu'il négligeât, sous ce rapport, l'étude des poètes latins dont plusieurs avaient évidemment fait œuvre de lyrisme : Ennius, par exemple, dans des morceaux tels que les plaintes de

Cassandre et celles d'Andromaque prisonnière[1], Pacuvius et Attius dans leurs *cantica*, Lucrèce dans son invocation à Vénus et ses élans vers son maître Épicure, Catulle dans l'expression de ses joies et de ses douleurs ainsi que dans son *Épithalame de Junie et de Manlius*, le chœur de la pièce intitulée *Carmen nuptiale* et le chant prophétique prêté aux Parques au milieu des *Noces de Thétis et de Pélée*[2], etc., s'étaient montrés plus d'une fois lyriques. Mais aucun n'avait émis la prétention d'écrire un livre couramment en ce genre et tous s'étaient inspirés des Grecs. C'est donc à la source hellénique qu'Horace tenait à remonter. Et parmi les Grecs eux-mêmes il ne s'attachait point de préférence, comme Catulle, à ceux des dernières générations, aux Alexandrins : il pratiquait, à la vérité, ceux-ci soigneusement comme le prouvent, dans ses odes, certains passages imités de Callimaque[3], d'Apollonius[4] et de Théocrite[5]; seulement, comme il pensait « que les meilleurs écrits de la Grèce étaient précisément les plus anciens »,

> . . . quia Græcorum sunt antiquissima quæque
> Scripta vel optima...
>
> *Epist.*, II, 1, v. 28-29.

il demandait le plus volontiers ses inspirations aux écrivains les plus reculés.

Ai-je besoin de rappeler en tête d'eux tous, comme celui dont il s'était entièrement pénétré l'esprit, le père de toute poésie, Homère, dont l'imitation s'imposa à l'universalité des poètes, en quelque genre que ce fût, par la perpétuité des idées morales, par l'emploi des mythes, par l'usage de certaines formes? Les personnages et les scènes homériques reviendront naturellement sous sa plume non seule-

(1) Voir 1re partie, tom. I, pp. 233-234, et *Append.*, I.
(2) Voir 1re partie, tom. II, pp. 560-568.
(3) *Carm.*, I, 3, v. 1; 36, v. 14; etc.
(4) *Carm.*, I, 24, v. 2.
(5) *Carm.*, I, 12, v.30; IV, 8, v, 32 sq.

ment comme allusions accidentelles au milieu de beaucoup d'odes[1] mais même comme idées génératrices de morceaux entiers[2].

Les tragiques grecs, qui aux richesses du grand poète épique ont joint les leurs propres, ne contribuaient pas peu non plus à augmenter son trésor : ses réminiscences d'Eschyle, de Sophocle et surtout d'Euripide[3], qui, de tout temps, avait été le poète dramatique de la Grèce le plus aimé des Romains, le montrent suffisamment.

Il appréciait au plus haut point également ces premiers élégiaques, les Callinus, les Tyrtée, les Mimnerme, les Solon, les Théognis[4], qui n'ont pas craint de produire dans leurs compositions fermement rythmées leur propre personnalité et qui, tantôt orateurs politiques et populaires cherchant à exciter dans les âmes les sentiments patriotiques, tantôt orateurs philosophes, devisant sur la vie humaine, sur ses plaisirs et sur ses maux, se sont plu à déterminer par leur humeur individuelle le ton de leurs poèmes, parfois graves, parfois moqueurs et légers ou d'une douce philosophie, dont le titre souvent répété Ὑποθῆκαι (*Exhortations*), indique assez le désir chez eux d'agir pratiquement sur les esprits. Bien souvent il lui arrivera de penser ce qu'ils avaient pensé. « Il est beau pour un brave, avait dit Tyrtée[5], de mourir au premier rang en combattant pour sa patrie »; et il dira :

Dulce et decorum est pro patria mori.
Carm., III, 2, v. 13.

(1) *Carm.*, I, 6, v. 6 sq.; 10, v. 13; II, 9, v. 13; III, 3, v. 17.

(2) *Carm.*, I, 15; IV, 6.

(3) Eschyle, *Carm.*, I, 3, v. 18; 28, v. 30; 35, v. 11; III, 4, v. 32. — Sophocle, *Carm.*, IV, v. 8. — Euripide, imitations très nombreuses constatées dans le premier livre, le seul qu'il ait étudié, par Garcke, *Horatii Carminum librum I collatione Græcorum illustravit*, Hal., 1860.

(4) Guigniaut, Patin, J. Girard et L. Humbert ont publié, Paris, 1882, une traduction française des principaux élégiaques grecs anciens, avec celle d'Hésiode, sous le titre de *Poètes moralistes de la Grèce*.

(5) Vers qui nous ont été conservés par une citation de l'orateur Lycurgue. — Contre Léocrate, 107; fragm. 10.

Théognis s'était « exhorté à profiter de sa jeunesse, parce que, une fois mort, il ne serait plus qu'un peu de terre noire[1] »; et, avec la conscience d'un grand artiste, il avait promis par ses vers une gloire immortelle à son ami Kyrnos[2]; à son exemple, Horace ne manquera jamais, de conseiller à ses plus chers amis d'user des beaux jours de la vie[3], et, avec la même confiance en son art, il croira pouvoir assurer à ceux qu'il célébrera un nom impérissable :

Ne forte credas interitura, quæ
Longe sonantem natus ad Aufidum
Non ante vulgatas per artes
Verba loquor socianda chordis.
Carm., IV, 9, v. 1-4.

Ne crois pas qu'elles puissent jamais périr les paroles que moi, le poète né en ces lieux où retentit l'Aufide, ai, par un art nouveau chez nous, associées aux accords de la lyre.

Son attention nécessairement se portait avec un soin particulier sur ceux des poètes qui s'étaient plus spécialement adonnés au lyrisme, soit qu'ils l'eussent cultivé sous la forme monodique ou de la chanson, poésie dont la vraie patrie fut Lesbos, et qui, tout en exprimant parfois, dans le trouble des révolutions, les sentiments politiques dont les âmes étaient agitées, célébrait, avant tout, l'amour et le vin, deux de ces thèmes qui de tout temps ont le plus inspiré l'humanité; soit qu'ils l'eussent pratiqué dans les genres d'apparat, les uns, sous l'effet d'une inspiration toujours mesurée et maîtresse d'elle-même, et sur des tons variant de la gravité la plus solennelle jusqu'à la gaîté vive et familière, par le péan, l'hyporchème[4], le prosodion,

(1) V. 877-878.
(2) V. 237-252.
(3) *Carm.*, I, 9, v 13-18; IV, 7, v. 14-20; IV, 12, v. 26-28.
(4) Deux chants choraux peignant l'allégresse, où la danse intervenait comme la musique, et qui ne différaient entre eux, semble-t-il, que par l'importance plus grande donnée à la danse dans l'*hyporchème*.

le parthénée[1], l'hymne proprement dite[2], l'encomion avec ses deux variétés de l'épinicie et du thrène[3], les autres, d'un souffle plus pathétique, plus violent, par le dithyrambe[4]. Il me semble bien, dans la neuvième ode du IVe livre où il promet l'immortalité à celui de ses amis à qui il l'adresse, quand il énumère les poètes dont les chants glorieux ont chez les Grecs le caractère d'œuvres impérissables, avoir eu l'intention précisément de marquer ceux qu'il s'était toujours proposés pour principaux modèles, et ce sont, immédiatement après Homère, les plus illustres des lyriques :

Non, si priores Mæonius tenet
Sedes Homerus, Pindaricæ latent
Ceæque et Alcæi minaces
Stesichorique graves Camenæ;

Nec, si quid olim lusit Anacreon,
Delevit ætas; spirat adhuc amor
Vivuntque conmissi calores
Æoliæ fidibus puellæ.
v. 5-12.

Non, si Homère, le chantre de Méonie, est tout en haut le roi de la poésie, elles ne restent pas non plus dans l'oubli les muses de

(1) Le *parthénée*, exécuté, comme l'indique son nom, par des jeunes filles, n'était qu'un des genres du *prosodion*, chœur en marche, en procession.

(2) Celle qui ne rentrait dans aucune des formes particulières données au péan, à l'hyporchème, etc.

(3) L'*encomion*, étymologiquement chant du κῶμος (repas), consistait à célébrer, à la fin du repas, les dieux qui s'étaient montrés favorables à l'hôte : l'éloge de l'hôte finit par y prendre la place principale. Puis, avec ce genre laudatif, apparurent, dans les victoires des grands jeux publics, l'*épinicie* ou chant de triomphe, et dans les deuils, le *thrène* qui, ne ressemblant que de loin aux lamentations des pleureuses homériques, devint un hymne élogieux servant d'oraison funèbre.

(4) Composition très anciennement consacrée à Dionysos, ce qui en explique le caractère d'agitation, d'enthousiasme, tantôt joyeux et tantôt sombre, convenant au dieu de l'ivresse. Les personnes qui exécutaient le chœur étaient disposées en cercle, d'où le nom de chœur cyclique, κύκλος χορός.

Pindare, de Simonide, du menaçant Alcée et du puissant Stésichore. Le temps n'a pas effacé les vers où s'est joué jadis Anacréon et l'amour respire encore dans les ardeurs toujours vivantes qu'a confiées à sa lyre Sapho l'Éolienne.

Il est à remarquer, en effet, qu'Horace ne mentionne ici aucun des fondateurs du lyrisme choral, Thalétas, Alcman et Arion[1], qui vécurent, l'un au début, les deux autres à la fin du VIIe siècle, et qui, malgré les inventions dont ils dotèrent l'art poétique et musical, ne firent, pour ainsi dire, qu'ouvrir et montrer la voie à leurs successeurs. Il ne cite même, dans l'âge des grands progrès techniques, que Stésichore, passant sous silence Ibycos, qui ne le valut pas, et, dans l'âge de la perfection, que Simonide et Pindare, laissant de côté Bacchylide, ce neveu de Simonide qui, bien que jugé digne par les Alexandrins de figurer dans leur *canon* parmi les neuf plus excellents poètes lyriques de la Grèce, ne fut pas tout à fait de premier ordre et n'égala certainement ni son oncle ni le grand poète Thébain.

C'était Stésichore qui, à vrai dire, avait tiré la poésie lyrique de la période de formation. Tout en complétant la structure musicale de l'ode, il en avait étendu et enrichi singulièrement le domaine, et dans les hymnes choraux, disposés par triades[2], où à côté de grands vers dactyliques de sept ou huit pieds s'en trouvaient d'autres associant, non d'une manière logaédique[3], mais en membres distincts, dactyles

(1) Thalétas avait, le premier, fait œuvre d'art du péan, Alcman, du parthénée, et Arion, du dithyrambe.

(2) Τὰ τρία Στησιχόρου. Pour rompre la monotonie des strophes, sans briser l'unité de l'ensemble, il avait imaginé d'intercaler, après chaque série de deux strophes semblables et symétriques, une troisième strophe différente, qui fermait le cercle; invention géniale qui triplait la puissance de développement du lyrisme.

(3) Réunion des pieds dactyliques et des pieds trochaïques dans le même membre : le mot vient de λόγος et ἀοιδή, marquant cette union, pour ainsi dire, du rythme de la prose, le trochée, avec celui de la poésie, le dactyle.

et trochées, il ne s'était pas contenté de chanter les dieux, il avait aussi célébré les héros et porté sur sa lyre, selon la forte expression de Quintilien, le fardeau de l'épopée[1]. Les soixante vers environ qui nous restent des vingt-six livres de ses poésies ne nous donnent plus qu'une idée bien incomplète de son mérite; mais nous savons que, malgré le reproche de longueur qu'on lui adressait, sa gloire était immense[2], qu'Homère seul se présentait à la pensée des anciens comme un terme de comparaison naturel quand ils voulaient le juger, que les Athéniens se plurent longtemps à chanter des morceaux de ses poèmes dans leurs festins, qu'Euripide s'inspira de lui, qu'Aristophane le parodia, et que l'illustre peintre Polygnote reproduisit, à Delphes, sur les murs de la Lesché, des scènes de ses récits[3]. Horace, plus heureux que nous, le connaissait à fond et s'était rendu compte du puissant instrument que ses heureuses réformes mirent aux mains de Simonide et de Pindare.

Avec Simonide, il n'y avait pas eu de grandes inventions, mais un perfectionnement admirable des détails. Dans ses hymnes, plus courts que ceux de Stésichore, la strophe, avec un emploi plus fréquent des logaèdes, avait pris plus de vivacité et un tour conforme à son brillant génie. Il s'était marqué sa place au premier rang dans tous les genres du lyrisme d'apparat, particulièrement dans les diverses variétés de l'*encomion*, et il y avait trouvé l'art de puiser largement dans le trésor des mythes, de rattacher toujours la légende à la réalité en s'élevant constamment du fait présent, occasion de son poème, jusqu'aux hautes régions où planent, avec les héros et les dieux, les images éternellement jeunes de la poésie homérique. En même temps, poète élégiaque excellent et auteur, sous ce rapport,

(1) « Epici carminis onera lyra sustinentem. » Quintil., *Inst. orat.*, I, 1

(2) « Si tenuisset modum, videtur æmulari proximus Homerum potuisse. » Quintil., id.

(3) Pausanias, X, 26, 1 ; 27, 2.

de nombreux poèmes, d'inspiration tantôt patriotique, tantôt purement morale et philosophique, il avait transporté de l'élégie dans l'ode le goût de penser par sentence et de moraliser. Plusieurs des fragments que nous possédons nous permettent d'en juger. Nous y voyons un homme d'esprit qui, mêlé à toutes les choses de son temps, a pris soin, par de longues réflexions, de ne pas y attacher trop d'importance afin de s'y accommoder plus facilement. La morale qu'il enseigne n'a rien de sévère, il n'exige de la vertu aucun effort surhumain, se contente d'une honnêteté qui ne fait pas le mal par plaisir et conseille d'envisager la vie sous un aspect agréable. Parfois même il se met en scène pour exprimer plus familièrement ces sortes d'avis et l'ode y perd alors quelque peu de sa solennité; mais cela même n'était pas fait pour éloigner Horace de ses œuvres; cette souplesse, au contraire, qui se prêtait à tous les tons pour dire les préceptes d'une sagesse mondaine, non moins indulgente que clairvoyante et pratique, ressemblait trop à sa propre manière de sentir et de penser pour qu'il n'y trouvât pas un charme de plus avec la certitude de ne lui être pas inférieur.

Combien il lui semblait plus difficile d'atteindre à la grandiose perfection de Pindare! « Vouloir rivaliser avec lui, disait-il, c'est se hasarder sur des ailes de cire comme le fils de Dédale pour donner son nom à quelque mer. »

Pindarum quisquis studet æmulari,
Iule, ceratis ope Dædalea
Nititur pennis vitreo daturus
Nomina ponto.
Carm., IV, 2, v. 1-4.

Plus à même que nous encore d'apprécier cet étonnant génie, il ne possédait pas seulement ses odes triomphales, que nous avons, mais l'ensemble de son œuvre, dont elles formaient à peu près un quart; et toutes les parties, hymnes, péans, dithyrambes, prosodies, parthénées, hypor-

chèmes, éloges, thrènes, épinicies, excitaient au plus haut point son admiration[1]. L'ode adressée à Jules Antoine, dont je viens de citer les quatre premiers vers, nous donne la sincère expression de cet enthousiasme. Il y énumère les divers titres de Pindare au laurier d'Apollon (v. 9-24). Il l'y compare tantôt (v. 5-8) à un fleuve qui, descendu des montagnes et grossi par les eaux du ciel, roule en bouillonnant à flots immenses et profonds, tantôt (v. 25-27) au cygne qui, soutenu d'une aile puissante dans les airs, s'élance vers les nues. Et lorsqu'il s'examine ensuite en regard d'un tel poète, il n'ose plus se comparer lui-même, dans la composition laborieuse des poèmes écrits sous les ombrages près des eaux du frais Tibur, et qui lui paraissent bien petits, qu'à l'humble abeille qui se fatigue à recueillir les sucs odorants sur les collines de Matine :

. . . . . ego, apis Matinæ
More modoque
Grata carpentis thyma per laborem
Plurimum circa nemus uvidique
Tiburis ripas operosa parvus
Carmina fingo.
v. 27-32.

Il comprenait, c'est manifeste, que Pindare, après le long effort des générations antérieures, avait résumé dans ses chants toute la beauté du lyrisme d'apparat, que jamais imagination plus hardie, âme plus fière ne s'y était livrée, et que jamais non plus à une physionomie morale plus noble, à une élévation d'idées plus hautes n'avait répondu un plus parfait talent d'expression dans les paroles et

(1) Les poésies de Pindare formaient dix-sept livres que les Alexandrins avaient répartis méthodiquement en neuf groupes sous les titres suivants : Ὕμνοι, Παιᾶνες, Διθύραμβοι (2 livres), Προσόδια (2 livres), Παρθένεια (3 livres), Ὑπορχήματα (2 livres), Ἐγκώμια, Θρῆνοι, Ἐπινίκια (4 livres). Cf. Bergk, *Poet. lyric. græc.*, 4e éd , 1884, pp. 280-285 ; A. Croiset, *La Poésie de Pindare*, 3e éd., 1895.

dans les rythmes. En même temps, il ne se sentait ni le même souffle, ni une situation aussi privilégiée que la sienne; quelque précision, quelque hardiesse figurée qu'il donnât à son style, quelque élan pindarique que prît sa muse, il savait bien qu'ayant presque tout à faire par lui-même pour créer l'ode latine, il n'arriverait guère à dissimuler complètement dans ses compositions ce travail artistique qu'il comparait, non sans motif, à celui de l'abeille et auquel il devait forcément se livrer, ne fût-ce que pour produire ses pensées sous des formes rythmiques et dans des mesures de vers pour la plupart inconnues ou peu connues en latin jusqu'à lui.

Notons tout de suite que, pour les idées — nous les analyserons tout à l'heure —, s'il en a rendu souvent qui avaient été exprimées par ses auteurs de prédilection, s'il a fait de ces imitations soit le point de départ et comme le cadre de quelques-unes de ses odes, soit des ornements de détail de beaucoup d'autres, il faudra reconnaître qu'elles ne lui ont rien enlevé des qualités et des allures d'un poète original et que les critiques n'ont nullement le droit de le confondre dans le *servum pecus* des imitateurs contre lesquels il a plusieurs fois dirigé sa moquerie et son indignation.

Dans la lecture de ces grands lyriques, d'ailleurs, il cherchait bien moins leurs idées, en somme, qu'il n'étudiait leur méthode de composition, leur manière de rattacher intimement le fait accidentel, objet de chacun de leurs poèmes, aux légendes primitives, aux vérités éternelles, aux préceptes de morale pratique, leurs moyens d'entretenir en eux la puissance et la continuité du souffle, tous leurs procédés rythmiques et métriques. Et quant à ces derniers, il s'efforçait de voir non seulement à quel genre de pensées, de sentiments et d'émotions convenait le mieux l'impression produite par la mesure particulière de chaque sorte de vers, mais surtout comment il lui serait possible de les appliquer au maniement de sa langue. Aussi, tout en tirant maint avantage d'un examen appro-

fondi de Stésichore, de Simonide et de Pindare, et bien qu'il se fût fait en partie l'éducation poétique de l'oreille à l'audition de leurs triades de plus en plus perfectionnées, n'est-ce pas à la poésie choraïque dorienne, pratiquée par eux trois, qu'il avait, après réflexion, demandé de préférence les mesures de sa versification. D'abord cette poésie essentiellement orchestrale et rituelle tenait par ses racines mêmes au pays où elle avait pris naissance, de sorte qu'il était presque impossible de la transporter sur un sol étranger; et puis le dialecte dorien auquel elle appartint dès l'origine et dont elle dépendit jusqu'à la fin[1], par son accentuation comme par ses flexions, ressemblait bien moins à la langue latine que le dialecte éolien. Ce fut donc à la poésie monodique, à la chanson, qu'il emprunta plus volontiers ses combinaisons métriques. Car, de ce côté, il se trouvait en présence d'Alcée et de Sapho, qui avaient chanté en éolien, et aussi d'Anacréon au parler ionien, plus souple, plus simple que le dorien.

D'Anacréon, dont il a souvent pris le ton, qui même lui a fourni quelques belles images comme dans la jolie petite ode à Chloé (I, 23), et qu'il avait soin de mentionner, ainsi que nous venons de le voir, dans son énumération des lyriques immortels, il admirait et vantait volontiers les vers aux mètres faciles[2]. Mais si ce chantre des plaisirs et des amours, si attrayant par son aimable et brillante légèreté, avait ajouté un certain nombre de formes rythmiques au trésor des formes employées par les deux poètes lesbiens, ses maîtres et ses prédécesseurs d'une soixantaine d'années, il n'avait fait souvent qu'exagérer, par une sorte de raffinement, le caractère de brièveté et de simplicité élégante qu'ils avaient donné aux leurs. Horace, dont

(1) Ce dorien littéraire, à la vérité, admettait souvent un assez fort mélange de la langue poétique d'Homère, du dialecte ionien, mais il n'en demeurait pas moins dorien, et le maintien en était de tradition si inviolable dans le lyrisme d'apparat que Simonide, quoique ionien de naissance, ne crut pas pouvoir écrire autrement ses poèmes lyriques.

(2) « Non elaboratum ad pedem. » *Epod.*, XIV, v. 12.

l'esprit pondéré se plaisait à ne jamais tomber dans aucune sorte d'exagération, préféra naturellement la manière des deux maîtres à celle du disciple et s'attacha d'une façon particulière à l'étude des types principaux qu'ils avaient produits avec le plus d'éclat. A côté des autres vers dont ils s'étaient beaucoup servis, tels que ioniques majeurs et ioniques mineurs, mais dans le groupe des mètres qu'on appelait logaédiques, qu'ils avaient ordonnés tantôt en systèmes, tantôt en strophes, il y avait surtout deux types créés par eux et auxquels leurs noms étaient restés attachés parce qu'ils y avaient mis toute la beauté du lyrisme éolien, la strophe saphique et la strophe alcaïque. Toutes les deux avaient trois vers. Dans la strophe saphique, les deux premiers vers, saphiques hendécasyllabes, se composaient d'un dactyle entre deux dipodies trochaïques, et le troisième était formé de deux membres, l'un semblable aux deux vers précédents, l'autre présentant un vers adonique, c'est-à-dire un dactyle et un spondée :

—∪ | —∪ | —∪∪ | —∪ | —∪ [1]
—∪ | —∪ | —∪∪ | —∪ | —∪
—∪ | —∪ | —∪∪ | —∪ | —∪ | —∪∪ | —∪

En voici un exemple tiré des deux seules odes que nous possédions de Sapho :

φαίνεταί μοι κῆνος ἴσος θέοισιν
ἔμμεν ὤνηρ, ὅστις ἐναντίος τοι
ἰζάνει καὶ πλασίον ἆδυ φωνεύσας ὑπακούει
Sap., II, v. 1-3.

(1) L. Quicherat (*Traité de vers. lat.*, 3e éd., p. 265) fait du vers saphique grec un trimètre catalectique, les trois premiers pieds étant des trochées et les deux derniers des iambes, suivis d'une syllabe brève ou longue ; il le scande ainsi :

—∪ | —∪ | —∪ | ∪— | ∪— | ⏓

Voir, d'autre part, F. Plessis, *Métrique gr. et lat.*, 1889, p. 220; H. Bornecque, *Prosodie et métr. gr. et lat.*, avec préface de M. G. Boissier, 1900, p. 128.

Dans la strophe alcaïque, un peu plus compliquée, les deux premiers vers, des hendécasyllabes, sont semblables : ils ont particulièrement reçu le nom d'alcaïques et sont formés, selon la manière dont on les scande, soit d'une penthémimère ïambique (un ïambe ou spondée, un second ïambe et une césure) avec deux dactyles[1], soit d'une anacruse (voyelle longue ou brève précédant le premier pied), d'une dipodie trochaïque et d'une tripodie logaédique catalectique :

1° ⏑– | ⏑– | ⏓ | –⏑⏑ | –⏑⏑
2° ⏓ | –⏑ | –⏑ | –⏑⏑ | –⏑ | ⏓

Le troisième vers, comme celui de la strophe saphique, est formé de deux membres ; seulement le premier membre n'est pas, comme dans celle-là, semblable aux deux vers précédents, on peut le scander, soit par deux dipodies ïambiques incomplètes (c'est-à-dire un dimètre ïambique hypercatalectique) soit par une anacruse et deux dipodies trochaïques[2] :

1° ⏑– | ⏑– | ⏓– | ⏑– | ⏓
2° ⏓ | –⏑ | –⏑ | –⏑ | –⏑

Le deuxième membre, qui dédouble pied par pied l'adonique, est formé de deux dactyles et de deux trochées :

–⏑⏑ | –⏑⏑ | –⏑ | –⏑

L'exemple suivant est tiré d'un fragment d'Alcée :

Οὐ χρὴ κακοῖσιν θυμὸν ἐπιτρέπην
προκόψομεν γὰρ οὐδὲν ἀσάμενοι,
ὦ Βύκχι· φάρμακον δ'ἄριστον, οἶνον ἐνεικαμένοις μεθυσθῆν.

Vous voyez que les deux strophes ne sont pas sans ressemblance ; mais le mélange dactylo-trochaïque qu'on remarque dans les deux est moins continu dans la strophe

(1) C'est la manière qu'adopte L. Quicherat, d'après Marc. Vict. et Serv. ; *Traité de versif. lat.*, p. 254.

(2) De là pour cette tétrapodie logaédique la dénomination de διὰ δυοῖν.

alcaïque, puisque le dactyle n'y paraît pas au premier membre du troisième vers; de plus, les vers saphiques hendécasyllabes commencent sur un temps fort et finissent sur un temps faible, tandis que dans les hendécasyllabes alcaïques c'est l'opposé; le redoublement de l'adonique fournit aussi une conclusion mieux nourrie. Il résulte de l'ensemble pour la strophe saphique un peu plus de tendance à la mollesse et à la grâce et pour l'autre à la vigueur. Les deux, d'ailleurs, sont très harmonieuses et élégantes, répondent admirablement à l'expression des émotions vives et naturelles et par leur ampleur, plus grande que celle du distique élégiaque, permettent à la pensée de se développer à l'aise sans revenir trop souvent à l'enjambement en s'arrêtant d'ordinaire sur la cadence des derniers vers.

Il n'est pas impossible que l'une et l'autre aient été inventées par Alcée et qu'on ait donné à l'une le nom de Sapho à cause de l'emploi plus fréquent qu'elle en avait fait. Toujours est-il que, quoique d'un génie différent de celui d'Alcée, Sapho méritait bien la grande admiration que lui avait vouée Horace et qu'il a manifestée à plusieurs reprises dans ses vers en y juxtaposant les deux poètes de Lesbos. Ce faisant néanmoins, il ne laissait pas de marquer la différence qu'il reconnaissait entre leurs deux génies, puisque celui d'Alcée avait embrassé des sujets plus variés et souvent plus élevés. « J'ai vu de bien près, — dit-il, un jour où il avait failli être tué par la chute d'un arbre, — le sombre royaume de Proserpine, Éaque assis à son tribunal, les demeures départies aux justes, et Sapho qui se plaint sur les cordes éoliennes des jeunes filles de Lesbos, sa patrie, et toi, Alcée, dont le plectre d'or fait dire à ta lyre plus sonore les dangers de la mer, les douleurs de l'exil et les maux de la guerre. Leurs chants à tous deux, dignes d'un religieux silence, excitent l'admiration des ombres; ceux surtout du poète qui célèbre les combats, la chute des tyrans, sont avidement écoutés par la foule qui se presse pour l'entendre. »

Quam pæne furvæ regna Proserpinæ
Et judicantem vidimus Æacum
Sedesque discretas piorum et
Æoliis fidibus querentem

Sappho puellis de popularibus,
Et te sonantem plenius aureo,
Alcæe, plectro dura navis,
Dura fugæ mala, dura belli.

Utrumque sacro digna silentio
Mirantur umbræ dicere; sed magis
Pugnas et exactos tyrannos
Densum umeris bibit aure vulgus
Carm., II, 13, v. 21-32.

Sapho, en effet, s'était essentiellement montrée poétesse de l'amour et de la beauté. Ses chants, que les Alexandrins avaient classés en neuf livres, comprenaient à la vérité et beaucoup d'épithalames et un certain nombre d'hymnes; mais l'épithalame par sa nature n'est qu'un poème où l'amour joue le principal rôle et quant aux hymnes, comme ce genre n'avait pas dans la poésie lesbienne le caractère gravement religieux du lyrisme d'apparat, mais se rapprochait très sensiblement de l'ode légère, elle avait dû y célébrer, beaucoup moins, nous pouvons le croire, Zeus et Athénée qu'Éros et Aphrodite. L'ensemble des fragments en notre possession, non moins que les jugements portés sur elle par les anciens, nous disent assez qu'elle n'est jamais sortie du sujet dont son âme était pleine. Seulement elle s'y livrait, dans la passion de la beauté humaine sous toutes ses formes[1], à une ivresse tour à tour

(1) Bien des légendes se sont introduites dans la vie de Sapho; le récit de sa mort au rocher de Leucade, par exemple, ne présente aucun caractère d'authenticité. On lui a souvent, comme l'Anglais Mure, attribué tous les vices des Lesbiennes; la plupart des critiques allemands, au contraire, se sont portés garants de sa pureté. M. A. Croiset (*Hist. de la litt. gr.*, t. II, pp. 229-236), qui ne croit pas devoir entreprendre en sa faveur un plaidoyer trop sentimental, se garde bien cependant de prendre au pied de la lettre

si douce et si violente ; elle y répandait, avec un langage sans pruderie, à côté des images les plus tendres et les plus délicates une peinture si intense de l'émotion physique ; elle en faisait un mélange si original et si exquis de grâce féminine et de virilité, de hardiesse et de naïveté ; en un mot, elle y excellait tellement que Platon l'avait appelée la dixième Muse et que le grave Solon, au dire de Stobée[1], après avoir entendu réciter ses vers, avait juré de les apprendre par cœur avant de mourir.

Alcée, lui, avait eu une vie agitée par la politique. Mêlé ardemment aux révolutions de sa patrie, il en avait été exilé par le tyran Myrsilos, puis par Pittacos. Beaucoup de ses chants redisent, avec ses sentiments de citoyen, les malheurs de sa vie, ses souffrances et ses haines : il y porta même souvent des colères non moins violentes que celles d'Archiloque. Denys d'Halicarnasse, qui en a parlé au temps précisément où vivait Horace, y trouvait une véritable vigueur oratoire[2], et Quintilien, un peu plus tard, en a loué l'inspiration morale et les qualités, qui les rendaient dignes, a-t-il dit, du plectre d'or[3]. De plus, si, comme Sapho, il composait des hymnes, ce n'était pas aux seules divinités de l'amour qu'il les adressait, car nous en avons quelques fragments en vers semblables à ceux des strophes saphiques et alcaïques et ils faisaient partie d'hymnes à Apollon, à Hermès et à Athéna. Quelque élevés toutefois que fussent ces sujets, il savait assez facilement s'en détacher et descendre à ceux qui l'étaient moins. Des trois variétés que les Grecs distinguaient dans la poésie légère, les στασιωτικά,

toutes les médisances affirmées sur son compte, place la vérité entre ces deux extrémités, et après avoir rappelé qu'elle reçut de grands honneurs à Mitylène et que son image orna des monnaies d'Érésos, conclut, sans trop insister, qu'elle était par ses mœurs au rang des plus estimées de ses compatriotes.

(1) XXIX, 58.

(2) *Mém. sur les anciens orateurs*, 8.

(3) *Inst. orat.*, X, 1 : « Alcæus in parte operis aureo plectro merito donatur, qua tyrannos insectatus multum etiam moribus confert,... etc. »

chants politiques, les συμποτικά, chants de table, et les ἐρωτικά, chants d'amour, il n'en négligea aucune. Il mettait à remplir sa coupe la même ardeur qu'à poursuivre les tyrans, jugeait que les plaintes ne guérissent pas des maux, trouvait dans la liqueur de Bacchus le meilleur remède aux tristesses de la vie et célébrait, non sans grâce, avec une joie naïve et franche, la détente qu'elle procure à l'esprit. L'amour n'avait pas moins d'attraits pour lui : il comprenait, comme Sapho, le culte général de la beauté, et toutes sensuelles que fussent à la manière antique ses peintures érotiques, il semble bien en avoir ménagé la hardiesse avec assez de réserve pour ne pas dépasser les limites que lui traçait son idéal poétique.

A cause de cette diversité de sujets, Horace avait donc plus d'occasions de le prendre pour modèle que Sapho. C'est lui surtout qu'il invoquait, lorsqu'il demandait à sa lyre de faire entendre des chants latins dignes de vivre : « Souviens-toi, ô barbitos [1], du citoyen de Lesbos qui le premier te toucha, ce fier guerrier, dont les chants, entre deux combats, ou sa barque attachée au rivage battu des flots, célébraient et Bacchus, et les Muses, et Vénus avec l'enfant Amour qui toujours l'accompagne ».

. . . . . quod et hunc in annum
Vivat et plures, age, dic Latinum,
Barbite, carmen,

Lesbio primum modulate civi ;
Qui, ferox bello, tamen inter arma,
Sivi jactatam religarat udo
Littore navim,
Liberum, et Musas, Veneremque, et illi
Semper hærentem, puerum canebat,...
Carm., I, 32, v. 2-10.

Ce fut lui aussi qu'à la fin de sa carrière il s'honora le plus d'avoir fait connaître aux Romains : « Cet Alcée, dont

(1) Nom de l'instrument national des Éoliens de Lesbos.

nul Latin encore n'avait répété les accents, ma lyre l'a rendu populaire. Apporter une poésie d'un nouveau genre, la mettre sous les yeux et dans les mains de lecteurs d'élite, voilà ma gloire ! »

> Hunc ego, non alio dictum prius ore, Latinus,
> Volgavi fidicen. Juvat immemorata ferentem
> Ingenuis oculisque legi manibusque teneri.
> *Epist.*, I, 19, v. 32-34.

Et s'il cherchait le plus grand titre littéraire qu'on eût pu imaginer pour lui être agréable, il n'en supposait pas de plus flatteur que celui d'*Alcée latin*.

> Discedo Alcæus...
> *Epist.*, II, 2, v, 99.

L'examen des divers mètres des Odes va nous montrer tout de suite, par la constatation du large emploi qui est fait dans ces poèmes des vers et des strophes dont Alcée s'était servi, combien Horace avait raison de l'invoquer à tout moment comme son principal maître. Un aperçu général de sa métrique est d'ailleurs absolument nécessaire; avec un poète aussi attentif que lui à la valeur des moyens artistiques et qui affecte d'ordinaire à certains genres de pensées ou d'émotions chacun des rythmes principaux, il faut se rendre compte de ceux-ci non moins que de celles-là.

II [1]

Bien que le plus grand nombre des espèces de vers employées dans les Épodes, le trimètre et le dimètre ïambique

(1) Pour la versification d'Horace, voir d'abord les traités généraux : L. Mueller, *De re metrica poet. latin.*, etc., 1861; L. Quicherat, *Tr. de*

acatalectique, l'élégïambique et l'ïambélégiaque, ne paraissent pas dans les Odes, on relève dans celles-ci jusqu'à dix-neuf espèces. Les voici classées par familles.

Trochaïques

1° Le *trochaïque pur*, dimètre catalectique, se compose de trois trochées plus une syllabe :

— ∪ | — ∪ | — ∪ | ⏑̱

Truditur dies die
II, 18, v. 15.

2° L'*ïambique trimètre catalectique* se compose de cinq ïambes plus une syllabe :

∪ — | ∪ — | ∪ — | ∪ — | ∪ — | ⏑̱

Mea renidet in domo lacunar.
II, 18, v. 2.

il admet le spondée au troisième pied et aussi, mais moins souvent, au premier pied ; il a toujours une césure au troisième pied.

3° L'*ïambique dimètre hypercatalectique* (c'est-à-dire ayant une syllabe de trop), se compose par conséquent de quatre pieds plus une syllabe, le premier pied très rarement ïambe et généralement spondée; le second et le quatrième pied toujours ïambes, le troisième toujours spondée. Il a souvent une césure après le premier pied et quelquefois après le second.

versif. lat., 1863 ; Christ, *Metrik der Griechen und Römer*, 1879 ; L. Müller, *id*, 1882 ; Zumbaldi, *Metr. greca e latina*, 1882 ; Thurot et Chatelain, *Pros. lat.*, 1882 ; Havet-Duvau, *Métr. gr. et lat.*, 1888 ; F. Plessis, *id.*, 1889 : Gleditsch, *Metrik der Römer*, dans le Man. d'I. v. Müller, 1890. t II, pp. 816-852 ; Vernier, *Pet. tr. de métr. gr. et lat.*, 1894 ; H. Bornecque, *Précis de prosodie et métr. gr. et lat.*, avec préf. de G. Boissier, 1900 ; puis les études particulières : H. Waltz, *Des variations de la langue et de la métr. d'Hor.*, 1881 ; H. Schiller, *Mètres lyr. d'Hor.*, trad. par O. Riemann, 1883 ; A. Kiessling, *Intr.* de la 3e éd. des *Od* et *Ép.*, *Die metrische Kunst des Hor.*, pp. 1-23 ; Orelli Hirschfelder, *Intr.* de l'éd. des *Od.* et *Ép.*, pp. XLII-LVI.

⏑̲ – | ⏑ – | – – | ⏑ – | ⏑̲

Si fractus illabatur orbis
III, 3, v. 37.

Sectamur ultro quos opimus.
IV, 4, v. 51.

C'est en réalité une tétrapodie trochaïque précédée d'une anacruse, qu'Horace fait presque toujours longue[1], et dont le deuxième pied est toujours spondée :

⏑̲ | – ⏑ | – – | – ⏑ | – ⏑̲

On l'appelle aussi *alcaïque ennéasyllabe*.

Ioniques

Le pied *ionique mineur (a minore)* ⏑ ⏑ – –, ainsi appelé parce qu'il commence par le temps faible, la partie la moins importante de la mesure, tandis que le pied ionique *a majore* – – ⏑ ⏑ commence par le temps fort, correspond au redoublement de l'ïambe syllabe par syllabe. Horace, par une sorte de tour de force, a écrit toute une ode de quarante pieds de ce genre avec un repos après chaque série de dix. Mais la discussion s'est engagée très vivement entre érudits sur la manière de la diviser. Les uns, rangeant les pieds deux par deux, en font 20 vers ; d'autres les réunissant par tétramètres, en font 10 vers ; plusieurs, comme H. Schiller, en tirent 4 strophes composées chacune de 4 vers, les deux premiers dimètres et les deux autres trimètres ; quelques-uns, 4 strophes également de 4 vers, mais les trois premiers trimètres et le quatrième d'un seul pied ; d'autres encore, comme Bentley et Orelli-Hirschfelder, 4 strophes de 3 vers seulement, les deux premiers tétramètres et le troisième dimètre ; beaucoup enfin, avec L. Quicherat, 4 strophes composées chacune d'un tétramètre suivi de deux trimètres : cette dernière manière a

(1) Sur 317 vers de ce genre, 9 seulement, dont 8 dans les deux premiers livres et 1 dans le troisième, font exception.

l'avantage de ne couper aucun mot. Si nous l'admettons, Horace aurait employé deux sortes de vers *ioniques mineurs :*

4° le *tétramètre,*

⏑⏑——|⏑⏑——|⏑⏑——|⏑⏑——

Simul unctos Tiberinis humeros lavit in undis.

II, 12, v. 7.

5° et le *trimètre,*

⏑⏑——|⏑⏑——|⏑⏑——

Neque pugno, neque segni pede victus.

II, 12, v. 9.

Dactyliques

6° L'*hexamètre dactylique* se compose de six pieds, les quatre premiers dactyles ou spondées, le pénultième dactyle et le dernier spondée. S'il n'a qu'une césure, elle doit être au troisième pied; si elle ne s'y trouve pas, il doit nécessairement en avoir deux, au deuxième et au troisième pied.

—⏔ | —⏔ | —⏔ | —⏔ | —⏑⏑ | —⏓

Dant alios Furiæ torvo spectacula Marti.

I, 28, v. 17.

Horace, comme Virgile, admet le spondée au cinquième pied, quand le vers finit par un mot grec de quatre syllabes : le quatrième pied est alors nécessairement un dactyle :

Me quoque devexi rapidus comes Orionis.

I, 28, v. 21.

7° Le *phalisque* est la réduction de l'hexamètre à quatre pieds, les deux premiers indifféremment dactyles ou spondées, le troisième toujours dactyle et le quatrième toujours spondée. Il comporte la césure au second et au troisième pied.

—⏔|—⏔|—⏑⏑|——

Et calcanda semel via leti.

I, 28, v. 16.

Comme l'hexamètre, il peut être spondaïque et, dans ce cas, le deuxième pied est un dactyle.

Mensorem cohibent, Archyta.
I, 28, v. 2.

8° Le *petit archiloquien* équivaut pour l'oreille à la seconde moitié du pentamètre élégiaque; il se compose de deux dactyles et d'une syllabe :

— ∪ ∪ | — ∪ ∪ | ⏑̲

Pulvis et umbra sumus.
IV, 7, v. 16.

Dactylo-trochaïques

9° Le *grand archiloquien*, formé d'une série dactylique bien distincte de la série trochaïque qui la suit, se compose de sept pieds dont les trois derniers sont des trochées et les quatre premiers correspondent à ceux d'un hexamètre dont le quatrième est un dactyle.

— ∪̄∪̄ | — ∪̄∪̄ | — ∪̄∪̄ | — ∪ ∪ | — ∪ | — ∪ | — ⏑̲

Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni.
I, 4, v. 1.

Logaédiques (Dipodie)

10° La dipodie logaédique, un dactyle et un trochée, forme à elle seule l'*adonique* :

— ∪ ∪ | — ⏑̲

Cæsaris ultor,
I, 2, v. 44.

11° Le *phérécratien* est l'adonique précédé d'une base[1].

— — | — ∪ ∪ | — ⏑̲

Vix durare carinæ
I, 14, v. 7.

(1) Sorte d'anacruse formée d'un spondée.

Logaédiques (Tripodie catalectique)

12° La tripodie logaédique catalectique (— ⏑ ⏑ | — ⏑ | ⏓), précédée d'une base, donne le vers *glyconique*. Horace y introduit ordinairement une coupe dans le dactyle.

— — | — ⏑ ⏑ | — ⏑ | ⏓
Festo quid potius die.
III, 28, v. 1.

13° Précédée d'une base et d'un choriambe, elle forme le *petit asclépiade :*

— — | — ⏑ ⏑ — | — ⏑ ⏑ | — ⏑ | ⏓
Mæcenas atavis edite regibus.
I, 1, v. 1.

14° Précédée d'une base et de deux choriambes, elle constitue le *grand asclépiade*, qui a seize syllabes :

— — | — ⏑ ⏑ — | — ⏑ ⏑ — | — ⏑ ⏑ | — ⏑ | ⏓ [1]
Nullam, Vare, sacra vite prius severis arborem,
I, 18, v. 1.

vers que je choisis à dessein comme exemple, parce qu'il est exactement d'Alcée :

Μηδὲν ἄλλο φυτεύσῃς πρότερον δένδριον ἀμπέλων.
Fragm., 44, Bgk.

15° Précédée d'une anacruse et d'une dipodie trochaïque, elle donne l'*alcaïque* hendécasyllabe.

— | — ⏑ | — — | — ⏑ ⏑ | — ⏑ | ⏓
Permitte divis cetera; qui simul
I, 9, v. 16.

(1) Les cinq espèces de vers désignées sous les nos 10, 11, 12, 13 et 14 sont rattachées souvent au mètre choriambique : on mesure alors le n° 10 par un choriambe et une syllabe ; le n° 11, par un spondée, un choriambe et une syllabe ; le n° 12, par un spondée, un choriambe et un ïambe ; le n° 13, par un spondée, deux choriambes et un ïambe ; le n° 14, par un spondée, trois choriambes et un ïambe.

Logaédiques (Tripodie)

16° La tripodie logaédique à elle seule constitue l'*aristophanien :*

— ◡ ◡ | — ◡ | — ◡̲

Lydia dic per omnes.

I, 8, v. 1.

17° Précédée d'une dipodie trochaïque, elle donne le vers *saphique :*

— ◡ | — — | — ◡ ◡ | — ◡ | — ◡ (1)

Scandit æratas vitiosa naves

II, 16, v. 21.

18° Précédée d'une dipodie trochaïque et d'un choriambe, elle forme le *grand saphique* :

— ◡ | — — | — ◡ ◡ — | — ◡ ◡ | — ◡ | — ◡̲

Cur timet flavum Tiberim tangere? Cur olivum

I, 8, v. 8.

Logaédiques (Tétrapodie)

19° La tétrapodie logaédique, qui est le redoublement pied par pied de l'adonique, donne l'*alcaïque décasyllabe,* que d'ordinaire on appelle simplement le *logaédique.*

— ◡ ◡ | — ◡ ◡ | — ◡ | — ◡̲

Vis rapuit rapietque gentes.

II, 13, v. 20.

(1) Ce vers, qui est hendécasyllabe, comme l'alcaïque proprement dit, a beaucoup de rapport avec lui. C'est à ce point que, si l'on déplace la dernière syllabe d'un saphique pour en faire la première, on le transforme en alcaïque. Dans ce saphique, par exemple,

Cārdĭ/nēs. Aŭ/dīs mĭnŭs / et mĭ/nŭs jam

I, 25, v. 6.

si le sens permettait de déplacer le mot *jam*, on aurait l'alcaïque :

Jām / Cārdĭ/nēs. Aŭ/dīs mĭnŭs / ēt mĭ/nus,

Ces dix-neuf espèces de vers se trouvent réparties d'une manière très inégale dans l'ensemble des Odes et y donnent lieu à bien des sortes de combinaisons. Il y a de ces poèmes composés d'une seule espèce; d'autres, de deux espèces formant des distiques; d'autres enfin, ou bien de deux espèces alternant dans la proportion de 3 à 1 ou bien de trois espèces.

Toutes les odes d'ailleurs, de l'avis le plus communément adopté [1], se divisent en strophes de quatre vers. Une cependant fait certainement exception : c'est l'ode IV, 8, en petits asclépiades, dont le nombre de vers n'est pas divisible par quatre [2]. Une autre peut aussi être mise à part à cause de la grande incertitude qu'elle soulève : c'est l'ode III, 12, en vers ioniques mineurs, dont il vient d'être question et qui, si l'on adopte la combinaison proposée, avec raison, ce nous semble, par L. Quicherat [3], serait en strophes de trois vers :

Simul unctos Tiberinis humeros lavit in undis
  Eques ipso melior Bellerophonte,
  Neque pugno, neque segni pede victus.
    III, 12, v. 7-9.

Ces deux exceptions faites, voici quelles sont les diverses strophes de quatre vers et comment se partagent entre elles toutes les autres odes qui sont au nombre de 101, y compris le *Carmen sæculare*.

(1) Avec plusieurs érudits allemands, M. F. Plessis, dans son traité de *Métrique gr. et lat.*, 1889, *excursus* IV, pp. 299-302, combat la division par quatrains des odes monostiques ou en distiques.

(2) Pour faire disparaître cette exception, on a supposé une lacune ou une interpolation de deux vers. Mais M. Teuffel l'explique par ce fait que la pièce fait partie du IVe livre, dans lequel il est arrivé plusieurs fois à Horace de ne pas se conformer, sur d'autres points que celui-là, aux habitudes prises dans les trois premiers livres. Cf. *Hist. de la litt. rom.*, n° 238, § 4.

(3) Dissertation à la fin de son *Traité de versif. lat.*, pp. 413-418.

Odes monostiques

1° Quatre *petits asclépiades.*

Princeps Æolium carmen ad Italos
Deduxisse modos. Sume superbiam
Quæsitam meritis et mihi Delphica
Lauro cinge volens, Melpomene, comam.
III, 30, v. 13-16.

Cette première série comprend deux pièces : Od. I, 1 ; III, 30.

2° Quatre *grands asclépiades.*

Nullam, Vare, sacra vite prius severis arborem
Circa mite solum Tiburis et mœnia Catili.
Siccis omnia nam dura deus proposuit, neque
Mordaces aliter diffugiunt sollicitudines.
I, 18, v. 1-4.

Trois pièces : Od. I, 11 ; 18 ; IV, 10.

Odes en distiques [1]

3° Deux distiques composés d'un *trochaïque dimètre catalectique* et d'un *ïambique trimètre catalectique.*

— ∪ — ∪ — ∪ ⩡
⩡ — ∪ — ⩡ | — ∪ — ∪ — ⩡

Non ebur neque aureum
Mea renidet in domo lacunar
Non trabes Hymettiæ
Premunt columnas ultima recisas...
II, 18, v. 1-4.

Une seule pièce : Od. II, 18.

(1) Je répète les quantités données plus haut séparément, en les disposant de manière à bien noter le rapport qu'ont entre eux les vers réunis.

4° Deux distiques composés d'un *grand archiloquien* et d'un *iambique trimètre catalectique.*

–⏑⏑–⏑⏑–⏑⏑–⏑⏑ | –⏑–⏑–⏓
⏓–⏑–⏓ | –⏑–⏑–⏓

Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni,
Trahuntque siccas machinæ carinas,
Ac neque jam stabulis gaudet pecus aut arator igni,
Nec prata canis albicant pruinis.
I, 4, v. 1-4.

Une seule pièce : Od. I, 4.

5° Deux distiques composés d'un *hexamètre dactylique* et d'un *petit archiloquien*.

–⏕–⏕– | ⏕–⏕–⏑⏑–⏓
–⏑⏑–⏑⏑–

Damna tamen celeres reparant cælestia lunæ :
Nos ubi decidimus,
Quo pater Æneas, quo dives Tullus et Ancus,
Pulvis et umbra sumus.
IV, 7, v. 13-16.

Une seule pièce : Od. IV, 7.

6° Deux distiques composés d'un *hexamètre dactylique* et d'un *phalisque :*

–⏑⏑–⏑⏑–⏑⏑–⏑⏑–⏑⏑–⏓
–⏑⏑–⏑⏑–⏑⏑–⏓

Dant alios Furiæ torvo spectacula Marti ;
Exitio est avidum mare nautis ;
Mixta senum ac juvenum densentur funera, nullum
Sæva caput Proserpina fugit.
I, 28, v. 17-20.

Deux pièces : Od. I, 7 ; 28.

7° Deux distiques composés d'un *aristophanien* et d'un *grand saphique.*

–⏑⏑–⏑–⏓
–⏑–––⏑⏑– | –⏑⏑–⏑–⏓

Lydia, dic per omnes
Te deos oro, Sybarin cur properes amando
Perdere? Cur apricum
Oderit campum, patiens pulveris atque solis?
I, 8, v. 1-4.

Une seule pièce : Od. I, 8.

8° Deux distiques composés d'un *glyconique* et d'un *petit asclépiade* :

— — — ∪ ∪ — ∪ ⏓
— — — ∪ ∪ — | — ∪ ∪ — ∪ ⏓

Audax omnia perpeti
Gens humana ruit per vetitum nefas.
Audax Iapeti genus
Ignem fraude mala gentibus intulit.
I, 3, v. 25-28.

Cette strophe forme douze pièces : Od. I, 3 ; 13 ; 19 ; 36 ; III, 9 ; 15 ; 19 ; 24 ; 25 ; 28 ; IV, 1 ; 3.

Odes en strophes de 2 espèces de vers non distiques ou bien de 3 espèces.

9° Trois *petits asclépiades* et un *glyconique*.

— — — ∪ ∪ — | — ∪ ∪ — ∪ ⏓
— — — ∪ ∪ — | — ∪ ∪ — ∪ ⏓
— — — ∪ ∪ — | — ∪ ∪ — ∪ ⏓
— — — ∪ ∪ — ∪ ⏓

Puræ rivus aquæ, silvaque jugerum
Paucorum, et segetis certa fides meæ,
Fulgentem imperio fertilis Africæ
Fallit sorte beatior.
III, 16, v. 29-32.

Cette strophe, qu'on appelle souvent *1re strophe asclépiade*, forme neuf pièces : Od. I, 6 ; 15 ; 24 ; 33 ; II, 12 ; III, 10 ; 16 ; IV, 5 ; 12.

10° Deux *petits asclépiades*, un *phérécratien* et un *glyconique* :

— — — ∪ ∪ — | — ∪ ∪ — ∪ ⏓
— — — ∪ ∪ — | — ∪ ∪ — ∪ ⏓
— — — ∪ ∪ — ∪
— — — ∪ ∪ — ∪ ⏓

Te flagrantis atrox hora Caniculæ
Nescit tangere ; tu frigus amabile
Fessis vomere tauris
Præbes, et pecori vago.
III, 13, v. 9-12.

Appelée 2e *asclépiade*, cette strophe forme 7 pièces : Od. I, 5 ; 14 ; 21 ; 23 ; III, 7, 13 ; IV, 13.

Notez que les vers asclépiades ont une grande importance puisqu'ils figurent à la fois dans les odes monostiques, dans les odes en distiques et dans les autres. Les petits servent à la composition de quatre sortes de strophes et de 31 pièces (y compris l'od. IV, 8); les grands, à celle d'une strophe de 3 pièces : en tout de 34 odes.

11° La strophe *saphique*, à elle seule, en forme 26. Elle se compose de trois *petits saphiques* et d'un *adonique*.

— ∪ — — — ∪ ∪ — ∪ — ⏓
— ∪ — — — ∪ ∪ — ∪ — ⏓
— ∪ — — — ∪ ∪ — ∪ — ⏓
— ∪ ∪ — ⏓

Rebus angustis animosus atque
Fortis appare ; sapienter idem
Contrahes vento nimium secundo
Turgida vela.
II, 10, v. 21-24.

Les 26 pièces sont : Od. I, 2 ; 10 ; 12 ; 20 ; 22 ; 25 ; 30 ; 32 ; 38 ; II, 2 ; 4 ; 6 ; 8 ; 10 ; 16 ; III, 8 ; 11 ; 14 ; 18 ; 20 ; 22 ; 27 ; *Carmen sæculare* ; IV, 2 ; 6 ; 11.

12° La strophe *alcaïque* est la plus importante de toutes. Elle se compose de deux *alcaïques* proprement dits (hendé-

casyllabes), d'un *iambique dimètre hypercatalectique* (décasyllabe) et d'une tétrapodie logaédique (ennéasyllabe) ;

⏓ – ⏑ – – | – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏓
⏓ – ⏑ – – | – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏓
⏓ – ⏑ – – – ⏑ ⏑
– ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ – ⏑

O Diva gratum quæ regis Antium,
Præsens vel imo tollere de gradu
Mortale corpus, vel superbos
Vertere funeribus triumphos.
I, 35. v. 1-4.

37 pièces : Od. I, 9, 16, 17 ; 26 ; 27 ; 29 ; 31 ; 34 ; 35 ; 37 ; II, 1 ; 3 ; 5 ; 7 ; 9 ; 13 ; 14 ; 15 ; 17 ; 19 ; 20 ; III, 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 17 ; 21 ; 23 ; 26 ; 29 : IV, 4 ; 9 ; 14 ; 16.

Par ce tableau complet vous voyez : 1° que, si vous y ajoutez les espèces de vers et de combinaisons employés dans les Épodes et qui ne reparaissent pas dans les Odes, le nombre total s'élève pour les vers à 23 et pour les combinaisons à 17. Jamais pareille variété n'avait été montrée. Catulle était bien entré dans cette voie; il avait fait usage de 12 sortes de vers dont quatre introduites pour la première fois à Rome et avait, le premier aussi, produit certains genres de strophes[1]. Mais il y a loin de son rôle à celui d'Horace dans le développement de la poésie latine. Horace ne lui a pas fourni moins de 12 vers nouveaux et la plupart des strophes dont il use y sont introduites par lui. Ne croyez pas d'ailleurs qu'il se contente de transporter dans le latin sans aucune modification ce qu'il trouve dans le grec; il se fait une tout autre idée de sa tâche; il se préoccupe constamment d'approprier au génie latin les vers et les groupes de vers qu'il importe, soumet pour cela les uns et les autres à des règles savantes et ne se fait pas faute de corriger, chaque fois qu'il en voit l'utilité, les Éoliens, non moins qu'Archiloque, par tous les moyens à sa portée.

(1) Voir 1re partie, tom. II, p. 570 sq.

Reconnaît-il, par exemple, que le caractère grave de la langue des Romains, très riche en spondées, en demande un emploi plus fréquent que celui qu'il remarque chez les poètes grecs, il se fait une loi de remplacer les trochées par des spondées dans tous les cas qui lui permettent cette substitution. Ainsi, la quatrième syllabe du petit saphique et la cinquième de l'alcaïque proprement dit étaient indifféremment longues ou brèves pour les Éoliens; et Catulle, dans ses saphiques, n'avait rien modifié sur ce point; lui ne s'accorde pas cette liberté; d'un côté comme de l'autre, du deuxième pied il fait toujours un spondée. De même, en ce qui concerne la base du glyconique, du phérécratien et des asclépiades pour laquelle les Grecs usaient d'une liberté presque absolue, la composant de deux syllabes quelconques, il s'impose la règle invariable du spondée. Il montre encore à peu près la même sévérité pour l'anacruse de l'hendécasyllabe et de l'ennéasyllabe alcaïques, qu'Alcée et Sapho faisaient longue ou brève : sur ses 634 hendécasyllabes, on ne trouve que 17 anacruses brèves, dont 12 dans les deux premiers livres et 5 dans le troisième; sur ses 317 ennéasyllabes, 9 anacruses seulement sont brèves, dont 8 dans les deux premiers livres et 1 dans le troisième; le quatrième livre ne présente aucune exception.

Les modifications apportées par lui à la césure ne sont pas moins importantes. Dans tous les vers de plus de quatre pieds, il introduit ou fixe une césure régulière qui les coupe d'une manière aussi semblable que possible à celle de l'hexamètre dactylique ou du pentamètre. Aussi ses petits asclépiades ne présentent-ils pas à cet égard la même irrégularité que ceux des tragiques grecs : ils sont tous coupés après le choriambe :

Mæcenas atavis / edite regibus.

De même, ses grands asclépiades sont toujours coupés après chacun des deux choriambes,

Nullam, Vare, sacra / vite prius / severis arborem,

tandis que les Grecs, et Catulle à leur exemple, n'observaient, dans cette espèce de vers, que la coupe après le deuxième choriambe. Les hendécasyllabes saphiques et alcaïques présentent aussi une différence très sensible ; les Grecs, sous ce rapport, n'y suivaient, en réalité, aucune loi ; Horace s'en donne une : pour l'hendécasyllabe alcaïque, il fixe une coupe invariable[1] après le deuxième pied devant le dactyle,

O Diva gratum / quæ regis Antium ;

et, pour le saphique, il en met une toujours dans le troisième pied, 2 fois sur 10 après la sixième syllabe, mais 8 fois sur 10 après la cinquième,

Fortis appare / sapienter idem.

La disposition des mots reçoit également des règles que ne connaissaient pas les Grecs. Ainsi, les cinq syllabes de l'adonique doivent être partagées comme les deux derniers pieds de l'hexamètre en 3 + 2 ou 2 + 3[2]. Dans le logaédique de la strophe alcaïque (décasyllabe), le deuxième dactyle ne doit pas se terminer avec un mot. Il ajoute aussi à la difficulté des asclépiades grecs en s'astreignant, contrairement à Catulle, à terminer chaque choriambe avec un mot.

Enfin, si nous passons de la structure du vers à celle de la strophe, nous voyons, par la comparaison des exemples grecs que nous avons cités plus haut[3], que les strophes saphiques et alcaïques elles-mêmes ont été, dans leur importation, notablement changées. Elles étaient composées chez Sapho et chez Alcée de trois vers dont le troisième, formé de deux membres, ne comprenait pas moins de

(1) 5 exceptions seulement dans les 37 odes.
(2) Sur 205 adoniques, Horace n'offre que 4 exceptions à cette règle.
(3) PP. 207-208.

16 syllabes dans la strophe saphique et de 19 dans la strophe alcaïque. Horace, des deux côtés, en sépare les deux membres et donne à ses strophes quatre vers bien distincts[1]. Une autre différence est encore à relever. Les conditions musicales n'étant plus les mêmes et la plupart des odes latines n'étant pas destinées à être chantées[2], peu importait de ménager les enjambements de pensée de strophe à strophe. Dans les strophes saphiques, Horace en use assez rarement à cause de la brièveté de l'adonique qui semble, après les trois hendécasyllabes, marquer une pause naturelle; mais, dans les strophes alcaïques, il s'en sert fréquemment, y voyant un moyen de mouvements plus prolongés et de périodes plus vastes.

Tout cela prouve, en résumé, combien il se préoccupait de la beauté extérieure de son œuvre et quelle attention il apportait, en imitant les grands poètes grecs, à rechercher sans relâche des innovations capables de donner une forme vraiment latine à la poésie lyrique. Il sentait que la science de la versification était du plus grand prix pour les Romains; il y mettait une bonne partie de sa gloire.

III

Sous ces formes si variées et si ingénieusement travaillées quelles idées a-t-il exprimées ? Le meilleur moyen de s'en rendre compte est, je crois, de prendre l'un après

(1) C'est par souvenir de cet usage hellénique que, 3 fois, dans les strophes saphiques, on trouve un mot partagé entre le 3e hendécasyllabe et l'adonique.

(2) Un certain nombre pourtant ont été composées, comme le *Carmen sæculare*, en vue du chant, et nous savons que, plus tard, on les a chantées dans les cloîtres, qui nous ont laissé des mélodies de plusieurs pièces. Cf. Orelli-Baiter, II, p, 915 sqq; Kirchner, *Novæ quæst. Hor.*, p. 37.

l'autre chacun des trois recueils dans l'ordre où il les a publiés et de grouper dans chacun d'eux les sujets de même nature.

Le premier de ces recueils est de beaucoup le plus étendu, comprenant deux livres, l'un de trente-huit odes et l'autre de vingt.

Les sujets purement religieux y sont rares. On le comprend aisément de la part d'un philosophe à qui sourit souvent la doctrine d'Épicure et, malgré les sacrifices et les victimes qu'il se dit volontiers prêt à offrir aux dieux, il s'adresse d'ordinaire à eux beaucoup plus en poète qu'en véritable croyant. Il semble bien, à la vérité, dans l'ode I, 34, *Parcus deorum cultor*, abjurer[1] l'incrédulité dont auparavant il avait fait montre plusieurs fois (v. 1-2); il y explique comment un phénomène céleste a produit sa conversion (v. 3-12), et y reconnaît « la toute-puissance d'une divinité qui peut à son gré élever et abaisser les hommes, leur donner l'éclat ou les jeter dans l'obscurité, se servir de la Fortune, au vol bruyant et sinistre, pour ravir à l'un la couronne qu'elle va placer sur le front d'un autre ».

Valet ima summis
Mutare et insignem attenuat deus
Obscura promens[2]; hinc apicem rapax
Fortuna cum stridore acuto
Sustulit, hic posuisse gaudet.
v. 12-16.

Bossuet lui-même ne dira pas autre chose dans le magnifique exorde de l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre : « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires.... soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit.... » Mais de tels développements ne se répètent pas fréquemment avec ce ton de piété, et ce n'est

(1) Voir le volume précédent, p. 63.
(2) Cf. Archil., fragm., 56, Brgk.

généralement que dans ses odes politiques et nationales que, le sentiment patriotique lui faisant une nécessité d'appuyer sur une base religieuse la grandeur et l'éternité de l'empire romain, il trouve les accents les plus nets pour affirmer sa foi en l'existence des dieux dont le culte est reconnu par la religion de l'État. Dans tout le premier recueil il n'y a guère que trois odes consacrées à quelque dieu sans aucune préoccupation patriotique.

L'Ode I, 10, *Mercuri, facunde nepos* (20 vers), qui, d'après le scoliaste Porphyrion, est une imitation d'Alcée, et qui ne ressemble nullement, quoi qu'en dise Voltaire, à une raillerie, invoque Mercure. Elle fait mention nécessairement des larcins dont il avait la singulière spécialité, mais elle énumère et ses mérites et ses diverses fonctions ; il est le messager de Jupiter et des dieux ; il a appris aux hommes l'art de la parole et les exercices de la palestre ; il a inventé la lyre ; il protège aussi les hommes pieux tels que Priam qu'il a conduit jusqu'aux pieds d'Achille à travers tout le camp ennemi des Grecs [1]; c'est lui encore qui mène les âmes des justes à leur séjour fortuné et dirige avec sa verge d'or la troupe légère des ombres. Walckenaer suppose que cet hymne aurait été composé dans l'intention de célébrer la fête annuelle du dieu, qui avait lieu le 15 mai.

L'ode I, 31, *Quid dedicatum*, est une simple prière à Apollon. Au moment de la dédicace du temple restauré par Auguste sur le Palatin, le poète, en s'associant au culte public, exprime un vœu personnel : sans étendre ses désirs comme les grands propriétaires de la Sardaigne ou les riches négociants qui échangent contre les meilleurs vins les précieuses productions de la Syrie, il demande au fils de Latone et la science de vivre satisfait de ce qu'il a et une santé de corps et d'esprit qui lui permette, avec une heureuse vieillesse, l'usage de sa lyre jusqu'à ses derniers jours.

(1) Rappel du récit du XXIVe ch. de l'*Iliade*.

Frui paratis et valido mihi,
Latoe, dones et, precor, integra
Cum mente, nec turpem senectam
Degere nec cithara carentem.[1]
v. 17-20.

L'hymne à Bacchus, ode II, 19, *Bacchum in remotis*[2], a un élan tout dithyrambique. Le poète ayant pénétré dans l'antre écarté du dieu, le voit chantant au milieu des nymphes et des satyres; son cœur en est tout à la fois rempli de joie et agité par la crainte;

Euhoe, recenti mens trepidat metu
Plenoque Bacchi pectore turbidum
Lætatur[3];
v. 5-7.

mais Bacchus n'ayant pas levé sur lui son thyrse redoutable, il lui est permis de célébrer cette grande divinité qui ne préside pas seulement aux danses, aux jeux et aux ris, mais qui, dans sa puissance, a transformé la couronne de sa chère Ariane en un astre du ciel, qui a brisé l'orgueil des Penthée[4], des Lycurgue, dompté les fleuves et les mers, fait reculer le géant Rhœtus et obtenu jusque dans les enfers la soumission de Cerbère. Cette pièce de 32 vers retrace rapidement dans ses principaux traits la légende orientale d'un culte mystérieux cher aux poètes qui voyaient en Bacchus un de leurs divins protecteurs[5].

A côté de ces trois odes s'en placent deux autres où le

(1) Souvenir peut-être d'une sentence de Théognis, v. 789-792.

(2) Voir *Appendice* CCLVII.

(3) C'est le double sentiment qu'a exprimé Lucrèce devant l'ensemble de la nature se dévoilant à lui :

His ibi me rebus quædam divina voluptas
Percipit atque horror.
De nat. rer., III, 28-29.

(4) Cf. Euripide, *Les Bacchantes*.

(5) Voir Properce, *Élégie*, III, 17; Ovide, *Mét.*, IV, *init.*; *Trist.*, V, 3.

sentiment religieux n'est pas moins vif que le sentiment patriotique qui les inspire : je veux parler des odes I, 21, *Dianam teneræ* et I, 35, *O Diva gratum*. L'une (16 vers), que quelques-uns, à tort, ont voulu considérer comme un prélude du *Carmen sæculare*, est adressée à la jeunesse romaine qu'elle invite à invoquer Diane et Apollon afin que les déplorables fléaux de la guerre civile, de la famine et de la peste soient détournés par eux du peuple romain vers les Perses et les Bretons. On peut croire qu'elle fut composée à l'occasion des fléaux de toutes sortes que subirent les Romains de l'an 23 à l'an 22 av. J.-C.[1]. L'autre est un hymne à la Fortune, déesse dont le culte était très en faveur à Rome, et vraisemblablement fut motivée par le projet formé par Octave en l'an 28 de diriger des expéditions contre les peuples lointains. Composée de 40 vers, elle se divise en deux développements bien distincts[2]. Tout le commencement[3] présente à la Fortune le tableau flatteur de sa puissance que, dans le monde entier, tous les hommes sans exception et surtout les rois sont obligés de reconnaître : devant elle marche la Nécessité et à sa suite s'attachent l'Espérance et la Fidélité (v. 1-26). La fin est une prière instante de protéger le nouvel essaim de guerriers que César va mener aux extrémités de la terre, de cicatriser tout à fait les blessures des guerres civiles[4] et d'en faire oublier les crimes dans les victoires remportées sur les ennemis de la patrie. La Harpe a voulu établir entre cette pièce et l'ode adressée également à la Fortune par J.-B. Rousseau une comparaison critique qui manque de solidité : les deux poètes, en effet, ne se proposent pas le même but : l'un implore religieusement et veut fléchir une déesse en la flattant; l'autre n'a en vue que des réflexions morales au sujet d'une puissance allé-

(1) Cf. Dion Cassius, LIII, 33, et LIV, 1.

(2) Voir *Appendice* CCLIII.

(3) Il y a dans cette première partie un souvenir des premiers vers de la XII° *Olympique* de Pindare.

(4) Cf. Prop., *Él.*, III, 4; Lucain, *Phars.*, II, 286 sq.

gorique qui pour lui n'a plus rien de divin et qu'il peut outrager ou invectiver à son aise.

L'ode à la Fortune qui nous explique par ses dernières strophes, avec l'horreur qu'a inspirée à Horace la prolongation des guerres civiles, le motif des vœux qu'il concentre sur la patrie et sur l'homme d'État qui la personnifie à ses yeux, fait comprendre aussi les quelques odes essentiellement politiques qu'on relève dans le premier recueil.

Parmi celles-ci, il faut ranger la pièce I, 14 (20 vers) qui fut composée à un moment où il était question d'un renouvellement des luttes intestines et qui, évidemment, est allégorique. « O navire, s'écrie le poète, les flots vont-ils encore t'entraîner vers la haute mer ? Ah ! prends garde ! Ancre-toi solidement dans le port ! »

O navis, referent in mare te novi
Fluctus ! O quid agis ! Fortiter occupa
Portum !
v. 1-3.

« Dans tout ce passage, dit Quintilien en parlant des tropes[1], le vaisseau, c'est la république ; les orages, ce sont les discordes civiles ; le port, c'est la paix et la concorde. » L'image entière d'ailleurs est imitée d'Alcée qui, en dépeignant la situation de Mitylène sous la tyrannie de Myrsilos, représentait sa patrie sous la figure d'un vaisseau en détresse[2]. Le sens, malgré l'avis de Bentley, n'admet donc aucun doute : c'est bien à la République qu'Horace s'adresse, lorsqu'il rappelle au navire l'état déplorable où l'ont mis les dernières tempêtes, lorsqu'il lui conseille de ne pas compter sur l'illustration de sa naissance et de son nom aussi inutiles en la circonstance que les peintures d'une poupe ordinaire, lorsque enfin, au nom de tous les soucis

(1) *Inst. orat.*, VIII, 6, 44.
(2) Fragm. 18 et 19, Bergk.

passés, au nom du vif intérêt qu'il lui porte actuellement, il le supplie de ne pas aller s'exposer au milieu des écueils[1].

L'accent politique des deux odes I, 2, *Jam satis terris*, et I, 12, *Quem virum aut heroa*, est on ne peut plus net. Vous pouvez juger de l'importance que l'auteur attachait à la première par la place qu'il lui a donnée dans le recueil: bien que composée après une cinquantaine d'autres, elle y figure tout de suite après la dédicace à Mécène. Il l'avait écrite en l'an 22. A cette date, des désastres nombreux venaient d'affliger Rome; le Tibre débordé, les statues du Panthéon renversées par la foudre jetaient la terreur dans les esprits, et Rome effrayée croyait que la voix de ses dieux réclamait pour le glorieux restaurateur de la paix et des temples la toute-puissance de la dictature que lui offrait le Sénat sans obtenir de lui qu'il l'acceptât. Interprète des vœux universels, le poète salue en Auguste le prince et le père de la patrie, et le grandiose de sa poésie n'a d'égal que l'habileté de sa marche vers la conclusion à laquelle il veut arriver[2]. Après avoir rappelé avec véhémence les faits qui ont épouvanté la ville et l'empire, il déplore les résultats des luttes fratricides qui ont appauvri toute une génération dont les crimes n'ont inspiré que trop d'audace aux plus redoutables ennemis de Rome (v. 1-24). Et il se demande de quel dieu les Romains peuvent désormais invoquer le secours, qui sera chargé par Jupiter de les purifier de leurs fautes. Il s'adresse tour à tour à Apollon, à Vénus, à Mars, à Mercure[3] surtout qui, dépouillant ses ailes, se montre à la terre sous les traits d'Auguste. « Ah! s'écrie-t-il alors, ne retourne point de sitôt aux cieux et longtemps encore consens à rester au sein du peuple de Quirinus... Ici plais-toi à nos grands

(1) Voir *Appendice* CCLI.
(2) Voir *Appendice* CCL.
(3) Mercure, porteur du caducée, était un messager de paix. De là son assimilation au prince pacificateur.

triomphes, plais-toi aux noms de prince et de père que nous te donnons et ne souffre pas que les coursiers des Mèdes foulent impunément aux pieds la terre où tu commandes, ô César! »

Serus in cælum redeas, diuque
Lætus intersis populo Quirini... [1]
. . . Hic magnos potius triumphos,
Hic ames dici pater atque princeps,
Neu sinas Medos equitare inultos,
Te duce, Cæsar.
v. 45-46; 49-52.

Le titre de père de la patrie ne devait être accepté par Auguste officiellement que beaucoup plus tard; mais on le lui donnait déjà couramment. Et quant au reproche de courtisanerie que les odes du même genre que celle-ci ont attiré sur leur auteur, je m'en suis expliqué assez longuement dans plusieurs des chapitres précédents [2] pour n'avoir plus à y revenir.

La pièce I, 12, un peu antérieure, bien qu'elle ait le caractère d'un hymne, n'est guère différente quant au but. Horace, exprimant l'intention de chanter les dieux et les héros, semble d'abord hésiter dans le choix de ceux qu'il doit célébrer de préférence :

Quem virum aut heroa lyra vel acri
Tibia sumis celebrare, Clio?
v. 1-2.

C'est le début même de la deuxième *Olympique* : « Ἀναξιφόρμιγγες ὕμνοι, τίνα θεόν, τίν' ἥρωα τίνα δ' ἄνδρα κελαδήσομεν »; mais son premier tribut est nécessairement pour le maître des dieux et des hommes, que rien n'égale et dont rien n'approche, quoique Pallas tienne après lui la première place. Il n'oublie ensuite ni le belliqueux Bacchus, ni Diane et Apollon

(1) Cf. Ovid., *Mét.*, XV, 868 sq.
(2) Voir, dans le vol. précédent, p. 48 sq., et, dans celui-ci, p. 64.

armés de leurs arcs redoutables. Puis il honore Alcide et les deux illustres enfants de Léda. Après eux, il glorifie Romulus, Numa, Caton; il énumère les grands noms de l'histoire romaine dont il aimerait à répéter les louanges. Et il arrive, en nommant Marcellus, à l'astre brillant de Jules César. Il conclut alors par une apostrophe à Jupiter (v. 49-60) par laquelle il le supplie de voir en Auguste son lieutenant direct sur la terre dans le gouvernement de tous les peuples. J'ai cité et expliqué ailleurs[1] cette conclusion dont on ne saurait méconnaître la gravité réfléchie.

Une autre pièce, beaucoup moins grave, puisqu'elle n'est qu'un chant bachique, doit être jointe cependant aux odes politiques et patriotiques, c'est l'ode I, 37, *Nunc est bibendum*. Elle commence absolument comme un des chants d'Alcée : « C'est maintenant qu'il faut s'enivrer, maintenant qu'il faut boire à outrance, puisque Myrsilos n'est plus »[2], s'était écrié le fougueux poète Lesbien à la mort de ce tyran de son pays. Horace pousse le même cri en apprenant la fin tragique d'Antoine et de Cléopâtre, qui, en consolidant d'une manière désormais incontestable le pouvoir d'Auguste, met fin aux guerres civiles. Il ne laisse pas toutefois, au milieu de son chant de triomphe, de reconnaître la fermeté d'âme qu'a montrée la reine vaincue pour échapper par une mort volontaire à la honte d'être traînée chargée de chaînes à la suite d'un superbe triomphateur[3].

Peut-être faut-il considérer aussi comme une ode politique la pièce I, 15, *Pastor quum traheret*, dans les neuf strophes de laquelle, avec une grandeur d'images et un effet dramatique admirables, il a renfermé tout le sujet de la guerre de Troie. Nous y entendons Nérée prédisant à Pâris, au moment de l'enlèvement d'Hélène, les malheurs

(1) Tom. précéd., pp. 65-66.
(2) Fragm. 20, Brgk.
(3) Voir plus haut, p. 185.

que doit attirer sur lui et sur son peuple l'adultère dont il se rend coupable. Il se peut que nous ne devions y voir qu'un magnifique souvenir d'Homère; mais on s'est plu souvent à y trouver en même temps une allusion aux amours d'Antoine et de Cléopâtre; le morceau serait allégorique comme l'apostrophe au navire de l'État et les terribles prédictions de Nérée s'appliqueraient à l'amant de la reine d'Égypte.

Dans beaucoup d'autres pièces on relèverait facilement et des allusions nombreuses aux événements qui troublaient la république et des intentions patriotiques; mais ces pensées ne se produisent qu'incidemment, ne constituent pas le fond véritable des morceaux dont elles font partie et ne permettent pas de les ranger au nombre des odes qui viennent d'être énumérées. Passons donc à celles qui présentent essentiellement un caractère moral et philosophique.

Telles sont les odes II, 15 et II, 18. La première, *Jam pauca aratro*, (20 vers), est dirigée contre le luxe du siècle. Le poète s'indigne de la magnificence des grandes propriétés dont la vaste étendue ne laissera bientôt plus que quelques arpents à la charrue des laboureurs; ce n'est pas là, dit-il, ce qu'enseignaient les exemples du sévère Caton et les règles des aïeux, alors que les fortunes privées comptaient pour peu et que la fortune publique était tout[1]. Dans l'autre, dont le début

Non ebur neque aureum
Mea renidet in domo lacunar,

(1) Cf. Cic., *pro Flacco*, 28 : « Hæc ratio ac magnitudo animorum in majoribus nostris fuit, ut, cum in privatis rebus suisque sumptibus minimo contenti tenuissimo cultu viverent, in imperio atque in publica dignitate omnia ad gloriam splendoremque revocarunt. » Id.., *pro Murena*, 76 : « Odit populus romanus privatam luxuriam, publicam diligit. »

est imité de Bacchylide[1] et rappelle un vers de Lucrèce[2], il s'élève contre l'avidité des riches. Tout en leur montrant par son propre exemple qu'on peut vivre heureux et honoré sans posséder de grandes terres (v. 1-14), il se moque de cette passion qui les pousse jusqu'à la veille de leur mort à scier le marbre, à construire jusque dans la mer[3], à s'étendre hors des limites de leurs domaines aux dépens de leurs propres clients (v. 15-28), comme si la sombre demeure de Pluton ne devait pas s'ouvrir également pour eux et pour les pauvres (v. 29-40).

A côté de ces deux compositions, je range volontiers celle qui a pour titre Archytas, l'ode I, 28, *Te maris et terræ* (v. 36). Le sujet, très probablement emprunté à quelque lyrique grec dont le petit poème ne nous aura pas été conservé, paraît très simple[4]. Un navigateur débarqué sur le rivage de Tarente y trouve le cadavre du grand Archytas qu'un naufrage y a jeté et le reconnaît. La pièce commence par les paroles qu'il lui adresse : « Toi qui pouvais mesurer la terre et la mer avec ses sables innombrables, voilà donc ce à quoi tu es réduit ! Que t'a servi tant de science puisque tu devais mourir ? » L'ombre d'Archytas lui répond que les plus grands héros de l'antiquité eux aussi sont morts, que Pythagore lui-même n'a pas échappé au sort réservé à tous les hommes et il le prie de lui rendre les derniers devoirs avant de reprendre sa course. Ce développement sur la nécessité de se soumettre à l'arrêt fatal dont ni la science, ni la vertu, ni la puissance, ni même la faveur des dieux ne peuvent affranchir aucun

(1) Fragm. 27, Brgk.

(2) *De nat. rer.*, II, 27 : « Nec domus argento fulgenti auroque renidet. »

(3) C'est ce que Salluste appelait « divitias profundere in exstruendo mari ». Catil., 20.

(4) On a fait cependant toutes sortes de suppositions sur le personnage qui parle à Archytas et sur la manière de distribuer la question et la réponse dont semble bien se composer le morceau. Voir le résumé que donne de ces diverses explications l'*excursus* qui suit l'ode dans l'édition Orelli-Hirschfelder, pp. 164-167.

mortel, se produit, dans sa simplicité, sous une teinte majestueuse et sombre d'un grand effet.

Le deuxième livre surtout est riche de considérations philosophiques. Le besoin insatiable d'un bonheur placé par les hommes dans la richesse et la loi inéluctable de la mort qui devrait leur inspirer, avec des idées de modération et de sagesse, la science de profiter des biens qu'ils ont, voilà le thème sur lequel Horace revient souvent. Les poèmes dédiés à Postumus, à Q. Dellius, à Sallustius Crispus, à Licinius Muréna, à Pompéius Grosphus en présentent plusieurs variations. L'ode II, 14, *Eheu fugaces* (28 vers) [1], développe le lieu commun de la brièveté de la vie, mais en termes si poétiques qu'on ne comprendra jamais mieux qu'en la relisant ce mot de J.-B. Rousseau : « Le fond de la poésie, ce sont les idées de tout le monde, traduites dans le langage de quelques-uns. » Elle se termine par le conseil donné à Postumus de ne point laisser à ses héritiers le soin de profiter des vins précieux que renferme sa cave. — L'ode II, 3, *Æquam memento* (28 vers) rappelle également à Q. Dellius que les noms de tous les hommes indistinctement s'agitent dans l'urne d'où doit sortir, un peu plus tôt, un peu plus tard, l'arrêt de leur exil éternel ; elle l'exhorte à conserver dans les disgrâces comme dans la prospérité l'égalité de son âme et à goûter sagement, puisque les Parques ne s'y opposent point, les doux plaisirs que lui permettent sa fortune et son âge. — L'ode II, 2 (24 vers), dont les premiers mots

Nullus argento color est avaris
Abdito terris,....

sont peut-être imités d'un vers qui se trouve cité dans un des traités de Plutarque [2], ne parle pas de la mort ; mais elle fait l'éloge de la modération dans les désirs, compare

(1) Voir *Appendice* CCLV.

(2) Περὶ δυσωπίας, 10 : « Οὐκ ἔστ' ἐν ἄντροις λευκός, ὦ ξέν', ἄργυρος. »

au mal de l'hydropique la passion de l'avare[1], juge les plus brillantes victoires d'un conquérant inférieures à celle que l'esprit remporte sur son avidité et conclut, conformément à une maxime du Portique, que la sagesse n'attache la véritable royauté qu'à celui qui méprise l'amas des richesses. — L'ode II, 10, *Rectius vives* (24 vers), ne donne pas de moins bons conseils à Licinius : elle l'engage à tenir sa barque aussi éloignée des flots tumultueux de la haute mer que des écueils du rivage, à se contenter d'une paisible médiocrité[2]. C'est contre le pin à la tête altière que sévit surtout la tempête ; mais le sage, qui, dans la prospérité, craint l'orage, et qui sait, en temps de crise, compter sur l'apaisement du ciel, ne montre ni témérité dans l'une, ni faiblesse dans l'autre. — L'Ode II, 16, *Otium Divos* (40 vers), enseigne à Grosphus qui, malgré ses propriétés et ses troupeaux considérables, ne savait pas être heureux, le moyen de le devenir. Le repos de l'esprit est nécessaire, lui dit Horace, et les trésors des riches ne sauraient lui épargner les soucis qui voltigent[3] autour de leurs riches lambris[4]. Bien autre est le sort de l'homme qui, dans une situation modeste, ne se laisse point priver de sommeil par les désirs de la cupidité. A quoi bon les vastes projets et les voyages lointains ? Se fuit-on soi-même en s'exilant de sa patrie ? Le mal dont vous souffrez ne vous suit-il pas en tous lieux[5] ? Il faut jouir du moment présent sans trop s'inquiéter de l'avenir, et, puisqu'il n'y pas en ce monde de félicité complète[6], adoucir par une paisible gaieté les

(1) Comparaison qu'on trouve aussi dans Polybe, XIII, 2, et dans Ovide, *Fast.*, I. v. 215-216.

(2) Cf. Pindare, *Pyth.*, II, 52.

(3) Cf. Théognis, 729 : Φροντίδες ἀνθρώπων ἔλαχον πτερὰ ποικίλ' ἔχουσαι.

(4) Cf. Lebrun, *Od.*, III, 1, v. 25 : « Le noir chagrin voltige autour des lits de soie. »

(5) Cf. Lucrèce, *De nat. rer.*, II, 48 sq.

(6) Bacchylide avait dit : « Οὐ γάρ τις ἐπιχθονίων πάντα γ' εὐδαίμων ἔφυ. » *Fragm.*, I. Bgk.; et Racine dira : « Il n'est point ici-bas de bonheur sans mélange. »

amertumes de la vie. Ces principes de conduite, que poétisent de grandes images, se terminent par une simple mais éloquente comparaison entre la fortune de Grosphus et la médiocrité du poète, à qui son petit domaine, un peu du souffle qui animait la muse grecque, et le mépris de l'envieux vulgaire suffisent pour assurer le bonheur[1].

Ces cinq pièces ne sont pas seulement, comme les deux précédentes, des exhortations adressées directement par le poète à tout le monde; dédiées à des hommes avec qui il est en relations suivies, elles appliquent en même temps leur enseignement général d'une façon toute particulière au besoin qu'ils semblent en avoir, soit par les circonstances au milieu desquelles ils se trouvent, soit par leur manière de vivre et de penser[2]. Nous entrons ainsi dans l'abondante série des pièces où se marquent si bien tous ses sentiments à l'égard de ceux qui l'entourent.

Plusieurs de ceux-là occupaient des postes tellement élevés dans l'État ou bien, après avoir été mêlés aux affaires publiques, gardaient encore à l'écart une telle dignité politique, qu'il ne pouvait, en leur sachant gré de leur bienveillance à son égard, que leur témoigner la déférence due à leur illustration. Tels sont Agrippa et Asinius Pollion. — Agrippa, que sa valeur guerrière avait fait le premier personnage de l'empire, était loin, comme nous l'avons vu, de se montrer indifférent aux choses de l'esprit, et, pas plus qu'Auguste, il n'eût dédaigné d'entendre célébrer par Horace les guerres qui avaient produit pour eux de si glorieux résultats. Probablement il le lui avait fait comprendre. L'ode I, 6, *Scriberis Vario* (20 vers), est l'excuse présentée par lui pour se soustraire à une telle mission. « Un poète épique comme Varius, dit-il, a seul le

(1) Cf. Bacchyl., *Fragm.*, 28, Bgk. : « Je n'ai ni troupeaux de bœufs, ni or, ni tapis de pourpre, mais j'ai la paix du cœur, une Muse agréable et dans des coupes béotiennes du vin doux. »

(2) Voir pour Licinius Muréna la page 66.

droit d'aborder un sujet si héroïque : il craindrait quant à lui de compromettre et la gloire de César et celle d'Agrippa s'il livrait le soin de leurs louanges à une lyre habituée surtout à chanter, avec les plaisirs de la table, les combats amoureux. » — A l'encontre d'Agrippa, C. Asinius Pollion dont j'ai parlé déjà vers la fin du troisième volume de la première partie de cette histoire et sur le compte de qui je dois revenir au cours d'un des chapitres suivants, vivait avec le nouveau pouvoir dans les termes d'une résignation chagrine, d'une grande réserve ; mais, esprit d'élite, lettré de premier ordre autant que valeureux guerrier, il s'était montré le protecteur d'Horace à ses débuts, non moins que celui de Virgile, et il y eût eu ingratitude à ne pas le nommer dans le premier recueil de poésies lyriques. Horace n'hésita pas à mettre son nom en relief : il le plaça tout à fait en tête du deuxième livre. L'ode II, 1, *Motum ex Metello*, rend dignement hommage aux mérites divers de l'homme illustre (v. 9-16). Mais elle a en même temps un autre but et qui nous aurait permis à la rigueur de la ranger au nombre des morceaux politiques. Pollion venait d'entreprendre une œuvre considérable et toute hérissée de difficultés, l'histoire de la guerre civile entre César et Pompée depuis les origines jusqu'à la bataille de Philippes ; or c'est à ce sujet que le poète lui dédie sa pièce et il n'y laisse pas de lui montrer « les dangers d'un travail où il faut marcher sur des feux mal recouverts d'une cendre trompeuse :

Periculosæ plenum opus aleæ
Tractas, et incedis per ignes
Suppositos cineri doloso.
v. 6-8.

Il cherche aussi à détourner sur la guerre elle-même le jugement sévère dont l'historien menace certains hommes ; tout en ménageant l'amour-propre des vaincus, tout en s'exaltant même au récit qu'il s'imagine déjà lire des faits qui ont soumis la terre entière sauf l'indomptable vertu de Caton (v. 17-24), il gémit, en citoyen assoiffé de la paix

renaissante, au souvenir des plaies à peine fermées qui viennent d'ensanglanter la patrie (v. 25-36). Puis, comme effrayé du ton élevé qu'a pris tout à coup sa lyre, il exhorte sa muse téméraire à regagner la grotte de Vénus pour y faire entendre des accords plus modestes (v. 36-40).

Ce n'est pas, en effet, sur un ton si haut et si complètement réservé que le poète s'adresse ordinairement à ceux avec qui il s'est lié. Même avec un personnage consulaire comme L. Munatius Plancus (Od. I, 7, *Laudabunt alii*, 32 v.) il ne craint pas, au milieu des accents d'un lyrisme plein de noblesse, de faire entendre le conseil de recourir, dans le charmant séjour de Tibur que ne valent point, selon lui, les plus grandes villes de la Grèce, au doux plaisir du vin comme au véritable remède des ennuis et des peines de la vie :

. . . . Sic tu sapiens finire memento
Tristitiam vitæque labores
Molli, Plance, mero.
v. 17-19.

L'exhortation toutefois prend, par ce qui la suit, un tel caractère qu'on a voulu voir dans cette ode, presque autant que dans l'ode dédiée à Pollion, une intention toute politique. Horace y revêt son conseil de l'autorité de Teucer et rappelle les paroles qu'aurait tenues le fils de Télamon à ses compagnons attristés pour relever leur courage. Or Teucer, dans ce discours, se fait fort de la protection d'Apollon et les exhorte à l'oubli de leur tristesse par la promesse assurée d'une nouvelle patrie, d'un meilleur avenir :

Nil desperandum Teucro duce et auspice Teucro.
v. 27.

On se souvient alors qu'Octave se flattait également d'être protégé par Apollon et l'on croit que le poète voulait engager son ambitieux voisin de campagne, dont les opinions variaient singulièrement et qui en ce moment se trouvait inquiété, à mettre dans l'adversaire d'Antoine une con-

fiance égale à celle qu'avaient mise en leur chef les compagnons de Teucer. Patin à la vérité ne partage pas cette opinion : « C'est là, dit-il, un de ces épisodes lyriques par lesquels Horace, à la manière de Pindare, se plaît à sortir de son sujet. Il n'y faut pas chercher autre chose et supposer subtilement que les oracles d'Apollon, qui promettent à Teucer une nouvelle Salamine, représentent ceux qui assurent à Octave l'empire du monde ; que c'est d'Octave qu'Horace parle à Plancus quand il fait dire au fils de Télamon : *Nil*, etc. » Quoi qu'il en soit, vous voyez par la discussion même que soulève l'épisode final combien, dans ce petit poème, il est tenu compte à la fois de la réserve commandée par la haute situation du personnage et d'une certaine familiarité autorisée par les relations plus intimes d'un voisinage momentané.

Il n'y a pas, en tout cas. de comparaison à établir entre les sentiments qu'Horace éprouvait pour ce consulaire, en somme fort peu estimable [1], voire même pour Agrippa et Pollion autrement dignes de considération, et l'affection qu'il portait à Mécène. Là aussi, à cause de l'éminence de l'homme dont la puissance n'avait d'égale auprès du maître de Rome que celle d'Aprippa, il fallait assurément quelque réserve ; mais comme on reconnaît, dans les pièces qu'il lui adresse, à côté des témoignages d'une respectueuse reconnaissance, la sincérité et les élans d'une amitié que rien ne saurait détruire ! D'abord, ce n'est pas à un autre qu'à Mécène qu'il dédie son recueil et il emploie pour cela les termes les plus propres à intéresser celui qui par son penchant dominant est porté à apprécier et à protéger les poètes. Sans s'arrêter à le louer longuement, il se contente de l'appeler « noble rejeton d'une race royale, mon appui, ma douce gloire » ;

Mæcenas, atavis edite regibus,
O et præsidium et dulce decus meum!
v. 1-2.

(1) Voir page 66, et 1re partie, tom. III, p. 405 sq.

seulement, il développe poétiquement ce lieu commun que des goûts différents jettent les hommes dans des carrières diverses (v. 3-28), et déclarant que le sien lui fait chercher, loin de la vile multitude, le lierre, parure des doctes fronts, qui rapproche des dieux (v. 29-34), il lui dit qu'il élèvera jusqu'aux cieux sa tête radieuse, s'il est mis par lui au nombre des poètes lyriques :

Quod si me lyricis vatibus inseres,
Sublimi feriam sidera vertice.
v. 35-36.

Puis, à la dernière pièce du recueil (Ode II, 20, *Non usitata*, 20 vers), comme il ne doute pas de son approbation, il lui affirme sans détour que le fils de pauvres parents, honoré de son amitié, ne mourra pas, et il lui parle de la métamorphose que déjà il sent s'opérer : devenu cygne, il se portera, d'un vol plus rapide et plus sûr que celui d'Icare, à travers les régions célestes jusque chez les peuples barbares dont il adoucira les mœurs par l'harmonie de ses vers [1].

Ces deux morceaux dévoilent dans toute leur beauté les rapports littéraires des deux amis. Le poète ne tient à rien tant qu'au suffrage clairvoyant de son bienaimé bienfaiteur et, sans fausse modestie, lui parle d'une gloire future à laquelle il le sait vivement intéressé. La note respectueuse naturellement y domine. Celle de l'affection se développe ailleurs. Lisez l'ode II, 12, *Nolis longa* (28 v.) où il est question de son travail. Mécène lui a demandé de

(1) Cette transformation du poète en cygne, comme emblème d'immortalité, est imitée des poètes grecs. Cf. Euripide, fr. 903, N. Peut-être aussi y a-t-il ici un souvenir de ce que disait Théognis à son ami Kyrnos, v. 237-252. — Quelques interprètes d'Horace veulent rattacher cette 20e et dernière ode du livre II à la 19e, que nous avons analysée plus haut : la métamorphose serait une suite naturelle, selon eux, de la faculté dont a joui le poète d'entendre, en son antre mystérieux, les chants divins de Bacchus. Rien ne prouve que pareille intention ait motivé le classement des deux pièces ; toujours est-il que la 20e est adressée à Mécène.

raconter les combats de César; il lui répond comme à Agrippa que les sujets épiques ne conviennent pas à sa lyre et de plus que Mécène lui-même saura, dans la prose de ses histoires, décrire mieux que personne ces grands triomphes; mais il ne se contente pas de défendre ainsi l'indépendance de sa muse, il se plaît à dire qu'elle lui commande de célébrer les mérites, la beauté, la fidélité de Licymnie. Or, sous ce nom de Licymnie, il loue la femme de Mécène, sa femme très aimée[1], et rien certes ne peut caresser l'oreille de son ami plus affecteusement que le précieux éloge de celle « dont il ne donnerait pas un cheveu pour tous les trésors de la Perse »[2]. Lisez surtout l'ode II, 17, *Cur me querelis* (32 v.)[3]; il s'y montre profondément affecté des plaintes qu'arrachent à Mécène ses souffrances continuelles et du découragement qu'elles témoignent; il frémit qu'un jour il pourrait être privé à jamais du cher objet de son affection, de cette partie de son âme, *meæ partem animæ*, et, lui rappelant que leur vie à tous deux semble avoir été réglée de la même manière puisqu'ils ont été soustraits naguère l'un et l'autre à la mort par une protection spéciale des dieux, il lui fait serment de ne point lui survivre, serment qui, comme vous le savez, s'accomplira exactement. Il n'est pas jusqu'au billet d'invitation qu'il lui envoie de sa maison de campagne, pour lui accuser réception de l'avis d'une prochaine visite, qui ne montre sa parfaite sollicitude. Il ne pourra, dit-il, lui offrir dans ses coupes aucun des grands crus de Falerne et de Formies: mais son vin, tout médiocre qu'il est, a son prix : ne l'a-t-il pas cacheté de sa main le jour même où Mécène, reparaissant au théâtre après une longue maladie, y reçut du

(1) Licinia Térentia elle-même. Cf. Orelli-Hirschfelder, p. XXVIII et p. 275.

(2) Notre poète Bertin qui, dans ses élégies, a imité souvent Horace, pour lequel il professait la plus vive admiration, a répété cette expression (I, 8):

A posséder son cœur je borne tous mes vœux.
Eh! qui voudrait donner un seul de ses cheveux
Pour tous les trésors de l'Asie!

(3) Voir *Appendice* CCLVI.

peuple entier une ovation touchante ? (Ode I, 20, *Vile potabis*, 12 v.).

Avec Mécène celui qu'il affectionne le plus est sans contredit Virgile. Il éprouve pour lui, avec une admiration mêlée de respect, une véritable tendresse et à lui seul il donne comme à Mécène la douce qualification de *meæ dimidium animæ*. Vous vous rappelez, par le souvenir d'une de ses satires[1], la grande joie qu'il manifestait en le rencontrant dans un voyage ; ses sentiments à son égard s'expriment ici bien plus explicitement : deux odes y sont consacrées. Dans l'une, ode I, 24, *Quis desiderio* (20 v.) il cherche à adoucir la douleur que cause à Virgile la mort d'un ami intime, Quintilius Varus, et c'est en pleurant avec lui, seul moyen d'agir sur une grande affliction, qu'il lui parle de la patience qui allège ce qu'il n'est pas permis de changer :

Durum ! sed levius fit patientia
Quiquid corrigere est nefas.[2]

L'autre, ode I, 3, *Sic te, Diva potens* (40 v.), est une apostrophe au vaisseau qui emporte le cher poète vers l'Attique : en s'y livrant à une amplification lyrique d'une réelle beauté sur l'audace de la race humaine que ses hardies inventions ont précipitée dans des voies interdites au-devant de mille dangers, il appelle la bienveillance des dieux sur la marche de ce navire : « O toi, s'écrie-t-il, navire à qui je confie et qui me dois mon cher Virgile, sois conduit par eux, rends-le sain et sauf, je t'en conjure, au rivage de l'Attique et conserve la moitié de mon âme. »

Navis[3], quæ tibi creditum
Debes Vergilium, finibus atticis

(1) Voir page 121.

(2) Cf. Archil., *Fr.*, 9, 5, Bgk,; Pind., *Pyth.*, II, 93; Sophoc., *Fr.*, 521, Dindorf. — Voir *Appendice* CCLII.

(3) Cf. Callim., *Fr.*, 114, éd. O. S. : « ἁ ναῦς, ἁ τὸ μόνον φέγγος ἐμὶν τὸ γλυκὺ τᾶς ζοᾶς Ἅρπαξας, ποτὶ τὲ Ζανὸς ἱκνεῦμαι λιμενοσκόπω. »

Reddas incolumem, precor,
Et serves animæ dimidium meæ. [1]
v. 5-8.

Ce n'est pas d'ailleurs que la sensibilité fasse défaut dans les odes qu'il adresse à ses autres amis. On l'y voit, au contraire, constamment préoccupé de leurs projets, de leur situation, de leurs souffrances et des moyens d'assurer leur tranquillité.

Il s'inquiète du moindre bruit qui les concerne. A-t-il entendu dire qu'Iccius est sur le point de se laisser tenter par l'ambition et par les chances de fortune qu'offre l'expédition d'Arabie, il l'interroge et s'étonne, non sans une légère et très aimable moquerie, qu'un philosophe comme lui, si passionné jusque-là pour les livres de Panætius et des sages de l'école de Socrate, veuille les échanger contre une cuirasse ibérienne (Ode I, 29, *Icci, beatis*; 16 v.). Apprend-il que le jeune Ælius Lamia se sent troublé dans ses études poétiques par la menace d'une guerre en Orient, pour lui conseiller sans doute de s'épargner des craintes qui peuvent être chimériques, il lui dit l'insouciance dans laquelle le laisse Tiridate, et, en même temps, il le loue délicatement par la prière qu'il adresse aux Muses de lui tresser une couronne glorieuse (Ode I, 26, *Musis amicus;* 12 v.). Sait-il que Gabinius [2] se prend d'amour pour une toute jeune fille dont la timidité ne saurait répondre encore à sa passion, il l'avertit de ne point désirer cueillir une grappe en sa première verdeur et d'attendre que l'automne, aux riches couleurs, l'ait animée des teintes de sa

(1) Cf. Méléag., *Anth. Pal.*, II, 464 : « Νότος -- ἅμισύ μευ ψυχῆς ἅρπασεν Ἀνδράγαθον. »

(2) L'ode, qui est d'une fraicheur exquise, ne cite pas le nom de l'ami à qui elle est adressée, mais un manuscrit important l'indique et Hirschfelder admet avec Orelli (p. 238) qu'il s'agit bien du fils ou du neveu de ce Gabinius dont nous avons vu l'hostilité contre Cicéron. Il explique pourquoi on ne doit voir dans cette composition, ni la fiction d'un ami supposé, ni un monologue que s'adresserait Horace.

ourpre. « Bientôt, lui dit-il, l'âge viendra qui lui fera ever le front plus hardiment; Lalagé voudra être aimée t elle le sera plus qu'on n'aime aujourd'hui Pholoé, Chloris t Gygès. » (Ode II, 5, *Nondum subacta*, 24 v.). S'aperoit-il que Xanthias rougit d'avoir été vu dans un ommerce intime avec sa servante Phyllis, il le rassure)de II, 4, *Ne sit ancillæ*, 24 v.); il lui allègue les souffrances 'Achille pour Briséis, d'Ajax pour Tecmesse, d'Agaıemnon pour Cassandre, lui dit que, de même que ces lustres esclaves filles des rois, Phyllis a peut-être aussi n sang noble dans les veines, et il loue tout en elle, senments et beauté, non sans lui recommander malicieuseıent de se garder de toute jalousie contre un panégyriste ont l'âge va bientôt clore le huitième lustre.

Il lui arrive aussi de leur témoigner son amitié en leur arlant des petits événements qui accidentent sa propre ie et en se laissant aller avec eux aux plus intimes confiences. Si, dans une promenade au milieu d'un bois, il a encontré, sans aucun moyen de défense, un loup monsrueux qui heureusement ne l'a pas attaqué, il en prend ccasion d'une ode à Aristius Fuscus (Ode I, 22, *Integer itæ;* 24 v.), et il a soin non seulement de lui expliquer u'il tient ce bonheur de la protection qu'accordent les ieux à l'homme de bien, mais aussi de lui dire le motif de ette promenade solitaire : il errait en chantant sa Lalagé [1], elle qu'en aucun lieu il ne pourrait cesser d'aimer, alagé au doux sourire, au doux parler.

Dulce ridentem [2] Lalagen amabo,
Dulce loquentem.
v. 23-24.

(1) Walckenaer suppose que cette Lalagé est la même que celle dont il t parlé dans l'ode *Nondum subacta;* mais rien n'est moins prouvé.

(2) Catulle (*Carm.*. LI, 5) avait employé la même expression pour Lesbie, . Hom., *Od.*, XIV, 465 : ἁπαλὸν γελάσαι; Saph., *Fragm.*, 2, 4 : ἆδυ φωνείσας; 2, 5 : γελαίσας ἰμερόεν.

Et s'il rêve au pays où il préférerait assurer à sa vieillesse une douce retraite, soit dans les environs de Tibur, soit, à leur défaut, près des eaux du Galèse, il communique sa pensée à celui qui, par dévouement, le suivrait jusqu'aux extrémités du monde ; il dépeint à Septimius le petit coin de terre qui lui rit plus que tout autre :

Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet [1]...
v. 13-14.

« Voilà, lui dit-il dans un morceau mélancolique des plus touchants (Ode II, 6, *Septimi, Gadis*, 24 v.), voilà l'heureux asile qui te réclame avec moi ; c'est là que tu arroseras un jour de tes larmes, tribut de ta tendresse, la cendre encore chaude du poète qui t'aimait :

Ille te mecum locus et beatæ
Postulant arces ; ibi tu calentem
Debita sparges lacrima favillam
Vatis amici. [2]
v. 21-24.

Mais c'est d'eux qu'il leur parle généralement beaucoup plus que de lui-même. Tantôt, de même qu'avec Virgile, il compatit à la douleur qu'ils ressentent de la perte d'une personne aimée, et lorsque C. Valgius se montre inconsolable de la mort de Mystès, il s'apitoie sur ses larmes répandues jour et nuit :

. . . . . nec tibi, Vespero
Surgente, decedunt amores,
Nec rapidum fugiente Solem. [3]
v. 10-12.

(1) Bertin a répété :

Ce petit coin de l'univers
Rit plus à mes regards que le reste du monde...

(2) Cf. Anthol. Pal., II, 855 : « Μέμνεο κὴν ζωοῖς ἐμέθεν καὶ πολλάκι τύμβῳ Σπεῖσον ἀπὸ βλεφάρων δάκρυ' ἀποιχομένῃ. »

(3) Virgile dit aussi : « Te veniente die, te decedente, canebat. » *Géorg.*, IV, 465.

il lui rappelle que Nestor n'a point pleuré le reste de ses jours l'aimable Antiloque tué tout jeune par Hector, et, lui montrant une consolation dans ses travaux poétiques, il l'exhorte à laisser ses plaintes pour célébrer plutôt sur sa lyre les succès récents des Romains en Orient (Ode II, 9, *Non semper*, 24 v.). Tantôt il apaise le chagrin que leur cause un amour malheureux. Dans une petite composition, pleine de grâce (Ode I, 33, *Albi, ne doleas*, 16 v.), évidemment imitée de Moschus [1], il cherche à distraire A. Tibulle d'une peine de cœur, et pour l'engager à oublier celle qui dédaigne ses aveux, lui cite plusieurs exemples des jeux cruels de Vénus qui fait souvent qu'en amour on poursuit vainement ce qui fuit, en délaissant un bien meilleur, tout trouvé [2].

Il est loin d'ailleurs de négliger les occasions de s'amuser avec eux, de chanter, de se couronner de fleurs et de vider quelques larges coupes de vin en leur société. Que Plotius Numida, l'ami d'enfance de Lamia, reparaisse à Rome après une longue absence, il marque de blanc un si beau jour, remercie les dieux, se réjouit avec Lamia, retire l'amphore du cellier, commande les roses et applaudit au bonheur de Damalis dont les bras vont s'attacher comme le lierre amoureux à l'amant qui lui est rendu (Ode I, 36, *Et thure et fidibus*, 20 v.). Que Pompeius Varus, son compagnon d'armes à Philippes, vienne le trouver après la guerre contre Sextus, il l'invite aussitôt à se délasser des fatigues de ses campagnes (Ode II, 7, *O sæpe mecum*, 28 v.); il lui rappelle les souvenirs, folâtres ou sérieux, des années qu'ils ont passées ensemble [3], apprête le massique généreux et s'écrie « qu'il ne veut pas, quant à lui, fêter Bacchus plus sagement que les Thraces ; une folle joie lui plaît quand il retrouve un ami. »

(1) *Idyl.*, VI, v. 1-2.

(2) Cf. Callim., *Epigr.*, 31, 5 : « Οὑμὸς ἔρως τοιόσδε, τὰ γὰρ φεύγοντα διώκειν Οἶδε, τὰ δ'ἐν μέσσῳ κείμενα παρπέταται. »

(3) Voir page 23 sqq.

. . . . . . Non ego sanius
Bacchabor Edonis; recepto
Dulce mihi furere est amico.
v. 26-28.

Son goût pour le vin pourtant ne va pas jusqu'à l'ivresse délirante qui rend furieux et produit les paroles insensées et les querelles. Il répète bien à Quintilius Varus (Ode I, 18, *Nullam, Vare*, 16 v.) le conseil d'Alcée[1] de ne planter aucun arbre avant la vigne; car les dieux, pense-t-il, ne réservent que des maux à ceux qui ne boivent pas et il n'y a que le vin qui mette en fuite les soucis rongeurs;

Siccis omnia nam dura Deus proposuit, neque
Mordaces aliter diffugiunt sollicitudines;
v. 4-5.

mais il ne veut point d'excès dans le culte de Bacchus, il cite comme exemple des ressentiments du dieu, lorsqu'on abuse de ses dons, la lutte sanglante des Centaures et des Lapithes, et demande qu'on s'abstienne, en le fêtant, des orgies bruyantes « qu'accompagnent et l'égoïsme aveugle et la vanité, levant follement sa tête orgueilleuse, et l'indiscrétion, prodigue de secrets, plus transparente que le verre.

. . . quæ subsequitur cæcus amor sui,
Et tollens vacuum plus nimio glória verticem
Arcanique fides prodiga, perlucidior vitro.[2]

Si, par hasard, dans un banquet, ses compagnons s'oublient jusqu'à se quereller avec violence, c'est même lui qui les apaise. La pièce I, 27, *Natis in usum* (24 v.), qui a toute la verve d'une improvisation[3], semble bien lui avoir été dic-

(1) Voir page 218.
(2) Cf. Gnom. Brunck., p. 284 : « κάτοπτρον εἴδους χαλκός ἐστ', οἶνος δὲ νοῦ. »
(3) Sanadon, *Hor.*, t. II, p. 272.

tée par le souvenir tout frais d'une scène de ce genre à laquelle il se figure encore assister et où il a tenu le rôle qu'il décrit. Il interpelle ses amis, les objurgue de ne pas ensanglanter leurs repas à la manière des Scythes [1] et ramène la gaieté qui régnait parmi eux par une habile diversion, en refusant de boire avec eux tant que le frère de Mégilla ne lui aura pas confié le nom de la personne qu'il aime.

Il se plaît surtout à goûter son vin avec tranquillité, nonchalamment attablé dans un lieu plaisant. Et pas n'est besoin pour lui des repas des Perses, avec tous leurs apprêts; comme il le dit dans quelques vers adressés à un jeune échanson (Ode I, 38, *Persicos odi*, 8 v.), sans fleurs rares et précieusement façonnées, la simplicité du myrte lui suffit pour boire sous un berceau de vignes. Aussi n'est-ce jamais ni aux repas somptueux ni aux bruyants plaisirs qu'il invite ses amis. Même une douce mélancolie, des idées philosophiques se mêlent le plus souvent à ses appels bachiques et dans ses exhortations à user du vin et de l'amour se retrouve presque toujours la pensée de la mort. Quand, par un hiver rigoureux, le blanc sommet du Soracte s'élève dans les airs tout couvert de neige, et qu'il conseille au jeune Thaliarque, en chargeant de bois son foyer, de puiser à l'amphore sabine un vin de quatre années [2], il lui recommande en même temps d'abandonner aux dieux le soin de l'avenir, de mettre à profit les jours qui lui sont comptés, parce qu'un temps viendra où les

(1) Anacréon donnait le même conseil : « Vite, enfant, donne-moi ma coupe, que j'y boive à longs traits. Verse dix mesures d'eau contre cinq mesures de vin, afin que j'évite les excès en fêtant Bacchus... Allons, versez, et cessons ce bruit, ce tumulte des Scythes dans leurs orgies; et, bien plutôt, buvons au milieu d'aimables refrains. » Athén., X, p. 427 A. (fragm. 63, éd. Bgk. [4]). — Cf. J.-B. Rousseau, *Cant.*, X :

Laissons aux Scythes inhumains
Mêler dans leurs banquets le meurtre et le carnage.

(2) Début imité de deux strophes d'Alcée qui nous ont été conservées par Athénée, X, p. 430. Éd, Bgk. [4], fr. 34.

cheveux blancs de la morose vieillesse lui défendront de songer aux amours (Ode I, 9, *Vides ut alta*, 24 v.). De même, au retour du printemps, il veut que, pour saluer ce réveil de la nature[1], auquel assistent Vénus, les Grâces et leur cortège de nymphes, Sestius célèbre la fête de Faune en se couronnant de fleurs nouvellement écloses; mais il lui fait entrevoir la mort, la pâle mort qui arrive, interdisant tout long espoir,

> Vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam[2],
> v. 15.

heurtant du pied au palais du riche comme à la cabane du pauvre,

> Pallida Mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
> Regumque turres[3],
> v. 13-14.

et avec qui, dès qu'elle a frappé, disparaissent les fêtes, les royautés de festins, les jeux et les amours (Ode I, 4, *Solvitur acris*, 20 v.). Avec une variété inépuisable d'expressions et d'images poétiques, en toute saison, en toute sorte d'occasions, il revient sur cette pensée que traduisent si bien les beaux vers de Racine :

> Sur l'avenir insensé qui se fie !
> De nos ans passagers le nombre est incertain :
> Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie ;
> Qui sait si nous serons demain?
> *Ath.*, act. II, sc. 9.

(1) J.-B. Rousseau, dans son Ode III, 6, « L'hiver, qui longtemps a fait blanchir nos plaines, ... » a beaucoup imité cette ode.

(2) Cf. La Fontaine (Fable XI, 8) : « Quittez le long espoir..., etc. »

(3) Cf. Malherbe, dans son ode à Duperrier : « Le pauvre en sa cabane..., etc. »

Comme à Thaliarque et à Sestius, il la répète à Quintius Hirpinus, trop préoccupé de continuels soucis. « Rapidement, lui dit-il, s'enfuient la jeunesse et la beauté ! Que Bacchus dissipe tes ennuis. Viens te coucher comme moi sous ce platane ou sous ce pin; mêlons la fraîcheur de cette eau courante à l'ardeur de ce falerne et que Lydé vienne ici avec sa lyre d'ivoire. » (Ode II, 11, *Quid bellicosus*, 24 v.). Il la répète même (Ode I, 11, *Tu ne quæsieris*, 8 v.) à la Grecque Leuconoé, assez inquiète de l'avenir pour en demander la connaissance aux astrologues chaldéens : « Pourquoi chercher des secrets qui nous sont interdits ? Plus sage, occupe-toi de filtrer ton vin et règle ton espoir sur la brièveté de la vie. Pendant que nous parlons, déjà s'enfuit le temps jaloux. Profite du jour présent, sans compter du tout sur le lendemain. »

Dum loquimur, fugerit invida
Ætas[1] : carpe diem, quam minimum credula postero[2].
v. 7-8.

Avec Leuconoé, nous entrons dans la série des odes qui sont adressées à des femmes; la question de l'amour, qui n'était abordée dans les précédentes qu'au sujet de l'amitié ou qu'incidemment comme complément de celle du vin, devient ici la matière essentielle et presque toujours pour le poète, du moins à mon sens, une question personnelle. Car vous savez que je ne suis pas de ceux qui, pour l'innocenter, veulent voir à tout moment dans les passions qu'il décrit, comme dans les femmes qu'il nomme, simples

(1) Boileau dira : « Le moment où je parle est déjà loin de moi. »

(2) De cette petite pièce on peut rapprocher ce passage de l'*Alceste* d'Euripide (v. 782 sq.) : « Aucun homme ne sait s'il vivra le lendemain... rien ne peut nous en instruire, l'art même est impuissant à le découvrir. En vertu de ces maximes et instruit par moi, livre-toi à la joie, au plaisir de boire; regarde comme à toi la vie de chaque jour, et le reste comme dépendant de la fortune. » Trad. Artaud.

rêves et pure affaire d'imagination. Pour la plupart je les crois vraies, je m'en suis expliqué déjà [1].

Les odes amoureuses du premier recueil sont au nombre de dix. Trois d'entre elles portent le nom de Lydie. Dans la première (I, 8, *Lydia, dic, per omnes*, 16 v.), Horace interpelle la courtisane au sujet d'un jouvenceau, fictivement dénommé Sybaris, dont ses séductions eussent dû épargner la grande jeunesse et dont elle causera le déshonneur, en le réduisant à la mollesse d'une femme loin des exercices du Champ de Mars où brillaient naguère son courage et sa vigueur au milieu des jeunes gens de son âge [2]. — La seconde (I, 13, *Quum tu, Lydia, Telephi*, 20 v.) exprime la jalousie qu'il éprouve à la pensée des transports amoureux auxquels se livre dans les bras de Lydie son nouvel amant Télèphe. C'est une des pièces les plus remarquables par l'énergie du sentiment; les termes dont il se sert dans les premières strophes pour dépeindre l'état où le jette cette pensée rappellent ceux de la fameuse ode de Sapho [3] que Catulle a traduite pour dire à Lesbie la violence de son amour; et à la véhémence de tout ce commencement la fin ajoute une note touchante par une question posée à l'infidèle sur la foi qu'elle prête aux caresses brutales de son rival et par ce vœu plein de regret : « Heureux, mille fois heureux ceux que réunissent les liens d'un amour sans trouble, sans discorde et qui s'aiment jusqu'à leur dernier jour! » — La troisième (I, 25, *Parcius junctas*, 20 v.), est dictée par le dépit. Irrité de ce que la courtisane, belle encore mais bientôt sur le retour de l'âge, le quitte pour

(1) Page 31.

(2) J.-B. Rousseau a imité cette pièce dans son Ode II, 15 :

Quel charme, beauté dangereuse,
Assoupit ton nouveau Pâris ?
Dans quelle oisiveté honteuse..., etc.

(3) En revoir la traduction en vers donnée par Boileau dans sa version du *Traité du sublime* de Longin (ch. 8) et par Delille dans le *Voyage du jeune Anacharsis* (ch. 3) de J. J. Barthélemy.



de plus jeunes que lui, il ne craint pas de lui faire remarquer qu'on n'assiège déjà plus sa porte comme autrefois, et il lui met durement sous les yeux les dédains, les traitements misérables qui l'attendent, alors que, le cœur ulcéré de brûlants désirs, elle gémira en voyant la jeunesse folâtre se parer de myrte et de lierre et dédier à l'Hèbre glacé les couronnes flétries. — Plusieurs érudits, Patin entre autres, pensent que les trois odes ne s'adressent pas à une seule et même Lydie; quelques-uns supposent même que le sujet de la première est inventé de toute pièce et ils en font une œuvre essentiellement morale dont la seule intention serait de rappeler aux exercices du Champ de Mars la jeunesse romaine trop portée à l'amollissement. Mais ces hypothèses ne s'appuient, en somme, sur aucune preuve. Sybaris, à la vérité, est un nom supposé; mais Horace pouvait-il publier le nom véritable du jeune amant de la courtisane? Obligé de lui en inventer un, il le lui choisit du moins aussi conforme que possible à l'état auquel il le voit réduit; et l'on sent très bien, d'ailleurs, en lisant attentivement la pièce, qu'il ne l'écrit pas seulement dans le désir de défendre le jouvenceau contre les séductions de la belle; son dépit d'amant évincé se fait jour malgré lui et témoigne suffisamment qu'il y a là pour lui un intérêt tout personnel en jeu. Quant aux outrages que renferme la troisième pièce, trouver en eux un motif de croire qu'elle ne peut s'adresser à une personne naguère aimée, c'est oublier ceux, bien plus cruels encore, que Catulle a lancés contre sa Lesbie.

Une discussion du même genre s'est élevée au sujet des odes I, 19, *Mater sæva Cupidinum* (16 v.), et I, 30, *O Venus regina* (8 v.): on a dit que la Glycère dont Horace se déclare amoureux dans l'une n'est pas la même que celle à propos de laquelle il adresse, dans l'autre, une prière à Vénus. Il faut cependant, pour établir une distinction, plus que de la bonne volonté; car le ton des deux pièces est identique, et les idées qu'elles expriment les rattachent intimement l'une à l'autre. D'un côté, après avoir dit la beauté de Gly-

cère et la violence avec laquelle Vénus fond sur lui tout entière,

> In me tota ruens Venus, [1]
> v. 9.

il s'apprête à se rendre la déesse favorable par un sacrifice. De l'autre, il prie Vénus de se transporter avec son charmant cortège dans la riante demeure de Glycère, où l'attend un abondant encens.

Les deux odes I, 16, *O matre pulchra filia pulchrior* (28 v.), et I, 17, *Velox amœnum* (28 v.), nous semblent également s'adresser à une seule personne. La première ne porte aucun nom et Horace n'y désigne celle à qui il parle que par cette jolie apostrophe ; « O d'une mère bien belle fille plus belle encore »; mais il lui exprime tous ses regrets de vers injurieux qu'il a précédemment écrits dans un moment de colère, gémit sur cette fureur que Prométhée a mise au cœur de l'homme pour son plus grand mal, et la supplie d'oublier un outrage qu'il désavoue, ne demandant qu'à revenir à de meilleurs sentiments, si elle consent à lui rendre son cœur. Or, l'ode 17 a tout l'air d'une pièce faisant pendant à cette ode 16 : elle est placée tout à fait auprès d'elle dans le recueil, est écrite dans le même mètre, se compose du même nombre de vers; et si le poète y invite Tyndaris à se soustraire aux violences de Cyrus, l'amant bourru qu'elle a pris depuis peu, pour venir chanter et aimer chez lui, au fond de sa vallée, dans sa paisible retraite que protège le dieu Faune, il devient logique de penser que c'est à elle aussi qu'il a adressé les excuses précédentes, qu'elle les a accueillies et que cette douce invitation est le résultat de leur réconciliation. Quelle est cette Tyndaris dont le nom ne se retrouve cité par lui nulle part

(1) Cf. Eurip., *Hippol.*, v. 443 : « Κύπρις γὰρ οὐ φορητόν, ἢν πολλὴ ῥυῇ. » Voltaire rapproche de cette expression les vers de Racine :

> Ce n'est plus une flamme en mes veines cachée,
> C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

ailleurs ? Nous ne savons, et rien ne nous met dans la nécessité, pour expliquer la liaison des deux morceaux, de supposer, comme le font Walckenaer et quelques autres commentateurs, que, la mère de Tyndaris connaissant Gratidie (Canidie), les ïambes composés contre celle-ci auraient indisposé Tyndaris elle-même contre Horace, qui n'aurait vu d'autre moyen de l'amener à lui que de revenir sur ses anciens vers contre Gratidie.

Quant aux odes I, 5, *Quis multa gracilis* (16 v.), I, 23, *Vitas hinnuleo* (12 v.), et II, 8, *Ulla si juris* (24 v.), elles portent chacune un nom distinct, Pyrrha, Chloé et Barine.

L'ode à Pyrrha est célèbre : aucune n'a jamais rendu mieux le sentiment qu'elle exprime. Le poète, trahi par son amante, plaint l'adolescent qui maintenant se sent amoureusement pressé dans ses bras et qui, enivré de sa beauté, confiant en un calme et long avenir, ne prévoit point les noires tempêtes, les vents perfides et changeants. « Pour moi, ajoute-t-il, le temple du puissant dieu de la mer l'atteste, je lui ai consacré, avec un tableau votif, mes vêtements humides du naufrage. » La situation est la même que dans l'épode XV adressée à Néæra, mais la pensée est tout autre : il ne se promet pas de rire du malheur prochain de son heureux rival, il le prend sincèrement en compassion ; il ne se contente pas de menacer l'infidèle d'une vengeance possible, il lui déclare qu'il a renoncé à elle, et cela avec force éloges de sa beauté ; comment signifier une rupture avec plus de grâce et de poésie [1] ?

(1) Aussi cette petite pièce a-t-elle été souvent traduite ou imitée. Sans parler de La Harpe et de Lebrun, J.-B. Rousseau (Ode II, 15) en a paraphrasé la 2e et la 3e strophe en ces termes :

Mais qu'il connaît peu quel orage
Suivra ce calme suborneur !
Qu'il va regretter le rivage !
Que je plains le triste naufrage
Que lui prépare son bonheur !
Quand les vents, maintenant paisibles,

L'ode I, 23, à Chloé, ne se compose que de trois strophes et, comme la première est certainement imitée de deux vers d'Anacréon[1] que nous a conservés Athénée, on a pensé que la pièce entière pourrait bien être prise à ce poète. Si complète cependant que serait l'imitation, il ne faudrait pas encore forcément en conclure que la timide adolescente qu'on y voit comparée au jeune faon, à qui un souffle, un rien fait peur et qui n'ose s'écarter un instant de sa mère, n'est pas la même Chloé dont le nom reparaît ailleurs plusieurs fois sous la plume d'Horace. Il serait possible que, toute jeune, elle eût excité déjà ses désirs et que, devant sa timidité, il lui eût appliqué la comparaison d'Anacréon pour lui faire comprendre que la poursuite d'un amant ne ressemble en rien à celle du tigre féroce et du lion de Gétulie dont le faon fuit la dent.

A l'opposé d'une jeune personne si craintive, Barine, dont le nom ne se trouve répété dans aucune autre pièce, est une femme experte dans le jeu des amours et qui, d'une beauté plus séduisante encore que celle de Pyrrha, se joue impunément de tous les beaux serments qu'elle prodigue à ceux qui l'aiment. Horace a subi l'expérience de ses trahisons, il les lui reproche, mais il est resté sous le charme de ses dangereux attraits et les vers pleins de grâce qu'il

Enfleront la mer en courroux,
Quand, ...
Insensé qui sur tes promesses
Croit pouvoir fonder son appui !

Et voici comment la dernière l'a été par Bertin :

Mon vaisseau battu par l'orage,
A fui sous les flots écumants ;
Par le péril rendu plus sage,
J'abjure mes égarements.
Je gagne le port à la nage,
Et sur le sable du rivage
Je dépose mes vêtements
Pour instruire de mon naufrage
Le peuple insensé des amants.

(1) Cf. Anacr., *Fragm.*, 52, Brgk.

lui adresse, en la représentant dans l'orgueil de l'empire qu'elle exerce sur ceux-là mêmes qui se rendent compte de ses mensonges, sont autant de louanges flatteuses pour cette courtisane intéressée qui prend plaisir à penser qu'elle est la terreur des mères de famille, des vieillards économes et des jeunes épouses[1].

En dehors de toutes ces odes amoureuses, bachiques, amicales, morales, philosophiques, politiques, patriotiques ou religieuses, que je viens de passer en revue, il en reste encore deux à mentionner pour achever l'examen du premier recueil. Elles ne rentrent dans aucune des catégories où j'ai classé les autres.

L'Ode II, 13, *Ille et nefasto* (40 vers) a pour objet la chute d'un arbre qui a failli écraser Horace dans sa terre de la Sabine ; cet accident éveille son imagination poétique et les pensées, les images se succèdent rapidement dans le morceau qu'il lui inspire. Après une imprécation contre celui qui, pour la honte du hameau, planta l'arbre maudit, le poète gémit sur le grand nombre de dangers qui, sans compter ceux que nous prévoyons, peuvent à chaque instant nous atteindre inopinément : sans avoir pu s'en douter ne vient-il pas de voir de près le sombre royaume de Proserpine ? Et prenant de là l'occasion de décrire les demeures réservées aux justes, il rend hommage aux deux grands poètes Lesbiens qu'il représente chantant au milieu de toutes les ombres attentives à leur voix[2] : en grands traits il dépeint, avec les plaintes éoliennes de Sapho et les chants plus élevés d'Alcée au plectre d'or[3], le pouvoir immense de la poésie.

L'ode I, 32, *Poscimur* (16 v.) est une invocation à sa lyre. Il lui rappelle que c'est par elle que le belliqueux poète de Lesbos a chanté, au milieu de ses luttes, les Muses, Bac-

(1) Voir *Appendice* CCLIV.
(2) Voir ci-dessus, pp. 209-210.
(3) « Plectro aureo. » Cf. Pindare, *Nem.*, V, 24; Eurip., *Herc. fur.*, 351.

chus et l'Amour ; il l'invoque même sous le nom grec de barbitos[1], mais il lui demande des chants latins dignes de vivre et la supplie de répondre à son appel toutes les fois qu'il l'invoquera selon les rites sacrés. Manière poétique de dire qu'il suit les traces de celui qu'il reconnaît pour son maître, mais que la poésie lyrique désormais n'appartient plus exclusivement à la Grèce.

IV

Le deuxième recueil, moins étendu que le premier, puisqu'il ne comprend que le troisième livre formé de trente compositions, est celui où, d'un commun accord, tous les critiques placent le point de perfection ou de maturité du génie lyrique d'Horace.

Les odes essentiellement et uniquement religieuses y sont rares. Un hymne de quatre strophes (Od. 18, *Faune, nympharum*), composé en l'honneur du dieu Faune pour celle de ses fêtes qui se célébrait aux nones de décembre, appelle la protection de cette divinité champêtre sur les champs et le troupeau du poète. Une prière, plus courte encore (Ode 22, *Montium custos*, 8 v.), consacre à Diane le pin qui ombrage sa maison de campagne, en promettant à la vierge aux trois visages[2] un sacrifice annuel. Et un petit poème de vingt vers (Ode 23, *Cælo supinas*), adressé à une pauvre paysanne de la Sabine, du nom sans doute imaginaire de Phidyle[3], la console de ce qu'elle ne peut

(1) Voir page 212.

(2) Horace appelle Diane *Dica triformis*, de même que Virgile dit d'elle *triæ virginis ora Dianæ* (*Æn.*, IV, 511), la même divinité se nommant Lune au ciel, Diane sur la terre, Hécate aux enfers. Cf. Hésiode, *Théogn.*, 411-522.

(3) Quelques commentateurs ont voulu voir dans Phidyle la femme du *villicus* d'Horace ; mais Caton nous apprend (*De re rust.*, 143) que seul le

présenter aux dieux que de très minces offrandes : Horace y explique, avec une simplicité d'expression et d'images que nécessitait le caractère du personnage, ce thème, plein de délicatesse, qui ne manque pas de ressemblance avec le passage de l'évangile selon saint Marc sur le denier de la veuve, « que l'offrande la plus modeste, apportée par une main pieuse, plait au ciel non moins que les plus pompeux sacrifices. »

Mais si le sentiment religieux n'est à lui seul le fond que de trois petites pièces du recueil, il se mêle à chaque instant et de la façon la plus vive aux sentiments patriotiques et moraux sur lesquels reposent un grand nombre d'autres morceaux. On les trouve, par exemple, dans ces six grandes compositions du commencement qui, avec une même élévation d'idées, une même noblesse de style, développent si bien et d'une manière si continue les grandes pensées du règne d'Auguste que, dans leur ensemble, elles prennent aux yeux de beaucoup de critiques toute l'apparence d'une sorte de *carmen de moribus* ayant pour but d'exposer et de célébrer les intentions réformatrices du prince. Elles n'ont pourtant pas été écrites toutes les six à la même date ; mais c'est une seule et même impression des nécessités de l'empire qui les a produites, et il était naturel que l'auteur les réunît, les juxtaposât dans l'ordre qu'il leur a donné.

Dans la première (*Odi profanum*, 48 vers), après une strophe solennelle qui est comme le prélude de l'ouvrage entier, il traite une matière, abordée par lui plus d'une fois déjà, avec une ampleur et une magnificence plus admirables que jamais. De même, dit-il, que les sujets des rois tremblent devant les puissants pasteurs, les rois eux-mêmes tremblent devant Jupiter dont le sourcil ébranle le monde ;

maître de la maison pouvait accomplir une cérémonie religieuse pour ses esclaves et ses employés ; et d'ailleurs, si Phidyle avait été au service d'Horace, Acron et Porphyrion, qui l'auraient su par le livre *de Personis Horatianis*, n'auraient pas manqué de nous le dire.

car, soumis aux lois inéluctables de la nécessité, tous les hommes en fait, grands et petits, sont égaux : et à quoi bon l'orgueilleuse puissance, les amas d'or, la jouissance d'un luxe effréné, s'il est prouvé que le vrai bonheur ne peut se rencontrer que dans la modération des désirs et dans la vertu? Pourquoi, si les splendeurs de la pourpre et des palais princiers n'exonèrent l'âme d'aucune de ses souffrances, vouloir échanger la paix d'un simple vallon de la Sabine contre les fastueux embarras de la richesse ?

Cur valle permutem Sabina
Divitias operosiores?
v. 47-48.

L'éloge de la tempérance et de cette sagesse qui apprend aux hommes à vivre heureux en dehors des voies ardues d'une excessive ambition, tel est donc le sujet de cette ode. Fidèle à la méthode que nous lui avons vu suivre si souvent, Horace ne craint pas de la terminer par une application morale relative à lui-même, mais cette application personnelle est-elle autant qu'on a parfois voulu le dire en désaccord avec l'élévation du ton général pris dans les strophes précédentes? Elle prouve la conviction qu'il a d'enseigner la vérité, puisqu'il peut invoquer sa propre expérience à l'appui de sa leçon; et l'idée n'y perd absolument rien de sa puissance; car le dogme non seulement professé, mais confirmé, n'en doit contribuer que davantage au résultat voulu, la pacification des esprits.

La seconde ode (*Angustam amice*), tend à inspirer à la jeunesse romaine les vertus antiques : d'abord, cet amour de la patrie qui faisait autrefois supporter avec patience tous les exercices du Champ de Mars comme une préparation nécessaire à la vaillance guerrière sans laquelle ne se fût pas fondée la grandeur de Rome (v. 1-16); puis, à côté de la vertu des combats, le courage civil, cette fermeté d'âme qui, sans s'inquiéter du jugement de la foule, porte

en elle-même sa récompense (v. 17-24) ; et enfin le respect des mystères religieux, cette discrétion absolue que réclame, pour le salut de l'État, la direction des affaires publiques et qu'on ne saurait négliger sans s'exposer à la juste vengeance de Jupiter (v. 25-32). Aucun morceau n'abonde en plus belles sentences : « *Dulce et decorum est pro patria mori*. Il est doux et beau de mourir pour sa patrie. — *Mors et fugacem persequitur virum*[1]. La mort se met à la poursuite même du lâche qui la fuit. — *Virtus... nec sumit aut ponit secures Arbitrio popularis auræ*. La vertu a ses faisceaux qu'elle ne prend ni ne quitte au gré du souffle populaire. — *Recludens immeritis mori Cælum, negata tentat iter via*. Pour ouvrir le ciel à ceux qui ont mérité l'immortalité, elle y tend par un chemin fermé au vulgaire. — *Est et fideli tuta silentio Merces*[2]. Certaine aussi est la récompense du secret religieusement tenu ». Les leçons ainsi exprimées sont si graves et si belles que plusieurs commentateurs ne craignent pas de supposer qu'Horace, qui sans doute s'était fait initier aux mystères d'Éleusis pendant son séjour à Athènes, a voulu retracer ici les dogmes qui y étaient enseignés. Et Walckenaer va jusqu'à voir dans l'image finale,

Raro antecedentem scelestum
Deseruit pede Pœna claudo,

Rarement, quelque avance qu'ait le coupable, il échappe à la poursuite du Châtiment au pied boiteux ;

« une de ces représentations théâtrales et symboliques dont on était témoin dans ces cérémonies religieuses..., une des scènes qui étaient figurées à l'*époptie*, troisième et

(1) Pensée qu'avait exprimée Simonide : « Ὁ θάνατος ἔσχε καὶ τὸν φυγέμαχον », et que Voltaire a traduite : « Le lâche fuit en vain, la mort vole à sa suite. »

(2) Imitation de ce vers de Simonide : « Ἔστι καὶ σιγᾶς ἀκίνδυνον γέρας », un de ceux qu'Auguste se plaisait le plus à répéter.

Les dieux soutiennent et portent toujours plus haut la force qui se modère, tandis qu'ils détestent et laissent se précipiter à leur ruine les puissances brutales qui ne méditent que le forfait.

Vis consili expers mole ruit sua.
Vim temperatam di quoque provehunt
In majus; idem odere vires
Omne nefas animo moventes.

Dans cette seconde moitié du morceau (v. 37-80), toute remplie d'un véritable élan poétique, sous le triomphe de Jupiter abattant avec l'aide de Pallas et d'Apollon la force aveugle et déréglée des monstrueux enfants de la Terre, il est permis de voir et une allusion grandiose à la défaite d'Antoine et un avertissement aux conspirateurs qui chercheraient à recourir au crime contre celui dont la sage raison, guidée par les Muses, tient désormais le gouvernement du monde.

La vertu que célèbre l'ode 5, *Cælo tonantem*, est l'amour de la patrie. La première strophe n'indique pas tout de suite le sujet : le poète se contente d'y frapper fortement la pensée du lecteur par une éclatante comparaison entre la manifestation de la toute-puissance de Jupiter dans le ciel par ses coups de tonnerre et celle de la souveraineté d'Auguste sur la terre par ses retentissantes victoires. Mais le plus récent de ses succès est l'acte de Phraate qui vient de consentir à restituer les aigles et les soldats romains pris naguère dans la défaite de Crassus. Or, quelques-uns de ces anciens prisonniers, qui se sont fait un sort et créé une famille dans le pays des Parthes, refusent de revenir à Rome et de rendre à la patrie leurs services. A cette pensée, le poète se laisse aller à son indignation et le mépris que lui inspirent ces cœurs dégénérés lui rappelle, par l'analogie du contraire, le patriotisme des citoyens de la Rome antique. La légende de Régulus lui fournit un des plus beaux exemples de patriotisme que

présente l'histoire de la république; il trace le tableau héroïque du dévouement du grand homme, réédite à sa façon le fameux discours prononcé par lui devant le Sénat et place ainsi dans ses paroles comme dans son acte la condamnation de ceux qui présentement sont infidèles au devoir.

L'ode 6 dont le début

Delicta majorum immeritus lues,
Romane,...

semble avoir dicté les vers de la *X*[e] *Méditation* de Lamartine,

Peuple, des crimes de tes pères
Le Ciel punissant tes enfants,...

fait un appel énergique à la rénovation des mœurs et de la piété du peuple romain. Rome, explique-t-elle, avait trouvé dans sa soumission aux dieux, dans la sévérité de ses mœurs, la source de sa grandeur; mais les temples peu à peu ont été négligés, les vieilles vertus ont fait place à des désordres qui ont souillé la race, désorganisé la famille; et les dieux courroucés n'ont point manqué de faire sentir plus d'une fois leur colère. Il n'est que temps de revenir aux saines pratiques qui formèrent cette vigoureuse jeunesse dont Pyrrhus et le grand Antiochus et le terrible Annibal ont subi la vaillance, si l'on ne veut, en persévérant dans le mal, former pour l'avenir une génération plus mauvaise encore que celle qui, par ses crimes, mérite déjà les vengeances célestes. Il y a dans ce morceau, que je cite tout entier à l'Appendice[1], une élévation de pensées, un choix de maximes, une sombre gravité de poésie religieuse qui en fait une des compositions les plus remarquables du recueil.

Après ces six poèmes, formant ensemble, visant tous

(1) *Appendice* CCLIX.

évidemment le but religieux, moral et politique que se proposait Auguste, il se trouve encore dans le cours du troisième livre trois pièces composées, soit en l'honneur de l'empereur, soit en vue de ses réformes.

L'ode 14, *Herculis ritu*, écrite au moment où le chef de l'État revenait à Rome après avoir réduit les Cantabres. dépeint l'allégresse causée par ce retour. Son absence avait duré trois ans ; le bruit de sa mort avait même circulé un moment dans le peuple ; l'enthousiasme n'en était que plus grand. Le poète invite donc les mères romaines à se parer de bandelettes pour accompagner Julie et Octavie, l'épouse et la sœur du héros, aux sacrifices solennels qu'elles vont offrir aux dieux (v. 1-12). Puis, suivant sa coutume de parler à tous de ce qu'il éprouve, il montre sa joie personnelle et décrit de quelle manière il s'apprête dans son intérieur à célébrer joyeusement cette fête (v. 13-28). La fin naturellement n'est pas dite sur le même ton que le début et le charmant badinage auquel donne lieu l'invitation lancée à l'habile chanteuse Néæra[1] n'a rien en somme qui doive nous surprendre ou nous choquer.

L'ode 25, *Quo me, Bacche*, est une invocation à Bacchus, non pas au dieu des buveurs et des gais festins, mais à la grande divinité inspiratrice des poètes, déjà invoquée dans la dix-neuvième ode du livre II, *Bacchum in remotis*, avec laquelle celle-ci n'est pas sans analogie pour le dithyrambisme du mouvement et de la pensée. « Où m'entraînes-tu plein de toi, Bacchus ? s'écrie le poète inspiré. Dans quelles forêts, quelles cavernes m'emporte un transport nouveau ? sous quels antres entendra-t-on mes préludes associant aux astres et aux conseils de Jupiter la gloire éternelle de l'illustre César ? »

(1) Walckenaer (2e éd., tom. I, p. 111 et p. 508) pense que cette habile chanteuse n'est autre que la Néæra qu'Horace avait connue toute jeune longtemps auparavant et dont il est question dans l'Épode *Nox erat*. Patin, au contraire (*Œuv. d'Hor., Append*, t. II, p. 430), pense qu'il s'agit de deux personnes différentes et suppose même que le nom a pu être pris au hasard dans les deux cas.

Quo me, Bacche, rapis tui
    Plenum? quæ nemora aut quos agor in specus
Velox mente nova? quibus
    Antris egregii Cæsaris audiar

Æternum meditans decus
    Stellis inserere et consilio Jovis?
                                        v. 1-6.

Je ne sais si ce début, que J.-B. Rousseau a voulu traduire dans les premiers vers de sa neuvième *Cantate*,

    Mais quels transports involontaires
Saisissent tout à coup mon esprit agité?
Dans quel vallon sacré, dans quels bois solitaires
    Suis-je en ce moment transporté?

est lui-même imité d'un morceau lyrique qu'Athénée nous a conservé du poète grec Pratinas de Phlionte, concurrent d'Eschyle et de Chœrilos au commencement du v[e] siècle av. J.-C.[1]; mais il est certain que la poésie de la Grèce respire tout entière[2] dans cette courte composition (20 vers) où, sous l'empire du dieu couronné de pampres, dont il ne craint pas de suivre les pas, Horace promet à celui dont il célèbre la gloire des accents qui n'auront rien d'humble, rien de terrestre, rien de mortel :

Nil parvum aut humili modo
    Nil mortale loquar. Dulce periculum est,
O Lenæe, sequi Deum
    Cingentem viridi tempora pampino.
                                        v. 17-20.

(1) Pratin. ap. Athen., XIV, 8 :

Ἐμός, ἐμός ὁ Βρόμιος·
Ἐμὲ δεῖ κελαδεῖν, ἐμὲ δεῖ παταγεῖν
Ἀν ὄρεα θύμενον μετὰ Ναϊάδων.

Voir, pour tout ce qui concerne Pratinas, l'*Histoire de la littér. gr.* de MM. Croiset, 2e éd., t. III, p. 46 et p. 393.

(2) Cf. Villemain, *Essais sur le Génie de Pindare et sur la poésie lyrique*, ch. XVI.

Enfin l'ode 24, *Intactis opulentior* (64 vers), présente, pour le fond des idées, de nombreux rapports avec les six premières. Horace s'y élève contre les débordements de son siècle, la mollesse qui énerve les forces d'une jeunesse incapable de se livrer aux exercices du Champ de Mars, la cupidité de parents insatiables d'un luxe corrupteur. A cette vie raffinée dont il met les désordres criminels en parallèle avec la pureté de mœurs des Scythes et des Gètes pauvres et barbares, il cherche un remède. Sans nommer César, il le désigne comme le réformateur futur; il lui prédit, sinon la reconnaissance des contemporains, puisque l'envie des hommes ne permet pas, d'ordinaire, de rendre justice aux vivants[1], du moins celle des siècles à venir, s'il peut mettre un frein à la corruption générale; et comme il reconnaît que les lois, par elles seules, seraient insuffisantes,

Quid leges, sine moribus
Vanæ, proficiunt si...

il réclame le sacrifice aux dieux de toutes les richesses inutiles et fait un appel patriotique à la conscience publique.

Il y a bien encore dans l'ode 16, *Inclusam Danaen* (44 v.), un développement très philosophique et moral sur la puissance corruptrice de l'or et sur l'erreur dans laquelle tombe quiconque demande le bonheur à l'excès des richesses; mais, dans cette pièce, l'intention n'est plus la même et il semble bien qu'elle ait été écrite par Horace dans des circonstances toutes particulières pour les besoins de son indépendance personnelle. Après avoir gémi sur cet infâme pouvoir de l'or, que démontrent les exemples de Danaé, d'Amphiaraüs et du Macédonien Philippe, dont les riches présents faisaient ouvrir les villes assiégées, il

(1) Voltaire s'est inspiré de cette pensée d'Horace en disant de l'Envie :
Le jour blesse ses yeux dans l'ombre étincelants;
Triste amante des morts, elle hait les vivants.

affirme son mépris pour une opulence avec laquelle s'accroissent sans cesse les désirs et les soucis. « Plus on se refuse à soi-même, dit-il, plus on obtient des dieux. »

Quanto quisque sibi plura negaverit,
Ab Dis plura feret.

Et il déclare que le petit bien, dont il jouit, suffit à le rendre heureux, que tout manque à qui tout fait envie « multa petentibus desunt multa », et qu'en bornant ses vœux il étend bien plus sûrement son revenu que s'il ajoutait à son domaine tous les champs mygdoniens avec le royaume d'Alyatte. Le poème d'ailleurs est adressé à Mécène et bon nombre d'interprètes y voient le refus d'une offre que, par l'entremise de Mécène, Auguste lui avait sans doute faite d'augmenter ses biens.

Son indépendance, en effet, nous l'avons vu par sa biographie, était ce à quoi il tenait le plus. De tout le reste il eût fait au besoin le sacrifice avec fermeté et il y avait l'âme aussi solidement préparée que le plus vaillant des stoïciens, comme le prouvent les magnifiques strophes qui terminent la pièce 29, *Tyrrhena regum progenies*, adressée, elle aussi, à son illustre protecteur. C'est en parlant de cette ode que Scaliger, généralement avare d'éloges, n'a pu s'empêcher de dire qu'après un début d'une exquise simplicité, elle s'élève à chaque strophe et parvient à une hauteur qu'aucun poète ne saurait dépasser. Le sujet pourtant ne paraît pas de prime abord devoir comporter une telle élévation : il s'agit pour Horace d'inviter Mécène à venir le visiter dans sa maison de campagne et c'est ce qu'il commence par faire en termes simples et gracieux[1]. Mais la situation du personnage et la gravité des soucis que lui imposent sa fortune et les affaires de l'empire amènent aussitôt un vif contraste entre l'humilité du toit qui s'apprête à le recevoir et la splendeur du palais qu'il

(1) *Appendice* CCLXII.

doit quitter, entre le calme joyeux que lui procurera une table tout à fait modeste et l'inquiète agitation qui le poursuit sous les riches dais de ses lits de pourpre. Puis l'exhortation à jouir de ces quelques moments d'un doux repos s'appuie sur les considérations que dicte la pratique de la sagesse. Par une comparaison très poétique des événements humains avec les variations que le Tibre offre dans son cours, le poète dépeint l'inconstance de la Fortune et l'imprudence de ceux qui, les yeux toujours attachés sur un avenir qu'il ne leur est pas donné de prévoir, ne savent point profiter du bonheur de l'heure présente. Il dit comment le sage en jouit, se tenant d'ailleurs toujours prêt à en être privé. Et reportant, comme d'ordinaire, sa pensée sur lui-même, il déclare que, pour son compte, s'il use des faveurs de la Fortune lorsqu'elle lui sourit, il renoncerait sans peine à tout ce qu'il a reçu d'elle, s'envelopperait alors de sa vertu et rechercherait une honnête pauvreté sans dot. J'ai cité ailleurs [1] ce beau passage qui finit par ces vers :

Non est meum, si mugiat Africis
Malus procellis, ad miseras preces
Decurrere et votis pacisci,
Ne Cypriæ Tyriæque merces
Addant avaro divitias mari :
Tunc me biremis præsidio scaphæ
Tutum per Ægæos tumultus
Aura feret geminusque Pollux.
v. 57-64.

Que d'autres, quand mugit le mât battu par le vent d'Afrique, descendent à de misérables prières et composent avec les dieux pour que leurs marchandises de Chypre et de Tyr n'aillent pas accroître les trésors de la mer insatiable; moi, sur ma pauvre barque à deux rames, j'échapperai aux flots de l'Égée, porté par les vents, par Castor et Pollux.

(1) Voir plus haut, p. 50.

Il n'y a pas de comparaison à établir entre ce morceau pathétique et l'ode 8, *Martiis cælebs* (28 v.), par laquelle Horace invite également Mécène à prendre part à un festin pour célébrer l'anniversaire du jour où Faunus l'a préservé de la chute d'un arbre. Là aussi il l'exhorte à faire trêve pour un moment aux sévères travaux qui l'accablent; mais il se contente de lui énumérer les événements récents qui sont les plus propres à l'exonérer de toute inquiétude patriotique, et le ton plus familier dont il use rapproche sensiblement cette seconde pièce des odes bachiques qu'il adresse parfois à certains autres de ses amis avec lesquels il n'a pas à garder la même réserve.

De ce genre sont les odes 17 et 19. L'une *Æli vetusto*, très courte (16 v.), concerne Ælius Lamia que nous connaissons déjà par la vingt et unième ode du Ier livre et dont la famille faisait remonter sa noblesse à une fabuleuse antiquité. Horace, tout en rappelant cette prétendue origine, n'a pas l'air de la prendre bien au sérieux et le sel du morceau consiste précisément dans le contraste que présentent la manière pompeuse du début et le détail très rustique de la fin. Comme les deux amis se trouvent à la campagne, chez Ælius, et que la corneille présage pour le lendemain le mauvais temps, le descendant du grand Lamus, fils de Neptune, roi des Lestrygons, fondateur de Formies, fera bien, conseille-t-il, de rester au coin du feu pour y fêter son Génie par force libations de vins en permettant la bonne chère à ses esclaves libres de leurs travaux. — L'autre composition *Quantum distet*, un peu moins brève (24 v.), montre, avec la même aisance, plus d'entrain encore et aussi plus de causticité. Elle est à l'adresse d'un certain Télèphe, le même sans doute que celui de l'ode *Quem tu Lydia* (I, 13), ami qui joignait au goût du plaisir celui de l'érudition et des recherches historiques. Horace, qui veut fêter en joyeuse société l'élévation de Licinius Muréna à la dignité d'augure, renvoie bien loin toute cette science inutile aux apprêts d'un banquet. Peut-être se souvient-il de ces vers d'Anacréon :

Τί με τοὺς νόμους διδάσκεις
καὶ ῥητόρων ἀνάγκας;
τί δ'ἐμοὶ λόγων τοσούτων
τῶν μηδὲν ὠφελούντων;
μᾶλλον δίδασκε πίνειν
ἁπαλὸν πόμα Λυαίου·
μᾶλλον δίδασκε παίζειν
μετὰ χρυσῆς Ἀφροδίτης. [1]

Toujours est-il qu'il se soucie peu des problèmes concernant la date de la mort de Codrus et la postérité d'Éacus; ce qui l'intéresse, c'est le baril de vin de Chio qu'on doit vider. Il réclame les coupes, déclare qu'il veut s'abandonner à la folie et se livrer avec transport à l'amour de Glycère[2] en même temps que Télèphe lui-même répondra à la tendresse de Rhodé[3].

A la suite de ces deux pièces, placez l'ode 21, *O nata mecum* (24 v.)[4], et vous aurez toutes celles qu'inspire, dans ce recueil du troisième livre, l'amour du vin et des réunions joyeuses. Elle n'est dédiée à personne ; mais elle est écrite en l'honneur de M. Valerius Messala Corvinus ; et le

(1) « Que viens-tu m'apprendre les règles et les difficultés des rhéteurs, à quoi bon tous ces discours inutiles ? Apprends-moi plutôt à boire la douce liqueur de Bacchus, apprends-moi plutôt à participer aux jeux de la brillante Vénus. » Anacr., *Od.*, XXXVI, v. 1-8. — Rapprochez de ces vers et de ceux d'Horace cette imitation de J.-B. Rousseau :

Qu'un autre apprenne à l'univers
Du fier vainqueur d'Hector la glorieuse histoire ;
Qu'il ressuscite, dans ses vers,
Des enfants de Pélops l'odieuse mémoire :
Puissant dieu des raisins, digne objet de nos vœux,
C'est à toi seul que je me livre...
Cant., IX, v. 3-8.

(2) La même que celle des odes 19 et 30 du livre 1er.

(3) Ce nom ne se retrouve nulle part ailleurs ; aussi quelques éditeurs, à tort selon nous, le remplacent-ils par celui de Chloé.

(4) Elle se trouve à l'*Appendice* CCLXI.

poète, s'adressant à une amphore qu'il tire du réduit où elle vieillissait pour fêter ce très ancien et très illustre ami, chante les bienfaits du jus divin que savent apprécier les plus sages et dont le vieux Caton lui-même aimait à échauffer sa vertu[1]. On croirait, en écoutant ce chant, entendre le prototype de quelqu'un des heureux couplets de Béranger :

Mes bons amis, voulez-vous dans la joie
Passer quelques instants sereins :
Buvez un peu ; c'est dans le vin qu'on noie
L'ennui, l'humeur et les chagrins...

Le vin, d'ailleurs, comme vous le pensez bien, ne doit pas contribuer seul à prolonger jusqu'au retour du jour la gaieté des convives : une fête n'est complète que si les Grâces et Vénus l'embellissent de leurs charmes. Béranger dira aussi :

Mes bons amis, et bien boire et bien rire
N'est rien encor sans les amours ;
Que la beauté vous charme et vous attire[2]...

Les odes dont le sujet est l'amour sont même beaucoup plus nombreuses que les morceaux bachiques. Le recueil en compte une dizaine.

Toutes, à la vérité, ne touchent pas particulièrement la personne d'Horace. Ainsi, l'ode 7, *Quid fles*, n'est adressée à une certaine Astérie, dont le nom ne se retrouve dans aucune autre pièce, que pour la rassurer sur la fidélité de celui qu'elle aime, Gygès[3], parti pour quelque temps en Bithynie et sur le compte de qui la belle n'est pas sans inquiétude à cause des démarches amoureuses que fait auprès de lui l'émissaire d'une rivale. Elle n'a rien à craindre,

(1) Voir 1re partie, t. II, p. 289.
(2) Dans la chanson intitulée *Mes cheveux*.
(3) Ce n'est pas le Gygès de l'ode 5 du livre II.

lui affirme le poète, Gygès passe à Oricum de tristes nuits dans les larmes et l'insomnie; il reste sourd aux artificieux discours qui lui vantent le bonheur de l'inconstance. Mais, terminant cette consolation par un trait de charmante malice, il lui conseille de prendre garde elle-même aux avances du bel Énipée, son voisin : « Dès la nuit tombante, Astérie, ferme bien ta porte; garde-toi, lorsque se feront entendre les douces plaintes de la flûte, d'abaisser tes regards dans la rue, et si toujours Énipée te traite de cruelle, reste insensible. »

Prima nocte domum claude neque in vias
Sub cantu querulæ despice tibiæ,
Et te sæpe vocanti
Duram difficilis mane.
v. 29-32.

Les noms propres qui figurent dans ce morceau ont fait croire à une imitation d'un petit poème grec, mais rien ne le prouve, et le portrait d'Énipée, habile à diriger son coursier dans le Champ de Mars comme à fendre en nageant les eaux du Tibre, n'est pas moins romain que la scène de sérénade à laquelle fait allusion la dernière strophe que je viens de citer.

J'aimerais plutôt voir une imitation du grec dans la petite ode 12, *Miserarum est*, qui pourrait bien avoir été inspirée par une composition d'Alcée commençant par ce vers,

Ἔμε δείλαν, ἔμε πασᾶν κακοτάτων πεδέχοισαν.[1]

Il s'en suivrait que le morceau ne serait pas adressé à Néobulé par le poète pour la plaindre de la rigidité de son oncle et de l'impossibilité où elle est de se livrer aux doux jeux de l'amour, mais serait un monologue de la jeune fille se plaignant elle-même et s'apercevant que l'en-

(1) Alc., *Fragm.*, 59. Bgk.

fant ailé de la déesse de Cythère lui fait tomber des mains ses fuseaux[1] lorsque se présente à sa pensée le bel Hébrus de Lipara, si vigoureux lutteur, si bon cavalier, si habile chasseur. Le tableau, dans tous les cas, est on ne peut plus gracieux.

L'ode 20, *Non vides quanto* (16 v.), où un certain Pyrrhus, en lutte avec l'amante de Néarque au sujet de ce bel adolescent, reçoit l'avis du danger auquel il s'expose dans un combat dont le juge est déjà contre lui, n'est sans doute aussi qu'une imitation d'un petit poème de la Grèce. La description des personnages donne de leur attitude une vue si nette que les commentateurs n'ont pas hésité à supposer qu'Horace avait sous les yeux non seulement quelque poésie, mais aussi quelque œuvre de statuaire grecque dont ses derniers vers ont dû traduire la vive expression.

Quant à l'ode 27, *Impios parræ*, une des plus longues du livre (76 v.), bien qu'elle renferme toute une narration d'un des exploits amoureux de Jupiter, et bien qu'elle soit adressée à une femme du nom de Galatée au bon souvenir de qui semble tenir le poète, puisqu'il lui dit

Et memor nostri, Galatea, vivas,

on se demande si ce n'est pas un simple sentiment d'amitié qui l'a dictée : ce ne serait en tout cas qu'un sentiment d'amour bien refroidi. Galatée a l'intention de s'embarquer et de quitter l'Italie ; Horace cherche à la détourner d'un voyage que la saison avancée rend dangereux ; il se garde toutefois de l'effrayer par des présages sinistres qu'on ne doit réserver qu'à ses pires ennemis et tient, au contraire, si elle doit décidément partir, à appeler sur son départ les signes d'une heureuse prophétie. Les flots de la mer n'en

(1) Cf. Sapho, *Fragm.*, 90, Bgk. :
Γλύγεια μᾶτερ, οὔτοι δύναμαι κρέκην τὸν ἴστον,
Πόθῳ δάμεισα παῖδος βραδίναν δι' Ἀφρόδιταν.

restent pas moins orageux ; Galatée ferait bien, dit-il, de se rappeler les périls que courut Europe et le désespoir qu'éprouva la malheureuse de s'être laissé entraîner dans la mer par le taureau aux cornes d'or. Ce conseil amène, dans un écart pindarique, le récit de l'aventure, récit qui, par sa beauté même, a encouru le reproche d'être devenu d'accessoire la partie principale du poème, et dont quelques critiques ont regardé la conclusion comme une contradiction, puisque Europe, en fin de compte, est consolée par Vénus qui lui dévoile dans le taureau le puissant maître des dieux et lui assure la glorieuse fortune de donner son nom à une partie de la terre :

Mitte singultus, bene ferre magnam
Disce fortunam, tua sectus orbis
Nomina ducet.
v. 74-76.

Horace pourtant, par cette conclusion, reste bien fidèle à ce qu'il a dit tout d'abord : en détournant son amie du projet qu'elle a conçu, il veut jusqu'au bout qu'elle n'entende rien qui ne soit d'un bon présage.

Les six autres pièces dénotent franchement chez Horace soit une passion récente, soit la flamme rallumée d'un feu mal éteint, soit le souvenir doux et pénible d'un ancien amour.

L'ode 10, *Extremum Tanaïn si biberes* (20 v.), ressemble à une de ces chansons plaintives que les Grecs nommaient παρακλαυσίθυρον parce qu'on les chantait devant la porte fermée de la personne aimée : vous en avez vu un exemple dans le premier acte du *Curculio* par l'invocation du jeune Phédrome aux verrous de la porte de sa chère Planésie [1] ; vous en rencontrerez dans les élégies de Properce et d'Ovide. Celui-ci, attribuant le premier triomphe de la parole au besoin qu'eut un amant de fléchir la cruauté de sa maîtresse, alla même jusqu'à prétendre que cette sorte de

(1) 1re partie, analyse du *Curculio*, t. II, p. 316

poème n'avait été rien moins que le début de la poésie. « Le premier poète, dit-il, fut l'amant qui, durant les longues heures d'une nuit refusée à sa passion, chanta ses vers sur le seuil d'une porte close[1]. » Une telle passion ne devait guère concorder avec le tempérament d'Horace, et si je ne le soupçonne point d'avoir donné cette tournure à l'ode 10 uniquement par réminiscence littéraire, ce n'est pas seulement parce que je sens qu'il y exprime la vérité d'un sentiment très tendre à l'égard de Lycé, c'est aussi parce que, après avoir exhalé sincèrement sa plainte, il ose lui dire, avec non moins de sincérité, qu'elle ne le verra pas toujours supporter patiemment les injures de l'air devant sa porte inhumaine.

Non hoc semper erit liminis aut aquæ
Cælestis patiens latus.
v. 19-20.

L'ode 26, *Vixi puellis* (12 v.), est une invocation à Vénus, suscitée par les refus d'une autre femme, du nom de Chloé, sans doute la même qui figure dans l'ode 23 du premier livre. Horace y rappelle avec mélancolie ses triomphes passés, et il s'avoue vaincu, tout prêt à déposer dans le temple de Vénus ses armes jadis glorieuses, mais non sans supplier la déesse de toucher une bonne fois de son fouet vengeur l'arrogante Chloé,

. . . . sublimi flagello
Tange Chloen semel arrogantem,
v. 11-12.

L'ode 11, *Mercuri nam te*, présente quelque analogie avec la précédente en ce sens que le poète invoque également une divinité contre les rigueurs d'une jeune et belle musicienne, nommée Lydé, dont il se sent épris. Mais ici c'est à Mercure qu'il s'adresse (v. 1-24), au dieu qui inventa la

(1) Ov., *Fast.*, IV, v. 109-110.

lyre dont les accords mélodieux ont parfois apprivoisé les tigres et même désarmé Cerbère au point de suspendre tous les supplices des enfers, voire celui des infâmes Danaïdes. Pour attendrir le cœur de l'insensible, Horace lui raconte (v. 25-52), avec le crime et le châtiment de ces impies sans cœur, indignes du flambeau nuptial, le noble dévouement de leur sœur Hypermnestre à qui son acte d'amour a valu une gloire immortelle.

L'émotion produite par ce récit touchant et le plaisir d'être honorée de l'envoi d'un tel poème eurent-ils le pouvoir de fléchir la cruelle ? Nous devons le croire, puisque, peu après, nous la retrouvons en relations suivies avec Horace. Il parle bien encore de sa sauvagerie ; mais, s'il veut vider quelques coupes de bon vin à l'ombre du platane avec son ami Quintius Hirpinus au milieu des accords d'une bonne musique, c'est elle qu'il invite à venir munie de sa lyre d'ivoire[1] ; et s'il veut célébrer dignement la fête de Neptune, il ne trouve rien de mieux que de la prier (Ode 28, *Festo quid*, 16 v.), de vouloir bien faire violence à sa sagesse, trop bien défendue, pour partager avec lui un vieux vin de Cécube et chanter ensemble, d'abord, tout le jour, Neptune, les Néréides, Latone et sa fille, puis, jusque dans la nuit, la belle déesse de Cnide et de Paphos.

Mais quelque charme qu'aient ces pièces amoureuses, aucune n'égale le petit chef-d'œuvre que présente l'ode 9, *Donec gratus*, composée en l'honneur de cette Lydie dont, par dépit, dans un moment d'orgueil blessé, il a pu se séparer, mais qu'il regrette et à qui il témoigne de la manière la plus gracieuse et la plus spirituelle le renouvellement de son amour. La pièce, que vous trouverez à l'*Appendice*[2], est en couplets alternés, *amœbées* disaient les Grecs et les Latins, dans cette forme du dialogue si familière aux poètes bucoliques et où chaque strophe du second personnage

(1) Voir l'ode 11 du livre II. J'ai dit que nombre de pièces du deuxième recueil étaient déjà composées au moment où fut publié le premier.

(2) *Appendice* CCLX.

renchérit toujours sur celle du premier. Les traductions et les imitations qui en ont été faites dans tous les temps disent assez la profonde admiration qu'elle a toujours provoquée. Ponsard et Alfred de Musset l'ont traduite; J. J. Rousseau l'a imitée dans le *Devin du village*[1]; Molière, dans *les Amants magnifiques*[2], etc.; et Scaliger affirmait qu'il préférerait l'honneur de l'avoir faite à celui d'être roi de tout l'Aragon. Pourquoi faut-il qu'après l'avoir écrite, Horace se soit encore brouillé avec l'amante à qui elle est adressée, et qu'il ait composé alors, pour se venger de l'infidèle, la cruelle diatribe dont il a été rendu compte plus haut[3]? D'aucuns prétendent, pour expliquer ces morceaux aux tons si opposés, qu'il a connu plusieurs Lydies. Mais non; le cœur humain est ainsi fait qu'après avoir été bien épris il ne peut plus rester indifférent et qu'à l'amour trahi ne succèdent que trop souvent la colère et le désir de vengeance.

Peut-être avons-nous un nouvel exemple de cette malheureuse transformation de sentiments dans l'ode 15, *Uxor pauperis Ibyci* (16 v.). Car dans la Chloris qui, toute vieille qu'elle est, veut encore jouir des privilèges de la jeunesse en partageant avec sa fille, l'ardente Pholoé, les jeux passionnés d'une bacchante et à qui Horace ne craint pas de rappeler que ses attraits fanés la condamnent désormais au travail de la laine, il se peut que nous devions reconnaître la courtisane aux blanches épaules[4], que jadis il proposait à la jeune Lalagé comme un modèle à suivre

(1) Dialogue de Colette et Colin.

(2) *Trois*. *interm*., Climène et Philinte.

(3) Si une seule et même Lydie est bien, comme je le pense, l'objet des quatre odes I, 8; I, 13; I, 25, et III, 9, la date de la composition de celle-ci doit être placée entre I, 13, et I, 25. Walckenaer (2e éd., t. I, pp. 482-483) explique pourquoi le poète a rejeté dans le 3e livre une pièce qui plus logiquement eût fait partie du premier. Lors de la publication du premier recueil, dit-il, le ressentiment d'Horace était dans toute sa force et lui fit différer celle du dialogue où sa tendresse s'était exprimée avec une si touchante naïveté.

(4) Cf. Od. II, 5, v. 18.

dans l'art de plaire et de se faire aimer. Ce morceau d'ailleurs n'a d'autre intérêt que de nous prouver une fois de plus qu'il savait mettre autant de véhémence et d'âcreté dans ses reproches que de douceur dans ses éloges, et sans m'y arrêter autrement, je passe aux deux pièces qui, conformément à leur nature n'ont été classées dans aucune des catégories dont je viens de parler.

L'une, l'ode 13, *O fons Bandusiæ*, célèbre la fontaine de Bandusie. Soit qu'elle s'applique à la véritable source de ce nom, voisine de Vénuse, au pays natal d'Horace, soit que, par réminiscence de jeunesse, le poète appelle ainsi fictivement la source qui agrémentait sa propriété de la Sabine[1], les quatre strophes qu'il y adresse à la nymphe de ces eaux ont la noble simplicité, l'harmonieuse élégance d'une composition religieuse; et j'aurais pu à la rigueur les rapprocher des petits hymnes 22 et 23 dédiés à Faune et à Diane[2]. Je ne sais s'il a réellement accompli le vœu fait à la nymphe de sacrifier un jeune chevreau à son onde plus transparente que le cristal; mais cette autre promesse que ces vers la placeraient au nombre des sources à jamais célèbres

> Fies nobilium tu quoque fontium,
> Me dicente...

assurément n'a pas été vaine.

L'autre pièce, ode 30, *Exegi monumentum* (16 v.), ne pouvait occuper d'autre place dans notre analyse que celle qu'elle occupe dans l'ouvrage. Épilogue non seulement du second recueil mais de l'ensemble des trois livres, elle est l'affirmation grandiose de la confiance du poète en son œuvre. Il croit en ce moment avoir accompli sa carrière lyrique, il a l'intention de ne plus écrire que des entre-

(1) Source dont il est parlé dans la satire II, 6, v. 2, et dans l'épître I, 16, v. 12.

(2) Voir *Appendice* CCLXIII.

tiens en vers hexamètres, et déclarant qu'il vient d'achever un monument plus durable et plus élevé que les royales pyramides, assuré de ne point mourir tout entier, il dit à Melpomène, sa muse, de venir, fière de lui, ceindre son front du laurier de Delphes. Chant de triomphe, dont se sont inspirés Ovide à la fin de ses *Métamorphoses* [1], Properce, dans une de ses Élégies [2], et qu'ont osé imiter dans la suite bien des poètes remplis d'orgueil, mais qui jamais n'a retenti avec plus de puissance et de vérité !

V

Mais, quelque résolution que prenne un grand poète, il lui est bien difficile de fixer lui-même une limite à son rôle : il se doit en quelque sorte à ses admirateurs, et surtout, si, comme Horace, il a revêtu sa poésie d'un caractère national, il se doit à son pays.

Dans le moment même où était écrit l'*exegi monumentum*, Auguste se proposait de donner à la célébration des jeux séculaires dont les Quindécemvirs, préposés à la garde des livres sibyllins, déclaraient l'époque arrivée [3], un éclat tout à fait extraordinaire. Ces jeux, vous le savez, institués d'abord pour apaiser la colère des dieux dans les calamités publiques, tout en conservant certaines traces de leur origine lugubre, étaient loin d'en rappeler unique-

(1) Mét., XV, v. 872-883 : « Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira,... nomenque erit indelebile nostrum... vivam. »

(2) Él. III, 2, v. 17-24 : « Nam neque pyramidum sumptus... Ingenio stat sine morte decus. »

(3) On a beaucoup écrit sur les dates auxquelles, cinq fois déjà, avaient eu lieu les jeux séculaires avant la célébration qu'en fit Auguste en l'an 737 de Rome, 17 av. J.-C. Vous en trouverez une discussion très approfondie dans l'ouvrage de Walckenaer, t. II, pp. 224-248.

ment l'intention primitive : non moins que pour détourner de Rome les fléaux causés par les divinités infernales, on les célébrait pour appeler sur elle tous les biens au pouvoir des divinités célestes, si bien que la joie s'y mêlait à la dévotion. La pompe qu'on y déployait s'en était accrue, et Auguste, en habile politique, savait bien, que d'une telle cérémonie, si magnifique et si rare, ressortirait plus éclatante que jamais la glorification de sa puissance. L'oracle sibyllin en avait fixé d'ailleurs les parties principales que l'historien grec Zosime nous fait connaître[1]. Après une invitation au peuple, solennellement proclamée dans toute la ville par des hérauts, une distribution faite aux citoyens par les Quindécemvirs des flambeaux, du soufre et du bitume qui devaient être employés dans les expiations, et un certain nombre de veillées pieuses, la fête devait durer trois jours et trois nuits. A deux heures de la première nuit, elle devait s'ouvrir, sur le bord du Tibre, dans la partie la plus septentrionale du Champ de Mars, tout proche du bois de Lucine, par le sacrifice de trois agneaux noirs qu'Auguste, entouré de tous les Quindécemvirs, immolerait sur trois autels dressés aux trois Parques, divines interprètes des arrêts du Destin sur le glorieux développement des destinées de Rome. Après ce sacrifice, au milieu de flambeaux et de feux nombreux dont la disposition dessinerait comme la scène d'un vaste théâtre, des acteurs représenteraient des jeux, des artistes feraient entendre, en latin et en grec, des chants composés pour la circonstance, et ceux qui y prendraient part recevraient les prémices sacrées de la distribution de vivres dont serait gratifié le peuple tout entier. Le jour qui suivrait cette première nuit, les prêtres et le peuple se porteraient au Capitole, où seraient sacrifiées, près des statues des dieux descendues sur leurs lectisternes, les victimes

(1) Voir, pour les détails qui suivent, Zosime, *Hist.*, II, 4, 5 et 6, où se trouve même énoncé, en 37 vers grecs, l'oracle sibyllin. Cf. aussi Dezobry, *Rome au siècle d'Aug.*, Lettre LVII, 3e éd., t. II, pp. 446-458.

d'usage, et l'on se rendrait ensuite au théâtre où se donneraient des jeux scéniques en l'honneur d'Apollon et de Diane. Le second jour, les matrones romaines se rassembleraient au Capitole pour y faire leurs prières et chanter des hymnes dans lesquelles serait invoquée, avec Jupiter et Junon, la déesse Ilithyie ou Lucine, qui protège les mères et préside à la propagation des familles. Enfin, le troisième jour, qui serait le plus solennel, les cérémonies devaient se passer dans le superbe temple et le splendide atrium d'Apollon-Palatin. Les prêtres, les magistrats, le Sénat et tout le peuple s'y rendraient en procession; l'empereur, pontifiant en grande pompe, immolerait des bœufs blancs, et, après les dernières oblations, deux chœurs, l'un de jeunes garçons au nombre de trois fois neuf et l'autre de jeunes filles en égal nombre, tous choisis dans des conditions déterminées, chanteraient en l'honneur d'Apollon et de Diane, puissants protecteurs de l'empire de Rome, un hymne qui, composé tout exprès à cette intention, dirait avec leurs louanges la soumission du monde.

Comment Horace, à qui Auguste demanda la composition de cet hymne, morceau capital de la fête, ne se serait-il pas empressé de répondre à un vœu qui affirmait en lui le poète de la nation et qui allait lui faire acquérir ce caractère vénérable et en quelque sorte sacré que prenait dans l'antiquité tout poète auteur des chants de cérémonies publiques ordonnées par la religion[1]? Il l'écrivit avec toute l'ardeur de son génie.

Les exigences liturgiques et l'aridité de certains détails commandés par la nature même de la cérémonie comme par la formule de l'oracle sibyllin ne semblent pas embarrasser la marche de son ode. Il y dit, sans aucun effort apparent, tout ce que les rites lui défendent de négliger et en même temps il y introduit de la manière la plus naturelle

(1) On sait les honneurs extrordinaires qui avaient été accordés à Livius Andronicus, premier auteur d'un chant de ce genre chez les Romains. Voir 1re partie, t. I, p. 191.

l'éloge de celui dont la fortune se confond avec celle de la patrie. Sans grands mouvements lyriques qui n'eussent pas été à leur place, tout s'y suit avec la gravité majestueuse qui convient à une composition religieuse. Les deux premières strophes, chantées par les deux chœurs à la fois, annoncent les prières qu'ils vont adresser selon les rites sacrés de la Sibylle. Les six suivantes, qui alternaient vraisemblablement[1] entre les jeunes garçons et les jeunes filles, la 3e, la 5e et la 7e dites par les uns, et la 4e, la 6e et la 8e dites par les autres, invoquent tour à tour le Soleil, la déesse Ilithyie, les Parques et Cérès, leur demandant pour Rome toutes sortes de prospérités nouvelles. La 9e, sans doute partagée en deux parties égales entre les deux troupes, appelle, par les deux premiers vers, sur les prières des jeunes Romains, et par les deux derniers, sur celles des jeunes Romaines, la bienveillante attention d'Apollon aux traits si redoutables et de Diane dont le croissant règne sur les astres. Puis les six strophes qui succèdent à la 9e alternent de nouveau : la 10e, la 12e et la 14e, chantées par les garçons, la 11e, la 13e et la 15e par les filles, supplient les deux grandes divinités protectrices du peuple de Romulus de lui assurer les qualités qui font le bonheur, la force et la gloire, et de vouloir bien, en agréant le sacrifice de taureaux blancs que leur immole le petit-fils d'Anchise et de Vénus, accorder l'accomplissement de tous ses vœux à celui dont l'autorité, respectée déjà jusqu'aux extrémités de la terre, montre aux yeux étonnés, avec le retour des antiques vertus, l'abondance à la corne toujours pleine. Pour terminer, les deux chœurs s'unissent (v. 61-76), en une dernière prière à Apollon, dont les principaux titres sont alors énumérés, ainsi qu'à Diane, déesse de l'Aventin et de l'Algide, et, avant de se retirer, ils expriment leur confiance en l'efficacité de l'hymne qu'ils ont appris

(1) La distribution des strophes entre les deux chœurs a donné lieu à plus d'une discussion ; j'indique ici le mode qui est le plus généralement adopté et que note comme tel la savante édition d'Orelli-Hirschfelder, p. 602.

à chanter et que voudront exaucer Jupiter et tous les dieux[1].

VI

En même temps qu'il composa ce *Carmen sæculare* et présida aux répétitions des jeunes gens chargés de le chanter, Horace, qui ne pouvait y introduire son nom, mais qui tenait, non sans raison, à en faire connaître l'auteur à la postérité, écrivit un autre hymne qui en était comme le prélude, censément pour s'encourager lui-même et exhorter les jeunes choristes, ses élèves, à ne point rester au-dessous de la tâche dont on les avait honorés. Dans ce chant (Ode IV, 6, *Dive, quem*) où il invoque d'abord tout particulièrement Apollon, il commence (v. 1-24) par célébrer la protection que ce dieu accorda jadis aux Troyens en arrêtant la victoire d'Achille dont la fougue eût absolument tout détruit s'il fût entré à Troie : c'est, dit-il, cette intervention d'Apollon qui, avec celle de l'aimable Vénus, a fait que le père des dieux permit qu'Énée se créât une cité nouvelle sous de plus heureux auspices. Après ce début qui sert à expliquer le culte rendu par Auguste, descendant d'Énée, et par tout le peuple de Romulus au dieu qui sauva leur race dans son origine, il le supplie, dans le moment où va se célébrer la grande fête en son honneur, de vouloir bien, lui qui enseigna l'art de la lyre à l'harmonieuse Thalie, soutenir l'honneur de la muse daunienne (v. 25-28). Il exprime alors le sentiment intime du souffle poétique dont Phœbus l'a doué et qui lui vaut le renom de poète, et, s'adressant aux enfants des nobles familles qui apprennent de lui les temps du mètre lesbien, il les invite à bien retenir les leçons qui leur feront chanter

(1) L'*Appendice* CCLXIV donne les huit dernières strophes de l'hymne.

dignement et Phœbus et la déesse Diane, bienveillants tous deux à leur jeunesse; il leur dit le noble orgueil que plus tard ils éprouveront d'avoir été choisis pour cette belle mission. « Plus tard, ô jeunes filles, quand vous serez mariées, chacune de vous pourra dire : Moi aussi, aux grands jours de la fête séculaire, j'étais de celles qui chantèrent l'hymne agréé des dieux après l'avoir appris du poète qu'ils inspiraient, Horace. »

Nupta jam dices : Ego Dis amicum
Sæculo festas referente luces,
Reddidi carmen, docilis modorum
Vatis Horati.
v. 41-44.

Remarquez la force de ce tout petit vers adonique par lequel l'ode se termine. Horace, qui s'est reconnu un peu plus haut le renom de poète, s'y sert maintenant de l'expression *vates* qui, chez les Romains, à la signification de poète ajoutait celle de prophète divin. Par l'emphase voulue de ce mot, par le soin qu'il prend de mettre son nom bien en saillie, vous comprendrez l'immense et légitime joie dont se remplissait son cœur à la pensée qu'aux yeux de la postérité il resterait à jamais celui que Rome entière avait eu, en cette circonstance solennelle, pour interprète de sa piété patriotique devant les dieux.

Ainsi tombait l'intention qu'il avait conçue de ne plus se livrer à la poésie lyrique. Car pouvait-il décemment, après avoir reçu de l'empereur la mission qui le consacrait poète national, se refuser à reprendre de nouveau la lyre pour célébrer, autant que les événements le réclamaient, les triomphes et les prospérités de l'empire ? Et du moment qu'il chantait encore, pourquoi se serait-il abstenu complètement de produire à l'égard des personnages de son entourage des morceaux semblables à ceux qu'il composait depuis si longtemps et qui faisaient les délices de sa société ? De là ce quatrième livre d'odes qui forma le troisième recueil, moins volumineux que les autres, puisqu'il

ne renferme en tout que quinze pièces, mais important néanmoins et qui ne nuisit en rien à l'illustration que lui avaient assurée les premiers.

Il ne s'y trouve aucun autre chant religieux que ce prélude du Chant séculaire dont je viens de faire mention. Mais les odes politiques et nationales y sont relativement très nombreuses; on en compte cinq et, parmi elles, les plus étendues du livre : l'une est adressée à Drusus, trois à Auguste et la cinquième au poète Jules Antoine.

L'éloge de Drusus (Ode 4, *Qualem ministrum*)[1] célèbre la victoire remportée sur les Vindéliciens par ce prince de vingt-trois ans « qui possédait, dit Velléius Paterculus, tous les dons de la nature perfectionnés par l'éducation »[2] et sur lequel Auguste et Rome étaient en droit de fonder les plus belles espérances. Les premières strophes (v. 1-18), avec une force et une magnificence d'expressions difficiles à rendre, comparent à l'aiglon et au lionceau qui, pour la première fois, se trouvent en présence de leurs ennemis et de leurs futures victimes, le jeune général apparaissant sous les Alpes rhétiennes aux Vindéliciens. Une parenthèse, qui suit cette admirable comparaison (v. 19-22) et qu'on a beaucoup critiquée[3], s'arrête à un détail d'armement dont la nouveauté avait beaucoup étonné les Romains et suspend quelque peu par une digression trop familière le cours sublime de l'ode. Mais elle le reprend immédiate-

(1) La première moitié de cette ode se trouve à l'*Appendice* CCLXV.

(2) Vel. Pat., II, 97.

(3) Quelques commentateurs comme Jani (t. II, p. 529), Sanadon et Peerlkamp ont même voulu voir dans ces quatre vers une interpolation ; mais les notes de Vanderbourg (t. II, p. 380), de Mitcherlich (t. II, p. 345), d'Orelli (éd. Hirchfelder, p. 523) expriment un avis contraire, et la vraisemblance est de leur côté. Horace aura tenu à mentionner cette hache, ancienne arme des Amazones, qu'on était si surpris de voir aux mains des guerriers Vindéliciens, et suivant, cette fois d'une manière peu heureuse, l'exemple de Pindare, qui parfois a des digressions familières au milieu de ses odes les plus sublimes, se sera laissé entraîner à cette parenthèse dont le prosaïsme est en désaccord avec le reste du morceau.

ment. Elle dit (v. 23-36) combien les ennemis ont appris ce que peuvent un génie et un cœur formés sous d'heureux auspices, exalte ainsi très habilement le rôle d'Auguste et de sa sollicitude paternelle à l'égard du prince instruit par lui et, en termes non moins justes qu'élevés, reporte sur l'empereur l'honneur des exploits accomplis par ceux qu'ont formés ses leçons. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs, dans les dix dernières strophes (v. 37-76), l'éloge spécial de l'illustre famille Claude-Néron à laquelle appartient Drusus et dont les grands hommes ont de tout temps rendu les services les plus signalés à la patrie. Le poète rappelle en particulier la fameuse victoire qui, remportée par un de ceux-là sur les bords du Métaure, libéra l'Italie en forçant Annibal à la retraite, et il met dans la bouche du héros carthaginois ce beau discours, que nous nous rappelons tous, où l'aveu de la grandeur invincible du peuple romain qui, par sa persévérance, sort plus fort et plus brillant que jamais de chaque épreuve qu'il subit, se termine par la prophétie que rien désormais ne sera impossible aux mains des descendants du vainqueur d'Hasdrubal.

Les trois odes à Auguste portent les numéros 5, 14 et 15. L'ode 5, *Divis orte bonis*, lui est adressée dans le moment[1] où, absent de Rome déjà depuis deux ans pour la pacification de l'Espagne et de la Gaule, il y est rappelé par les vœux des citoyens. On attend, lui dit-elle (v. 1-16), celui que les dieux, dans leur bonté, ont fait naître pour veiller à la garde du peuple de Romulus et dont le retour, semblable à celui du printemps, rendrait, à tous, les jours plus riants et l'éclat du soleil plus pur. Comme une mère qui, ne détournant pas les regards du rivage, appelle son fils longtemps éloigné, la patrie le réclame. De l'émotion profonde et sincère qu'expriment ces quatre premières strophes, J.-B. Rousseau a voulu s'inspirer dans le début de son ode[2] au roi de Pologne sur les vœux faits pour son retour par les peuples de Saxe :

(1) 740 de Rome ; 14 av. J.-C.
(2) Ode IV, 5, v. 1-12.

C'est trop longtemps, grand roi, différer ta promesse,
Et d'un peuple qui t'aime épuiser les désirs;
Reviens, de ta patrie en proie à la tristesse
Calmer les déplaisirs.

Elle attend ton retour, comme une tendre épouse
Attend son jeune époux absent depuis un an,
Et que retient encor sur son onde jalouse
L'infidèle Océan.

Plongée, à ton départ, dans une nuit obscure,
Ses yeux n'ont vu lever que de tristes soleils;
Rends-lui, par ta présence, une clarté plus pure,
Et des jours plus vermeils.

ais on n'y sent ni la même aisance poétique, ni surtout ıtant d'effusion et de sensibilité. Il en est de même de la ıite. Horace, après son rappel si affectueux, explique . 17-40) les motifs de l'amour qu'éprouvent les Romains ›ur l'empereur. N'est-ce pas lui qui leur assure, avec la ıix du monde et les lois réformatrices des mœurs, la pression des crimes, la tranquillité des travaux rustiques du commerce des mers qui produisent, en même temps ıe la sécurité publique, l'abondance des champs et la ospérité générale? N'est-ce pas, en se sentant heureux ıns son foyer, que chacun confond Auguste avec ses ıres, lui fait libations et prières comme la Grèce à Castor, Hercule, à ses demi-dieux, et ne souhaite rien tant que prolongation du gouvernement d'un tel prince? Rousıu imite encore la plus grande partie de ce passage :

...; et tes sujets tranquilles
Vivent, sous ton appui, dans un calme profond,
A couvert des larcins et des courses agiles
Du Scythe vagabond.

Les troupeaux rassurés broutent l'herbe sauvage ;
Le laboureur content cultive ses guérets;
Le voyageur est libre, et sans peur du pillage
Traverse les forêts.

Le peuple ne craint plus de tyran qui l'opprime;
Le faible est soulagé, l'orgueilleux abattu;
La force craint la loi; la peine suit le crime;
Le prix suit la vertu [1].

Combien toutefois on sent que l'imitation, malgré de réelles qualités, ressemble trop à un exercice de rhétorique et ne vaut pas l'expression des sentiments que le poète latin puise en lui-même!

L'ode 14, *Quæ cura patrum*, chante la victoire de Tibère sur les Rhètes comme précédemment l'ode *Qualem ministrum* a célébré celle de Drusus sur les Vindéliciens. Mais l'éloge d'Auguste y domine plus que dans l'autre et c'est à lui-même qu'elle s'adresse, Tibère n'étant considéré que comme un lieutenant combattant au nom de l'empereur dont les soldats, les conseils et les dieux lui ont valu la victoire :

Te copias, te consilium et tuos
Præbente Divos.

Il est à remarquer, en outre, qu'après une première louange au chef de l'État (v.1-4), Horace se plait tout d'abord à répéter très vivement la gloire de Drusus (v. 5-13), tandis que, dans l'ode à celui-ci, il n'était fait qu'une vague allusion à Tibère, qui pourtant avait pris une part très active à l'action contre les Vindéliciens. Ainsi le morceau, qui se compose de treize strophes, n'en a, en somme, que cinq qui soient réellement consacrées au vainqueur des Rhètes (v. 14-34); car à peine la grande valeur dont ce prince faisait preuve au milieu des combats a-t-elle été exaltée en deux comparaisons, peut-être quelque peu discordantes entre elles, mais d'un lyrisme d'une rare énergie, que le poète revient au rôle tout-puissant d'Auguste, remarque que l'éclatante victoire de son armée vient de se produire,

(1) Même ode, v. 57-68.

après trois lustres révolus, le jour anniversaire de son triomphe sur Alexandrie (v. 34-40), et conclut par le tableau de l'empire incontesté de Rome sur le monde à la suite de tous les succès remportés sous ses auspices (v. 41-52). Est-ce à dire qu'il faille attribuer cette sorte de réserve d'Horace sur le compte de Tibère à quelque chose de ce sentiment de défiance que ressentaient le peuple de Rome et Auguste lui-même à l'égard d'un homme au caractère de qui tous préféraient celui de Drusus; je ne le pense pas; car Horace bien vu de Tibère, entretenait avec lui des relations de société dont il n'avait nullement à se plaindre, comme nous le prouvera l'épître qu'il lui écrivit pour lui recommander son ami Septimius[1]; mais, d'une part, il n'avait plus à revenir ici sur l'éloge général de la famille Claude-Néron qu'avait si bien présenté l'ode *qualem ministrum*, et d'autre part, il lui fallait se conformer aux préoccupations constantes de la politique d'Auguste qui venait d'établir ce principe, désormais inviolable, que rien ne se faisait dans l'empire que par lui ou ses auspices.

L'ode 15, *Phœbus volentem*[2], la dernière du recueil et sans doute la dernière aussi que composa le poète, suprême expression de la glorification des résultats obtenus par la politique impériale, a dû être écrite à la suite des victoires de Drusus et de Tibère sur les Germains, les Daces et les Dalmates, peu après la troisième fermeture du temple de Janus[3]. Horace y commence par dire que Phœbus lui interdit les grands sujets épiques que présentent les combats et les triomphes militaires (v. 1-4); aussi est-ce aux bienfaits de la paix que s'attache sa lyre; il célèbre cette fermeture du temple de Janus qui affirme et la pacification de la terre, et, avec la sécurité de Rome devenue la reine des peuples, l'observation universelle de tous les principes

(1) *Epist.*, I, 9.

(2) *Appendice* CCLXVII.

(3) En 744 de Rome, 10 av. J.-C., c'est-à-dire l'année qui précéda la mort d'Horace.

d'ordre et de justice (v. 5-24) ; il proclame le bonheur des Romains qui pourront maintenant, au sein d'une abondance fournie par la paisible culture des campagnes, chanter religieusement, comme le faisaient leurs pères, à la fin de leurs repas, les hommes illustres de la patrie, la race de la bienfaisante Vénus (v. 25-32). Le sujet, vous le voyez, est à peu près le même que celui de l'ode 5, *Divis orte bonis* ; des deux côtés, Auguste est célébré comme pacificateur de l'empire ; seulement les circonstances donnent aux deux pièces des qualités et des sentiments différents : à l'une, qui rappelle le maître aimé, trop longtemps absent, l'effusion, la sensibilité ; à l'autre, dont le motif est un acte on ne peut plus important et imposant, la gravité de la pensée, la solennité du ton.

Quant à l'ode 2, *Pindarum quisquis*, dont j'ai déjà parlé à propos de la vive et respectueuse admiration que professait Horace pour le grand poète lyrique de la Grèce, elle n'est aussi, sous une forme moins directe, qu'une apologie d'Auguste. Écrite quelques années avant les odes 14 et 15 et très peu de temps après l'ode 5, dans le moment où s'apprêtait la rentrée triomphale d'Auguste à Rome, elle répond à l'invitation de Jules Antoine qui, d'après un ancien scoliaste[1], avait engagé Horace à reproduire pour les louanges d'Auguste la poésie de Pindare. Horace se récuse, affirmant qu'une pareille tâche est au-dessus de ses forces, et, dans toute la première partie du morceau (v. 1-32), fait du sublime génie de Pindare l'éloge magnifique que j'ai analysé[2]. Il explique en formes incomparables combien entrer en lutte avec un tel modèle lui semble impossible ; mais, ajoute-t-il, si toi, dont la voix plus puissante que la mienne peut à plus juste titre glorifier le héros qui va monter les saintes marches du Capitole, tu chantes le premier son retour si attendu par nous tous, ma voix peut-être osera se joindre à la tienne pour se

(1) Cf. Vanderbourg, t. II, p. 224.
(2) Voir plus haut, p. 203 sq.

mêler au cri général *io triumphe!* et nous offrirons avec tout le monde notre encens aux dieux, toi, par un sacrifice de dix taureaux et d'autant de génisses, moi, par celui d'une jeune victime aux cornes naissantes (v. 33-60). Les deux dernières strophes de cette belle ode ont été, à la vérité, critiquées par plusieurs commentateurs au point que quelques-uns ont même voulu les considérer comme apocryphes : elles sont, disent-ils, d'un ton tout autre que le reste et la grande inégalité des sacrifices que doivent offrir Antoine et lui ne se comprend pas plus qu'une conclusion si simple terminant un élan si véhément. Mais, au contraire, tout n'est-il pas conforme à la marche naturelle que devait suivre la pensée de l'auteur? Cette simplicité de la fin ne rend-elle pas exactement la placidité religieuse des sacrifices venant après la bruyante allégresse de la pompe triomphale? Et la différence des dons offerts aux dieux par les deux poètes ne répond-elle pas aux habitudes de modestie d'Horace qui se plaît d'ordinaire à montrer, à côté de la médiocrité de sa propre fortune, l'éclat de celle de ses amis beaucoup plus riches que lui? Jules Antoine, en effet, quoique fils du triumvir Marc Antoine, tenait dans la famille impériale un rang tout à fait enviable, avait épousé la fille d'Octavie, l'intéressante Marcella, et, après avoir obtenu le sacerdoce et la préture, devait arriver prochainement au consulat : il était alors très riche, très puissant.

Des autres pièces dédiées à des amis puissants, riches ou illustres, il n'en est aucune qui soit politique : ou elles sont d'ordre philosophique et moral, destinées à leur donner des conseils de sagesse pratique, ou elles ont pour but, soit de les égayer, soit de leur faire honneur. Le recueil n'en renferme d'ailleurs que quatre. Les destinataires en sont : Virgile, le poète; Torquatus, petit-fils de ce Manlius Torquatus sous le consulat de qui Horace était né; Marcus Lollius Palicanus, personnage consulaire, qui devait beaucoup plus tard avoir une fin misérable, mais qui jouissait alors de toute la faveur d'Auguste et d'une réputation

assez bien établie pour faire regarder comme calomnies de rivaux et d'envieux les premières accusations très vagues que certains commençaient à murmurer déjà sur son compte; et Caius Marcius Censorinus, homme de bien, « né, dit Velléius Paterculus [1], pour se faire aimer de tout le monde, » fils de consul et qui lui-même allait parvenir à cette haute dignité de l'État.

L'ode 12, *Jam veris comites*, antérieure de beaucoup aux trois autres, invite Virgile à souper. Elle n'est pas sans rapport avec l'invitation adressée naguère par Catulle à son cher Fabullus, à qui était promis « un repas merveilleux, s'il prenait soin de venir avec mets délicats et nombreux, avec dame aimable, vin, esprit et provision de rires [2] ». Horace n'en demande pas autant à son ami : il le prie seulement d'apporter avec lui une coquille de nard, ne pouvant, dans sa situation de fortune, fournir des parfums à son invité comme le ferait le maître d'une opulente maison. Il ne lui promet d'ailleurs ni mets exquis, ni plaisirs d'amour, sans doute à cause de la tempérance bien connue de celui à qui il parle. Mais, après lui avoir décrit (v. 1-16) le retour du printemps en termes qui rappellent et les tableaux champêtres et même certain passage des Églogues [3] de Virgile, il l'engage plaisamment à ne pas reculer devant la dépense du nard qui lui est demandé et à venir oublier ses graves pensées dans quelques coupes de vin et quelques moments de douce gaieté (v. 17-28). Il n'y a dans tout cela absolument rien qui ne concorde parfaitement avec le caractère et les travaux de Virgile.

L'épithète de *negotiatorem* que plusieurs manuscrits accolent à son nom dans la dédicace du morceau a pu seule amener des doutes chez quelques commentateurs et leur faire supposer qu'il s'agissait ici d'un homonyme, lequel aurait été commerçant et peut-être parfumeur. Je me suis

(1) Vell. Pat., II, 102.
(2) Cat., *Carm.*, XIII. Cf. 1re partie, t. II, pp. 538-539.
(3) Comparez les vers 5-8 de l'ode avec les vers 78 sq. de la VIe églogue.

expliqué sur ce point dans la biographie de Virgile[1] et j'ai dit comment l'épithète, sans même provenir d'une interpolation, a pu très bien être employée par Horace comme une suite du badinage dont usait l'ode, d'autant plus que son ami, à sa connaissance, se trouvait sans doute, comme la plupart des Romains soucieux du placement de leur argent, intéressé dans quelque entreprise maritime. A la date, en effet, de cette invitation, Horace n'en était encore qu'à ses débuts, tandis que Virgile, avec ses puissants protecteurs, *nobilium juvenum cliens* (v. 15), avait déjà surmonté toute difficulté. Reste à savoir pourquoi la pièce n'a pas été classée par lui dans les premiers recueils. On cessera de s'en étonner si l'on se souvient que ces deux recueils ont suivi de près la mort de Virgile et qu'il eût été inconvenant, dans le moment d'une si vive douleur, de publier un morceau d'un genre si badin : le même inconvénient n'existait plus après un long intervalle de temps, et l'ode, méritant d'être conservée, prit place dans le quatrième livre.

Les trois autres poésies amicales ne réclament pas autant d'explications. L'ode 7, *Diffugere nives* (28 vers)[2] développe un sujet traité bien souvent déjà dans les livres précédents. La succession des diverses saisons, qui montre à l'homme la course rapide du temps, l'avertit assez de l'inévitable approche de la mort pour lui conseiller de profiter du peu d'instants où s'offre à lui la jouissance des douceurs de la vie. Telle est la leçon qu'il répète à Torquatus après l'avoir présentée à Sestius, à Thaliarque, à Leuconoé, à Dellius, à Quinctius Hirpinus, à Postumus[3]. Mais si le thème reste le même, les réflexions varient, ont plus de relief encore, et, avec un appel moins vif aux plaisirs sensuels, paraissent plus mûres et plus graves. Les pensées sur la mort prennent un caractère saisissant : « Qui sait,

(1) Voir le volume précédent, page 235.
(2) *Appendice* CCLXVI.
(3) Od. I, 4; 9; 11; II, 3; 11; 14.

dit-il, si à la somme présente de nos jours les dieux ajouteront la journée de demain?... et, dès que tu seras descendu dans la tombe, o Torquatus, ni l'illustration de ta race, ni ton éloquence, ni tes vertus ne pourront t'en tirer. » Sénèque dira de même :

Nemo tam divos habuit faventes,
Crastinum ut posset sibi polliceri [1];

et notre profond La Fontaine :

Défendez-vous par la grandeur;
Alléguez la vertu, la beauté, la jeunesse;
La mort ravit tout sans pudeur [2].

L'ode à Lollius, ode 9, *Ne forte credas*, n'est pas moins sérieuse. Beaucoup plus longue, elle se divise nettement en deux parties unies entre elles par la transition la plus naturelle. La première (v. 1-30) exalte la puissance des beaux vers qui, impérissables, conservent à jamais la mémoire de ceux qu'ils célèbrent, tandis que la vertu des plus grands héros, si elle ne trouve point de chantre inspiré pour dire ses louanges, reste ensevelie dans la nuit la plus profonde. Aussi Horace ne veut-il pas taire dans ses chants, qui eux aussi vivront, les travaux de son ami (v. 30-34). Il loue donc ses qualités : vaste intelligence, fermeté devant les faveurs comme sous les coups de la fortune, conduite toujours digne d'un consul, probité, justice, bravoure; mais, à la suite de ce grand éloge, il ne laisse pas d'énoncer quelques-unes des plus sages maximes stoïciennes, et, comme s'il craignait pour Lollius la tentation perfide des richesses, à laquelle vous savez qu'il succomba plus tard, il le met en garde contre ce titre d'heureux que le monde donne à tort à ceux qui possèdent beaucoup, mais que les

(1) *Thyest.*, v. 619 sq.
(2) *La Mort et le Mourant*, Fabl., I, 8, v. 13-15.

sages n'accordent qu'à l'homme qui, sans craindre la pauvreté, redoute plus que la mort la honte du mal, toujours prêt à sacrifier sa vie pour ses amis, pour sa patrie (v. 34-52). Ces maximes de haute sagesse donnent un éclat tout particulier à la fin de l'ode, dont le commencement a souvent suscité l'admiration des poètes et leur imitation. Boileau l'avait certainement en vue quand, sur le point de terminer sa première épître, il disait à Louis XIV en parlant des Muses :

Sans elles un héros n'est pas longtemps héros :
Bientôt, quoi qu'il ait fait, la mort, d'une ombre noire,
Enveloppe avec lui son nom et son histoire.
En vain, pour s'exempter de l'oubli du cercueil,
Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil ;
En vain, malgré les vents, aux bords de l'Hespérie,
Énée enfin porta ses dieux et sa patrie ;
Sans le secours des vers, leurs noms tant publiés
Seraient depuis mille ans avec eux oubliés.

et c'est le même souvenir qui inspirait J.-B. Rousseau, s'adressant au prince Eugène en ces termes :

Mais combien de grands noms, couverts d'ombres funèbres,
Sans les écrits divins qui les rendent célèbres,
Dans l'éternel oubli languiraient inconnus !
Il n'est rien que le temps n'absorbe et ne dévore,
Et les faits qu'on ignore
Sont bien peu différents des faits non avenus.

Non, non, sans le secours des filles de Mémoire,
Vous vous flattez en vain, partisans de la gloire,
D'assurer à vos noms un heureux souvenir :
Si la main des neuf Sœurs ne pare vos trophées,
Vos vertus étouffées
N'éclaireront jamais les yeux de l'avenir [1].

Au surplus, il ne faut pas oublier qu'avant Horace, Théocrite avait énoncé et même assez longuement développé

(1) Od. IV, 2, strophes 16 et 17.

une proposition quelque peu analogue dans sa XVI[e] Idylle intitulée *Les Grâces ou Hiéron :* Ce sont les Muses, avait-il conclu d'une sorte d'habile plaidoyer en faveur des poètes que délaissent les grands de la terre si intéressés pourtant à les encourager, « ce sont les Muses qui dispensent la gloire aux hommes » :

Ἐκ Μοισᾶν ἀγαθὸν κλέος ἔρχεται ἀνθρώποισι.
v. 58.

Mais Horace a fait sienne cette idée primitive en la développant autrement, en lui donnant un tour d'une fermeté et en même temps d'une dignité incomparables.

Loin de lui, en effet, la pensée de poser les poètes en espèces de quémandeurs appelant sur eux la générosité de puissants amis qui n'auraient plus l'air d'être loués que dans un but intéressé. Il a trop d'élévation d'âme pour abaisser les Muses au rôle vénal de la flatterie et le noble sentiment qu'il porte en lui de sa valeur personnelle fait qu'il se considère lui-même comme un bienfaiteur incontestable de ceux dont le mérite est reconnu par une mention louangeuse de ses vers. Lisez dans l'ode 8, *Donarem pateras*, comment, à propos des cadeaux du jour de l'an, il apprécie le don d'une poésie qu'il adresse à Censorinus : « Si j'étais riche, lui dit-il, de chefs-d'œuvre artistiques, j'en distribuerais à mes amis et tu n'en aurais pas les moins beaux ; mais ma fortune ne me permet pas le luxe de ces fantaisies et tu en possèdes d'ailleurs à n'en plus désirer (v. 1-10). Les vers te plaisent. Je puis te donner des vers et sais bien tout le prix de ce don. Ceux d'Ennius n'ont-ils pas fait pour la gloire de Scipion plus que ses statues, plus même que ses exploits? Les actes n'ont de récompense que dans les livres. De même que Romulus, Éacus serait ignoré sans les poètes : c'est la Muse qui nous a manifesté dans les cieux Hercule, Castor, Pollux et Bacchus (v. 11-34). » Manière de dire à Censorinus qu'il le gratifie de l'immortalité.

Ai-je besoin d'appuyer sur la différence de ton qu'il y a entre ces dernières odes amicales et celles des livres précédents ? Ici le poète s'adresse bien moins à des compagnons de festins et de plaisirs qu'à des hommes dont de graves pensées hantent l'esprit et qu'intéresse le jugement de la postérité. Dans tout le quatrième livre on ne perçoit plus une seule fois le cri retentissant d'Évohé; plus de chant bachique ! A l'impétuosité de la jeunesse succède le calme et à côté de cet effet modérateur de l'âge on sent aussi celui de la haute situation acquise ; dans ses discours d'amitié on ne cesse pas d'entendre l'auteur du Chant séculaire qui, en arrivant à l'apogée de la gloire, a pris le plein sentiment de toute la puissance de son art.

Ne cherchons donc pas auprès de ces compositions d'un âge plus mûr la même expression qu'auparavant d'amours jeunes et folâtres. Une seule pièce, l'ode 11, *Est mihi nonum*, est une déclaration amoureuse à une femme. Horace, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Mécène, invite Phyllis à passer auprès de lui les ides du mois d'avril, mois de Vénus (v. 1-20) ; il l'avertit de ne point donner l'essor à des désirs immodérés en prenant pour objet d'indiscrètes poursuites Télèphe[1], noble jeune homme, qu'une fille riche retient enchaîné dans de doux liens, et lui conseille de venir répéter tendrement avec lui de ces chants mélodieux qui ont le pouvoir d'adoucir les soucis (v. 21-36); mais dans l'aveu des tendres sentiments qu'il éprouve pour elle se glissse une visible mélancolie, et cette déclaration même qu'il lui fait que c'est par elle qu'il va finir ses amours, que nulle femme après elle n'échauffera plus son cœur,

. . . . Age jam, meorum
Finis amorum.

(1) Retrouvons-nous ici la blonde Phyllis de Xanthias dépeinte dans l'ode II, 4 ? S'agit-il du Télèphe mis en jeu déjà dans l'ode I, 13, ou dans l'ode III, 19 ? La discussion qui s'est élevée sur les deux points n'a produit aucune solution certaine.

Non enim posthac alia calebo
Femina...
v. 31-34.

ressemble fort à un dernier adieu aux plaisirs de Vénus.

Il ne sait que trop, maintenant que vient son dixième lustre, combien l'âge le rend inhabile aux doux commandements de l'impérieuse déesse. Il le lui dit à elle-même dans l'ode 1, *Intermissa, Venus :*

. . . . . . Desine, dulcium
Mater sæva Cupidinum,
Circa lustra decem flectere mollibus
Jam durum imperiis...
v. 4-7.

Il lui demande grâce : « *Parce, precor, precor!* » et il l'envoie dans la maison de Paulus Q. F. Maximus dont la noblesse, la beauté, la jeunesse et toutes les qualités feront qu'elle y trouvera un militant qui portera loin son drapeau. Là, chaque jour, sa divinité sera dignement célébrée (v. 8-28). Tandis que lui, que peut-il désormais ? Plus de confiant espoir en un amour mutuel, plus de lutte pour le prix du vin, plus de couronnes de fleurs ! Et un regret cuisant fait couler une larme furtive le long de ses joues. Car son cœur n'est point délivré de tout désir. Dans les songes de la nuit ne croit-il pas encore poursuivre et saisir l'aimable Ligurinus ! (v. 29-40).

La mention de ce beau jeune homme qu'à tort, selon moi, plusieurs commentateurs tiennent à prendre pour l'ombre poétique du Bathylle d'Anacréon, ne doit, ni nous surprendre, ni nous effaroucher avec la connaissance que nous avons des mœurs de l'antiquité. Le poète nous le fait connaitre plus encore par l'ode 10, *O crudelis adhuc*. Il la lui adresse pour l'exhorter à ne pas concevoir un fol orgueil des dons que Vénus lui a prodigués, et développant brièvement la pensée qui a donné lieu chez nous au proverbe

Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait[1], il le met en garde contre les regrets qu'il éprouvera plus tard lorsque la disparition des grâces de sa jeunesse, coïncidant avec des sentiments nouveaux, l'amènera à se dire :

Quæ mens est hodie, cur eadem non puero fuit,
Vel cur his animis incolumes non redeunt genæ?
v. 7-8.

Pourquoi n'avais-je pas en ma jeunesse mon cœur d'aujourd'hui, ou pourquoi, avec mes pensées d'aujourd'hui, n'ai-je plus aux joues le pur éclat de ma jeunesse ?

Mais, quoi qu'il en soit de ce que l'avenir réservait à ce Ligurinus, il n'en est pas moins certain, d'après ce que nous disent et la fin de l'ode 1 et les huit grands asclépiades de l'ode 10, que sa fierté ne se laissa point fléchir par les plaintes caressantes du poète dont les désirs, si ce n'est dans un rève mensonger, n'aboutirent absolument à rien.

Dans l'apitoiement du moins que lui causait sur lui-même la pensée des obstacles bientôt créés par son âge à tout amour, il eût dû, semble-t-il, puiser quelque pitié pour une ancienne maîtresse, déjà ridée par les années et concevant encore, malgré cela, de juvéniles prétentions. Mais non, il paraît, au contraire ne comprendre que davantage le ridicule d'une pareille ambition. Lorsqu'il écrit l'ode 13, *Audivere, Lyce* (28 v.), il n'y rappelle l'ardente passion dont Lycé l'a jadis enflammé, que pour se moquer de cette courtisane qui, devenue vieille, veut toujours paraître belle et qui, par des effets aussi vains que risibles, cherche, au moyen de riches vêtements et de pierreries, à attirer l'Amour que charment bien autrement les joues roses de fraîcheur de la belle Chia. L'invective, à vrai

(1) La même pensée avait été exprimée par les paroles de la vieille Syra à la jeune Philotis, dans l'*Hécyre* de Térence, v. 74-75 :
Eheu ! me miseram ! cur non aut isthæc mihi
Ætas et forma est aut tibi hæc sententia.

dire, n'est guère plus virulente que certaines autres qui se sont présentées à nous dans les livres précédents; mais celles-là s'excusaient par la violence d'une passion trahie, par l'emportement de la jeunesse. Ici on ne saurait plus alléguer rien de semblable, et si mérité que puisse être son reproche, si peu intéressante que paraisse la femme objet de cette méprisante moquerie, l'impression sous laquelle nous restons est plutôt désagréable : nous avons beau ne pas oublier combien les Romains, en général, ignoraient la délicatesse dans la question des amours, nous comprenons dans une certaine mesure la disposition qu'ont témoignée plusieurs critiques[1] à s'en fâcher avec vivacité. L'ode pourtant est bien vraiment harmonieuse en ses strophes, correcte en ses expressions, juste en ses allégories, elle ne laisse rien à désirer au point de vue de la composition et de la poésie.

Comme la plupart des morceaux du livre, elle permettait à l'auteur de se complaire dans l'admiration de son œuvre. Non content, en effet, d'exalter auprès d'amis tels que Lollius et Censorinus la puissance de la poésie, en s'attribuant devant eux le grand mérite d'en savoir user, il aime à s'affirmer à lui-même dans une nouvelle ode à sa muse, ode 3, *Quem tu, Melpomene* (24 v.) l'éclatante victoire qu'il finit par remporter sur l'envie : il la remercie d'avoir fait de lui un disciple de la poésie éolienne non moins glorieux que les vainqueurs des jeux isthmiques, que les généraux qui montent en triomphateurs au Capitole ; il lui dit toute sa reconnaissance pour la faveur, qu'il tient d'elle, de s'être illustré à Rome, cette reine des villes, et d'y être montré du doigt par les passants comme le maître de la lyre latine,

> Quod monstror digito prætereuntium
> Romanæ fidicen lyræ.

(1) Entre autres Sanadon, t. IV, p. 452.

VII

Et de fait cette admiration raisonnée de son propre mérite, qui d'ailleurs n'exclut pas toute réserve et toute modestie, puisqu'il ne laisse pas d'établir, entre Pindare et lui en termes des plus nets, une inégalité considérable, n'est de nature à offusquer aucun de nous ; car nous devons tous la partager. Si, après l'analyse détaillée de tant de poèmes lyriques de diverses sortes, nous en embrassons l'ensemble d'un seul coup d'œil, combien nombreuses et fortes s'en présentent forcément à nous les qualités de la pensée, du développement, de la versification et du style.

La pensée toujours noble et élevée dans les odes patriotiques, dont la politique et la religion sont les éléments, nous montre dans Horace le bon citoyen constamment soucieux de la grandeur, de la paix et de la prospérité publiques. Sans doute, la personne d'Auguste, dans ces sortes de chants nationaux, finit par apparaître la tête couronnée d'une auréole divine ; mais, en nous souvenant du langage officiel des actes publics de l'époque, en nous rappelant l'enthousiasme universel du moment, nous ne nous étonnons point de la consécration par le poète d'une apothéose proclamée par le peuple romain tout entier. Nous commençons par l'entendre, après la perte de ses illusions républicaines, gémir sur les maux de la guerre civile qu'il maudit avec conviction ; au milieu des désastres produits par l'anarchie, il se rapproche alors de l'homme d'État dont le génie peut seul y mettre fin et rendre à Rome l'ordre et la sécurité, conditions indispensables de vie ; il dit les grands faits militaires qui, après la victoire d'Actium, assurent à l'empire ses frontières : la prise d'Alexandrie, les défaites des Cantabres, des Vindéliciens, des Rhétiens, les humbles protestations des Parthes, des Bretons, des

peuples les plus lointains ; mais, dans tous ces succès qui conduisent à la fermeture du temple de Janus, il aime surtout à chanter le gage de la gloire de l'Italie et de la tranquillité du monde ; il s'attache à célébrer les bienfaits que cette pacification permet au prince de répandre en tous lieux, son administration vigilante et tutélaire dont profitent et la grande ville et les provinces, les efforts faits par lui pour résister à la corruption des mœurs et ramener, par des lois réformatrices, avec le culte antique des dieux, les fortes vertus des ancêtres. Le passé, dans lequel ont vécu les grands hommes à qui Rome doit ses commencements et son merveilleux développement, reste toujours à ses yeux l'exemple à suivre. Il prêche le respect des temples et des rites sacrés, la sainteté du mariage, la pureté des mœurs, la tempérance, la justice, le courage, la fermeté d'âme, le dévouement à la patrie, la bonne foi et l'honneur. Il continue, en un mot, sur le ton lyrique, en la portant aussi haut que possible, cette prédication morale dont nous avons vu précédemment ses satires toutes remplies.

La nature de son esprit lui en faisait un besoin ; le fond de sa poésie est essentiellement moral, et si des odes les plus sublimes, où se trouvent en jeu les grands intérêts de la nation, nous passons à celles qui, adressées à des amis, ont un caractère plus privé, nous retrouvons, dans des proportions diverses, la même tendance philosophique, la même pensée. Dans ces pièces où figurent, avec les plus hauts personnages comme Mécène, Agrippa, Messala, Pollion, et un assez grand nombre de consulaires, les poètes Virgile, Varius, Tibulle et d'anciens compagnons de jeunesse tels que Pompeius Grosphus, Plotius Numida, Sestius, etc., soit qu'il les console en certains moments de lassitude ou d'infortune, soit qu'il les félicite en leur prospérité, ou qu'il leur exprime le regret de les voir partir, ou qu'il leur dise le plaisir de leur société, à chaque instant est traitée par lui quelqu'une des idées générales et éternelles qui prêtent tant d'éloquence à l'enseignement de

la sagesse. « La fortune, leur dit-il, est inconstante ; mais elle n'est que l'instrument de la Divinité, dont on ne saurait avec un cœur assez pur implorer la miséricorde et dont tout homme pieux doit recevoir les bienfaits avec reconnaissance, les disgrâces avec soumission. Pour se soumettre ainsi à la volonté divine, il faut, avant tout, savoir mettre un frein à ses passions, à ses désirs, et obtenir l'empire de soi-même. Ne cherchez pas les grandeurs, la puissance, l'éclat et le bruit, toutes choses qui ne sont qu'apparence et qui tuent la réalité : le vrai bonheur, et qui est à la portée de chacun, consiste dans la tranquillité de l'âme, c'est-à-dire dans la modération en tout. Aimez la frugalité et la vie des champs ; réfugiez-vous dans le sein de la nature ; fuyez la mollesse qui favorise les mauvais penchants ; et par l'habitude, par l'éducation, armez-vous de fermeté, acquérez cette force qui fait la vertu, qui rend l'âme inébranlable dans les succès comme dans les revers, sans laquelle nul n'est véritablement heureux. Est-ce à dire qu'il faille pour cela vous priver des jouissances de la vie ? Que non pas. Sachez, au contraire, vous débarrasser des soins importuns ; saisissez le plaisir au passage et retenez-le près de vous le plus possible ; qu'aux heures sérieuses succèdent des heures de gaieté ; la nature ne défend ni les chansons, ni l'amour, ni le vin dont l'usage modéré détend l'esprit et dissipe les chagrins. »

Tel est l'enseignement général qu'il répand dans ses odes amicales, et jusque dans ses morceaux galants ou bachiques s'insinuent les plus graves pensées. Car si, n'ayant abusé de rien au point d'en être rassasié, il n'éprouve aucun dégoût pour les plaisirs, il ne ressent non plus aucune frayeur de la mort ; sans la braver, il s'apprête fermement à répondre de bonne grâce à l'appel inéluctable qu'elle lui adressera, et, loin de trouver dans cette prévision certaine du moment fatal le motif d'une infinie tristesse, il y voit, grâce à sa philosophique résignation, celui de jouir plus volontiers des joies qui lui seront bientôt enlevées. Les avis qu'il donne là-dessus à ses maîtresses comme à ses amis

ne varient pas. Aux unes il rappelle, avec les ravages que la vieillesse ne tardera pas d'exercer sur leur beauté, la folie qu'il y aurait pour elles à ne point profiter des charmes de leur jeunesse, et il leur dit volontiers comme Ronsard en ces vers d'une de ses jolies pièces :

> Incontinent tu mourras;
> Lors tu te repentiras
> De m'avoir été farouche.

Aux autres il explique que, la vie étant courte, le passé sans retour, et la nécessité du trépas égale pour tous, ils doivent, sans excès d'ailleurs, user du présent et ne pas trop s'inquiéter de l'avenir. Les idées de la fragilité de l'existence et de l'inflexible loi de la mort, qui pour d'autres détruiraient le bonheur, deviennent chez lui un moyen de le produire, parce qu'il les conçoit, non pas avec l'esprit sans consistance d'un jouisseur vulgaire, mais avec la calme sérénité d'un sage.

Cette morale, attrayante d'elle-même par la modération qui en est le principe, attire d'autant mieux et en même temps se prête d'autant plus à la poésie lyrique qu'elle est chez lui l'effet original de ses propres sentiments, chacun de ses poèmes, en général, faisant entendre comme un cri de son âme. Ses plus belles exhortations aux vertus civiques seraient restées sans valeur si, pour ses odes nationales et religieuses, le patriotisme n'avait fortement vibré dans son cœur. Le plus grand charme des morceaux adressés à ses maitresses nait de la vérité de l'expression de ses tendresses, de ses dépits et de ses colères. Et le contenu des pièces dédiées à ses intimes ne nous touche tant que parce qu'il a chaudement ressenti l'amitié à toutes les époques de la vie, se montrant ainsi un des plus dignes interprètes de cette douce et vigoureuse affection qui, dit-il, brise l'inégalité des rangs et des fortunes, résiste au temps, à l'absence, à tous les événements et fait de nos amis une partie de nous-même. La fidélité avec laquelle

ses odes, telles qu'un miroir, reflètent ses impressions, ses opinions, sa conduite, nous est une preuve incessante de la sincérité de ses réflexions philosophiques qui, par là, prennent, avec une force de persuasion peu commune, un agrément tout spécial.

Mais si ces éloges de la sagesse, séduisants de mesure, et cette apologie du plaisir, délicate et sobre, tiennent à une disposition naturelle au poète, à la tournure particulière de son esprit, avec quelle habileté ne les a-t-il pas présentés et quelles formes poétiques n'a-t-il pas su leur donner ! Il y a là un travail artistique parfait qui disparaît aux yeux de quiconque n'en fait pas la recherche. Notre longue analyse en a montré les détails : vous avez vu les procédés de cette composition fière, élégante, audacieuse sans désordre, enthousiaste sans exagération ; vous avez pu remarquer les divers éléments qui y entrent, les *lieux*, pour me servir de l'expression des rhéteurs anciens, qui en procurent l'argumentation, les sources, en un mot, d'où en sont puisés les développements et les ornements.

La plus féconde est la mythologie qui fournit à plusieurs odes le sujet tout entier, à d'autres de longs épisodes, à toutes, en général, des allusions, des comparaisons, des expressions imagées. Sans pouvoir être pour Horace ce qu'elle avait été pour les poètes grecs, ses modèles, le fond à la fois et de la religion et de l'histoire nationales, elle restait néanmoins un moyen puissant d'agir sur les esprits, puisqu'ils en avaient l'entière intelligence et que, par les cérémonies du culte public, non moins que par les représentations théâtrales et la vue des chefs d'œuvre apportés de la Grèce, les idées qu'elle exprimait et le langage qu'elle employait rentraient, non pas seulement dans les habitudes de la vie littéraire d'une société d'élite, mais dans celles de la vie quotidienne de tous. Il la complétait, d'ailleurs, en y ajoutant ce qu'elle ne pouvait donner. Ses souvenirs patriotiques paraissent à chaque instant dans ses vers au milieu des développements mythologiques : Junon, haranguant l'assemblée de l'Olympe, devient, à propos d'Ilion,

l'interprète d'une tradition populaire des Romains; Jupiter, qui signale sa souveraineté céleste par les éclats de la foudre, prend pour lieutenant sur terre Auguste dont les conquêtes ressemblent à des coups de tonnerre qui avertissent le monde de la toute-puissance de l'Italie; et de même qu'à Hercule, à Pollux, à Bacchus, aux demi-dieux de la Grèce la vertu de la persévérance ouvre le chemin du ciel à Romulus, aux héros de Rome.

La géographie, l'astronomie, l'astrologie, bien qu'en moindre abondance que la mythologie, ne laissent pas, elles aussi, de servir à la composition et à la parure de ses odes. Non pas qu'il en use jamais pour faire montre d'érudition. Les détails géographiques qu'il donne sont naturellement amenés par les sentiments qu'il exprime : vifs souvenirs des régions qu'il a jadis visitées, préférence marquée pour des lieux qu'il aime ou qu'il aimerait à habiter, amour du pays natal, orgueil patriotique que lui inspire la vaste étendue des frontières de l'empire. L'astronomie n'est pas non plus pour lui un domaine scientifique : mais, s'il a à parler des heures du jour, des saisons et des travaux successifs de l'année, comme les astres qui les règlent sont liés étroitement à des traditions religieuses qui leur ont fait donner des noms de divinités, il profite, sans en abuser, des périphrases et des images que lui permettent ces légendes poétiques des premiers âges, si constamment suivies par les poètes grecs et latins, ses prédécesseurs, et si vivantes encore dans le langage usuel de son temps. Il en agit de même avec l'astrologie, science chaldéenne, qui alors était tout à fait en crédit à Rome et à laquelle la crédulité publique, même dans la haute société, attribuait le pouvoir de lire dans le ciel les oracles de la destinée des hommes.

Tous ces détails, de quelque source qu'ils proviennent, il les dépeint, il en donne la représentation sensible. Car la description est l'ornement continuel de sa poésie lyrique. Rien de plus fréquent dans ses odes que la peinture des divers phénomènes de la nature. Ses tableaux de prédi-

lection sont celui des beautés riantes du printemps, celui des tristesses et des rigueurs de l'hiver : il aime à symboliser ses idées sur l'instabilité de la vie, sur les effets destructifs de la vieillesse et de la mort succédant rapidement aux charmes de la jeunesse. Mais, comme le remarque Patin, nulle part il n'est descriptif à la manière des modernes. « Jamais, dit cet habile critique[1], il ne décrit pour décrire ; il n'est jamais long, il s'en faut de tout, minutieux dans ses descriptions. Sa manière est celle de Virgile, celle que l'un et l'autre avaient empruntée au goût des Grecs, et qui remontait, par la tradition, au maître commun de tous, le grand Homère. Le plus souvent, une épithète caractéristique, d'autres fois un petit nombre de circonstances, choisies parmi les plus frappantes, rangées dans l'ordre qui les découvre à une observation rapide, groupées de telle sorte qu'elles révèlent l'idée de l'ensemble, et que le tableau, largement ébauché par le poète, s'achève dans l'esprit du lecteur, voilà la vraie, la grande description de Virgile et d'Horace. »

Les qualités de la langue et du style contribuent pour beaucoup à l'attirante beauté de ces petits poèmes. A mesure que l'inspiration du poète devient plus puissante, sa langue en effet montre aussi plus de richesse, de souplesse et de précision. Sans admettre le mélange naïf du grec et du latin pratiqué par bon nombre d'écrivains antérieurs, il n'emprunte plus au vocabulaire hellénique que quelques noms propres, trois ou quatre adjectifs tirés de noms propres et un très petit nombre de noms communs entrés dans l'usage ou d'expressions techniques difficiles à remplacer. Mais, dans le désir d'enrichir et d'assouplir l'idiome national, il fait un usage fréquent et hardi de certaines tournures familières aux Grecs lorsqu'il les juge préférables aux équivalents du latin ; et puis il invente, il crée, avec non moins de hardiesse que de goût[2], en prenant soin de

(1) *Études sur la poésie latine*, 1re partie, ch. XIII.

(2) « ... et plenus est jucunditatis et gratiæ, et variis figuris et verbis felicissime audax. » Quintil., *Inst. orat.*, X, 1.

se conformer, dans la syntaxe et dans la construction des phrases comme dans la composition des mots, aux procédés ordinaires à l'hellénisme. On peut dire qu'il accomplit dans ses odes la fusion des syntaxes des deux idiomes avec une telle harmonie, une telle perfection qu'on ne saurait concevoir une langue aussi proche du grec quoique foncièrement et correctement latine. En même temps, il arrive à établir entre son style et sa pensée une si exacte adhérence que ses idées nous sont rendues avec une netteté complète et dans toute leur plénitude. La vivacité des débuts, l'importance ou l'énergie des fins de pièces, le relief donné à certains rejets, à certaines inversions, l'art de tirer parti des mots en les renouvelant par la place, par le voisinage, par d'adroites alliances, voilà ce qui projette sur la forme le pur éclat de cette précision qui, charme continu, ne laisse dans l'ombre aucune partie du fond.

Ajoutez qu'à la science du style se joint celle de la versification. Vous l'avez vu par tout ce que je vous ai dit de l'attention apportée par Horace à doter la poésie lyrique des Romains d'un nombre considérable de vers et de combinaisons strophiques, non seulement imités du lyrisme grec, mais appropriés par des corrections et des règles savantes de son invention au génie de la langue latine. Vous avez même pu remarquer, dans l'examen successif que nous avons fait ensemble des odes classées avec soin par sujets[1], combien plus nettement que chez les Grecs chaque genre de sujets correspond à un genre particulier de strophes. De cette remarque à l'appui de laquelle M. René Pichon a donné des preuves dans un excellent article de la *Revue de Philologie*[2], il ne faudrait pas, bien entendu, tirer des règles toutes spéciales et trop précises à propos de chaque mètre, comme l'avait osé Ad. Schiller dans son *Étude sur les mètres*

(1) Avant ce classement par sujets je n'avais pas négligé de désigner, dans l'énumération des diverses strophes, le mode rythmique auquel appartient chaque ode.

(2) Avril 1893.

lyriques d'Horace, ce qui a mis M. O. Riemann, son éminent traducteur, dans la nécessité de le contredire à plusieurs reprises [1]; mais il est permis de répéter avec M. Pichon que des trois modes principaux, l'asclépiade, l'alcaïque et le saphique, il est fait, en général, dans les odes une application distincte. Le rythme asclépiade, plus tendre, plus conforme à la poésie anacréontique et élégiaque, est celui qui semble à Horace convenir le mieux à l'expression des sentiments personnels et familiers ; il en use d'ordinaire pour dire ses espérances, ses ambitions, ses projets, ses amitiés et surtout ses amours à tous les degrés, depuis le simple désir passager, avec la satisfaction qu'il en reçoit, jusqu'à la passion avec ses dépits et sa jalousie. Le mètre alcaïque, vif, varié, plus ample que le saphique parce que, le quatrième vers étant aussi étendu que le premier, il n'y a point de pause entre deux strophes, est de nature, selon lui, à se prêter plus aisément aux vastes périodes, aux mouvements prolongés, à traduire l'enthousiasme et les pensées élevées avec une énergie plus soutenue : il aime à s'en servir dans les odes patriotiques et nationales, dans celles qui doivent prendre un caractère de haute et grande éloquence. Au contraire, le mètre saphique, plus lent que les deux autres, est réservé par lui aux sujets qui demandent le moins de fougue ou plus de calme et de gravité : il l'emploie parfois dans des odes amoureuses pour quelque passion attiédie ou apaisée ; parfois dans des odes amicales pour quelque sage leçon de morale; et souvent dans des hymnes religieux proprement dits tels que le *Carmen sæculare* ou dans ceux des sujets nationaux qui comportent de graves préoccupations religieuses. Ainsi, jusque dans le choix des rythmes, la forme s'adapte à la pensée, de sorte que rien ne manque à l'exacte correspondance de la beauté extérieure de l'œuvre avec celle du fond.

En nous rendant compte de toutes les qualités qui produisent cette perfection d'ensemble, ne faut-il pas que

(1) Trad. de M. O. Riemann, 1883, Préf., p. III et note p. 65.

nous comprenions aussi la haute idée qu'il conçoit du lyrisme, de la glorieuse mission des poètes et de leur immense pouvoir? Ne sommes-nous pas obligés de reconnaitre avec lui que la grande poésie est une inspiration divine, que rien ne peut résister à son empire, que les chants des vrais poètes ne meurent point, et qu'en distribuant les couronnes de la renommée, ils communiquent à tout ce qu'ils célèbrent leur propre immortalité ?

CHAPITRE VI

Les Épîtres.

I. Différence entre les *Épîtres* et les *Satires* malgré leur dénomination commune de *Sermones*. — II. Analyse des vingt épitres dont se compose le premier livre. — III. Le deuxième livre. *Épître à Auguste;* motifs du choix du sujet qui y est traité; question littéraire. *Épître à J. Florus*. — IV. *Épître aux Pisons*, improprement appelée *Art poétique*. Injustes critiques causées par cette fausse dénomination. Analyse du poème. Nombreuses imitations de Boileau. Peut-on comparer ce poème à l'*Art poétique* de celui-ci? Horace y a-t-il suivi un modèle avec exactitude? — V. Perfectionnement continu d'Horace dans sa langue et sa versification comme dans son caractère et son enseignement tant moral que littéraire. Conclusion.

I

En se livrant à la poésie lyrique, Horace n'avait jamais laissé que pour un temps la muse plus modeste et plus familière qu'il appelait *Musa pedestris* et qui lui avait inspiré ses premières œuvres, les deux livres des *Satires*. Seulement ces sortes d'entretiens où, sous le désordre apparent d'une conversation, l'analyse fait découvrir des procédés artistiques non moins savants que dans les Odes elles-mêmes, s'étaient sensiblement modifiés, s'étaient transformés en *Épîtres*. Sans conteste, ils appartenaient toujours au même genre de poésie, le genre didactique ; et le fond moral de l'enseignement ne pouvait jamais être, dans les Épîtres comme dans les Satires, que les principes auxquels le poète avait été amené par sa nature, par la lecture des philosophes, par ses études, par ses réflexions et par l'expérience

de la vie; ce qui explique suffisamment pourquoi il ne cessait de les confondre sous la dénomination générale de *sermones* et pourquoi, conformément à cet exemple, d'anciens scoliastes leur ont indistinctement attribué le nom commun d'*eclogæ*.

On se tromperait singulièrement, croyons-nous, si l'on tirait de cette application d'un même nom aux deux séries de compositions la preuve que, dans la pensée d'Horace, elles ne formaient qu'un seul et même ouvrage. Plusieurs commentateurs, entre autres Dacier et Wieland, sont pourtant tombés dans cette erreur et n'ont voulu reconnaître entre les uns et les autres aucune différence que celle qui peut distinguer dans la disposition et la suite logique d'un ouvrage la première partie de la seconde. Le tout, disent-ils, est l'exécution d'un plan tracé d'avance et savamment suivi; Horace, ayant arrêté le dessein d'édifier un système de morale, commence par faire table rase des vices et des travers de l'humanité et procède ensuite à l'exposé de sa doctrine : de là deux parties, l'une de dialectique et polémique; l'autre de théorie et dogmatique. Mais deux objections des plus graves s'élèvent contre une affirmation si nette. D'abord qui ne voit combien elle est en contradiction avec le caractère bien connu d'Horace? Comment concilier avec sa manière de composer et d'écrire ses petits poèmes au jour le jour la préméditation d'une vaste entreprise et la persévérance à l'exécuter? Comment lui supposer la prétention d'établir le plus dogmatiquement du monde tout un système, à lui qui était si peu systématique qu'il ne cessait d'affirmer sa préférence pour un éclectisme dont le premier principe est de ne point s'astreindre à jurer sur la parole d'un maître?

Nullius addictus jurare in verba magistri.
Epist., I, 1, v. 14.

Ne serait-ce pas vouloir affubler de pédantisme l'homme dont les aimables et gracieuses qualités jurent le plus

ouvertement avec la lourde et désagréable affectation d'une science au ton tranchant? Et puis rien n'est plus faux, en somme, que cette séparation absolue entre la polémique des premiers *sermones* et le dogmatisme des derniers, si tant est qu'on puisse se servir du mot prétentieux de dogmatisme à leur propos. Parce que, d'un côté, Horace argüe et réfute davantage et que, de l'autre, il s'attache plus à insinuer et à enseigner, les deux éléments, dans des proportions différentes, ne s'en retrouvent pas moins des deux côtés à la fois. Rappelez-vous les leçons qu'exposent certaines Satires, telles que le remarquable portrait du sage mis dans la bouche de Dave [1] et les admirables paroles du campagnard Ofellus sur la dignité de l'homme [2]. Par contre, vous rencontrerez dans les Épîtres bien des traits de verve malicieuse, par exemple, lorsque par une allusion plaisante à la qualification injurieuse dont usaient les Stoïciens à l'égard des Épicuriens, il se montrera à Tibulle comme « un homme bien gras, bien soigné, tout reluisant d'embonpoint,... véritable pourceau d'Épicure ».

Me pinguem et nitidum bene curata cute vises,
. . . . , Epicuri de grege porcum ;
Epist., I, 4, v. 15-16.

ou lorsqu'il dépeindra le sage « n'ayant de supérieur que Jupiter, riche, libre, honoré, beau, roi des rois enfin... et se portant à merveille à moins que le rhume ne le tourmente »,

. . . . . Sapiens uno minor est Jove, dives,
Liber, honoratus, pulcher, rex denique regum ;
Præcipue sanus, nisi quum pituita molesta est.
Epist., I, 1, v. 106-108.

La vérité est que le perfectionnement produit dans son caractère et dans sa raison par l'âge et par ses efforts vers

(1) *Sat.*, II, 7.
(2) *Sat.*, II, 2.

le bien amena le complément d'une évolution dont nous avons constaté déjà le commencement dans la comparaison du deuxième livre des Satires avec le premier. Vous avez vu[1] combien d'un livre à l'autre ses idées s'étaient dès lors modifiées et combien en même temps à l'âpreté railleuse des propos avait succédé une critique de meilleur aloi. Le progrès de la pensée continuant et la violente impétuosité mise d'abord à la poursuite du mal concordant de moins en moins avec la modération croissante de son esprit, il en vint, non pas à abandonner complètement sa malice, mais à l'amortir considérablement pour se consacrer surtout à la recherche du bien et du beau. Cela est vrai, non seulement pour les questions philosophiques et morales, mais aussi pour les questions littéraires. Dans les Satires, il avait malmené, avec non moins de vivacité que toutes les personnes vicieuses ou ridicules, les mauvais poètes, les envieux, et les détracteurs de la nouvelle école ; dans les Épitres, il ne leur décocha plus d'épigrammes que de loin en loin, il considéra plutôt d'une manière intrinsèque l'art de la poésie et prit pour but d'en établir l'histoire et les principales règles. Cependant, malgré cette manière nouvelle d'envisager toutes choses, comme, après tout, les éléments d'étude ne variaient guère, et comme aussi il tenait à constater qu'il ne voulait point s'élever au-dessus du ton de la conversation précédemment adopté, il continua d'appliquer à ses nouvelles compositions la dénomination d'*entretiens* ; mais cet emploi du même titre ne vise évidemment que ce qu'il y a de similaire dans les deux séries d'écrits, il n'indique en aucune façon l'accomplissement d'un plan dont toutes les parties, quelques différences qu'elles présentent, auraient été prévues et conçues dès l'origine.

La satire et l'épitre d'ailleurs, sans être d'essences contraires et pouvant parfois se rencontrer et s'unir étroitement, sont deux variétés bien distinctes du genre didactique.

(1) Cf. plus haut, page 164 sq

Le domaine de la satire cest beaucoup plus restreint : la correction des vices et des ridicules de l'humanité, voilà son unique objet. L'épître, à l'occasion, peut tendre au même but et devenir satirique, mais les sujets qu'elle embrasse sont innombrables, de sorte que, s'il lui est loisible de se rapprocher de la satire, rien ne l'empêche de s'en écarter absolument. Une autre distinction qui les différencie, c'est que la satire n'a presque jamais d'adresse et que, même lorsqu'elle est envoyée à une personne déterminée, elle ne l'est ordinairement que par forme de dédicace, tandis que l'épître est toujours adressée à quelqu'un dont le caractère et les conditions de vie sont en rapport intime avec le sujet qu'elle traite et reçoit ainsi de l'influence exercée sur elle par chaque destinataire une couleur plus changeante, une plus grande variété d'idées. Or ces différences marquées des deux genres se retrouvent dans les deux séries des *Sermones*, et Horace, tout en les désignant par la même dénomination générale pour les raisons que je viens de dire, ne laissait pas, lorsque l'occasion s'en présentait, de donner aux compositions de l'une, le nom de *Saturæ*[1], à celles de l'autre celui d'*Epistulæ*[2]. Au surplus, ces dernières portent leur titre particulier d'*Epistulæ* dans tous les manuscrits.

L'analyse va nous montrer combien à la maturité plus nette des idées s'y joignent aussi les qualités d'une forme plus pure et plus soignée.

II

J'ai expliqué, dans le chapitre afférent à la chronologie des œuvres complètes du poète[3], comment les épîtres furent

(1) *Sat.*, II, 1, v. 1 ; II, 6, v. 17.
(2) *Epist.*, II, 2, v. 22.
(3) Voir plus haut, pp. 89 sqq.

publiées en deux fois et comment la pièce adressée aux Pisons sur l'art de la poésie resta en dehors du second livre, dont la publication ne suivit celle du premier qu'après un assez long intervalle de temps.

Le premier livre, de beaucoup le plus considérable, puisqu'il compte deux fois plus de vers que le second, se compose de vingt pièces. Prenons-les dans l'ordre établi par les éditions.

L'épitre 1 est adressée à Mécène. C'est à lui, dit Horace, qu'ont été dédiés ses premiers vers, c'est lui qui doit recevoir les derniers :

Prima dicte mihi, summa dicende Camena.

La pièce a donc bien l'air d'être, comme la première du livre I des satires, la préface du recueil, et il est probable, ainsi que l'a supposé Scaliger, que, quoique placée en tête des autres, elle n'a été composée qu'après elles. Mécène apparemment avait réclamé de nouvelles odes; et Horace semble, par le début, lui signifier que, sentant les approches de la vieillesse, il s'apprête à renoncer pour toujours aux chants lyriques. « J'entends, explique-t-il, la voix de la raison qui me crie de dételer mon coursier vieillissant, de peur qu'il ne s'abatte essoufflé dans l'arène au milieu des rires du public ».

Est mihi purgatam crebro qui personet aurem :
Solve senescentem mature sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus et ilia ducat [1].
v. 7-9.

Le vrai, l'honnête, voilà ce qui désormais l'inquiète; se consacrer uniquement à la recherche de la sagesse, en

(1) Boileau a imité tout ce début dans la première partie de sa X° Épître:
Malheureux ! laisse en paix ton cheval vieillissant,
De peur que tout à coup efflanqué, sans haleine,
Il ne laisse, en tombant, son maître sur l'arène.
v. 44-46.

toute liberté et sans s'astreindre à jurer sur la parole d'un maître, voilà son projet; et l'on ne saurait concevoir de désir plus ardent que celui qu'il a de conquérir ce trésor de la vraie science, que, pauvre ou riche, jeune ou vieux, nul ne néglige jamais sans danger (v. 10-26). Sans doute il ne faut point compter atteindre le maximum de la sagesse; mais n'est-ce pas beaucoup déjà que de faire quelques pas dans cette voie? De quelques passions que souffre notre âme, il n'en est point d'incorrigible pour qui consent à écouter les bons conseils, et c'est déjà une vertu que de fuir le vice, un commencement de sagesse que de s'être dégagé de l'erreur :

> Virtus est vitium fugere, et sapientia prima
> Stultitia caruisse.
>
> v. 41-42.

Mais on méprise les bons conseils et l'on se soumet à mille fatigues de corps et d'esprit pour se procurer la richesse dont la sagesse enseignerait la vanité. De l'or, de l'or ! tel est le cri général. De l'or d'abord, la vertu ne vient qu'après, et peu importent les sentiments, la conduite, l'éloquence, la probité; s'il manque quelque chose aux quatre cent mille sesterces exigés par la loi, on restera plébéien. Comme si à la loi Roscia n'était point préférable la chanson des enfants, que jadis sans doute répétaient les Curius et les Camille, et qui dit : « Tu seras roi, si tu fais bien. » Le poète ici trouve de nobles accents pour parler de la vertu, « ce mur d'airain derrière lequel l'honnête homme peut se retrancher, avec sa conscience sans reproche, son front qui n'a à pâlir d'aucune faute »; et il oppose vigoureusement à la vile maxime du vulgaire, « enrichis-toi, honnêtement si possible, sinon n'importe comment », les leçons qui nous exhortent et nous apprennent à élever un front libre et ferme devant les insolents caprices de la fortune (v. 42-69)[1]. Il prévoit alors la question de ceux qui

(1) Voir *Appendice* CCLXVIII.

s'étonneront de le voir d'un autre avis que tout le peuple romain et il trouve sa réponse dans l'apologue *le Lion malade et le Renard*, vieille fable d'Ésope à laquelle Lucilius avait déjà fait allusion[1], que devaient répéter chez les Grecs et chez les Latins Babrius et Phèdre et dont La Fontaine nous a donné la version française. « Je ne partage pas vos sentiments, leur répond-il, parce que je suis comme le renard qui refusait sagement d'entrer dans l'antre du lion après avoir observé que toutes les empreintes de pas annonçaient qu'on y était entré, mais qu'aucune ne prouvait qu'on en fût sorti ».

Quia me vestigia terrent
Omnia te adversum spectantia, nulla retrorsum[2].
v. 74-75.

Il part de là pour affirmer qu'il ne suivra les traces ni des fermiers des revenus publics, ni des captateurs de testaments, ni des usuriers, ni de tous ceux qui par mille et mille moyens poursuivent cette richesse si convoitée (v. 76-80). Si encore, ajoute-t-il, les hommes avaient toujours les mêmes goûts, les mêmes projets ! mais chacun en change à chaque instant et le pauvre non moins que le riche cherche le bonheur dans la satisfaction de caprices successifs (v. 81-93). L'inconstance humaine est même si générale qu'elle passe inaperçue et qu'on ne songe jamais à la relever, pour la corriger, chez l'ami à la perfection morale de qui on tient le plus. Horace, en ce moment, faisant comme d'ordinaire un retour sur lui-même, avoue

(1) Cf. Lucil., 920, L. XXX, 80 M. : Leonem ægrotum et lassum... deducta tum voce leo : « Cur tu ipsa venire Non vis huc ? »... « Quid sibi vult, quare fit, ut introvorsus et ad te Spectent atque ferant vestigia se omnia prorsus ? »

(2) Cf. La Font., *Fabl.*, VI, 14 :

Mais dans cet antre
Je vois fort bien comme l'on entre
Et ne vois pas comme on en sort.

que, sous le rapport de l'inconstance, il n'est pas moins extravagant que les autres[1] et trouve une preuve du peu d'attention qu'on prête à ce travers dans ce fait que Mécène, qui pourtant le raillerait volontiers pour le moindre écart dans le soin de sa toilette[2], ne croit pas, malgré tout l'intérêt dont il l'honore, devoir l'avertir sur ce point (v. 94-105). Après cette confession personnelle qui enlève au philosophe tout air de pédagogue et dont en même temps il se sert habilement pour témoigner à son puissant ami son entier attachement, comme conclusion, il résume en trois vers (v. 105-108) tout le bonheur du sage, mais non toutefois sans finir par un petit trait satirique contre l'absolutisme de la doctrine stoïcienne dont il vient pourtant d'exprimer certains préceptes avec une véritable éloquence.

Nulle part, en effet, il n'a peut-être exposé sa philosophie avec plus de clarté que dans cette épître préface. Il y explique qu'il entend conserver la liberté d'aller d'un système à un autre pour puiser en chacun ce qu'il y trouve de

(1) Ce que dit Horace de son inconstance ;

> ... Quid, mea quum pugnat sententia secum;
> Quod petiit, spernit; repetit, quod nuper omisit;
> Æstuat, et vitæ disconvenit ordine toto;
> Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis ?

a été imité par Boileau dans deux passages, assez éloignés l'un de l'autre, de sa VIIIe *Satire* :

> Mais l'homme, sans arrêt dans sa course insensée,
> Voltige incessamment de pensée en pensée;
> Son cœur, toujours flottant entre mille embarras,
> Ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il ne veut pas.
> Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite.
> v. 35-39.
> Tout lui plaît ou déplaît, tout le choque et l'oblige;
> Sans raison il est gai, sans raison il s'afflige;
> Son esprit au hasard aime, évite, poursuit,
> Défait, refait, augmente, ôte, élève, détruit.
> v. 255-258.

(2) Rappelez-vous que Mécène avait écrit un ouvrage *De cultu suo*.

meilleur. Il déclare hautement qu'il ne marche sous aucun drapeau, qu'il ne s'attache à aucune école,

> Ac ne forte roges, quo me duce, quo lare tuter ;

et ses déclarations ne sont pas sans analogie avec celles qu'avait fait entendre Cicéron disant qu'il ne voulait ni faire abandon de son propre jugement, ni se contraindre à soutenir des thèses en quelque sorte commandées, ni ressembler à ces sectaires qui « vers quelque doctrine que les ait, pour ainsi dire, poussés le vent, s'y accrochent comme à un rocher[1] ». Son éclectisme lui réserve le droit de se laisser doucement retomber dans la morale d'Aristippe,

> Nunc in Aristippi furtim præcepta relabor,

mais laisse sentir qu'il est partisan de la vertu véritable et qu'il ne condamne, en somme, dans l'école de Zénon que la sécheresse et l'excessive rigidité des paradoxes qui en ont outré les principes. Aux idées profondes qu'il expose, il sait d'ailleurs joindre dans ses paroles à Mécène un agréable badinage, et la pièce est avec raison considérée non seulement comme une des plus importantes au point de vue philosophique mais comme une des meilleures pour l'enchainement des parties, la composition et le style.

L'épitre 2, *Trojani belli scriptorem*, est adressée à l'ainé des fils de ce Lollius dont nous avons eu à parler au sujet de l'ode IV, 9, *Ne forte credas*. Ce jeune homme n'avait pas alors complété ses études et suivait encore les leçons des rhéteurs : Horace, par amitié pour son père, lui écrit une épitre remplie de sages conseils et, afin de se mettre bien à sa portée, s'inspire de la lecture qu'il vient de refaire,

(1) Cic., *Acad.*, II, 3 : « Ad quamcumque sunt disciplinam quasi tempestate delati, ad eam, tanquam ad saxum, adhærescunt. » — Voir 1re partie, tom. II, pp. 238-239.

pendant un séjour à Préneste, de toutes les œuvres d'Homère, que les rhéteurs se plaisaient à citer constamment dans leurs écoles.

Les poèmes d'Homère, commence-t-il par lui dire, enseignent la morale et la sagesse plus nettement et mieux que les livres de Chrysippe et de Crantor. L'Iliade ne montre-t-elle pas tous les désordres que produisent l'amour, la colère et les folles passions des hommes, ainsi que tous les maux que l'insanité des chefs [1] fait retomber sur leurs peuples? Dans l'Odyssée, au contraire, ne voyons-nous pas ce que peuvent la constance et la prudence d'un homme assez fort pour résister aux coups de l'adversité, assez sage pour ne point boire, comme ses compagnons, le breuvage enivrant de Circé? (v. 1-26). L'Odyssée lui rappelant l'insouciance des amants de Pénélope et des courtisans d'Alcinoüs qui livraient toute leur vie aux molles voluptés, il la compare à celle du commun des hommes qui ne vaut guère mieux, en dit les tristes effets et l'urgence du remède qu'on doit apporter à un tel état d'âme. « Mets-toi à l'œuvre, s'écrie-t-il; ose entreprendre d'être sage; dès qu'elle est commencée, la besogne est à moitié faite, tandis que remettre au lendemain le moment de bien vivre, c'est ressembler au paysan qui, ayant à passer un fleuve, attend la fin des eaux, qui coulent et couleront à jamais (v. 27-43).

> Dimidium facti, qui cœpit, habet [2] : sapere aude [3];
> Incipe. Vivendi recte qui prorogat horam,

(1) Ce vers si vrai et d'une si belle frappe qu'il en est devenu proverbial : « Quiquid delirant reges, plectuntur Achivi », a été imité par Phèdre et par La Fontaine dans la morale de la fable intitulée par celui-ci *Les deux Taureaux et une Grenouille* : « Humiles laborant, ubi potentes dissident », a dit le poète latin ; et le nôtre (*Fabl.*, II, 4) :

> De tout temps
> Les petits ont pâti des sottises des grands.

(2) Traduction d'un ancien proverbe grec : Ἀρχὴ δέ τοι ἥμισυ παντός, que cite Platon dans son traité des *Lois* (VI, p. 753 E) : ἀρχὴ γὰρ λέγεται μὲν ἥμισυ παντὸς ἐν ταῖς παροιμίαις ἔργου.

(3) Cf. Virg., *Æn.*, VIII, v. 364 : *Aude, hospes, contemnere opes.*

Rusticus exspectat, dum defluat amnis; at ille
Labitur, et labetur in omne volubilis ævum.

Après cette objurgation, il lui propose aussitôt un petit traité de morale où sont exprimés en moins de trente vers les avantages d'une vie sobre et de la modération dans les désirs ; les maux causés par l'envie, l'avarice, la volupté, la colère ; l'intérêt qu'il y a pour une âme à s'abreuver de bonne heure d'utiles conseils, l'âme étant comme un vase d'argile qui conserve le parfum dont il est tout d'abord pénétré. Fidèle toutefois à son principe de mesure en toutes choses, il l'avertit de ne point s'élancer dans l'étude de la sagesse avec une ardeur qui, si elle était excessive, cesserait d'être une vertu (v. 44-71).

Le mérite de ce petit poème tient à l'affectueuse urbanité des conseils qui y sont donnés au jeune Lollius et à l'élégante concision des préceptes qui s'y succèdent rapidement. Presque tous sont à citer comme des modèles de précision : *Si noles sanus, curres hydropicus*, si tu ne veux courir en bonne santé, tu le feras hydropique [1] ; — *Quod satis est cui contingit, nihil amplius optet*, As-tu obtenu le nécessaire, ne souhaite rien de plus ; — *Valeat possessor oportet, si comportatis rebus bene cogitat uti*, Avant tout il faut la santé à qui veut jouir de l'amas de ses biens ; *Sincerum est nisi vas, quodcumque infundis acescit* [2], Dans un vase impur, tout ce qu'on verse s'aigrit ; — *Nocet empta dolore voluptas*, Fi d'un plaisir payé par la douleur ; — *Semper avarus eget*, Toujours l'avare est dans le besoin ; — *Invidus alterius macrescit rebus opimis*, L'envieux maigrit de l'abondance d'autrui ; — *Ira furor brevis est*, La colère est la folie d'un moment ; — *Animum rege, qui, nisi paret, imperat ;* gouverne ta passion ; si elle n'obéit, elle commande. — Il eût été impossible, ce me semble, de

(1) Les médecins ordonnaient la course comme remède de l'hydropisie. Cf. Cels., III, 21.

(2) Voir une pensée analogue dans une comparaison de Lucrèce, *De nat. rer.*, VI, v. 17-23.

réduire plus brièvement en axiomes plus clairs, plus imagés et plus faciles à graver dans la mémoire les règles de conduite nécessaires au bonheur.

L'épître 3, *Juli Flore*, ne comporte pas autant de philosophie. Le destinataire en est Julius Florus, un des jeunes gens de grande espérance amis d'Horace, qui faisaient partie du cortège de Tibère envoyé par Auguste en Arménie pour rétablir Tigrane sur son trône. La fin de la pièce en indique le but, la réconciliation complète de Florus et de Munatius[1] dont l'intimité s'était momentanément rompue; mais Horace cache jusqu'au bout le motif qui la lui fait écrire et semble tout d'abord n'agir que pour recevoir en retour des nouvelles de la guerre et de Tibère (v. 1-8) comme de ceux à qui il s'intéresse le plus, du poète Titius, auquel il prédit un brillant avenir[2], et de Celsus[3] qu'il serait bon, croit-il, de mettre en garde contre une propension trop grande à se parer de richesses puisées à la bibliothèque du Palatin (v. 9-20). Il lui demande surtout ce que lui-même entreprend pour le moment et comment il use des qualités qui le rendent propre à toutes sortes de travaux (v. 20-25). Il en prend naturellement occasion pour appeler son attention sur la sagesse, que tous, grands et petits, ont intérêt à cultiver; et, comme pour se rendre compte des progrès faits par lui dans le gouvernement de ses sentiments, il lui recommande instamment de lui dire si ses rapports d'amitié avec Munatius sont redevenus ce qu'ils doivent être, fermement fraternels (v. 26-32). Un mot de douce affection pour eux deux, dont il se prépare à fêter un jour l'heureux retour (v. 33-36), termine agréablement ce morceau dont l'intention dénote un excellent cœur, et dont la composi-

(1) Sans doute un fils du Munatius Plancus auquel est adressée l'ode I, 7, *Laudabunt alii.*

(2) Nous ne possédons rien de lui.

(3) Celsus Albinovanus, qu'il ne faut pas confondre avec Pedo Albinovanus, ami d'Ovide.

tion prouve chez l'écrivain un esprit égal à la bonté de l'homme.

L'épître 4, *Albi, nostrorum sermonum candide judex*, est un billet de seize vers adressé par Horace à son ami le poète Tibulle, pour le réconforter et le corriger, s'il le peut, de sa mélancolie. Les dieux, lui dit-il, lui ont accordé tout ce qu'une tendre nourrice peut souhaiter à son cher nourrisson : pourquoi donc ne pas savoir avec sagesse jouir comme d'un bienfait nouveau de chacun des jours qu'ils ajoutent à sa vie ? Et il l'invite, s'il veut rire, à venir le visiter, lui promettant la vue d'un véritable pourceau d'Épicure. La reconnaissance qu'Horace, par le premier vers, témoigne à son collègue en poésie pour avoir apprécié avec bienveillance ses satires, le bel éloge qu'il fait de son talent en admettant sa supériorité par rapport à Cassius de Parme[1] qu'il juge digne pourtant de la plus haute estime, l'habile délicatesse qu'il met à énumérer les diverses raisons qui doivent le convaincre de son bonheur, et la joyeuse vivacité de la plaisanterie finale, que j'ai citée plus haut en entier[2], tout dans la brève composition de ce charmant billet concourt au but qu'il veut atteindre.

Le Manlius Torquatus à qui est adressée l'épître 5, *Si potes Archiacis* (91 vers), n'est autre que le destinataire de l'ode IV, 7, *Diffugere nives*; le poète ici l'invite, pour le lendemain, anniversaire de la naissance de l'empereur, à venir, au déclin du jour, partager avec lui un repas, frugal à la vérité et qui n'aura ni vins très vieux, ni lits somp-

(1) Ne confondez pas ce Cassius de Parme avec Cassius l'Étrusque, poète diffus et prolixe, qu'Horace a toujours soin de distinguer de ses homonymes par un surnom. Cf. *Sat.*, I, 10. v. 69.

(2) Page 319. — C'est d'une plaisanterie du même genre qu'avait usé Cicéron, dans son discours contre C. Pison, en l'interpellant par ces mots : « *Epicure noster, ex hara producte, non ex schola ;* nouvel Épicure, produit de l'étable, et non de l'école. » *In L. C. Pison.*, 16.

tueux, mais qui leur permettra néanmoins de se récréer l'esprit. Il lui conseille donc de laisser là les soins de l'ambition et ce fameux procès de Moschus de Pergame dont il est en train de préparer la défense de concert avec Pollion; car à quoi sert la fortune, si l'on ne prend aucun plaisir? Et n'est-il pas bon d'aller puiser quelque gaîté dans le vin qui exerce sur l'esprit une action bienfaisante?[1] Il se promet, au risque de paraître peu sage, d'en donner lui-même l'exemple. Il prendra d'ailleurs tous les soins voulus pour rendre le repas aussi bien ordonné que possible; tout sera d'une propreté exquise (nous reconnaissons là une de ses préoccupations constantes); et il n'y aura à craindre aucune langue indiscrète puisque les convives, bien assortis, seront leurs amis Butra, Septicius[2] et peut-être Sabinus[3], s'il n'est pas retenu ailleurs par quelque beauté. Il le prévient enfin que plusieurs places, en petit nombre, afin de ne pas amener de gêne par une chaleur estivale, restent disponibles pour des *ombres*; et il lui recommande de savoir, à l'heure précise, s'évader de sa maison par la porte de derrière pour échapper aux importuns qui l'arrêteraient au passage dans son *atrium*. — Cette pièce, où n'est oublié absolument rien de ce que peut contenir une invitation à dîner, est bien faite pour nous montrer l'aspect riant que sait prendre, à l'occasion, même dans ses épîtres, la sagesse d'Horace.

Avec l'épître 6, *Nil admirari*, réapparaît beaucoup plus de doctrine philosophique; mais l'agréable ironie qui

(1) L'éloge fait ici du vin peut être rapproché de celui que renferme l'ode III, 1, *O nata mecum*. — Cf. Diphil., *apud Athen.*, II, 2.

(2) Noms qui nous sont inconnus et qu'on a voulu pour cela, mais arbitrairement, remplacer par d'autres, ceux de Brutus par exemple et de Septimius dans l'édition de Lambin, 1579, 2e part., p. 235. — Il y avait pourtant une famille Septicia bien posée à Rome, puisqu'un chevalier romain de ce nom est mentionné dans Cicéron. *In Verr.*, III, 14.

(3) S'agit-il d'Aulus Sabinus, poète ami d'Ovide? C'est possible, mais rien ne le prouve.

règne dans toute la deuxième partie du morceau et la conclusion gaiement conciliante qui le termine ne laissent pas à la leçon exprimée avec tant de bonne humeur la moindre apparence de pédantisme. Nous ne savons pas au juste quel est le personnage du nom de Numicius auquel Horace l'adresse, sans doute un de ses amis de caractère assez inconstant et partageant quelque peu ses goûts et ses idées; en tout cas, il ne semble pas s'attacher à relever chez lui de graves défauts ; il se contente plutôt de converser avec lui sur la meilleure manière de comprendre la vie. Il établit d'abord que le seul moyen d'être heureux serait de posséder la vertu qui consiste à ne se laisser troubler l'âme, ni par aucun désir, ni par aucune crainte [1] : tout trouble de ce genre, quel qu'en soit le motif, et alors même qu'il est causé par une poursuite trop ardente de la sagesse, tient à un état de folie contraire au bonheur (v. 1-16). Si cela est vrai, consumerons-nous notre vie en efforts insensés à la recherche de biens inutiles ou funestes, et s'il n'est pas de bonheur sans la vertu, pourquoi ne point la pratiquer tout de suite avec courage? (v. 17-30) Mais peut-être, ajoute-t-il, quelques esprits penseront que la vertu n'est qu'un vain mot comme un bois sacré n'est qu'un bois. Alors à chacun son goût. Que les uns cherchent le bonheur dans cet or, roi de la terre, qui donne tout, épouse et dot, amis, crédit, noblesse et beauté [2]; ils ne sauraient, pour

(1) Ce passage a été imité pas Régnier dans sa satire XVI :

> J'aime les gens hardis dont l'âme non commune...
> Qui, ne s'émouvant point, de rien n'ont l'âme atteinte,
> Et n'ont, en les voyant, espérance ny crainte.

Et de même Boileau (*Sat*,, VIII, v. 19-20) :

> Qu'est-ce que la sagesse? Une égalité d'âme
> Que rien ne peut troubler, qu'aucun désir n'enflamme.

(2) Boileau a encore imité ces trois vers, *Scilicet uxorem*, etc., dans la même satire VIII (v. 203-210) :

> Quiconque est riche est tout : sans sagesse il est sage,
> Il a, sans rien savoir, la science en partage;
> Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang,
> La vertu, la valeur, la dignité, le sang;

une pareille étude, commencer trop tôt ni finir trop tard (v. 31-49). Que d'autres le poursuivent dans la grandeur et l'éclat des honneurs ; et qu'ils se mettent aussitôt à prodiguer à tous leurs salutations empressées (v. 50-55). D'autres dans la bonne chère, et qu'ils se jettent dans la débauche, semblables aux compagnons d'Ulysse qui préféraient à leur patrie de viles voluptés (v. 56-64). Cependant si Mimnerme[1] a raison de penser que la vie n'a point de charmes sans l'amour et les jeux, vis au milieu des jeux et de l'amour (v. 65-66). Telle est ma philosophie, conclut-il aussitôt ; si tu as de meilleurs préceptes à m'offrir, fais m'en part franchement, sinon, use des miens avec moi (v. 67-68).

De l'épître 7, *Quinque dies tibi*, adressée à Mécène dans des circonstances toutes particulières, j'ai suffisamment expliqué le sujet dans le chapitre biographique, lorsque j'y ai parlé des rapports entre les deux amis et de la fermeté de caractère montrée par le poète dès qu'il croyait avoir à défendre sa liberté. Vous avez vu avec quel calme, pressé par Mécène de rentrer au plus tôt à Rome, peut-être même incriminé auprès de lui d'ingratitude par de méchants courtisans, il lui donne les raisons du long retard qu'il apportera à se rendre à cette invitation, vous avez vu aussi avec quelle grâce et quel esprit, tout en lui renouvelant le témoignage de sa vive reconnaissance pour les bienfaits reçus et de son affection aussi désintéressée qu'inaltérable, il trouve moyen de lui faire entendre très

Il est aimé des grands, il est chéri des belles :
Jamais surintendant ne trouva de cruelles.
L'or même à la laideur donne un teint de beauté.

Horace avait mis un développement de la même pensée dans la bouche de Stertinius (*Sat*, II, 3, v. 94 sq.).

(1) Mimnerme, de Colophon, poète d'un scepticisme voluptueux et mélancolique, le père de l'élégie amoureuse, dont Properce (I, 9, 11) a dit : « *Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.* » Cf. *Hist. de la litt. gr.* de MM. Croiset, t. II, p. 112 sq.

nettement qu'il n'hésiterait pas à lui rendre ce qu'il tient de lui si son indépendance était à ce prix. Toute cette première partie du morceau (v. 1-45), qui exigeait pour une explication si difficile une urbanité peu commune est traitée avec une finesse et une dextérité vraiment remarquables : la déclaration, si dure qu'elle soit, est entourée de tels ménagements que tout motif sérieux de froissement semble en disparaitre. Puis le récit anecdotique, qui, venant à l'appui des idées précédemment exprimées, forme la deuxième partie (v. 46-98), est bien de nature aussi à laisser l'esprit sous une impression agréable. On y suit avec intérêt les détails charmants de l'expérience tentée par l'orateur Philippe[1] sur le pauvre crieur public Vultéius Ménas, et si l'historiette occupe à elle seule plus de la moitié de l'épitre, nous comprenons l'artifice du poète qui, sans discontinuer la démonstration de sa pensée, insiste de préférence sur le développement qui y concourt de la manière la moins pénible et la plus attrayante.

On a souvent comparé ce récit de l'aventure de Ménas à la fable de La Fontaine *Le Savetier et le Financier* ; car il y a quelque analogie entre les deux situations : le pauvre crieur, perdant son insouciance du jour où il devient propriétaire et finissant par prier l'orateur Philippe de le rendre à son premier état, ressemble assez bien au savetier Grégoire qui, privé de sommeil et de gaîté depuis qu'il a de l'argent, revient vers le financier en lui disant : « Rendez-moi mes chansons et mon somme, et reprenez vos cent écus ». Mais il ne faudrait pas cependant comparer les deux morceaux entre eux sans remarquer l'inégalité des conditions dans lesquelles ont écrit les deux poètes. Si le nôtre, plus vif, plus animé, nous présente une scène et un dialogue plus comiques, n'oublions pas qu'il avait pour lui

(2) L. Marcius Philippe, personnage consulaire, orateur dont Cicéron a parlé plusieurs fois (*De Orat.*, III, 1 ; *Brut.*, 47), était d'autant plus connu qu'à la mort d'Octavius il avait épousé Atia, la mère d'Auguste. — Voir le volume précédent. p. 12.

l'avantage de renfermer dans l'action de sa fable sa pensée complète, et que, de plus, il pouvait façonner cette action à son gré. Horace, au contraire, cite un fait qu'il n'imagine pas, dont il doit suivre la donnée dans ses principaux détails, et en conservant à ses personnages le caractère qu'on leur connaissait ; de plus, son récit n'est que la suite et la confirmation d'un raisonnement précédent et doit mener à la conclusion qui intéresse sa situation personnelle. Il veut prouver à Mécène qu'il aurait raison de renoncer à ses bienfaits, s'il le fallait absolument pour conserver l'indépendance qui est à ses yeux le bien le plus nécessaire, et il arrive, en effet, à répéter que chacun doit s'en tenir au bien qu'il estime le plus ; car, dit-il, « se mesurer à son aune et se chausser à son pied, voilà la sagesse ».

Metiri se quemque suo modulo ac pede, verum est[1].

Les épîtres 8 et 9 sont deux des pièces les plus courtes du recueil. L'une, *Celso gaudere* (17 vers), est adressée au jeune Celsus Albinovanus auquel Horace avait déjà chargé Florus de donner quelque avis au sujet de son excessive propension à la vanité[2]. En réponse à une lettre qu'il a reçue de lui et dans laquelle, sans doute, il a remarqué la persistance du même défaut, il lui envoie directement, comme l'y autorisait la disproportion de leur âge, un avertissement sérieux. Il ne le fait pas toutefois sans commencer des aveux sur le peu de progrès dont lui-même peut se vanter dans le gouvernement de son esprit ; il lui parle surtout de l'ennui et de l'inconstance dont il ne parvient pas à se rendre maître. Dans ce blâme qu'il s'inflige spontanément il puise pour ainsi dire le droit de blâmer autrui ; encore emploie-t-il la tournure la plus délicate. Il dit à sa

(1) Maxime qu'on peut rapprocher de celle de Cicéron, *De Offic.*, I, 31 : « Ut, etiam si sint alia graviora, atque meliora, tamen nos studia nostra nostræ naturæ regula metiamur. »

(2) *Epist.*, I, 3, v. 15-20.

muse d'aller demander à Albinovanus comment il se porte, s'il gouverne bien ses affaires, s'il se gouverne bien aussi, s'il plaît toujours à Tibère et à sa jeune cour, de le féliciter tout d'abord des bonnes réponses qu'elle pourra recevoir sur ces divers points, et de lui glisser ensuite à l'oreille ce petit conseil : « Comme tu supporteras ta fortune, ô Celsus, nous te supporterons toi-même ».

Ut tu fortunam, sic nos te, Celse, feremus.

L'autre, *Septimius, Claudi* (13 vers seulement), est un simple billet de recommandation, mais un chef-d'œuvre du genre. Demandant, pour la première fois évidemment, une faveur à Tibère, Horace sollicite de lui l'admission de Septimius[1] dans sa cohorte, c'est-à-dire dans le groupe d'élus autorisés à le suivre. Rien de plus insinuant et en même temps de plus digne. Il s'étonne que Septimius se rende compte mieux que lui-même de l'amitié que lui porte le prince, puisqu'il le force par ses instantes prières à oser y recourir par une telle démarche. Elles l'y obligent, en effet : placé entre deux reproches, celui de dissimuler son crédit pour en jouir seul, et celui de manquer de réserve, il lui faut bien choisir le moindre ; mais, si Tibère lui pardonne cette indiscrétion commise par déférence pour un ami, sa cohorte recevra en Septimius un homme dont le courage et l'honneur ne peuvent être mis en doute, *fortem crede bonumque*.

Dans Aristius Fuscus, destinataire de l'épître 10, *Urbis amatorem*, nous retrouvons le poète érudit dont l'ode I, 22, *Integer vitae*, porte le nom, que nous avions vu figurer aussi, à propos de la rencontre du fâcheux, dans la satire I, 9, *Ibam forte*, et qui se trouve cité dans la satire I, 10, *Nempe*

(1) Celui à qui est adressée l'ode II, 6, *Septimi, Gades*, et celui aussi dont il est question dans une lettre d'Auguste à Horace. Voir plus haut, p. 64.

incomposito, au nombre de ceux dont le jugement approbatif importait le plus à Horace. Ils étaient très liés, partageant les mêmes pensées et ayant les mêmes goûts en toutes choses, sauf en une toutefois : Fuscus ne voulait jamais quitter Rome, tandis qu'Horace, à mesure qu'il vieillissait, se plaisait de plus en plus à la campagne. Cette différence, qui seule distinguait l'une de l'autre leurs âmes sœurs (v. 2-5), devient ici le sujet du morceau dans lequel Horace, après avoir manifesté tendrement l'affection qu'il porte à son ami [1], entreprend de lui prouver combien le goût de la campagne est plus raisonnable que celui de la ville. « C'est là, s'écrie-t-il, que je me sens vivre et régner, *vivo et regno* (v. 8), dès que j'ai quitté ce que tous vous élevez jusqu'aux nues ! » Par un vif parallèle entre les deux séjours [2], il démontre d'abord que celui des champs répond seul aux besoins de la nature, et il rend cette vérité évidente par la constatation du soin que prend le riche habitant de la ville à enfermer des bois jusque dans ses colonnades, à se choisir une maison dont la vue s'étend au loin sur la campagne, tant est grand l'empire de la nature [3]. Puis, s'élevant aux grandes maximes du stoïcisme, il développe, en termes plus expressifs et avec plus de conviction encore que dans certaines compositions précédentes, cette proposition phi-

(1) Il compare leur mutuelle amitié à celle de deux pigeons restés unis toute leur vie. Plusieurs commentateurs ont même voulu voir dans cette comparaison une allusion à une fable du genre de celle que La Fontaine a si admirablement racontée en l'intitulant *Les deux Pigeons* (Fabl. IX, 2). Mais si un apologue semblable existait au temps d'Horace, on n'en trouve absolument rien dans tout ce que nous a laissé la littérature des Grecs et des Latins, et ce n'est pas chez eux que La Fontaine a puisé son sujet; il l'a emprunté à un fabuliste indien, le Pilpay ou Bidpay de la légende orientale.

(2) *Appendice* CCLXIX.

(3) Vérité que Destouches a fortement rendue dans ce vers si souvent cité :

Chassez le naturel, il revient au galop;

et que Boileau a développée dans sa XIe satire (v. 43-45) :

Le naturel toujours sort et sait se montrer ;
Vainement on l'arrête, on le force à rentrer :
Il rompt tout, perce tout, et trouve enfin passage.

losophique, que les richesses et les grandeurs, avec les faux besoins et les mille tyrannies qu'elles imposent à ceux qui dans la grande ville en poursuivent la conquête, n'ont rien de compatible avec la liberté qui seule rend l'homme heureux. Il raconte, d'après Stésichore, avec autant de concision que de perfection, la fable du cheval et du cerf que répéteront après lui Phèdre et La Fontaine, et comparant au cheval, devenu esclave par suite de son ambition, l'homme qui se laisse entraîner par un excès de désirs, il termine son apologue par ce beau vers

Serviet æternum, quia parvo nesciet uti.

Il sera toujours esclave, ne sachant pas se contenter de peu.

Il y ajoute quelques pensées qui, par leur forme énergique et imagée, se gravent dans l'esprit à la façon des proverbes ;

Cui non conveniet sua res, ut calceus olim,
Si pede major erit, subvertet; si minor, uret.
v. 42-43.

Une fortune, dont la nature ne convient pas à celui qui la possède est comme une chaussure qui, trop large, nous fait tomber, et trop étroite, nous blesse.

Imperat aut servit collecta pecunia cuique [1],
Tortum digna sequi potius quam ducere funem.
v. 47-48.

L'or qu'on amasse est esclave ou tyran ; mais c'est à lui d'obéir et non de commander.

Après ces conseils de haute morale, qu'il a soin de s'appliquer à lui-même non moins qu'à son ami, qui vraisemblablement en avait plus besoin que lui, il finit agréablement en lui disant qu'il vient de lui écrire près du

(1) Publius Syrus avait dit (998 B) : « Pecunia est ancilla, si scis uti ; si nescis, hera. » Et Sénèque dira : (*De vita beata*, 26, 1): « Divitiæ apud sapientem virum in servitute sunt, apud stultum in imperio. »

temple en ruine de Vacuna[1], c'est-à-dire dans sa maison de campagne, parfaitement heureux et ne désirant rien au monde si ce n'est sa présence (v. 49-50).

Nous n'avons aucun renseignement sur le Bullatius, ami d'Horace, à qui est écrite l'épître II, *Quid tibi visa;* mais nous voyons bien par la pièce même que c'était un de ces hommes, assez nombreux à cette époque, qui, ne trouvant plus dans les affaires publiques l'emploi de leur activité, ne savaient se créer d'autre occupation, et qui, chagrins de leur désœuvrement, dégoûtés de tout, promenaient leur ennui par la terre sans rencontrer nulle part le bonheur qu'ils cherchaient. Il venait de visiter les villes de l'Asie-Mineure (v. 1-6) et peut-être avait-il dit à Horace qu'il finirait par se fixer en quelqu'une d'elles, voire même à Lébédos, cité pourtant non moins déchue et non plus peuplée que Gabies et Fidènes, pour y vivre, dans l'oubli de tout le monde, en contemplant au loin du rivage les fureurs de la mer[2]. Le poète, du moins, semble lui faire exprimer ce souhait (v. 7-10)[3], soit qu'il le lui suppose, soit qu'il en ait reçu communication, et il le détourne d'un pareil projet par toutes sortes de raisons. Il lui demande ce qu'il faudrait penser d'un voyageur qui se résoudrait à prendre demeure pour toujours dans une mauvaise auberge parce qu'il y aurait trouvé un abri dans la surprise d'un orage (v. 11-16). Il lui rappelle que toutes ces villes de l'Asie ne sont rien, en somme, auprès de Rome (v. 17-19). Il lui laisse entendre, on peut le supposer, que le chef de l'État verrait son retour

(1) Voir plus haut, p. 42.

(2) Souvenir des fameux vers de Lucrèce (*De nat. rer.*, II, 1):

Suave mari magno turbantibus æquora ventis
E terra magnum alterius spectare laborem.

(3) Je suis l'interprétation générale d'après laquelle ces quatre vers sont, sous la forme dialoguée, l'expression de la pensée de Bullatius. On a eu tort de prétendre que cette forme est particulière aux satires d'Horace; il l'a employée dans d'autres épîtres que celle-ci, par exemple dans l'ép. I, 16, à plusieurs reprises, et dans l'ép. I, 19, v. 41 sqq.

sans déplaisir, et il l'exhorte à profiter, en regagnant l'Italie, du bonheur que lui permettent les dieux (v. 21-24); car ce bonheur, en vérité, n'est pas à chercher jusqu'aux extrémités de la terre; rien ne sert de monter sur un navire ou sur un char rapide pour courir après lui, il est à Rome et dans n'importe quelle petite ville aux portes de Rome aussi bien que dans la Grèce et dans l'Asie pour qui a la paix du cœur et de l'esprit (v. 25-30). Réflexion qui conclut philosophiquement le morceau et dont la beauté est telle que Boileau s'empressera de la prendre pour base de toute une épître :

C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous ;
Mais ce repos heureux se doit chercher en nous...
De nos propres malheurs auteurs infortunés,
Nous sommes loin de nous à toute heure entraînés.
A quoi bon ravir l'or au sein du nouveau monde ?
Le bonheur tant cherché sur la terre et sur l'onde
Est ici comme aux lieux où mûrit le coco,
Et se trouve à Paris de même qu'à Cusco...
Guilleragues, plains-toi de mon humeur légère,
Si jamais, entraîné d'une ardeur étrangère,
Ou d'un vil intérêt reconnaissant la loi,
Je cherche mon bonheur autre part que chez moi.
Ep., V, v. 39-40; 51-56; 145-148.

Mais Boileau ne faisait, en envoyant ces vers à Guilleragues, bien posé à la cour de Louis XIV, que développer littérairement un thème philosophique qui ne comportait aucune application personnelle; ceux d'Horace avaient une tout autre importance; par eux il voulait agir sur l'esprit de l'ami triste et découragé dont il s'efforçait de relever le moral.

La pièce qui porte le numéro 12, *Fructibus Agrippæ siculis*, est une épître écrite à Iccius pour lui recommander Pompéius Grosphus. Tous les deux nous sont déjà connus, le premier par l'ode I, 29, *Icci beatis*, le second par l'ode II,

16, *Otium Divos*. L'un, que son goût pour les lettres et pour la philosophie n'empêchait pas de désirer la fortune, après avoir vu déjouer ses espérances du côté de l'Arabie, avait accepté la place, qui devait être suffisamment lucrative, d'intendant général des biens considérables qu'Agrippa possédait en Sicile; l'autre, se rendant aux conseils de sagesse qui lui avaient été donnés, venait de se résoudre à s'éloigner du tumulte de Rome pour vivre à la campagne au milieu des riches propriétés qu'il avait dans le même pays. Bien que liés l'un et l'autre avec Horace, ils n'avaient contracté à Rome aucune liaison entre eux, et Grosphus ayant un intérêt évident à pouvoir profiter du crédit et de l'expérience d'Iccius dès son arrivée en Sicile, il était naturel qu'Horace le lui présentât.

Le poète semble d'abord répondre à une plainte qu'Iccius lui aurait exprimée au sujet de l'insuffisance des bénéfices de sa place : « *tolle querelas*, laisse là toute plainte, lui dit-il, une modeste aisance suffit pour être heureux à qui se porte bien, et puisque d'ailleurs tu aimes à vivre sobrement, qu'est-ce que la fortune ajouterait à ton bien-être ? » (v. 1-11.) Il le loue de savoir, contrairement au vulgaire, cultiver la science philosophique, dont le charme est si grand que Démocrite en oubliait le soin de son patrimoine, et, en quelques beaux vers qui résument, comme ceux du livre II des *Géorgiques* de Virgile[1], les problèmes de physique générale soumis aux méditations des savants, il le félicite d'élever sa pensée jusqu'à ces hautes études (v. 12-20). La leçon, vous le sentez, est comprise dans l'éloge même, mais il la présente ainsi sous la forme la plus douce[2];

(1) *Georg.*, II, v. 475-482.

(2) D'après certains interprètes d'autrefois, au contraire, le morceau serait foncièrement satirique et Horace ne parlerait des études d'Iccius que sur le ton d'une mordante ironie, le considérant comme un avare qui se donnerait par vanité des airs de philosophe; mais on a compris combien peu il est permis de prêter une pareille intention au poète alors qu'il écrit à un ami et dans le moment même où il sollicite de lui un service. Cf. Orelli-Mewes, p. 401.

et jusqu'à la fin il cherche à lui être agréable ; car. après lui avoir recommandé Grosphus en lui montrant l'occasion de se faire un ami d'un honnête homme qui ne lui demandera jamais rien d'injuste ou de déraisonnable (v. 21-24), il lui communique les nouvelles politiques qui peuvent lui procurer le plus de plaisir : victoire d'Agrippa sur les Cantabres, défaite des Arméniens, soumission de Phraate. tous événements qui assurent la prospérité de l'Italie (v. 25-29).

La pièce 13, *Ut proficiscentem docui* (19 vers), a été écrite pour accompagner l'envoi à Auguste d'un recueil de poésies ; elle est adressée, dans la forme, à Vinius Asellus, le messager chargé de le porter, mais, en fait, elle est destinée à Auguste lui-même. Le poète y donne des conseils à Vinius sur les précautions qu'il doit prendre pour remettre à l'empereur le rouleau, tout cacheté, dans un moment favorable et pour ne pas compromettre le succès de sa mission, soit par un empressement indiscret, soit par quelque maladresse qui, en le rendant la fable de la cour, rappellerait aux railleurs le surnom qu'il tient de son père. Le ton de l'épître, insinuant, mais on ne peut plus simple, comme le prouve assez la plaisanterie sur ce surnom[1], est en rapport avec le personnage, dont nous ne connaissons pas d'une manière précise la condition. mais qui, vraisemblablement, devait être, sinon un esclave d'Horace[2], un des cinq métayers à qui était affermée une partie de ses terres[3] ou quelque autre cultivateur voi-

(1) On voit dans Cicéron, par la partie du *De Oratore* qui traite de la manière de plaisanter, combien les Romains se montraient faciles à cet égard. Parmi les exemples qui y sont cités comme des modèles de bon goût s'en trouve précisément un qui a pour objet le nom d'un certain *Asellus* (*De Orat.*, II, 64) et qu'on peut rapprocher de la plaisanterie d'Horace.

(2) Les esclaves n'avaient pas trois noms et d'après Acron, qui puisait ses renseignements au livre *De personis Horatiis*, Vinius se serait appelé Caninius Vinnius Fronto.

(3) Voir plus haut p. 45. Cf. *Epist.*, I, 14, v. 2-3.

sin de sa campagne. Quant au rouleau en question, de quelles poésies se composait-il ? rien ne l'indique et l'on ne saurait faire à ce sujet que des hypothèses.

L'épître 14, *Villice silvarum*, n'est pas une des meilleures du recueil et les idées ne s'y suivent pas avec un parfait enchaînement, mais on la lit néanmoins avec agrément et elle a l'avantage de fournir sur les goûts et le caractère d'Horace à l'âge de quarante-deux ans, ainsi que sur sa manière de vivre à la campagne, des notions intéressantes qui m'ont été très utiles, vous vous le rappelez, dans certains passages de sa biographie.

Elle est adressée au *villicus* de son domaine de la Sabine, c'est-à-dire à celui de ses esclaves qui y était comme le contre-maître des autres et y dirigeait leur besogne tout en travaillant avec eux. Ce poste de faveur qu'il avait confié à un de ses anciens serviteurs de la ville ne faisait point, paraît-il, le bonheur de celui qu'il en avait jugé le plus digne par ses aptitudes. Il tire donc de ses plaintes occasion de lui écrire. Mais le parallèle qu'il établit entre eux deux n'a sans doute d'autre but que d'expliquer à ses propres amis ses longues absences de Rome par son goût de jour en jour plus prononcé pour la campagne et pour une vie moins désordonnée que celle de la ville. Il a bien l'air, en tout cas, de vouloir attribuer à ce goût les progrès qu'il fait dans la pratique de la sagesse lorsque, dès le début, il appelle son *villicus* à une sorte « de concours dans lequel ils essayeraient, à l'envi l'un de l'autre, d'arracher les ronces, lui de son cœur, le *villicus* des champs de son domaine, afin de voir qui vaut le mieux de lui-même ou de sa terre » :

> Certemus, spinas animone ego fortius, an tu [1]
> Evellas agro, et melior sit Horatius, an res.
> v. 4-5.

(1) Boileau adresse lui aussi une épître à son jardinier (Ép., XI), sur un

Cette comparaison émise, il en vient tout de suite à la contradiction de l'ennui qu'ils éprouvent, l'un à Rome, l'autre dans la Sabine. A quoi tient-elle ? Est-ce aux lieux, n'est-ce pas plutôt à leur cœur qui nulle part ne saurait se fuir ? (v. 6-13). L'esclave jadis, étant à Rome, aspirait tout bas à la campagne ; maintenant il regrette les jeux, les cabarets, les bains de la ville ; les travaux divers que réclame le soin de la terre, dans une solitude où manquent les lieux de débauches et les joueuses de flûte, lui semblent trop durs (v. 14-15 et 21-30). Le maître, au contraire, qui jamais n'est obligé sans tristesse de quitter cette campagne, y trouve un séjour délicieux qui, loin des jeux de la jeunesse auxquels il rougirait de s'attacher encore, lui procure un doux repos, lui permet d'échapper à la dent venimeuse des envieux et ne l'expose qu'à la douce moquerie des voisins lorsqu'ils le voient remuer les mottes de son champ ou en arracher les pierres (v. 16-21 et 31-39). La cause malsaine de la plainte du *villicus* une fois expliquée, pas n'est besoin d'un long raisonnement pour rejeter sa demande, et bien que le portefaix citadin d'Horace envie sa place, comme c'est lui qui est le plus apte, c'est lui qui doit la garder ; car, si le bœuf pesant demande à porter la selle et le cheval à labourer, Horace sera toujours d'avis que chacun doit s'en tenir au métier qu'il sait faire [1].

Par l'épître 15, *Quæ sit hiems*, Horace, à qui le médecin Musa vient d'interdire les eaux sulfureuses de Baïes en lui

autre sujet, il est vrai, mais sans négliger cette comparaison qu'à l'encontre d'Horace il retourne contre lui-même :

Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil,...
Oh ! que de mon esprit, triste et mal ordonné,
Ainsi que de ce champ par toi si bien orné,
Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
Et des défauts sans nombre arracher les racines.

(1) Imitation du proverbe grec : Ἔρδοι τις ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην (Arist., *Guêp.*, 1431), dont parle Cicéron (*Tuscul.*, I, 18) : « Bene enim illo proverbio Græcorum præcipitur : *quam quisque norit artem, in hac se exerceat.* »

recommandant les bains froids de Clusium ou de Gabies avec un séjour d'hiver, soit à Salerne, soit à Vélie, demande des renseignements à C. Numonius Vala sur ces deux dernières localités qu'il ne connaît pas suffisamment. Numonius, celui sans doute dont Velléius Paterculus[1] parle comme de l'un des principaux officiers qui périrent lors du désastre de Varus, possédait de grandes propriétés qui le mettaient à même de répondre sciemment à ses questions et n'avait guère alors qu'une vingtaine d'années, ce qui autorisait le ton très familier que nous remarquons dans cette pièce.

Le poète, en lui expliquant les prescriptions de Musa qui le forcent à délaisser le séjour préféré des Romains pour de froides campagnes, lui demande : 1° quelle est la température hivernale de Salerne, quelles gens y vivent et quels chemins y mènent (v. 1-13) ; 2° quel est des deux cantons de Salerne ou de Vélie celui qui produit le meilleur froment et qui possède la meilleure eau ; car, pour ce qui est du petit vin du pays, il n'y tient pas, n'aimant, lorsqu'il voyage, qu'un vin assez généreux pour inspirer les idées gaies et rendre au cœur la jeunesse (v. 14-21) ; 3° dans lequel des deux territoires on trouve le plus de lièvres, de sangliers et de poissons délicats, son désir étant d'en revenir aussi gras qu'un Phéacien (v. 22-25). Cette allusion plaisante à la vie voluptueuse, dans Homère[2], des compagnons d'Alcinoüs l'amène à se moquer de lui-même d'une manière assez piquante. Sans que nous sachions tout d'abord où tend la digression dans laquelle il s'engage au sujet du parasite Mænius, dont il s'est agi déjà plusieurs fois dans les satires[3], il nous montre cet éhonté bouffon qui, lorsqu'il était réduit à ne dévorer chez lui que des tripes et de la viande grossière, vantait la sobriété et disait, comme Bestius, que les gourmands mériteraient d'être marqués au ventre d'un fer

(1) *Vell. Paterc.*, II, 119.
(2) *Od.*, VIII, v. 248-250.
(3) *Sat.*, I, 1, v. 101, et 3, v. 21.

chaud, mais qui, dès qu'il avait pu se repaître à une table succulente, témoignait son peu d'étonnement de voir des gens se ruiner en dîners, rien au monde n'étant aussi bon qu'une grive bien grasse, aussi beau qu'une panse de truie largement farcie (v. 26-41). Ce Mænius, dit-il alors tout à coup, c'est moi. Lorsque j'en suis réduit à mon méchant ordinaire, je le supporte ; mais s'il s'en présente un meilleur, j'apprécie la vie des habitants d'opulentes villas (v. 42-46). Il termine ainsi par une parole ayant rapport à la vie de riche propriétaire que mène son jeune ami Numonius et nous sourions du tour ingénieux dont il vient d'user pour lui expliquer que, tout partisan qu'il est d'une sage tempérance, il voudrait bien ne pas se trouver exposé, là où il doit aller, à trop de privations.

On a parfois, comme Wieland [1] et Walckenaer [2], reproché à ce morceau ses digressions et ses longues parenthèses, dans lesquelles on a même voulu trouver un exemple du style de Sterne, style haché et à propos interrompus; mais elles ne concordent pas mal ici avec la familiarité du ton de l'épître, et puisque, d'ailleurs, le poéte n'en a pas abusé dans les autres, je ne vois pas pourquoi nous lui en saurions mauvais gré ; d'autant plus qu'elles ne nuisent en rien à la finesse de la pensée, à la forme imagée de l'expression. Quoi de plus simple et de plus joli, par exemple, que ce vers où, après s'être représenté à cheval pour partir à regret vers une autre région que Baïes et obligé de détourner par un coup de bride à gauche sa monture toute disposée à suivre le chemin accoutumé, il ajoute : « c'est par le frein qu'on parle au cheval dont l'oreille est dans la bouche. »

Mutandus locus est et deversoria nota
Præteragendus equus. « Quo tendis? Non mihi Cumas
Est iter aut Baias », læva stomachosus habena
Dicet eques : sed equi frenato est auris in ore.
v. 10-13.

(1) *Hor. Briefe*, t. I, p. 222.
(2) 2e éd., t. II, p. 18.

Bien autrement grave est l'épître 16, *Ne perconteris*, dont le destinataire Quintius ou Quinctius peut être confondu, croyons-nous, avec le Quintius Hirpinus de l'ode II, 11, *Quid bellicosus*.

Horace commence par lui décrire la douce et délicate retraite qu'il trouve en son domaine de la Sabine[1] par les mauvais jours de septembre et il déclare y être parfaitement heureux (v. 1-16). Mais il se demande si son ami, que tout le monde à Rome félicite de son bonheur, s'y considère lui-même comme très heureux et ne s'en rapporte pas là-dessus à l'opinion du vulgaire plus qu'à la sienne propre, imitant les malades qui, par une fausse honte, cachent leurs plaies au médecin[2] (v. 17-24). Car le bonheur n'est que dans la sagesse et ce n'est pas une réputation de sagesse qui fait le sage. Si la foule nous appliquait certains titres qui ne conviennent qu'à Auguste, nous les repousserions en avouant qu'ils n'appartiennent qu'à lui seul[3]; mais qu'elle nous appelle sages et honnêtes, nous prenons plaisir à l'entendre, comme si elle ne pouvait pas, selon son caprice, nous retirer ces noms-là, de même qu'elle enlèvera demain les faisceaux à ses favoris d'aujourd'hui qui s'éloigneront tout tristes de se les voir enlever[4]. Être séduit par ses honneurs ou effrayé par ses ou-

(1) Voir plus haut, p. 152.

(2) Boileau a paraphrasé ce passage dans son épître à Arnauld :

Misérables jouets de notre vanité,
Faisons au moins l'aveu de notre infirmité.
A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle,
Faire de notre mal un secret ridicule.

Ép., III, v. 31-34.

(3) Encore une imitation de Boileau :

Si, pour faire sa cour à ton illustre père,
Seignelay, quelque auteur d'un faux zèle emporté,...
Le comparait au fils de Pélée et d'Alcmène,
Ses yeux, d'un tel discours faiblement éblouis,
Bientôt dans ce tableau reconnaîtraient Louis.

Ép., IX, v. 24-25; 32-34.

(4) Souvenir de Lucrèce qui a représenté (*De nat. rer.*, III, 995) les candidats au consulat se retirant avec tristesse après leur défaite.

trages, voilà le propre d'un esprit faible et malade (v. 25-40). Quel est donc l'homme de bien? Est-ce celui qui devant tous observe les lois? Mais alors l'esclave, qui ne vole ni ne tue par la seule crainte des étrivières ou du gibet, lui ressemble. Et que de gens dont on vante l'intégrité, qui, lorsqu'ils invoquent tout haut et Janus et Apollon, prient tout bas[1] Laverne, la déesse des voleurs, de cacher leurs méfaits sous une apparence de sainteté! Non, l'homme de bien est celui qui aime la vertu pour elle-même (v. 41-64). Il est libre; comme il n'a nul désir, nulle crainte ne le rend semblable aux poltrons que leur lâcheté dispose à toutes les œuvres serviles; son courage, au contraire, comme celui de Bacchus devant Penthée[2], défie toutes les menaces de la tyrannie; il sait que la divinité, dès qu'il le voudra, le délivrera à jamais: la mort est le terme de toutes choses (v. 65-79).

Nous avons ici un exposé de la doctrine stoïcienne dans toute sa force et nous ne laissons pas d'être un peu surpris de l'énergie que met le poète à en établir les principes sans aucune restriction, sans en adoucir la rigidité par quelqu'une de ces railleries qu'il se plaît d'habitude à décocher contre les paradoxes de l'école. Jamais il n'a fait sienne avec plus de grandeur et d'éloquence la sagesse du Portique, jamais il n'a montré plus d'enthousiasme pour cette mâle et grave philosophie qui allait jusqu'à faire en certain cas un devoir du suicide. Peut-être, en ce pays Sabin, si réputé jadis pour la sévérité de ses mœurs, s'y sentait-il entraîné plus que partout ailleurs; il semble le dire en se traitant lui-même de *Sabellus* (v. 49); et peut-être aussi venait-il de puiser dans quelque lecture profonde une force dont son âme n'eût pas été constamment capable.

(1) Passage imité par Perse (*Sat*., II, v. 5 sq.), et dont on peut rapprocher ces paroles de Sénèque (*Epist.*, 10, 5): « Turpissima vota dis insusurrant; si quis admoverit aurem, conticescent et, quod scire hominem nolunt, deo narrant. »

(2) Allusion à une scène des *Bacchantes* d'Euripide.

Quant à Quintius, devons-nous penser qu'il avait à s'appliquer plus qu'un autre la leçon exposée dans ce morceau de morale? Assurément non. L'envoi qui lui en était fait me semble, au contraire, n'avoir rien que de très honorable pour lui; Horace ne pouvait concevoir la pensée de le blesser, et, s'il lui parlait ainsi, c'est qu'il savait pouvoir s'élever avec lui à ces hautes maximes de direction de conduite sans remuer en sa conscience des sentiments trop pénibles.

Les conseils que renferme l'épître 17, *Quamvis, Scæva*, sont loin d'appartenir à une philosophie de la même rigidité. Horace les adresse à un jeune homme du nom de Scæva[1] que travaille l'ambition des honneurs et de la faveur des grands, et tout en prenant la précaution de dire que, dans ce rôle de conseiller, il ressemble à un aveugle qui voudrait montrer le chemin aux autres, il n'en indique pas moins les meilleurs moyens de se conduire auprès des riches et des puissants. Non pas qu'il préconise la vie de cour au détriment de l'heureuse liberté dont on jouit à l'écart des grandeurs; ses goûts personnels nous sont assez connus pour que nous ne lui fassions pas l'injure de le soupçonner un seul instant d'un pareil dessein; ne prévient-il pas tout d'abord son jeune ami que le bonheur n'est pas le partage exclusif des gens opulents et qu'on n'est nullement malheureux pour s'être dérobé à leur société? « Tu pourrais goûter les joies de la vie, lui dit-il, en te contentant de rester dans ton domaine de Férentinum; mais, si tu veux te rendre utile aux tiens et te traiter toi-même plus libéralement, alors soit, approche-toi de la table grassement fournie des grands. » (V. 6-12). Il ne lui cache pas d'ailleurs qu'Aristippe, à son sens, était moins déraisonnable que Diogène. L'un faisait sa cour pour être nourri par un roi; l'autre, bien qu'il prétendît ne dépendre de personne, mendiait auprès de la populace les plus vils

(1) D'après Acron et Porphyrion, il appartenait à l'ordre des chevaliers.

aliments. Le premier, tout en recherchant le confortable, s'accommodait à toute chose et aurait su se montrer avec aisance dans les endroits les plus fréquentés sans manteau de pourpre; le second, confit dans sa patience, se serait laissé mourir de froid plutôt que d'endosser un autre vêtement que ses guenilles (v. 13-32). Et puis il reconnait que ce n'est pas un mince honneur de plaire à celui dont la puissance touche au trône de Jupiter. Ne va pas, qui veut, à Corinthe[1], et tous n'ont pas le courage de tenter une telle épreuve; il est donc juste que ceux qui l'accomplissent en tirent gloire et profit (v. 33-42). Mais, pour ce qui est du profit, qu'on ne le sollicite pas impudemment et à grands cris; outre que le bruit qu'on ferait, comme celui du corbeau qui trouve une proie, provoquerait les rivaux, la discrétion est le moyen le plus sûr d'attirer la bienveillance; mieux vaut se taire sur ses besoins que d'imiter les courtisanes effrontées en leurs mensonges et que d'invoquer, comme certains mendiants des rues, des motifs dont chacun se rit une fois qu'en est reconnue la fausseté (v. 43-63).

Certains ont blâmé ce morceau comme peu moral: il faut pour cela le lire bien mal. Horace, qui avait plu à Mécène et à Auguste sans commettre aucune bassesse, aucune importunité, avait le droit de trouver honorable une faveur ainsi acquise, et les avis qu'il donne à Scæva sur la dignité et les précautions qu'on doit observer dans la société des grands ne sont autres que ceux qu'un frère aîné, après quelque pratique de la vie, pourrait adresser à son plus jeune frère novice dans les difficultés qu'elle présente. Le développement philosophique dans lequel il oppose la philosophie d'Aristippe à celle de Diogène pour donner l'avantage à la secte des cyrénaïques sur celle des

(1) Horace traduit le proverbe grec Οὐ παντὸς ἀνδρὸς εἰς Κόρινθον ἔσθ' ὁ πλοῦς; et ce proverbe est d'autant plus à sa place ici qu'il provenait, disait-on (Cf. Aul. Gel., *Noct. Att.*, I, 8), de ce que la courtisane Laïs, à Corinthe, rançonnait si fort ses adorateurs que par là elle en éloignait un grand nombre; or, vous savez qu'Aristippe, dont il vient d'être question, fut son amant.

cyniques, n'est pas moins rempli de bon sens et de spirituelle raillerie que le reste de la pièce. J'avoue pour ma part que je ne puis, ni entendre sans plaisir les piquantes réponses du philosophe courtisan de Denys aux sarcasmes de l'homme de Sinope, où se trouve si bien dévoilée la puérilité qui se cache sous l'apparence de grandeur d'une doctrine trop orgueilleusement dédaigneuse de toutes les bienséances et de toutes les lois du monde, ni m'empêcher de rire à l'énumération des artifices usés auxquels ont recours avec tant de maladresse les courtisans cupides. C'est là, je pense, de la bonne critique de mœurs et qui n'a rien de contraire à la morale.

L'épître 18, *Si bene te novi*, vise le même but que la précédente, préciser à un jeune homme la conduite qu'il doit tenir dans ses rapports avec les grands. Les conseils ici s'adressent au fils aîné de M. Lollius Palicanus, qui, sept ans auparavant[1], avait déjà reçu l'épître 2, *Trojani belli*. Ce n'était alors qu'un adolescent à qui le poète avait présenté des maximes générales en se plaisant à lui parler de l'utilité morale de la lecture des poèmes d'Homère dont les rhéteurs ses maîtres étaient en train de lui expliquer les beautés littéraires. Maintenant la leçon est plus décisive. Le temps a marché; l'ancien écolier a fait ses premières armes sous les ordres d'Auguste dans une expédition contre les Cantabres; on le remarque dans les exercices virils du Champ de Mars; et, jusque dans le choix de ses amusements, on peut le féliciter de ne point perdre de vue la gloire de l'empire, puisque lui et son jeune frère se récréent à simuler avec leurs esclaves, sur le lac voisin d'une propriété de leur père, le fameux combat d'Actium. Horace ne manque pas de faire ressortir, au cours de l'épître, tout ce qui en lui est susceptible d'éloge, et ce n'est pas sans habileté que, dans une pièce qui vraisemblablement était

(1) En l'an 27 av. J.-C.

appelée à passer sous les yeux de l'empereur[1], il introduit, à propos de la guerre contre les Cantabres, quelques mots sur les succès récents de celui-ci et, sans rien solliciter, appelle sa bienveillance sur un jeune homme qui sait apporter jusque dans ses jeux des préoccupations si patriotiques (v. 50-66). Mais à côté de cette partie louangeuse, il y a tout l'ensemble des exhortations propres à détourner Lollius des divers défauts dont est menacé tout débutant dans la société des grands et entre les excès opposés desquels la vertu sait toujours marcher dans un juste milieu.

Virtus est medium vitiorum, et utrinque reductum,

Voici en substance ces conseils. Éviter la flatterie, qui ne diffère pas moins de l'amitié que la courtisane d'une honnête femme, et plus encore cet autre vice tout contraire qui consiste à afficher une rudesse sauvage, constamment prête à contredire, à combattre à outrance (v. 1-20). Se garder des ruineuses amours, de la passion du jeu, du luxe brillant et de tous les vices, en général, que se permettent les riches, mais qu'ils n'autorisent point chez ceux dont l'avoir ne saurait lutter avec leur opulence; de tels vices, s'ils étaient encouragés, réduiraient aux dettes et, en fin de compte, à l'état de gladiateur, au dernier des métiers (v. 21-36). Ne jamais chercher à pénétrer les secrets de son patron, ni les trahir, si l'on en reçoit la confidence. Ne pas faire passer ses propres goûts avant les siens, et lorsqu'il veut partir à la chasse, par exemple, ne pas se mettre à composer des vers ou à lui montrer la mauvaise humeur d'une muse impolie (v. 37-49). Fuir les questionneurs, toujours indiscrets, et ne jamais parler légèrement des personnes; car la parole une fois lancée ne peut être arrêtée dans son vol (v. 67-71),

Et semel emissum volat irrevocabile verbum[2].

(1) Lollius, le père, était devenu un des plus intimes favoris d'Auguste, qui l'avait élevé au consulat.

(2) Cf. Ménandre, p. 225, M. :

Οὔτ' ἐκ χερὸς μεθέντα καρτερὸν λίθον
ῥᾷον κατασχεῖν, οὔτ' ἀπὸ γλώσσης λόγον.

Ne pas jeter sur quelque bel esclave de la maison des regards de convoitise ; d'où pourrait résulter ou un don de peu de valeur ou un refus pénible (v. 72-75). Ne recommander une personne qu'avec précaution, et si, malgré cela, elle démérite, ne pas chercher à défendre ses fautes ; cela donne le droit de prendre ensuite la défense d'une autre qui, malgré sa probité, serait en butte à la calomnie et qu'il y a tout intérêt à protéger chaudement, car notre maison est en danger quand brûle celle du voisin (v. 76-85). Se garder contre les caprices de la faveur qui rendent l'amitié des grands moins douce que ne le suppose l'inexpérience (v. 86-94). Et puis, surtout, ne pas se contenter de ces règles de conduite qui ne tendent qu'à nos succès dans le monde et à la satisfaction de notre ambition : songer à l'étude de la philosophie qui seule est capable de nous débarrasser des tourments de l'âme en nous indiquant la vraie route du bonheur (v. 95-102)[1].

Dans cette dernière partie, où, par un mouvement inattendu, Horace détourne tout à coup l'esprit de Lollius de cette vie de courtisan dont il vient de lui tracer les règles, le ton devient de plus en plus persuasif ; on sent que le poète y soutient les maximes qui lui sont le plus chères ; n'est-ce pas, en effet, à l'étude de la sagesse qu'il aime à venir demander, dans sa retraite de la Sabine, loin des agitations du monde, cette paix du cœur et ce contentement de soi-même qu'il ne tient qu'à nous de nous préparer par nos propres efforts ? Il peut là-dessus soumettre à son jeune ami son exemple personnel et c'est ce qu'il fait (v. 103-111) avec toute l'autorité que lui donnent son âge et son expérience. Tous les préceptes, d'ailleurs, que renferme cette épître sont vrais, et si tous n'ont pas l'élévation des derniers, il n'en est pas qui ne s'appliquent exactement à la situation de celui à qui ils sont adressés. On peut même ajouter que, sauf l'avis qu'expriment les vers 72-75 et qui tient aux mœurs du siècle d'Horace, il

(1) Voir *Appendice*, CCLXX-CCLXXI.

n'y en a pas un seul qui, à travers tous les temps, ne soit resté absolument bon pour tous les hommes se proposant la même carrière d'ambition que le jeune Lollius. « Horace, dit excellemment Walckenaer[1], est parvenu à renfermer dans un petit nombre de vers le code complet du courtisan honnête homme, de l'homme aimable qui se plait dans le monde et qui cherche à y plaire, des jeunes gens qui veulent s'acquérir des protecteurs et des amis, enfin de tous ceux qui veulent parvenir avec honneur aux honneurs, avec probité à la fortune... Ceux qui se trouvent dans cette position devraient savoir par cœur cette épitre. »

Les deux dernières épîtres du livre diffèrent sensiblement des précédentes : dans l'une, adressée à Mécène, Horace se défend à la fois contre ses maladroits imitateurs et contre ses détracteurs ; dans l'autre, qui sert d'épilogue au recueil et qui en est comme la signature, il apostrophe son volume au moment de le lancer dans le public.

Dans la pièce 19, *Prisco si credis*, il arrive à son sujet par un spirituel détour. Citant un mot du critique grec Cratinus contre les buveurs d'eau[2], il rappelle que, d'accord avec Homère et Ennius, lui-même a fait l'éloge du vin (v. 1-9). Il constate que, depuis qu'il a prononcé cet arrêt, c'est à qui parmi les poètes boira le plus et sentira le vin davantage. Mais serait-ce offrir l'image de Caton que de s'en tenir à l'imitation de la grossièreté de sa toilette? Les imitateurs hélas ! ne suivent leur modèle que dans la partie qui prête le plus aux défauts, la seule qui soit accessible à ce troupeau servile dont la sottise et les efforts impuissants sont bien dignes de colère et de moquerie (v. 10-20). Il prévoit toutefois l'objection de certains critiques qui diraient que

(1) 2e éd., t. II, p. 157.

(2) Voir l'*Anthol. Palat.*, XIII, 29. — Cratinus passait pour un tel amateur de vin qu'Aristophane dit en plaisantant (*Paix*, v. 701 sq.) qu'il mourut de douleur à la vue d'une jarre de vin brisée lors de l'invasion des Lacédémoniens.

lui aussi est un imitateur. Mais quelle différence ! S'il a, comme Sapho et Alcée, mêlé à leurs mètres ceux d'Archiloque, n'a t-il pas, dans un ordre et une composition bien à lui, exprimé des idées personnelles ? N'a-t-il pas, le premier sur la lyre latine, rendu les accents d'Alcée populaires à Rome et mis constamment sa gloire à livrer aux mains de nobles et délicats lecteurs des choses toutes neuves ? (v. 21-34). Pourquoi donc tant d'attaques dirigées publiquement contre lui? Elles viennent de son dédain pour les coteries, pour les applaudissements mercenaires, pour les lectures publiques. Lorsqu'il refuse de prendre part à celles-ci, on insinue qu'il tient à réserver pour l'oreille de Jupiter des poésies auxquelles on l'accuse ironiquement d'attacher un prix inestimable. Il pourrait se moquer à son tour ; mais il aime mieux trouver des excuses à son abstention, et il n'aime pas des jeux qui ne peuvent qu'engendrer disputes, inimitiés et guerre mortelle (v. 35-49).

Cette épître nous montre bien les dangers de diverses sortes auxquels Horace se voyait exposé. Il n'avait pas seulement à craindre les envieux qui lui faisaient un crime d'être volontiers écouté d'Auguste et de Mécène, les fauteurs de cabales littéraires qui ne trouvaient pas dans sa complaisance comme dans celle de beaucoup d'autres des moyens d'existence ; il redoutait encore et sans doute davantage ceux de ses admirateurs qui, dans leur zèle à l'imiter, outrant par l'enflure la pompe de ses odes et par la vulgarité de leur langage la familiarité de ses épîtres, pouvaient jeter le ridicule sur ses divers genres d'écrits. Il les combat les uns et les autres avec fermeté, avec malice, avec adresse, et les termes dont il se sert, au milieu de sa défense, pour exprimer l'orgueil d'avoir ouvert des voies nouvelles à la poésie latine sont aussi nobles que modérés et légitimes.

D'autre part, il y a beaucoup d'agrément dans la forme de l'épître 20, *Vertumnum Janumque*. S'adressant à son livre, il lui reproche de désirer trop vivement d'être produit

au grand jour contrairement aux sentiments qu'il n'a cessé de vouloir lui inspirer (v. 1-5). A regret il le laisse partir sans retour possible ; car à quels affronts le téméraire ne s'expose-t-il pas ? (v. 5-8). Il lui prédit qu'après un succès dû à la nouveauté, il tombera dans les mains de la foule, deviendra la pâture de mites, prendra, n'ayant plus de crédit à Rome, le chemin de l'Espagne et de l'Afrique. Mais peut-on sauver qui veut périr?(v. 9-16.) Peut-être, après tout, s'il passe à l'état de vieux livre, ayant pour rôle d'enseigner aux petits enfants les éléments du langage, rencontrera-t-il, par quelque beau jour, un cercle assez grand d'auditeurs. « Alors, lui recommande Horace, dis-leur qui j'étais. » Et il lui rappelle (v. 17-28) l'humilité de son origine, l'essor que prirent ses ailes à la sortie d'un nid si étroit, la faveur qu'il mérita des premiers de l'État dans la guerre comme dans la paix ; il lui trace en quelques mots son portrait physique et moral ; il lui précise même, dans le cas où on demanderait son âge, le nombre d'années qu'il comptait sous le consulat de Lollius.

Je me suis servi dans plusieurs passages du chapitre biographique de tous les renseignements fournis par la fin de cette pièce, et j'ai expliqué, dans l'aperçu général sur la chronologie des œuvres du poète[1], combien il serait hasardeux de s'appuyer sur la dernière indication pour y voir, en même temps que la date de sa naissance, celle de la publication du I[er] livre des Épîtres; je ne m'arrête donc plus sur tout cela. Je tiens seulement à remarquer une fois encore la franchise avec laquelle Horace resta, toute sa vie, publiquement fidèle au souvenir de son premier protecteur, Brutus, puisque, dans les quelques paroles qu'il adresse ici, en présence d'Auguste, à la postérité, il ne se glorifie pas moins d'avoir mérité jadis, à la guerre, l'estime du grand chef républicain, que maintenant, dans la paix, celle de l'empereur. Il me suffit ensuite, pour insister sur le tour spirituel de tout le morceau, de constater le profit

(1) Voir page 89.

qu'en a tiré Boileau. Celui-ci, en effet, en a imité toutes les parties en s'adressant de la même manière, dans une de ses satires, à son esprit, et, dans une de ses épitres, à ses vers. Horace donne-t-il congé à son livre en regrettant de le voir, malgré ses remontrances, impatient de paraître au grand jour dans la fameuse librairie des frères Sosies, Boileau répète :

J'ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine;
Allez, partez, mes Vers, dernier fruit de ma veine.
C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour :
La prison vous déplait, vous cherchez le grand jour;
Et déjà chez Barbin, ambitieux libelles,
Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles.
Ép., X, v. 1-6.

Le premier indique-t-il à son volume les déceptions qui l'attendent et le triste sort qui, après un court succès, lui est réservé, le second en fait autant :

Vous vous flattez peut-être, en votre vanité,
D'aller comme un Horace à l'immortalité...
Mais combien d'écrivains, d'abord si bien reçus,
Sont de ce fol espoir honteusement déçus !
Combien pour quelques mois ont vu fleurir leur livre,
Dont les vers en paquet se vendent à la livre!
Vous pourrez voir, un temps, vos écrits estimés
Courir de main en main par la ville semés;
Puis de là, tout poudreux, ignorés sur la terre,...
Parer, demi-rongés, les rebords du Pont-Neuf...
Sat., IX, v. 61-62; 65-71; 74.

L'un, enfin, parlant toujours à son ouvrage comme à un fils qu'il lancerait dans le monde, lui recommande-t-il de donner à ses auditeurs tous les renseignements qu'ils pourront lui demander sur son compte, l'autre se sert d'une tournure tout à fait identique :

Que si quelqu'un, mes Vers, alors vous importune,
Pour savoir mes parents, ma vie et ma fortune,

Contez-lui qu'allié d'assez hauts magistrats,
Fils d'un père greffier,...
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,...
Je sus, prenant l'essor par des routes nouvelles,
Élever assez haut mes poétiques ailes;
Que ce roi, dont le nom fait trembler tant de rois,
Voulut bien que ma main crayonnât ses exploits;
Que plus d'un grand m'aima jusques à la tendresse...
Ép., X, v. 93-96; 99; 105-109.

III

Ces deux dernières pièces, dans lesquelles Horace ne s'occupe que de sa réputation d'écrivain et de l'émission de son premier livre d'épitres, nous mènent naturellement par leurs sujets mêmes au second recueil, où, sans délaisser complètement la critique des mœurs et l'enseignement moral, il s'attache plus spécialement à des questions de critique et d'esthétique littéraires. Ce second livre, qui, vraisemblablement, serait devenu plus volumineux si le poète avait vécu plus longtemps, et en dehors duquel, nous ne savons au juste pour quel motif[1], a été laissée l'épitre aux Pisons, ne se compose que de deux pièces; elles ont à la vérité plus d'étendue que les précédentes; l'une compte 275 vers et l'autre 216.

La première dans l'ordre du recueil n'y tient sans doute cette place que parce qu'elle est adressée à Auguste; car on croit généralement qu'elle ne fut composée qu'un an après l'autre[2]. Vous savez dans quelles circonstances Horace l'écrivit: l'empereur lui avait exprimé par lettre

(1) Voir plus haut, p. 93.
(2) Cf. Vahlen, *Monatsberichte der Berliner Akademie*, 1878, p. 688 sqq.; Th. Mommsen, *Herm.*, vol. XV, 103.

le regret de ne s'être vu adresser encore aucun de ses entretiens familiers[1]; il fallait absolument lui en écrire un à lui-même. Jusque-là l'entreprise eût été presque impossible; comment, en effet, composer pour un tel personnage soit une satire de mœurs, soit une leçon morale sans s'exposer ou au danger d'être interprété avec malice, ou à celui d'encourir le reproche d'un inconvenant pédantisme? Mais les débats littéraires auxquels le poète s'intéressait de plus en plus, parce qu'il y trouvait sa gloire engagée, lui offraient une large matière, d'autant plus propre à plaire à Auguste que, lui aussi, en vue de la postérité, avait le plus vif intérêt au succès définitif de l'école nouvelle de tous ces grands écrivains, amis de son gouvernement, Virgile, Horace, Varius, dont l'illustration personnelle et l'éclat des éloges pouvaient rejaillir à jamais et sur son nom et sur le nouvel état de choses établi par lui.

Aux yeux d'Auguste, n'y avait-il même pas de la part d'un certain nombre de ceux qui combattaient ses poètes favoris une opposition politique dissimulée sous la question littéraire? A côté des archéologues qui poussaient le fanatisme jusqu'à prodiguer leur admiration aux vieux oracles des devins, aux livres des Pontifes, au chant des Saliens, parmi ceux qui se plaisaient à préférer au travail fini de Virgile et d'Horace, à la délicate plaisanterie de celui-ci, la franche et libre allure d'Ennius et de Lucilius, la verve puissante de Plaute, qui ne tarissaient point en éloges pour le style des poètes tragiques de la république, Pacuvius et Attius, ou pour les rudes vers saturnins de Nævius, l'impétueux comique, indomptable ennemi des grands, ne s'en trouvait-il pas qui n'évoquaient ainsi toute la vieille Rome littéraire que pour élever une sorte de rempart politique contre une école dont les œuvres portaient si vivement l'empreinte du temps actuel et du régime nouveau? Horace, à la vérité, prend bien garde

(1) Voir plus haut, p. 59.

d'amener jamais le débat sur ce terrain, et même lorsqu'il se laisse aller à dire que le plus fougueux panégyriste des poètes disparus depuis longtemps ne loue tout le passé que par haine du présent,

> Ingeniis non ille favet plauditque sepultis,
> Nostra sed impugnat, nos nostraque lividus odit.
> v. 88-89.

l'ensemble de son raisonnement ne permet pas d'appliquer ces vers à autre chose qu'aux ouvrages de littérature, puisqu'il vient d'affirmer précisément que la personne d'Auguste, par les services rendus à la patrie, a été portée, d'un accord unanime, au-dessus de cette envie qui fait que, dans tout le reste, justice n'est jamais rendue aux contemporains. Mais Auguste savait à quoi s'en tenir là-dessus : il n'ignorait pas que, si sa toute-puissance empêchait désormais toute attaque directe contre le nouveau gouvernement, les moyens détournés seuls restaient à la disposition de ceux qui désiraient encore témoigner leur préférence pour l'ancien. Et Horace, quoi qu'il eût l'habileté de dire et de ne pas dire, avait trop de sagacité pour ne pas comprendre exactement ce qui en était. Plus que n'importe qui, placé comme il avait l'avantage de l'être auprès de Mécène et de la cour, il se rendait compte de toute l'importance que comportait pour Auguste la querelle des deux écoles : ni comme lettré, ni comme protecteur des lettres, ni comme chef d'État, celui-ci ne pouvait s'en détacher : et la prendre pour sujet de l'entretien qu'il lui demandait était non seulement éviter les inconvénients que présentaient en la circonstance les sujets ordinaires de ses autres *Sermones*, mais encore choisir celui qui, d'une manière spéciale et à tout point de vue, offrait le plus d'attrait pour cet auditeur de condition si exceptionnelle.

La difficulté du choix du sujet surmontée, restaient celles de l'exécution. Présenter un morceau qui, tout en

s'adressant à l'empereur, pût être lu par les autres avec utilité; lui donner des développements, ni trop restreints pour l'importance de la question, ni trop étendus pour l'attention soutenue des lecteurs; y prendre un ton qui convînt à la situation du maître du monde sans sortir cependant du genre de l'entretien familier : telles étaient en dehors des difficultés générales qu'entraînent et la critique littéraire et l'obligation de l'exprimer en vers et le soin d'une cause dans laquelle on se trouve personnellement en jeu, celles qui provenaient des conditions particulières dans lesquelles il fallait écrire. De toutes on s'accorde à dire qu'il n'en est pas une dont Horace n'ait complètement triomphé.

Il commence (v. 1-4) par s'excuser d'interrompre les grands travaux d'Auguste et lui promet d'être bref pour ne pas se rendre coupable envers le monde entier en abusant de moments si précieux à la prospérité de l'empire. Vous connaissez ce début plein de noblesse :

Quum tot sustineas et tanta negotia solus...

que Boileau n'a pas omis d'imiter dans le discours adressé à Louis XIV et placé par lui à la tête de ses œuvres :

Toi qui seul, sans ministre, à l'exemple des dieux,
Soutiens tout par toi-même et vois tout par tes yeux.

Il le félicite de ce que le genre humain lui rend justice de son vivant, satisfaction que les plus grands hommes n'ont guère jamais obtenue qu'après leur mort. Et cette constatation faite en termes magnifiques (v. 5-17) lui permet une transition ingénieuse pour entrer en matière; car ce même peuple, si sage et si équitable dans l'appréciation des mérites d'un empereur qu'il préfère à tous les héros passés de Rome et de la Grèce, semble perdre la rectitude de son jugement dès qu'il s'agit de littérature. On se plaît à n'estimer que les écrits des anciens auteurs, et cela, non parce

qu'ils sont bons, mais parce qu'ils sont d'un autre âge (v. 18-27). A ce compte, dit-il, il n'y aurait plus aucun progrès possible (v. 28-33). Et puis à quel nombre de siècles, d'années, de mois et de jours fixer le temps qui serait nécessaire pour délivrer à un auteur le brevet d'ancien, seul garant de la valeur de ses œuvres? (v. 34-49.) Il passe alors en revue les jugements qu'on porte sur chacun des poètes réputés de l'ancienne Rome (v. 50-62) et il voudrait qu'on cessât de professer pour eux une admiration allant jusqu'à ne rien vouloir leur comparer, jusqu'à ne rien reprendre dans leurs vers presque toujours durs, dans leur style souvent lâche et languissant. Il s'indigne qu'on réclame pour eux, non pas l'indulgence à laquelle ils ont droit, mais des honneurs et de la gloire, alors que l'on condamne toute composition récente, non à cause de ses défauts, mais parce qu'elle vient d'être faite (v. 63-89).

Il montre ce que la Grèce aurait perdu du trésor intellectuel qu'elle a livré au monde, si les Grecs avaient eu la même aversion que les Romains pour toute nouveauté, et il trace de cette nation si facile à se porter sur toutes les cultures de l'esprit un portrait charmant qui la compare à une jeune fille promenant sur les objets les plus divers le caprice de ses goûts (v. 90-102). A ce tableau, il oppose celui des mœurs des anciens Romains uniquement soucieux des affaires de leur clientèle et du soin de leur patrimoine, expliquant par là combien peu ils s'occupaient de littérature (v. 103-107). Mais les mœurs ont changé; le goût des lettres s'est répandu ; chacun actuellement récite des vers, et tous même, sans exception, savants et ignorants, veulent en écrire. Horace, ici, par une légère digression, après une sage réflexion sur le ridicule de cette manie, prouve qu'elle est non seulement innocente, mais utile, et de la spirituelle peinture qu'il présente de la vie des poètes, en général, il tire occasion de faire ressortir avec véhémence les bienfaits rendus à la société par les véritables disciples d'Apollon[1] (v. 108-138). Cependant il

(1) Voir *Appendice*, CCLXXII.

n'abandonne pas la suite de son raisonnement, et revenant aux mœurs des anciens Romains, il fait l'histoire de la vieille poésie latine. Après avoir rappelé l'origine des vers fescennins, les inconvénients de leur gaieté caustique et l'intervention de la loi pour en arrêter la licence, il raconte l'introduction des arts dans le sauvage Latium par la Grèce faisant ainsi, dans sa défaite, la conquête de son farouche vainqueur,

> Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
> Intulit agresti Latio.

Il montre comment les Latins se risquèrent à la suite des poètes tragiques et comiques grecs. Pour la tragédie, dit-il, le souffle et l'heureuse hardiesse ne manquaient pas à leur génie naturellement élevé et ardent, mais ils ne savaient se parfaire et le travail des ratures leur semblait chose honteuse. Quant à la comédie, non sans quelques mots de sévère ironie à l'égard de Plaute, il en tient évidemment les représentants comme bien inférieurs à leurs modèles. Il cherche toutefois à les excuser par les difficultés d'un genre de composition qui en comporte plus qu'on ne pense et par la nécessité qu'imposaient aux auteurs dramatiques les exigences d'ordonnateurs de fêtes qui ne payaient leurs œuvres qu'autant qu'elles pouvaient donner satisfaction aux goûts de la foule (v. 138-176).

Cette réflexion lui permet d'expliquer à Auguste pourquoi il n'a jamais répondu à son invitation de travailler pour le théâtre. Les soucis y sont trop cuisants et il ne veut pas qu'il soit au pouvoir du peuple de le faire maigrir ou engraisser. D'autant plus qu'actuellement la foule et même la classe des chevaliers sacrifient volontiers dans les spectacles le plaisir de l'esprit à celui des yeux et que, par là, le poète dramatique se trouve exposé à des tribulations tout à fait indépendantes du mérite de ses œuvres. La vive description qu'il donne alors de la passion exclusive des spectateurs pour les lutteurs, pour les exhibitions d'ani-

maux exotiques, de cortèges triomphaux et de richesses matérielles de toutes les sortes est même un morceau non moins curieux qu'éloquent[1] qui nous dévoile une des causes principales de la décadence de l'art théâtral à Rome (v. 177-207).

Il en conclut que ceux-là n'en ont que plus de mérite qui osent affronter un auditoire si dédaigneux et qu'Auguste a bien raison de vouloir les encourager. Mais, comme leurs productions ne sauraient suffire à illustrer dignement le grand monument élevé sur le Palatin à Apollon et aux lettres, cette protection, à juste titre, aiguillonne aussi le génie de ceux qui, dans leur essor vers les cîmes verdoyantes de l'Hélicon, préfèrent ne s'adresser qu'à des lecteurs. Malheureusement, les poètes, en général, indisposent la meilleure volonté par leur maladresse, leur importunité, leur manière de se faire valoir, leur obsession. L'empereur n'en est pas moins intéressé à reconnaître parmi eux les véritables prêtres de son temple et à se montrer en cela meilleur juge qu'Alexandre le Grand qui, sachant prendre Apelle pour peintre et Lysippe pour statuaire, ne sut choisir pour chantre que le méchant poète Chœrilos[2]. Virgile, Varius, voilà ceux qui sont distingués, aimés par Auguste. L'airain, en effet, ne retrace pas mieux les traits d'un visage que les chants des grands poètes ne font revivre le génie et l'âme d'un héros (v. 208-249).

(1) Voir *Appendice*, CCLXXIII.

(2) Il ne faut pas confondre ce Chœrilos avec le poète épique du même nom, le seul vraiment connu, auteur d'un poème ayant pour sujet la lutte des Grecs contre les Perses et intitulé Περσηΐς ou Περσικά. Celui-ci, au temps de sa célébrité, vécut auprès de Lysandre, vainqueur des Athéniens, puis du roi de Macédoine Archélaos. Y avait-il parenté entre les deux ? C'est possible et l'attention prêtée par Alexandre aux vers de son courtisan s'expliquerait alors en partie par la grande réputation d'un parent dont le renom naguère avait tenu précisément au genre de l'épopée historique et contemporaine. Cf. MM. Croiset, *Hist. de la litt. gr.*, t. III, 2e éd., pp. 677-681.

n'abandonne pas la suite de son raisonnement, et revenant aux mœurs des anciens Romains, il fait l'histoire de la vieille poésie latine. Après avoir rappelé l'origine des vers fescennins, les inconvénients de leur gaieté caustique et l'intervention de la loi pour en arrêter la licence, il raconte l'introduction des arts dans le sauvage Latium par la Grèce faisant ainsi, dans sa défaite, la conquête de son farouche vainqueur,

> Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
> Intulit agresti Latio.

Il montre comment les Latins se risquèrent à la suite des poètes tragiques et comiques grecs. Pour la tragédie, dit-il, le souffle et l'heureuse hardiesse ne manquaient pas à leur génie naturellement élevé et ardent, mais ils ne savaient se parfaire et le travail des ratures leur semblait chose honteuse. Quant à la comédie, non sans quelques mots de sévère ironie à l'égard de Plaute, il en tient évidemment les représentants comme bien inférieurs à leurs modèles. Il cherche toutefois à les excuser par les difficultés d'un genre de composition qui en comporte plus qu'on ne pense et par la nécessité qu'imposaient aux auteurs dramatiques les exigences d'ordonnateurs de fêtes qui ne payaient leurs œuvres qu'autant qu'elles pouvaient donner satisfaction aux goûts de la foule (v. 138-176).

Cette réflexion lui permet d'expliquer à Auguste pourquoi il n'a jamais répondu à son invitation de travailler pour le théâtre. Les soucis y sont trop cuisants et il ne veut pas qu'il soit au pouvoir du peuple de le faire maigrir ou engraisser. D'autant plus qu'actuellement la foule et même la classe des chevaliers sacrifient volontiers dans les spectacles le plaisir de l'esprit à celui des yeux et que, par là, le poète dramatique se trouve exposé à des tribulations tout à fait indépendantes du mérite de ses œuvres. La vive description qu'il donne alors de la passion exclusive des spectateurs pour les lutteurs, pour les exhibitions d'ani-

L'épître 2, parce qu'elle s'adresse à un ami de situation moins haute et, parce qu'elle se prête davantage aux confidences, n'en est pas moins intéressante. Le destinataire en est Julius Florus, homme très instruit et poète, que nous connaissons déjà par l'épître 3 du premier livre; après avoir accompagné Tibère comme secrétaire dans sa mission en Arménie, il l'avait suivi dans la Gaule où se préparait, sous la direction d'Auguste, une expédition contre la Germanie; et loin de Rome, il reprochait à Horace de ne lui envoyer aucune poésie. Horace lui répond.

Voyez par quel artifice amusant, avant d'expliquer les motifs de son abstention, il met tout d'abord les torts du côté de son ami. Sans préambule aucun, il lui conte une histoire et lui pose une question. « Supposons, lui dit-il, qu'un marchand d'esclaves vienne t'en offrir un dont il vante les grandes qualités non sans avouer cependant qu'une fois il s'est enfui pour échapper aux étrivières. Tu l'achètes malgré cet avis; mais, s'il s'enfuit de nouveau, te croiras-tu le droit de poursuivre le vendeur en justice? » La réponse forcément est négative. « Eh bien, ajoute-t-il alors, ne t'ai-je pas prévenu, à ton départ, qu'en fait de correspondance je ne vaux guère mieux qu'un manchot? De quel droit te plains-tu? » (v. 1-25).

Et, de plus, ce sont des vers que Florus réclame de lui, comme s'il pouvait encore songer à en écrire! C'est ici qu'il motive son dessein de ne plus en composer. Mais il commence par une raison plus badine que sérieuse au moyen de l'anecdote de cet officier de Lucullus qui, plein d'ardeur pour les combats tant qu'il avait été pauvre, refusa de monter à l'assaut du jour où son général l'eut enrichi[1]. Pour établir l'analogie entre ce soldat et lui-même, il conte sa propre histoire, et après en avoir détaillé les phases avec un tact parfait, bien difficile pour un ancien tribun de Brutus, devenu l'ami d'Auguste, il demande à Florus s'il n'y aurait pas folie de sa part à tra-

(1) Voir *Appendice*, CCLXXIV.

vailler encore lorsqu'il peut jouir des douceurs du repos (v. 26-54).

Cependant, laissant de côté le badinage, il passe à d'autres raisons. D'abord la vieillesse arrive qui, non contente de lui avoir ravi les jeux et les amours, voudrait lui enlever jusqu'aux compositions poétiques. Puis, les goûts de ceux à qui il s'adresse sont différents, et l'on ne sait, comme à des convives en désaccord, que leur donner ou ne pas leur donner. Les soins fatigants qu'impose Rome, le bruit et les embarras de ses rues, n'en font pas non plus un séjour favorable à la poésie : elle aime les bois et fuit la ville, *amat nemus et fugit urbem* [1]. En outre, les complaisances et les éloges outrés auxquels celui qui fait des vers doit nécessairement se plier envers les autres auteurs, s'il ne veut pas se faire d'eux des ennemis acharnés, lui sont à charge ; il répète le joli dialogue qu'il est censé avoir tenu avec un de ses collègues qui lui décernait le beau titre de nouvel Alcée pour obtenir de lui celui de nouveau Callimaque et même de nouveau Mimnerme ; et il s'indigne de ne pouvoir, au milieu de ses travaux, fermer l'oreille à cette race irritable des poètes (v. 50-105).

Un motif qu'il n'expose qu'ensuite parce qu'il le juge plus péremptoire encore que les autres, c'est qu'il connaît trop bien maintenant les difficultés de l'art de la poésie. Il explique quelle sévérité, si l'on veut exceller vraiment en cet art, on doit exercer sur ses productions pour en élaguer ou y corriger tout ce qui blesse une impartiale critique ; à quels efforts on doit se livrer pour rajeunir de vieilles expressions ou en consacrer de nouvelles, pour purifier et féconder la langue du Latium ; et quelle torture il faut

(1) Boileau, de son côté, après avoir dit dans sa VIe satire le bruit et les embarras de la ville de Paris, se plaint aussi, dans son épître VI (v. 43-78) des mille soucis qui l'y obsèdent et s'exprime comme Horace sur la nécessité du séjour de la campagne pour les poètes (v. 120-122) :

J'ai besoin du silence et de l'ombre des bois ;
Ma Muse, qui se plaît dans les routes perdues,
Ne saurait plus marcher sur le pavé des rues.

s'infliger pour arriver à déguiser tant de travail sous un air de naturelle facilité. Bien plus heureux que les bons poètes, s'écrie-t-il, sont ceux qui, sans bon sens et sans goût, s'admirent toujours contents d'eux-mêmes ! Et à l'appui de cette pensée il raconte une historiette, très connue dans les écoles, que nous retrouvons dans Elien[1] et dans le traité faussement attribué à Aristote *Des choses merveilleuses*, Περὶ Θαυμασίων ἀκουσμάτων[2], celle de cet Argien qui, raisonnable d'ailleurs en tout le reste, allait chaque jour s'asseoir dans un théâtre vide pour écouter et applaudir des acteurs imaginaires, mais qui, guéri de sa folie par le médecin des siens, leur reprocha de lui avoir enlevé par cette cure l'erreur sur laquelle reposait le bonheur de sa vie (v. 106-140). — Tout ce développement[3], rempli des idées les plus judicieuses, a inspiré plus d'une fois Boileau : non seulement le poète français a répété, dans celle de ses satires qu'il a adressée à Molière, la comparaison établie entre la satisfaction constante du mauvais écrivain et le peu d'admiration que le bon s'accorde à lui-même :

Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux règles de l'art asservir le génie !
Un sot, en écrivant, fait tout avec plaisir :
Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir ;
Et, toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
Ravi d'étonnement, en soi-même il s'admire.
Mais un esprit sublime en vain veut s'élever
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver ;
Et, toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, et ne saurait se plaire.
Sat., II, v. 85-94.

mais, revenant sur le même sujet dans une autre de ses satires, il a redit également l'historiette, non sans la gâter

(1) *Hist. div.*, IV, 25 ; éd. Didot, p. 345.
(2) Arist., éd. Didot, t. IV, p. 79.
(3) Voir *Appendice*, CCLXXV.

quelque peu, à mon sens, par la modification qu'il y a apportée :

> Jadis certain bigot, d'ailleurs homme sensé,
> D'un mal assez bizarre eut le cerveau blessé,
> S'imaginant sans cesse, en sa douce manie,
> Des esprits bienheureux entendre l'harmonie.
> Enfin un médecin fort expert en son art
> Le guérit par adresse ou plutôt par hasard ;
> Mais voulant de ses soins exiger le salaire,
> « Moi, vous payer, lui dit le bigot en colère,
> Vous dont l'art infernal, par des secrets maudits,
> En me tirant d'erreur, m'ôte du paradis. »
>
> *Sat.*, IV, v. 103-112.

Enfin, en dernier lieu, Horace invoque, pour ne plus écrire de vers, tout au moins de vers lyriques, la nécessité de la sagesse. N'est-il pas, à son âge, tenu d'en connaître mieux les préceptes ? Lorsqu'il a examiné les éléments du bonheur de l'homme, il s'est bien rendu compte de l'insuffisance des grandes fortunes, des vastes propriétés, qui ne font que passer d'un héritier à un autre et dont la possession éphémère, après tout, n'est jamais qu'un usufruit auquel, à défaut d'accident, la mort doit mettre un terme[1] ; aussi a-t-il toujours condamné l'avarice ; sans tomber dans la prodigalité, il a joui modérément de son bien ; il a cherché le juste milieu entre la dissipation et la cupidité, s'efforçant d'être en toutes choses le dernier des premiers et le premier des derniers. Mais de ce qu'il a évité un vice en n'étant pas avare, s'ensuit-il qu'il remplisse toutes les conditions de la sagesse ? Il a besoin de régler sa vie ; ou bien il faut qu'il s'en aille tout de suite : s'il ne savait renoncer à temps aux chants de l'amour et de Bacchus qui conviennent à la jeunesse, la prolongation de son ivresse deviendrait un objet de risée (v. 140-216).

Les pensées exprimées dans cette dernière partie de

(1) Comparez ce passage à celui de la satire II, 2, v. 129 sqq.

l'épître, bien qu'elles rappellent le thème le plus ordinaire des leçons morales exposées dans toutes les compositions philosophiques d'Horace, c'est-à-dire l'éloge de la modération, mènent néanmoins à cette conclusion spéciale que désormais les chants érotiques et bachiques ne conviennent pas plus à son âge que les penchants qui y donnent naissance. Elles concourent ainsi, sous la forme apparente d'une digression, au même but que les détails biographiques, les anecdotes amusantes, la peinture humoristique de la vie de Rome, les traits satiriques contre les mauvais poètes et l'exposé résumé des préceptes de l'art d'écrire : la pièce entière est bien une malgré la diversité des parties qui la composent. Elle a ceci de piquant que l'auteur y triomphe, comme en se jouant, de toutes les difficultés de l'art dans le moment où il les juge presque insurmontables et que la démonstration des multiples raisons qu'il donne à Florus pour ne pas lui envoyer de vers s'y fait en vers des mieux tournés et des plus agréables.

IV

L'*Épître aux Pisons* est, avons-nous dit[1], du même temps et du même genre que les deux pièces du II[e] livre que nous venons d'examiner. Quintilien, en la décorant du titre d'*Ars poetica*[2], a certainement dénaturé la pensée de l'auteur, lui a prêté une ambition qu'il n'avait pas eue et lui a rendu ainsi le plus mauvais des services, puisque c'est d'après ce titre pompeux, généralement adopté dans la suite, que la plupart des commentateurs et des critiques ont porté sur l'ouvrage leurs diverses appréciations.

(1) Voir, dans le chapitre traitant de la chronologie des œuvres d'Horace, p. 90 sqq.
(2) *Inst. orat.*, *Epist. ad Tryph.*; et VIII, 3, 60.

Les uns, voulant y voir une poétique complète et prenant pour point de départ, d'abord la phrase du VIII[e] livre des *Institutions oratoires* qui semble indiquer une division régulière de l'épître en plusieurs parties[1], puis le partage fait du morceau par Acron et Porphyrion en un certain nombre de préceptes, se sont livrés aux plus subtiles analyses pour y découvrir beaucoup plus de méthode et d'unité qu'il n'avait convenu à l'aimable et modeste correspondant des Pisons. Tels furent, au XV[e] siècle, Landino; au XVI[e] siècle, Grifoli, Sturm, J. Th. Freig, au XVII[e] Manzoni[2], et, à la fin du XVIII[e], Regelsberger qui, auteur d'une traduction en vers allemands, la fit précéder d'un plan explicatif du poème en intitulant celui-ci : *L'Art poétique d'Horace, dans un ordre nouvellement découvert, formant le poème didactique le plus accompli de l'antiquité, chef-d'œuvre de poésie et de brièveté*, etc.

D'autres, au contraire, partis du même point avec la même intention, mais qui n'arrivaient pas à trouver ce qu'ils disaient qu'Horace avait voulu faire, se sont récriés sur les défauts d'un poème didactique qu'ils jugèrent incomplet, sans plan ni netteté de divisions, capricieux dans l'enchaînement des idées. De là des critiques amères comme celle de Scaliger qui, après avoir imaginé trente-six chapitres dont il ne réussit pas à fixer si bien les limites qu'ils ne rentrent parfois les uns dans les autres, déclare, avec la volonté de se montrer très sévère, « que tout cet enseignement sur l'art manque absolument d'art[3] »; ou comme celle de Dacier qui va jusqu'à supposer qu'Horace aurait composé son œuvre au hasard. par morceaux détachés, avec intention de les revoir et de les relier ensemble plus tard, mais l'aurait laissée inachevée; ou bien encore comme celle du P. Hardouin qui n'hésite même pas à nier

(1) « Quale Horatius *in prima parte libri* de arte poetica fingit. »

(2) Voir la revue intéressante de ces analyses dans l'*Introduction* mise par B. Gonod en tête de la traduction en vers français de C. F. X. Chanlaire, in-8, 1841.

(3) Scalig., *Poet.*, VI, 7 : « De Arte quæris quid sentiam? — Quid? Equidem de Arte sine arte tradita. »

qu'Horace en soit l'auteur. De là aussi les divers et singuliers remaniements opérés par bon nombre de ces commentateurs qui, aimant mieux attribuer à des copistes maladroits qu'au poète lui-même le manque de suite relevé dans certaines parties du prétendu traité, en bouleversent l'ordre, en retranchent même plusieurs développements qu'ils transportent dans l'épître à Auguste et par contre y insèrent, pour le compléter, des passages qu'ils ne se gênent pas de prendre à celle-ci[1]. Ainsi agissent Riccoboni, Dan. Heinsius, Després, Bentley, Petrini, Binet, le président Bouhier, Ribbeck, Peerlkamp, etc., dont les combinaisons, en se contredisant toutes, se réfutent les unes les autres.

Cependant, à côté de ceux qui s'obstinaient à considérer et à juger l'épître comme un véritable traité écrit pour donner à tous d'une manière complète les règles de la poésie, il y en eut qui ne lui attribuaient qu'une intention particulière, un objet restreint à quelque idée spéciale. Robortello, par exemple, et après lui G.-J. Vossius, Baxter, Richard Hurd, Sanadon, Engel, Schelle, Machâcèk y virent simplement, ou l'expression de l'indignation qu'inspiraient à l'auteur les méchants poètes de son temps, ou une tentative d'action tendant à la réforme du drame romain. Mais il est évident que, malgré l'importance de la satire exercée contre les mauvais poètes et malgré l'attention particulière dont est l'objet la poésie dramatique, l'ouvrage ne se renferme pas en ces limites étroites.

Wieland, le premier, se mit en quête de la véritable solution du problème en recherchant le rapport qui existait entre le but et les destinataires du poème. Il remarqua qu'Horace s'attache, en général, à y adresser la parole non pas à tout le monde, mais aux deux fils de son ami L. Calpurnius Pison et plus particulièrement à l'aîné des

(1) Un des remaniements les plus audacieux est celui de Ribbeck, qui reporte à l'épître I du second livre tout le passage commençant par le vers *Silvestres homines*... et finissant par le vers *Sit tibi Musa*..., v. 391-407.

deux ; que, sans expliquer d'une manière méthodique la totalité des règles de tous les genres de poésie, il met surtout en vue l'art dramatique ; et qu'il s'efforce constamment de démontrer, en même temps que les défauts des mauvais poètes dont il se moque, les difficultés de la poésie et les dangers que court quiconque se laisse séduire par les muses avec trop de confiance en un talent douteux. D'autre part, l'habile commentateur constata qu'aucune épître du poète n'a été composée sans répondre à une circonstance spéciale. Et de toutes ces considérations il conclut que l'épître aux Pisons a été écrite à la sollicitation de Pison, le père, qui, inquiet de voir chez son fils aîné une manie de composition dramatique capable de le détourner de la voie des honneurs politiques, avait en secret prié Horace de l'éconduire adroitement de la carrière poétique en lui en désignant les périls, mais tout en ayant l'air de l'y guider par ses conseils. L'hypothèse assurément ne comporte rien d'invraisemblable, mais rien non plus n'en prouve tout à fait l'exactitude en ce qui concerne la mission secrète donnée à Horace par L. Calp. Pison, et l'on comprend que ceux qui ont reconnu l'ingéniosité de l'opinion dans son ensemble, comme G. Colman, Bothe, Wetzel, Anthon, Lemaire, Walckenaer, etc., ne l'aient pas toujours adoptée sans y apporter une certaine restriction.

Plusieurs ont donc refusé de croire à une intervention mystérieuse du père, tout en maintenant chez le poète l'intention, dont parle Wieland, de ne tant appuyer sur les ridicules des auteurs médiocres et sur les difficultés de l'art dramatique que pour détourner l'aîné des fils du théâtre. Celui-ci, pensent-ils, avait communiqué, comme cela se fait d'ordinaire au milieu de rapports intimes, quelque composition scénique à Horace, et Horace spontanément, certain d'ailleurs de ne pas déplaire au chef de famille, tint à mettre son jeune ami en garde contre un goût qui peut, si l'on se croit un talent qu'on n'a pas, couvrir n'importe qui de ridicule et particulièrement porter le

plus grave préjudice à un jeune homme d'un si brillant avenir.

Orelli[1] et Patin[2], deux des érudits qui ont le mieux étudié les œuvres complètes d'Horace, ont apporté à l'hypothèse de Wieland, ainsi mitigée, une confirmation à laquelle leur sagacité et leur discrétion ordinaires donnent un grand poids.

Orelli, touché des reproches que beaucoup de ses prédécesseurs exprimaient au sujet de l'importance donnée dans l'épître au drame satyrique, genre de composition très en honneur chez les Grecs, mais que le théâtre romain avait à peine effleuré, émit l'avis que l'œuvre dramatique communiquée par le jeune Pison à Horace devait appartenir à ce genre et que le débutant poète avait conçu l'ambitieux projet d'acclimater sur la scène latine cette spécialité de drame qui, sans être une parodie, mélangeait la bouffonnerie et l'héroïsme, que les Grecs appelaient volontiers *tragédie qui s'égaie*, τραγῳδία παίζουσα[3], et dans laquelle, après Pratinas et son fils Aristias, avaient excellé les grands tragiques Eschyle, Sophocle et Euripide[4]. De là, selon lui, l'insistance que met l'auteur de l'épître à marquer les difficultés toutes particulières que présente la composition de ces sortes de pièces, afin de détourner Pison d'un projet trop hardi et lui en faire reconnaître l'exécution supérieure à ses forces.

De son côté, Patin n'a pas été moins net dans son appréciation de l'intention d'Horace. Il a rapproché l'épître aux Pisons de la XVIII[e] du premier livre, et comme dans celle-ci, après avoir présenté à Lollius un ensemble de préceptes qui forme une espèce de manuel de l'art du courtisan, le poète arrive tout à coup, par une péripétie inattendue, à conclure que le bonheur ne réside pas dans la vie dont il

(1) Éd. 1838, t. II, pp. 617, 656.
(2) *Œuv. d'Hor.*, 1860, t. II, *Append.*, V, pp. 462-464.
(3) Démétrius, Περὶ ἑρμηνείας.
(4) Voir sur le drame satyrique des Grecs MM. Croiset, *Hist. de la litt. gr.*, t. III, 2[e] éd., pp. 389-415.

vient de décrire les règles, le judicieux critique a reconnu l'emploi du même procédé à l'égard de Pison, Horace ne lui décrivant les exigences de l'art poétique que pour lui faire porter ailleurs son activité, et ressemblant en cela à l'Alceste de Molière qui, pour éloigner Oronte du métier d'écrivain, ne laisse pas, malgré sa franchise, d'employer quelques détours et feint de dire à quelque autre en même haute situation que lui :

> Croyez-moi, résistez à vos tentations;
> Dérobez au public ces occupations
> Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme,
> Le nom que, dans la Cour, vous avez d'honnête homme,
> Pour prendre, de la main d'un avide imprimeur,
> Celui de ridicule et misérable auteur.
>
> *Le Misanth.*, act. I, sc. II.

Quoi qu'il en soit, il ne faudrait pas croire, et Patin ne le croit pas plus qu'Orelli, que l'unique but de ce poème de 476 vers, la plus longue de toutes les œuvres d'Horace, est de conseiller aux fils de Pison la défiance de leurs forces et la précaution de garder neuf ans dans leur tiroir les productions prématurées d'un talent incertain. Évidemment, c'est à eux qu'il s'adresse, puisqu'il les interpelle nommément à onze reprises et que certains préceptes, comme le vers qui indique la composition de l'ïambe, sont trop simples pour ne pas avoir été écrits à l'usage de débutants; mais on voit bien néanmoins qu'Horace a des idées plus hautes et plus générales ; qu'il écrit pour un cercle étendu de lecteurs; qu'il profite de l'occasion pour grouper toutes les idées exprimées dans ses œuvres précédentes sur la poésie; et qu'il reprend une dernière fois, en affirmant définitivement ses principes et son idéal, le fameux combat soutenu par lui si longtemps contre les partisans des anciens en faveur des dogmes de l'école nouvelle.

Comme rien cependant n'est plus contraire à sa nature que la froide et imposante attitude d'un pédagogue, loin de lui la pensée de résumer sa doctrine en un traité didac-

tique où son style familier et son allure vagabonde ne seraient plus de mise, où il ne pourrait plus parler, comme dans un entretien, avec son entraînement et sa verve ordinaires. Il entend user encore avec latitude des avantages que lui a procurés jusqu'ici le genre des *Sermones*, exposer facilement ses pensées sans s'astreindre à un ordre absolu et pesant, sans donner aux transitions une attention marquée, sans se priver du charme des digressions. Aussi, ceux des critiques qui s'entêteront à voir dans son œuvre un genre d'écrit qu'il n'a pas voulu composer, y trouveront-ils maints prétendus défauts prêtant à l'effusion de leur bile : ils s'empresseront de relever, par exemple, qu'il parle en deux passages disjoints (v. 295-309 et 408-416) du rôle respectif de l'art et du génie dans la composition des œuvres poétiques ; qu'il traite des différents mètres en deux paragraphes également séparés l'un de l'autre (v. 73 sqq. et 251 sqq.); qu'il introduit, sans transition et d'une manière inattendue, des vers sur la poésie épique (v. 136-153) au milieu d'un développement sur le drame; qu'il s'attarde (v. 156-175) au tableau des différents âges, mieux placé par Aristote dans un traité de rhétorique[1], etc. Mais tout ce qu'ils pourront dire n'empêchera pas qu'il existe, en somme, dans l'épître aux Pisons, avec la vivacité, la grâce et les divers agréments que comporte le style épistolaire, beaucoup plus d'ordre qu'elle ne semble en avoir à première vue. Lorsqu'on l'examine à fond, on est tout surpris de découvrir sous un désordre apparent, sous des digressions capricieuses, la trace d'une marche ordonnée et une disposition des diverses parties de la matière si bien réglée dans ses grandes lignes que Boileau lui-même, qui formera et exécutera le dessein d'écrire un véritable poème didactique, n'en adoptera guère une autre que celle qui nous est dévoilée ici par l'analyse.

Le poème débute par des préceptes généraux sur l'art d'écrire, et comme les trois qualités principales qu'on re-

1. Arist., Rhet., II, 12-17.

cherche dans le plan et le style d'un ouvrage quelconque sont l'unité, la clarté et la pureté, Horace nous dit ce qui caractérise chacune d'elles : 1° Par des comparaisons saisissantes, il montre que l'*unité* s'entend de l'accord parfait de toutes les parties d'un ouvrage (v. 1-13) et comment on risque d'être fautif sur ce point, soit (v. 14-19) en voulant, pour embellir un sujet, le parer d'ornements étrangers, soit (v. 19-23) en insistant sur un objet accessoire ou en n'observant pas dans les proportions des diverses parties l'harmonie de l'ensemble[1]. Il ajoute (v. 23-37) quelques réflexions générales sur le ton à prendre, qui ne doit être exagéré en aucun sens, et qui, par crainte d'un défaut, tombe souvent dans un pire[2], sur la tendance vicieuse qu'on a parfois à dénaturer un sujet sous prétexte d'y jeter de la variété, et sur le défaut, plus grave encore, de ceux qui, parce qu'ils se sont spécialisés dans l'exécution parfaite d'une seule partie, ne peuvent plus assortir un tout sans difformité. 2° En ce qui concerne la *clarté*, il appuie sur la nécessité de choisir un sujet en rapport avec nos forces et la nature de notre talent[3], cette condition assurant seule une vue bien nette de la matière à traiter,

(1) Tout ce passage a été imité par Boileau, *Art poét.*, ch. I, v. 177-182 :

Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu ;
Que le début, la fin répondent au milieu ;
Que d'un art délicat les pièces assorties
N'y forment qu'un seul tout de diverses parties ;
Que jamais du sujet le discours s'écartant
N'aille chercher trop loin quelque mot éclatant.

(2) Rapprocher les vers 25, 26 et 31 :

. . . . « Brevis esse laboro
Obscurus fio ;...
In vitium ducit culpæ fuga...

des vers 64 sqq. du ch. I de l'*Art poét.* :

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire :...
J'évite d'être long et je deviens obscur...

(3) Cf. v. 39-40 et *Art poét.*, I, 12 :

. . . . . . et versate diu, quid ferre recusent
Quid valeant humeri.
Et consultez longtemps votre esprit et vos forces.

un ordre lumineux dans la disposition, une exécution facile ! (v. 38-45.) 3° Quant à la *pureté* du style, elle consiste dans un sage emploi des mots ; mais il n'entend pas qu'on refuse aux auteurs contemporains la liberté dont ont usé les écrivains anciens d'enrichir d'expressions nouvelles la langue de la patrie, soit que par une habile alliance ils fassent d'un mot connu un mot nouveau, soit qu'ils inventent, en le dérivant du grec, un terme inconnu pour exprimer une idée précédemment ignorée ; et il compare très habilement aux grands travaux dont Rome est témoin ceux de sa langue, qui ne peut toujours rester la même, mais dont les mots avec le temps naissent, périssent, se renouvellent selon le caprice, l'autorité et les lois de l'usage qui en disposent souverainement (v. 46-72)[1].

Ces trois points établis, il entre dans le détail des nuances variées que le style doit prendre selon la différence des sujets. Il traite d'abord de l'affectation des diverses espèces de vers aux divers genres de poésie, l'hexamètre homérique convenant particulièrement à l'épopée, le distique à l'élégie, l'ïambe, né pour l'action, aux dialogues du drame, les vers lyriques aux morceaux qui chantent les dieux, les héros, l'amour et le vin[2] (v. 73-88). Puis il énumère toutes les autres convenances qu'il faut observer par rapport au ton. 1° (v. 89-95.) Convenance du ton avec le genre de composition : ainsi la comédie ne doit pas avoir le même style que la tragédie[3], sauf certaines excep-

(1) Voir *Appendice*, CCLXXVI.

(2) Cf. v. 83-85 et *Art poét.*, II, 59 sq. :

L'ode
Élevant jusqu'au ciel son vol ambitieux
Entretient dans ses vers commerce avec les dieux,
Aux athlètes dans Pise elle ouvre la barrière,
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière ;...
Elle peint les festins, les danses et les ris...

(3) Cf. v. 89 et *Art poét.*, III, 409-410 :

Versibus exponi tragicis res comica non vult...
Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs,
N'admet point en ses vers de tragiques douleurs.

tions momentanées, une situation presque tragique, par exemple, pouvant se rencontrer dans le cours d'une action comique[1]. — 2° (v. 96-111.) Convenance avec les sentiments et les passions que le poète désire faire partager à ceux qui l'écoutent ou le lisent : s'il veut nous faire pleurer, qu'il pleure d'abord lui-même[2]; car la nature dispose d'avance notre âme à être l'écho sincère de toutes les émotions. — 3° (v. 112-118.) Convenance avec la condition des personnages : un dieu et un héros, une matrone et une nourrice, un marchand qui court le monde et un cultivateur attaché à son champ ne parleront pas de même façon. — 4° (v. 119-135.) Convenance avec le caractère connu du personnage que nous empruntons à l'histoire et à la fable, ou nécessité, si le personnage est inventé par nous, de lui maintenir jusqu'à la fin[3] de la composition le caractère que nous lui aurons donné dès le début. Mais il est plus facile de représenter un personnage connu, de transporter par exemple sur la scène un des héros d'Homère, et l'on ne fera pas œuvre d'imitation servile si l'on y sait innover quelque peu en ne prenant à la source que ce qui peut y être puisé avec le plus de bonheur. — A propos de cette règle prescrivant de maintenir l'unité de chaque caractère d'un bout à l'autre du poème, se place ici (v. 136-152) une digression sur la modestie qui convient au poète dans la première partie. Si son début, en effet,

(1) C'est ce que traduit en bons vers M.-J. Chénier dans son *Essai sur les principes des Arts* :

> Sans effort quelquefois haussant le brodequin,
> Thalie approche un peu du ton de Melpomène.

(2) Cf. v. 102-103 et *Art poét.*, III, 142 :

> ... Si vis me flere, dolendum est
> Primum ipsi tibi...
> Pour me tirer des pleurs il faut que vous pleuriez.

(3) Cf. v. 125-127 : « Si quid inexpertum, etc.... » et *Art poét.*, III, 124-126 :

> D'un nouveau personnage inventez-vous l'idée ?
> Qu'en tout avec soi-même il se montre d'accord,
> Et qu'il soit jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord.

n'est pas simple, il risque de faire une chute ridicule, et Homère s'est bien gardé de commettre pareille faute, lui qui, après avoir commencé l'Odyssée sur un ton modeste, en développe ensuite avec éclat toutes les merveilles[1], sans reprendre son sujet de trop haut, allant droit au but et laissant de côté ce qui serait pur hors-d'œuvre ou romprait l'unité de l'action. L'exemple d'Homère ainsi évoqué fait ressortir du même coup plusieurs des préceptes dont l'observation est nécessaire à la bonne composition de tout poème épique. — 5° (v. 153-178.) Convenance enfin avec l'âge des personnages : le poète doit marquer avec soin les métamorphoses qu'apportent les années dans la nature mobile de l'homme pour ne pas donner à l'enfant le rôle du jeune homme et à l'homme fait celui du vieillard[2]. Le tableau[3] peint par Horace de l'esprit et des mœurs propres à chaque âge, qu'Aristote avait déjà présenté sous un point de vue plus oratoire et plus philosophique, a été imité chez les modernes dans toutes les langues et chez nous particulièrement, en prose, par Pierre Charron, La Bruyère, Bossuet, en vers, par Régnier[4], Boileau, Delille. Il termine gracieusement la première partie de l'épître et l'exposé des préceptes généraux.

Dans la seconde partie, l'auteur abandonne les règles générales pour se borner à celles du genre dramatique. Elles se rapportent à la nature, à la disposition, à certains

(1) Boileau a imité ce passage en entier, mais en citant comme exemple le début de l'*Énéide* au lieu du début de l'*Odyssée*. Cf. *Art poét.*, III, 277 sq. :

> Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté.
> N'allez pas, dès l'abord,... etc.

(2) Cf. tout ce développement et celui de l'*Art poét.*, 381-398 :

> Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs,
> Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs...
> Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
> Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard.

(3) Voir *Appendice*, CCLXXVII.

(4) Ce morceau, qui fait partie de sa V[e] satire, est à voir tout entier.

personnages particuliers, à la forme des vers de cette sorte de composition. 1° (v. 179-188.) Dans la nature du drame, il distingue deux éléments : l'action et le récit. L'action produit toujours plus d'effet ; mais lorsqu'elle est par trop odieuse ou bien quand elle semble ne pouvoir être aussi belle que le récit, on peut recourir à celui-ci. Elle doit en tout cas ne présenter aux yeux rien d'invraisemblable[1]. — 2° (v. 189-192.) Il faut que le drame se déroule exactement en cinq actes, ni plus ni moins, se dénoue, sauf dans des cas exceptionnels, sans l'intervention d'un dieu[2], et n'ait guère plus de trois personnages participant à la fois au dialogue. — 3° (v. 193-250.) A côté de ces trois personnages qui remplissent les rôles actifs, il y a le chœur. Il ne doit chanter, entre les actes, rien qui ne tienne étroitement à la pièce et il est nécessaire que son rôle consiste toujours dans la défense du bien et de l'honnête. Horace nous explique alors que le chœur autrefois était accompagné d'une musique modeste suffisant à un amphithéâtre où se trouvait un auditoire peu nombreux et sage, mais qu'en raison de l'accroissement de la population de Rome et du développement luxueux des fêtes bruyantes, il a fallu la renforcer sensiblement ; ce récit des modifications nécessairement apportées à l'art scénique ne manque pas d'intérêt. Il parle ensuite des personnages spéciaux au drame satyrique ; il en raconte l'origine et dit à quelles conditions, très difficiles à rem-

(1) Les deux mêmes préceptes sont traduits par Boileau, *Art poét.*, III, 47-54 :

> Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable :
> Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
> Une merveille absurde est pour moi sans appas :
> L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
> Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose :
> Les yeux en le voyant saisiraient mieux la chose,
> Mais il est des objets que l'art judicieux
> Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.

(2) Aristote avait déjà condamné cet abus (*Poet.*, 15) et Cicéron s'en était moqué (*De nat. Deor.*, I, 53).

plir, serait rendue tolérable leur présence sur un théâtre qui se respecte. — 4° Enfin (v. 250-262), comme il a dit, dans la première partie, que l'ïambe est le mètre qui convient à l'action dramatique, il définit le vers ïambique, explique par sa rapidité son nom de trimètre qui est en opposition avec ses six mesures, et rappelle comment, dans les derniers temps, on y a introduit avec succès le spondée, qui lui donne plus de gravité, mais qui le rendrait pesant, si l'on avait le tort de l'en surcharger.

De tout cela il conclut (v. 263-308) qu'un poète dramatique a beaucoup à travailler pour acquérir un véritable mérite. « Sans doute, dit-il, les applaudissements par lesquels nos ancêtres ont accueilli une facture de vers et des bons mots comme ceux de Plaute peuvent paraître autoriser la négligence; mais est-ce une raison pour écrire sans règle ? Feuilletez, nuit et jour, les modèles grecs ![1] » Il trace à sa manière une histoire résumée de l'art dramatique en Grèce[2] et à Rome et il montre que les auteurs du théâtre latin possédaient ce qu'il fallait pour assurer à la patrie, même en traitant des sujets nationaux, une gloire littéraire égale à sa gloire militaire, s'ils avaient su châtier leurs œuvres et les polir jusqu'à la perfection[3]. Mais c'est

(1) ... vos exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate diurna.

Fénelon (*Let. à l'Acad.*, § 9) dit « qu'il crierait volontiers la même chose aux auteurs de son temps qu'il aime et qu'il honore le plus ». Et Boileau, en parlant de l'idylle (*Art poét.*, II, 27-28) donne le même conseil :

Que leurs tendres écrits, par les Grâces dictés,
Ne quittent point vos mains, jour et nuit feuilletés.

(2) Les vers 275-280 sur Thespis et Eschyle sont presque traduits par Boileau dans l'*Art poét.*, III, 67-74; et les suivants (281-284) sur la comédie ancienne et sa licence réprimée par les lois, paraphrasés un peu plus loin (III, 343-358).

(3) Rapprochez ces vers :

... Carmen reprehendite, quod non
Multa dies et multa litura coercuit, atque
Perfectum decies non castigavit ad unguem.

de ceux de Boileau (*Art poét.*, I, 172-174) :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez ;
Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

là aussi, ajoute-t-il aussitôt, le défaut de nos auteurs contemporains; parce que Démocrite trouve le génie mieux partagé et moins indigent que l'art, on croit avoir du génie, on néglige l'art, et l'on n'a ni l'un ni l'autre. On s'affirme poète, parce qu'on ne se fait ni les ongles ni la barbe, parce qu'on est fou. « Et moi, termine-t-il en se moquant, j'ai la maladresse de me purger au printemps; sans cela, j'eusse fait d'excellents vers; mais, à ce prix, je n'y tiens pas. » Il prend donc la résolution de ne plus en écrire; seulement il se réserve l'office de la pierre à aiguiser qui, sans couper elle-même, met le fer en état de couper : il enseignera aux poètes leurs devoirs et l'éducation qu'ils doivent se donner.

Ce retour sur lui-même indique une pause dans le cours de l'ouvrage. La deuxième partie ayant spécialement trait à l'art dramatique est en effet finie, et nous entrons dans la troisième, qui a pour sujet, comme il vient de l'annoncer, l'exposition des procédés propres à la formation du vrai poète.

Les principaux moyens de cette éducation, outre la lecture des modèles grecs qui vient d'être conseillée, sont : l'étude de la philosophie et la recherche désintéressée de la gloire; la connaissance des qualités capables d'attacher l'attention du public; un travail opiniâtre joint à l'aptitude naturelle; une censure sévèrement exercée par d'autres et par soi-même sur tout ce qu'on écrit. — 1° (v. 309-332.) Bien loin qu'il soit nécessaire d'avoir l'esprit à l'envers, il faut se l'être discipliné à l'école des philosophes. Après avoir exprimé ce précepte en un vers d'une beauté magistrale,

Scribendi recte sapere est et principium et fons [1],

(1) Cf. Boileau (*Art poét.*, I, 37-38) :

Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

et M.-J. Chénier, *La Raison*.

Horace le développe et montre les résultats d'une science qui procure la nette conception des idées et par suite la facilité de les dire[1] : à qui connait les devoirs de l'homme et la vie humaine, il devient aisé de tracer des caractères vrais, des images vivantes[2] et d'attacher le public par des poèmes remplis de bien d'autres choses que de bagatelles sonores. Mais en cela, comme en l'art de l'éloquence, si les Grecs ont excellé, c'est qu'ils n'étaient avides que de gloire[3], tandis que les Romains croient s'être préparés à la poésie lorsqu'ils se sont éduqués dans les calculs de leur misérable pécule. Vous reconnaissez ici l'habitude qu'a l'auteur, toutes les fois qu'il parle philosophie, de considérer l'avarice comme l'obstacle le plus grand à la pratique du bien. — 2° (v. 333-378.) Passant au second moyen, il indique la manière de rendre une œuvre capable de divertir le lecteur et de l'instruire, d'y mêler l'utile et l'agréable, les deux qualités dont le mélange est seul capable de réunir sur elle tous les suffrages :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci[4].

(1) Le vers « Verbaque provisam rem non invita sequentur » rappelle exactement le mot de Caton : « Rem tene, verba sequentur », que, depuis, Cicéron avait développé dans plusieurs de ses traités de rhétorique. (Cf. *De orat.*, III, 194.) Fénelon a témoigné, dans son premier *Dialog. sur l'Éloq.* comme dans sa *Let. à l'Acad.*, § 4, combien il en reconnaissait la justesse. Et de même Boileau (*Art poét.*, I, 150-154) :

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser...
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

(2) Comparez les vers « *Respicere exemplar vitæ*... etc. » à ceux de Boileau (*Art poét.*, III, 69 sq.) :

Quiconque voit bien l'homme, et, d'un esprit profond,
De tant de cœurs cachés a pénétré le fond...
Sur une scène heureuse il peut les étaler,
Et les faire à nos yeux vivre, agir et parler.

(3) De là ce précepte de Boileau (*Art poét.*, IV, 125-126) :

Travaillez pour la gloire et qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain.

(4) Boileau exprime à deux reprises cette idée (*Art poét.*, IV, 87, et I, 75-78) :

— Qu'en savantes leçons votre muse fertile
Partout joigne au plaisant le solide et l'utile.

Pourvu que l'éclat des beautés y domine, ajoute-t-il, on passera à la rigueur sur certaines fautes légères et rares qui méritent l'indulgence et dont, en aucun art, l'humaine faiblesse ne saurait se garder; mais la médiocrité, qu'on supporte ailleurs, voilà ce qu'il juge insupportable en poésie; car, pour peu qu'elle descende du plus haut degré, la poésie tombe au plus bas :

Si paulum summo decessit, vergit ad imum [1].

— 3° (v. 379-418.) Aussi s'indigne-t-il contre la manie des contemporains qui, sachant se refuser aux exercices pour lesquels ils se reconnaissent inhabiles, traitent plus légèrement la poésie et s'y livrent hardiment, tout médiocres qu'ils y sont. Et s'adressant aux Pisons qui, eux, il en est sûr, n'auront pas la prétention de rien écrire malgré Minerve, il appelle leur attention sur le long travail de retouches et de corrections qu'exige toute œuvre poétique avant d'être publiée. Il ne manque pas d'ailleurs de relever la noblesse de ce labeur en énumérant les bienfaits que l'humanité doit à la poésie[2] et qui font qu'on n'a pas à rougir de la peine qu'on y prend. L'étude et le génie se complètent l'un par l'autre : de même qu'aux athlètes et aux joueurs de flûte qui veulent vaincre dans les concours,

— Heureux qui, dans ses vers, sait, d'une voix légère,
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.
Son livre, aimé du ciel, et chéri des lecteurs,
Est souvent chez Barbin entouré d'acheteurs.

(1) Cf. Boileau, *Art poét.*, IV, 29-32, et aussi *Sat.*, IX, 25-26 :

— Il est, dans tout autre art des degrés différents :
On peut avec honneur remplir les seconds rangs;
Mais dans l'art dangereux de rimer et d'écrire,
Il n'est point de degrés du médiocre au pire.
— Et ne savez-vous pas que sur ce mont sacré
Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré.

(2) (Voir *Appendice*, CCLXXVIII.) Cicéron avait déjà parlé du grand rôle primitif de la poésie (*De Inoent,*, I, 2; *Tusc.*, V, 2). — On retrouve, sur le même sujet, dans la *Lettre à l'Acad.* de Fénelon, des souvenirs évidents d'Horace.

il faut aux poètes une longue préparation et l'ambition d'être les premiers ;— 3° (v. 419-476.) Il est nécessaire aussi qu'ils ne cherchent pas de vains éloges auprès de gens intéressés à les louer et qu'ils se rendent compte de la sincérité des sentiments de ceux qu'ils consultent sur leurs vers. Rien ne leur sera plus fructueux que la critique scrupuleuse[1] d'un homme d'honneur et de goût, qui ne leur cachera rien de leurs défauts, de leurs négligences et qui ne se dira pas qu'on doit se garder d'affliger un ami pour des bagatelles, sachant très bien que ces bagatelles, si elles sont mal reçues du public, peuvent faire un tort sérieux et rendre ridicule. Vraiment fous sont ceux qui, entichés de leurs écrits, ne comprennent pas les bienfaits d'une telle censure ! Horace les flagelle de ses sarcasmes et, dans un amusant épilogue, il les représente poètes frénétiques, indignes du soin qu'on voudrait prendre de les sauver malgré eux, livrés, en punition sans doute de quelque crime, à une rage incessante de poésie et poursuivant de la lecture impitoyable de leurs mauvais vers quiconque a le malheur d'être rencontré par eux.

Après avoir analysé ce poème, comme nous venons de le faire, en y distinguant les trois parties dont il se compose et les développements successifs de chacune d'elles, il est impossible, si l'on songe au caractère épistolaire qu'il a et qu'il devait avoir, non seulement d'y trouver cette très grande confusion dont il a été tant parlé, mais encore de ne pas y découvrir un réel enchaînement des idées dans un ordre naturel et logique. Cet ordre est même à un tel point celui auquel l'art le plus consommé devait s'at-

(1) Ce beau développement sur la préférence qu'un auteur doit donner à l'ami qui le censure sur le flatteur qui l'admire (voir *Appendice*, CCLXXIX) a été en partie traduit, en partie paraphrasé par Boileau à la fin du chant I de l'*Art poét.* :

Faites-vous des amis prompts à vous censurer... etc.

et dans le chant IV, v. 41 sq. :

Ne vous enivrez point des éloges flatteurs... etc.

tacher, que Boileau, ai-je dit, lui qui ne se contenta pas de la modeste familiarité d'une épître et eut à concevoir le plan d'un grand poème, ne put en imaginer un autre que celui d'Horace.

Boileau, en effet, divisa son œuvre en quatre chants. Dans le premier, qui répond exactement à la première partie de la pièce latine, il traça, comme Horace, les règles générales de l'art d'écrire en vers ; seulement, des quelques vers qui marquaient la différence des divers genres de poésies il tira le sujet du second, qu'il affecta spécialement (non sans oublier la fable) à toutes les compositions que nous appelons petits poèmes. Puis, de même qu'Horace avait consacré toute la deuxième partie à l'art dramatique, il donna le troisième chant aux grands poèmes, intercalant l'épopée entre la tragédie et la comédie. Enfin, dans le quatrième chant, correspondant à la troisième partie, il s'expliqua sur la vocation poétique, sur l'amour désintéressé de la gloire, sur les bienfaits de la poésie, sur les dangers de la flatterie et la nécessité de la critique, et donna en un mot, comme son modèle, sur toutes les parties de l'éducation de ceux que la nature semble appeler au rôle glorieux de poète, les conseils les plus propres au développement laborieux de leur génie.

Cet ordre presque identique des deux compositions et les nombreuses imitations faites par le poète français de l'œuvre latine dans un nombre considérable de détails (je n'ai pas négligé de mentionner les principales à mesure que l'analyse m'en procurait l'occasion) n'ont pas peu contribué, je pense, à maintenir jusqu'en ces derniers temps le titre d'*Art poétique* si malheureusement donné par les commentateurs à l'épître d'Horace et qui a amené fatalement une comparaison d'une criante injustice. On ne s'est plus rendu compte des intentions différentes des deux auteurs ; on a oublié que leurs écrits n'appartiennent nullement au même genre ; et l'on a voulu les apprécier d'après un même point de vue. Ceux-là mêmes qui, comme Voltaire, commencent par se défendre de voir dans la

production latine autre chose qu'une épître, finissent, dans la comparaison qu'ils en font avec l'œuvre de Boileau, par la traiter et la critiquer comme un véritable *Art poétique*, par lui en donner le nom, et ils la déclarent inférieure à l'autre uniquement parce qu'elle ne leur présente pas les qualités distinctives d'un traité didactique, une méthode, une composition aussi rigoureuse, des vers aussi bien liés[1]. Il faut, pour la bien juger, la considérer en elle-même. N'enlevons à Boileau rien de ses grandes qualités : admirons dans son magnifique poème, avec l'excellence des principes, la majestueuse régularité de l'ordonnance, l'art des transitions, l'élégance et l'harmonie du vers, sans trop relever qu'il a moins de valeur, de force et de concision qu'Horace, puisque le genre de la poésie didactique entraine avec soi quelque peu de la froideur et de la lenteur de toute exposition pédagogique. Mais ne faisons pas un crime à Horace de n'avoir pas mis dans une épître ce qu'elle ne comportait pas et félicitons-le, sans autre restriction que celle qu'on pourrait exprimer sur sa sévérité à l'égard d'un auteur tel que Plaute[2], d'avoir apporté dans une causerie familière, qu'il a su rendre aussi sérieuse, aussi substantielle que possible, l'entrain, le charme et l'exquise finesse d'un esprit vif, aimable et judicieux.

Ne croyons pas non plus qu'il ait réellement essayé dans cette épître de suivre quelque modèle avec exactitude. Les scoliastes anciens ne se sont pas fait faute d'y chercher un

(1) Volt., *Dict. phil.*, à l'article *Art poétique*.

(2) On a souvent reproché à Horace un dédain excessif pour les anciens poètes de Rome et j'ai eu occasion, dans la 1re partie de cette histoire, de rectifier quelque peu les jugements qu'il a portés sur plusieurs d'entre eux. Son excuse est dans la vivacité de la guerre que ses ennemis lui avaient déclarée : l'injustice des coteries littéraires, qui ne louaient les anciens outre mesure que pour déprécier Virgile, Varius et lui-même, l'excitait, pour mieux se défendre, à se montrer parfois rigoureux envers ceux qu'on prônait trop. Il arrive aux esprits les plus modérés de commettre en pareil cas de ces sévérités : leur amour même de l'équilibre fait que, s'ils voient peser iniquement sur un des plateaux de la balance, ils appuient naturellement sur l'autre.

précis de ce que les Grecs avaient écrit sur l'art poétique, et Porphyrion, qui avait en main le traité de Néoptolème de Paros, après avoir pris soin d'en extraire des préceptes qui pouvaient être rapprochés de ceux d'Horace, s'est avancé jusqu'à considérer cet ouvrage comme la source et le modèle de l'épître ; il n'a pas craint d'écrire ces mots : « *In quem librum congessit præcepta Neoptolemi de arte poetica, non quidem omnia, sed eminentissima.* » Mais il y a dans une telle assertion l'exagération évidente d'un grammairien heureux de faire montre de sa science. Par contre, d'ailleurs, c'est à Aristote ou à Platon que quelques érudits, plus tard, se sont efforcés de rapporter l'inspiration du poète. Les uns, avec Madius[1], ont prétendu qu'il avait pris pour règle la *Poétique* du philosophe de Stagire, et ont cité à l'appui de leur thèse certains passages de ce traité. D'autres, comme Schreiter[2] et Ast[3], ont dit qu'il avait eu tout spécialement en vue le *Phèdre* de Platon, voulant railler les mauvais poètes de son temps de la même façon que Platon se moquait des rhéteurs. La vérité est que, sur les questions littéraires, comme sur les questions philosophiques, il ne s'en rapportait qu'à son propre jugement, sans jamais jurer obéissance à la parole d'un maître, et que, s'il a profité plus d'une fois de l'expérience de ses devanciers[4], comme le prouvent plusieurs réminiscences non douteuses et de la *Poétique* d'Aristote[5] et des ouvrages de rhétorique de Cicéron, son épître, si riche en pensées profondes, en images poétiques, en préceptes utiles, n'en est pas moins tout entière une conception de

(1) *In Aristot. libr. de Poetica communes explanationes*, avec *In Q. H. F. de arte poet. libr. interpretatio*, Venetiis, 1550.

(2) *De Horatio, Platonis æmulo*, etc., Lipsiæ, 1798.

(3) *De Platonis Phædro*, Jenæ, 1801, p. 33.

(4) Cf. Streuber, *De H. F. ad Pisones epist. comment.*, Basiliæ, 1839, pp. 72-77.— Cf. A. Michaelis, *De auctoribus quos Hor. in libro de Arte poet. secutus esse videatur*, Kiel, 1857.

(5) Cf. Aug. Nisard, *Examen des poétiques d'Aristote, d'Horace et de Boileau*, th. de doct., 1845.

son esprit, fruit tout à la fois de ses nombreuses lectures et de ses observations personnelles. Aucune œuvre n'eût pu faire plus d'honneur à sa vieillesse, terminer plus noblement sa carrière.

V

Carrière bien remplie, en vérité, et qui ne cesse d'intéresser, tant par l'étude du poète et de l'écrivain que par celle du philosophe et de l'homme. D'un bout à l'autre, nous venons de l'y suivre en nous plaisant à le considérer sous tous ces aspects, et, par ce qui a été dit dans la conclusion de chacun des chapitres ayant trait aux *Satires*, aux *Épodes*, aux *Odes*, comme dans les premières pages de celui-ci, vous avez vu, avec les différences qui distinguent ses diverses productions, les phases de l'évolution opérée, grâce à l'âge et à sa volonté, vers le perfectionnement constant de son caractère, de sa raison et de son art. Ses *Épitres*, dernières manifestations de son âme, sont les résultats des études philosophiques et littéraires de toute sa vie. En même temps que sa sagesse s'y montre plus sûre d'elle-même, plus calme et plus forte, pour exposer avec sévérité les règles de conduite qu'il a personnellement puisées dans la pratique des hommes et du monde, sa science artistique est aussi plus solide et développe avec confiance des préceptes qui sont comme la consécration de ses œuvres.

La forme des *Épitres*, en effet, qui, toute familière qu'elle est, exigeait tout autant de travail que le lyrisme savant des *Odes*, se trouve, non moins que le fond, dont nous avons fait précédemment la comparaison avec celui des *Satires*, en progrès très marqué sur celles-ci. De même que le ton, avec moins d'impétuosité juvénile, a pris plus de finesse, d'habileté et de charme persuatif, la langue est devenue plus élégante encore qu'elle n'était, plus égale,

plus souple et plus riche. Sans chercher aussi fréquemment l'enrichissement du vocabulaire dans les archaïsmes habilement choisis[1], il poursuit de plus en plus le même but au moyen des néologismes[2]. Mais, si le nombre des expressions nouvelles qu'il crée augmente sensiblement, il les conforme de mieux en mieux au génie de la langue latine comme aux habitudes de son temps, « *Signatum præsente nota* », et, quelle que soit la fécondité de son

(1) Horace s'était servi d'abord assez volontiers d'expressions et de formes vieillies pour enrichir son lexique; mais ensuite, sans y renoncer, comme le prouve son conseil à Florus : « *Proferet in lucem...* » (*Epist.*, II, 2, v. 116-118), il en fit un usage plus restreint, si bien que ses satires à elles seules en renferment autant que toutes ses autres compositions réunies. Les mots archaïques que présente l'ensemble de ses œuvres sont : — dans les verbes, *æternare*, *autumare*, *beare*, *didere*, *ditescere*, *obdere*, *pauperare*, *subare*, *subsidere*, le participe *interminatus*, avec le sens de *interdit*; — dans les noms, *opella*, *duellum*; — dans les adjectifs, *cerritus*, *civicus*, signifiant *civilis*, *hosticus*, avec le sens de *hostilis*; — dans les adverbes et les conjonctions, *nihilum* comme synonyme de *nihil*, *cumque* employé seul. — Comme formes archaïques ou populaires, on relève aussi : la singularité du verbe *lavo* appartenant tantôt à la 1re, tantôt à la 3e conjugaison; les infinitifs en *ier*; quelques subjonctifs en *im* et en *sim*; le datif *fide*; *quis* au datif et à l'ablatif du pluriel; *qui*, adverbe interrogatif; l'abréviation de l'interrogatif *ne* dans *vin*, *men*, *tun*, *ten*; à côté des contractions fréquentes *di*, *dis*, *deum*, *mi*, *ni* (pour *dei*, *deis*, *deorum*, *mihi*, *nisi*) et du génitif *i* pour *ii* dans les noms en *ius*, certaines syncopes peu usitées, comme celle de *ve* dans un verbe où la consonne appartient au radical, *promorat*, *remorant*, ou comme celle de *is*, *iss* dans la désinence, *erepsemus*, *divisse*, et même la suppression d'une syllabe du radical dans certains adjectifs comme *caldior*, *soldum*. — Dans la syntaxe enfin, on remarque *atque* ou *ac* après un comparatif; l'emploi du pronom relatif accompagné de son nom dans la même proposition et au même cas que lui, *alii quorum virorum*; l'anomalie du substantif placé dans la proposition relative et de l'adjectif à un autre cas dans la proposition primitive (Épode II, 37).

(1) Cf. A. Rothmaler, *De Horat. verborum inventore*, Berlin, 1862. — Plusieurs passages des épîtres à Florus et aux Pisons (II, 2 sqq.; *ad Pis.*, 54 sqq.) montrent l'importance qu'Horace attachait à la création des mots. Aussi, malgré la grande difficulté qu'on rencontre à dresser la liste des néologismes d'un écrivain latin, puisqu'il n'est jamais absolument prouvé que tel ou tel mot trouvé chez lui pour la première fois n'avait pas été employé déjà par quelque auteur plus ancien dont il ne nous reste rien, a-t-on voulu,

invention, il se garde bien de ne pas y apporter la réserve et la circonspection que lui-même prescrit aux autres.

In verbis etiam tenuis cautusque serendis...

Aussi l'originalité de sa langue tient avant tout à l'emploi qu'il fait des mots existants. Dans les *Épitres* comme dans les *Odes*, il en tire un parti merveilleux par les mille parti-

pour Horace comme pour Virgile, procéder à ce travail. On a reconnu alors, d'après les présomptions les plus vraisemblables, qu'il avait dû inventer au moins 130 mots, c'est-à-dire 1 en moyenne par 60 vers, et que la proportion la plus forte se trouve dans les épitres et spécialement dans l'épitre aux Pisons, où elle est de 1 pour 22 ou 23 vers, comme s'il s'était plu à placer le plus d'exemples possibles à côté des règles exposées par lui à ce sujet. Parfois, à la vérité, la création n'est pas entière, la forme seule est nouvelle ; ex. : les féminins *parasitæ* et *arbitræ* ; les comparatifs *cæcior*, *generosior*, *valdius;* les participes *sonaturus* et *intonatus;* le passif *invideor;* le nom *patruus* employé adjectivement. Mais, presque toujours, il crée beaucoup plus complètement, tirant des mots d'une racine tantôt par des désinences nouvelles et tantôt par composition. = Dans ceux du premier procédé figurent : des substantifs abstraits en *en* et en *us*, *lenimen*, *adlapsus;* — des substantifs verbaux formés du radical d'un supin par l'addition de *or*, *temptator*, *plausor*, *risores*, etc. ; quelques noms diminutifs, *fonticulus*, *popellus:* — des adjectifs verbaux en *ilis*, la plupart négatifs, *dissociabilis*, *immiserabilis;* — des adjectifs formés de substantifs avec des terminaisons latines, *cinctutus*, *plagosus*, ou avec des terminaisons grecques, *Lesbous*, *iambeus;* — des adverbes en *e* et en *ter*, *læve*, *gelide*, *potenter*, *socialiter;* — des verbes déponents, avec un sens défavorable, *juvenari*, *ampullari*, *scurrari;* — des verbes inchoatifs, *inamarascere*, *juvenescere*, *sordescere*. = Les mots du deuxième procédé peuvent être partagés en deux classes : — 1° ceux qui sont composés de deux racines différentes combinées, à la façon des Grecs, ou d'un substantif et d'un verbe, *pomifer*, ou d'un substantif et d'un nom de nombre, *triformis*, *centimanus*, ou même de deux substantifs, *tauriformis;* — 2° ceux qui sont composés d'un mot ancien et d'un préfixe ; par exemple : des adjectifs ou participes formés soit d'un substantif, soit d'un adjectif ou participe précédé d'une particule négative *in*, *ab*, *inaudax*, *abnormis*, *incredulus*, *inpermissus;* des verbes ou adjectifs formés d'un mot simple et d'un préfixe, adverbe ou préposition, *diffingere*, *renodare*, *circumvagus*, *denormare*, *profluere*, *prodocere*, *conscire*, *inemori* (ce dernier mot hardiment composé d'un verbe et de deux prépositions conservant leur signification distincte).

cularités de son style et de sa syntaxe, par les mille manières qu'il invente d'en étendre ou d'en restreindre le sens, d'établir entre eux des alliances ingénieuses ou fortes, de les plier, en des phrases bien latines, aux tours de la langue grecque [1] dont il se propose à chaque instant pour modèle la clarté, l'élégance et la souplesse. « C'est dans ses *Épîtres*, dit, en les comparant aux *Satires*, M. Waltz à qui nous pouvons nous en rapporter dans une question qu'il a savamment étudiée [2], que le poète trouve avec plus de sûreté l'expression la plus juste et la plus agréable, et pour chaque mot la place qui lui donne toute sa valeur et tout son relief; l'art le plus savant a les allures de la plus charmante facilité. La métrique des *Épîtres*, et notamment celle du deuxième livre, a le même caractère que la langue elle-même ; Horace en a banni absolument certaines licences qu'il s'était permises dans les Satires; mais les vers, bien que soumis à des règles plus sévères [3], gardent

(1) La liste des particularités du style et de la syntaxe d'Horace demanderait tout un volume. Notons seulement que, dans son hellénisme, les caractères les plus distinctifs de sa syntaxe sont, pour celle des cas, l'emploi développé du génitif, et, pour celle des modes, l'extension de l'infinitif. Cf. G. Ebeling, *De casuum usu Horatiano*, Wernigerode, 1866; Fr. W. Dalecke, *De usu infinitivi Horatiano*, Breslau, 1854; Fr. J. Hester, *De infinitivi natura et apud Horat. usu*, Münster, 1858; Indebedou, *De usu infinitivi apud Hor.*, Upsal, 1875. Voir aussi G. Ebeling, *De imperativi usu Hor.*, 1870; Dittel, *Dativi apud Hor. usus*, 1878; J. Neuss, *Quæst. Hor. grammat.*, Münster, 1870; C. Zangemeister, *De Hor. verbis singularibus*, Berlin, 1862,

(2) *Des variations de la langue et de la mét. d'Hor.*, pp. 244-245.

(3) Les *Satires*, par exemple, présentent la synérèse de l'*o*, l'abréviation de l'*o* final, le sigmatisme au 5e pied, l'allongement de la finale à la césure sans justification, l'hiatus avec abréviation : toutes licences prosodiques dont n'usent pas les *Épîtres*. — Les élisions et les césures donnent lieu aussi à des licences plus fortes dans les *Satires* que dans les *Épîtres* : ainsi, ce n'est que dans les *Satires* qu'on rencontre un monosyllabe élidé au début ou une élision à la fin du vers sur un monosyllabe autre que *et*. On remarque, en outre, qu'il n'y a pas dans toute l'*Épître aux Pisons* un seul exemple de synizèse; et Jeep *De elisionibus Hor.*. 1844) a compté plus de 900 cas de synaléphe (dans les 2,113 vers des *Satires*, contre 500 environ dans les 1,968 vers des *Épîtres*, ce qui donne pour les unes la proportion de 1 sur 2,35 et pour les autres celle de 1 sur 3,93.

cette démarche alerte[1], cet enchaînement facile et varié, qui achèvent l'œuvre d'un style merveilleusement approprié à la pensée. »

Ainsi, dans les Épîtres, qui sont comme le testament du poète philosophe et de l'artiste littéraire, nous trouvons le digne couronnement de sa vie. Il a eu beau, dans un moment de modestie où il semblait vouloir corriger l'orgueil lyrique de son *Exegi monumentum*, les menacer de l'oubli, leur prédire « un temps prochain où, cessant de plaire, négligées de Rome, reléguées dans les petites villes de province, elles ne serviraient plus qu'à apprendre à lire aux petits enfants[2] », son œuvre tout entière s'est sauvée du naufrage des temps pour apprendre aux générations futures, selon l'expression de Patin, « non pas à lire, mais à sentir et à penser. »

Aujourd'hui il est le plus vivant des écrivains de l'antiquité. La haute idée qu'il nous donne du rôle de la poésie; l'admiration que produisent les beautés de ses petits chefs-d'œuvre, lyriques et autres; l'attrait que présente la modération éclectique d'une philosophie qui, partie d'un épicurisme sans grossièreté, s'élève de plus en plus à un stoïcisme sans exagération ; la sympathie qu'excite la nature de son caractère, c'est-à-dire son indifférence raisonnée pour tous les accidents réels ou possibles de la vie, sa bonne humeur qui finit toujours par prendre le dessus, sa facilité à laisser voir ce qu'il sent, ce qu'il pense, et à nous ouvrir, par l'étude qu'il entreprend de lui-même et de tous ceux qui l'entourent, celle de l'âme humaine en général et des passions de l'humanité : voilà ce qui fait qu'on l'a toujours cultivé, et qu'on le cultive à tout âge, mais surtout dans l'âge mûr et dans la vieillesse où l'on a plus de clairvoyance pour le relire avec délices.

(1) C'est sans doute pour y contribuer que, dans les *Épîtres*, Horace a varié davantage les fins de vers et a multiplié la césure après le 3e trochée.
(2) *Epist.*, I, 20, v. 10 sqq.

'e ne sais si j'ai réussi à donner de lui une image aussi èle que je l'aurais voulu et je me suis pris plus d'une s, au cours de cette étude, à regretter de n'avoir pas, ur le dépeindre, la parole d'un de mes vénérés maîtres[1], ppolyte Rigault, qui, il y a cinquante ans, dans les ons de sa classe de rhétorique du lycée Louis-le-Grand nme dans ses conférences particulières de Sainte-Barbe, 'ait si bien nous communiquer le plaisir qu'il prenait à te lecture de son poète préféré. Tout à l'opposé de ces ux cuistres dont s'indignait Victor Hugo et qui, pour eux inspirer à leurs disciples l'amour du latin, s'em-ssaient, à la moindre faute, de leur donner à copier

Vingt fois l'ode à Plancus et l'épître aux Pisons[2],

gault, professeur élégant, aimable, spirituel, parfois un ı caustique, mais bon, et qui semblait être par nature mieux fait des hommes pour comprendre Horace, se ait volontiers associé à l'apostrophe qu'avait lancée ıtre ces régents incapables notre grand poète encore ne[3] et aurait, non sans plaisir, répété avec lui :

Horace ! ô bon garçon
Qui vivais dans le calme et selon la raison,
Et qui t'allais poser, dans ta sagesse franche,
Sur tout, comme l'oiseau se pose sur la branche,
Sans peser, sans rester, ne demandant aux dieux
Que le temps de chanter ton chant libre et joyeux !...
Qui t'eût dit, ô Flaccus ! quand tu peignais à Rome
Les jeunes chevaliers courant dans l'hippodrome,
Comme Molière a peint en France les marquis,
Que tu faisais ces vers charmants, profonds, exquis,
Pour servir, dans le siècle odieux où nous sommes,
D'instruments de torture... [4]

) Je demande pardon à mes lecteurs de ce souvenir personnel, mais je pas le droit d'imiter ici mon auteur, qui n'agit pas autrement à la le presque toutes ses compositions ?
) *Les Contemplations*, XXI, *A propos d'Horace*, v. 16.
) En 1831.
) Id., v. 31-36 et 61-66.

Loin de devenir un tourment, c'était une véritable récréation pour nous que l'enseignement de notre professeur, et lorsqu'il nous apercevait, à certains jours, feuilleter de mains un peu nonchalantes, comme il arrive au collège, avec quelque insouciance sinon avec ennui, le volume soumis à notre étude, il avait tôt fait d'exciter notre vif intérêt sur un morceau dont il nous détaillait à ravir toutes les beautés de style et de pensée. Que de fois il nous surprit par les aperçus de son esprit toujours en éveil! Que de fois il nous captiva par ses explications convaincues! Et avec quelle vérité, à la fin de son cours, il nous prédit la grande différence que nous mettrions plus tard entre Horace et la plupart des autres poètes étudiés dans nos classes. « Ceux-là, conclut-il, sont des précepteurs dont vous vous souviendrez avec respect si vous avez le cœur reconnaissant, mais dont, presque tous, vous vous séparerez, une fois votre éducation achevée. Horace est un ami : il passera le seuil du collège avec vous, il vous suivra au milieu du monde, ou, si vous vous trouvez éloignés de lui longtemps, un jour viendra où, soit dans la solitude et le repos, soit dans le trouble des affaires, vous aurez besoin d'un conseiller affectueux qui vous fasse mieux connaître les autres et vous-mêmes, alors il se présentera et avec joie vous lui tendrez les bras comme à un vieil ami perdu et retrouvé. »

N'est-ce pas un sentiment semblable qui a dicté à Voltaire, dont le sourire cependant, vous le savez, ne ressemblait pas au sourire de la malicieuse bonté d'Horace, ces vers où, dans une épître[1] par quelque endroit inique[2], il a apprécié finement la philosophie du poète de Venuse et le charme de ses écrits ?

J'ai vécu plus que toi, mes vers dureront moins :
Mais, au bord du tombeau, je mettrai tous mes soins
A suivre les leçons de ta philosophie,

(1) *Épît.*, CXXI. Éd. Beuchot (1833), t. XIII, p. 317.
(2) Voir ci-dessus, page 64.

A mépriser la mort en savourant la vie,
A lire tes écrits pleins de grâce et de sens,
Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens.
Avec toi l'on apprend à souffrir l'indigence,
A jouir sagement d'une honnête opulence,
A vivre avec soi-même, à servir ses amis,
A se moquer un peu de ses sots ennemis,
A sortir d'une vie ou triste ou fortunée,
En rendant grâce aux dieux de nous l'avoir donnée.

ADDITION AU LIVRE TROISIÈME

Page 214, au paragraphe concernant l'*ïambique trimètre catalectique*, ajouter :

Pour l'oreille, ce vers semble se décomposer en deux parties : 1° une dipodie ïambique suivie d'une césure longue ou brève; 2° trois trochées :

| ⏑– | ⏑– | ⏓ | –⏑ | –⏑ | –⏓



LIVRE QUATRIÈME

LES AUTRES POÈTES

CHAPITRE PREMIER

CORNELIUS GALLUS.

I. Des nombreux poètes du temps d'Auguste, les élégiaques sont ceux dont nous possédons le plus d'œuvres. Un mot de l'élégie des Grecs et de l'imitation qu'en firent les Romains. Cornélius Gallus prédécesseur immédiat de Tibulle, Properce et Ovide. — II. Son origine et ses premières années. Ses relations avec Octave et sa mission en Transpadane où il rend service à Virgile. Son amour pour Cythéris célébrée dans ses vers sous le nom de Lycoris. Époque de la publication de ses œuvres poétiques. Importance de son rôle politique après la bataille d'Actium et sa fin tragique. — III. Quelles œuvres laissait-il ? On lui en a attribué un grand nombre, les unes en notre possession et les autres perdues, qui ne lui appartiennent certainement pas. Six élégies de Maximien l'Étrusque. Ode à Lydia. Élégie et trois fragments édités par Alde Manuce le Jeune. Cinq distiques sur la mort de Virgile. Vers de la X[e] églogue de Virgile. Poème de *Ciris*. Epigramme de l'Anthologie grecque et quelques vers isolés. Poèmes divers auxquels auraient fait allusion Horace et Virgile. — IV. Les seuls ouvrages que lui reconnaissent les témoignages des anciens sont une libre traduction des poésies d'Euphorion et quatre livres d'élégies. Il ne nous en reste rien, si ce n'est peut-être un vers; ils ont même disparu de très bonne heure. Idée que nous pouvons nous faire de ceux qu'il a traduits ou plutôt imités d'Euphorion. Ce que furent ses élégies. Grande admiration que lui en ont témoignée Virgile, Ovide et les écrivains de l'âge suivant.

I

Dans les vers d'Horace nous venons de rencontrer les noms de beaucoup de poètes ses contemporains. Très grand, en effet, fut le nombre des Romains qui, au temps d'Auguste, se livrèrent à la poésie. Mais de la plupart il ne nous reste rien ou presque rien et, avec quelques poèmes didactiques, le temps destructeur n'a respecté que les œuvres de

trois auteurs qui représentent par excellence la poésie élégiaque : Tibulle, Properce et Ovide. Ils avaient eu pour prédécesseur immédiat et glorieux dans ce genre de composition C. Cornélius Gallus dont il est nécessaire de dire quelques mots avant d'aborder l'étude de chacun d'eux: car c'est lui qui, après Catulle et les essais de Licinius Calvus, de Valérius Caton, de Ticidas, de Varron d'Atax[1], engagea l'élégie romaine, d'une manière définitive, à la suite des poètes Alexandrins, dans une voie où elle allait dépasser ses modèles grecs, surtout par la vérité et la chaleur des sentiments.

L'élégie des Alexandrins, vous le savez, ne ressemblait en rien à celle qui, du VIIe au Ve siècle avant notre ère, s'était montrée une des formes de la poésie lyrique, en prenant les tons les plus divers, soucieuse de communiquer plus souvent aux hommes les mâles émotions et les préceptes de la sagesse que l'impression des sentiments les plus intimes de l'âme, l'amour et la mélancolie. Avec Callinos, Tyrtée, Solon, Théognis, Phocylide, le distique élégiaque avait, avant tout, servi à la direction morale et politique des peuples; aucun des grands intérêts de la vie publique ne lui était resté étranger. Mimnerme, que les élégiaques d'Alexandrie se plurent si fréquemment à invoquer comme leur maître le plus ancien [2], avait bien, dans le développement de cette élégie primitive, fait une large part au genre de poésie tout personnel dont la passion est l'objet; mais ce caractère particulier, qu'avait donné à ses vers le scepticisme voluptueux de l'Ionie, ne se retrouvait point chez les autres. Lui-même d'ailleurs n'avait pas traité l'amour comme un thème de récits variés ; peut-être avait-il employé, comme l'a dit, plusieurs siècles après sa mort, son compatriote Hermésianax [3], les tendres soupirs

(1) Voir sur ces auteurs Ire partie, tom. II. p. 576 sqq.

(2) Sur Mimnerme Cf. Marx, *De Mimnermo poeta elegiaco*. Cœsfeld, 1831.

(3) Athénée, XIII, 597 F.

du pentamètre à célébrer la joueuse de flûte Nanno, mais tous les fragments que nous possédons de ses œuvres nous font voir en lui un chantre de l'amour, en général, un chantre plutôt triste et qui trouve dans la passion un sujet d'observation et d'enseignement ; en goûtant au plaisir, il en avait senti la médiocrité, et il l'avait dit, restant encore, à sa manière, poète lyrique et moraliste. C'est plutôt de l'exemple d'Antimaque, élégiaque du commencement du IVe siècle, que les Alexandrins auraient été en droit de se réclamer. Dans un poème en plusieurs livres, célèbre sous le nom de *Lydé*[1], Antimaque, affligé par la perte de la femme qu'il aimait, ainsi appelée, avait cherché une consolation à sa peine en rappelant les souffrances causées par l'amour à toute une série de héros illustres. Cette composition, narrative ou descriptive, où l'auteur avait pu librement user de toutes ses connaissances historiques et mythologiques, avait inauguré un genre bien différent de l'élégie lyrique des siècles précédents, et ce genre, en réalité, n'était autre que celui que mirent bientôt en vogue les Alexandrins.

Le premier élégiaque qui mérita tout à fait ce nom et qui resta toujours considéré comme l'un des maîtres les plus glorieux de la nouvelle école, fut Philétas. Vivant dans la deuxième moitié du IVe siècle[2], réputé comme grammairien et savant non moins que comme poète, il se montra curieux des vieilles fables et se livra avec décision à l'élégie amoureuse et mythologique. Puis, après lui, vint Callimaque[3], qui passa pour le type même de l'Alexandrinisme. Auteur d'un nombre considérable de livres en prose et en vers de tout genre, il produisit des élégies très remarquables, entre autres le petit poème sur *La Chevelure de Bérénice*, dont nous avons vu l'imitation faite par Catulle[4], et un grand ouvrage en quatre livres intitulé

(1) Cf. Couat, *La poésie Alexandrine*, p. 64.
(2) Né vers 340 av. J.-C.
(3) Né entre 310 et 305, il vécut environ soixante-dix ans.
(4) 1re partie, tom. II, p. 558.

Les Causes, Αἴτια. Dans cette savante et artistique composition de légendes rares et curieuses, où étaient réunis certains épisodes peu connus de la mythologie galante, il avait cherché à expliquer une grande quantité de notions historiques, géographiques ou autres, ne dédaignant rien de ce qui pouvait intéresser les lecteurs au point de vue de l'érudition et se plaisant, dans les histoires d'amour, à préciser les phases naturelles et logiques de la passion beaucoup plus qu'à répéter les craintes et les espérances dictées par son propre cœur. Collection de courts récits d'une forme élégante et bien travaillée, c'était une œuvre de savoir et d'habileté, mais non d'émotion.[1]

Les poètes romains, que le tour sentencieux et grave de l'élégie primitive semblait devoir attirer, aimèrent mieux, sous l'influence des mœurs amollies, se porter vers l'autre genre. Mais nous allons voir qu'ils le modifièrent très sensiblement. Ils lui donnèrent l'émotion qui lui manquait en y transportant leurs amours personnelles, leurs joies, leurs tristesses, en y célébrant les femmes aimées par eux-mêmes, en y épanchant tout leur cœur, en un mot, en y joignant à l'art la sincérité. Cornélius Gallus fut le premier en date de ces grands élégiaques du temps d'Auguste.

II

Gallus ayant rempli un rôle politique, il semblerait que les historiens eussent dû nous renseigner exactement sur sa carrière ; nous ne la connaissons, au contraire, que très imparfaitement. Nous savons cependant entre quelles

(1) Voir dans l'*Hist. de la litt. gr.* de MM. Croiset, pour l'élégie ancienne, t. II, pp. 87-167 ; pour Antimaque, t. III (2e éd.), p. 665 ; pour l'élégie alexandrine, t. V, p. 161 sqq.

dates extrêmes elle se développa ; car Dion [1] nous apprend qu'il mourut sous le consulat d'Auguste et de Statilius Taurus, c'est-à-dire en l'an de Rome 728 (26 av. J.-C.), et d'autre part la chronique d'Eusèbe [2] rapporte qu'il mourut à l'âge de quarante-trois ans, ce qui fait remonter sa naissance au consulat de Q. Hortensius et de Q. Cæcilius Métellus, en l'an de Rome 685 (69 av. J. C.). Le même Eusèbe lui applique, pour indiquer sa patrie, l'épithète de *Forojuliensis*, d'où nous devons conclure qu'il naquit dans une ville appelée *Forum Julii*. Mais il y avait alors plusieurs villes de ce nom, dont trois surtout étaient importantes : l'une dans l'Ombrie, dont parle Pline le Naturaliste [3] ; la deuxième, dans la Gaule Narbonnaise, qui est aujourd'hui Fréjus ; la troisième, sur les confins de l'ancienne Vénétie et du pays des Carnes, la moderne Friuli. Les érudits, laissant de côté la première, se sont partagés entre les deux autres ; les Italiens se sont prononcés pour Friuli, les Français et les Allemands, en général, pour Fréjus. J. Fontanini [4], d'un côté, C. Wœlker [5] et l'abbé Souchay, de l'autre [6], ont fait valoir tous les arguments possibles en faveur de l'une ou de l'autre cause, sans réussir à produire une solution absolument certaine, si bien que A. Nicolas qui, au début de son excellente et volumineuse thèse pour le doctorat [7], a consacré vingt-huit pages in-8 au résumé de la question, tout en témoignant qu'il penche pour la France plutôt que pour l'Italie, avoue

(1) Dion, ch. LIII.

(2) St-Jérôme, *Eus. Chron. libr.* a Abrah., 1990.

(3) *Hist. nat.*, III, 19.

(4) Just. Fontanini, *Hist. litt., Aquileiensis*, Rome, 1742, pp. 1-62.

(5) Conrad Wœlker, *Commentationes de C. Corn. Galli Forojuliensis vita et scriptis. Pars prior, quæ est de vita Galli*, Bonn, 1840. *Particula altera, quæ est de Galli scriptis*, Elberfeld, 1844.

(6) Souchay, *Disc. sur Corn. Gallus*, dans les Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L., t. XVI, pp. 399-411.

(7) Al. Nicolas, *De la vie et des œuvr. de C. Corn. Gallus*, thèse de 325 p. in-8, Paris, 1851.

[illegible]

[illegible] valoir ses [illegible] Les lettres d'Asinius [illegible] et citées dans la corres[illegible] laissent aucun doute à ce sujet. [illegible] sérieusement faites en pro[illegible] contracter avec Virgile, dans les [illegible] Syron, une amitié qui devait devenir [illegible] En même temps qu'il se livrait aux spéculations philosophiques, il s'adonnait avec plus de charme encore à la lecture des poètes Alexandrins, s'exerçait à les traduire.

1. [illegible] Auguste, ch. 66.

2. W. A. Becker, *Gallus*, oder römische Scenen aus der Zeit Augusts, Leipzig, 1838. [illegible] éd., Leipzig, 1849.

3. [illegible], X, 31 et 32.

4. [illegible] n'était pas moins que Crémone, Milan et Naples, un centre [illegible] où pouvait amplement s'instruire un jeune homme, et s'il naquit, comme je le pense, à Fréjus, ce fut sans nul doute dans cette sorte d'Athènes [illegible] qu'il fit ses premières études. Fontanini, qui le fait naître en Italie, prétend naturellement qu'il les fit dans les grandes cités de la péninsule et se laisse entraîner à faire remonter à cette époque ses premières relations avec Virgile; mais rien ne légitime cette supposition.

et, sans négliger ni le droit ni l'art de parler, aspirait à quelque gloire poétique.

L'ardeur qu'il montra pour la cause d'Octave trouva sa prompte récompense. Le triumvir, dès 713, le chargea d'une mission de confiance auprès de Q. Attius Varus lors du partage des terres de la Transpadane aux vétérans. Il y remplit un rôle de conciliation et de réparation, ne se contentant pas d'intervenir, comme nous l'avons vu[1], en faveur de son ami Virgile, mais cherchant à réduire le plus possible les désordres de la spoliation en prononçant une harangue dans un procès intenté à l'avocat Alfénus Varus qui aidait de ses conseils le directeur de l'arpentage des terres, Octavius Musa.

De retour de cette mission, il put reprendre à Rome la vie qu'il y menait précédemment, vie tout à la fois studieuse et mondaine. L'amour conçu pour une femme appelée Cythéris avait lancé sa muse dans la poésie élégiaque et érotique et il célébrait son amante en la dissimulant dans ses vers, comme le firent délicatement la plupart des poètes latins, sous un nom supposé, celui de Lycoris.

Faut-il avec Probus, Servius et Donat, qu'ont suivis Scaliger et Fontanini, voir dans cette Lycoris la comédienne Cythéris, ancienne esclave d'Hippius, qui, avant de passer aux mains d'Antoine, avait été affranchie par Volumnius Eutrapilus et que Cicéron, en stigmatisant les débauches d'Antoine, a notée avec tant de véhémence[2] sous les noms d'Hippia et de Volumnia dans ses lettres à Atticus comme dans sa deuxième Philippique ? Ou bien devons-nous croire que l'amante de Gallus était une autre Cythéris que les commentateurs ont confondue avec celle d'Antoine à cause de la ressemblance du nom ? L'abbé Souchay, Voss, Wœlker et A. Nicolas adoptent ce dernier avis et opposent à la première opinion, avec des raisons

(1) Voir la biographie de Virgile au volume précédent, p. 219.
(2) *Ad Attic.*, X, 10,13,16; XV, 22. Philipp., II, 24, 25.

très sérieuses, une démonstration fondée sur les dates[1]; nous pouvons les croire. Du reste, si cette seconde Cythéris n'eut pas la scandaleuse illustration dont l'éloquence de Cicéron a flétri la première, il ne s'ensuit pas qu'elle se soit montrée bien digne de la passion que Gallus éprouva pour elle ; car elle lui fut infidèle, et lorsque, dans l'année 717 (37 av. J. C.), il dut s'absenter de Rome pour défendre, sous les étendards d'Octave, les côtes de la Campanie contre les incursions maritimes de Sextus Pompée, elle le trahit en suivant un autre amant engagé, lui, dans une expédition sur les bords du Rhin. Nous connaissons la douleur et l'abattement que lui causa cette perfidie par le témoignage de tendre affection qui lui fut alors adressé par Virgile dans la dernière de ses compositions pastorales[2].

Nous ne savons s'il y eut ensuite une réconciliation. Gallus, sans aucun doute, la chercha ; le ton de l'Églogue X semble assez le signifier, mais rien ne prouve que les élégies qu'il composa alors pour exprimer son désespoir aient réussi à lui ramener l'infidèle. Il est probable que jamais plus il ne put faire entendre, comme auparavant, les chants d'un amour heureux et que ses poèmes, désormais mélancoliques, ne dirent que l'énergie de ses regrets. Sa carrière poétique d'ailleurs fut bientôt arrêtée par l'importance de son rôle politique, et si, après la bataille d'Actium à laquelle il prit part, il eut encore l'occasion de témoigner son goût pour les lettres, il y a tout lieu de croire qu'il ne publia plus rien ; car les seules œuvres que les écrivains citent comme étant de lui, une traduction d'Euphorion et quatre livres d'élégies, avaient été produites avant cette époque.

Immédiatement après le combat d'Actium, c'est à lui qu'Octave confia le soin de poursuivre Antoine en Egypte.

(1) Wœlker, *Pars pr.*, pp. 26-27 et *Partic. alt.*, pp. 10-12; Nicolas p. 204 sqq.

(2) Voir le volume précédent, p. 320.

Il prépara la conquête rapide du pays par la prise de Pharos et celle de Parétonium. Puis, au moment décisif, lorsqu'Octave se fut emparé de Péluse et qu'Antoine, à Alexandrie, désespérant de sa destinée, se fut donné la mort, c'est encore à lui que le vainqueur s'en rapporta pour se rendre maître des trésors du palais et de la personne de Cléopâtre. Vous savez comment, de concert avec Proculéius, il s'acquitta de cette mission. La récompense alors fut digne des services rendus. Il reçut d'Octave le gouvernement de l'Égypte devenue province romaine. L'honneur était grand ; mais vous comprenez combien de travail exigeait l'organisation administrative et militaire d'un pays si important; de telles fonctions ne comportaient plus les préoccupations d'une composition poétique.

Dans cette haute situation, il resta tout à fait à la hauteur de sa tâche. Deux fois il eut à comprimer des rébellions et il le fit énergiquement; le reste du temps, il tint à cœur de faire sentir aux Égyptiens les bienfaits de l'administration romaine. Strabon [1], qui visita l'Égypte peu après sa mort, loue la sagesse des mesures prises par les premiers gouverneurs de la province et nous savons que, non content de pourvoir à l'organisation militaire, politique, judiciaire et financière, il avait encore procédé à de grands travaux d'utilité publique, dont on dut lui être d'autant plus reconnaissant que les derniers Ptolémées, dans leur incurie, n'avaient pris aucun soin de ce genre.

Cependant une terrible catastrophe devait mettre fin à tant de gloire et d'heureuse fortune. Il n'avait, paraît-il, ni dans sa conduite, ni dans son langage la prudence que nécessitaient, à cette époque, les conditions de la vie publique. Sans réfléchir au froissement que susciteraient chez le maître de l'empire les honneurs qu'il s'attribuait à lui-même, il se fit ériger des statues, fit graver le récit de ses actions sur les pyramides; à table, au milieu des

(1) Strab., XVII, 1.

familiers sur l'amitié desquels il croyait pouvoir compter, il s'oublia jusqu'à tenir des propos en contradiction avec les sentiments de gratitude dus à celui qui l'avait élevé si haut[1]. Or un de ses commensaux[2] devint lâchement délateur et l'envie qu'avait suscitée contre lui chez les sénateurs une élévation peu en rapport avec son origine avait préparé à la délation un succès facile. Le jour où Auguste témoigna publiquement son mécontentement en le destituant, les griefs les plus graves se produisirent contre lui; on l'accusa de s'être enrichi des dépouilles de ceux dont il avait eu à réprimer la révolte; et Auguste, qui eût pu, s'il avait voulu le ménager, évoquer l'affaire à son prétoire, en renvoya l'instruction au sénat. Livré ainsi aux vengeances patriciennes, Gallus comprit que sa perte était inévitable; préférant la mort à l'exil et à la confiscation de ses biens, il se perça de son épée[3].

III

Quelles œuvres poétiques laissait-il en mourant? On lui en a attribué un grand nombre, les unes en notre possession et les autres perdues, qui ne lui appartiennent certainement pas.

Parmi les premières, la plus importante est l'ensemble des six élégies publiées entre 1470 et 1480[4] sous le nom de Maximien, poète du v[e] ou du vi[e] siècle, et que Pomponius Gauricus fit paraître en 1501 en leur donnant, par supercherie, Gallus pour auteur. La fraude est manifeste par le

(1) Cf. Ovide, *Trist.*, II, 446; Suétone, *Oct. Aug.*, 66; Dion, 53.
(2) Valérius Largus qui, par un juste retour des choses, fut plus tard poursuivi à son tour et condamné.
(3) Cf. Ammien Marcellin, XVII, 4.
(4) Wernsdorff, *Poet. lat. min.*; Coll. Lemaire, t. VII, pp. 164-165.

soin qu'a pris Gauricus d'altérer les deux passages des manuscrits les plus susceptibles de nous renseigner sur la date de la composition de ces élégies, et sur le nom de leur véritable auteur : d'un côté[1], il a changé arbitrairement en un nom inconnu celui de Boëce, ami du poète, et de l'autre[2], il a supprimé tout un distique où celui-ci déclinait son propre nom. Mais quand même ces procédés de mauvaise foi n'eussent pas été révélés, les moyens de relever l'erreur, où ils ont jeté longtemps un assez grand nombre de commentateurs, ne nous eussent pas manqué. Le faussaire, en effet, a eu beau vouloir prouver que l'auteur avait suivi la même méthode d'imitation que les grands écrivains du siècle d'Auguste en cherchant ses modèles dans les écoles d'Athènes et d'Alexandrie, il n'y a pas réussi ; un examen attentif prouve tout le contraire ; on voit non seulement que la source à laquelle sont puisés les emprunts n'est pas plus ancienne que le siècle d'Auguste lui-même, mais encore qu'une foule d'expressions proviennent des époques tout à fait postérieures[3] de la littérature latine. Et puis, comment accorder avec le glorieux jugement de l'antiquité sur les poésies de Gallus les fautes nombreuses de goût, de composition, de langue et de prosodie qu'il est facile de noter dans ces six poèmes ? Assurément, vu l'âge de décadence avancée auquel il faut les reporter, elles ne manquent pas encore de mérite et il serait inique de leur refuser tout éloge ; mais combien différente serait l'appréciation qu'on devrait en faire si on les supposait écrites par un contemporain de Virgile[4] !

A côté de ces pièces, Gauricus plaça également sous le nom de Gallus le chant érotique qui commence par ces mots *Lydia, bella puella, candida.* Aucun contraste ne pour-

(1) *Élég.*, III, v. 48.

(2) *Élég.*, IV, v. 25-26.

(3) A côté d'imitations de Sénèque, de Martial, de Lucain, de Silius Italicus, de Juvénal, on en trouve aussi de Calpurnius, de Némésien et de Claudien.

(4) Cf. Souchay, *Mém. de l'Acad. des Inscr. et B.-L.*, t. XVI, p. 409.

rait être plus frappant que l'opposition de ces morceaux si dissemblables par la passion, le ton et le talent. Rien que cette contradiction permettrait d'affirmer *a priori* qu'ils ne sont pas d'un même auteur. Mais de ce que les six élégies n'appartiennent pas à Gallus, s'ensuit-il qu'il ait écrit le poème adressé à Lydia? Nullement. D'abord tous les témoignages anciens s'accordent à dire qu'il n'a jamais célébré que Lycoris; et de plus aucun ne fait mention dans ses œuvres de poésies lyriques. Or ce petit poème a bien la forme lyrique, et, quelle qu'en soit la beauté, nous ne saurions lui en attribuer la paternité. Fontanini[1] et Brouckhuysen[2] qui y relèvent certaines expressions comme *columbatim, memmas gemipomas*, décélant selon eux un âge postérieur au temps de Virgile, en font l'œuvre de quelque poète venu un peu plus tard; d'autres, comme Wernsdorff[3] et Burmann[4], s'attachent, au contraire, à en faire ressortir toutes les qualités et le premier de ces deux érudits y voit volontiers une des productions de la meilleure époque. J. Genouille, en écrivant dans la collection Panckoucke une vingtaine de pages de bonne critique sur les poésies faussement attribuées à Gallus[5], n'hésite pas à partager cet avis et reconnaît dans les vers à Lydia les idées et le style de l'auteur des *Diræ*, le célèbre grammairien-poète Valérius Caton à qui fut décerné, comme vous l'avez vu[6], le magnifique surnom de Sirène latine, *Latina siren*.

De même que Gauricus et près d'un siècle après lui, Alde Manuce le Jeune voulut apporter son contingent aux monuments qui feraient revivre Gallus. Il publia, en 1590, à Florence, une élégie tout à fait inconnue, accompagnée

(1) Fontanini, *Hist. litt. Aquil.*, l. I, c. 3, pp. 58-59.

(2) *Anthol. lat.*, de Burmann, *addenda*, tom. I, p. 746.

(3) *Poet. lat. min.*, t. II, pp. 40 et 390. Collection Lemaire.

(4) Burmann, *Anthologia latina*, Amsterdam, 2 v. in-4, 1759 et 1773.

(5) Voir l'*Introd.* à la traduction de ces poésies qui, dans la collection P., font suite a celles de Catulle.

(6) 1re partie, t. II, p. 575.

de trois petits fragments, sous le titre de *Asinii Cornelii Galli Elegia*. Mais P. Pithou témoigna aussitôt le plus profond mépris pour cette publication [1], et J.-J. Scaliger [2] l'attaqua avec une véritable virulence, ne se contentant point d'en renier Gallus pour l'auteur, mais reprochant à Alde Manuce une fraude plus grande encore que celle de Gauricus et l'accusant de produire ainsi une de ses propres créations. Le titre même est un grief à ses yeux, Cornélius Gallus n'ayant jamais porté le nom d'Asinius; puis il émet tout un réquisitoire avec une grande quantité de preuves historiques et grammaticales portant, soit sur les idées et les sentiments, soit sur l'expression et le style, soit sur des imitations dont l'imprudence constate l'origine récente du morceau. Passerat et Barth, sans entrer dans les mêmes détails, montrent la même sévérité. Il faut avouer pourtant que bien des restrictions doivent être apportées à la violente invective de Scaliger; et c'est ce que fait Wernsdorff qui, sur plus d'un point, en corrige l'exagération. Ce savant n'en arrive pas moins à conclure que l'élégie n'est pas de Gallus; mais il donne à sa polémique une forme plus polie et il admet par exemple qu'Alde Manuce a pu se tromper lui-même en prenant pour une œuvre de l'ami de Virgile celle de quelqu'un de ces poètes du moyen-âge qui prenaient plaisir à exercer leur muse latine sur les sujets chers aux grands écrivains de Rome [3]. Le malheur est qu'Alde Manuce, qui eût dû se disculper de toute supercherie en produisant le manuscrit dont il s'était servi, ne l'a jamais produit, de sorte que, après tout, on peut très bien croire, quoiqu'en dise Genouille, qu'il voulait user d'une de ces ruses qui, entre savants, n'étaient pas rares au XVIe siècle et dont nous avons eu un exemple dans les vers attribués à Trabéa après avoir été composés par Muret [4].

(1) *Epigr. et poem. vet.*, p. 477.
(2) Scaliger, *Opusc. posthum.*, Paris, 1610.
(3) *Poet. lat. min.*, Collection Lemaire, t. II, p. 180 sqq.
(4) Cf. 1re partie, tom. II, p. 145, note.

La même conclusion s'impose pour les trois fragments dont l'élégie se trouvait accompagnée ; car, de même qu'il avait dans celle-ci très habilement ménagé des lacunes, Alde Manuce n'avait sans doute placé auprès d'elle ces fragments que pour mieux faire croire à la vétusté de son manuscrit et par suite à l'authentique originalité du morceau principal..

Avec ces différentes pièces les éditeurs font figurer le plus souvent cinq distiques sur la mort de Virgile, que Crinito le premier [1] a attribués à Cornélius Gallus et qui portent en effet son nom dans un manuscrit du Vatican[2]; mais il est certain que Gallus mourut avant Virgile, de sorte qu'il ne faut faire aucun cas de cette opinion, qu'ont repoussée d'un commun accord tous les meilleurs critiques[3] en considérant, pour la plupart, les dix vers comme l'œuvre d'un poète scolastique.

On a beaucoup discuté aussi sur quelques vers de la Xe Églogue de Virgile que, sur la foi de Servius, Fontanini[4] et Wœlker[5] considèrent comme une citation formelle d'une des œuvres de Gallus. Le témoignage de l'ancien commentateur de Virgile est très net : « *Hi omnes versus sunt Galli, ex ipsius translati carminibus* »[6]. Mais, si de fait on peut croire que, pour lui faire honneur, le poète de Mantoue a transporté dans son Églogue un passage des élégies de son ami, il n'en a certainement pas fait une transcription littérale, puisque à la forme de distiques élégiaques il a, par nécessité, substitué celle d'une série d'hexamètres. Là même, nous ne trouvons donc pas un fragment réel d'une œuvre de Gallus.

(1) *De poet. lat.*, III, 37.
(2) Ms., n° 1586.
(3) Cf. Corrado, *Vita Virg.*, 1618; Scaliger, in *Prop.*, II, 23, 91; Fontanini, *Hist. litt. Aquil.*, pp. 60-61; Wernsdorff, *Poet. lat. min.*, Collect. Lemaire, t. II, p. 187 ; etc.
(4) *Hist. litt. Aquil.*, p. 35.
(5) Wœlker, *Partic. alt.*, p. 10 sqq.
(6) Au vers 46 de l'*Égl.* X.

Le poème de 541 vers intitulé *Ciris*, dont il a été rendu compte dans le volume précédent[1] et dont le mérite est tel qu'on l'a revendiqué parfois pour Catulle et parfois pour Virgile, s'est trouvé aussi porté par quelques savants, entre autres Barth[2], Fontanini et Wœlker, au compte de Gallus. Leur avis a été généralement combattu[3], et j'ai expliqué déjà, en analysant ce morceau, combien je crois sage de le considérer comme appartenant à un poète de la bonne époque, mais quelque peu postérieur néanmoins à Gallus et à Virgile.

Je ne parlerai pas d'une épigramme de l'anthologie grecque dont Natalis Cowes, dans sa mythologie[4], par une confusion de noms, fait honneur à Corn. Gallus. Cette petite pièce, formée de trois distiques, ayant pour sujet le supplice de Tantale et destinée à être gravée sur une coupe, appartient, de l'avis des meilleurs éditeurs, à Ælius Gallus.

Restent trois ou quatre fragments composés d'un seul vers, que des savants ont quelquefois rappelés sous le nom de notre poète. L'un, cité par H. Estienne d'après Nonius Marcellus,

Durum rus fugite laboriosum,

est un hendécasyllabe, sorte de vers que C. Gallus vraisemblablement n'a jamais employée et Aulu-Gelle[5] le donne comme étant de Calvus. Un autre, cité dans un Lexique de Dionysius Nestor[6],

Praxitelis manibus vivo iterum Niobe,

(1) Tom. I, page 259 sqq.
(2) *Adversar.*, III, 21 (Francfort, 1624); In *Stat.*, éd. de 1664, t. I, p. 55 et p. 406; t. II, p. 164, p. 200, etc.
(3) A. Nicolas, pp. 107-122.
(4) *Myth.*, libri decem, Paris, 1605, p. 625.
(5) *Noct. Att.*, IX, 12.
(6) Strasbourg, 1507, p. 113.

fait, en réalité, partie de la traduction d'une épigramme de l'anthologie grecque que nous devons au poète Ausone[1]. Un troisième, que nous lisons dans Properce,

Mortuus inferna vulnera lavit aqua[2]

aurait été, selon Wœlker, emprunté par Properce à Gallus; mais de ce que ce vers est imité d'Euphorion, le modèle favori de Gallus, s'ensuit-il que Properce, grand amateur des Alexandrins, n'ait pas pu directement le traduire lui-même d'Euphorion? Enfin, le géographe Vibius Séquester, dans son livre intitulé *De fluminibus*, cite ce pentamètre

Uno tellures dividit amne duas

avec le nom de Gallus, mais sans autre renseignement, de sorte qu'il est assez difficile d'affirmer positivement qu'il veut parler de Cornélius Gallus et non d'un autre.

Ainsi des poèmes et des fragments qui nous sont parvenus, pas un, si ce n'est peut-être le vers que nous a fait connaître Vibius Séquester, n'appartient au célèbre élégiaque.

Il en est de même d'autres poèmes qu'on lui a attribués et qui ne sont pas venus jusqu'à nous. J. de Crucque, par exemple, lui a appliqué le passage de la satire[3] où Horace se moque d'un auteur qui, dans une de ses compositions, avait raconté l'histoire de Memnon et qui, dans une autre, avait dépeint « la tête limoneuse du Rhin »: mais les manuscrits des scoliastes nomment Vivalius celui qu'Horace désigne dans ce passage par l'épithète ou le pseudonyme d'Alpinus, et soit qu'avec Bentley on veuille voir dans le Vivalius le poète bien connu Bibaculus[4] que

(1) Epitaph., XXVIII.
(2) Prop., *Élég.*, II, 34, v. 92.
(3) Hor., *Sat.*, I, 10, v. 44-45.
(4) *Hist. de la vie et des poésies d'Horace*, 2e éd., t. I, p. 357.

les anciens appellent quelquefois Vivaculus, soit qu'avec Walckenaer on en fasse un écrivain distinct de Bibaculus et qui serait un Vivalius ou Bibalius Alpinus ignoré de nous, il reste en tout cas prouvé qu'il ne s'agit nullement de Gallus dans la satire en question. D'autre part, Fontanini et Wœlker ont prétendu voir dans les vers 74 et suivants de la VI[e] églogue de Virgile[1] une suite de l'allusion faite à Gallus dans les vers précédents et, en conséquence, ont déclaré que celui-ci avait dû composer un poème sur Scylla, fille de Phorcys et un autre sur la fable de Térée et de Philomèle ; mais A. Nicolas a démontré[2] le peu de fondement de cette hypothèse.

IV

Il faut, en somme, rejeter toutes les suppositions que les critiques ont plus ou moins habilement hasardées pour enrichir C. Gallus de biens qui lui sont étrangers ; un tel bagage ne servirait qu'à le défigurer à nos yeux ; et nous devons nous en rapporter aux témoignages des anciens qui, eux, sont précis dans leur affirmation et s'accordent à lui reconnaître une traduction des poésies d'Euphorion et quatre livres d'élégies. Il les avait composées entre l'an 46 et l'an 32 av. J.-C.

Malheureusement il ne nous en reste rien, si ce n'est le vers douteux dont je viens de parler, et nous pouvons même croire qu'elles disparurent de très bonne heure ; car le compilateur Macrobe qui, à la fin du IV[e] siècle, a énuméré avec soin tous les passages des Églogues, des Géorgiques et de l'Énéide qu'il pouvait rapprocher d'autres poètes, devanciers ou contemporains de Virgile, n'en a cité

(1) Voir notre analyse au vol. précédent, p. 302.
(2) Thèse, pp. 131-142.

aucun se rapportant à Gallus, et cette abstention ne saurait s'expliquer autrement que par la disparition des ouvrages de ce dernier. Une remarque plus importante encore s'impose; c'est que, déjà en l'an 173, dans l'apologie au cours de laquelle Apulée, pour s'excuser d'avoir voilé sous des pseudonymes deux personnages réels d'un poème badin, a rappelé tous les noms supposés sous lesquels les poètes érotiques avaient dissimulé leurs maîtresses, Lesbie chez Catulle, Périlla chez Ticidas, Délie chez Tibulle, Cynthia chez Properce, il n'a fait aucune mention de la Lycoris de Gallus; il ne voulait vraisemblablement se justifier que par des exemples faciles à prouver dans des ouvrages subsistant encore.

Il nous est donc impossible de préciser ce que furent les poésies de Gallus. Nous en avons toutefois quelques notions.

En ce qui concerne Euphorion de Chalcis [1], poète styliste de l'école de Callimaque, très savant, mais passablement obscur, qui se plaisait à mêler dans ses poèmes « les légendes amoureuses, les métamorphoses, les explications mythiques des faits actuels, le romanesque et le rare [2] », il n'est pas douteux que Gallus l'ait pris pour modèle. A-t-il traduit exactement certains de ses poèmes, comme à première vue semblerait l'indiquer l'expression dont se sont servis Servius et Donat [3] : « *Euphorionem transtulit in latinum sermonem* »? Ou bien, ainsi que le laissent à penser Probus et Diomède [4], l'a-t-il pris pour type, en lui empruntant des formes de style et aussi quelques sujets de composition, mais en toute liberté, comme le faisaient la plupart des écrivains latins lorsqu'ils puisaient aux sources grecques, et sans

(1) Né en 276 av. J. C. et mort en 187, bibliothécaire d'Antiochus le Grand.

(2) Cf. *Hist. de la litt. gr.*, de MM. Croiset, t. V, p. 244.

(3) Servius, *Comm. in Eclog.*, X, 1; Donat, *Vit. Vergil.*, 38.

(4) Probus : « Euphorion... cujus in scribendo colorem secutus videtur C. Gallus. » — Diomède, III, 6 : « ...Propertius et Gallus, imitati Græcos, Callimachum et Euphorionem ».

s'astreindre à une reproduction servile? C'est dans ce dernier sens, sans nul doute, qu'il faut entendre l'ensemble de ces divers témoignages. Gallus jugeait glorieux de suivre les traces d'Euphorion comme nous verrons que Properce, sans perdre son indépendance, mettait sa gloire à passer pour un Philétas ou un Callimaque latin.

Le fait certain est qu'en dehors de ses élégies il a écrit sur des sujets mythologiques qu'avait traités ce modèle. Ainsi, lorsque Virgile, dans sa VI[e] églogue[1], le représente conduit par une des neuf sœurs sur les monts d'Aonie, salué par le chœur entier d'Apollon et recevant des mains de Linus les chalumeaux donnés jadis au vieillard d'Ascra : « Qu'ils te servent, lui dit Linus, à chanter l'origine de la forêt de Grynée afin qu'il n'y ait point de bois sacré dont Apollon puisse s'enorgueillir davantage ».

His tibi Grynei nemoris dicatur origo,
Ne quis sit lucus quo se plus jactet Apollo.

Or le bois d'Apollon Grynien, avant d'être célébré par lui, l'avait été, nous disent les commentateurs, par Euphorion. Mais la liberté dont il usait largement dans son imitation lui permettait d'emprunter aussi des matières ailleurs que chez son auteur favori. La preuve en est la lettre dédicatoire que lui adressa son ami Parthénios de Nicée en lui envoyant le recueil intitulé *Les Souffrances d'amour*, Περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων[2]. Ce recueil, que nous possédons, est une simple compilation de trente-six fables ayant rapport à des aventures d'amour qui se terminent d'ordinaire par des malheurs et des métamorphoses, et la dédicace prouve qu'il n'a été composé qu'à l'intention de Gallus afin de lui mettre sous la main, tant pour des poèmes épiques que pour des élégies (ἔπη καὶ ἐλεγείας), toute une collection de matériaux. Parthénios lui dit expressément qu'il ré-

(1) *Égl.*, VI, v. 64-73.
(2) Cf. *Hist. de la litt. gr.* de MM. Croiset, tom. V, pp. 247-248.

sume ces récits aussi brièvement que possible pour lui épargner le soin de lire des poèmes trop fatigants et trop longs ; d'où se tire cette conclusion que Gallus, tout en imitant l'école d'Alexandrie, s'efforçait d'en éviter les défauts ; car son ami n'aurait pas signalé aussi crûment l'excès des développements auxquels les Alexandrins avaient l'habitude de se livrer, si la reproduction de ces superfluités s'était trouvée chez lui. Le choix même et la tournure des légendes du recueil nous donnent aussi un renseignement sur la nature et la forme des conceptions auxquelles son talent devait le mieux se prêter. Imitateur plus que traducteur et ne dédaignant pas la féconde influence d'un ami lettré, Gallus évidemment ne recherchait dans les œuvres d'Euphorion que ce qu'il y voyait de bon sans vouloir de la pédanterie et de l'obscurité qui leur étaient reprochées.

Quant à ses quatre livres d'élégies, tout nous donne à croire qu'il ne les commença pas seulement à partir du jour où il fut trahi par Lycoris, mais qu'il y célébra d'abord sa maîtresse, comme le firent après lui Tibulle, Properce et Ovide, dans la période heureuse de son amour. Ses élégies érotiques, dépeignant la passion brûlante et partagée, ne sont pas moins citées par les écrivains anciens que ses élégies plaintives. Lorsque, par exemple, au début du livre V des *Tristes*, Ovide conseille d'autres livres que les *Tristes* à ceux des lecteurs qui aiment mieux les poésies tendres et passionnées que les plaintes du malheur, c'est Gallus qu'il leur recommande non moins que Properce et Tibulle :

> Delicias si quis lascivaque carmina quærit,
>   Præmoneo nunquam scripta quod ista legat :
> Aptior huic Gallus, blandique Propertius oris,
>   Aptior, ingenium come, Tibullus erit [1].

Le ton voluptueux, voilà ce qui distinguait les premières de ces compositions, la tendresse et le pathétique dans

(1) Ovid., *Trist.*, V, 1, v. 15-18.

les regrets et la désolation, ce qui caractérisait les autres. Mais rien ne saurait mieux nous donner une idée de ce que devaient être ces dernières que les beaux vers qui, dans la X[e] églogue de Virgile, sont pour nous comme un reflet des sentiments qu'exprimait celui que Virgile appelle un divin poète, *divine poeta*[1]. Il nous le montre au milieu des dieux champêtres, des bergers, des troupeaux, des pins et des rochers qui tous à l'unisson sont émus par la vue de ses tourments et il lui prête avec une sincérité si apparente un chant rempli de passion, de trouble, de délicatesse et de mélancolie, que, quelque part qu'on fasse à son imagination, on sent bien qu'il a voulu surtout s'y rendre en quelque sorte l'écho de la voix de son ami.

Les témoignages d'admiration ainsi rendus par Virgile à Gallus dans la X[e] comme dans la VI[e] églogue[2], suffiraient à établir sa gloire. Ceux d'Ovide également sont nombreux et expressifs. A chaque instant, l'auteur de l'*Art d'aimer*, des *Tristes* et des *Amours* revient sur l'éloge de son illustre devancier : tantôt il se demande « qui pourrait résister à l'amour après avoir lu ses poèmes passionnés[3] » ; tantôt il en recommande la lecture à quiconque veut faire son éducation amoureuse[4] ; le plus souvent, il proclame l'immensité de sa gloire qui a répandu le nom de Lycoris de l'Orient au Couchant par toutes les régions de la terre,

Vesper et Eoæ novere Lycorida terræ ; [5]

(1) *Égl.*, X, v. 17.

(2) Je ne parle plus ici d'un autre témoignage qui aurait tenu pendant quelque temps, dans le IV[e] livre des *Géorgiques*, la place de l'épisode d'Aristée et que Virgile, pour obéir à Octave, aurait supprimé dans une deuxième édition de son poème. Je me suis expliqué sur cette question dans le volume précédent, p. 228 sq.

(3) *Remed. amor.*, I, 765.

(4) *Ars amat.*, III, 333.

(5) *Ars amat.*, III, 537. — Cf. *Amor.*, I, 15, v. 29-30.

Gallus et Hesperiis, et Gallus notus Eois,
Et sua cum Gallo nota Lycoris erit.

ou bien il le place dans les vallons de l'Élysée auprès de Tibulle, de Calvus et de Catulle [1]. Les poètes de l'âge suivant tout aussi vivement que ses contemporains, reconnaissent dans ses œuvres le sentiment profond et vrai de la passion [2]. Et si nous interrogeons le grand critique des écrivains de l'antiquité, Quintilien, nous voyons que, tout en lui appliquant comme à Ovide une épithète qui marque une infériorité par rapport à Tibulle et à Properce [3], il ne le range pas moins parmi ceux qui font le plus grand honneur à l'élégie romaine. Bref, il est impossible, dans une histoire complète de la littérature latine, de passer légèrement sur le nom d'un poète [4], dont, à la vérité, nous n'avons rien, mais à qui ont été attribués tant de vers en notre possession et qui tint une telle place auprès des grands élégiaques ses émules dont nous allons étudier les œuvres.

(1) *Amor.*, III, 9, v. 59-64.

(2) Cf. Martial, *Épigr.*, VIII, 73, v. 6 :

Ingenium Galli pulchra Lycoris erat.

(3) Quint., *Inst. Orat.*, X, 1 : « Ovidius utroque lascivior, sicut durior Gallus. »

(4) Gallus fut connu aussi comme orateur ; mais ses discours n'ont pas été plus respectés du temps que ses vers. Diomède, à tort, lui a attribué la fameuse phrase prononcée par Licinius Calvus dans son magnifique plaidoyer contre Vatinius (voir cette phrase, 1re partie, tom. III, p. 377). D'autre part, Quintilien (*Inst. Orat.*, I, 5) cite une expression d'un discours contre Pollion, mais sans oser affirmer si ce discours est de lui ou de Labiénus. Le seul fragment certain est une phrase mutilée de la harangue qu'il prononça, comme je l'ai dit plus haut (p. 407), contre le jurisconsulte Alfénus Varus.

CHAPITRE II

TIBULLE.

I. Date de sa naissance; ce que nous savons de sa vie. Il n'a publié lui-même que le premier livre de ses élégies.— II. Ce livre est le plus important des quatre. Examen des cinq élégies dites *déliennes*. Qui était Délia? Passion de Tibulle pour elle. — III. Examen des cinq autres élégies du livre premier : les trois pièces 4, 8, 9, concernant Marathus; 7, le triomphe de Messala; 10, l'éloge de la Paix. — IV. Analyse des six élégies du livre II : pièce 1 adressée à Messala; 2, épithalame de Cornutus; les quatre autres concernant Némésis. — V. Le livre III, œuvre de Lygdamus. Analyse des six pièces qui le composent. Différence du talent de Lygdamus comparé à celui de Tibulle. Qui était ce poète? — VI. Division du livre IV en trois parties. Le Panégyrique de Messala.— VII. Les onze pièces 2-12 ayant rapport aux amours de Sulpicia et de Cérinthe. Qui était Sulpicia et quelle part doit lui être attribuée dans ce travail? — VIII. Les deux dernières pièces 13 et 14 adressées par Tibulle à Glycère; leur mérite.— IX. Conclusion sur les œuvres personnelles de Tibulle; appréciation de ses qualités. Notes sur sa langue et sur sa versification.

I

Les renseignements qui nous sont fournis pour la biographie de Tibulle par les écrivains anciens et par les lettrés, de qui nous tenons certains manuscrits[1] de ses œuvres,

(1) Des mss. très nombreux de Tibulle, il n'en est pas un en notre possession qui remonte au delà de la fin du XIVe siècle : tous semblent se rattacher au même archétype, mais ont été plus ou moins corrompus par les érudits italiens de cette époque, entre autres, pour ne citer que les plus connus, Th. Seneca et Jo. Aurispa, qui, dans ces copies écrites par eux, ont apporté, à côté de corrections utiles et ayant un caractère de haute proba-

ne sont pas nombreux. Une épigramme attribuée à Domitius Marsus par le *Fragmentum Cujacianum* mentionné dans la note ci-dessous ; quelques lignes mises dans ce manuscrit à la suite de l'épigramme et que Bæhrens, avec raison, selon nous, considère comme un emprunt fait par le copiste au *De viris illustribus* perdu de Suétone ; une brève notice sans valeur et on ne peut plus mal composée par on ne sait quel Hiéronymus d'Alexandrie ; quelques pas-

bilité, des conjectures très aventurées, sans utilité, fâcheuses même, et de plus ne se sont pas fait faute de pourvoir aux lacunes du texte par des interpolations de leur invention. Les deux plus anciens mss. toutefois, découverts par Bæhrens en 1876, l'un à Milan, l'autre à Rome, l'*Ambrosianus* (voir un fac-similé dans la Paléographie de M. Chatelain), datant des environs de 1374, et le *Vaticanus*, écrit à la fin du XIV[e] siècle, ne contiennent pas d'interpolations comblant les lacunes de l'archétype. Parmi ceux qui ont suivi, il faut citer : l'*Eboracensis*, de York, écrit en 1425, aujourd'hui perdu, mais dont H. Heinsius a laissé une collation complète et que Lachmann désigne par A ; le *Parisinus*, n° 7989, écrit en 1423, B dans Lachmann ; le *Guelferbytanus* de Wolfenbüttel, écrit en 1425, collationné par Heyne et auquel Bæhrens attache une importance qu'on a beaucoup discutée (Cf. Rothstein, *De Tib. codicibus*, 1880) ; et trois autres, de Berlin, moins anciens : le *Wittianus*, le *Datanus* et l'*Askewianus*, trop contaminés pour faire autorité séparément, mais dont l'accord (C dans Lachmann) peut être invoqué comme un témoignage sérieux. Aux mss. complets, il faut joindre certains manuscrits fragmentaires, dont le prix, malgré leur brièveté, n'est point contestable, car ils sont très anciens. Ce sont : le *Fragmentum Cujacianum*, dont Scaliger, qui le tenait de Cujas, transcrivit les variantes sur un exemplaire de l'édition de Plantin, conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Leyde, mais qui ne commençait qu'au l. III, él. 4, v. 65 ; les *Excerpta Frisingensia*, de Munich, écrits au XI[e] siècle, qui, avec un petit recueil d'une vingtaine d'expressions, ne contiennent guère que 45 vers dont la plus longue série est de quatre ; les *Excerpta Parisina*, recueil de 260 vers, fait par quelque travailleur qui s'est montré peu scrupuleux de les défigurer, soit pour en améliorer la moralité, soit pour y renfermer un sens complet dans une brève citation ; il y en a eu plusieurs exemplaires dont le meilleur est le *Thuaneus* (Paris, n° 7647), du XIII[e] ou XII[e] siècle d'où proviennent les extraits de Vincent de Beauvais, dans son *Speculum doctrinale* (cf. O. Richter, *de Vincentii Bellovacensis excerptis Tibullianis*, Bonn, 1865), et ceux de Scaliger, qui comprennent 74 vers.

Parmi les éditions mentionnons : l'édition princeps de Puccius (1502), qui semble avoir pour base un ms. très ancien ; la 2[e] Aldine (1515) ; celle de

sages d'Ovide; quelques vers de l'*Ode I*, 33, et de l'*Épître I*, 4, d'Horace, deux pièces très courtes que celui-ci, comme vous l'avez vu, a adressées à Tibulle[1] : voilà à peu près, avec ce que le poète a dit de lui-même dans ses élégies, tout ce que nous possédons pour nous instruire sur sa vie.

La date de sa naissance est une première question que, par déduction, on arrive à résoudre d'une manière, sinon précise et certaine, du moins très approximative et vrai-

Scaliger (Paris, 1577), imitée par les Elzévirs; les travaux de Dousa, de Heinsius, de Broukhusius (Amsterdam, 1708); la 2e édition de Volpi (Padoue, 1749); les 4 éd. de G.-G. Heyne (Leipzig, 1755, 1775, 1798 et 1817, la dernière avec commentaire de Wenderlich, puis un supplément de L. Dissen (1819); celles de J.-H Voss (Heidelberg, 1811), de C. Bach et de Im. G. Huschke (les deux, Leipzig, 1819); de P. de Golbery (Paris, 1826); la 1re édition critique de C. Lachmann (Berlin, 1829), dont le texte a été reproduit avec commentaire par L. Dissen (Götting, 1835); l'éd. de A. Rossbach (Leipzig, 1866); les éd. successives de M. Haupt (Leipzig, 1863 sqq.), dont les dernières ont été préparées par Wahlen ; celles de L. Müller (Leipzig, 1870 sqq.); celles de Bæhrens (1878), de Hiller (1885), de Ph. Martinon (Paris, 1895).

Outre les études critiques et les commentaires de ces éditions, bien des travaux d'érudition ont été publiés sur Tibulle. Voir : C.-F. Fragnier et J.-B. Souchay, dans les *Mém. de l'Ac. des Inscr. et B.-L.*, t. VI (1720) et t. VII (1728-1729); W. Spohn, *De Tibulli vita et carminibus disp.*, 1819; P. de Golbery, *De Tib. vita et carm.*, 1824; H. Paldamus, *Römische Erotik*, 1833; A Dieterich, *De Tib. amoribus*, etc., 1844; F.-A. Rigler, *Annot. ad Tib*, 1839-1844; A. Græf, *id.*, 1865; Gust. Larroumet, *De quarto Tib. libro*, 1822, thèse de 79 p., dont le titre restrictif n'empêche pas l'auteur de traiter de la vie et de l'œuvre entière du poète; G. Doncieux, *De Tib. amoribus*, 1886, thèse de V-102 p.; puis des études spéciales sur certaines parties des quatre livres des élégies et sur des questions particulières, comme la *Délia*, de J. Soury, et dont je ferai mention avec plus d'à-propos qu'ici à mesure que ces parties et ces questions se présenteront à notre examen dans le cours du chapitre.

(1) Tibulle n'étant désigné dans les deux pièces d'Horace que par son prénom d'Albius, Ém. Bæhrens s'est efforcé de prouver (*Tibullische Blætter*, II, Iéna, 1876) que les deux morceaux étaient adressés à un autre Albius. Mais Horace ne parle-t-il pas, dans l'Ode (v. 2-3), des plaintives élégies « miserabiles elegos » et, dans l'Épître (v. 10) de la grande réputation « fama » de son ami ? Comment donc supposer qu'il y ait eu à cette même époque deux Albius poètes élégiaques renommés et dont l'un nous serait resté complètement inconnu? L'hypothèse, invraisemblable par elle-même, ne s'appuie sur aucune preuve convaincante.

semblable. Pendant longtemps, deux vers de la 5e élégie du livre III, dans lesquels on croyait que Tibulle avait désigné son jour natal par celui-même où avaient péri les deux consuls Hirtius et Pansa au milieu de leur victoire de Modène,

> Natalem primo nostrum videre parentes
> Cum cecidit fato consul uterque pari,

ont fait fixer cette date à l'an 711 de R. (43 av. J.-C.); mais, depuis qu'il a été prouvé que le troisième livre n'est pas authentique, ces vers ne peuvent plus s'appliquer qu'au poète qui les a écrits et dont nous parlerons tout à l'heure. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher à se renseigner. Ovide, qui, dans un passage des *Tristes*, date sa propre naissance précisément de la bataille de Modène par un vers identique au dernier des deux qu'on vient de lire[1], explique un peu plus loin, en marquant sa place dans la série des poètes ses contemporains et ses « amis », que, parmi les élégiaques, par ordre chronologique, il vient seulement le quatrième, après Gallus, après Tibulle, que les destins jaloux, dit-il, ravirent trop tôt à son amitié, et après Properce :

> nec avara Tibullo
> Tempus amicitiæ fata dedere meæ.
> Successor fuit hic tibi, Galle; Propertius illi :
> Quartus ab his serie temporis ipse fui.
> IV, 10, v. 51-54.

Ainsi Tibulle naquit certainement avant Ovide, c'est-à-dire avant l'an 43. D'un autre côté, l'épigramme attribuée à Domitius Marsus dit qu'il mourut presque en même temps que Virgile et que la mort le surprit encore jeune, *juvenis :*

(1) Editus hic ego sum; necnon, ut tempora noris,
Cum cecidit fato consul uterque pari.
(*Trist.*, IV, 10, v. 3-4.)

L'identité des deux vers sera expliquée plus loin p. 478.

Te quoque Virgilio comitem non æqua, Tibulle,
Mors juvenem campos misit ad Elysios,
Ne foret aut elegis molles qui fleret amores,
Aut caneret forti regia bella pede.

Toi aussi, Tibulle, la mort inique t'a envoyé jeune avec Virgile dans les Champs Élysées, afin qu'il n'y eût plus personne pour pleurer dans l'élégie les tendres amours ou pour chanter en vers héroïques les guerres des rois.

Or, Virgile mourut en l'an 16 (735), de sorte qu'on doit placer la mort de Tibulle dans cette année-là ou dans l'année suivante, et l'on sait que le mot *juvenis* chez les Romains s'entendait de tout homme âgé de 25 à 40 ans, ce qui le ferait naître entre l'an 59 (695) et l'an 44 (710). Mais c'est vers la première de ces deux dates qu'il faut évidemment incliner ; car Ovide dans le livre II des *Tristes*, dit que son devancier était déjà lu, goûté de tout le monde, déjà renommé lorsqu'Auguste reçut le principat, c'est-à-dire dès l'an 28 (726) :

Legiturque Tibullus,
Et placet, et jam te principe notus erat.
v. 463-464.

D'où il résulte qu'on peut, presque avec certitude, en le supposant alors âgé d'à peu près 26 ans, placer sa naissance aux environs de l'an 54 (700 de R.)[1].

L'opinion qu'il était né à Rome reposait sur une idée fantaisiste des commentateurs qui, n'ayant pu comprendre les mots « eques *regàlis* » qu'ils croyaient lire à la première ligne de la petite notice attribuée à Suétone[2], avaient

(1) Les érudits se partagent surtout entre les dates 59 et 54 (695 et 700) : Voss et Dissen ont adopté la première, Gruppe et Teuffel, la seconde. Cf. pour la première opinion H. Hartung, *De Panegyrico ad Messalam pseudo-tibulliano*, 1880, pp. 1-5, et pour la deuxième, F. Hankel, *De Paneg. in Messalam tibulliano*, 1874, p. 35.

(2) Voici cette notice dont les derniers mots seuls seraient de l'auteur du manuscrit : « Albius Tibullus, eques (romanus e Gabiis), insignis forma

remplacé ces mots par « eques romanus » ; mais Bæhrens très ingénieusement a lu « eques *r e Gabiis*, c'est-à-dire *eques romanus e Gabiis*, « chevalier romain né à Gabies ». Suétone se sert en effet très souvent de cette tournure de phrase pour marquer l'origine des personnes « e Sicilia... e Gallia... » etc., et le nom de Gabies ainsi trouvé ne contredit nullement le vers d'Horace où le domaine patrimonial de Tibulle est désigné comme faisant partie de la campagne de Pédum,

Quid nunc te dicam facere in regione Pedana,
Epist., I, 4, v. 2.

puisque Pédum, alors en pleine prospérité, était tout proche de Gabies, autrefois ville florissante, mais tout à fait déchue, réduite à l'état de petit bourg et dont le territoire, s'il ne dépendait pas officiellement de Pédum, pouvait certainement, dans une périphrase poétique, y être rattaché sans inconvénient[1].

Tibulle ne nous a parlé nulle part de son père. Peut-être l'avait-il peu connu et a-t-on raison de compter ce chevalier au nombre des deux mille Romains de sa classe qui, au dire d'Appien, périrent dans les horribles massacres dont le triumvirat d'Octave, d'Antoine et de Lépide épouvanta le monde à l'époque de la bataille de Philippes. Loin d'accuser le poète, comme on l'a fait quelquefois sans raison plausible, d'avoir dissipé une partie de son patrimoine, nous devons supposer que ce qu'il en avait perdu, de même que les biens de Virgile, de Properce et d'Horace, avait été livré, selon les spoliations ordinaires de l'époque, aux vétérans. Toujours est-il que sa fortune était loin de ressembler à celle dont avaient joui ses ancêtres. Il revient

vultuque corporis observabilis, ante alios Corvinum Messalam (oratorem) dilexit, cujus et contubernalis Aquitanico bello militaribus donis donatus est. Hic multorum judicio principem inter elegiographos obtinet locum. Epistulæ quoque ejus amatoriæ, quanquam breves, omnino utiles (Bæhrens *subtiles*) sunt. Obiit adulescens, ut indicat epigramma supra scriptum. »

(1) Cf Doncieux. *Revue de Philologie*, 1891.

sur ce sujet plusieurs fois dans ses élégies et l'insistance même avec laquelle il parle de la diminution de sa situation m'est une preuve qu'il n'avait pas à se la reprocher à lui-même. « Vous aussi, disait-il en s'adressant à ses Lares, vous protecteurs d'un domaine aussi riche autrefois qu'il est pauvre aujourd'hui, vous recevrez les offrandes qui vous sont dues. Alors le sang d'une génisse coulait pour un immense troupeau ; maintenant un agneau est l'humble sacrifice que me permet l'exiguité de mon champ. »

Vos quoque, felicis quondam, nunc pauperis agri
Custodes, fertis munera vestra, Lares.
Tunc vitula innumeros lustrabat cæsa juvencos :
Nunc agna exigui est hostia parva [1] soli.
I, 1, v. 19-22.

Mais il ne se plaignait pas avec trop d'amertume. « Je ne regrette, ajoutait-il, ni les biens de mes aïeux ni les riches profits de leurs vastes moissons » ;

Non ego divitias patrum fructusque requiro
Quos tulit antiquo condita messis avo ;
Id. v. 41-42.

et pourvu qu'il pût jouir d'une douce tranquillité, du moment qu'un feu constant brillait dans son foyer, sa pauvreté ne lui était pas à charge :

Me mea paupertas vita traducat inerti,
Dum meus assiduo luceat igne focus.
Id. v. 5-6

Il est vrai que sa prétendue pauvreté ne méritait ce nom que par comparaison avec l'ancienne opulence de sa famille et pouvait passer, surtout après avoir été améliorée par les dons de son protecteur Messala, pour une aisance

(1) Var. *Magna.*

dont beaucoup d'autres se seraient contentés aussi facilement que lui ; nous nous en rendons compte par ce vers de l'épître d'Horace qui le félicitait « de ce que les dieux lui avaient donné les *richesses* et l'art d'en jouir » :

Di tibi divitias dederunt artemque fruendi.
Épist. I, 4, v. 7.

Quelle qu'ait été l'importance de son domaine de Gabies, nous aimons à nous l'y représenter, dans sa première jeunesse, au milieu des arbres plantés par ses ancêtres, devant les dieux Lares « façonnés avec de vieux troncs, *prisco de stipite factos* », qui lui inspiraient le plus profond respect, et, avec sa sœur, recevant de sa mère, dont l'influence se faisait sentir d'autant plus vivement que son père n'était plus, les impressions premières qui devaient déposer dans son âme, comme il arrive d'ordinaire dans une éducation essentiellement maternelle, un inaltérable fonds de piété et de douceur, bien fait d'ailleurs pour s'allier avec sa nature délicate et tendre. Non pas qu'il ait jamais témoigné beaucoup d'enthousiasme pour la pompe officielle des grandes cérémonies religieuses célébrées à Rome ; mais il a donné pleine expansion à ses sentiments de piété dans la pratique quotidienne du culte réclamé des habitants de la campagne par toutes leurs divinités agrestes. « Chaque fois, dira-t-il, que je rencontre aux champs une source isolée ou dans un carrefour une pierre antique ornée de guirlandes de fleurs, je l'honore ; chaque automne, j'offre au dieu du cultivateur les prémices de tous mes fruits ; à chaque moisson nouvelle, je suspends une couronne d'épis aux portes de la chapelle de la blonde Cérès ; je n'ai garde d'oublier dans nos vergers le Priape rougi qui, de sa faux redoutable, en éloigne les oiseaux... les Lares sont aussi l'objet de mon culte, je leur sacrifie un petit agneau... et je ne manque, chaque année, ni de purifier mon berger, ni d'arroser de lait l'autel de la bonne déesse Palès ».

Nam veneror, seu stipes habet desertus in agris,
 Seu vetus in trivio florea serta lapis;
Et quodcumque mihi pomum novus educat annus,
 Libatum agricolæ ponitur ante deo.
Flava Ceres, tibi sit nostro de rure corona
 Spicea, quæ templi pendeat ante fores;
Pomosisque ruber custos ponatur in hortis,
 Terreat ut sæva face Priapus aves.
Vos quoque......, Lares, *(vers cités ci-dessus)*
Agna cadet vobis. . . . .
Hic ego pastoremque meum lustrare quotannis
 Et placidam soleo spargere lacte Palem.
 I, 1 v., 11-19; 23; 35-36.

On retrouvera bien en lui, sous ce rapport, le descendant des habitants de l'antique Latium, ne négligeant aucun détail des saintes coutumes et donnant même, comme vous pourrez le noter dans l'étude de quelqu'une de ses élégies, des preuves de superstitions singulières.

Sur ce point, comme sur bien d'autres, on a comme la perception, en lisant ses œuvres, des traces laissées dans son esprit par l'éducation féminine reçue dans sa jeunesse et qui persistèrent, d'autant plus qu'il continua dans la suite, semble-t-il, de vivre le plus souvent avec sa mère et sa sœur. Il n'a parlé d'elles dans ses vers qu'une seule fois; mais il les aimait profondément et la passion qu'il éprouva pour des femmes, si vive fût-elle, n'altéra jamais ni son amour filial, ni son amour fraternel. Lorsque, dans un voyage lointain, il se sentira surpris par la maladie et s'imaginera menacé d'une mort soudaine, son premier cri ira vers elles, son regret le plus vif sera de ne pas les avoir auprès de lui : « Cruelle mort, s'écriera-t-il, retiens tes mains avides; épargne-moi, mort cruelle, je t'en prie ; ici je n'ai point ma mère pour recueillir en sa robe de deuil mes ossements brûlés, je n'ai point ma sœur qui puisse répandre sur ma cendre les parfums de l'Assyrie et pleurer, les cheveux épars, sur mon tombeau ! » [1]

(1) Voir le texte à l'*Appendice* CCLXXX.

Eut-il à les quitter dans sa jeunesse pour son instruction littéraire ou bien allèrent-ils ensemble plusieurs années de suite passer une saison à Rome, et de quels maîtres alors y reçut-il les leçons ? Nous l'ignorons. Ce que nous pouvons presque affirmer en tout cas, c'est qu'il ne se rendit pas en Grèce, comme la plupart des fils de chevaliers et de sénateurs, pour y parfaire ses études. Il n'en étudia pas moins avec attention la langue et la littérature grecques; peut-être cependant n'apporta-t-il pas à cette étude autant de suite et de soin que Catulle, Lucrèce, Virgile et Horace ; car il est facile de remarquer que sa poésie présente très souvent une imitation de ses illustres prédécesseurs latins et n'est pas imprégnée aussi fortement que la leur de réminiscences provenant directement de sources helléniques.

Du reste, au dire d'Horace, il était doué de grandes qualités morales et physiques et avait reçu des dieux « ce que peut souhaiter une tendre nourrice pour son cher nourrisson »[1], tous les dons capables d'assurer le bonheur d'un homme. Beau de visage, bien fait, suffisamment robuste dans le principe, muni d'un sens droit et exprimant avec facilité ses pensées, en possession des privilèges de sa classe et, sans être riche, assez bien posé pour ne pas manquer d'élégance, il devait, une fois connu à Rome, s'attirer assez aisément la bienveillance de quelque personnage haut placé et gagner aussi les faveurs de quelque belle à son goût. Malgré tant d'avantages pourtant, le bonheur ne fut pas le partage de sa vie. Le protecteur puissant, il le trouva dans M. Valérius Messala Corvinus et jamais il n'eut à se repentir d'être devenu son client; mais la femme qu'il aima fut Délie, et Délie finit par lui causer les plus cuisants tourments.

Sur le compte de Messala je n'ai pas à m'étendre beaucoup pour le moment ; déjà, dans la partie de cette histoire, j'ai dit quels furent son rôle politique et son goût

(1) Hor., *Epist.*, I, 4 v. 8.

pour les lettres et j'aurai à y revenir dans un des chapitres suivants ; je ne mentionnerai donc ici que ce qu'il faut pour l'intelligence des rapports que Tibulle eut avec lui et des éloges que lui ont décernés non sans raison ses élégies. Rappelons qu'après avoir contribué à la victoire d'Actium, il fut chargé par Auguste, qui, après Agrippa, n'appréciait comme général personne plus que lui, d'une expédition importante en Syrie, puis d'une guerre en Aquitaine où il se signala par des talents militaires dont il reçut la récompense dans les honneurs du triomphe [1]. Il fut même, peu de temps après, honoré par l'empereur de la préfecture de la ville, charge nouvelle « créée, dit Tacite, pour contenir les esclaves et cette partie du peuple dont l'esprit remuant et audacieux ne connaît de frein que la crainte » ; mais, soit que cette fonction, comme le pense l'historien, lui eût été retirée comme étant au-dessus de ses forces [2], soit qu'il s'en fût démis au bout de six jours, comme le rapporte la chronique d'Eusèbe, « parce qu'il jugeait qu'elle était incompatible avec la liberté des citoyens », il renonça tout à fait à la vie publique et se livra entièrement à ses études littéraires, se plaisant comme Mécène et Pollion, à faire de sa maison un véritable cercle de poètes et de littérateurs.

A quelle date Tibulle lui fut-il présenté ? Il est impossible de le préciser. Nous apercevons leurs relations pour la première fois lors de l'expédition de Syrie ; mais cela ne prouve en aucune façon qu'elles n'existaient pas depuis un certain nombre d'années déjà. A ce moment, c'est-à-dire peu de temps après la bataille d'Actium, sans doute dès la fin l'an 31, ou au plus tard au commencement de l'an 30, Tibulle, âgé de 33 ans, devait, en sa qualité de chevalier romain soumis au service militaire durant dix ans, avoir pris part à plusieurs affaires de guerre ; mais l'image des camps et des champs de bataille ne lui souriait pas

(1) 1re partie, t. III, p. 410.
(2) Tac., *Ann.*, VI, 11 : « quasi nescius exercendi ».

plus qu'à Horace, et ses goûts, qui le portaient à la tranquillité d'une vie pacifique, lui inspiraient pour le métier des armes une espèce d'horreur. Aussi fut-ce sans enthousiasme qu'il consentit à faire partie de l'expédition de Syrie que devait diriger Messala; sa répugnance était d'autant plus grande que sa liaison avec Délie venait de commencer, et même, dans un premier mouvement, malgré l'attrait du butin que présentait toute campagne de ce genre, il s'était soustrait à la bienveillante invitation de son protecteur. Seules vraisemblablement les instances de celui-ci firent qu'il partit. Mais surpris en route par une maladie qui semble avoir mis sa vie en danger, il fut débarqué et laissé seul à Corcyre, d'où, à peine guéri, il s'empressa de revenir à Rome, heureux sans doute d'avoir échappé par cet accident à une longue absence dont se serait impatienté son amour.

Il put alors user quelque temps de sa liberté et nous verrons tout à l'heure, par l'étude de celles de ses élégies qui ont rapport à Délie, comment se déroula son roman amoureux, lequel, en se terminant tristement, l'avait laissé malheureux, lorsque Messala, envoyé dans la Gaule pour étouffer une insurrection de l'Aquitaine, l'y emmena avec lui. Quelle fonction remplit-il auprès de son général? Était-il son compagnon de tente, *contubernalis*, dit Suétone, simplement à la façon de ces jeunes gens dont tout illustre commandant d'armée, depuis l'exemple du premier Scipion, avait l'habitude de se former un cortège qui lui tenait société? Ou bien prit-il une part active au maniement des troupes ? Je serais tenté d'opter pour cette dernière opinion ; car Suétone au mot *contubernalis* ajoute qu'il fut honoré par Messala de récompenses militaires, *donis militaribus donatus est*, et lui-même, dans le passage de la VII[e] élégie du livre I où il a rappelé les lieux témoins en Gaule des exploits du vainqueur, « Tarbelle [1] au pied des Pyrénées, les côtes de l'Océan des Santons, l'Arar

(1) *Tarbelliæ aquæ*, aujourd'hui Dax.

(la Saône), le Rhône rapide, la vaste Garonne, et le Liger (la Loire) dont les eaux bleuâtres arrosent le pays des blonds Carnutes », il a eu soin de noter qu'il était à ses côtés en tous ces jours de moisson de gloire :

> Non sine me est tibi partus honos : Tarbella Pyrene
> Testis, et Oceani litora Santonici,
> Testis Arar Rhodanusque celer, magnusque Garumna,
> Carnuti et flavi cærula lympha Liger [1].
> I, 7, v. 9-12.

Toujours est-il qu'après cette campagne à laquelle, vu son caractère bien connu de nous, il n'a dû participer que par devoir et pour achever son temps de service militaire, il se garda bien de jamais reprendre les armes. Messala d'ailleurs s'étant bientôt dérobé aux fonctions publiques, il lui eût été probablement difficile de trouver dans un autre général une bienveillance et une protection égales. Sa vie dès lors se partagea tout entière entre l'élégante société au milieu de laquelle il fréquentait, à Rome, dans la riche demeure de son protecteur et la maison familiale où, près de sa mère et de sa sœur, il retrouvait, à Gabies, les souvenirs de son enfance.

Dans le domaine verdoyant de ses aïeux, quelque peu reconstitué grâce aux libéralités de son puissant ami, il aimait, pendant l'été, à venir « s'abriter contre les ardeurs de la canicule en cherchant l'ombre sur les bords du ruisseau qui y coulait »,

> Sed Canis æstivos ortus vitare sub umbra
> Arboris ad rivos prætereuntis aquæ.
> I, 1, v. 27-28.

et il s'y plaisait tant, que parfois il avait rêvé d'y passer ses jours comme un parfait campagnard, « sans rougir de

(1) Tous ces noms sont rangés ici dans l'ordre exigé par la mesure des vers et non d'après celui des faits.

manier le hoyau, d'aiguillonner de sa main la marche lente des bœufs, de rapporter dans ses bras à une mère oublieuse la chevrette ou l'agnelet égarés ».

Nec tamen interdum pudeat tenuisse bidentem,
Aut stimulo tardos increpuisse boves,
Non agnamve sinu pigeat fetumve capellæ
Desertum oblita matre referre domum.
I, 1, v. 29-32.

A Rome, d'autre part, il était, chez Messala, entouré d'amis pleins d'égards, qui prêtaient une oreille attentive à ce qu'il leur lisait et qui lui témoignaient de la manière la plus sensible leur admiration pour ses vers en lui demandant des conseils pour ceux qu'ils composaient eux-mêmes. Et Messala, qui trouvait en lui un poète si affectueusement dévoué à sa personne que jamais on n'entendit dans ses poésies un mot d'éloge ni pour Auguste, ni pour Mécène, ni pour n'importe quel autre personnage de l'empire, était le premier à lui accorder, par une flatteuse considération, un rang exceptionnel dans le cercle de lettrés qui faisait l'ornement de son palais.

Au milieu de tant d'éléments de bonheur, il lui eût suffi, semble-t-il, pour goûter une félicité parfaite, de porter les doux sentiments dont son âme était pleine sur une femme vraiment digne de sa tendresse, digne de prendre à son foyer la place d'une épouse légitime et respectée. Mais, après Délie, ce fut de Némésis qu'il s'énamoura, sans doute aussi de la Glycère que mentionne Horace et peut-être encore de quelques autres dont il n'a pas été parlé. Nous ne connaissons assez bien que Délie et Némésis ; autant l'une l'avait fait souffrir par ses infidélités, autant l'autre le tourmenta par une avidité d'argent qui disait assez la sécheresse de son cœur ; et lui, malheureusement, loin d'apporter en ces aventures la consolante insouciance du poète de Venuse, s'en créait des chagrins de longue durée, des soucis sans remède Horace avait beau l'inviter à venir apprendre à sa table le rire, la

bonne humeur et la manière de supporter avec patience les accidents de la vie, il restait sourd à ces sortes d'avis, entretenait sa douleur et ne cessait de la répéter dans ses élégies.

D'aucuns attribuent à cette disposition d'esprit et à ces chagrins continus l'altération de sa santé et sa mort prématurée. Tout en le plaignant sincèrement de s'être rendu à un tel point malheureux, ne regrettons pas trop cependant, ni pour nous, ni pour lui, ses infortunes amoureuses ; c'est à elles, en somme, que nous devons les meilleures de ses œuvres, c'est à elles qu'il doit en grande partie l'immortalité de son nom.

Du reste, en mourant, il eut la dernière consolation qu'il s'était toujours souhaitée ; sa mère et sa sœur assistèrent à ses derniers moments[1]. Ovide ajoute même, mais peut-être ce dernier détail n'est-il qu'un développement poétique, que Délie et Némésis vinrent cueillir sur ses lèvres un dernier baiser, restèrent près de son bûcher tout le temps que durèrent ses funérailles et ne s'éloignèrent après la cérémonie qu'en s'attribuant l'une comme l'autre l'honneur d'avoir été la plus aimée[2].

Quant à Messala, dont les regrets durent être vifs, il lui rendit les derniers devoirs à la façon d'un grand seigneur ami des lettres et qui sent sa propre gloire attachée pour toujours à celle du poète qui l'a célébré. Tibulle n'avait publié personnellement que les pièces du premier livre ; Messala témoigna le désir qu'on réunît tout ce qui avait été composé par lui, et, comme il y avait pour la réputation littéraire de sa maison ainsi que pour l'illustration de sa famille un grand intérêt à ne laisser dans l'ombre rien de ce qui pouvait les faire valoir, le recueil finit dans la suite par comprendre, non seulement les propres compositions de Tibulle, mais aussi un assez grand nombre de morceaux écrits par quelques-uns de ceux qui, faisant

(1) Ov., *Am.*, III, 9, v. 49-52.
(2) *Id.*, v. 53-56.

partie du même cercle, avaient le plus admiré le poète et suivi la même voie que lui en usant de ses conseils. De là, à la vérité, une confusion d'auteurs, qui pouvait ne pas tourner toujours à l'honneur de Tibulle et qui devait plus tard devenir la source de commentaires, de recherches et de discussions infinis. Nous allons avoir à tenir grand compte de ces nombreux travaux dans l'analyse des quatre livres dont se compose la collection qui nous est parvenue pour distinguer autant que possible les œuvres véritables de Tibulle de celles qui ne lui appartiennent pas.

II

L'authenticité des dix élégies du livre I[er] n'a jamais été sérieusement contestée. B. Fabricius, il y a une vingtaine d'années, a bien essayé d'enlever à Tibulle la paternité de trois de ces pièces sous le prétexte que l'amour qui y est témoigné au jeune Marathus blesse notre délicatesse. Mais, à ce compte, ne faudrait-il pas retrancher également des œuvres de Catulle, de Virgile et d'Horace les vers qui concernent Juventius, Alexis et Lyciscus ? L'indulgence des anciens pour ce genre de passion nous est connue et la tentative de Fabricius ne sert qu'à nous prouver une fois de plus qu'il n'est pas de point, si affirmé soit-il, que l'érudition n'ose attaquer.

Dans ce livre, de beaucoup le plus important des quatre puisqu'il contient à lui seul plus des deux cinquièmes de la collection complète, il convient de prendre tout d'abord les cinq élégies qui partiellement ou entièrement sont consacrées à Délie et qui forment l'œuvre la plus réputée du poète.

La première question qui se pose à nous, en les abordant, est de savoir l'origine et la condition de cette fameuse

Délie. Plusieurs ont voulu voir dans son nom la preuve d'une origine orientale. Mais Apulée nous a expliqué cette dénomination en même temps que celles des maîtresses de Catulle et de Properce : il nous a dit comment Clodia était dissimulée sous l'appellation de Lesbie[1], Hostia sous celle de Cynthie, et comment « Tibulle avait Plania dans son âme quand il mettait Délie dans ses vers ». Prendre au sérieux tous ces noms aux formes grecques et en déduire que les personnes qu'ils désignaient sortaient nécessairement de l'esclavage, serait donc une grave erreur ; les poètes érotiques donnaient d'habitude à la personne aimée un nom fictif dont la mesure, dans la facture du vers, représentait exactement celle du nom véritable. Or *Délia*, vocable grec formé du mot δῆλος, qui signifie clair, apparent, répondait tout à fait et pour la mesure et pour le sens au vocable latin *Plania*, formé de *planus* ; il avait de plus l'avantage de faire penser à l'île de Délos et d'amener l'esprit à une comparaison de Délie avec Diane.

Si véridique toutefois que paraisse le renseignement fourni par Apulée, qui sans doute l'avait puisé chez un grammairien du temps d'Auguste, savoir que Délie s'appelait en réalité Plania cela ne nous fait pas connaître sa situation sociale. A ce sujet divers passages des cinq élégies semblent se contredire. D'un côté, on entend Tibulle adjurer la mère de sa maîtresse, une vieille qui n'était pas toujours d'excellent conseil, d'enseigner à sa fille la chasteté des matrones», bien que, dit-il, elle ne s'attache pas les cheveux avec la *vitta* et ne se couvre pas les pieds des longs plis de la *stola* » ;

. . . . Quamvis non vitta ligatos
Impediat crines, nec stola longa pede.
I, 6, v. 67-68.

(1) « Eadem igitur opera accusent C. Catullum quod Lesbiam pro Clodia nominarit, Propertium, qui Cynthiam dicat, Hostiam dissimulet, et Tibullum quod ei sit Plania in animo, Delia in versu. » *Apol.*, 10.

L'usage de la *vitta* et de la *stola* étant le privilège des matrones, ces deux vers la relègueraient dans la classe des affranchies. D'autre part, il parle en termes non douteux d'un mari vivant avec elle, et c'est bien d'un mari véritable qu'il s'agit, puisque plus tard Ovide dira que les leçons de ruses amoureuses enseignées dans ses élégies s'adressaient à une femme mariée,

. . . . Docetque
Qua nuptæ possent fallere ab arte viros.
Trist. II, v. 461-462.

Mais la contradiction n'est qu'apparente. Auguste, vous le savez, dans ses efforts pour augmenter le nombre des citoyens, dont la décroissance l'inquiétait, s'était ingénié à multiplier les mariages et avait permis à tous les hommes libres, y compris les chevaliers, ne faisant d'exception que pour les sénateurs, d'épouser des affranchies. On peut donc croire, et c'est l'avis de M. G. Boissier, dans un article intéressant de la *Revue Bleue*[1] où cette question se trouve incidemment traitée, que Délie, tout en appartenant à la deuxième classe des femmes de Rome, à la classe des affranchies, finit, grâce à quelque amant plus épris ou moins scrupuleux, par s'élever à la dignité de femme légitime d'un citoyen romain.

Parmi ceux qui le pensent s'élève un autre débat. Plusieurs prétendent qu'elle était déjà mariée lorsque commença l'amour de Tibulle ; O. Richter[2], entre autres, n'a négligé aucune des ressources de sa dialectique pour arriver à cette conclusion. Mais, en vérité, lorsqu'on examine scrupuleusement les trois élégies 1, 3, 5, on se demande comment le poète aurait pu les écrire au sujet d'une femme engagée dans les liens du mariage. Écoutez-le, dans la pièce 1, lorsqu'il s'adresse à Délia et lui parle de la mort et des baisers qu'elle viendra publiquement mêler sur le

(1) *Revue Bleue*, année 1886.
(2) *Rheinisches Musæum*, XXV.

corps du bûcher aux larmes de sa douleur, ajoutant qu'il n'y aura ni jeune garçon ni jeune fille assez insensible pour revenir de ses funérailles les yeux secs :

Flebis et arsuro positum me, Delia, lecto,
Tristibus et lacrymis oscula mixta dabis....
Illo non juvenis poterit de funere quisquam
Lumina, non virgo, sicca referre domum.
I, 1, v. 61-62; 65-66.

Voyez comme il la représente dans la pièce 3. Elle ne s'occupe que de lui dans les jours qui précèdent son départ; durant son absence, pour accomplir les vœux qu'elle a faits à la déesse Isis, elle va s'asseoir, vêtue de lin, devant la porte sacrée et y prie pour lui matin et soir; puis elle passe ses soirées à filer la quenouille, à la lueur de la lampe, sous les yeux de sa mère, gardienne de sa vertu, et c'est là qu'il se promet de la surprendre à son retour : il entrera chez elle sans que personne l'annonce, lui apparaîtra tout à coup comme un envoyé du ciel, et elle, dans son négligé, les pieds nus, ses longs cheveux en désordre, se précipitera vers lui.

Tum veniam subito, nec quisquam nuntiet ante,
Sed videar cælo missus adesse tibi.
Tunc mihi, qualis eris, longos turbata capillos,
Obvia nudato, Delia, curre pede.
I, 3, v. 88-92.

Lisez la pièce 5 où il rappelle les soins qu'il a pris d'elle pendant qu'elle a été malade, les pratiques superstitieuses auxquelles il s'est livré auprès d'elle pour obtenir le rétablissement de sa santé; lisez-y surtout le joli tableau du bonheur qu'il rêvait après cette guérison : elle serait venue vivre avec lui dans son domaine de Gabies, dont elle aurait pris la direction et dont elle aurait fait les honneurs, en véritable maîtresse de maison, à l'illustre et cher Messala.

Rura colam, frugumque aderit mea Delia custos....
Illa regat cunctos, illi sint omnia curæ;
At juvet in tota me nihil esse domo,
Huc variet Messala meus, cui dulcia poma
Delia selectis detrahat arboribus...
I, 5, v. 21; 29-32.

Est-ce que tout cela vous donne la moindre idée de la présence d'un mari, vous laisse entrevoir même la possibilité d'un mari absent? Mais, objecte-t-on, il y a dans la Ve élégie un mot qui démontre que l'amour de Tibulle avait besoin de se cacher : il implore Délie « au nom de la couche qui reçut en secret leurs serments »,

Parce tamen, per te furtivi fœdera lecti....
v. 7.

Ce mot *furtivi* ne s'explique-t-il pas suffisamment par la situation même d'une jeune personne dont la plus grande ambition doit être d'aspirer à un mariage que les lois récentes font miroiter devant elle? Et si sa mère, assez peu soucieuse, au fond, de sa moralité, mais personnellement intéressée à se préoccuper de son avenir, se prête à certains écarts de conduite, d'abord avec Tibulle, puis avec un autre plus riche, n'est-ce pas nécessairement à la condition qu'il ne se produira aucun scandale de nature à compromettre d'une manière irréparable l'espoir de l'heureux événement qui doit la sortir de sa condition actuelle?

Comme cependant on n'a pas toujours voulu tenir compte de la distinction qui doit être établie, selon nous, entre ces trois élégies où Délie nous apparaît comme n'étant pas mariée et les deux autres, 2 et 6, où elle l'est certainement, et comme, d'autre part, plusieurs commentateurs ont tenu à intervertir, malgré les données de l'histoire, la date de la mission de Messala en Cilicie et celle de son expédition d'Aquitaine, le classement des cinq pièces, par ordre chronologique de composition, a beaucoup varié. Suivant le système primitif de Lachmann, O. Richter et J. Soury les

ont ordonnées ainsi : 3, 1, 2, 5, 6[1]; F. Passow, que presque personne n'a suivi : 1, 3, 2, 6, 5[2]; Em. Bæhrens, critiqué par Ribbeck, mais approuvé par G. Doncieux : 1, 2, 3, 5, 6[3]; Dissen, O. G. Gruppe, W. S. Teuffel et Ph. Martinon : 1, 3, 5, 2, 6[4]. D'après ce qui vient d'être dit du caractère de Délie dans 1, 3, 5, et qui nous fait placer la date de son mariage entre ces élégies et les pièces 2 et 6, c'est ce dernier ordre naturellement que je vais suivre dans mon analyse.

Peu après la bataille d'Actium, avons-nous expliqué, Messala offrit à Tibulle de l'emmener en Syrie. Tibulle venait de connaître Délie. La vie tranquille de cette jeune affranchie vivant très modestement avec sa vieille mère; puis ses longs cheveux blonds, la souplesse et la blancheur de ses bras, la délicatesse de ses traits[5], sa beauté, en un mot, qui la faisait remarquer entre toutes les fidèles lorsqu'elle allait prier devant l'autel d'Isis[6] ; puis sa dévotion et jusqu'à ses pratiques les plus supertitieuses, ses manières accortes et jusqu'à cette espèce de légèreté qui ne

(1) Lachmann, dans son éd., Berlin, 1829; O. Richter, ouvr. cité, 1870; J. Soury, *La Délia de Tibulle* dans la *Revue des Deux Mondes*, sept. 1872, et dans *Portraits de femmes*, Paris, 1875, pp. 3-104.

(2) F. Passow, *De ordine temporum quo primi libri elegias scripsit Tib.*, Breslau, 1831.

(3) Bæhrens, *Tib.*, Blætter, 1877; Doncieux, Paris, 1886, thèse citée.

(4) Dissen, dans son éd., Gölting, 1835; Gruppe, *Die römische Elegie*, Leipzig, 1838; Teuffel, *Stud. und Char.*, 1871; Martinon, *Él. de Tib.*, Paris, 1895.

(5) Élég. 5, v. 43-44 : « ... facie, tenerisque lacertis Devovet et flavis nostra puella comis. » — En ce qui concerne la couleur des cheveux, J. Soury remarque que presque toutes les grandes courtisanes et les femmes riches de Rome évitaient alors d'être brunes, soit en teignant leurs cheveux au moyen de certaines préparations caustiques qui leur donnaient ou l'éclat fauve de l'or ou la couleur d'un beau roux, soit en achetant dans les tavernes élégantes des portiques de Minucius les chevelures postiches d'un blond ardent qui venaient de la Germanie. C'est ainsi, dit-il (ouvr. cit., p. 75), que devaient agir et la Délie de Tibulle et la Cynthie de Properce. Je ne vois aucune nécessité de faire cette supposition.

(6) Élég. 3, v. 32 : « insignis turba in Pharia. »

laissait pas de donner un certain piquant à son humeur douce et aimante; tout en elle avait charmé le poète. Partir au loin dans le moment où se formait une tendre liaison avec une personne si attrayante lui parut d'abord impossible : comment s'infliger et infliger du même coup à celle qu'il aimait la douleur d'une telle séparation? Son refus, voilà le sujet de l'élégie I.

Il y déclare que d'autres peuvent aller chercher dans les guerres un moyen de s'enrichir (v. 1-5), mais que lui, dans le domaine tout amoindri de ses ancêtres, en y appelant une abondance suffisante par ses prières aux dieux, saura se contenter de peu (v. 6-25). Il explique les vœux qu'il forme en vue du bonheur que pourrait lui assurer la protection divine dans la vie des champs au sein de sa médiocrité (v. 26-48). Pourquoi donc, avec de tels vœux, ne laisserait-il pas le soin de faire fortune à ceux qui bravent le courroux des flots et des orages? « Ah ! s'écrie-t-il, périsse tout ce qu'il y a d'or et de pierreries sur la terre plutôt que mon départ ne fasse couler les pleurs d'une jeune fille ! »

O quantum est auri potius pereatque smaragdi,
Quam fleat et nostras ulla puella vias.
v. 51-52.

Il ne trouve pas mauvais que le noble Messala tienne à honneur d'orner son palais de trophées glorieux; mais il affirme à Délie que, pour son compte, dût-on l'accuser de faiblesse et de mollesse, la gloire loin d'elle ayant peu d'appât pour lui, il ne la quittera pas. Tout ce qu'il désire maintenant, c'est de vivre enchaîné près d'elle par son amour jusqu'à l'heure suprême, de ne mourir qu'en la pressant d'une main défaillante, en sachant qu'elle pleurera sur son bûcher (v. 53-68). Mais il la détourne aussitôt de cette pensée lugubre, il lui rappelle que, si la vieillesse comme la mort ne vient que trop tôt, il appartient à la jeunesse d'aimer. Dans les combats d'amour il se proclame bon soldat, bon chef;

Hic ego dux, milesque bonus;...

et, pour conclure comme il a débuté, il envoie dans les autres combats se faire blesser et tuer au son des clairons quiconque est avide de richesses, prêt à vivre, quant à lui, libre et heureux, aussi loin de l'opulence que de la misère (v. 69-78).

Les divers développements de ce morceau ne se lient pas toujours très bien les uns aux autres et il se trouve dans l'ensemble plus d'une répétition, de sorte que la critique a eu beau jeu pour se livrer à toutes sortes de transpositions. Mais le mieux est de s'en tenir aux manuscrits : la composition, telle que ceux-ci nous la présentent, n'est pas tellement défectueuse qu'on ne puisse, comme vous venez de le voir, y saisir la suite ininterrompue des idées, et les détails charmants y abondent au milieu de sentiments exprimés souvent avec une véritable émotion.

Malgré la décision d'abord prise, vous savez comment il partit. Lorsqu'il tomba malade et fut laissé à Corcyre, le danger de mort qu'il courut lui fit écrire l'élégie 3.

Après un mot pour Messala et ses compagnons, loin desquels il est retenu et qui, sans doute, ne l'oublieront pas (v. 1-3)[1], il pousse un cri de détresse à la pensée de la mort qui le menace. Sa mère et sa sœur chéries ne sont pas là pour lui rendre les derniers devoirs. Délie également est loin de lui, et il se remémore les larmes, les craintes auxquelles elle s'abandonnait avant son départ, sans que pussent les calmer ni les réponses heureuses données par les sorts qu'elle consultait, ni les retards qu'il apportait à son voyage pour la consoler (v. 4-18). Il regrette d'être parti malgré la volonté du dieu Amour et il joint ses prières à celles que Délie, pour accomplir son vœu, doit faire maintenant plusieurs fois par jour devant l'autel d'Isis, cette puissante déesse qui peut, si elle le veut, le ramener guéri au foyer de ses pères (v. 19-32). Alors il maudit les voyages, songeant au bonheur dont jouis-

(1) Voir *Appendice* CCLXXX.

saient les hommes sous le règne de Saturne, quand nul encore ne s'aventurait sur les flots pour chercher la richesse en des pays lointains et qu'on n'avait pas appris l'usage du fer dans des combats meurtriers (v. 33-48). Puis, non content d'avoir invoqué Isis, il supplie Jupiter de l'épargner, prépare néanmoins son épitaphe (v. 49-56) et trouve dans la piété qu'il a toujours témoignée aux dieux, comme dans le culte qu'il n'a cessé de rendre au tendre Amour, le ferme espoir que, s'il vient à mourir, Vénus lui obtiendra dans les Champs Élyséens une place au séjour heureux des amants couronnés de myrte (v. 57-66). En opposition au tableau qu'il trace des Champs Élyséens il peint celui du Tartare où, à côté des grands criminels, il fixe la demeure future de quiconque n'aura pas respecté ses amours (v. 67-80). Et, revenant ainsi à Délie, il la conjure de lui rester fidèle, il exprime le souhait de pouvoir bientôt, en arrivant chez elle à l'improviste, y être reçu comme un envoyé du ciel (v. 81-94).

Si, dans cette élégie, le commencement et la fin nous donnent une vive impression des sentiments du poète, il faut avouer que plusieurs des développements intermédiaires n'y concourent pas de la même manière : le panégyrique de l'âge d'or n'est à vrai dire qu'un hors-d'œuvre, et, sans trop incriminer la courte description des Champs Élyséens qui n'est pas banale puisqu'il la rattache assez étroitement à son sujet par le sort fortuné qui s'y trouve particulièrement réservé aux amants, celle du Tartare, beaucoup plus étendue, avec tous les criminels classiques, Ixion, Tityе, Tantale, les Danaïdes, fait longueur et n'a d'heureux que la terminaison qui lui sert de transition pour en sortir [1]. Les détails de la première partie, au contraire,

(1) Notre poète Bertin, qui a beaucoup imité les élégiaques latins et pour qui l'on affecte aujourd'hui un dédain excessif, a imité très heureusement les descriptions du séjour réservé aux amants et a pris soin d'éviter les longueurs que nous reprochons à celles du Tartare :

L'Amour, par des sentiers de fleurs,
Loin du triste séjour des Pleurs,

sur les pratiques superstitieuses de Délie, sur les présages reçus par lui-même, sur le vœu fait à Isis, viennent naturellement à leur place ; outre qu'ils ont pour nous l'avantage de nous renseigner sur certaines croyances populaires de l'époque [1], ils ne contrarient en rien notre impression première parce qu'ils s'allient intimement à la situation des deux amants qui vont se séparer. Quant à ceux de la fin sur l'intérieur du logis tranquille où doit se produire la surprise du retour, ils sont tout à fait agréables et nous laissent sous le charme de la plus heureuse conclusion.

Nous ignorons si ce retour put s'accomplir dans les conditions dramatiquement rêvées par le poète. Comme son absence n'avait pas duré bien longtemps, peut-être du mois de novembre 31 au mois de février ou mars suivant [2], nous pouvons supposer que Délie, qui avait tant déploré

Te conduira dans l'Élysée.
Là, sous des berceaux toujours verts,
Au murmure de cent fontaines,
On voit les Ombres incertaines
En rond former des pas divers ;
Et l'écho des roches lointaines
Redit les plus aimables vers.
C'est là que vont régner les belles
Qui n'ont pas trahi leurs serments ;
C'est là qu'on place à côté d'elles
Le nombre élu des vrais amants :
L'enfer est pour les infidèles
Et pour les cœurs indifférents.

Élég. I, 13, v. 29-43.

(1) La superstition du *Saturni dies*, dont il est question au vers 18, provenait non plus seulement de l'attribution d'une influence fâcheuse à la planète Saturne, mais aussi du Sabbat célébré ce jour-là par les Juifs devenus nombreux à Rome. De même la déesse Isis, dont le culte oriental avait été longtemps interdit, était devenue depuis une dizaine d'années, ainsi que Sérapis, l'objet d'une adoration spéciale dans un temple élevé près du Champ-de-Mars.

(2) Le vers 85 de l'*Él.* 3 montre qu'il prévoyait son retour pour la saison où les jours seraient encore courts.

son départ, lui était restée fidèle ; mais nous sommes certains, en tout cas, que son bonheur fut de courte durée. D'abord Délie tomba malade ; puis, lorsqu'elle fut rétablie, malgré la tendresse qu'il lui avait témoignée, tant par ses soins que par ses prières aux dieux et par toutes sortes de cérémonies à l'efficacité desquelles ils croyaient l'un comme l'autre, elle ne tarda pas à le tromper. Une infâme entremetteuse[1] s'introduisit dans la maison pour plaider la cause d'un riche amant, et la vieille mère, qui devait préférer à un poète élégant, mais peu fortuné, l'opulent officier dont on lui parlait, n'éprouva pas une longue hésitation sans doute à favoriser ce nouveau venu. Je dis qu'il était officier, bien que dans l'élégie qui va suivre, il soit désigné simplement sous l'épithète de *dives amator ;* car, dans la suite, il sera représenté comme un capitaine montant superbement à cheval et allant guerroyer au loin pour s'enrichir[2]. Sous le coup de cette trahison de son amante, Tibulle, indigné, rompit toute relation avec elle, croyant bien que l'indignité d'une telle perfidie tuerait à jamais son amour. Il se trompait, hélas ! Le souvenir de sa courte félicité le poursuivit, et il avait beau chercher l'oubli dans le vin d'une amphore ou dans les bras d'une courtisane, tout ne servait qu'à aiguiser ses regrets. L'élégie 5 dépeint l'état de son âme quelque temps après leur rupture.

Il commence par regretter le ton de fière assurance qu'il a pris en se séparant de sa maitresse et il lui demande grâce au nom même de Vénus, témoin de leur ancienne union (v. 1-8). Après lui avoir rappelé tout ce qu'il a fait pendant qu'elle était malade pour obtenir son retour à la santé, il se plaint d'être dépossédé maintenant par un autre du fruit de ses soins, lui qui se promettait de passer

(1) Plusieurs critiques pensent à tort que c'est la mère elle-même qui, à cette occasion, est traitée par Tibulle de *callida lena* (*El.* 5, v. 48).

(2) Ceux qui prétendent que Délie était mariée dès l'origine de sa liaison avec Tibulle, voient dans ce guerrier le mari lui-même, absent de chez lui pour un temps. Mais les passages cités p. 441 ont montré l'invraisemblance de cette hypothèse.

des jours si délicieux avec elle après sa guérison, et il raconte le rêve qu'il s'était mis en tête d'aller vivre ensemble dans sa campagne de Gabies, rêve, hélas! que maintenant les vents rapides dispersent aux rives embaumées de l'Orient (v. 9-36)[1]. Il avoue les moyens auxquels il a recouru pour chercher l'oubli; mais son vin s'est changé en larmes et, quand il s'est jeté dans la couche d'une courtisane, sans qu'il ait été besoin d'autre sortilège que le souvenir des beautés de sa Délie, son sang s'est glacé (v. 37-46). Il lance alors de dures imprécations contre la vile entremetteuse, cause de son malheur (v. 47-58); il supplie Délie de ne plus croire aux infâmes conseils qui lui disent de préférer l'or à l'amour, il lui dépeint le dévouement qu'aurait pour elle l'amant pauvre (59-66); mais il ne comprend que trop maintenant qu'on ne doit plus frapper à sa porte que la main pleine d'argent,

. . . plena est percutienda manu,

et se tournant contre celui qu'elle lui a préféré, il le menace d'un sort pareil au sien, lui fait entrevoir le rival qui, rôdant déjà autour du logis, se prépare à le supplanter (v. 67-76).

Cette pièce n'a pas manqué de soulever contre elle plusieurs critiques. D'abord, on a reproché à Tibulle d'être entré dans des détails trop sensuels et quelque peu grossiers par l'aveu des moyens employés pour s'étourdir dans son malheur; et il est de fait que sa confession n'est pas délicate; mais elle a pour elle le mérite de la sincérité, peint avec vérité et, par conséquent, avec une force de persuasion indiscutable, la persistance de sa passion et trouve d'ailleurs une sorte d'excuse dans le résultat négatif de ses essais de débauche. Bertin qui, bien autrement que lui, avait à tenir compte chez nous de la délicatesse

(1) Voir *Appendice* CCLXXXI.

d'oreilles plus pudiques, n'a pas craint de répéter les mêmes aveux :

J'ai souvent essayé de noyer dans le vin
Ma peine et mes tristes alarmes :
O Bacchus! ton nectar divin
S'aigrissait sur mon cœur et se tournait en larmes...
Enfin (je l'avouerai) dans mes bras amoureux
J'ai tenu quelquefois une autre enchanteresse;
Mais tout d'un coup, au fort de mon ivresse,
Quand je touchais au moment d'être heureux,
Le souvenir de ma maîtresse
Venait saisir mon cœur et glacer ma tendresse,
Et je sentais expirer tous mes feux.
Élég., II, 11, v. 1-4; 9-15.

On trouve aussi que la fin n'est pas noble et qu'en menaçant son heureux rival d'une perfidie semblable à celle dont il est victime, il traite celle qu'il aime avec un sans-façon brutal qui la met au rang des courtisanes. Cependant, il est naturel qu'une passion ardente ne se plie pas dans ses plaintes à la froide retenue d'une exquise politesse; nous avons entendu chez Horace bien des récriminations plus vives, bien des cris de colère plus outrageants encore que cette ironie dont on sent toute la tristesse sous le ton badin qui la recouvre au moment où le malheureux amant force son courage pour prononcer avec quelque vigueur un adieu qu'il croit le dernier. Je ne vois aucune contradiction réelle entre ce sentiment final et le rappel qu'il vient de faire de toute sa tendresse. Pour celle-ci du moins on s'accorde à dire qu'il l'a exprimée avec un rare bonheur. Le tableau, tout particulièrement, de la félicité qu'il s'était promise après la guérison de Délie présente une grâce poétique, une touchante simplicité que Bertin imite, mais sans réussir à la rendre entièrement, lorsque s'adressant à Eucharis, il lui raconte également le projet qu'il avait formé et qu'a détruit l'infidèle :

« J'irai, j'irai loin du monde volage,
De mes aïeux cultiver l'héritage,

Tondre ma vigne et labourer mes champs.
Dans mon foyer, ma compagne fidèle,
Mon Eucharis viendra donner des lois.
Le doux ramier reconnaîtra sa voix,
Et mes agneaux bondiront autour d'elle,
Elle saura, dans la saison nouvelle,
Porter des fleurs au jeune dieu des bois :
Elle saura, puissant fils de Sémèle,
T'offrir les dons du plus riche des mois,
Et surcharger ta couronne immortelle
D'un raisin mûr qui rougira ses doigts... »
Je le disais. Quelle erreur insensée,
Quel fol espoir enivrait ma pensée !
Les vents hélas! en tourbillons fougueux
Sur l'océan ont emporté mes vœux.

Élég., II, 1, v. 14-26; 31-34.

L'adieu de Tibulle ne devait pas être aussi définitif qu'il l'avait pensé. Tandis qu'il passait l'été et l'automne à Gabies, y cherchant dans les travaux de son domaine l'oubli de ses tourments d'amour, la situation de Délie s'était tout à fait modifiée. Le riche amant, soit qu'il fût d'humeur inconstante, soit qu'il eût besoin de remplir à nouveau sa bourse ou qu'il fût rappelé par les devoirs de sa profession, s'en était allé guerroyer en Orient; et Délie, vraisemblablement enrichie par lui d'une manière assez large, avait trouvé plus aisément l'occasion d'un mariage répondant enfin à l'espoir qu'elle et sa mère entretenaient depuis longtemps. Ce mari, à vrai dire, d'après les renseignements que donnent sur son compte les deux élégies déliennes qu'il nous reste à examiner, n'était ni d'intelligence remarquable, ni de tempérance exemplaire ; mais ses défauts mêmes pouvaient être pour Tibulle, dès qu'il revint de sa campagne, un encouragement à tenter un rapprochement. L'entreprise néanmoins ne laissait pas de présenter de grandes difficultés ; on n'entre pas dans le domicile d'une femme mariée, alors même qu'elle s'y prête, sans avoir à déjouer une surveillance sévère ; les portes

de la maison nouvelle étaient défendues par d'inflexibles verrous; et, de là, des épreuves, des soucis qu'il n'avait pas encore connus. La pièce qui porte le numéro 2 n'a pu être écrite qu'en ce moment.

Tibulle s'y représente comme très ennuyé de ces tourments nouveaux, *novi dolores*, contre lesquels il aurait besoin de réagir, lui semble-t-il, par le vin et le sommeil (v. 1-4). Après avoir interpellé durement et maudit les portes qui le séparent de celle qu'il aime, il cherche à les adoucir par une humble prière[1] (v. 5-14). Puis il s'adresse directement à Délie et l'exhorte à tromper avec hardiesse la vigilance qu'on exerce sur elle; il lui affirme que Vénus protège toujours une amante courageuse; que, pour sa part, il ne craint aucun péril dans les expéditions nocturnes qu'il entreprend pour la conquérir, et qu'elle n'a rien à craindre non plus, quand même il se rencontrerait quelque indiscret témoin, assez oublieux de la colère certaine de Vénus pour les dénoncer tous les deux à son mari (v. 15-42). Car il connait une puissante sorcière qui l'a fait assister à ses enchantements et qui lui a livré certaines formules dont l'effet est assuré; même en le voyant couché près d'elle, son mari n'en croirait pas ses yeux, du moment qu'elle prononcerait les paroles magiques (v. 43-58). Il a soin d'ajouter qu'elles n'auraient pas le même effet pour tout autre amant que lui. Il raconte aussi que, la sorcière lui ayant proposé d'éteindre son amour, il s'y est refusé, demandant seulement que cet amour fût payé de retour (v. 59-66)[2]. Partant de là, il s'étonne du cœur d'airain qu'il a fallu à l'homme qui, pouvant la posséder plus longtemps, est parti à la recherche de la richesse que procurent les combats; il proteste que, pour lui, rien n'est enviable autant qu'elle (v. 67-80). Pourquoi donc ne la

(1) Ce morceau rentre, comme vous le voyez, dans la catégorie de ceux qui portaient le nom de παρακλαυσίθυρον et dont il a été question à propos d'Horace p. 280.

(1) Il n'y a pas de raison pour supposer, avec plusieurs commentateurs, que le morceau finissait ici et que le reste n'est pas de Tibulle.

possède-t-il pas? Il se demande s'il a commis quelque impiété qui l'en rende indigne et se déclare tout prêt, en ce cas, à frapper du front le seuil des temples pour obtenir le pardon de sa faute (v. 81-88). En attendant, malheur à ceux qui rient des tourments de sa passion! parce qu'ils n'auront pas aimé jeunes, il aimeront devenus vieux, et chacun avec raison se moquera d'eux, tandis que lui, Vénus doit l'épargner, puisque, en le frappant, elle frapperait un de ses fidèles (v. 89-100).

Nous avons déjà constaté dans l'examen des poésies d'Horace l'importance qu'avaient chez les Romains du temps d'Auguste les pratiques singulières et parfois même criminelles de femmes qui passaient pour magiciennes et sorcières. Tibulle croyait-il absolument à tout ce qu'il dit ici à sa maîtresse? Il est permis d'en douter. Mais l'extension qu'il donne à ce développement ne s'explique que par la vogue contemporaine de pareilles croyances; loin de s'en étonner, les lecteurs d'alors s'y arrêtaient tout aussi volontiers sans doute qu'aux autres détails, plus attrayants pour nous, du reste de la pièce. Quelques-uns ont encore attiré l'imitation de Bertin. Le passage, par exemple, où, conseillant l'audace à sa maîtresse, Tibulle lui dit comment Vénus elle-même lui enseignera la manière de descendre sans bruit de sa couche pendant la nuit,

. . . . . . Fortes adjuvat ipsa Venus; . . .
Illa docet furtim molli descendere lecto,
Illa pedem nullo ponere posse sono.
v. 16 et 19-20.

est ainsi rendu :

Il faut oser : Vénus seconde le courage;
Vénus instruit l'amant au milieu de la nuit,
A descendre en secret de sa couche paisible;
Vénus enseigne encor l'art de poser sans bruit
Sur des parquets mouvans un pied sûr et flexible.
Élég., I, 6 v. 25-29.

Un peu plus loin, le poète latin menace quiconque, après l'avoir vu, ne saurait pas taire son secret et prendre les dieux à témoin qu'il n'en a aucun souvenir, du terrible châtiment de Vénus qui lui apprendrait qu'elle est née d'un sang mêlé aux ondes de la mer en fureur :

> Si quis et imprudens adspexerit, occulat ille,
> Perque deos omnes se meminisse neget :
> Nam fuerit quicumque loquax, is sanguine natam,
> Is Venerem e rabido sentiet esse mari.
> v. 39-42

et le poète français paraphrase ainsi :

> Qu'il se taise du moins, l'imprudent téméraire,
> Qui dans ces jeux charmans nous aurait reconnus :
> Qu'il jure par sa sœur, qu'il jure par sa mère,
> Qu'il atteste les dieux qu'il ne s'en souvient plus.
> Quiconque, au doigt montrant la place fortunée,
> Osera révéler les secrets de l'Amour,
> Sentira que Vénus d'un sang barbare est né,
> Et que des flots amers elle a reçu le jour.
> *Élég.*, *Le Clair de la Lune* [1], v. 30-37.

Délie fut reconquise : non seulement elle vit de bon œil l'entreprise de Tibulle, mais sa vieille mère, que savait flatter l'élégant poète, favorisa le renouement de leurs relations, et, grâce à la connivence des deux femmes, le mari, comme il arrive souvent, manquant de perspicacité (car je ne suppose pas qu'il fût de ces hommes qui ferment volontairement les yeux pour tirer profit de leur cécité), reçut l'amant à sa table comme un ami. Alors commença cette vie de ruses intimes dont la série est restée la même dans tous les temps : feindre d'admirer de près le cachet d'une bague pour se presser la main en présence de l'époux abusé ; se parler par signes muets dont le sens lui échappe:

(1) Cette pièce, classée la 12e du 3e livre, dans l'éd. de 1780, rejetée des impressions de l'an X et de 1823, figure à l'*Appendice* de l'éd. de Roux-Dufort, de 1824.

tracer, sous ses yeux aveugles, des caractères sur la table avec un doigt mouillé; le faire boire outre mesure pour le plonger dans le sommeil; simuler un mal de tête pour l'éloigner de la couche nuptiale à l'heure nocturne du rendez-vous; effacer au moyen d'herbes spéciales les taches livides que laissent au sein et sur les bras les baisers et les morsures de l'amant, etc. Délie, à qui nous allons entendre Tibulle se vanter d'avoir appris tous ces jolis moyens, n'avait sans doute pas besoin de maître sur ce chapitre des roueries féminines. La preuve en est que l'élève ne tarda pas à faire éprouver au professeur lui-même les effets de son enseignement : après avoir trompé son mari avec lui, elle ne se priva point de le tromper avec d'autres; et qui fut douloureusement atteint, si ce n'est celui qui, y voyant le plus clair, crut bientôt s'apercevoir que ses leçons tournaient à son propre détriment ? Il n'en était encore qu'au doute jaloux, mais tout voisin de la certitude lorsqu'il écrivit l'Élégie 6.

Dès les premiers mots, il exprime le soupçon qui le tourmente, et, sans plus ouvrir une oreille aussi facile aux serments de sa maîtresse qui proteste de son innocence, il se demande si elle ne lui ment pas à lui-même comme à son mari, s'il n'est pas devenu la victime des leçons qu'il lui a données (v. 1-14). Il feint d'avertir le mari des précautions à prendre contre les ruses employées par elle, contre ses sorties trop souvent répétées, et tout en se confessant à lui d'avoir été involontairement entraîné par le dieu Amour à profiter de son inhabileté à la surveiller, il lui propose de se charger désormais de ce soin; car il saura bien éloigner d'elle tous les élégants qui cherchent à la courtiser (v. 15-42). En cela d'ailleurs il ne fera, dit-il, qu'obéir à l'ordre du jeune dieu dont la volonté s'est fait connaître par la voix de la grande prêtresse dans le temple prophétique de Bellone : d'après cet oracle, un dur châtiment attend quiconque ne respectera pas la personne de Délie. Elle aussi serait menacée, si elle devenait fautive (v. 43-55). Non pas qu'il demanderait au dieu une

peine sévère pour elle : en considération des bontés que sa mère a constamment eues pour lui, il inclinerait encore vers l'indulgence; et puis il l'aime toujours trop profondément pour lui souhaiter du mal ; que ce soit donc par amour et non par crainte qu'elle lui reste fidèle (v. 56-76). La femme volage s'expose à devenir dans sa vieillesse un objet de moquerie pour les jeunes gens. Bien mieux vaudrait pour tous deux vieillir en restant l'un et l'autre des modèles d'amour (v. 77-86).

Bertin a encore imité, traduit et paraphrasé dans plusieurs endroits de ses élégies quelques passages de cette pièce. Lui aussi regrette d'avoir trop bien instruit son Eucharis :

Je suis victime hélas! de ma propre science :
Moi-même à me trahir j'instruisis ta beauté...
Quand ton cœur autrefois couronna ma tendresse,
Ta main savait à peine agiter des verroux;
Je t'appris, le premier, par quelle heureuse adresse
On peut, en les tournant, échapper aux jaloux;
Je t'appris l'art, si cher à la jeune maîtresse,
D'écarter de son lit un odieux époux;
Malheureux! en un mot, je t'appris comme on aime,
Ton orgueil s'enrichit de mes rares secrets....
Nulle amante bientôt ne sut mieux effacer
Le bleuâtre sillon que sur un cou d'albâtre
Imprime de ses dents un amant idolâtre
Et ces doux souvenirs qu'on se plaît à tracer.
Élég., II, 4, v. 5-6; 9-16; 19-22.

et il reproduit le développement de Tibulle lorsqu'il décrit à sa maîtresse la triste vieillesse et le châtiment que réserve Vénus à toute femme qui trahit son amant :

Songes-y bien, la coupable beauté
Que nul amant n'a pu trouver constante,
Dans son automne expiant sa fierté,
Seule en un coin, plaintive et gémissante,
A la lueur d'une lampe mourante,

Conduit l'aiguille, ou d'une main tremblante
Tourne un fuseau de ses pleurs humecté.
En la voyant, la maligne jeunesse
Triomphe et rit de ses douleurs....
Elle implore Vénus; mais la fière déesse
Détourne ses regards, et lui répond sans cesse
Qu'elle a mérité son malheur.

Élég., II, 7, v. 40-48; 51-53.

Certes il faut reconnaître que, si l'on était à la recherche de sentiments purement moraux, ce n'est pas à cette poésie érotique qu'il faudrait les demander. Et même, lorsque, dans le deuxième livre de ses *Tristes*, Ovide implorait l'indulgence d'Auguste en cherchant à justifier son *Art d'aimer* par l'exemple d'une foule d'auteurs restés sous son règne impunément licencieux, il avait soin, dans la citation qu'il faisait de Tibulle, de ne pas choisir au milieu des œuvres de ce poète un autre morceau que celui-ci ; il s'y attachait tout particulièrement et il consacrait près de vingt vers[1] à une sorte d'analyse des leçons immorales qu'y pourraient trouver les femmes mariées comme les jeunes gens qui les courtisent. Cependant Ovide avait grand tort de s'étonner de la distinction qu'Auguste aurait eu le droit d'établir entre ces développements accidentels qui ne sont amenés dans les poèmes des élégiaques ses prédécesseurs, Gallus, Tibulle, Properce, que par leur passion pour Lycoris, Délie, Cynthie, et l'enseignement volontairement didactique que présente d'un bout à l'autre son *Art d'aimer*, œuvre qui était non pas seulement un signe, mais un instrument de corruption morale. Lui dictait les préceptes d'un art avec l'intention formelle d'en faciliter et d'en propager la pratique; eux ne parlaient que par occasion de ce qu'ils avaient fait et sans prétendre se poser en modèles. Aussi n'est-ce point sur le fond même de ces sortes d'idées que s'arrête notre esprit lorsque nous lisons Tibulle, c'est l'histoire de son aventure amoureuse,

(1) Ov., *Trist.*, II, v. 447-464.

les péripéties dramatiques de son roman, la sentimentalité de sa nature qui nous intéressent. Bien qu'il n'ait, dans l'expression de sa passion, ni le même enthousiasme, aux jours de bonheur, ni les mêmes cris de douleur ou de colère, aux jours de détresse, que l'amant de Lesbie, nous recevons de ces élégies déliennes une impression générale qui ne nous laisse aucun doute sur sa sincérité; il se dégage de l'ensemble une sorte de parfum subtil qui, sans pouvoir être saisi très nettement dans chaque vers en particulier, n'en a pas moins assez de force pour nous pénétrer; et si nous regrettons quelque chose après avoir lu la dernière des cinq, c'est de ne pas en avoir à lire une sixième. Mais il a bien fait, après tout, en ne l'écrivant pas; il eût été forcé de nous trop gâter sa Délie par les reproches mérités qu'il lui eût adressés et nous comprenons suffisamment, après les soupçons exprimés dans la dernière pièce, ce qui advint bientôt après. Une trahison nettement découverte mit fin à ce roman dont le cours tout entier se déroula sans doute dans le court espace de deux années et dont, grâce aux vers du poète, le souvenir soulève encore aujourd'hui, après vingt siècles, l'attentive émotion des lecteurs.

III

Des cinq élégies qui complètent le premier livre, trois, numérotées 4, 8 et 9, concernent la liaison que Tibulle entretint quelque temps avec le beau garçon qu'il nomme Marathus; une, la pièce 7, célèbre le triomphe décerné à Messala après son expédition d'Aquitaine; et la 10ème est l'éloge de la Paix.

Celle-ci passe généralement pour avoir été composée avant toutes les autres. Dans la première des élégies dé-

liennes, en effet, alors qu'il refuse de partir en Cilicie, Tibulle fait allusion à ses campagnes précédentes[1], de sorte qu'il est permis de croire que ce fut à l'occasion de la première de ces campagnes qu'il écrivit ce petit poème 10, dans lequel il semble bien quitter avec regret un foyer d'où, jusque-là, il ne se serait pas encore éloigné pour partir à la guerre.

Il y commence[2] par maudire les combats et cette avidité criminelle de l'or qui seule a poussé les hommes à diriger contre leurs semblables des armes inventées seulement pour leur défense contre les animaux féroces (v. 1-8). Il regrette de n'être pas né au temps heureux où il n'y avait encore ni forteresses ni remparts, et se voyant entraîné malgré lui vers les champs de bataille sous la menace déjà du trait dont quelque ennemi peut-être le frappera, il invoque ses dieux Lares, dieux restés simples et modestes comme ils étaient jadis et à qui il promet de sacrifier un porc, tiré de son étable rustique, le jour où il pourra revenir chez lui sain et sauf (v. 9-28). Tel est son vœu; car la vie qui consiste à chercher la gloire dans les combats n'a rien qui l'attire; plutôt que courir ainsi au-devant de la cruelle mort, ce qu'il voudrait, ce serait de pouvoir vieillir dans une humble demeure avec une fidèle épouse, entouré de nombreux enfants (v. 29-44). Il décrit alors avec les bienfaits de la Paix et la fécondité des champs, la vie paisible du laboureur qui ne connaît pas d'autres combats que les querelles des amants, où les larmes peuvent couler, mais d'où les coups sont proscrits. Il appelle cette divinité bienfaisante : qu'elle vienne, la gerbe à la main, sa robe féconde versant à ses pieds l'abondance de ses fruits :

> At nobis, Pax alma, veni, spicamque teneto;
> Perfluat et pomis candidus ante sinus.
> v. 67-68.

(1) « Semper deditus longæ viæ », v. 26.
(2) Voir Appendice CCLXXXII.

Il est clair que cette pièce ne peut avoir été écrite ni lors de l'expédition de Cilicie, puisque le nom de Délie n'y est pas prononcé, ni à l'époque de l'expédition d'Aquitaine, qui, postérieure même à celle de Cilicie, n'admettrait pas le ton d'un homme partant aux combats pour la première fois. Du reste, un autre motif nous invite encore à la placer avant les autres dans l'ordre chronologique : elle leur est sensiblement inférieure et, bien qu'il n'y ait jamais chez l'auteur une composition très serrée, on remarque ici une liaison des idées moins nette, plus lâche qu'ailleurs, on y sent un certain embarras qui ressemble à celui d'un débutant.

Le sujet des trois élégies 4, 8 et 9 nous porte, au contraire, à les placer à une date postérieure aux déliennes : il ne paraît guère admissible qu'un homme tout jeune ait, sans connaître encore l'abus des amours naturelles, les raffinements d'une passion du genre de celle qui s'y développe. Tout au plus me permettrais-je de laisser la pièce 4 au milieu des déliennes, comme elle l'est dans le recueil, en songeant qu'au moment de la première brouille du poète avec son amante il aurait pu, au milieu des consolations qu'il cherchait alors à ses chagrins, se laisser aller à recourir à ce dérivatif. Mais, comme il n'en dit pas un mot, tandis qu'il parle sans gêne de tous les moyens employés par lui, et comme, d'autre part, nous savons que le classement des pièces dans le recueil n'est en aucune façon chronologique, il me semble préférable de ne pas séparer l'une de l'autre 4, 8, 9 et de les reporter toutes les trois ensemble plus loin, à l'époque, par exemple, où venait de finir le service militaire du poète[1].

L'élégie 4 est le récit d'une consultation demandée au dieu Priape sur la manière de gagner les faveurs des beaux

(1) Cf. R. Baumgartner, *Über die Tib. Eleg. in Marathum*, Wiener stud. XI, 2 p. 323-326; C. M. Francken, *Eleg. de Maratho*, Mnemos., 1888, XVII, 1, p. 62-63.

garçons. Tibulle répète la réponse que le dieu consulté (v. 1-8), lui a faite : « Lorsqu'on a commis l'imprudence de ne pas éviter quelque tendre adolescent dont les traits inspirent l'amour, il faut, pour le conquérir, s'armer d'opiniâtreté, ne point se laisser rebuter par ses premiers refus (v. 9-20), lui prodiguer des serments dont les dieux ne tiennent pas compte (v. 21-26), se hâter de mettre à profit les jours de la jeunesse (v. 27-28), et surtout montrer envers l'objet aimé les soins les plus attentifs, une complaisance à toute épreuve (v. 39-56). L'obstacle souvent vient de l'avarice des jeunes garçons qui maintenant vendent leurs faveurs et préfèrent l'argent à la poésie, si puissante et si précieuse qu'elle soit; mais puisse Cybèle attacher à son char, honteusement mutilé à la manière phrygienne, ceux qui font ainsi commerce de leurs charmes; car Vénus, favorable aux plaintes des amants, ordonne d'écouter leurs doux propos (v. 57-72). » Après cette réponse qui fait de lui le dépositaire des secrets du dieu, le poète espère que les jeunes gens qui auront besoin de conseils en l'art de se faire aimer s'attacheront à ses pas comme à ceux d'un maître. Mais la pensée que Marathus qu'il aime résiste à tous ses artifices l'attriste, et il le supplie de ne point faire par ses rigueurs qu'on se moque du peu de succès de sa science (v. 73-84).

Par l'élégie 8 nous voyons que cette prière de l'élégie 4 a été exaucée et qu'il a réussi dans son entreprise amoureuse. Il en est dès lors, pour conserver les faveurs de Marathus, à lui témoigner une complaisance sans bornes, et comme il n'a pas à se sentir jaloux d'une femme (les anciens établissaient à propos des passions de différents genres autorisées chez eux des distinctions non moins subtiles que singulières), il s'emploie, afin de lui être agréable, à lui ménager l'amour de Pholoé. S'agit-il de l'ardente Pholoé dont il a été question dans les odes d'Horace[1] ? C'est possible, mais peu probable. Quoi qu'il en soit,

(1) Voir ci-dessus, p. 283.

l'Élégie 8 roule tout entière sur une femme de ce nom. « J'ai trop souffert de l'amour, dit Tibulle, pour ne pas m'y connaître », et il voit avec certitude à certains signes que son cher Marathus est amoureux de Pholoé (v. 1-26). Aussi conjure-t-il celle-ci de se montrer moins intraitable à l'égard du bel adolescent ; il lui rappelle que l'amour est préférable à l'or, que la jeunesse n'a qu'un temps, qu'il vaut mieux pour elle user de ses beaux jours avec Marathus et réserver ses rigueurs, si riches qu'ils soient, aux vieillards qui la poursuivent (v. 27-50). Il lui répète les plaintes qu'il entend proférer à son jeune ami, dont il dépeint les inquiétudes, les désespoirs et les pleurs (v. 55-66). Puis, après un mot de consolation pour le malheureux dont les beaux yeux sont déjà gonflés par les larmes, il la menace, si elle ne se laisse pas fléchir, de la vengeance d'Amour qui la punira tôt ou tard de ses mépris offensants. Même, par un argument très piquant et bien conforme à la situation, il lui donne comme preuve de la vérité de ce qu'il dit l'exemple de Marathus; car lui aussi a ri, paraît-il, des pleurs d'un amant qu'il prenait plaisir à torturer par de vains délais et il déplore maintenant l'orgueil impassible de celle qu'il aime et qui ferait bien, en prenant des sentiments plus doux, de se prémunir, pendant qu'il en est temps encore, contre un pareil châtiment du dieu (v. 67-78).

Les démarches du poète ne restèrent pas infructueuses et non seulement il contribua à rendre Pholoé moins cruelle, mais il continua, lorsqu'elle eut cédé, à favoriser les relations de Marathus avec elle. Tantôt, portant le flambeau, il accompagnait celui-ci à ses rendez-vous nocturnes ; tantôt, sans l'en prévenir, il allait chercher la belle chez elle de manière à lui procurer l'agréable surprise de la trouver, en rentrant, cachée chez lui derrière la porte[1]. Malgré tant de services cependant Marathus le

(1) On explique aussi autrement les v. 44-45 de l'él. 9 en disant que, grâce à l'entremise de Tibulle, Pholoé se tenait parfois cachée derrière la porte de son propre logis pour la lui ouvrir tout à coup lorsqu'il s'y présentait.

trahit et se vendit pour de l'or à un vieux débauché. Cette trahison est le sujet de l'élégie 9.

Tibulle s'indigne des faux serments que lui prodiguait Marathus et du peu de cas qu'il a fait de tous ses avis (v. 1-28). Il rougit d'avoir ajouté foi à ses belles paroles, d'avoir accepté ses protestations de fidélité au point de s'agenouiller devant lui et d'essuyer lui-même les larmes hypocrites versées au milieu de tant de mensonges (v. 29-38). Il souhaite que Pholoé lui témoigne la même perfidie et, à ce propos, il lui rappelle les services qu'il lui a rendus auprès d'elle. Il ne regrette pas moins les vers qu'il a composés à sa louange, vers qui déshonorent sa lyre et qu'il voue désormais à la destruction. Bref, il renvoie bien loin, chargé du prix de son infamie, le vil traître qui a ainsi vendu sa beauté (v. 39-52). Puis il tourne son courroux contre le séducteur dont l'or a causé cette perfidie, il lance contre lui de cruelles imprécations, exprimant le vœu que sa femme, de même que sa sœur, jette, par la conduite la plus éhontée, le déshonneur et la ruine sur sa maison (v. 53-74). En revenant à Marathus qui a livré ses caresses pour de l'argent à un tel homme, au vieux corps goutteux, il lui promet de lui causer bientôt la douleur qu'il mérite en le remplaçant par un rival et en offrant à Vénus un bouclier votif qui mentionnera qu'il s'est dégagé des liens d'un perfide (v. 75-84).

L'épuration de nos idées sur l'amour amène chez nous une telle réprobation des mœurs exposées dans ces trois morceaux, qu'il nous est impossible de faire une assez complète abstraction du dégoût qu'elles nous inspirent aujourd'hui pour apprécier à leur juste valeur et la sincérité des pensées produites par l'auteur et les beautés de leur expression. Il est certain cependant qu'à côté de quelques développements oiseux ou trop lents, il y en a beaucoup qui coulent de source avec une vérité et une grâce qui devaient toucher profondément ses premiers lecteurs. L'élégie 9 surtout est remarquable sous ce rapport et, tout en y trouvant, dans la deuxième partie, un peu

longues et outrées les imprécations dirigées contre le vieux débauché, on ne saurait ne pas priser la manière dont sont rendus les regrets et les reproches adressés à l'infidèle. Si la pièce avait été écrite pour une courtisane quelconque qui, par son sexe du moins, nous paraîtrait plus digne des vers charmants qui la composent, certes nous nous laisserions entraîner à l'admirer presque d'un bout à l'autre. Aussi Bertin, à qui il est arrivé souvent d'avoir un vif sentiment de la grâce antique, a-t-il compris le parti qu'il en pouvait tirer en appliquant à son Eucharis ce que Tibulle y avait dit à son Marathus : lui aussi rappelle à celle qu'il aime les avis qu'il lui donnait et dont elle n'a pas tenu compte, et, à peu près dans les mêmes termes et le même mouvement pathétique que le poète latin, il dépeint avec amertume la bonne foi qu'il prêtait naguère à ses faux serments d'amour :

Je te l'ai dit, et je me souviens même
Qu'en le disant, les yeux de pleurs noyés,
Je te serrais, dans mon désordre extrême,
Les deux genoux, et baisais tes deux pieds.
Alors, alors tu jurais, ô ma vie !
Que nul amant ne tenterait ta foi,
Et qu'à moi seul ta jeunesse asservie
Refuserait même le cœur d'un roi...
Avec ces mots, dans la nuit la plus noire,
Ton art divin me ferait voir les cieux.
Bien plus; des pleurs s'échappant de tes yeux,
Mouillaient ta joue et parcouraient tes charmes.
Que je rougis de ma simplicité !
Oui, tu pleurais; et moi, tout agité,
Contre moi-même en secret irrité,
Je m'en voulais de causer tes alarmes;
Crédule, hélas ! et j'essuyais tes larmes.
Élég., II, 10 v. 17-24; 29-37.

A l'encontre de ces trois petits poèmes, l'élégie 7, la seule que nous ayons encore à voir pour achever l'examen du premier livre, n'a rien d'érotique. Je l'ai réservée pour la

fin parce qu'elle n'a été écrite qu'à la même époque à peu près que les trois précédentes et bien certainement après les déliennes et l'éloge de la Paix. Elle porte d'ailleurs la date de sa composition avec elle puisqu'elle célèbre le triomphe de Messala qui eut lieu en 27. C'est donc par erreur que quelques critiques, arguant des défauts qu'ils y relevaient, ont voulu la classer la première du recueil dans l'ordre chronologique.

Après avoir remémoré l'ancienne prédiction des Parques qui, le jour de la naissance de Messala, avaient annoncé sa gloire future (v. 1-4), le poète dit comment le général a dû les honneurs du triomphe à ses brillants succès en Aquitaine et, non sans se faire gloire à lui-même de l'y avoir accompagné, il énumère les diverses parties de la Gaule témoins de ses exploits (v. 5-12). A cette énumération, il joint celle des lieux lointains précédemment parcourus par Messala : la région du fleuve Cydnus et du mont Taurus, habitée par les Ciliciens; la Palestine et la Syrie, pays chers aux blanches colombes; la puissante ville de Tyr; la riche contrée fertilisée par le Nil aux sources inaccessibles dont le dieu n'est pas moins adoré des Égyptiens qu'Osiris lui-même (v. 13-28). Il narre alors les bienfaits d'Osiris, inventeur de la charrue et de la culture de la vigne, dieu du vin, de la danse, des chants et des plaisirs et l'invite à venir assister à la fête qui célèbre le Génie de Messala (29-54). Il termine par les vœux qu'il forme : puisse Messala voir sa gloire se perpétuer en ses enfants ; puisse la voie magnifique qu'il vient de construire à ses frais dans le Latium, y redire à jamais son nom, et puisse la fête de cet heureux anniversaire revenir longtemps et chaque fois avec un éclat plus vif (v. 55-64) !

Vous pouvez remarquer par le grand nombre de vers consacrés à Osiris (v. 29-54) combien ce développement, qui prend les deux cinquièmes de la pièce entière, est démesuré, et si vous notez que déjà un autre développement de huit vers sur le Nil précède immédiatement celui-là, vous ne trouverez pas exagérés certains reproches qu'on a

souvent adressés à la composition de cette élégie : chaque partie, prise en elle-même, a sa valeur, mais le rapport des parties entre elles et avec le tout n'est pas observé, il n'y a pas de proportion. Il ne faudrait pas toutefois abuser de la constatation de ce défaut réel pour porter la critique sur des points qui ne la méritent pas. Pourquoi, par exemple, incriminer vivement l'abondance des détails géographiques ? Ils ont ici leur intérêt, puisque la renommée de Messala doit apparaître d'autant plus grande que les lieux témoins de sa gloire seront plus nombreux. Je ne trouve pas non plus déplacée l'importance que donne Tibulle à la voie construite par le triomphateur ; vous savez combien les Romains appréciaient les grands travaux d'utilité publique auxquels, à l'exemple d'Auguste, les généraux, honorés du triomphe, se faisaient une gloire d'employer une bonne partie de leur butin, et vous trouverez la preuve de la beauté particulière de l'œuvre de Messala dans les *Épigrammes* de Martial qui, à deux reprises [1], lorsqu'il promet l'immortalité à ses vers, prend pour point de comparaison les pierres et les marbres de ce travail comme étant les choses les plus réputées du monde pour leur magnificence et leur solidité.

IV

De ce que le deuxième livre renferme plusieurs élégies évidemment inachevées, on conclut avec raison qu'il n'a pas été publié, comme l'avait été le premier, par l'auteur lui-même. Mais, pas plus que pour le premier, on n'en met en doute l'authenticité.

Il ne renferme que six morceaux. Le 1er, comme le 1er du

(1) *Épigr.*, VIII, 3, v. 5 ; X, 2, v. 9.

Ier livre est adressé à Messala ; le 2e est une sorte d'épithalame écrit pour un certain Cornutus et les quatre autres ont plus ou moins rapport à Némésis, la femme qui, après Délie, semble avoir été celle que Tibulle aima le plus.

Disons tout de suite que l'élégie 2 ne semble pas être à sa place dans ce livre. Beaucoup plus courte que les autres et ressemblant davantage par son peu d'étendue à celle du livre IV, elle s'en rapproche aussi par le nom du personnage à qui elle est adressée. Nous verrons, en effet, que le livre IV est surtout consacré aux amours de Sulpicia et d'un personnage désigné sous le nom de Cérinthus ; or il y a entre ce vocable grec et le nom latin Cornutus le même rapport quant au sens et à la mesure qu'entre le mot grec Délia et le mot latin Plania, d'où l'on peut déduire que le Cérinthus du livre IV n'est autre que le Cornutus du livre II. L'emploi des deux noms différents s'expliquerait facilement par les circonstances mêmes qui motivent les pièces de l'un et l'autre livre : dans le IVe livre il s'agit d'amours illicites et le nom doit être déguisé ; ici un mariage régulier se consomme et l'épithalame produit le nom véritable. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse qui fait de l'élégie en question une espèce de conclusion de la correspondance amoureuse qu'entretint le nommé Cérinthus avec Sulpicia et dont nous nous occuperons tout à l'heure, voici en deux mots le sommaire de cette courte et jolie pièce.

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Cornutus qui vient de se marier, hommes et femmes sont invités à appeler la faveur des dieux sur cette union (v. 1-4). Son Génie est prié d'exaucer tous ses vœux, dont le principal est connu ; car Cornutus ne cache point qu'à tous les trésors de la terre il préfère la tendresse à jamais constante de celle qu'il aime (v. 5-16). Et ce vœu, s'écrie le poète, est accompli : voici l'Amour qui, battant des ailes, arrive avec les heureux liens qui doivent enchaîner vos cœurs l'un à l'autre jusqu'aux jours d'extrême vieillesse où vous verrez la troupe des petits-enfants s'ébattre à vos pieds (v. 17-22).

La pièce 1, quatre fois plus longue, est une des meilleures du recueil. Elle a pour occasion une fête champêtre instituée pour appeler sur la campagne la fertilité et l'abondance, sans doute celle des Ambarvales.

Au moment de la purification des champs et de ceux qui les cultivent, le poète ordonne à tous la cessation du travail et la chasteté (v. 1-14); puis, tandis que l'agneau sacré est mené à l'autel du sacrifice, il fait entendre les prières d'usage afin que tout malheur soit détourné des terres paternelles, et découvrant ensuite des présages propices dans les entrailles de la victime, il se fait apporter du vieux vin de Falerne et du Chio pour fêter cet heureux jour (v. 15-30). Mais il ne veut pas le célébrer sans porter la santé de son cher Messala, grand triomphateur des peuples d'Aquitaine, qu'il prie de l'inspirer dans ses vers en l'honneur des dieux des champs (v. 31-36). Vient alors l'éloge de ces dieux. Il énumère leurs bienfaits et dit comment, grâce à eux, les hommes, en se civilisant, ont usé des habitations, des troupeaux, des moissons, des fruits, du vin, du miel, se sont livrés aux danses créées par Bacchus, ont chanté sur des pipeaux, ont célébré le culte des divinités antiques et des Lares au milieu de toutes sortes de travaux féconds (v. 37-66). C'est aux champs également, ajoute-t-il, au milieu des troupeaux et des cavales indomptées, que l'Amour est né : sa main, d'abord débile, essayait ses traits au hasard; mais, depuis, que de puissance et d'habileté il a pris[1], soit qu'il frappe l'homme altier, soit qu'il « conduise vers l'amant la jeune femme qui, seule et trompant une surveillance endormie, avance un pied, tout en tremblant, et tend le bras dans l'obscurité pour explorer la route ».

(1) Cf. Bertin, *Élég.* III, 5, v. 59-60; 55-66; 68 :

L'Amour même, entouré de coursiers indociles,
De troupeaux mugissants, dans un bocage est né....
C'est là qu'en grandissant il essaya ses armes.
Ses premiers traits, dit-on, se perdaient au hasard....
Ciel, qu'Amour a depuis profité dans cet art !

Hoc duce custodes furtim transgressa jacentes,
Ad juvenem tenebris sola puella venit,
Et pedibus prætentat iter, suspensa timore,
Explorat cæcas cui manus ante vias [1].

Il envie ceux à qui l'Amour sourit avec douceur et plaint ceux qu'il blesse. Aussi le prie-t-il de venir à cette fête sans ses flèches cruelles et ses torches ardentes. Et, après avoir exhorté les assistants à l'invoquer, tout haut pour leurs troupeaux et tout bas pour eux-mêmes, il les invite à se récréer avant qu'arrive, au milieu de son chœur d'étoiles scintillantes, la Nuit que suit le sommeil silencieux (v. 67-90).

M. Doncieux, qui a fait de Tibulle une étude toute particulière dont il nous a donné les résultats et par sa thèse latine pour le doctorat ès-lettres et par différents articles publiés dans la *Revue de Philologie*, se plaît [2] à rattacher cette élégie aux quatre suivantes et à y voir une sorte de préface de la série des pièces ayant rapport à Némésis. Il fait ressortir qu'il y a correspondance entre elle et la première du premier livre, qui, adressée comme elle à Messala, laisse également une place considérable au culte des dieux agrestes et à la description de la vie des champs; il voit dans le cri poussé par Tibulle à propos de la puissance de l'Amour,

Hei mihi! quam doctas nunc habet ille manus!

cri répété sous une autre forme un peu plus loin,

Ah! miseri, quos hic graviter deus urget!...

(1) Voltaire (*Éducation d'une fille*) semble avoir imité ce passage :
Cependant elle hésite, elle approche en tremblant,
Posant sur l'escalier une jambe en avant,
Étendant une main, portant l'autre en arrière,
Le col tendu, l'œil fixe et le cœur palpitant,
D'une oreille attentive avec peine écoutant.

(2) Cf. *De Tib. amoribus*, p. 78-83.

la constatation de la blessure nouvelle dont son cœur vient d'être atteint; et il tire argument de la tendance que devait avoir l'auteur à consacrer cinq pièces à Némésis puisqu'il en avait donné cinq à Délie. Tout cela, en effet, est ingénieux et peut se soutenir, mais ne présente, en somme, qu'une supposition : l'une et l'autre élégie, au début de chaque livre, peuvent se correspondre et par leurs apostrophes à Messala et par leur caractère champêtre sans que la partie finale de celle du livre II exprime ce qu'on veut lui faire dire ; il est même possible que la fin n'ait été amenée que par le désir de rendre cette correspondance plus sensible; mais il ne s'ensuit pas que la double exclamation qu'elle renferme et qui paraît bien être un retour du poète sur lui-même, fasse allusion à une atteinte toute nouvelle de l'amour; peut-être, après tout, ne s'agit-il que de l'ancienne blessure et d'un de ces souvenirs de Délie qui devaient lui revenir souvent, comme nous l'ont prouvé déjà quelques vers du commencement d'une des élégies concernant Marathus, où, se comparant à un esclave à qui Vénus aurait attaché les mains derrière le dos pour le battre de verges, il symbolisait ainsi les tourments amoureux qui lui avaient valu son expérience :

Ipsa Venus magico religatum brachia nodo
Perdocuit, multis non sine verberibus.
Élég. I, 8, v. 5-6.

Il est donc permis de considérer l'élégie 3 comme celle où se manifeste pour la première fois son amour pour Némésis. Cette pièce malheureusement n'est pas complète : soit que l'auteur en mourant l'ait laissée inachevée, soit que certains morceaux en aient été perdus, il s'y trouve des lacunes évidentes qui la coupent en plusieurs parties; nous pouvons même dire qu'en réalité nous n'en possédons que trois grands fragments.

1° Sa maitresse ayant été emmenée à la campagne, le poète juge que Vénus et l'Amour y ont fixé leur séjour et

que lui-même n'a plus, pour obéir au désir de revoir celle qu'il aime, qu'à aller s'y soumettre aux plus durs travaux des champs. Il se propose l'exemple du bel Apollon qui, par amour, oubliant Délos et Delphes, se fit simple pasteur des troupeaux d'Admète ; il sait bien qu'on se moque de cet héroïsme amoureux ; mais mieux vaut être raillé que de cesser d'aimer, fût-on dieu (v. 1-34.) — 2° L'amour, à la vérité, dans ce siècle perverti, n'est plus rien auprès de la rapine : chacun aspire après cet or, cause de guerres, de crimes et de tant de maux, qui procure les immenses domaines, les riches troupeaux, les somptueux édifices. Il pouvait bien, quant à lui, vivre heureux dans la médiocrité, mais l'envie du luxe hélas ! atteint les femmes aussi, et pour que Némésis jouisse de toilettes éclatantes, entourée d'esclaves d'un haut prix, ne faudra-t-il pas, si Vénus le désire, que lui aussi se livre à la rapine ? (v. 35-58.) — 3° Apostrophant l'ancien esclave, devenu riche affranchi, qui lui a soustrait Némésis en l'emmenant dans une propriété rurale, il maudit cette campagne, trouve cruels les dons que les dieux font à la terre du moment que les champs cultivés lui ravissent ses amours, regrette les temps primitifs où Vénus offrait aux hommes, dans une vie pleinement libre, les plaisirs les plus faciles, et finit néanmoins, comme il a commencé, par se résigner à l'esclavage et aux travaux rustiques que lui imposeront les lois de Némésis (v. 59-80).

L'élégie 4, dès le début [1], reprend la métaphore finale de la pièce précédente. Tibulle vient de dire qu'il accepterait la servitude, les liens et les coups (*imperium, vinclis verberibusque*) ; maintenant il se voit esclave (*servitium, video*), mais il gémit sur la dureté continue du joug et des chaînes,

Servitium sed triste datur, teneorque catenis,

(1) Voir *Appendice* CCLXXXIII.

et il se plaint du supplice ardent qui sans cesse le tourmente le jour et plus encore la nuit (v. 1-11). S'apercevant du peu de secours qu'il doit attendre des Muses, puisque la cruelle Némésis ne sait que tendre une main cupide lorsqu'il lui soupire ses vers, il se demande à quel crime, à quel sacrilège il recourra pour avoir l'or qu'elle réclame et ne point devenir un objet de pitié en restant couché devant sa porte fermée (v. 12-26). Il se livre alors à des imprécations contre tout ce qui suscite la cupidité des femmes et rend l'amour infâme (v. 27-38), et il compare les sentiments que s'attire une femme avide, qui n'est belle que pour le malheur de son amant, à ceux qu'inspire la beauté dont le cœur est généreux : de l'une la jeunesse applaudirait le désastre, si un incendie détruisait ses richesses ; l'autre est respectée toute sa vie et reçoit encore des fleurs sur sa tombe (v. 39-50). Mais, quoi qu'il dise, il sent bien qu'il ne réussira pas à se délivrer de l'amour qui le possède : Némésis lui ordonnerait-elle de vendre son patrimoine et de boire n'importe quel philtre magique, il obéirait pour obtenir d'elle un tendre regard (v. 50-60).

Après cette élégie, qui se tient beaucoup mieux dans son ensemble que l'élégie 3 et qui ne manque pas de vivacité, si nous voulons suivre l'ordre chronologique de la composition pour les morceaux du livre, je suis d'avis, avec M. Doncieux [1], d'intervertir les deux derniers 5 et 6. La pièce 6, en effet, est celle qui se rapproche le plus de la pièce 4 par l'importance qui y est donnée à la passion amoureuse, c'est même celle de toute la série qui a le plus constamment en vue Némésis et qui prend le ton le plus pathétique ; on sent en la lisant, que le poète l'a écrite dans le moment où son amour agissait encore sur lui avec le plus d'intensité. Dans l'élégie 5, au contraire, Némésis n'apparaît qu'incidemment, et bien qu'il y dise qu'elle est encore l'objet de tous ses chants, la pièce même dénote,

(1) *De Tib. amoribus*, p. 80 et p. 85.

comme vous le remarquerez, une certaine tendance d'esprit, toute nouvelle, vers des sujets plus élevés que ceux qu'il avait traités jusque-là. Commençons donc par l'élégie 6.

Elle est adressée à son ami Macer [1] dans le moment où celui-ci part pour une expédition guerrière. Il se demande si l'Amour va suivre le militaire dans les combats ou s'il libère de ses feux ceux qui vont à la guerre ; dans ce dernier cas, déclare-t-il tout d'abord, il partirait aussi : adieu les femmes et Vénus ! Mais, hélas ! de cette jactance il reconnaît tout de suite la vanité ; il se rappelle comment ses grands mots échouent devant une porte fermée, combien de fois il a juré de ne jamais y revenir, et, malgré ses serments, ses pas l'y ont ramené.

Excutiunt clausæ fortia verba fores.
Juravi quoties rediturum ad limina nunquam!
Quum bene juravi, pes tamen ipse redit.
v. 12-14.

Il se maudit lui-même [2] et serait prêt à mettre en se tuant un terme à ses maux si la crédule Espérance ne réchauffait sa vie et ne lui promettait toujours un lendemain meilleur :

Jam mala finissem leto, sed credula vitam
Spes fovet, et fore cras semper ait melius.
v. 19-20.

N'est-ce pas l'espérance qui anime le laboureur par la perspective des moissons et l'esclave par celle de la liberté ? Ainsi fait-elle de lui par la vision de la tendresse de Némésis (v. 21-28). Et il conjure Némésis de ne point braver Vénus, il la conjure au nom des Mânes de sa jeune sœur [3],

(1) Æmilien Macer, de Vérone, poète didactique.

(2) Voir *Appendice* CCLXXXV.

(3) La jeune fille avait péri en tombant d'une fenêtre. Cette perte douloureuse, la liaison de Némésis avec un riche affranchi qui avait été longtemps esclave (II, 3, 50) et l'affirmation donnée par Ovide (*Am.* III, 9 v. 31-32) qu'elle fut la dernière femme aimée par Tibulle, voilà les seuls détails biographiques que nous possédons sur Némésis.

qui, sensible aux larmes qu'il irait verser sur sa tombe, viendrait toute sanglante la troubler au milieu de la nuit (v. 29-40). Cependant cette menace, à peine proférée, l'indigne : vaut-il assez pour coûter une seule douleur à sa maîtresse ?

> Non ego sum tanti, ploret ut illa semel.
> v. 42.

Et puis est-ce à elle qu'il doit en vouloir? Non, elle est bonne, et la vraie, la seule coupable, c'est Phrygé qui prend plaisir à le tenir éloigné, à lui fermer la porte, et à le jeter en ces cruels tourments au milieu desquels il croit toujours voir un rival embrasser de mille manières celle qu'il aime[1]. Puisse l'infâme Phrygé subir la moitié des maux qu'il lui souhaite ! (v. 41-54).

Sauf le développement, assez bref d'ailleurs et qui n'est pas mal en situation, des lieux communs sur l'espérance, le morceau tout entier, vous le voyez, exprime avec une simplicité et un naturel parfaits les divers sentiments, souvent contradictoires, qu'inspire un véritable amour : l'aspiration à se débarrasser des soucis de la passion et la conscience de la lâcheté qui fait qu'on les garde ; le désespoir qu'entraînerait la triste certitude des maux présents combattu par la vision d'un avenir plus heureux ; la pensée d'émouvoir par l'évocation d'une morte chérie et la crainte en même temps de causer par ce souvenir une larme à laquelle on attache tant de prix qu'on se hâte de déclarer qu'on ne la vaut pas ; le désir enfin qu'on éprouve, quelques tourments qu'on souffre, d'innocenter la cruelle en imputant les effets de sa cruauté à son entourage qu'on maudit : voilà bien, très habilement condensés, les mou-

(1) Les vers « .... tunc mens mihi perdita fingit, Quisve meam teneat, quot teneatve modis » ont été imités par Bertin (*Élég.*, II, 4, v, 29-31) :

> Oui, je te vois, ingrate ; et ma triste pensée
> Se figure déjà de combien de façons
> Le barbare te tient, sans pudeur, embrassée.

vements auxquels doit se livrer l'âme travaillée d'un amant malheureux.

L'élégie 5, la plus longue du livre, est d'un genre tout différent. Un des fils de Messala, l'aîné sans doute, M. Val. Messalinus, venant d'être élu membre du collège des Quindécemvirs préposés à la garde des livres sibyllins, Tibulle célèbre cet honneur. Il invoque Apollon dans le temple de qui va pénétrer le nouveau prêtre, Apollon le divin maître des augures et des aruspices, l'inspirateur des sibylles qui jadis ont prédit à Rome les volontés des dieux (v. 1-14). Il rappelle d'abord les prédictions faites à Énée par la Sibylle de Cumes[1] dans un temps où sur le Palatin sans Capitole superbe les génisses paissaient l'herbe autour d'humbles chaumières habitées par un peuple de pasteurs[2] : ce fut elle qui lui annonça[3] la victoire de ses Troyens sur la terre de Laurente, la fondation de Castrum, de Lavinium, d'Albe la Longue, l'union de Mars et d'Ilia, et le glorieux avenir de la grande cité destinée à régner sur la terre entière (v. 15-64). Il parle ensuite des autres prophétesses qui toutes avaient prévu pour une époque lointaine d'affreux présages, qui en effet se sont produits et réalisés[4] récemment (v. 65-78), mais que jamais, Apollon aidant, les Romains ne reverront plus (v. 79-82). Il sait que le dieu n'annonce plus désormais que l'abondance des moissons et des vendanges, et il s'exalte à la pensée du bonheur que vont prendre les paysans à fêter les Palilies ; il décrit leurs jeux agrestes, sans oublier, au milieu de leur joie, les souhaits parfois cruels, mais vite rétractés, des amants inspirés par une folle ivresse (v. 83-104). Ceci lui donne l'occasion de demander à Phœbus Apollon d'enlever à l'Amour les armes qui blessent.

(1) Voir sur la sibylle de Cumes, 1re partie, tom I, p. 78.

(2) Rapprochez ce passage de Virgile, *Én.*, VIII, 357 ; Properce, *Éleg.*, IV, I ; Ovide, *Fast.*, I, 509.

(3) Voir *Appendice* CCLXXXIV.

(4) Cf. Virg., *Géorg.*, I, 466 sq. ; Ovide, *Métam.*, XV, 782 sq.

Il les connaît bien, lui qui souffre depuis un an d'une blessure qu'à la vérité il entretient en se plaisant dans la souffrance ; même, dit-il, il ne trouve plus de voix et de vers que pour chanter Némésis ; mais Némésis, a-t-il soin d'ajouter, respectera son caractère sacré de poète et il pourra, lorsque Messalinus jouira des honneurs du triomphe, célébrer dignement cette cérémonie à laquelle, au milieu d'une foule attendrie, assistera l'heureux père du triomphateur, Messala (v. 104-122).

Il n'y a pas moins d'habileté que de charme dans la manière dont sont amenés, à la fin de ce poème, le retour du poète sur lui-même, la constatation de son amour persistant pour Némésis et les vœux pour Messalinus et Messala, vœux qui devaient nécessairement terminer une pièce écrite pour eux. Mais il faut avouer que les généralités qui précèdent laissent une impression de lenteur et qu'il se trouve dans l'ensemble plus d'une digression qui trouble quelque peu l'esprit du lecteur, soit par l'étendue qu'elle prend, soit par la place qu'elle occupe. La description, par exemple, des lieux où Rome s'élèvera, sans qu'on puisse lui reprocher d'être tout à fait étrangère au sujet, est introduite sous forme de parenthèse au milieu d'un développement qu'elle suspend, et cette suspension, qui ne s'étend pas sur moins de dix-huit vers (v. 21-38), malgré les jolis détails qu'elle nous présente, nous donne une sorte d'impatience d'en voir la fin. Plus loin encore, l'énumération des sinistres présages prévus par les antiques prophétesses forme une nouvelle parenthèse de huit vers (v. 71-78) qui arrête sensiblement la marche du poème. Si bien qu'on doit supposer ou que nous n'avons pas l'œuvre intacte de Tibulle, certaines parties s'y trouvant rapportées, ou, ce qui n'est pas moins vraisemblable, que la mort l'a surpris avant qu'il ait eu le temps d'y mettre la dernière main [1]. Si, en effet, cette élégie doit être placée, comme

(1) W. Wisser (*Ueber Tib.* II, 5, Eutin, 1874, 30 p. in-4°) a eu tort de conclure de ces défauts que la pièce n'est pas authentique.

nous le pensons, après l'élégie 6, il faut y voir celle de ses compositions qu'il a écrite à la date la plus rapprochée de sa mort, car les autres que nous reconnaîtrons comme étant de lui dans le livre IV sont antérieures à celle-ci. Et le caractère particulier de cette œuvre nous frappe alors d'autant plus qu'elle est la dernière. Ne devons-nous pas la regarder comme une tentative faite par lui pour sortir du genre habituel de sa poésie ? Cette longue parenthèse, mal placée, mais qui nous rappelle le beau passage de Virgile sur la demeure du vieil Évandre, cette prophétie de la sibylle de Cumes qui ne laisse pas de ressembler à celles que le héros Troyen reçoit des dieux dans l'Énéide et qui forme un morceau resté célèbre, n'indiquent-elles pas, avec un commencement d'évolution produite par le prestige de Rome heureuse, pacifiée et dominatrice, un souffle patriotique qui peut-être eût fini, comme chez Properce, par inspirer au poète, s'il eût vécu le temps normal de la vie humaine, d'autres chants que des élégies érotiques et pastorales?

V

Si l'authenticité des deux premiers livres ne soulève aucun doute, celle du troisième est aujourd'hui formellement niée. Pendant longtemps les éditeurs l'admirent sans soupçon, pensant que, sous le nom de Lygdamus, Tibulle avait composé ces six élégies dont cinq (1, 2, 3, 4, 6) parlent d'un amour malheureux ressenti pour une certaine Néæra et l'autre (5) est adressée par l'auteur à des amis absents comme par un malade sur le point de mourir. Ils remarquaient que ce nom grec de Lygdamus répondait exactement, non seulement pour la mesure, mais aussi pour le sens, au mot latin Albius, prénom de Tibulle ; de

même qu'Albius impliquait l'idée de la couleur blanche, λύγδος se disait d'un marbre blanc. Et quant aux deux vers (v. 17-18) de l'élégie par lesquels l'auteur s'attribue le même âge qu'Ovide, ou bien ils osaient appliquer cette coïncidence de date de naissance à Tibulle malgré l'affirmation contraire d'Ovide lui-même[1], ou bien ils n'en tenaient aucun compte, les considérant comme interposés. Mais J.-H. Voss, après leur avoir opposé son avis dès 1786, démontra victorieusement, dans la préface de la traduction allemande qu'il publia en 1810, qu'on ne devait en aucune façon continuer à laisser la paternité de ce livre à Tibulle. Bientôt d'autres critiques, comme Eischstadt, appuyèrent encore d'arguments nouveaux sa démonstration et il n'y eut plus dans la suite, pour la réfuter, que quelques essais hardis, mais malheureux, tels que celui de M. W. Fuss en 1867[2].

Voici le sujet de chacune des six élégies :

Dans la 1re (28 v.), à l'occasion du jour des calendes de Mars, qui avait été autrefois le premier jour de l'an et qui continuait d'être la fête des *Matronalia* célébrée par les dames romaines auxquelles on avait l'usage d'offrir des cadeaux, Lygdamus envoie à Néæra des vers soigneusement enveloppés sur un rouleau luxueux, en leur recommandant la déclaration d'amour qu'ils doivent lui adresser pour obtenir d'elle une réponse favorable.

La pièce 2 (30 v.)[3] nous le montre dans le moment où il vient d'être séparé de celle qu'il aime. Il s'étonne qu'on

(1) Voir plus haut, p. 426.

(2) Pour le livre III et Lygdamus, cf : Eischstadt, *De Lygdami carminibus quæ nuper appellata sunt*, Iéna, 1819, 1823 sq., 1835; R. Tornebladh, *De elegiis Lygdami comment*, Calmar, 1861; M. W. Fuss, *De elegiarum libro quem Lygdami esse putant*, Münster, 1867; C. Stumpe, *De Lygdami qui vocatur elegiis*, Halle, 1867; L. Bolle, *De Lygdami carminibus*, Gottingen, 1872; S. Kleemann. *De lib. tertii carminibus quæ Tibulli nomine circumferuntur*. Strasbourg, 1876; G. Doncieux, *De la personnalité de Lygdamus*, dans la *Revue de Philologie*, 1888, p. 129-134.

(3) Voir *Appendice* CCLXXXVI.

ait la barbarie d'accomplir de telles séparations et qu'un amant puisse supporter un sort si cruel ; il se déclare, quant à lui, trop faible pour résister à sa douleur et convoque à ses funérailles Néæra et sa mère, non sans entrer dans tous les détails des derniers honneurs qu'il sollicite de leur piété, non sans dicter les termes de l'épitaphe qu'il désire sur sa tombe. C'est par cette épitaphe que nous apprenons son nom de Lygdamus. « Ci-gît, dit-elle, Lygdamus ; la douleur, le désespoir de s'être vu ravir Néæra, la femme qu'il chérissait, ont causé son trépas. »

> Lygdamus hic situs est : dolor huic et cura Neæræ,
> Conjugis ereptæ, causa perire fuit.

La pièce 3 (38 v.) exprime de nouveau ses regrets cuisants et l'envie qu'il a de mourir, si Néæra ne lui est pas rendue. Il ne demandait au ciel, s'écrie-t-il, ni les amas d'or, ni les riches moissons, ni les vastes domaines, ni le luxe orgueilleux d'un palais de marbre aux lambris dorés ; la pauvreté l'eût rendu heureux, du moment qu'il lui eût été donné de vivre en repos avec elle. Mais si tous ses vœux pour ce cher retour ne peuvent émouvoir l'Amour, peu lui importent tous les trésors de la terre ; ne devant plus la revoir, il ne souhaitera que de descendre aux ténébreux marécages de l'Orcus.

L'élégie 4, la plus longue des six, présente la narration d'un songe. Après avoir prié les dieux de détourner de lui les mauvais présages, le poète reconnait qu'on ne doit pas attribuer à un rêve la même importance qu'aux signes que lit l'œil des aruspices dans les entrailles d'une victime. Et cependant celui qu'il vient d'avoir l'a troublé sérieusement (v. 1-16). Apollon s'est présenté à lui, les cheveux flottants, avec sa robe aux longs plis et sa lyre en écaille dorée qu'il faisait vibrer de son plectre d'ivoire (v. 17-42) ; et le dieu bienveillant lui a annoncé avec tristesse que Néæra, sa bienaimée, pense à se donner à un autre, qu'il n'est que temps de la supplier plus que jamais afin d'arrêter

ses cruels desseins (v. 43-80). Mais non, il ne peut croire à ce criminel projet: Néæra n'est point l'enfant de monstres féroces, sa mère est la plus douce des mères et son père le plus aimable des pères; que les dieux dissipent au loin dans les airs ce rêve affreux! (v. 81-96.)

Dans l'élégie 5 (34 v.), le nom de Néæra n'est pas prononcé. Aussi s'est-on demandé si elle ne pourrait pas être d'un autre auteur que les cinq autres. Mais, comme elle fait partie d'un groupement bien net et qu'elle s'y rattache très sensiblement par le ton, la versification et le style, il n'y a aucun doute à laisser sur cette question. Le sujet en est simple et touchant. Lygdamus, malade depuis plusieurs semaines, écrit à des amis qui se trouvent en villégiature dans une station thermale d'Étrurie, qu'il se sent gravement atteint et en danger de mort. Il s'en plaint; car il ne le mérite pas, n'ayant jamais commis ni crime ni sacrilège; et il est jeune, étant né, dit-il, dans le moment où périrent les deux consuls Hirtius et Pansa. Il veut donc conserver encore quelque espoir et il prie ses amis d'offrir en sa faveur une offrande expiatoire à Pluton[1].

De la pièce 6 (64 v.) plusieurs critiques ont voulu faire deux élégies distinctes en la coupant, après le vers 32, avant les mots *Hei mihi!..*, mais à tort, car le sujet est le même dans les deux parties. Il s'y trouve, à la vérité, des répétitions de pensées et de mouvements qui seraient moins sensibles dans deux pièces séparées, mais c'est là précisément un des défauts de Lygdamus. Il est manifeste d'ailleurs qu'il veut ici dépeindre la contradiction des sentiments qui bouleversent d'ordinaire l'âme d'un amant malheureux. Il invoque Bacchus, invite ses amis à boire avec lui, et sachant qu'il a été trahi par Néæra, cherche à noyer dans le vin ses chagrins d'amour; mais, s'il s'incite au plaisir que donne Bacchus, il sent que, lorsque l'âme est en détresse, on ne prend pas facilement les dehors de la joie; s'il maudit Néæra, il rétracte aussitôt ses malédic-

(1) Voir *Appendice*, CCLXXXVII

tions pour lui souhaiter, malgré sa trahison, le bonheur d'une vie tranquille; et s'il recommande à ses amis de ne point se laisser prendre aux serments d'une femme, serments toujours frivoles, il n'en aime pas moins encore la perfide et c'est dans un dernier cri d'amour qu'il réclame une fois de plus la coupe pleine à laquelle, dit-il, il aurait dû demander depuis longtemps la fin de ses larmes.

La lecture attentive de ces six élégies montre jusqu'à l'évidence que Tibulle n'a pu en être l'auteur. Celui qui les a écrites, son contemporain, l'a imité très souvent, mais, la plupart du temps, assez gauchement; il n'a ni la même inspiration, ni la même habileté dans l'emploi des ressources artistiques; sa nature est plus froide et sa sensibilité plus chaste; enfin, on relève dans son vocabulaire, dans sa syntaxe et dans sa métrique des différences très sensibles; par exemple, il use volontiers de conjonctions presque inconnues à Tibulle, *autem, ergo, quare*, etc.; construit *quamvis* avec l'indicatif, rapproche des mots semblables pour jouer sur eux d'une manière parfois ridicule, comme dans le premier distique de la pièce 5 où, parlant à ses amis de la station thermale qui n'est pas bonne à fréquenter l'été, il dit *unda non adeunda*; répète à satiété certaines épithètes comme *niveus* et *candidus*, et, dans l'usage des épithètes, oppose à chaque instant les couleurs entre elles, *candida* et *nigra*, *niveo* et *purpureus*, *lutea* et *niveum*; il n'apporte à la facture de ses distiques ni la même variété de césures dans l'hexamètre ni la même perfection dans la cohésion des deux vers[1].

Quel est donc ce Lygdamus? Les érudits ont beaucoup discuté la question et, Tibulle une fois écarté, ont cherché à l'envi parmi ses contemporains celui dont le prénom, ayant le même nombre de syllabes et la même quantité, pouvait avoir été représenté par ce pseudonyme. Gruppe[2]

(1) Cf. P Paroli, *De Tibulli arte metrica cum Lygdamo comparata* Brixiæ, 1899, Canossi, 71 p.
(2) *Die rœmische Eleg.*, tom, I, chap. IV.

a songé à Publius Ovide et a prétendu que le livre III en question devait provenir d'un de ces essais de jeunesse qu'Ovide disait n'avoir pas publiés[1]; il s'est appuyé sur la similitude de certaines figures, de certains fragments de vers et même de vers entiers[2], puis sur le nom de Néæra qui fut celui de la seconde femme d'Ovide, jeune femme répudiée peu après le mariage; mais la Néæra de Lygdamus n'est que sa fiancée, et d'ailleurs, quelques rapprochements qu'on réussisse à établir, il y a une telle différence de langue, de versification, de style et de caractère entre l'auteur du livre III et Ovide qu'elle apparaît plus marquée encore que celle qui le distingue de Tibulle[3]. Aussi, à l'encontre de Kleemann, qui n'a pas craint de reprendre en 1876 l'opinion émise par Gruppe en 1838, la plupart des savants ont-ils porté ailleurs leurs hypothèses : Œbecke sur Cassius de Parme, chronologiquement impossible ; F. Haase sur Valérius Messalinus. fils de Messala ; d'autres sur Valgius ou sur Lucius Messalinus, cet autre fils de Messala qui devint par adoption Lucius Aur. Cotta Maximus. Dans ce désaccord général, Hertzberg a émis l'idée qui se présente tout naturellement à l'esprit, que le nom de Lygdamus, au lieu d'être un pseudonyme, serait peut-être bien le vrai nom de l'auteur. Mais contre cet avis s'élèvent deux objections qui le repoussent absolument, le nom de Lygdamus étant un nom grec et ne se trouvant jamais cité dans les inscriptions, ainsi que par les écrivains latins[4], que comme celui d'esclaves ou d'affranchis, tandis que l'auteur du livre III se déclare[5] Romain et Romain de vieille origine. M. G. Doncieux, en 1888, a donc produit une nouvelle explication. Il s'est demandé si les vers

(1) *Trist.*, IV, 10, v. 61-62.

(2) Cf. *Éleg.*, V, v. 18 et Ov. *Trist.*, IV, 10 v. 6; *Élég.*, V, v. 19-20 et Ov. *Am.*, II, 14, v. 23-24.

(3) Cf. W. Teuffel, *Stud. und Char.*, pour la comparaison de Lygd. et de Tib., pp. 372-378, et pour celle de Lygd. et d'Ovide, pp. 378-381.

(4) Prop. *Élég.*, IV, 5 (6), v. 7, 35, 8, 37, 71 sqq.

(5) *Élég.* I, v. 2.

Natalem nostri primum videre parentes
Quum cecidit fato consul uterque pari,

ont bien le sens qu'on leur a donné, et si, au lieu d'y trouver le jour de naissance de Lygdamus, il ne faut pas y voir le premier anniversaire de ce jour fêté par ses parents. Il en résulterait qu'Ovide serait né, non plus à la même date que lui, mais juste un an plus tard. Or, Ovide nous dit « qu'il n'était pas l'aîné de sa famille et qu'il n'était venu au monde qu'après un frère qui l'avait précédé de trois fois quatre mois »;

Nec stirps prima fui, genito jam fratre creatus,
Qui tribus ante quater mensibus ortus erat [1].

Dans ce frère, plus âgé d'un an, qui s'appelait Lucius, dont il déplora la mort prématurée[2] et qui devait avoir eu, comme lui-même, des relations suivies avec Messala, n'est-il pas permis de reconnaître Lygdamus ? Ne pouvons-nous pas croire que, poète seulement par occasion (car il avait de brillantes dispositions pour le barreau et c'était à l'art de la parole qu'il se destinait[3]), ce Lucius, surtout à côté d'un frère à qui les Muses avaient souri dès l'enfance[4], ne se soit pas senti assez inspiré par elles pour revendiquer ses vers en les signant nettement de son vrai nom, et qu'Ovide, sans pouvoir trahir ce pseudonyme voulu de quelques essais poétiques incidemment produits en citant son aîné nommément dans l'énumération qu'il a faite d'un grand nombre de poètes, s'est ingénié du moins à lui rendre un pieux hommage en insérant dans ses propres œuvres quelques souvenirs de ses élégies. L'hypothèse est vraiment attrayante et, à défaut de certitude dans l'étude d'un pro-

(1) *Trist.*, IV, 10, v. 9-10.
(2) *Trist.*, IV, 10, v. 31-32.
(3) *Trist.*, IV, 10, v. 17-18 : « ... Ad eloquium viridi tendebat ab ævo, Fortia verbosi natus ad arma fori. »
(4) *Trist.*, IV, 10 v. 19-26.

blème qui sans doute restera toujours insoluble, j'en appuierais volontiers l'adoption.

VI

Le livre IV [1], sans être contesté en entier comme le précédent, l'est néanmoins pour une grande portion des pièces qui le composent. Elles sont au nombre de quatorze ; quelques éditeurs y ajoutent, à la vérité, deux autres morceaux, l'un en vers élégiaques et l'autre en senaires ïambiques, qui, au témoignage de Scaliger, étaient donnés par le *Fragmentum Cujacianum*, mais comme ils figurent (n°s 82 et 83) dans le recueil de poésies licencieuses que nous connaissons sous le titre de *Priapeia* [2], il vaut mieux les y laisser sans agiter inutilement la question de savoir s'ils appartiennent ou non à Tibulle dont, après tout, par leur facture poétique, ils ne seraient pas absolument indignes. Des 14 pièces que fournissent toutes les éditions, on peut faire trois parts : 1° la pièce 1, *Panégyrique de Messala*, longue composition de 211 vers ; 2° les onze petites pièces (2-12) qui ont rapport aux amours de Sulpicia et de Cérinthe ; 3° les deux élégies 13 et 14 dont l'objet est une maîtresse qu'eut Tibulle dans l'intervalle qui sépare sa passion pour Délie de sa liaison avec Némésis.

Le *Panégyrique de Messala*, contrairement à tout ce que

(1) Outre les ouvrages indiqués plus loin, voir pour ce livre : Petersen, *De quarti libri Tib. elegiis earumque auctore*, Glückstadt, 1849, in-4°; A. Zingerle, *Bemerkungen zu den Sulpicia-Elegieen der Tib.*, kleine Philol. Abhandl., I, 1871, pp. 22-30 ; G. Larroumet, *De quarto Tib. libro*, 1882, thèse latine déjà citée.

(2) Cf. W. Teuffel, *Stud. und. Ch.*, p. 383 sq. ; Wernike, *Priap.*, pp. 134-137.

renferment les quatre livres, est écrit en vers hexamètres [1].

Le poète, en entreprenant l'éloge de Messala, craint de ne pas être à la hauteur de son entreprise ; mais il espère que Messala lui saura gré de l'intention, les dieux eux-mêmes daignant accepter de leurs fidèles les offrandes les plus humbles (v. 1-17). Il laisse donc à d'autres le soin de célébrer les merveilles de l'univers et tous ses chants seront consacrés à Messala (v. 18-27). Descendant d'une antique et illustre famille, le grand homme que les poètes loueront à l'envi et dont il aspire à devenir le chantre principal, ne jettera-t-il pas sur ses descendants plus d'éclat encore que ses aïeux n'en ont jeté sur lui, grâce à la gloire que lui méritent, à des titres égaux et aussi bien équilibrés que les deux plateaux d'une balance, d'une part son éloquence et la sagesse de ses avis dans la paix, de l'autre sa vaillance et sa science dans les combats? (v. 28-44). Pour la sagesse, il le compare à Nestor et à Ulysse, et, le nom d'Ulysse une fois prononcé, il s'étend longuement sur les aventures du héros d'Ithaque, dont l'éloquence, conclut-il, n'égalait pas la sienne (v. 45-81). Et pour l'art militaire, il le place au-dessus de n'importe qui, soit qu'on examine ses campements et sa manière de préparer les troupes aux combats (v. 82-96), soit qu'on juge la conception et l'exécution de ses plans de bataille (v. 97-105) : il en invoque comme preuves ses victoires en Iapydie, en Pannonie et en Illyrie (v. 106-117) [2]. Il note alors certains présages donnés par les dieux qui annoncent dans sa carrière des victoires plus grandes encore (v. 118-135); il énumère les pays et les peuples qui doivent être témoins de ses exploits (v. 136-151), et cette énumération l'entraîne à une description entière de la terre, tant de ses parties les plus stériles et les plus froides que des régions les plus favorisées du soleil et

(1) Cf. Ehrengruber, *De carmine panegyrico Messalæ Pseudo-Tib.*, 1890-1901.

(2) Voir *Appendice*, CCLXXXVIII.

les plus fertiles (v. 152-176). Il exprime de nouveau la crainte de ne pas avoir un talent suffisant pour célébrer en vers épiques un héros digne de l'immortel Homère dont seul Valgius approche; mais rien n'arrêtera ses efforts, pas même les coups de la fortune qui vient de le frapper cruellement en le dépouillant de la plus grande partie de son avoir (v. 177-189), et il se sent capable, non seulement de travailler pour Messala toute sa vie, mais de mourir pour lui; même après sa mort, quand, à la suite de longues transformations, il lui sera donné de reparaître dans l'humanité, il reprendra les chants en son honneur (v. 190-211).

Cette pièce, d'après les renseignements qu'on y trouve sur la date de sa composition et sur son auteur, semble bien avoir été composée à l'occasion du consulat de Messala, qui eut lieu en l'an 31, par un jeune poète qui, dépouillé comme tant d'autres d'une partie de ses biens lors des partages de terres aux vétérans, cherchait auprès du puissant homme d'État une protection capable de réparer quelque peu le malheur qu'il venait de subir. La situation répond exactement à celle dans laquelle se trouvait Tibulle et rien, sur ce point, ne s'opposerait à nous laisser croire qu'il eût pu l'écrire un peu avant les déliennes, c'est-à-dire à nous la faire considérer comme sa première œuvre. Si, en effet, elle est de lui, comme le croient Scaliger, Volpi, Huschke [1], J.-H. Voss [2], W. Teuffel [3], F. Hankel [4], G. Larroumet [5], elle ne saurait tenir un autre rang que celui-là; car, bien qu'elle dénote du talent et de réelles qualités, elle ne présente que trop de preuves d'un goût mal épuré, et la manière dont y est traité le sujet révèle, avec une imitation outrée de la méthode Alexandrine, un manque de tact et de mesure qu'on ne peut expliquer que par l'inex-

(1) Dans les commentaires de leurs éditions, citées ci-dessus, p. 425.
(2) Préface de sa traduction en vers.
(3) *Stud. und Char.*, pp. 352-355.
(4) *De panegyrico in Messalam tibulliano*, Lipsiæ, 1874.
(5) *De quarto Tib. libro*, 1882, pp. 25-40.

périence d'un débutant. Mais, à l'examen de ces défauts, dont l'ardeur des discussions n'a pas laissé que d'exagérer encore l'importance, beaucoup de critiques, se refusant à la lui attribuer, ont voulu en reporter la paternité sur quelque poète de ses contemporains inconnu de nous ou même sur quelque auteur du siècle suivant qui alors ne l'aurait écrite que comme un exercice d'école : ainsi pensent Heyne[1], Bach[2], Weichert[3]. Pulda me[4], Dissen[5], Hertzberg[6], Luc. Mueller[7], F. Teuffel[8], H. Hartung[9], Ph. Martinon[10]. L'autorité des savants qui se divisent entre les deux opinions contraires montre assez le poids des arguments qu'il est possible de faire valoir à l'appui de l'une ou de l'autre et je ne crois pas que le débat engagé sur cette question d'authenticité se termine de longtemps.

VII

A la suite de ce panégyrique viennent les onze pièces concernant Sulpicia et Cérinthe. De Sulpicia nous connaissons assez bien la haute naissance et la situation. Saint Jérôme[11] nous a appris que Valéria, sœur de Messala, avait été mariée au fils du célèbre jurisconsulte Servius Sulpi-

(1) *Observ. et indic. in Tib.*, p. 318 sq.
(2) *Epistola critica in Tib., Pseud.-Tib. et Propertium*, Gothæ, 1812.
(3) *Poet. latin. reliquiæ*, p. 214.
(4) *In Eroticis romanis*, a. 1833, pp. 51-52.
(5) Dans le supplém. de la 4e éd. de Heyne, avec comment. de Wenderlich, 1819.
(6) Hallische Jahrbüch, 1831, t. 1, 1019 sq.
(7) Dans la préf. de son éd. de Tib., *De Tib. arte metrica*, p. 30 sqq.
(8) *De Catul., Tib., Prop. vocibus singul.* dissert., Friburgi, 1872, p. 3.
(9) *De Paneg. ad Messalam Pseudo-Tib.*, 1880.
(10) Dans sa notice des *Élégies de Tibulle*, 1895, p XLIV.
(11) *Adv. Jovin.* I, 46.

cius, ami de Cicéron, et comme nous voyons par les poésies mêmes[1] que Sulpicia vivait dans l'intimité de Messala, nous n'avons guère à douter qu'elle ne fût sa nièce. Avec l'orgueil des nobles romaines, elle devait être très fière d'avoir pour oncle un des hommes les plus haut placés dans l'État. Mais, si Servius son père est le même que celui dont Horace recherchait l'approbation littéraire[2], celui aussi dont Ovide citait les vers comme exemples d'un licencieux badinage autorisé par de grands noms[3], et que plus tard Pline devait compter au nombre des poètes érotiques[4], il ne faut pas nous étonner du goût qui la portait vers une poésie du même genre. Au milieu des lettrés et des poètes qui composaient la cour de l'opulente maison et dont elle recevait sans doute toutes sortes d'hommages[5], elle avait pris la liberté d'allure et de langage de certaines dames de la haute société d'alors qui, à une instruction parfaite, joignaient une non moins grande indépendance d'esprit et de mœurs. Éprise d'amour pour un jeune homme dont le rang et la richesse ne répondaient, parait-il, ni à sa situation, ni à la légitime ambition de ses parents, elle voulut, à leur insu, donner satisfaction à sa passion et ne craignit point de nouer et d'entretenir avec lui des relations que seuls connurent quelques amis intimes. Quel était-il? Parce que le nom de Cérinthe est grec, faut-il l'appliquer à quelque esclave affranchi ou à quelqu'un de ces Grecs nombreux qui venaient chercher aventure fructueuse à Rome, hommes d'affaires auprès des femmes, et du genre de ceux dont Cicéron se moque agréablement dans

(1) IV, 8 v. 5 sqq.
(2) *Sat.*, I, 10 v. 94.
(3) *Trist*, II, v. 441-442.
(4) *Ép.*, v. 3, 5.
(5) Messala lui-même composait des vers en son honneur, s'il est vrai, comme on l'a cru, qu'il s'agit d'elle dans la pièce XI des *Catalecta*, attribuée à Virgile, pièce qui, selon Ribbeck, aurait été composée par Lygdamus. Cf. le vol. précéd. p. 276.

son discours pour Cæcina[1]? Nullement, nous avons vu comment ces noms grecs dissimulaient en poésie des noms latins ayant le même nombre de syllabes et la même mesure; et la confusion faite dans certaines leçons du texte (à propos de l'élégie 2 du livre II[2], qui passe pour être la conclusion de ces pièces-ci[3]) entre les deux noms de Cérinthe et de Cornutus prouve suffisamment qu'ils n'ont dû représenter dans le recueil entier qu'un seul et même personnage. Celui-ci s'appelait donc en réalité Cornutus. Or ce nom était loin d'être obscur à Rome : nous rencontrons même dans les lettres de Cicéron[4] un Marcus Cornutus remplissant les fonctions de préteur urbain sous le consulat d'Hirtius et Pansa et peut-être avait-il eu pour fils celui qui nous intéresse en ce moment. Quoique sa famille en tout cas fût assez connue pour que nous nous expliquions comment il avait été admis au nombre de ceux qui fréquentaient le plus assidument chez Messala, sa fortune médiocre, peu en rapport avec celle de l'oncle et du père de Sulpicia, ne faisait pas de lui le gendre rêvé par une mère difficile qui déjà avait porté son choix sur un prétendant plus brillant[5]. Et de là ces amours secrètes, cette liaison clandestine, qui devinrent l'objet des onze morceaux que nous examinons, et qui finirent, si nous nous reportons à l'élégie 2 du livre II, comme finissent les romans heureux, par un mariage.

Le sujet de chacun de ces morceaux est on ne peut plus simple. Prenons-les dans l'ordre où ils se présentent.

Le n° 2 (24 v.) n'a pas la forme épistolaire[6]. C'est, à l'oc-

(1) « ... recuperatores, mulierum assentatores, cognitores viduarum, defensores nimium litigiosi, conciti ad rixam, inepti ac stulti inter viros, inter mulieres periti juris, et callidi. » *Pro Cæc.*, 5.

(2) Au vers 8. Cf. Rothstein, *de Tibul. codicibus*, ch. 2. — L'élégie 3 du livre II porte aussi au vers 1, le nom de Cornutus.

(3) Voir plus haut, p. 467.

(4) *Ad Famil.*, X, 12-16. — Cf. *Philipp.*, XIV, 14.

(5) Cf. IV, 6, v. 15 : « Præcipit en natæ mater studiosa, quod optet. »

(6) Voir *Appendice* CCLXXXIX.

casion de la fête célébrée par les Romaines au jour des calendes de mars, un éloge pompeux de la beauté de Sulpicia, le plus digne objet, selon le poète, du chant des Muses et d'Apollon.

Dans le n° 3 (24 v.), Sulpicia se plaint de la passion de Cérinthe pour la chasse; elle en craint pour lui les dangers, mais avoue qu'elle voudrait bien les partager avec lui si on devait l'y surprendre dans ses bras; elle l'engage au moins à rester fidèle à la loi de Diane et à revenir promptement auprès d'elle[1].

Le n° 4 (26 v.) est une invocation à Apollon pour qu'il guérisse Sulpicia souffrante, dépeint les angoisses mortelles que cette maladie cause à Cérinthe et appelle sur eux deux la protection du dieu qui, en préservant une vie si chère, aura l'heureuse fortune de sauver deux personnes à la fois.

Par le n° 5 (20 v.), Sulpicia célèbre le jour où il lui a été donné de faire la conquête de Cérinthe qu'elle supplie de l'aimer toujours : elle adresse en ce sens des vœux ardents à Vénus et implore le Génie de ce jeune amant dont les vœux ne diffèrent pas des siens, mais qui par délicatesse les cache à tous.

Le n° 6 (20 v.) est une prière à Junon le jour anniversaire de la naissance de Sulpicia. La jeune fille y est représentée au pied de l'autel dans des habits de fête qu'elle a revêtus pour faire honneur à la déesse et aussi, sans se l'avouer, pour être plus belle aux yeux de Cérinthe : puisse Junon favoriser le secret de leurs amours, les tenir unis malgré les efforts d'une mère qui voudrait imposer à Sulpicia un mariage contraire à ses sentiments, et recevoir, l'année suivante, l'expression des mêmes vœux !

Dans le n° 7 (10 v.), monologue passionné de Sulpicia, l'amante exulte d'avoir enfin consommé sa faute. Elle s'en fait gloire, veut qu'on la connaisse et qu'on sache que son amant est digne d'elle comme elle est digne de lui :

(1) Voir *Appendice* ccxc.

Sed peccasse juvat; vultus componere famæ
Tædet : cum digno digna fuisse ferar.

Les nos 8 et 9 (8 v. et 4 v.) sont de simples billets qui se font suite et dans lesquels il est question d'un même anniversaire. Dans le premier, Sulpicia se désole d'avoir à passer cette maudite fête loin de Rome et de Cérinthe, parce que son oncle Messala veut l'emmener à la campagne. Par le second, s'étant fait dispenser de ce voyage, elle mande à son amant qu'elle pourra passer l'heureuse journée avec lui [1].

Au no 10 (6 v.), Sulpicia se dit heureuse de la confiance que lui témoigne Cérinthe en la laissant souvent libre; mais ce n'est là qu'une ironie ; elle est jalouse d'une courtisane qu'aurait remarquée Cérinthe et elle cherche à le rendre jaloux aussi en lui parlant de l'attention que d'autres prêtent à ce qu'elle pourrait faire. Sous la plainte et le dépit perce la menace.

Les nos 11 et 12 sont tout aussi courts (chacun de 6 v.) D'un côté, elle est malade, et, de son lit, elle adresse un tendre billet, mieux tourné que les autres, à celui dont les vœux pour sa guérison sont plus précieux pour elle que sa guérison même [2]. De l'autre, après avoir manqué un rendez-vous afin de lui dissimuler l'ardeur de son amour, elle lui affirme qu'elle n'a de toute sa vie commis une faute qui lui laisse autant de regrets.

L'étude de ces onze morceaux souleva chez les érudits la question de savoir par qui ils ont été écrits. Scaliger en

(1) Une courte dissertation insérée par M. G. Doncieux, dans la *Revue de Philologie* (1888), émet l'avis qu'il ne peut être question ici que de l'anniversaire de Sulpicia. Il y propose aussi plusieurs corrections au texte : d'abord, dans le no 8 au v. 6 : « neu tam festines me rapere usque viæ » ; ce qui me semble s'écarter un peu trop du texte ; puis dans le no 9, au v. 2, *tuæ* se rapportant à *puellæ*, au lieu de *tuo* se rapportant à *natali*, et au v. 3, *optimus* au lieu de *omnibus*, qui ne se comprend pas, dit-il, puisque la liaison des deux amants est secrète.

(2) Voir *Appendice* CCXCI.

proclamait Tibulle seul auteur; Brouckensius, tombant dans un excès contraire, les attribuait tous à Sulpicia. Lachmann, le premier, puis Gruppe, y reconnaissant deux versifications et deux styles différents, les divisèrent en deux séries, l'une composée des nos 2-7 et l'autre des nos 8-12. Le no 7 toutefois se trouve classé par eux dans la première série surtout parce que le mot *Sulpicia* mis en tête du no 8 dans le *Fragmentum Cujacianum* indiquait à leurs yeux le titre général des poésies sulpiciennes; mais, à la suite de l'heureuse hypothèse de Rossbach, Hiller prouva que ce mot ainsi placé n'avait point le sens général qu'on lui avait donné; que, simple suscription épistolaire, *Sulpicia ad Messalam*, il ne s'appliquait qu'au seul no 8 dans lequel Messala est nommément apostrophé; et que d'ailleurs le no 7, par sa brièveté, par son style, par le sentiment enfiévré qu'il exprime, ressemble trop aux cinq petits billets, de tournure gauche[1] et de versification rude, mais extraordinairement passionnée, qui lui succèdent immédiatement pour ne pas appartenir à la même série qu'eux. Dès lors il a été généralement[2] admis que nous possédons dans les six pièces consécutives 7-12 l'œuvre personnelle de Sulpicia telle[3] que l'éditeur primitif a dû la prendre de tablettes écrites par elle-même.

Quant aux cinq autres morceaux 2-6, ils sont d'une au-

(1) Il s'y trouve aussi un grand nombre d'expressions impropres ou irrégulières, telles que : *propingue viæ* (*El.* 8, v. 6) : *arbitrio quoniam non sinis esse meo* avec la suppression de *me* (*El.* 8, v. 8) ; *iter ex animo sublatum* (*El.* 9, v. 1); *necopinanti* (*El.* 9, v. 4); *de me permittis* (*El.* 10, v. 1-2) ; *mea corpora* (*El.* 11, v. 2) ; etc.

(2) Il en est cependant qui, de même que C. Ch. Knappe, *De Tibulli libri quarti elegiis inde ab altera usque ad duodecimam disputatio*, Duderstadt, 1880, considèrent les petits morceaux du livre IV comme des sortes de sommaires que Tibulle aurait écrits sans beaucoup de soin, avec l'intention de les développer plus tard.

(3) Sauf bien entendu les erreurs de copies qui se sont nécessairement produites dans la transmission de morceaux que leur tour laconique et la plupart du temps embarrassé rendait difficile à comprendre. Aussi la critique est-elle intervenue souvent pour y proposer des corrections de texte.

tre main et d'une seule main ; car, bien que 2, 4 et 6 parlent de Sulpicia à la troisième personne, tandis que 3 et 5 sont adressés en son nom à Cérinthe, il n'y a aucune possibilité de les attribuer à deux auteurs différents. Le poète qui les a façonnés se trouvait dans la confidence des deux amants et tantôt parlait en place de Cérinthe comme s'il eût été lui, tantôt lui écrivait sous l'inspiration de Sulpicia. Des deux côtés, à n'en pas douter, c'est Tibulle : on y retrouve ses expressions, ses tournures ordinaires, sa manière exquise de parler et toutes ces particularités de versification qui le distinguaient de Lygdamus et d'Ovide et dont aucun imitateur n'eût pu donner une aussi parfaite contrefaçon. Seulement, dans 3 et 5, on sent que la pensée vient souvent de Sulpicia ; Tibulle ne se serait pas permis de lui faire exprimer des sentiments si violents, si elle-même ne l'y avait autorisé : lorsque, par exemple, il lui fait dire à Cérinthe « qu'elle aimerait la chasse, si elle pouvait y être surprise dans ses bras »,

Si, lux mea, tecum
Arguar ante ipsas concubuisse plagas,

et qu'il place dans sa bouche ce beau vers,

Uror ego ante alias ; juvat, hoc, Cerinthe, quod uror...
Je brûle plus qu'aucune autre et je suis heureuse, O Cérinthe, de me [sentir brûler.

ces accents enflammés ne peuvent provenir que de celle que nous entendons, dans ses propres écrits, avouer sa faute en s'en félicitant « *sed peccasse juvat* ». On comprend très bien d'ailleurs que, si, dans des cas urgents et lorsqu'elle se trouvait seule, Sulpicia écrivait elle-même à la hâte les billets exubérants de passion, mais mal tournés que nous avons vus, elle dut tenir, lorsqu'elle en avait le temps, à envoyer à son amant des poésies mieux ordonnées et de meilleure façon, et qu'elle eut recours alors, pour donner à ses vers plus de développement et de lustre,

au poète, son confident, qui, par sa supériorité, exerçait une sorte de royauté dans le cercle littéraire de Messala. Vous remarquerez, en effet, que les circonstances qui occasionnèrent les élégies 3 et 5 se prêtaient à ce travail de collaboration plus lent que l'impromptu des billets : l'une fut composée pendant que Cérinthe était parti à la chasse pour plusieurs jours, et l'autre au sujet d'une fête facile à prévoir depuis longtemps. Je crois donc très plausible l'opinion soutenue par M. Doncieux[1] lorsqu'il s'est efforcé de prouver « 1° que les trois élégies 2, 4, 6 émanent du seul Tibulle de même que les six courtes pièces 7 - 12 de la seule Sulpicia ; 2° que Sulpicia et Tibulle ont collaboré aux élégies 3 et 5, l'une y apportant l'idée, le sentiment, quelques vers exprimés, l'autre son art de composer et la suprême douceur de sa poésie ».

VIII

Outre le *Panégyrique de Messala* et les onze pièces qui le suivent, le livre IV comprend encore deux élégies, nos 13 et 14, dont l'une, de 24 vers, est signée par Tibulle puisqu'il y a introduit son nom, et l'autre, un simple quatrain, se rattache intimement à la première par le sujet qui y est traité : du reste toutes les deux montrent le génie du poète dans son entière maturité et il faudrait vraiment avoir un penchant excessif à la discussion pour en mettre en doute l'authenticité.

Dans l'élégie 13, il s'adresse à celle qu'il aime et lui dit n'avoir d'yeux que pour sa beauté, qu'il voudrait admirer seul, loin du monde, en pleine solitude. Il lui jure une

(1) *Revue de Philologie*, tom. XV, 1891, pp. 78-81.
(2) Voir *Appendice* ccxcii.

fidélité que n'ébranlerait aucune femme, vînt-elle du ciel, voire même Vénus. Il en fait le serment par la grande déesse Junon. Puis, comme s'il s'apercevait de l'imprudence qu'il vient de commettre en se livrant plus complètement à la domination de sa maîtresse, il ajoute que, sans vouloir secouer son joug, il ira, sa chaîne au cou, se prosterner devant l'autel de l'auguste Vénus qui punit la cruauté et protège ceux qui l'implorent.

Par la brève élégie 14, il se lamente au sujet des trahisons nombreuses qu'il entend imputer à sa maîtresse, auxquelles il refuse de croire, qui le tourmentent cependant et dont il voudrait au moins ne rien savoir.

Quelle est la femme à qui il parle ainsi? Voilà encore une question sur laquelle s'est exercée la rhétorique des savants. Vous vous rappelez le commencement de l'ode I, 33 d'Horace : « Cesse, ô Tibulle, de gémir et, ne te souvenant que trop de la cruelle Glycère, de répéter de plaintives élégies parce qu'un plus jeune que toi l'emporte en éclat aux yeux de l'infidèle » ;

Albi, ne doleas, plus nimio memor
Immitis Glyceræ neu miserabiles
Decantes elegos, cur tibi junior
Læsa præniteat fide.

Il était très naturel qu'on pensât tout de suite à cette Glycère. Bæhrens, à la vérité, objecte que, dans l'élégie consacrée à la mort de Tibulle, Ovide n'a cité que Délie et Némésis comme ayant été aimées par le poète ; mais, outre qu'Ovide pouvait très bien n'avoir pas connu toutes ses maîtresses, il n'était nullement tenu de les énumérer; il suffisait de noter les deux qui lui avaient été le plus chères, celle qui la première lui avait inspiré un véritable amour et celle qu'il aimait à la fin de sa vie :

Sic Nemesis longum, sic Delia nomen habebunt,
Altera cura recens, altera primus amor.
Am., III, 9 v. 31-32.

Entre les deux il y avait eu place pour d'autres et la Glycère de l'ode d'Horace vraisemblablement avait un certain temps torturé son cœur.

Cependant Passow[1] et Dieterich[2] se sont élevés là contre. D'abord ils ont prétendu qu'Horace avait voulu sous le nom de Glycère désigner la même personne que Tibulle appelait Némésis[3]. Car les deux noms de Glȳcĕră et de Nĕmĕsĭs cadrent dans le vers de la même façon et bien que, chez Tibulle, la cupidité soit le défaut caractéristique de Némésis, l'épithète *immitis* donnée par Horace à Glycère ne serait pas déplacée pour elle. Mais il est facile de leur répondre que les mots *læsa fide* employés par le poète de Venuse ne conviennent pas du tout à la courtisane vulgaire qu'était Némésis et que l'épithète de *junior* appliquée par lui au rival de Tibulle serait un contresens par rapport à l'esclave affranchi, homme inculte et grossier, que celui-ci nous dépeint comme l'emportant sur lui par sa fortune et nullement par sa jeunesse[4]. Au surplus, ils n'écartent ainsi le témoignage d'Horace que pour être plus libres de soutenir une thèse peu vraisemblable : à les entendre, Tibulle, après avoir achevé son premier livre, aurait eu la pensée d'entreprendre une nouvelle série d'élégies sur Délie, et, sans avoir pu accomplir son projet jusqu'au bout, aurait laissé, à sa mort, ces quelques morceaux que l'éditeur aurait joints au livre IV. Mais, en vérité, on ne voit pas comment le n° 13 du livre IV, où n'est mentionnée

(1) *De ordine temporum quo primi libri elegias scripserit Tibullus*, Vratislaviæ, 1831 ; *Opusc. acad.*, *Lipsiæ*, 1835, p 280 sqq.

(2) *De Tib. amoribus*, etc., Mattiaci, 1844.

(3) Lachmann (*Opusc.*, p. 154) et Hirschfelder (éd. d'Hor. 1892, p. 183) acceptent cette opinion.

(4) Je ne parle pas de ceux qui, comme Spohn et Golbéry, ont dit qu'Horace désigne Délie sous le nom de Glycère : certaines des expressions employées par lui ne conviennent pas à Délie et le nom de Glȳcĕră n'a même pas avec celui de Dēlĭ la concordance de mesure qu'il présente avec celui de Nĕmĕsĭs.

aucune réconciliation, pourrait faire suite à la dernière délienne du livre I qui dénote une rupture définitive ; et, si l'on voulait à toute force qu'il fût question de Délie dans les deux pièces dont nous parlons, il faudrait, ce me semble, supposer qu'elles auraient été écrites dans le même temps que les déliennes et placer, d'après les situations qu'elles dépeignent, la pièce 13 près de la délienne 3 et la pièce 14 entre les déliennes 5 et 6. Seulement cette supposition est impossible : les expressions concernant la femme aimée ne sont pas celles dont se serait servi le poète à l'égard de Délie, et les sentiments qu'il exprime ne sont pas non plus ceux qu'il eût ressentis s'il se fût agi d'elle. La résignation avec laquelle il accepte ici les cruautés de sa maîtresse, dont il tient surtout à ne pas connaître les écarts de conduite, ne ressemble en rien à l'ardente jalousie, à la cuisante douleur qu'il ressentait dans les déliennes au moindre soupçon d'infidélité. Non, la jeune femme aimée n'est plus Délie, et puisque ce ne peut-être Némésis, c'est bien Glycère.

Mais, si l'amour exprimé dans les deux morceaux marque l'expérience de la vie, la poésie y atteint un rare degré de perfection. La pièce 14, dans son admirable concision, dit si bien le sentiment de l'amant qui, malgré tout et malgré la révolte de sa raison, reste attaché à sa passion qu'on l'a rapprochée, non sans raison, des vers célèbres de Catulle «*Odi et amo*.....», que j'ai cités en parlant du chantre de Lesbie[1]. Et la pièce 13, d'une douceur et d'une grâce incomparables, sans redondance aucune, où il n'y a pas un vers qui n'ajoute quelque chose aux précédents de façon à toucher et à captiver l'esprit d'un bout à l'autre, est si bien sentie, si bien composée, que plusieurs commentateurs y ont vu le chef-d'œuvre du poète et, comme W. Teuffel[2], un morceau auquel la littérature latine tout entière n'a rien

(1) Cat. *Carm.* LXXXV, *De Amore suo.* Cf. 1re partie, tom. II, p. 546.
(2) *Stud. und Char.*, p. 369, sqq. — Voir *Appendice* CCXCII.

produit de supérieur[1]. Il est regrettable que l'amour pour Glycère n'ait duré qu'un temps trop court ; nous aurions eu, sans cela, une série d'élégies sans nul doute aussi belle que celle des déliennes.

IX

De cet examen successif des quatre livres, au cours duquel nous avons apprécié le talent particulier de Lygdamus et celui de Sulpicia de manière à n'y plus revenir, il reste à tirer l'impression générale que laisse la lecture attentive des œuvres personnelles de Tibulle.

A plusieurs reprises je n'ai pas négligé de relever certains défauts que présentent, au point de vue de l'invention et de la composition, un assez grand nombre de ses élégies. Il ne se renferme pas assez, en général, dans le fait au sujet duquel il écrit et, en se lançant trop volontiers dans des développements qu'il y annexe sans une absolue nécessité, il leur accorde parfois une étendue démesurée. Dans l'élégie I, 3, par exemple, écrite à propos de sa maladie survenue en voyage, et qui se compose de 94 vers, nous rencontrons un panégyrique de l'âge d'or en 14 vers, une description des Champs Elysées en 10 vers, et une digression sur le Tartare de 14 vers. L'élégie suivante nous montre le même abus des lieux communs : au sujet d'une consultation demandée à Priape sur les moyens de se faire aimer, nous y entendons sur le pouvoir du temps et de la persévérance, sur la frivolité des serments, sur la venue rapide et les effets de la vieillesse, sur la puissance de la poésie, des

(1) Bertin n'a pas manqué de s'en inspirer. Son élégie (I, 7) à Eucharis

Ne crains pas qu'à mes côtés
Une autre......

en est une imitation continuelle.

amplifications dont chacune est amenée par chacun des conseils du dieu. Nous voyons également un développement de 25 vers sur les bienfaits d'Osiris au milieu de l'élégie consacrée à l'éloge de Messala et qui ne compte en tout que 64 vers.

Ajoutez que souvent Tibulle cherche jusque dans son style un procédé d'amplification commode en répétant en tête de chacune des parties d'un développement celui des mots qui lui paraît le plus propre à l'étendre. S'il dit la protection accordée par Vénus aux amants audacieux, il énumère les services qu'elle rend, en commençant la phrase qui a rapport à chacun d'eux par le pronom démonstratif qui représente la déesse : *Illa favet... Illa docet... Illa viro coram* (*Él.*, I, 2 v. 17-22). S'il rappelle toute la série des pratiques auxquelles il a recouru pour obtenir la guérison de Délie, il présente au début de chacune le pronom qui le désigne lui même : *Ille ego, quum... Ipseque ter circum... Ipse procuravi... Ipse ego, velatus filo...* (*Él.*, I, 5 v. 9-16). S'il veut expliquer tout ce en quoi un amant pauvre peut être utile à sa maîtresse, le mot *pauper* amène chaque point de l'énumération : *Pauper erit præsto... Pauper in angusto... Pauper ad occultos* (*Él.*, I, 5 v. 61-66). S'il célèbre les bienfaits de la paix c'est le mot *pax* qui remplit le même office : *Interea Pax arma colat... Pax aluit vites... Pace bidens vomerque vigent...* (*Él.* I, 10 v. 47-52). La description des biens procurés par les champs et leurs dieux se développe sur le mot *rus* : *Rura cano rurisque deos... Rura ferunt... Rure levis... Rure puer... Rure etiam...* (*Él.*, II, 1 v. 37-66), et celle des mœurs qu'entraîne la rapine, sur le mot *præda* : *Præda tamen... Præda feras... Præda vago... Prædator cupit...* (*Él.*, II, 3 v. 36-41), etc., etc.

De plus, il lui arrive fréquemment de ne pas se mettre en frais de rhétorique pour ménager la transition entre deux développements divers, entre la fin d'un lieu commun et la reprise de l'idée principale ; il lui suffit d'une simple conjonction comme *interea*, *sed* ou surtout *at* pour laquelle il semble avoir une certaine prédilection. La deu-

xième partie de l'élégie 10 du livre I, qu'il a écrite au moment de partir en expédition, nous en fournit un exemple frappant : après avoir maudit les combats et regretté les temps anciens où, selon lui, on ne se battait pas, il passe à une invocation de ses dieux Lares, *at nobis ærato, Lares*, puis à l'éloge détaillé de la Paix, *Interea pax...*, puis à une description des querelles d'amoureux, élément nécessaire, paraît-il, de la vie en temps normal, *at lascivus amor...*, et enfin à une invocation de la bienfaisante déesse, *at nobis, Pax alma*.

Ses sujets sont d'ailleurs aussi peu variés que possible : la campagne et l'amour, voilà les deux objets de ses chants; et si par hasard les circonstances et les nécessités de sa situation l'obligent à consacrer quelque pièce au fils de son protecteur, alors même qu'il en profite pour s'essayer un instant avec un ton plus grave sur une matière patriotique, il a soin de rentrer aussitôt dans le cadre de ses compositions ordinaires par une peinture des jeux champêtres, dont les présages annoncent la célébration prochaine, et par un retour sur lui-même et sur sa maîtresse,

Cependant ne nous plaignons pas de ce qu'il reste ainsi renfermé dans les limites du genre de poésie choisi par lui et de ce qu'il ne ressemble pas à « ce rimeur aux abois » dont parle Boileau, qui, ne sachant se contenter de l'instrument que la Muse lui a mis en main, le dédaigne

Et, follement pompeux, dans sa verve indiscrète,
. . . . entonne la trompette [1].

Sans doute les réminiscences que nous rencontrons chez lui de Lucrèce, de Virgile et d'Horace nous paraissent affaiblies, et, chaque fois qu'il semble aborder un thème déjà traité par eux, nous ne retrouvons ni la vigueur de pensée du poète philosophe qui, marchant sur les traces d'Épicure, avait pris à cœur de combattre les superstitions

(1) *Art. poét.* Ch. II, v. 13-14.

par l'étude raisonnée des forces de la nature, ni les fortes et majestueuses images qu'avaient évoquées le chantre de l'épopée nationale, ni le lyrisme de celui qui, sans s'égaler à Pindare, avait si bien senti et dit la toute-puissance de l'art. Mais tout cela, il ne l'a ni cherché ni voulu. Et devait-il le vouloir ? Poète élégiaque, n'a-t-il pas en somme entièrement rempli les conditions de l'élégie ?

Des deux objets qui fournissent presque toute la matière de ses poèmes et qui s'y associent naturellement, puisque le goût pour la campagne s'accorde on ne peut mieux avec l'amour, le principal sans contredit est l'amour. Arrêtez-vous néanmoins à considérer d'abord ses descriptions champêtres et voyez s'il n'y montre pas dans la perfection le sens de la vie des champs. Lorsqu'il expose la douce régularité de cette existence, les travaux qui assainissent le corps et l'esprit, les cérémonies célébrées en l'honneur des divinités rustiques dont on peut encore, comme au temps des ancêtres, solliciter la protection par de légères offrandes[1] ; lorsque, dans un projet d'avenir, il se représente au milieu de son petit domaine, conduisant de sa main la charrue, prenant les soins d'un bon fermier et vivant avec Délie qui surveillera la vendange, comptera les brebis, s'amusera au babil des petits esclaves et dirigera la maison que Messala viendra parfois honorer de sa visite[2], n'avez-vous pas des scènes d'un naturel et d'un goût exquis ?

Et quant à l'amour, si d'autres, comme Virgile et Catulle, l'ont fait parler avec plus de fougue et d'emportement, qui donc en a tiré des accents plus doux et plus tendres ? Qui, mieux que Tibulle, a dit les soupçons et les souffrances d'un amant inquiet ou trahi ? Qui a su donner une note plus délicate aux prières, aux reproches, au désir de s'humilier ? Comme à son manque d'affectation et d'étalage on reconnaît la sincérité des sentiments qu'il

(1) *Éleg.* I, 1 v. 5 sqq.
(2) *Éleg.* I, 5 v. 19-32. — Cf. *Éleg.* I, 10 v. 39-44.

exprime et comme sa poésie surtout rend bien la mélancolie de son caractère ! Car ce poète qu'on a voulu souvent faire passer pour le chantre du plaisir est essentiellement mélancolique. La nature d'abord, puis les événements pénibles du commencement de sa vie, tels que la mort de son pére et la perte d'une partie de ses biens, puis les obstacles qui presque constamment contrarièrent ses amours avaient disposé, porté de plus en plus son âme à la tristesse, et cette tendance, que nous signale l'ode d'Horace, nous apparaît si vive que, même dans la période heureuse d'une passion satisfaite, nous ne l'entendons guère se laisser aller à chanter sa joie sans que viennent s'y mêler quelques pensées graves sur la vieillesse ou sur la mort. Aussi bien la poésie, en général, et tout particulièrement la poésie amoureuse ne perd-elle rien à se complaire dans la douleur plus que dans l'allégresse. Elle s'élève ainsi au-dessus des banalités des vers de la galanterie et court bien moins de risques de tomber dans le libertinage.

L'heureuse originalité que lui donne cette mélancolie ; une entière sincérité de pensée ; une simplicité de sentiment que ne compliquent ni les rêves ardents ni les aspirations vagues ; la tendresse [1] d'un cœur, quelque peu égoïste, à la vérité, mais qui se livre sans cesse avec une confiance que n'amoindrit jamais la triste expérience de la vie ; une douceur de mœurs que prouvent et son goût pour la campagne et sa piété envers les dieux et l'idée qu'il se fait, malgré ses passions, du bonheur domestique [2], de la fidélité dans l'amour conjugal [3] et de la sainteté de la pudeur [4] ; une imagination gracieuse qui n'abuse ni des souvenirs mythologiques ni des allusions savantes ; un esprit aimable qui pour nous plaire semble n'avoir qu'à s'épan-

(1) Il se caractérise lui-même par l'emploi fréquent du mot *tener*, répété plus de vingt fois dans le livre I.
(2) *Éleg.* I, 5 v. 19 sqq ; II, 2 v. 17-22.
(3) *Éleg.* II, 2 v. 11.
(4) *Éleg.* I, 3 v. 83.

cher devant nous : voilà ce que nous trouvons au fond de sa poésie. Et la forme n'est pas moins remarquable. Son vocabulaire ne présente ni la recherche des archaïsmes ni celle des mots nouveaux [1], et les particularités qu'on relève chez lui dans les formes grammaticales et syntaxiques, dans l'emploi des nombres [2], des cas [3], des modes et

(1) Fr. Teuffel qui a publié une dissertation *De Catulli, Tibulli, Propertii vocibus singularibus* (Frib., 1872, in-8 de 60 p.) n'a relevé dans les deux premiers livres, à côté des deux noms grecs *Herophile, Phyto* (II, 5 v. 68) et des trois adjectifs dénominatifs, Aquitanas (I, 7 v. 3), Tarbella (I, 7 v. 9), *Marpesia* (II, 5 v. 67). que le seul relatif *quotacumque* dans le sens de *quelque petit qu'il soit* (II, 6 v. 54). Le panégyrique de Messala, qui peut-être n'est pas de lui, en présente un peu plus : auprès de noms propres et d'adjectifs dénominatifs au nombre de huit, on y voit l'adjectif composé *inæquatum* (v. 43) le verbe *confinditur* (v. 173) et l'adverbe *sejunctim* (v. 103).

(2) Tibulle désigne parfois une chose au pluriel en joignant à un substantif singulier un adjectif comme *multus et innumerus* : « *Multa tabella* (I, 3, 28); *denso dente* (I, 9, 68); *innumera ove* (II, 3, 45) », et il dit même, en parlant d'enfants et de jeunes gens pressant quelqu'un de leur foule compacte : « *hunc puer, hunc juvenis turba circumterit arta* (I, 2, 95) ». En revanche, il emploie le pluriel pour le singulier plus souvent que les autres poètes à propos non seulement des productions de la terre, des parties du corps, des noms de lieux, mais aussi des noms abstraits, « *reditus* pour *reditum meum* (I, 3, 13) » ; et si, comme beaucoup d'autres, il parle de lui-même à la première personne du pluriel, il lui arrive d'employer dans la même phrase les deux nombres à la fois : « *me nostri pudet* (I, 9, 48); *Seu quid merui, seu quid peccavimus* (II, 4, 45) ».

(3) Il remplace quelquefois par le génitif l'ablatif avec la préposition *de* : « *exigui hostia soli* (I, 1, 22) ». — Il construit avec le datif les verbes intransitifs *advigilare, concumbere, insidere*, et les verbes qui marquent le mouvement comme *ferre, mittere, venire* : « *advigilare nepoti* (II, 5, 93), *veni dapibus festis* (II, 1, 46) » ; il remplace par le datif le génitif du pronom dans ces phrases : « *Fluit cui toga* (I, 6, 40); *in tenero stat tibi corde silex* (I, 1, 64) », et, ce qui est plus anormal, un génitif dépendant d'un nom : « *magna intonsis gloria avis* (II, 1, 34) ». — Il construit avec l'accusatif certains verbes qui passent pour intransitifs comme *jurare, sonare, tacere, tremere* : « *taceat monumenta* (I, 7, 57); *quem tremeret* (I, 7, 4) » ; il donne aussi à des verbes simples un accusatif dont on ne se sert d'ordinaire qu'avec leurs composés : *flebis me* (I, 1, 61) » ; et il emploie fréquemment le même cas dans le sens de

des temps[1] laissent à sa langue une correction et une pureté absolument dignes de la période classique de la littérature; sa phrase, presque toujours très courte, se comprend aisément; son style élégant est facile; sa versification [2], agréable tant par la facture soignée de chacun

quant à avec les participes passés : « *mors adoperta caput* (I, 1, 70) ; *Delia resoluta comas* (I, 3, 31) ». — Il supprime volontiers les prépositions *in, de, ex* devant l'ablatif : « *agris abdere* (II, 3, 68) ; *cælo missus* (I, 3, 90) ; *carcere missus* (I, 4, 32) ».

(1) Il donne souvent à l'infinitif passé le sens du présent après les verbes *docet, juvat, pænitet, gestire, optare, velle*, etc : « *timuisse decet* (I, 2, 30) ; *flexisse gestit* (II, 1, 71) », etc., et mêle même les deux temps : « *juvat audire... tenuisse* (I, 1, 45-46). Le même mélange a lieu pour l'indicatif: « *Pax aluit vites... pace bidens vomerque vigent* (I, 10, 47) ». Dans les propositions au subjonctif il met parfois le présent pour l'imparfait : « *et faceret si non æra sonent* (I, 8, 22) ». Il aime à supprimer la conjonction *ut* devant le subjonctif après les verbes *orare, persuadere, precari, sinere*, etc. : « *persuadet facies* (I, 9, 69) ; *precor maneas* (I, 3, 83); *rogat sis* (I, 9, 84) » ; et il remplace le subjonctif par l'impératif avec les verbes qui marquent la prière ou l'avertissement : « *parce precor* (I, 8, 51) ; *præmoneo vati parce* (II, 5, 114) ». Les modes d'ailleurs, dans les phrases impératives, sont assez souvent mêlés : « *adsitis... nec spernite* (I, 1, 37) ». Enfin il fait suivre les verbes *confidere, docere, jurare, simulare*, etc., d'un infinitif privé de son sujet : « *juravi rediturum* (II, 6, 13); *simulat transire* (I, 5, 73), et voire quand ce sujet n'est pas le même que celui du verbe principal : « *hæc negat* (dominam) *esse domi* (II, 6, 48) ».

(2) Dans l'hexamètre Tibulle apporte le plus grand soin à la variété des césures. Il se sert surtout de la penthémimère et en second lieu de l'hephthémimère principale appuyée d'une césure secondaire dans le premier hémistiche; dans ce dernier cas, il est à noter qu'on trouve chez lui plus que chez les poëtes contemporains la forme d'hexamètre qui devint la plus agréable aux oreilles latines, celle qui à l'hephthémimètre comme principale césure réunit à la fois comme secondaire la trihémimère et la troisième trochaïque ; tandis qu'on ne rencontre ce genre de vers que 2 0/0 chez Lucrèce, 5 0/0 chez Catulle, 6 0/0 chez Virgile, 8 0/0 chez Ovide, 3 1/2 0/0 dans les trois premiers livres de Properce et 7 0/0 dans le quatrième, Tibulle le fournit dans la proportion remarquable de 15 0/0. — Il use peu des contractions et nous ne trouvons chez lui qu'un exemple de synérèse dans le vers II, 1, 49: « *Rure levis verno flores apis ingerit alveo.* » — Il n'abuse pas des élisions ; c'est, avec Ovide, celui des élégiaques qui s'en sert le moins : il n'en a qu'une au plus par 6 vers, tandis que

des deux vers de ses distiques que par leur concordance ; et l'harmonie de ses morceaux, si douce, si continue que plus d'un critique français la compare à celle des vers de Racine et de Lamartine.

De tant de qualités sont résultées l'estime et l'admira-

Properce en a une au moins par 4 vers et Catulle une par 2 vers ; les siennes, comme celles d'Ovide, portent de préférence sur le premier temps faible alors que celles de Properce et de Catulle se font surtout sur le deuxième temps fort. — Il n'emploie l'hiatus qu'avec une rare discrétion ; mais il a recours 4 fois au procédé qui consiste à allonger une finale brève sous la double influence du temps fort et de la césure, et il lui est arrivé une fois de former hiatus en allongeant une finale en *m* : « *Et tantum venerata virum hunc sedula curet* (I, 5, 33) ». — Il ne s'est permis qu'une fois de laisser une voyelle brève devant un mot commençant par deux consonnes et ce mot est *smaragdus* qui ne peut sans cela entrer dans un hexamètre dactylique.— Quant à ses fins d'hexamètres, elles présentent très peu d'exceptions aux règles classiques : il n'employait pas le vers spondaïque ; il ne s'est servi qu'une seule fois d'un monosyllabe final (I, 4, 63) ; et je citerai comme une rareté cette césure au 5e pied dans le vers I, 6, 1 : « *Semper, ut inducar, blandos offers mihi vultus.* »

Dans le pentamètre il n'apporte pas moins de soin. Des quatre formes dont est susceptible le commencement de ce vers (dact. et sp. ; 2 dact. ; 2 sp. ; sp. et dact.), c'est la première et la meilleure qu'il lui donne 58 fois sur cent ; « *O pereant silvæ deficiantque canes* (IV, 3, 6) ». — En plus de la césure penthémimère, qui interrompt de rigueur les deux hémistiches, il use 86 fois sur cent de la trihémimère (parfaite 59 fois et par tmèse 27 fois). -- L'élision proprement dite, sans être aussi rare que chez Ovide, ne se rencontre chez lui qu'une fois sur 11 vers, tandis qu'on en voit une par 3 v. 1/2 chez Catulle et par 8 v. 1/2 chez Properce. — Il n'admet pas l'hiatus ; n'allonge aucune voyelle devant la césure sous l'influence du temps fort ; suit la règle de position pour la voyelle brève finale devant un mot commençant par deux consonnes (Ex., I, 5, 28 : *Pro segetĕ spicas*) ; et n'emploie la diérèse que dans les composés de *soluo* et de *voluo* (Ex., I, 7, 2 : *dissoluenda deos*). — Enfin, sans y apporter l'exigence excessive d'Ovide, il fait dominer le dissyllabe à la fin du vers en n'y usant jamais du monosyllable et en n'employant le trisyllable ou l'hypertrisyllable qu'une fois sur 11, alors qu'on les voit chez Catulle 1 fois sur 2 vers.

Les deux vers du distique présentent d'ordinaire un parallélisme remarquable, le pentamètre expliquant, développant, affirmant la pensée de l'hexamètre ou quelquefois lui formant nettement opposition ainsi qu'on le voit dans I, 1, 21-22 :

Tum vitula innumeros lustrabat cæsa juvencos,
Nunc agna exigui est hostia parva soli.

tion que lui ont témoignées dans tous les temps les esprits même les plus sévères et les juges les plus compétents. Bien qu'il ait moins de feu que Properce, on lui a presque toujours décerné le premier rang parmi les élégiaques latins. « Il est plus tendre, plus délicat, dit La Harpe[1], c'est le poète du sentiment. Il est surtout, comme écrivain, supérieur à tous ses rivaux. Son style est d'une élégance exquise, son goût est pur, sa composition irréprochable. Il a un charme d'expression qu'aucune traduction ne peut rendre, et il ne peut être bien senti que par le cœur. Une harmonie délicieuse porte au fond de l'âme les impressions les plus douces : c'est le livre des amants. » Boileau, dans son *art poétique*[2], ne se prononce pas avec moins de netteté : lorsqu'il définit la plaintive élégie qui

. . . . peint des amants la joie et la tristesse,
Flatte, menace, irrite, apaise une maîtresse,

et qu'il ajoute,

Mais, pour bien exprimer ces caprices heureux,
C'est peu d'être poète, il faut être amoureux,

Cependant, pour que ce parallélisme par sa continuité n'engendre pas la monotonie, tantôt la proposition de l'hexamètre déborde par un mot sur le pentamètre (I, 1 v. 63 sq. et 67 sq.), et tantôt celle du pentamètre commence dans la dernière partie de l'hexamètre (I, 1 v. 23 sq. et 45 sq.). Mais jamais il n'y a d'enjambement d'un distique sur l'autre, si ce n'est dans le cas où soit un mot, soit un membre de phrase, formant opposition, a besoin d'être détaché pour être mieux en vue, comme dans ces vers (II, 5, 115-117) :

Ut Messalinum celebrem, cum præmia belli
Ante suos currus oppida necta feret,
Ipse gerens laurus.

Les périodes d'ailleurs peuvent comprendre deux, trois et quatre distiques sans qu'aucun enjambe sur le suivant et le poète, tout en pratiquant volontiers la période ternaire, les varie le plus possible. Il ne néglige, en un mot, aucune des ressources de son art, pas même celle de la répétition de mots dont il est question ci-dessus (p. 499), pour produire d'un bout à l'autre de ses morceaux l'harmonie capable de captiver l'oreille et l'âme du lecteur.

(1) *Cours de Littér.*, 1re partie, Liv. I, ch. 10, *De l'Élégie et de la poésie érotique chez les anciens.*

(2) *Art p.*, ch. II v. 39 sqq.

il ne propose pas d'autre modèle que Tibulle à ceux des auteurs de son temps qui pratiquaient ce genre de poésie sans en avoir le sentiment ; non, leur dit-il,

Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule
Qu'Amour dictait les vers que soupirait Tibulle.

Les contemporains du poète eux-mêmes et les écrivains latins, leurs successeurs, avaient rendu le même jugement : Ovide, son émule, non content de consacrer dans ses *Tristes* une élégie tout entière à sa mémoire, lui avait prédit ailleurs l'immortalité :

Donec erunt ignes arcusque Cupidinis arma,
Discentur numeri, culte Tibulle, tui [1].

Tant que de ses feux et de son arc, Amour sera armé, toujours, aimable Tibulle, on apprendra tes chants.

et Quintilien s'était rendu l'interprète de l'opinion des Romains en ces termes : « Dans l'élégie nous le disputons aussi aux Grecs : Tibulle me semble en ce genre l'auteur le plus pur et le plus élégant ; il en est toutefois qui lui préfèrent Properce. — *Elegia quoque Græcos provocamus, cujus mihi torsus atque elegans maxime videtur auctor Tibullus : sunt qui Propertium malint.* » [2]

(1) *Amor.*, I, 15 v. 27-28.

(2) *Inst. orat.*, X, 1. — Velléius Paterculus cite aussi Tibulle comme parfait en son genre, « *perfectissimi in forma operis sui* » (*Hist. rom.* II, 36 § 3), et Martial (*Épigr.*, VIII, 73, à Instantius) lui donne l'épithète de mélodieux « *arguti Tibulli* ».

Pour la langue, le style et la versification de Tibulle, outre les ouvrages déjà cités, voir : J. Streifinger, *De Syntaxi Tibulliana*, Wirceburgi, 1881, diss. de 49 p. ; M. Hansen, *De Tropis et figuris apud Tibullum*, 1881, diss. de 50 p. ; H. T. Karsten, *De Tib. elegiarum structura*, 1886, *Mnemos.* XV, 2, p. 211 236 ; H. Iber, *De dativi usu Tibulliano*, Marburg, 1888. — Dr. Boltzenthal, *De re metrica et de genere dicendi Alb. Tib.*, Cüstrin, 1874, dissert. de 17 p. ; Luc. Mueller, *De Tib. arte metrica*, dans la préf. de son éd. 1874 ; J. Mayer, *Ueber den hiatus in den Eleg. der Tib.*, etc., Progr. Badweis, 1901, 25 p. ; et passim F. Plessis, *Traité de métrique grecque et latine*, Paris, 1889.

CHAPITRE III

Properce.

I. Date de sa naissance et de sa mort, son origine, son éducation et ses études. Sa liaison avec Cynthie; qui était-elle ? Le portrait qu'il nous en a laissé. Persistance de son amour pour elle. Célébrité rapide. Chants nationaux entrepris peu avant de mourir. — II. En combien de livres doit-on diviser ses élégies ? Longues discussions des savants à ce sujet. Autre question : comment Properce, venant après Catulle, Gallus et Tibulle peut-il se vanter d'innover ? — III. Le livre I, le seul que l'on considère avec certitude comme ayant été publié par lui, se compose de vingt-deux pièces dont trois seulement ne se rapportent pas à Cynthie. Analyse. — IV. Examen du livre II formé de trente-quatre élégies. — V. Revue des vingt-cinq morceaux que renferme le livre III. —VI. Le livre IV : dernières pièces ayant rapport à Cynthie, lettre d'Aréthuse à Lycotas ; la grande élégie de Cornélia ; poèmes nationaux. — VII. Conclusion : défauts et qualités de Properce. Note sur sa langue et sur sa versification.

I

Properce que vous venez de voir cité par Quintilien à côté de Tibulle et qui bien souvent, dans ces derniers temps surtout, a été mis en parallèle avec lui, doit d'autant moins être séparé de lui dans nos études qu'il le suit immédiatement sur la liste des poètes élégiaques qu'Ovide a dressée par ordre chronologique dans l'élégie *10* du quatrième livre des *Tristes*.

De sa vie[1], nous ne savons guère que ce qu'il nous a

(1) Pour la biographie de Properce, voir : Volpi, en tête de son édition (1755) : Barth. id. (1777) ; Hertzberg, *Quæst. Prop.* ch. I (1845). J. Cranstoun, en tête de sa traduction (1875) ; J. Davies, *Cat. Tib. and Prop.* (1876); Postgate, en tête de ses *select Eleg.* (1881) ; F. Plessis, *Ét. sur Prop.* p. 171-193 ; 237-245 (1884) ; G. Boissier. *Journal des savants* (1886) p. 189-200.

dit lui-même ; aussi ne la connaissons-nous que d'une manière très imparfaite.

Nous serions même dans l'ignorance de son prénom sans une citation d'un distique de lui faite par Donat[1], qui a pris soin de désigner complètement l'auteur « *Sextus Propertius* », et sans une mention identique donnée par un des manuscrits qui servent à établir l'anthologie latine, le Salmasianus[2]. Quant à l'appellation *Aurelius* et à l'agnomen *Nauta*, qui dans beaucoup d'éditions, accompagnent son nom, ils ne figurent dans plusieurs manuscrits que par suite d'une double erreur : l'une provient d'une confusion avec le nom de Prudence *Aurelius Prudentius* et l'autre d'une mauvaise lecture du 38e vers de l'élégie II, 24 où l'on a vu *quamvis navita dives eras*, au lieu de voir, comme il fallait, *quamvis non ita dives eras*.

La question de savoir où il naquit a été chaudement débattue et presque tous les éditeurs s'en sont occupés ; car neuf villes se sont disputé l'honneur d'avoir été son berceau : Ameria, Assisium, Fulginia, Hispellum, Mevania, Montefalchium, Perusia, Trebia et Vectonium. Il faut, pour choisir entre elles, se rapporter aux détails des trois passages où le poète se dit Ombrien[3]. On y reconnait en résumé : 1° que, celle des villes d'Ombrie qui est sa patrie a déjà une réputation dans le moment où il écrivait puisque, dans l'élégie IV, 1, il se fait prédire par Horus qu'il la rendra par son génie plus illustre encore :

Murus ab ingenio *notior* ille tuo.
v. 126.

2° qu'elle est située « du côté où l'humide Mevania se voile de nuages au fond d'une plaine et où, l'été, le lac Ombrien épanche ses eaux attiédies » ;

(1) *Vita Vergil.*, § 45.
(2) N° 10318 de Biblioth. nat., feuillet 137.
(3) *Élég.* I, 22, v. 1-3 et 9-10 ; IV, v. 61-66 ; IV, 1, v. 121-126.

Qua nebulosa cavo rorat Mevania campo
Et lacus æstivis intepet Umber aquis;
Id. 123-124.

3° dans la région « la plus voisine de Pérouse et au-dessus d'une campagne très riche en terres grasses » ;

Si Perusina tibi....
Proxima subposito contingens Umbria campo,
Me genuit terris fertilis uberibus;
I, 22, v. 3, 9-10.

4° sur une hauteur escarpée dont on voyait les constructions de la vallée :

Scandentes quisquis cernit de vallibus arces;
IV, 1, 65
Scandentisque arcis consurgit vertice murus.
IV, 1, 125.

Or, ces détails ne peuvent, dans leur ensemble, s'appliquer ni à Fulginia (Foligno), ni à Montefalchium (Montefalco), ni à Perusia (Pérouse), ni à Trebia (Trevi), ni à Vectonium (Bettona). Ameria (Amelia) a eu pour elle Scaliger et Passerat ; mais son éloignement de Mevania et de Pérouse la met en dehors des conditions voulues. Mevania (Bevagna), adoptée par la plupart des éditeurs français et ardemment défendue par un érudit originaire de cette ville, l'abbé F. Alberti [1], dont l'argumentation réussit, je ne sais comment, à convaincre tout à fait Paldam [2], se trouve dans une plaine ; et d'ailleurs Properce n'aurait pas dit en parlant de sa patrie « du côté de Mevania » s'il avait voulu désigner Mevania même. Restent en fin de compte Assisium (Assise) et Hispellum (Spello). Toutes les deux répondent à chacune des indications données par Properce ; il semble tout d'abord que Spello doive être

(1) *Nuova raccolta d'opusc. scient. e filol.*, Ven. 1768, p. 62-280.
(2) *Röm. Erot.*, p. 59.

préférée puisqu'elle jouissait certainement d'une prospérité plus grande qu'Assise au temps d'Auguste ; aussi des éditeurs tels que Barthe, Burmann et celui de la collection Lemaire n'ont-ils pas hésité à le faire d'après l'avis anciennement et fortement exprimé par Thaddée Donnola[1] ; mais on a trouvé à Assise et dans les environs de nombreuses inscriptions portant les noms de Propertius et de Propertia ; on y a découvert également le monument funéraire du chevalier romain Passennus Paulus que deux lettres de Pline le Jeune[2] nous désignent comme le concitoyen et le descendant de Properce ; il est donc probable, et c'est la conclusion à laquelle on s'arrête généralement aujourd'hui, qu'Assise fut la ville natale du poète[3].

En quelle année naquit-il et quand mourut-il ? On ne peut pas non plus établir ces dates exactement. D'après ce que nous lisons dans l'élégie des *Tristes* précédemment citée, il devait être plus jeune que Tibulle et plus âgé qu'Ovide, ce qui fixerait sa naissance entre les années 54 et 44 av. J. C. (700 et 710 de R.). D'autre part, ses œuvres, qui font parfois allusion aux événements politiques, n'en visent aucun qui soit postérieur au consulat de P. Cornélius Scipion de l'an 16-738[4]. Il est ainsi permis de croire qu'il naquit en l'année 47 ou 46 et qu'il mourut, sinon en l'année 16, du moins très peu de temps après, à l'âge de trente ans environ.

Son père appartenait-il à la classe des chevaliers ? Pour l'affirmer, plusieurs ont allégué d'abord l'inscription funé-

(1) *Thaddæi Donnolæ... de patria S. Prop... dissert.*, Foligno, 1629, réimp. par Schurzfleisch, Vitemberg, 1713. — On crut aussi, en 1722, avoir découvert à Spello l'inscription du tombeau de Properce ; mais elle était l'œuvre d'un faussaire. Cf. Hertzberg, t. I, *Quæst. Prop.* p. 4.

(2) *Epist.*, VI, 15, 1 et IX, 22, 1-2.

(3) Cependant M. R. Bonafous, dans sa thèse de doctorat *De Sexti Prop. amoribus et poesi* (1894 in-8°, 110 p.), donne la préférence à Spello. — Cf. G. *Urbini*, *La Patria di Properzio*, studi e polemiche, Torino, 1889.

(4) L'élégie IV, 11 a trait à la mort de Cornélie peu après l'élection de Cornélius, consul avec L. Domitius Ahenobarbus, et l'élégie IV, 6 aux jeux quinquennaux célébrés par Auguste en mémoire de la victoire d'Actium.

raire concernant ce Passennus Paulus que Pline l'Ancien nous donne comme riche chevalier et de la race de Properce, puis la bulle d'or que portait Properce enfant. Mais Passennus Paulus, comme le prouve son nom, était passé par adoption d'une famille dans une autre, et le port de la bulle d'or, qui, au dire de Pline l'Ancien[1], en effet fut réservé aux enfants des chevaliers dans les premiers temps de Rome, n'était plus, de longue date déjà au temps d'Auguste, leur privilège; cet ornement distinguait simplement les fils d'ingénus des fils d'affranchis[2]. Le poète d'ailleurs avouait assez volontiers qu'il ne devait son illustration qu'à lui-même, qu'il n'avait point d'illustres aïeux, *nec sanguine avito nobilis* (*Élég. II*, 24-37), et qu'aucun des siens n'avait remporté de glorieux triomphes dans les anciennes guerres de Rome,

Nullus et antiquo Marte triumphus avi.
II, 34, 56.

Son père néanmoins avait été riche, avait possédé de vastes propriétés que labouraient un grand nombre de taureaux; seulement une mort prématurée[3] le lui ravit dès ses premières années et lorsqu'eut lieu la répartition des terres aux vétérans après la bataille de Philippes, en 41, la confiscation d'une importante partie de ses biens, réduisit, nous dit-il, son héritage aux proportions d'un modeste patrimoine.

Ossaque legisti non illa ætate legenda
Patris, et in tenues cogeris ipse Lares.

(1) *Hist. nat.*, XXXIII, 4.
(2) Macrob., *Saturn.*, I, 6 ; Festus, aux mots *auream bullam*.
(3) Quelques commentateurs reprochent à Properce comme une indignité l'éloge qu'il a fait d'Auguste; ils disent qu'il devait à la mémoire de son père le silence sur le triumvir, cause de cette mort. Mais nous ne voyons nulle part que le père de Properce ait été une des victimes d'Octave et si le poète déplore de l'avoir perdu trop tôt, rien ne nous autorise à tirer de ses regrets une pareille conclusion.

Nam tua quum multi versarent rura juvenci,
Abstulit excultas pertica tristis opes.
IV, 1, 127-130.

Ce changement de fortune n'était pas tel que, lorsqu'il fut en âge d'aller étudier à Rome, il ne pût, faute de subsides, y être envoyé ou même y être accompagné par sa mère. Non pas que le séjour de la grande ville fût, à cette époque, absolument indispensable aux écoliers désireux de s'instruire; nous savons que certaines villes de province possédaient des professeurs de quelque valeur et qu'Orbilius, par exemple, un des maîtres d'Horace, avait longtemps enseigné à Bénévent; Assise, qui n'était pas une cité sans importance, ne devait pas manquer de moyens d'instruction. Il est probable cependant que, vu les avantages et la supériorité incontestables de Rome sous ce rapport, la mère de Properce l'y envoya ou l'y mena de bonne heure. Toujours est-il que, lorsqu'il eut atteint sa seizième année, ce fut devant elle qu'à la fête des Liberalia, détachant de son cou la bulle d'or, il quitta la robe prétexte pour prendre la toge virile, et qu'elle n'avait rien négligé jusque-là pour lui assurer les bienfaits d'une large et solide éducation [1]. Elle lui avait mis en main la facilité de devenir avocat, s'il l'eût voulu; mais il ne sentait aucun goût pour les débats bruyants du forum qu'il jugeait déraisonnables; la poésie déjà l'attirait;

Mox ubi bulla rudi dimissa est aurea collo,
Matris et ante deos libera sumta toga,
Tum tibi pauca suo de carmine dictat Apollo,
Et vetat insano verba tonare foro.
IV, 1, v. 131-134.

(1) Properce n'avait pas occasion dans ses poèmes de parler expressément de sa mère; mais chaque fois qu'il a eu à dépeindre l'amour maternel (voy. surtout l'él. IV, 11), il l'a fait en termes qui marquent bien la reconnaissance et l'attachement profond qu'il lui avait voués. Cf. Postgate, *select. eleg. of Prop.*, Introd. p. 23, not. 2.

et l'érudition profonde dont il fit preuve dès ses premières œuvres nous dit assez le travail auquel il avait dû s'appliquer pour l'acquérir.

L'étude des poètes Alexandrins à laquelle il se livra de préférence, ses recherches archéologiques et les premiers essais de sa muse, qu'il a sans doute détruits ou qui se sont perdus, à moins qu'on ne veuille en reconnaître plusieurs dans quelques-unes des élégies que nous possédons[1], ne furent pas longtemps ses seuls soucis. A peine revêtu de la robe virile, il noua liaison avec une jeune esclave du nom de Lycinna, que Cynthie avait ou allait avoir à son service, et qui, sans avoir été séduite par aucun présent, lui fit connaître le chemin de l'amour, en guidant son inexpérience dans les ébats nocturnes qu'elle n'ignorait pas. C'est lui-même qui nous en a fait la confession en ces deux distiques fort simples :

> Ut mihi prætextæ pudor est velatus amictu
> Et data libertas noscere amoris iter,
> Illa rudes animos per noctes conscia primas
> Imbuit heu ! nullis capta Lycinna datis.
> III, 15, v. 3-6.

Il semble bien, à la vérité, ne s'être livré à elle que dans un élan de jeunesse tout physique; mais son cœur fut réellement atteint, quelques mois plus tard[2], à la vue de Cynthie :

> Cynthia prima suis miserum me cepit ocellis.
> I, 1, v. 1.

(1) Ce ne pourrait être en tout cas que des élégies du livre I, comme les numéros 20 et 21, et nullement, comme l'a supposé Hertzberg (I, *Quæst.* p. 17), que semble approuver M. Postgate (*select Éleg.* introd. p. 17). des élégies du livre IV, puisque celles-ci montrent par leur versification qu'elles ont été toutes écrites dans la dernière partie de sa vie.

(2) Hertzberg pense qu'il resta lié avec Lycinna deux ans ; Lachmann, un an ; et F. Plessis, moins encore.

Il n'avait guère alors plus de dix-huit ans et Cynthie, plus âgée que lui, possédait tout ce qu'il fallait pour le captiver. D'un genre de beauté particulier, blonde avec des yeux noirs aussi brillants que des étoiles, elle avait la tête gracieuse, un teint qui rappelait la feuille de rose sur le lait le plus pur, les doigts effilés, la taille bien faite, et un port majestueux qui semblait lui donner la dignité d'une déesse[1]. A ces avantages naturels elle joignait ceux que procurent la toilette et l'art : ni l'élégance de la coiffure, ni les plis moelleux des étoffes précieuses, ni les parfums, ni les perles de l'Orient n'étaient oubliés par elle[2]. Et son instruction rehaussait encore sa beauté : non seulement elle savait danser dans la perfection et tirer d'harmonieux accords de la lyre, mais elle écrivait avec grâce, composait elle-même des poésies et avec une vive intelligence était douée d'un jugement qui rendait on ne peut plus précieux l'éloge décerné par elle à une œuvre littéraire[3]. Ajoutez encore qu'elle n'était ni esclave comme Lycinna, ni même affranchie comme les célèbres courtisanes de Rome ; dame romaine, elle avait d'illustres aïeux, *illustres avos*[4], un entre autres qui s'était fait un grand nom par sa science,

Splendidaque a docto fama refulget avo;
III, 20, v. 8.

son nom de Cynthie n'étant qu'un pseudonyme poétique, en réalité, comme nous l'apprend Apulée[5], elle s'appelait Hostia et peut-être devons-nous voir en elle la petite-fille

(1) *Éleg.* I, 2 v. 5 sq.; II, 3 v. 12; II, 12 v. 23.
(2) *Éleg.* I, 2 v. 2 ; I, 15, v. 7 ; II, 1 v. 5 ; II, 3 v. 9 ; II, 29 v. 26 ; III, 10 v. 15.
(3) *Éleg.* II, 1 v. 9-10 ; II, 3 v. 17 sq.; II, 13 v. 11-12.
(4) *Éleg.* II, 13 v. 10.
(5) J'ai cité la phrase d'Apulée p. 439. Le scoliaste de Juvénal (VI, 7), dit aussi : « *Cynthia Propertii amica sumptuosa proprio nomine Hostia dicebatur.* »

du poète Hostius[1]. Il est vrai que, de quelques aïeux qu'elle pût s'enorgueillir, à l'exemple de ces Romaines dont parle Salluste à propos de Sempronia[2], elle ne se conduisait guère autrement qu'une courtisane. Mais ces mœurs faciles n'étaient point de nature à détourner un jeune homme qui, par caractère, ne se fût pas obstiné sans doute à faire le siège en règle d'une porte trop longtemps fermée, et la complaisance que mit Cynthia à écouter ses premières déclarations devint précisément un des nombreux motifs qui l'attachèrent à elle.

Les commencements de cette liaison furent heureux; mais des orages survinrent bientôt, et pendant une année entière le poète fut tenu à l'écart pour une seule faute commise envers sa maîtresse:

Peccaram semel et totum sum pulsus in annum.
III, 16, v. 9.

S'était-il, comme on le pense communément, rendu coupable d'une infidélité, ou bien, comme le prétend H. Knauth[3], avait-il témoigné trop peu d'empressement en déclinant l'invitation de se rendre auprès d'elle à la campagne? il est tout aussi difficile de préciser le motif de cette brouille que d'en fixer la date. A vrai dire d'ailleurs, l'une et l'autre question n'ont pas tant d'importance que nous devions nous en tourmenter. « Cette séparation, dit M. Boissier, ce *discidium*, comme on l'appelle, a mis à la torture l'esprit des commentateurs. Il y en a qui ont poussé la témérité jusqu'à prétendre en trouver la cause. Mais comme Properce n'en dit rien, et qu'il peut y avoir beaucoup de motifs pour des amants de se disputer, on pense bien qu'ils

(1) Quand même le poète Hostius n'eût été qu'un affranchi, sa petite-fille eût eu le rang de personne libre. — J. Hostius avait composé un poème *Bellum Istricum*; voir 1re partie, t. II, p. 588.

(2) Il en est question dans le chapitre qui traite de la Lesbie de Catulle. 1re partie, t. II, p. 541.

(3) *Quæst. Prop.*, 20-21.

ne sont pas parvenus à la découvrir. Les autres, plus raisonnables et moins ambitieux, se contentent de chercher à quel moment le *discidium* peut s'être produit. Ils le font avec le même sérieux et la même conviction que s'il s'agissait de fixer une des dates importantes de l'histoire. Malgré la peine qu'ils se sont donnée, le résultat auquel ils arrivent n'a rien de bien certain ; et j'avoue que j'en prends aisément mon parti [1]. »

Tout ce qu'il nous est permis de dire, c'est que la réconciliation eut lieu et que, malgré les incidents nombreux qu'amenaient les aventures galantes de la dame, la liaison dura au moins cinq ans. Car, dans la dernière élégie du livre III où le poète semble bien signifier à Cynthie une rupture définitive, il lui dit formellement que « durant cinq années [2], il est resté son fidèle esclave » :

Quinque tibi potui servire fideliter annos.
III, 25, v. 3.

Rien sans doute n'empêche de supposer que, même après cette signification, leurs relations continuèrent encore. M. J. Cranstous, par exemple, le pense [3] ; M. F. Plessis incline vers le même avis [4] ; M. Bonafous croit aussi [5] que, liés en quelque sorte par la force de l'habitude, et bien que Cynthie eût dans le quartier malfamé, dit *Suburanus* [6], une

(1) *Journ. des sav.*, 1886, p. 193.

(2) Cependant les opinions des commentateurs sont très diverses : les uns font entrer dans ces cinq années celle du *discidium*, d'autres la mettent à part et d'autres encore ne comptent les cinq ans qu'à partir du *discidium*. Ainsi Lachmann, supputant la durée de la liaison depuis l'origine jusqu'à la rupture en question, la fait aller de l'an 31 à l'an 24 ou 23 ; C. Liétjoham (*Comment. Prop.*, Kiel, 1869), de l'an 30 à la fin de l'an 22 ; Hertzberg, de l'an 28 au commencement de l'an 22 ; Barth, de l'an 34 à l'an 28 ; Bonafous, du commencement de l'an 27 au commencement de l'an 22 ; et F. Plessis du milieu de l'an 29 à la fin de l'an 24.

(3) *The eleg. of Prop.*, p. 21-22.

(4) *Ét. s. Prop.*, p. 244.

(5) *Thèse citée*, p. 45-46.

(6) *Éleg.* IV, 7 v. 15.

maison particulière pour y jouir d'une plus grande liberté, ils vécurent la plupart du temps ensemble jusqu'à sa mort. Toujours est-il que, lorsqu'elle mourut, Properce, comme nous le voyons par l'élégie 7 du livre IV, n'assista pas à ses derniers moments et n'accompagna même pas ses funérailles[1]; vraisemblablement, au milieu de la vie de dévergondage qu'elle menait, ce fut dans les bras d'un autre qu'elle rendit l'âme et l'on comprend assez, en un cas pareil, l'abstention du poète. Mais il n'en garda pas moins chez lui les esclaves qui avaient été attachées au service de la défunte et s'il ne put toujours défendre Pétalé et Lalagé des sévices qu'était tentée d'exercer contre elles la nouvelle maîtresse qu'il venait de prendre, il semble avoir fait en sorte que Parthénie, la nourrice de Cynthie, ne manquât de rien dans sa vieillesse et que Latris, la plus chérie de ses servantes, ne fût chargée d'aucun service désagréable[2]. Même auprès d'une autre femme, le souvenir de celle que, malgré tout, il avait tant aimée, resta vivace en son cœur.

Du reste, en même temps que des jours de félicité qu'il avait goûtés avec elle et qui lui avaient fait dire qu'elle était tout pour lui « sa maison, ses parents, toutes ses heures de joie »,

> Tu mihi sola domus, tu Cynthia, sola parentes
> Omnia tu nostræ tempora lætitiæ,

ne devait-il pas lui être reconnaissant aussi des chants qu'elle lui avait inspirés? Dès qu'il avait publié le premier livre de ses élégies, consacré presque entièrement à sa passion, n'était-il pas arrivé tout de suite à cette célébrité qui lui avait valu son admission dans le cercle de Mécène, son intimité avec Ovide, son amitié avec Ponticus, avec Bassus, avec Ælius Gallus, avec le jeune Tullus et tant

(1) *Elég.* IV, 7, v. 23-24.
(2) Id. v. 43-46 et 73-75.

d'autres qui, par leur talent littéraire ou leur noblesse, tenaient le plus haut rang dans la société romaine ? C'est à elle, en somme, qu'il devait la plus grande partie de sa gloire[1].

Elle morte, les chants amoureux ne lui parurent plus pouvoir à eux seuls occuper sa vie. Depuis longtemps déjà, Mécène, avec qui il entretenait des relations d'autant mieux suivies qu'il demeurait non loin de lui[2], et qui, sans aucun doute l'avait présenté à Auguste, l'encourageait à modifier son genre de poésie pour échanger son rôle de poète élégiaque contre celui de chantre national. Cette pensée, que tout d'abord il avait rejetée bien loin, s'était peu à peu glissée dans son esprit, avait fini par le préoccuper sérieusement[3], si bien que, sensible, dans sa propre misère, au spectacle du bonheur public et de la prospérité merveilleuse de Rome, il se mit à composer une œuvre patriotique. Nous verrons, en examinant la série de ses poèmes, ce qu'eût été cette entreprise, si la mort, en le frappant prématurément, ne l'avait presque aussitôt empêché d'y donner suite.

II

Les œuvres de Properce, telles qu'elles nous ont été livrées par les manuscrits[4] sont divisées en quatre livres,

(1) Cf. Martial, *Épigr*, XIV, 189.

Cynthia, facundi carmen juvenile Properti,
Accepit famam, nec minus ipsa dedit.

Cf. id. *Épigr.* VIII, 73 : « Cynthia te vatem fecit ».

(2) Un vers de l'élégie III, 23 nous apprend que Properce habitait aux Esquilies : « *I puer... et dominum Esquiliis scribe habitare tuum.* » v. 23.

(3) Voir le volume précédent, p. 58-60.

(4) On peut diviser les mss. de Properce en deux familles. — Dans la première se distinguent deux rameaux. D'un côté : le *Neapolitanus*, ainsi

et cette division est restée invariable jusqu'au commencement du siècle dernier, mais, à cette époque, Lachmann [1], en publiant son édition, imagina de dédoubler le deuxième livre, de faire ainsi de l'ensemble cinq livres au lieu de

appelé depuis Heinsius qui le consulta à Naples. Il se trouve à la bibl. ducale de Wolfenbüttel et contient, en 71 feuillets de 205 millimètres de hauteur sur 140 de larg., tout Properce, sauf les v. 17-76 de la dernière élégie. Tandis que Luc. Müller et Bæhrens pensent qu'il appartient au xve s., Lachmann et Hertzberg le croient du xvie et Keil du xiie ; c'est à cette dernière opinion que se rangent Fr. Plessis et E. Chatelain. Ils le considèrent comme le plus ancien, le plus sain et le plus important de tous les mms. de cet auteur. De l'autre côté sont : 1° le *Vossianus*, conservé à la bibl. de l'Univ. de Leyde, de la seconde moitié du xive s., mais qui ne se compose que de 16 feuillets et s'arrête au livre II, 1, 63 ; 2° le *Laurentianus*, que possède la bibl. laurentienne de Florence, de la première moitié du xve s., complet en 73 feuillets. — La deuxième famille comprend : le *Vaticanus* (Ottoboni, n° 1514), en écriture italienne, du milieu du xve s., composé de 84 feuillets, et le *Daventriensis*, de la bibl. de Deventer en Hollande, en écriture italienne, du xve s., comptant 68 feuillets et ne commençant qu'à I, 2, 14. — Après ces mss. viennent ceux qui mêlent les leçons des deux familles : le *Groninganus* et le *Hamburgensis*, tous les deux du xve s., aujourd'hui le premier à Groningue, le second à Hambourg. l'un se rattachant plutôt à la première famille et l'autre à la seconde. — Quant au *Perusinus*, écrit à Pérouse, dans la 2e moitié du xve s., au *Parisiensis* de la Bibl. nationale n° 7989, écrit en Italie en 1423 : au *Memmianus* (Bibl. nat. n° 8233), écrit à Florence en 1465 ; au *Mentelianus*, aujourd'hui à Leyde, écrit en Italie au xve s., il est bon de ne les consulter qu'avec beaucoup de prudence. Il en est de même de ceux qui, à la bibliothèque nationale de Paris, portent les numéros 7990, 8235, 8236, 8237 ; 8458 et 8459, qui tous sont de la fin du xve s. ou de la 1re moitié du xvie s. (Sur ces mms. voir : W. Hertzberg, éd. I, p. 231-248 ; L. Müller, éd. p. IV sq. ; Th. Struve, *Philologus* XIII pp. 387-394 ; F. Plessis, *Ét. sur Prop.*, pp. 1-45. M. Em. Chatelain, dans sa *Paléographie des classiques latins*, a donné des spécimens du *Neapolitanus*, du *Vossianus* et du *Vaticanus*.)

(1) Parmi les éditions qui ont précédé celle de Lachmann, il faut citer : l'édition *Princeps* de Venise, en 1472 ; celles de Reggio et de Vicence, en 1481 ; de Volscus (Rome, 1482) ; de Brescia (1485) ; et la meilleure de celles de la fin du xve s., celle de Beroaldo, réimprimée plusieurs fois à Venise ; les Aldines de 1502 et de 1515 ; la Juntine, de 1503 ; celles que publièrent Simon de Collines (Paris, 1529-1553), les Gryphe (Lyon, 1534-1573) ; Muret (chez Paul Alde Manuce, Venise 1558-1559) ; G. Canter (chez Plantin, Anvers, 1569) ; J. Scaliger (Paris, 1577 ; 5e éd., Lyon, 1622), avec beaucoup de transpositions ; Dousa le fils (Leyde, 1588 ; chez Plantin 1592) ; celle que

quatre, et les éditeurs qui l'ont suivi [1] se sont malheureusement partagés entre son système et l'ancien.

Il y a, en effet, dans le livre II un passage qui prête à controverses et sur lequel peuvent s'appuyer, non sans quelque apparence de raison, Lachmann et ses partisans. Le poète, en parlant, au milieu de l'élégie 13, des funérailles qu'il désire pour lui-même, dit qu'il ne souhaite ni la pompe d'une longue suite d'images, ni la lamentation bruyante des trompettes, ni l'éclat d'une litière d'ivoire rehaussée d'or, mais qu'il préfère à cette magnificence de simples obsèques plébéiennes, et il ajoute :

Sat mea, sat magna est si tres sint pompa libelli,
Quos ego Persephonæ maxima dona feram ;
v. 25 26.

prépara Jean Lievens et que publia plus tard Gebhardt (Francfort, 1621) ; l'édition *variorum* parue chez Claude Morel (Paris 1604) ; celle de J. Passerat (Paris 1608), d'une érudition profonde et d'un goût incontestable ; de J. G. Græfe (Utrecht, 1680) ; de Broekhuysen (Amsterdam, 1702-1727) ; de Volpi (Padoue, 1755), trop sévèrement jugée par Hertzberg ; de F. G. Barth (Leipzig, 1777), savant consciencieux, mais de moyens médiocres ; de Burmann Second, éd. publiée par L. Santen (Utrecht, 1780), avec un commentaire abondant et très savant dont se sont servis la plupart de ses successeurs ; l'édition de la société Bipontine (1783) ; celle de Kuinœl (Leipzig, 1805).

(1) Entre les deux éditions très différentes de Lachmann (Leipzig, 1816 ; Berlin, 1829), parurent celles de J. A. Amar (Paris, 1821), de F. G. Pottier (Paris, 1825) ; de Fr. Jacob et de H. Paldam, toutes deux de 1827, l'une à Leipzig, l'autre à Halle. Puis vinrent l'édition anonyme de la collection Lemaire (Paris, 1832) ; celle de Fr. Gruppe (Leipzig, 1839), avec une curieuse distribution des élégies ; de Hertzberg (Halle, 1843-1845), éd. importante par les *Quæstiones* que contient le tome I ; de Keil (Leipzig, 1850-1867) ; de F. A. Paley (Londres et Cambridge, 1853-1872) ; de M. Haupt (Leipzig, 1863, 4e éd. revue par Vahlen, 1879) ; de D. Carutti (La Haye, 1869), avec une distribution plus singulière encore et moins ingénieuse que celle de Gruppe ; de Luc. Müller (Leipzig, 1870) de Bæhrens (éd. Teubner, grand format 1880), ouvrage utile mais qui renferme trop de conjectures aventureuses ; de A. Palmer (Dublin, 1880), ouvrage consciencieux et prudent. Puis quelques éditions partielles à l'usage des classes : K. P. Schulze, *Röm. Elegiker* (Berlin, 1879) ; J. P. Postgate, *Select Elegies of Propertius* (Londres, 1881), avec une excellente introduction ; Ramsay, *selections with introd.* (2e éd. Oxford, 1896). Voir sur les éditions de Properce : Hertzberg, t. I, pp. 248-259 ; F. Plessis, *Ét. sur Prop.*, pp. 47-92).

vers que ces éditeurs expliquent ainsi : « Ce m'est assez, ce m'est un assez beau cortège d'avoir trois livres que j'apporte, don de très haut prix, à Perséphone ». Et comment, objectent-ils, parlerait-il de ses trois livres d'élégies alors qu'il n'écrivait encore que le deuxième ? Il faut de toute nécessité, selon eux, que cette élégie 13 fasse, avec celles qui l'entourent, un troisième livre ; puis sous prétexte que l'élégie 10 a un caractère particulier, ils n'hésitent pas à la placer en tête de leur nouvelle division, sans remarquer que ce caractère même s'y oppose, puisqu'il serait on ne peut plus anormal qu'une pièce dont le développement est évidemment guerrier servît de prélude à un livre consacré entièrement à l'amour[1]. On a beau leur représenter d'ailleurs que leur coupure donne au livre II une brièveté invraisemblable (354 vers) ; on a beau leur citer ce distique de la 24e élégie (dont ils font la 16e élégie de leur livre III) où il n'est question que *d'un seul livre* d'amour ayant répandu déjà dans tout le forum le nom de Cynthie :

Tu loqueris cum sis jam *noto* fabula *libro*
Et tua sit toto Cynthia lecta foro ?
v. 1-2.

on a beau même leur opposer le témoignage formel de Nonius qui, à propos du mot *secundare*, cite comme faisant partie du livre III un vers qui se trouve en effet appartenir à ce livre dans la numération vulgaire ; ils répondent : 1° que, le texte de Properce étant généralement en mauvais état, il a pu s'en perdre des parties importantes qui auraient augmenté sensiblement le nombre de vers de leur livre II ; 2° qu'en publiant en même temps les livres II et III (numération nouvelle), le poète se trouvait en droit de ne parler dans le livre III que d'un seul livre déjà

(1) Cf. Gruppe, *Die röm. Eleg.*, t. I, p. 275 ; Heimreich, *Quæst. Prop.*, p. 32 ; Herzberg, *Quæst.*, p. 217.

connu, et qu'enfin 3°, comme il y a parfois des erreurs de chiffres dans les manuscrits, on ne doit pas s'étonner outre mesure que le copiste de Nonius en ait commis une.

Mais il n'est pas nécessaire de bouleverser ainsi l'ordre connu des quatre livres pour arriver à une explication sensée du distique en question. M. Voigt[1] en a donné une : il a remarqué que, si Properce s'est quelquefois servi du mot *liber* dans le sens de *libellus*, jamais il n'a employé le mot *libellus* dans le sens de *liber*, et de plus que le mot *ter* a souvent chez lui[2], comme chez la plupart des écrivains latins, la signification de *plusieurs, quelques* : les deux vers voudraient dire : « Ce m'est assez, ce m'est un assez beau cortège d'avoir quelques élégies à offrir, don d'un très haut prix, à Perséphone ». Une autre explication plus vraisemblable encore a été exposée, d'après Poldam et Passerat, par M. Faltin[3] : il montre le tour conditionnel de la phrase *si tres sint libelli* et conclut qu'elle signifie, avec l'expression d'un désir de l'auteur : « Ce m'est assez.... *si j'ai* trois livres. » M. F. Plessis[4] adopte cette dernière explication qui lui paraît plus naturelle et plus juste. Cependant M. Boissier, avec la sage habitude qu'il a, nous conseille d'avouer notre ignorance là où nous ne pouvons rien affirmer, et nous aimons mieux reconnaître, avec lui, que nous ne savons pas au juste les raisons que Properce avait d'écrire « *si tres sint pompa libelli* » au lieu de « *duo sunt si pompa libelli* » qui aurait aussi bien fait son vers. La thèse de Lachmann n'en reste pas moins insoutenable et il est vraiment regrettable qu'elle se soit produite ; car elle a amené dans l'ensemble des éditions de Properce la coexistence de deux systèmes de numération qui devient une cause de complication et de perte de temps souvent considérable pour ceux qui étudient les œuvres de ce poète.

(1) *De quarto Prop. libro*, *Helsinforsiæ*, 1872, pp. 3-17 — Cf. A. Nobbe, *Observationum in Prop. carmina specimen*, Leipzig, 1818.

(2) Cf. I, 16, 13 ; II, 23, 22 ; III, 7, 6 ; III, 12, 15 ; IV, 6, 75 ; IV, 10, 26.

(3) *Zur Properzkritik*, Eisenberg, 1876, p. 19.

(4) *Ét. s. Prop.*, p. 104 et p. 108.

Il est encore une question que nous sommes tenus d'examiner avant d'aborder l'analyse de chacun des quatre livres. Vous avez dû remarquer que, si la vie de Properce est presque tout entière dans son amour pour Cynthie, je ne me suis pas arrêté dans sa biographie à mentionner les incidents successifs que racontent ses élégies. C'est que je suis de l'avis de ceux qui pensent que, pour charmer ses lecteurs et donner plus de variété à son œuvre, il y a mêlé le roman et la vérité. Non pas que je mette en doute la sincérité des sentiments qu'il a exprimés ; rien que la 7e élégie du livre IV écrite après la mort de sa maîtresse montre assez la profondeur de l'amour qu'entretint son cœur pour nous interdire tout soupçon de cette nature ; je suis convaincu que les joies et les tristesses, les louanges et les reproches, les protestations de fidélité et les paroles de rupture que nous trouvons chez lui sont exactement vrais et qu'en un mot il a mis son âme dans ses vers ; mais, sans jamais rien dire qui ne fût absolument conforme à ce qu'il sentait, n'a-t-il pas souvent imaginé le cadre dans lequel il se plaçait pour nous représenter les divers aspects de sa passion ? Voilà le point délicat qui doit avant toute chose nous occuper et qu'a singulièrement élucidé M. Boissier.

Avec son ingénieuse perspicacité, l'éminent critique a pris soin d'appeler vivement notre attention sur les éloges que Properce se décerne à lui-même dans la première pièce du livre III. Là, en effet, Properce, après avoir conjuré les mânes de Callimaque et de Philétas de l'introduire dans leurs retraites sacrées, se pose en grand-prêtre qui entreprend de puiser à une source pure pour transporter dans la poésie latine les chants de la Grèce, et fier de ses vers qui, soigneusement travaillés, l'élèvent, dit-il, de la terre aux cieux, il se représente avec la Muse, dont il est le père, sur un char triomphal où monte à ses côtés une troupe de petits amours et que suit, comme derrière un vainqueur, la foule des écrivains ses rivaux ; il déclare que, seul jusqu'à présent, il a rapporté des sommets qu'habitent

les neuf sœurs, par un chemin non encore frayé, cet ouvrage écrit pour que Rome le lise dans les loisirs de la paix.

Callimachi manes, et Coi sacra Philetae,
In vestrum, quæso, me sinite ire nemus
Primus ego ingredior puro de fonte sacerdos
Itala per Graios orgia ferre choros....
Exactus tenui pumice versus eat,
Quo me Fama levat terra sublimis, et a me
Nota coronatis Musa triumphat equis;
Et mecum in curru parvi vectantur Amores,
Scriptorumque meas turba secuta rotas....
Sed, quod pace legas, opus hoc de monte Sororum
Detulit intacta pagina nostra via.

Elég. III, 1 v. 1-4, 8-12; 17-18.

En l'entendant parler ainsi, devons-nous le considérer comme un imposteur qui feindrait d'ignorer ceux qui l'ont précédé dans le même genre de poésie, qui nierait et Catulle, et Gallus et jusqu'à Tibulle ? Ou bien ne faut-il pas plutôt penser qu'il ne s'attribue avec tant d'orgueil un mérite nouveau que parce qu'il a, en effet, entrepris de transporter dans l'élégie latine pour la première fois un procédé de composition propre aux élégiaques grecs ? Lorsqu'on parcourt les romanciers grecs on est frappé de la similitude qui se retrouve dans le plan de tous leurs récits où sont décrites, à peu près avec la même succession de faits, les phases de la passion de leurs amants ; et, si l'on se souvient qu'ils se sont plu à chercher leurs modèles dans l'élégie Alexandrine, on apprend par eux, puisqu'il ne reste pour ainsi dire rien des élégies de Callimaque et de Philétas, que Properce proclame ses maîtres et ses inspirateurs, comment ceux-ci ont dû procéder dans la peinture des sentiments : eux aussi, sans nul doute, comme les romanciers leurs imitateurs, avaient traité l'amour d'une manière générale, en le faisant passer dans leurs vers par l'ordinaire série des incidents qui constituent l'histoire d'une

aventure amoureuse. Or, le propre de l'élégie latine, jusqu'à Properce, avait été précisément de délaisser ce moule artificiel pour s'en tenir à l'expression naturelle des sentiments personnels. Catulle y avait temoigné sa vivacité et son emportement ; Tibulle, avec une certaine monotonie, sa charmante tendresse. Properce crut mieux faire ; sans rien abandonner de ce caractère essentiel des élégiaques latins habitués à épancher sincèrement les sentiments de leur cœur, il voulut rendre à ce genre de poésie la variété que lui donnaient les petites scènes dramatiques de l'élégie Alexandrine, et c'est dans ce retour à une imitation plus fidèle des maîtres grecs que consiste la nouveauté dont il s'est flatté. « Il cherche, dit M. Boissier, à présenter la passion sous des aspects qui changent et fait de chacune de ses pièces un petit tableau différent. Cynthie est tour à tour facile ou sévère, triste ou gaie, malade ou bien portante ; elle promet d'être fidèle, puis elle manque à ses serments ; on se brouille, on se réconcilie ; on se quitte et on se reprend ; ce sont comme les scènes diverses d'un drame qui se joue devant nous.... Quelques-unes sont imaginées avec beaucoup de finesse et d'agrément, celle par exemple où il se représente appréhendé la nuit par une bande de petits Amours qui le ramènent chez sa maitresse. D'autres contiennent tout un drame auquel il nous fait assister. Cynthie va le quitter, elle est décidée à suivre un autre amant ; Properce arrive chez elle ; il parle, il prie, il pleure, il est si éloquent qu'elle consent à rester, ce qui lui cause une joie débordante : (Élég. I, 3)..... Tout cela s'accommode assez bien avec l'idée que nous nous faisons de la poésie Alexandrine où l'artifice devait tenir une grande place[1] ».

Il y a, vous le voyez, chez Properce un mélange de roman et de vérité qui fait que nous aurions couru grand risque de nous tromper souvent si nous avions tenu à reconstituer avec ses élégies l'histoire de ses amours et dont il nous sera toujours bon de rester avertis en le lisant.

(1) *Journ. des sav.*, 1886, pp. 197-198.

III

Cette lecture deviendrait on ne peut plus embarrassée si, en la faisant, nous avions à nous occuper des changements apportés au texte des manuscrits par certains éditeurs et certains critiques qui ont semblé tenir à cœur de ne rien y trouver qui ne fût contestable. Relever les interversions, les corrections, les mutilations de toutes sortes qu'ils ont imaginées et dire les discussions qu'elles ont suscitées remplirait plusieurs volumes. Heureusement rien ne nous oblige à ce travail fastidieux qui me paraît d'autant moins intéressant qu'il présente, en somme, peu d'utilité pratique, la plupart des modifications audacieuses qu'on propose, outre qu'elles sont invraisemblables, formant dans leur ensemble un texte non moins rempli de difficultés sérieuses que celui qui nous est fourni par les manuscrits eux-mêmes. Sans nous engager dans des hypothèses plus ou moins téméraires, suivons, dans notre lecture, avec la numération vulgaire, les leçons le plus généralement adoptées et qu'autorisent les manuscrits réputés les meilleurs.

Il n'est pas douteux que Properce ait présidé lui-même à la distribution de ses œuvres en livres; mais des quatre livres dont elles se composent, le premier est le seul que l'on considère avec certitude comme ayant été publié par lui. Il y a doute pour le second et le troisième, quoique les présomptions soient plutôt dans le sens affirmatif, puisqu'on a peine à croire qu'un poète, qui aimait tant à profiter de sa gloire, les aurait retenus près de dix ans sans les produire. Quant au quatrième, bien certainement, il n'a été publié que par ses amis après sa mort.

Le premier, qu'on intitulait dans l'antiquité *Cynthia*, mo-

nobiblos [1], et qui jouissait déjà d'une grande réputation au moment où s'écrivait la deuxième moitié du second [2], renferme vingt-deux pièces. Sur ce nombre, trois seulement, les trois dernières ne se rapportent pas à Cynthie, toutes les autres la concernent : six (2, 8, 11, 15, 17, 19) lui sont adressées nommément, et une (16) indirectement puisque le poète y fait parler la porte de sa maîtresse au sujet de ses amours ; dans les deux élégies 3 et 18, il se parle d'elle à lui-même ; puis celles qu'il adresse à ses amis, à Tullus (1, 6, 14), à Bassus (4), à Gallus (5, 10, 13), à Ponticus (7, 9), à un ami anonyme (12), il les leur écrit ou pour leur parler d'elle seule, ou à propos d'elle, ou en pensant à elle.

L'élégie 1 n'est peut-être pas la première dans l'ordre chronologique de composition : ainsi pense F. Plessis, bien que, dans le chapitre spécial qu'il consacre à la chronologie, il cherche à établir que les élégies à Cynthie et sur Cynthie sont généralement classées dans l'ordre de la composition. Vous avez vu, en effet, par les poésies d'Horace, que les poètes aiment assez à mettre en tête de leurs livres, sous forme en quelque sorte de préface, une de leurs dernières pièces, c'est-à-dire une de celles qui représentent le mieux l'état de leur âme dans le moment de la publication; et il semble bien que les plaintes que Properce exprime ici au sujet des tourments qu'il endure depuis une année tout entière, s'appliquent à ceux qu'il a subis pendant l'année du *discidium*. Ou bien il faudrait admettre que Cynthie se fût montrée cruelle envers lui durant toute une année avant de céder à sa poursuite, chose très invraisemblable de la part d'une femme qui évidemment a éprouvé tout de suite un penchant pour lui et qui n'était pas d'un caractère à imposer de si longs retards à la satisfaction de ses caprices [3]. Quoi qu'il en soit, le sujet de ce petit poème est

(1) Cf. Hertzberg, *Quæst.*, tom. I, p. 220 sqq.

(2) *Élég.*, II, 24 v. 1. Voir ci-dessus p. 522.

(3) « Neque omnino ii, credo, Cynthiæ mores fuere ut eam tam duram se præbuisse verisimile sit. » H. Knauth, *Quæst. Prop.*, p. 12.

très simple. Le poète, qui écrit à Tullus, commence par déclarer que Cynthie est la première femme dont les regards l'aient captivé ; puis il se lamente de ce que, moins heureux qu'Hippomène qui dompta l'orgueil d'Atalante, il ne peut fléchir les rigueurs de celle qu'il aime (v. 1-18) ; il appelle à son secours l'art magique (v. 19-24) ; il demande un remède à ses maux et conseille à ses amis d'éviter un supplice pareil au sien (v. 25-38).

Dans l'élégie 2, il est en possession de Cynthie ; charmé de la beauté dont elle est douée, il l'engage (22 vers) à ne pas chercher dans les parures et les ressources de l'art des moyens de modifier ce que la nature a si bien fait[1]. « L'amour est nu, lui dit-il, et dédaigne les vains artifices; Hippodamie n'eut pas besoin d'attraits empruntés pour séduire le Phrygien Pélops ; les femmes sont assez belles ornées de leur seule pudeur ; et moi, je t'aime et t'aimerai toujours, telle que tu es, sans que tu recoures à un luxe inutile. » — C'est ainsi que Le Brun Pindare, en regrettant la simplicité de l'âge d'or, parlera de la pudeur :

> Cette tendre pudeur, la première des grâces,
> La pudeur seule était le fard de la beauté,
> Et la vertu riante amenait sur ses traces
> La pure volupté.
>
> *Od.* III, 1.

C'est ainsi également que Voltaire, dans une de ses *Poésies mêlées* (*à madame la marquise d'Ussé*) établira entre l'art et la nature une opposition charmante, et qu'André Chénier, exerçant sa muse dans un poème *sur l'Art d'aimer*, montrera comment

> L'or ni les diamants n'embellissent les belles.

L'élégie 3 (46 vers) est un récit. Properce raconte comment, en revenant tardivement d'un festin, il est entré

(1) Voir *Appendice* CCXCIII.

sans bruit dans la chambre où reposait Cynthie. Malgré l'ardeur que lui inspiraient Bacchus et l'Amour, il a respecté son sommeil, est resté en contemplation devant les charmes de sa maîtresse endormie. Et elle, lorsqu'un rayon de lune, tombant sur ses yeux, l'a réveillée, s'est mise à lui reprocher, en amante qui craint les infidélités, sa venue si tardive. — Le tableau est on ne peut plus gracieux. Nos poètes érotiques l'ont souvent imité. Voyez Colardeau, dans ses *Pièces fugitives* :

> Tu dormais; et mes pas que j'appuyais à peine,
> Soutenaient en tremblant ma démarche incertaine.
> Coupable, intimidé, je craignais ton réveil:
> Je n'osais t'arracher à la paix du sommeil....

Dorat, dans son *Baiser III* ;

> Quel tableau! celle que j'encense
> Sommeillait avec volupté
> Sous un voile au hasard jeté...
> Sur l'ivoire d'un bras flexible
> Son cou reposait incliné....

Bertin, dans la 4e élégie du livre I de ses *Amours* :

> Sous ses rideaux, j'ai surpris mon amante.
> Quel fut mon trouble et mon ravissement!
> Elle dormait, et sa tête charmante
> Sur ses deux mains reposait mollement....

et Tissot, dans celle de ses *Poésies érotiques* qu'il a intitulée *Le Sommeil d'Eucharis* :

> Immobile et brûlant, je m'enivre à longs traits
> Du plaisir inconnu d'admirer tant d'attraits;
> Je le goûte en amant, en jaloux, en avare.
> Dans leurs transports mes sens brûlent de tout oser :
> La volupté contient le désir qui m'égare....

L'élégie 4 (28 vers) est adressée à Bassus. Properce y reproche à son ami, qui lui vantait sans cesse d'autres beautés, de vouloir le rendre infidèle à Cynthie. Il le laisse libre de célébrer toutes les femmes des temps anciens et du temps présent; mais il lui montre combien leur gloire s'éclipse devant celle de sa maîtresse qui, aux charmes du corps, joint encore ceux de l'esprit, et combien, par conséquent, doivent être vains les efforts faits en vue de rompre ses serments d'amour envers elle. Il le menace même du courroux de Cynthie si elle est instruite du mal qu'il a voulu lui causer.

Par l'élégie 5 (32 vers) il détourne son autre ami Gallus de chercher à plaire à Cynthie. Il lui décrit les tourments qu'il se préparerait en poursuivant une femme qui, plus qu'aucune autre, sait retenir dans un dur esclavage les cœurs les plus indomptés. Il l'avertit de la risée publique dont son noble nom deviendrait l'objet, si l'on apprenait une telle folie, et aussi de l'impuissance où lui-même se trouverait de le consoler, ne voyant pour son propre compte aucun remède à ses maux. « Cesse, lui crie-t-il, de vouloir éprouver le pouvoir de ma Cynthie : ce n'est pas impunément qu'elle s'approche de celui qui l'appelle. »

Quare, quid possit mea Cynthia, desine, Galle,
Quærere : non impune illa rogata venit.

Dans l'élégie 6 (36 vers) il parle à Tullus. Il l'assure qu'il ne craindrait pas de l'accompagner à travers l'Adriatique et la mer Égée jusqu'aux extrémités de l'Orient ; mais les tendres protestations, les prières et les reproches de Cynthie le retiennent près d'elle. Comment lui résister ? Que Tullus, dont le cœur n'a jamais battu que pour la patrie, aille donc, sans connaître les misères d'une vie amoureuse, soutenir au loin l'illustration de ses aïeux ; quant à lui, qui n'est pas né pour la gloire, il suivra sa destinée, sous les drapeaux de l'Amour, végétant toujours dans la mollesse. Il le prie seulement de se souvenir parfois

d'un ami certainement né sous une étoile malheureuse. — Parny s'est évidemment inspiré de toute la première partie de cette pièce lorsqu'il a écrit *le voyage manqué* :

Abjurant ma douce paresse,
J'allais voyager avec toi ;
Mais mon cœur reprend sa faiblesse ;
Adieu, tu partiras sans moi.
Les baisers de ma jeune amante
Ont dérangé tous mes projets.
Ses yeux sont plus beaux que jamais ;
Sa douleur la rend plus touchante.
Elle me serre entre ses bras,
Des dieux implore la puissance,
Pleure déjà mon inconstance,
Se plaint et ne m'écoute pas.
A ses reproches, à ses charmes,
Mon cœur ne sait pas résister.
Qui ! moi, je pourrais la quitter !
Moi, j'aurai vu couler ses larmes,
Et je ne les essuirais pas !
Périssent les lointains climats,
Dont le nom causa ses alarmes !
Et toi, qui ne peux concevoir
Ni les amours, ni leur ivresse ;
Toi qui des pleurs d'une maîtresse
N'as jamais connu le pouvoir,
Pars......

L'élégie 7 (27 vers) est adressée à Ponticus, poète qui, pratiquant l'épopée, devait éprouver quelque dédain pour le genre élégiaque. Properce souhaite beaucoup de succès à ses poèmes épiques; mais il n'ambitionne pas le même rôle : dire les tourments que lui cause la belle et spirituelle Cynthie, écrire en vue des futurs amants et chercher l'immortalité dans ses chants d'amour, voilà ce que lui commande son génie d'accord avec sa passion. Si d'ailleurs Ponticus devenait tout à coup amoureux, il sentirait, comme les jeunes Romains, le mérite de pareils chants,

et qu'il prenne garde, en les méprisant maintenant, d'avoir à les envier un jour; car souvent l'amour vient tard et fait payer avec usure tout l'arriéré.

Tu cave nostra tuo contemnas carmina fastu :
Sæpe venit magno fenore tardus Amor,

La même satisfaction qu'éprouve ici Properce à se promettre une gloire immortelle en écrivant de simples élégies a été exprimée plus d'une fois par nos poètes français. Bertin a dit :

Enfant gâté de la paresse,
C'est assez que Vénus me couronne de fleurs ;
C'est assez que l'amant me lise à sa maîtresse,
Qu'ils m'accordent ensemble un sourire et des pleurs....
Je ne veux point d'autre gloire;
Chez nos neveux indulgents
On chérira ma mémoire....

et André Chénier, en des vers plus imagés que ceux de Bertin, avec des accents plus nobles :

Sans dédain, sans courroux, puissé-je être écouté!
Puisse un vers caressant séduire ta beauté !
Et si je puis encore, amoureux de sa chaîne,
Célébrer mon bonheur ou soupirer ma peine;
Si je puis par mes sons touchans et gracieux,
Aller grossir un jour ce peuple harmonieux
De cygnes dont Vénus embellit ses rivages
Et se plaît d'égayer les eaux de ses bocages ;
Sans regret, sans envie, aux vastes champs de l'air
Mes yeux verront planer l'oiseau de Jupiter.

L'élégie 8, coupée nettement en deux parties, est celle qui a été citée ci-dessus comme un exemple des petites scènes dramatiques auxquelles Properce aime à nous faire assister. Cynthie a formé le projet de suivre en Illyrie le riche préteur que nous verrons reparaître au livre II. Son

amant lui reproche cet abandon, souhaite d'abord une mer et des vents furieux qui puissent la retenir, puis, prenant subitement le ton de l'humilité, fait des vœux, au contraire, pour son heureuse traversée, lui jure de lui rester fidèle malgré tout et témoigne sa confiance en un avenir meilleur (v. 1-26.)[1]. Cette habile et tendre soumission lui fait gagner sa cause. Par un revirement imprévu, Cynthie reste. Il triomphe. Il est convaincu qu'elle préfère la pauvreté avec lui à la richesse avec le préteur. Il remercie Apollon et l'Amour de lui avoir donné tant de force, et, dans son bonheur, il lui semble fouler aux pieds jusqu'aux étoiles du ciel (v. 27-46)[2]. Properce dut-il ce beau succès à son éloquence et à l'affection de Cynthie pour lui ; il est permis d'en douter ; Cynthie probablement, après avoir engagé des pourparlers sérieux avec le riche préteur, n'avait pas obtenu tout ce qu'elle désirait, et, dissimulant son déboire, fit croire au poète que l'amour était la seule cause de sa renonciation au voyage qu'elle lui avait annoncé. Toujours est-il que la persuasion qu'elle lui en donna lui inspira un de ses morceaux les mieux venus. Ne jugez pas trop hyperboliques les paroles dont il se sert pour exprimer la joie de son triomphe ; ce sont là termes habituels aux poètes et que les nôtres ont connus comme ceux de Rome, ainsi que le prouvent ces vers de Bernard dans une *épître à Laure* :

Moi, tout rempli de ma conquête,
Je levais mon front radieux ;
J'atteignais les cieux de ma tête,
Et je surpassais tous les dieux.
. . .

Le langage de l'élégie 9 (34 v.) ne dénote plus un état d'âme aussi heureux. Il s'adresse à Ponticus qui a fini, comme il le lui avait prédit, par tomber aux pieds d'une femme, et tout en lui disant qu'il peut désormais brûler

(1) Voir *Appendice* CCXCIV.
(2) *Appendice* CCXCV.

ses vers majestueux et n'écrire plus que ce qu'une femme se plaît à lire, il se sent trop instruit par les chagrins et les larmes que lui a causés Cynthie pour ne pas le mettre en garde contre les misères de l'esclavage auquel les caresses d'une maîtresse ne manquent pas de soumettre un homme sans énergie.

L'élégie 10 (30 v.) montre la même expérience, mais sur un autre ton. Il y rappelle à Gallus le plaisir qu'il a pris à être le témoin de ses ébats amoureux ; il s'arrête volontiers à en faire la description gracieuse et brûlante. Puis, pour lui témoigner sa reconnaissance d'un spectacle si agréable, il lui donne des conseils sur l'art d'aimer, conseils inspirés par les leçons de Cynthie et de l'Amour. Supporter la mauvaise humeur, ne jamais parler en maître, ne point garder non plus un silence boudeur, ne répondre aux demandes ni par un refus ni par de vaines paroles, éviter tout semblant de mépris blessant, montrer une soumission absolue et avoir un cœur toujours occupé d'elle, voilà ce qu'il faut, dit-il, pour rester heureux avec une maîtresse. Il serait facile de retrouver les mêmes conseils dans l'*Art d'aimer* de Bernard et dans les fragments du poème d'André Chénier.

Dans l'élégie 11 (30 v.), écrite à Cynthie partie à l'élégante station des eaux de Baïes, Properce, inquiet, lui demande, si elle se rappelle leurs nuits d'amour. Il frémit à la pensée qu'elle puisse négliger ses tendres vers pour écouter, mollement couchée sur le rivage silencieux, les doux propos d'un autre amant. Mais, ce soupçon à peine émis, il s'en excuse. L'ardeur de sa tendresse justifie ses craintes. Cynthie n'est-elle pas pour lui patrie, famille, tout ? Et n'a-t-il pas raison de souhaiter qu'elle quitte au plus vite ces lieux maudits, lieux corrupteurs où se perdent la pudeur et la fidélité? — Les divers sentiments qu'il exprime ici sont si naturels et si bien dits qu'il était impossible qu'ils ne fussent pas répétés : la question et la crainte du commencement se lisent dans la 8me élégie de Chénier :

Oui, cette longue route, et ces nouveaux séjours,
Je craignais.... mais enfin mes lettres, mes amours,
Ma mémoire partout sont tes chères compagnes,
Dis vrai : suis-je avec toi dans ces riches campagnes ...
Où....

Et cette malédiction si vigoureusement lancée contre les stations thermales de la vie élégante, écueil éternel des vraies amours ;

Tu modo quam primum corruptas desere Baias;
Multis ista dabant litora dissidium,
Litora, quæ fuerant castis inimica puellis.
Ah ! pereant Baiæ, crimen amoris, aquæ !

a sa traduction dans cette périphrase de Bertin ;

O bains de Spa, source impure et funeste,
Puissent les vents et la flamme céleste
Vous engloutir sous vos marbres rompus !
Aux tendres cœurs vous causez trop d'alarmes.
Que d'amours vrais et de pudiques charmes,
Dans leur saison, vos eaux ont corrompus !
Amours, I, élog. 10, v. 13-18.

D'après les deux pièces suivantes, il semble bien que les appréhensions de Properce étaient fondées et que Cynthie ne se fit point faute de le trahir en le délaissant. Nous ignorons le nom de l'ami à qui il a écrit l'élégie 12 (20 v.); mais celui-ci ayant attribué son long silence à son assiduité auprès de sa maîtresse, il lui répond que ce n'est point là malheureusement le motif de sa paresse ; il est seul, regrette le temps où il pouvait pleurer devant Cynthie [1] et regretteaussi de l'aimer au point de ne pouvoir chercher de consolation dans les bras d'une autre. De même il

(1) Cf. André Chénier, *Élég.*, III :
Mais pleurer est amer pour une belle absente,
Il n'est doux de pleurer qu'aux pieds de son amante.

commence l'élégie 13 (36 v.), adressée à Gallus, par une plainte sur le délaissement dont il souffre. Il soupçonne son ami de ne vouloir voir dans ce fait qu'une délivrance ; car Gallus pendant longtemps a été on ne peut plus inconstant en amour ; « mais j'ai été témoin dernièrement, lui dit-il, de tes ébats amoureux ; je sais aujourd'hui que tu es vraiment épris, et plus miséricordieux que toi, je te souhaite de n'être jamais trompé par celle que tu aimes et de trouver en elle tout ce qui pourra combler tes vœux :

Et quodcumque voles, una sit ista tibi.

Cependant Cynthie, de retour à Rome, le reçoit de nouveau et, prompt à saisir le bonheur qui revient, il écrit au jeune Tullus, son opulent ami, dans l'élégie 14 (24 v.)[1] que toutes les richesses du monde ne sont rien auprès des délices d'une nuit accordée par elle. Car,

Nam quis divitiis adverso gaudet amore ?
Que servent les faveurs que nous fait la fortune
Quand l'amour nous rend malheureux ?[2]

Et si Vénus apaisée lui sourit, il ne voit plus qu'avec dédain le trône des rois et les trésors d'Alcinoüs.

Bonheur éphémère et trompeur ! Les événements veulent qu'il quitte Rome. Il vient chez Cynthie pour lui dire adieu, et, loin de la trouver émue comme le fut Calypso du départ d'Ulysse, il la voit tout occupée de sa toilette et des moyens de plaire à d'autres. L'élégie 15 (42 v.) est l'expression de la tristesse qu'il éprouve devant l'insensibilité qu'elle témoigne à son égard. Il lui oppose les exemples d'amour les plus fameux donnés par des femmes, puis il l'engage à craindre d'éveiller le courroux des dieux par de nouveaux parjures. Il ne lui affirme pas moins son amour éternel

(1) Voir *Appendice* CCXCVI.
(2) Quinault, *Atys*, Act. III, sc. 1.

tout en lui rappelant avec autant d'amertume que de tendresse la perfidie de sa conduite. « Non, tant que... jamais ne me seront indifférents les yeux charmants qui m'ont rendu crédule à tant de serments trompeurs ! Tu devais, jurais-tu, si tu devenais parjure, les arracher de tes propres mains, et maintenant tu oses les lever vers le majestueux Soleil, tu ne trembles pas, consciente de ton crime ! Qui donc te forçait à pâlir, à changer de couleur, à répandre à regret quelques larmes feintes ? Voilà ce qui m'a perdu et qui fera que mon exemple apprendra aux amants comme moi combien peu hélas ! il faut croire aux caresses ! »

Muta prius....
Quamve mihi viles isti videantur ocelli,
Per quos sæpe mihi credita perfidia est !
Hos tu jurabas, si quid mentita fuisses,
Ut tibi suppositis exciderent manibus.
Et contra magnum potes hos adtollere Solem,
Nec tremis admissæ conscia nequitiæ ?
Quis te cogebat multos pallere colores,
Et fletum invitis ducere luminibus ?
Quis ego nunc pereo, similes moniturus amantes :
O nullis tutum credere blanditiis !

Bertin, s'adressant à Eucharis, a paraphrasé, presque traduit la plupart de ces vers :

Oui, malgré ton crime odieux,
Je ne saurai haïr tes yeux,....
Cent fois par eux, il m'en souvient, cruelle,
Tu m'as juré de me garder ta foi,
Jusqu'au tombeau d'être toujours à moi,
Et de mourir amoureuse et fidèle.
Tu voulais que ces yeux charmans
Tout d'un coup détachés de leur double paupière,
Punissent ton erreur, si jamais la première
On te voyait changer et trahir tes sermens.
Et tu peux les lever encore
Vers ce ciel outragé qu'indignent tes rigueurs !
Et tu ne frémis pas d'armer ces dieux vengeurs

Que ton impunité trop longtemps déshonore !
Dis-moi, qui te forçait d'imiter la pâleur
Et de meurtrir ton sein de tes ongles barbares ?
Dis-moi, qui te forçait, dans ta feinte douleur,
De répandre à regret quelques larmes avares ?
Fiez-vous donc, tristes amans,
Aux soupirs, aux faveurs, aux transports de vos belles !
Ah ! croyez-moi, saisissez les instans
Qui vous sont accordés par elles :
Il n'est point d'amours éternelles,
Il n'est point de plaisirs constans.
Amours, II, 3, v. 35-36 ; 39-60.

C'est dans la même disposition d'esprit qu'a été composée l'élégie 16 (48 v.). Le poète y donne la parole à la porte de sa maîtresse et cette porte, après avoir regretté les honneurs qu'elle recevait jadis et s'être plainte des traitements indignes auxquels elle est en butte maintenant de la part des libertins qui ne la respectent plus, répète les vers langoureux qu'elle s'entend, malgré tout, adresser par un amant fidèle. L'amant, vous le pensez bien, n'est autre que lui-même, qui, couché des nuits entières sur le seuil, espère que sa faible voix, se glissant par une fente légère, ira toucher celle qu'il aime [1].— On a supposé que ce morceau, dont le thème d'ailleurs est assez habituel aux élégiaques, ne concernerait pas Cynthie, qu'il aurait été écrit pour une autre avant la liaison de Properce avec elle, mais que, lors de la publication de son livre, ne sachant où le placer, il l'aurait mis, en apportant peut-être quelque modification à la rédaction primitive, dans un endroit pouvant correspondre au moment où la porte de Cynthie lui avait été fermée. Je ne vois pas l'absolue nécessité de cette supposition et puisqu'on admet que l'auteur a donné au poème une place convenant à une phase de sa liaison avec Cynthie, pourquoi ne l'aurait-il pas écrit à l'occasion de Cynthie elle-même ?

(1) Voir *Appendice* CCXCVII.

L'élégie 17 (28 v.) date de l'époque du voyage entrepris par lui à la suite des rigueurs qu'elle lui avait fait subir. Il regrette de s'être laissé aller à ce départ et trouve qu'il eût mieux valu supporter les dédains d'une maîtresse qui, malgré ses rigueurs, est douée des plus rares qualités, que de souffrir les fureurs des vents et des flots, que d'errer loin d'elle sur des rivages inconnus. Si encore il avait pu mourir à Rome, elle eût pleuré sans nul doute sur ses cendres[1]. Qu'elle fasse du moins des vœux pour lui, et que les nymphes de la mer, si jamais l'Amour a touché leur cœur, lui viennent en aide !

L'élégie 18 (32 v.) continue ses plaintes. Dans les lieux solitaires où il vit désormais redisant ses douleurs secrètes, il se demande la cause de son infortune, celle des dédains de Cynthie. Peut-il être accusé d'avoir reçu dans sa demeure une autre amante? Une telle vengeance lui aurait été permise après tant de cruauté; mais il ne veut pas mériter sa haine. Est-il soupçonné d'inconstance à cause d'un excès de timidité? Mais il n'est timide que par soumission à sa superbe maîtresse. Et, loin d'elle, les arbres sur lesquels il grave son nom tant aimé, les rochers et les forêts dont les échos répètent sans cesse le même nom, sont témoins de l'ardeur de son amour.

L'élégie 19 (26 v.), adressée à Cynthie, est sans doute écrite des mêmes lieux. Ce que Properce craint le plus dans son abandon, ce n'est point de mourir, c'est d'être oublié par elle après qu'il sera mort. Quant à lui, même lorsqu'il aura franchi le rivage du Styx, son cœur restera le même, et s'il rencontre les beautés célèbres de l'antique Ilion, elles ne seront rien pour lui comparées aux grâces de celle à qui il appartient pour l'éternité. Mais pourquoi, implore-t-il, tandis qu'il en est temps encore, ne point

(1) Cf. Le Brun Pindare, *Od.* V, 17 :

Au moins si je pouvais descendre,
Couvert de tes baisers, dans la nuit du tombeau !
Si tes pleurs arrosaient ma cendre !

goûter la félicité d'une tendresse mutuelle; jamais amour n'est de trop longue durée!

Non satis est ullo tempore longus amor!

Tel est le cri qui termine, dans le livre I, les élégies concernant Cynthie.

Il est bien encore question d'amour dans la pièce 20 (52 v.); mais aucune allusion n'y est faite par le poète à ses propres sentiments. Il s'adresse à son ami Gallus qui, paraît-il, s'était épris d'un jeune adolescent dont le nom et la beauté rappelaient le jeune ami d'Hercule. Il lui recommande de bien veiller sur lui afin de ne point le perdre comme ce héros perdit Hylas, et pour lui prouver combien l'amour sans la prudence est exposé aux coups de la Fortune,

Sæpe imprudenti fortuna occurrit amanti,

il lui donne le récit mythologique de la mort d'Hylas, entraîné par les Dryades dans les eaux de l'Ascanius au grand désespoir d'Hercule. Cette narration poétique a tenté, chez nous, André Chénier et Parny qui l'ont répétée, l'un dans une idylle dédiée au chevalier de Pange, l'autre dans le poème intitulé *la Journée champêtre*.

Quant aux deux derniers morceaux, ils sont très courts (10 v. chacun). La pièce 21 a rapport à la mort d'un parent de Properce du nom de Gallus et qu'il ne faut pas confondre avec l'ami à qui il dédiait, comme nous venons de le voir, un certain nombre d'élégies. Il y fait parler l'ombre de ce parent qui rappelle qu'après avoir survécu à la bataille et aux massacres de Pérouse, il est tombé sous les coups de mains criminelles, et qui invite quiconque découvrira ses ossements dispersés à les recueillir avec soin.

La pièce 22 sert de suscription au livre tout entier et, contrairement aux deux précédentes qui peuvent avoir été

composées n'importe quand, a été certainement écrite après toutes les autres; elle est, comme l'élégie 1 qui sert de préface, dédiée à Tullus. Celui-ci est censé avoir par amitié demandé à l'auteur des renseignements sur son pays d'origine et la réponse qui lui est faite nous les fournit [1].

Vous voyez combien est faible la place laissée dans tout ce livre aux pièces étrangères à Cynthie; nous pourrons faire encore la même remarque au sujet du livre II. Mais une chose qui nous frappe tout particulièrement dans le premier, c'est le soin apporté à la composition et le caractère de perfection artistique qu'il serait difficile de reconnaître à aucun des trois autres. Aussi la plupart des critiques déclarent-ils [2] qu'en le considérant dans son ensemble ils le préfèrent à tous. Non pas qu'il renferme les plus beaux vers et les pensées les plus vigoureuses de l'œuvre entière; mais le travail général en est plus achevé, plus heureux. Voilà sans doute le motif qui porte plusieurs d'entre eux à croire que les livres II et III n'ont été publiés qu'après la mort de Properce, comme le livre IV, sans qu'il eût pris le temps de les achever complètement. Mais il est possible aussi qu'ils aient subi, après une publication faite par lui-même, par suite de copies maladroites, une certaine déformation. Nous ne pouvons en tout cas les apprécier que dans l'état où ils se présentent à nous.

IV

Le livre II est le plus volumineux des quatre. D'après l'énumération vulgaire, puisque nous ne tenons compte

(1) Voir page 511.

(2) Voir Munro, *The Journ. of Philol.*, vol. IV, nº 11, p. 28 ; F. Plessis, *Ét. s. Prop.* p. 294. Cf. R. Bonafous, *De S. Prop. amoribus et poesi*, p. 53.

ni de l'hypothèse de Lachmann qui le dédouble, ni des propositions de quelques savants qui d'une seule élégie voudraient parfois en faire deux et même trois, il se compose de trente-quatre pièces. Quinze (5, 6, 7, 9, 11, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 26, 29, 32 et 33) sont adressées par le poète directement à sa maîtresse pour lui parler d'elle et de lui-même. Quinze (1, 2, 3, 4, 8, 12, 13, 14, 17, 24, 25, 27, 28, 30 et 34), sans être dédiées à Cynthie, sont écrites sur elle ou à propos d'elle. Deux autres (22 et 23) parlent de la préférence à donner au libertinage plutôt qu'à l'amour ; mais, bien que le nom de la femme aimée n'y soit pas prononcé, on sent que la thèse qui y est soutenue provient de quelque dépit conçu contre elle. Et deux seulement (30 et 31) traitent de sujets étrangers à l'amour ; encore le nom de Cynthie figure-t-il dans la première et c'est à elle qu'est dédiée la seconde.

1. (78 v.). — Cette élégie 1, dédiée à Mécène, sert de préface au livre et montre combien les poésies qui avaient précédé avaient déjà rendu Properce célèbre, puisqu'il peut déjà parler à l'intime conseiller d'Auguste sur le ton d'un poète à qui l'on aurait demandé de célébrer la gloire du maître. On m'accuse, lui dit-il, de ne chanter que l'amour, mais c'est l'amour, c'est la beauté de celle que j'aime qui m'inspire mes vers ; quoi qu'elle fasse ou dise, un rien me fournit alors matière à un long poème, à toute une Iliade [1] (v. 1-16). Si les Muses m'avaient fait poète

(1) André Chénier a imité tout ce passage (Élég., VIII) :
Pourquoi de mes loisirs accuser la langueur ?
Pourquoi vers des lauriers aiguillonner mon cœur ?...
Ai-je connu jamais ces noms brillant de gloire,
Sur qui tu viens sans cesse arrêter ma mémoire ?...
Si je chante Camille, alors, écoute, voi,
Les vers pour la chanter naissent autour de moi....
Tout pour elle a des vers ! ils me viennent sans peine,
Doux comme son parler, doux comme son haleine ;
Quoi qu'elle fasse ou dise, un mot, un geste heureux
Demande un gros volume à mes vers amoureux....
Elle me fait chanter, amoureuse Ménade,
Des combats de Paphos une longue Iliade.

épique, Mécène, je ne demanderais ni à la mythologie ni à l'histoire ancienne le sujet de mes chants ; les exploits et l'empire d'Auguste, voilà ce que je dirais en y mêlant ton nom. (v. 17-38). Mais les vers majestueux ne conviennent pas à mon génie; chacun doit fixer sa carrière dans l'art qui lui est propre

Qua pote quisque, in ea conterat arte diem

et ma gloire à moi sera d'aimer toujours jusqu'à ma mort (v. 39-56). Car l'amour n'est pas un mal qui puisse, comme les blessures de Philoctète ou d'Androgée, recevoir d'une main experte quelque soulagement, il repousse tout remède et ressemble aux supplices sans fin de Tantale et de Prométhée (v. 1-57). Et si un jour, Mécène, le hasard te conduit près de mon tombeau, jette sur ma cendre muette, avec une larme, ce mot de regret : « Infortuné, voilà le sort que lui fit un cruel amour ! »

Huic misero fatum dura puella fuit (v. 71-78)

On a si vivement incriminé la composition de ce morceau qu'on a voulu en faire deux élégies distinctes ; sans cela, disait-on, la pièce se trouve composée de deux parties qui ne s'accordent pas : l'une (v. 1-57) où le poète se déclare avec fierté le chantre de l'amour, l'autre dont le ton est larmoyant et lugubre. La transition, à la vérité, n'est pas habilement ménagée, mais c'est là chez Properce un défaut ordinaire, il ne passe que trop souvent d'une pensée à une autre sans y préparer le lecteur. Il ne s'ensuit nullement néanmoins que les pensées ne se rattachent pas l'une à l'autre. Amené à dire qu'il aimera jusqu'à la mort, cette idée de la mort abat soudain sa fierté et produit naturellement la tristesse et les lamentations de la fin de son poème.

On lui a fait encore un autre reproche : la flatterie adressée à Auguste manquerait d'élégance et de dignité. Elle

n'est cependant pas plus fautive au point de vue moral qu'au point de vue littéraire. Les souvenirs historiques qui y sont rappelés sont choisis avec goût, les vers ont la ferme ampleur et la sonorité qui conviennent au panégyrique ; et, d'autre part, s'il vante l'œuvre d'Auguste, il ne dissimule en aucune façon le sentiment que lui inspirent les ruines causées par les guerres civiles : soit qu'il montre « les foyers renversés de l'antique Étrurie »,

Eversosque *focos antiquæ* gentis Etruscæ,

soit que, mentionnant les batailles de Modène et de Philippes, il les appelle « bûchers des citoyens »,

Nam quoties Mutinam aut, *civilia busta*, Philippos,

il y a, ce me semble, dans l'expression de tels regrets, assez de grandeur et de mélancolie pour répandre dans tout ce passage la preuve de son indépendance et de sa sincérité.

2. (16 v.) — La préface une fois présentée, son premier soin est de nous faire le portrait de celle dont il est redevenu l'esclave. Il la dépeint comme supérieure en beauté aux déesses les plus majestueuses, et souhaite que la vieillesse ne porte jamais atteinte à ses charmes, dût-elle vivre autant que la sibylle de Cumes.

3. (54 v.) — Cette pièce est comme le développement de la précédente. Rien ne lui sert, dit-il, d'avoir voulu un moment se vanter d'être libre et sa passion ne peut être arrachée de son cœur; car ce n'est pas seulement la beauté de Cynthie qui l'attache à elle, c'est aussi son esprit, son talent dans les arts les plus variés. Tant de dons célestes la rendraient digne du maître des dieux et expliquent l'admiration qu'a pour elle la jeunesse romaine. Il comprend maintenant [1] comment une femme a pu causer la guerre

(1) Les vers 35-40 :

Olim mirabar, quod tanti ad Pergama belli
Europæ atque Asiæ causa puella fuit :
Nunc, Pari, tu sapiens,... etc.

de Troie. Il croit que, pour effacer tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité, il suffirait à un peintre de représenter Cynthie, et il fait vœu, maintenant que l'Amour lui a donné, comme le laboureur au taureau, l'habitude du joug, de toujours obéir aux caprices de sa maîtresse.

4. (22 v.) — Tourments qu'impose le joug d'une maîtresse, impossibilité de remédier aux coups que porte l'amour, et avantage qu'il y aurait à préférer un jeune adolescent à une amante, l'ami étant toujours de composition plus facile que l'amante, tel est le thème de cette élégie.

5. (30 v.) — Properce se révolte contre Cynthie dont la conduite devient la fable de Rome[1]. Il la menace de se venger en transportant sur une autre, qui témoignerait plus de fidélité, la célébrité que donnent ses vers[2]. Ne saurait-il pas vraiment secouer un joug qui lui deviendrait odieux? Les êtres les plus faibles d'ailleurs portent en eux leurs moyens de défense; pas n'est besoin au poète de briser les portes, de meurtrir les chairs de sa maîtresse; il lui suffit, pour la punir, d'écrire un vers qui marque, à

ont été imités par Bernard (*Poésies diverses*) :

Quand je voyais Paris, Achille, Hector
La Grèce en deuil et Pergame fumante,
Quels fous ! disais-je : Homère, qui les chante,
Est plus fou qu'eux.... Je n'aimais point encor.
J'aime, et je sens qu'une beauté trop chère
De ces fureurs peut verser le poison ;
J'approuve tout : rien n'est beau comme Homère,
Atride est juste, et Pâris a raison.

(1) Voir *Appendice* CCXCVIII.

(2) Cf. Bertin, *Amours*, II, *Élég.* 3 :

Oui, tout Paris sait ta noirceur,
Tout Paris sait ta perfidie.....
Je romps mes fers, ingrate, je t'oublie ;
Le désespoir t'arrache de mon cœur.
Une autre au rang de ma maîtresse
Va monter le front ceint d'un immortel feston ;
Une autre jouira du glorieux renom
Que t'avait promis ma tendresse....

côté de la puissance de sa beauté, le peu de consistance de sa parole,

Cynthia forma potens, Cynthia verba levis ;

et, si peu de soin qu'elle prenne du qu'en dira-t-on, ce mot à jamais ineffaçable imprimera sur son front la pâleur du remords.

6. (42 v.) — Il se plaint du grand nombre d'amis et de prétendus parents dont s'entoure Cynthie sans prendre garde aux soupçons, aux alarmes qui le tourmentent, lui dont un rien, une caresse à un enfant au berceau, un baiser de mère ou de sœur éveille la jalousie [1]. Après avoir rappelé les sentiments farouches qu'excite l'amour et lui avoir mis, par contre, sous les yeux de grands exemples de fidélité, il regrette que la déesse de la Pudeur reçoive à Rome si peu d'honneur et que la corruption des mœurs s'accroisse de jour en jour. Il sait bien qu'au milieu d'une telle dépravation, les gardiens, les verroux ne répondent de rien et que seule la honte du vice est pour une femme la sauvegarde de sa vertu [2]. C'est là-dessus qu'il doit compter avec elle. Quant à lui, ni épouse, ni maîtresse ne le détachera jamais de celle qui lui est tout à la fois une maîtresse et une épouse.

7. (20 v.) — La loi qui infligeait des peines aux célibataires venant d'être abrogée, il invite Cynthie à se réjouir avec lui d'une décision qui délivre leur amour d'un grand souci. A la gloire de donner des fils à la patrie, il pré-

(1) Bertin (*Amours*, I, *Élég.* 15), a presque traduit :

Pardonne, o ma jeune maîtresse,
Mon cœur s'inquiète aisément....
D'un enfant au berceau l'innocente caresse,
Un baiser de ta sœur, alarme ma tendresse
Et désespère ton amant.....

(2) On peut rapprocher de ce passage les paroles d'Ariste dans l'*École des Maris*, de Molière, Act. I, sc. 2 :

Et les soins défians, les verroux et les grilles
Ne font pas la vertu des femmes et des filles.
C'est l'honneur qui les doit tenir dans le devoir,
Non la sévérité que nous leur fesons voir.

fère celle que lui assurent les vers qui célèbrent sa maîtresse.

8. (40 v.) — Cynthie vient de se livrer à un autre et un ami lui conseille de ne pas pleurer ! Comme s'il pouvait supporter sans gémir la pensée de cet autre qui la possède ! [1]. En insultant à sa fidélité, veut-elle donc sa mort ? Eh bien oui ! il mourra, et elle viendra fouler aux pieds ses cendres. Ou, plutôt, il faut qu'elle meure avec lui, dût-il y perdre l'honneur de son nom. Puis, ce transport de fureur tombant, il se souvient de la colère d'Achille qui sacrifia le salut des Grecs à Briséis tant qu'elle ne lui fut pas rendue et il se demande comment on peut s'étonner qu'il soit vaincu par l'Amour, lui qui n'a ni la valeur ni les armes d'Achille.

9. (52 v.) — Il reproche à Cynthie son inconstance à laquelle il oppose l'exemplaire fidélité de femmes célébrées par la poésie. Il s'indigne en pensant qu'elle ne l'épargne même pas peut-être dans les propos tenus à l'autre, lui rappelle les prières qu'il adressait aux dieux pendant qu'elle était malade, alors que ce rival ne s'inquiétait guère d'elle, et gémit sur la mobilité des femmes, plus légères assurément que les feuilles qu'emporte le vent d'automne. Il n'a plus, dit-il, qu'à mourir de son amour. Car, malgré tant de trahison, il lui restera fidèle. Il ne fait qu'un vœu, c'est que son rival devienne marbre dans la plus grande ardeur de ses feux ; mais s'il pouvait, comme Etéocle et Polynice jadis devant Jocaste, se battre avec lui devant Cynthie, il serait trop heureux de mourir en le tuant.

10. (26 v.) — Cette pièce est celle dont j'ai parlé à propos

(1) Encore un passage presque traduit par Bertin (*Amours*, II, él. 9) :

Je perds la moitié de moi-même,
Et tu me défends de pleurer !
Ami, qui pourrait endurer
Mon infortune et ma douleur extrême ?
Un autre, ô ciel ! de bonheur éperdu,
Contre son cœur pressera l'infidèle !
Un autre.....

de Lachmann qui en veut faire la préface de ce qu'il considère comme le troisième livre. La composition d'ailleurs n'en est pas irréprochable : les idées (v. 7-8) n'y ont pas toujours la suite qu'on voudrait et de plus il y a répétition de certaines expressions (v. 5-6 et 11-12), de sorte que les commentateurs ont été tentés d'y constater plusieurs interpolations [1]. Properce y témoigne l'intention d'entreprendre des chants d'un ton plus élevé et se promet, si les forces lui manquent, la gloire du moins de l'avoir osé[2]. Déjà il montre le Parthe effrayé, l'Inde courbant la tête, l'Arabie tremblante. Il désire pouvoir dans ses vers suivre un jour Auguste vainqueur jusqu'aux extrémités de la terre. En attendant, il ne peut que déposer, comme cela se fait pour les dieux, un faible encens sur un modeste autel, car sa muse légère ignore encore les sources où puisait le poète d'Ascra.

11. (6 v.) — Le morceau est si court que la plupart des critiques y ont vu un fragment, une conclusion d'élégie plutôt q'une élégie entière. D'autres, au contraire, comme Hertzberg[3], trouvent dans ces trois distiques nerveux l'intention de donner plus de force à la pensée par la brièveté même du développement. Il est de fait que, dans une heure d'emportement, le poète y signifie, en termes énergiques, à sa maîtresse qu'il ne s'inquiétera plus de la louer, et lui fait entrevoir la tombe qui la renfermera tout entière, elle et ses talents, sans que personne, en passant près de ses cendres, dise rien d'elle.

12. (24 v.) — Ici Properce nous place devant un portrait de l'amour et nous en explique les attributs. C'est un enfant ailé, armé de flèches : son âge marque l'imprévoyance; ses ailes, la mobilité ; ses armes, les blessures qu'il fait et

(1) Heimreich, *Quæst. Prop.*, p. 29; Carutti, *Prop., Cynth.*, p. 106; K. Weber, *Quæst. Prop.*, p. 28-30.

(2) Cf. La Fontaine (*Dédicace des Fables*) :

Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

(3) Tom. I, *Quæst.* p. 87 et tom. II, p. 124.

auxquelles nul mortel n'échappe. Hélas ! gémit-il alors en s'adressant à l'Amour lui-même, pourquoi, malgré tes ailes, t'attacher sans cesse après moi ; pourquoi de tes flèches vouloir anéantir celui qui célèbra ton empire et fait ta gloire en chantant la beauté de Cynthie ? [1]

Les diverses pensées, bien liées entre elles, de cette gracieuse élégie se retrouvent chez beaucoup de nos poëtes. La Motte Houdart a expliqué à peu près de la même manière les attributs de l'Amour :

> Enfant, de la raison il méconnaît la voix ;
> Nu, la sage pudeur lui dicte en vain ses lois ;
> En mille égaremens, aveugle, il nous entraîne ;
> Ses flèches, son flambeau, l'arment pour notre peine ;
> Et sur son dos enfin ce plumage mouvant
> Nous dit que sa faveur se change au moindre vent.
> *Églog.* XVI.

Le Brun a dit aussi :

> Le premier qui donna des ailes à l'Amour
> Peignit bien de ce dieu la fatale inconstance.
> *Élég.* III, 6.

Le joli vers sur la puissance universelle de l'amour,

> Nec quisquam ex illo vulnere sanus abit

a été rendu avec force par Voltaire dans cette inscription pour une statue du jeune dieu :

> Qui que tu sois, voici ton maître ;
> Il l'est, le fut ou le doit être.
> *Poés. mél.*, XI.

et l'apostrophe finale par laquelle Properce lui demande qui pourra le chanter aussi bien, s'il meurt de ses coups ;

> Quam si perdideris, quis erit, qui talia cantet ?

(1) Voir *Appendice* CCXCIX.

a été répétée par Le Brun dans une question semblable à Vénus :

> Quel autre, si je meurs, soupirant l'élégie,
> Saura peindre ta gloire aux champs de la Phrygie ?
> *Élég.* IV, 6.

13. (58 v.) — Voici, par contre, une composition où la suite des idées, quelque bonnes qu'elles soient, n'est pas toujours assez marquée. Properce explique d'abord que l'amour a été le seul mobile de sa poésie et que, s'il recherche une gloire, c'est celle d'écrire des vers auxquels Cynthie prête une oreille attentive. (v. 1-17). Il fait connaître ensuite à sa maîtresse le genre de funérailles qu'il désire avoir [1] : ni pompe, ni magnificence ; pour tout cortège, ses élégies et Cynthie elle-même qui, après un dernier baiser sur ses lèvres glacées, lui rendra les derniers honneurs, prendra soin de ses cendres et fera graver sur son tombeau l'inscription qui, en attestant sa fidélité à un seul amour, consacrera sa célébrité. Il souhaite aussi qu'elle vienne en mourant s'unir à ses restes et que jusque-là elle respecte toujours sa mémoire, les morts n'étant pas insensibles aux injures (v. 18-42). Puis il regrette de n'avoir pas perdu la vie de bonne heure ; car on ne doit pas tenir à un souffle si précaire et Nestor eut à déplorer sa trop longue vieillesse (v. 43-50). Il revient alors aux visites dont Cynthie honorera sa tombe ; il compare le culte, bien permis, qu'elle lui rendra à celui que rendit Vénus à son cher Adonis et s'apitoie sur le silence auquel, malgré cet appel si cher, ses mânes seront condamnés (v. 51-58). — D'aucuns ont prétendu qu'il fallait couper cette élégie après le vers 17, et d'autres, plus nombreux encore, après le vers 42, de sorte que de cette seule pièce ils font deux et parfois trois morceaux distincts. Je ne vois guère le motif qui nécessi-

(1) Ce passage a peut-être inspiré Parny dans celui de ses morceaux qu'il a intitulé : *Ma mort*, et aussi André Chénier dans l'élégie VII adressée à ses amis. — Voir *Appendice* ccc.

terait la première coupure ; car enfin il n'est pas choquant d'entendre le poète exprimer le vœu que ses vers et Cynthie forment tout son cortège funéraire après qu'il vient de dire qu'il a fait reposer en eux et en elle toute la gloire de sa vie. Bien que la transition ne soit pas suffisamment ménagée, les deux idées s'accordent. Mais j'avoue qu'après le vers 42 il y a une solution de continuité dans la pensée. Seulement, faut-il y reconnaître autre chose qu'une de ces fautes de composition dont on ne peut pas dire qu'il soit exempt ? Je ne le pense pas.

14. (32 v.) — Dans un véritable chant de triomphe, Properce célèbre une nuit que vient de lui accorder Cynthie. Il compare ses transports de bonheur à ceux que durent éprouver après le succès de leurs plus grands efforts les plus fameux héros de l'antiquité ; encore une joie pareille et il serait dieu ![1]. De cette victoire, due au dédain qu'il a eu l'habileté de feindre envers Cynthie, il est plus fier que de tous les lauriers cueillis chez les Parthes[2] ; et il lui jure de mourir devant sa porte si jamais il commet une faute capable de motiver sa disgrâce.

15. (54 v.) — Il décrit avec enchantement les délices de cette nuit voluptueuse[3] et supplie son amante de lui en accorder encore de semblables. « Ah ! s'écrie-t-il alors en faisant allusion, croit-on, à Antoine, puisqu'il parle d'Actium, si tous les mortels ne vivaient que pour aimer ainsi, Rome n'aurait pas à pleurer la perte dans les combats sanglants d'un si grand nombre de ses fils ! Nous du moins,

(1) Cf. Dorat, *Baiser* XVIII, *l'Immortalité :*

..... encore une caresse
Et je deviens immortel dans tes bras.

(2) Cf. cette stance de Malherbe :

J'honore tant la palme acquise en cette guerre,
Que si, victorieux des deux bouts de la terre,
J'avais mille lauriers de ma gloire témoins,
Je les priserais moins.

(3) Le Brun (Él. I, 4) et Parny (Liv. II, *Souvenir*) ont présenté des peintures d'une nuit d'amour qui rappellent celle du poète latin.

dans nos ivresses, nous n'offensons aucun dieu. Prolonge, ô ma bien-aimée, prolonge ces plaisirs de la vie. Tous les baisers possibles seraient encore peu ; songe qu'à notre ardeur d'aujourd'hui demain peut mettre fin [1] ». Sainte-Beuve se plaisait à citer cette élégie qu'il appréciait beaucoup et l'on a rapproché non sans raison ce vers si expressif

> Omnia si dederis oscula, pauca dabis,

du passage si souvent cité de Catulle

> Da mihi basia mille, deinde centum;
> Dein mille altera... etc. [2]

16. (56 v.) — Le préteur d'Illyrie, dont il a été question dans le livre I, vient de revenir avec beaucoup d'or et Cynthie, depuis sept jours, vit chez elle avec lui. Le malheureux poète, qui ne peut lutter contre tant d'opulence, se désespère. Il maudit le retour de l'un et la cupidité de l'autre, en vient à désirer que Cynthie ruine au plus tôt cet être odieux pour le renvoyer ensuite vers une autre Illyrie, gémit sur les effets corrupteurs du précieux métal et sur l'inconstance des femmes. Il sent bien néanmoins que la souffrance d'un tel affront ne le guérira pas de son amour : la conduite d'Antoine à Actium lui montre assez jusqu'à quelle honte peut mener la passion. Mais il fait des vœux pour l'anéantissement des richesses du préteur et il menace Cynthie du courroux de Jupiter qui, ayant connu l'amour, lui aussi, punit les amants perfides.

17 (18 v.) — Après plusieurs promesses d'une nuit d'amour non réalisées, Properce, évincé, se lamente d'être seul sur sa couche, de souffrir un supplice semblable à celui de Tantale.

(1) Cf. Bertin (*Amours*, 3. Él. 4) :
> Jouissons, nous mortels, profitons du moment :
> Qui sait hélas ! demain si nous serons encore ?

(2) Cat. *Carm.* V v. 7 sq. Cf. 1re partie, tom. II, p. 542.

Lui qui naguère était, dans son triomphe, envié de tous ses rivaux, ne peut plus que gémir à la porte de sa maîtresse; il lui reste fidèle cependant et espère la fléchir par sa constance. — Les vers 11-16 « *Quem modo felicem...* » ont été rendus par Bertin :

> Moi qui, près d'elle assis dans son char radieux,
> Marchais environné de la publique envie;
> Moi qui, paisible roi, dans son âme asservie
> Eclipsais l'univers, effaçais tous les dieux;
> De sa haine aujourd'hui monument déplorable,
> Dans la foule importune esclave confondu,
> Triste et mouillant de pleurs sa porte inexorable,
> Hélas ! j'exhale en vain ma plainte misérable,
> Au milieu des frimas sur la pierre étendu.
>
> *Amours*, II, él. 2, v. 5-13.

18. (38 v.) — Il s'exhorte à la patience, difficilement, il est vrai; car s'il comprend qu'à la rigueur, malgré l'exemple de Tithon chéri par l'Aurore, un amant d'âge avancé soit délaissé, il a le sentiment de sa jeunesse, et Cynthie ferait bien de se souvenir que l'âge l'atteindra elle-même; mais, après tout, les vicissitudes bien connues de l'amour lui conseillent d'attendre (v. 1-22). Il passe alors, sans transition, à un autre ordre d'idées. Cynthie a tort de vouloir orner sa beauté par le fard et la teinture; elle sera toujours belle aux yeux de celui qui devrait être tout pour elle; qu'elle renonce donc à ces moyens de plaire, qu'elle lui reste fidèle et évite ainsi les mauvais bruits. — Le raisonnement du début semble si bien se conclure au vers 22 que Jacob y voit la fin du morceau. Mais, parce que la composition manque de netteté dans son ensemble, il ne s'ensuit pas que nous soyons autorisés à opérer de pareilles coupures. Il y a d'ailleurs entre l'idée de la perfidie de Cynthie et celle des moyens factices qu'elle emploie pour plaire à d'autres assez d'accord pour que nous ne trouvions pas les deux développements inconciliables, et puis la conclusion des derniers vers « *noli committere* » s'applique bien à la pièce tout entière.

19. (36 v.) — Cynthie étant partie à la campagne, il se console de son éloignement par la pensée que le spectacle et la vie des champs offrent moins de dangers pour sa vertu que les pièges des villes. Lui-même part à la chasse au lièvre près des bois que baigne le Clitumnus, mais il l'avertit qu'il la rejoindra bientôt ; et, en attendant, il ne cessera de redire son nom pour que leur séparation ne tourne pas à mal. [1]

20. (36 v.) — Cynthie, auprès de qui on l'a accusé d'inconstance, vient de lui adresser une lettre toute pleine de plaintes et de larmes. Il la rassure, lui jure qu'il reste sourd à tout ce qu'on peut dire contre elle, qu'il lui sera fidèle jusqu'à son dernier jour, appelle sur lui-même le courroux des dieux, s'il manque à ce serment, et proteste que son cœur est non moins constant que difficile à se livrer :

Nec cito desisto, nec temere incipio. [2]

21. (20 v.) — Le préteur a délaissé Cynthie. Properce se flatte de le lui avoir prédit et rappelle que, si elle veut désormais ne plus être trompée, c'est en lui seul qu'elle doit avoir confiance.

22. (50 v.) — Si l'on s'en rapportait à ce morceau, la fidélité du poète n'aurait pas été bien remarquable, mais il n'est sans doute sous sa plume qu'une sorte de menace à l'adresse de Cynthie. Il y explique à son ami Démophon, qui l'a vu courtiser plusieurs belles à la fois, qu'il ne peut regarder une belle femme sans être entraîné vers elle, que les ébats amoureux ne nuisent en rien à sa vaillance et qu'il est en amour un Achille, un Hector (v. 1-34). Il exprime même cette opinion qu'il est bon, lorsqu'on tient une maî-

(1) Sur le sens des deux derniers vers, qui est très débattu, voir une longue dissertation de Hertzberg, t. I, *Quæstiones*, p. 155-157.

(2) Cf. Malherbe, (*St.* liv. II) :

Quant à moi, je dispute avant que je m'engage,
Mais, quand je l'ai promis, j'aime éternellement.

tresse, d'avoir toujours une rivale en réserve à opposer à ses dédains (v. 35-42). Si tu es cruelle, dédaigne-moi ; sinon viens. Mais à quoi bon les fausses promesses ? Le sort le plus triste pour un amant, lorsqu'on le berne avec de vaines paroles, est de soupirer sur sa couche solitaire en s'enquérant sans cesse de la conduite de celle qui le délaisse (v. 42-50). — Comme il n'y a pas entre les vers 42 et 43 de transition marquée, Lachmann, Jacob et d'autres à leur suite font commencer un morceau nouveau avec les mots

Aut. si es dura, nega : sin es non dura, venito,

Mais ces mots ne présentent qu'une des apostrophes subites qu'on rencontre fréquemment chez le poète[1], et la pensée finale sur la couche solitaire de l'amant se rattache évidemment à celle que viennent d'exprimer les vers 37-38 sur la nécessité d'une amante de rechange. Malgré le moment de surprise qu'éprouve le lecteur, la pièce est une.

23. (24 v.) — Ici encore Properce semble faire fi de sa fidélité. Il se met à vanter la fréquentation facile des courtisanes de bas étage. Avec elles, point de longues poursuites, de rendez-vous différés, de demandes exagérées, d'obstacles imprévus, de dangers à courir. Vouloir aimer une dame, c'est renoncer à être libre[2]. — Ainsi dira La Fontaine dans son conte de *Joconde* :

...... laissons la qualité :
Sous les cotillons des grisettes

(1) Cf. Hertzberg, *Quæst.* L. II, ch. 6, sect. II § 3, p. 113-114.

(2) Par sa logique ridicule, le dernier distique

Libertas quoniam nulli jam restat amanti,
Nullus liber erit si quis amare volet,

forme une tautologie si désagréable que plusieurs critiques, avec Jacob, Keil, Haupt, rattachent l'hexamètre au distique précédent au moyen d'un changement de ponctuation et que d'autres, avec G Fischer, L. Müller, pensent que, le pentamètre ayant disparu, celui que nous avons est l'œuvre de quelque copiste soucieux de remédier à cette disparition.

Peut loger autant de beauté
Que sous les jupes des coquettes.
D'ailleurs il n'y faut point faire tant de façon,
Etre en continuel soupçon,
Dépendre d'une humeur fière, brusque ou volage :
Chez les dames de haut parage
Ces choses sont à craindre, et bien d'autres encor.
Une grisette est un trésor.....

24. (52 v.) — La première partie de ce morceau (v. 1-16), dont plusieurs vers d'ailleurs ont dû être refaits par les copistes au point de devenir méconnaissables et incompréhensibles, se rattache beaucoup moins à la deuxième partie qu'à l'élégie précédente avec laquelle MM. Palmer et Plessis [1] sont d'avis qu'elle fait corps. Properce, en effet, s'y parlant à lui-même, se demande si ce qu'il vient de dire des amours faciles convient bien au chantre qui doit sa gloire à sa fidélité envers Cynthie, et il avoue qu'il ne se serait jamais laissé aller à parler d'une telle manière, si Cynthie ne l'y avait en quelque sorte réduit par ses exigences, ses caprices et ses parjures. — La deuxième partie, au contraire, (v. 17-52) forme un tout à elle seule. Il se plaint de voir sa maîtresse, dès qu'elle lui a accordé une ou deux nuits à peine, se rejeter dans les bras d'un rival ; il lui prédit que ce rival l'abandonnera et lui montre combien les autres sont inconstants, tandis que son cœur à lui, bien que cruellement torturé, reste toujours le même.

25. (48 v.) — Il commence par déclarer de nouveau à Cynthie que, quoique négligé par elle, il n'en continuera pas moins à chanter ses louanges, à entretenir au fond de son cœur un sentiment sur lequel le temps n'agira point. Puis il exhorte son rival à ne point s'enorgueillir d'une victoire qui ne sera que passagère ; car toutes les femmes sont inconstantes, et, si Cynthie ne l'était pas, l'heureux amant du jour ne serait autre que lui-même. Mais il n'accuse de son malheur que la corruption générale des âmes,

(1) *Ét. s. Prop.*, p. 135-139.

laquelle toutefois ne fera pas qu'il change de manière d'agir : malheur à ceux qui se lancent en plusieurs amours ; un seul suffit bien aux tourments d'un homme ! — Cette élégie est une de celles à propos desquelles les critiques ont proposé pour certains vers le plus de variantes et soulevé le plus de discussions sur leur signification ; c'est assez dire que la netteté et la cohésion des idées y laissent parfois beaucoup à désirer.

26. (58 v.) — On s'accorde généralement à couper ce numéro en deux morceaux, chacun se trouvant avoir un sujet bien distinct. L'un (v. 1-20) est le récit d'un rêve [1] : Properce raconte comment il a vu dans un songe Cynthie sur le point de se noyer ; elle se débattait au milieu des flots ioniens, avouant tous ses parjures, et lui, craignant, à cause de sa beauté, qu'elle ne fût entrainée par Glaucus au fond des eaux et ne devînt ainsi déesse de la mer [2], invoquait Pluton et Leucothoé devenue déesse à la suite d'un péril semblable ; un dauphin parut enfin pour la sauver et il allait lui-même se jeter à son secours lorsque l'angoisse le réveilla. L'autre dit son amour pour celle qui, sensible à ses vers, aime encore mieux, si belle qu'elle soit, répondre à ses vœux plutôt qu'à ceux des plus riches. Il la suivra partout, entreprendra avec elle sur mer les voyages les plus lointains et sera heureux d'affronter à ses côtés les dangers des plus affreuses tempêtes ; Neptune et tous les dieux sans doute, charmés de sa beauté, protégeraient leur voyage ; mais, s'ils ne le faisaient pas, la mort pour lui serait douce avec elle. — Il ne serait pas impossible, vous le voyez, en cherchant quelque peu, de comprendre comment le deuxième morceau procède du premier : c'est

(1) Voir *Appendice* CCCI.

(2) André Chénier s'est souvenu de ce passage dans ces vers :

..... Comme elle est belle !
Néère, ne va point te confier aux flots,
De peur d'être déesse et que les matelots
N'invoquent au milieu de la tourmente amère
La blanche Galatée et la blanche Néère.

le rêve évidemment qui a donné l'idée de ce voyage et de cette mort commune au milieu d'une tempête. La pensée intermédiaire, qui existe bien, mais qui ne marque pas en termes exprès la liaison, est celle de leur amour mutuel. En tout cas, s'il n'y a là qu'une seule pièce, il faut avouer qu'un certain effort est nécessaire pour en suivre la continuité. Ajoutez que, dans la première partie, tout n'est pas régulier, Properce ne parlant de sa détermination à se porter au secours de sa maîtresse qu'aprés avoir vu un dauphin la sauver ; cette irrégularité de composition porte naturellement plusieurs commentateurs à réduire sensiblement le morceau en y supprimant plusieurs vers [1].

27. (16 v.) — Développement de ce thème que, l'heure de la mort étant incertaine, tous les hommes cherchent avec inquiétude à savoir quand et comment elle leur arrivera, mais que l'amant seul ne s'en inquiète pas, assuré qu'il est, même lorsqu'il sera sur la barque de Charon, de répondre encore à l'appel de sa maîtresse.

28. (62 v.) — L'opposition même des deux parties dont se compose cette élégie en constitue l'unité. Dans la premiére, Cynthie est malade, et Properce, après avoir invoqué en sa faveur Jupiter, se demande si son mal ne provient pas de ses infidélités, si par ses parjures ou par l'orgueil de sa beauté elle n'a pas offensé quelque divinité. Mais peut-être, après tout, le trépas serait-il pour elle, comme pour Io, pour Andromède, pour Calisto, l'aurore d'une céleste destinée ; elle doit donc supporter son mal avec patience, d'autant plus que, malgré de mauvais présages, Jupiter peut encore la guérir. Puisse l'accomplissement de ce souhait empêcher deux morts à la fois ! car lui-même ne pourrait vivre, si elle mourait. Dans la seconde partie, grâce à la bienveillance de Pluton et de Proserpine qui, satisfaits du grand nombre de beautés qu'ils possèdent

(1) Cf. Chr. Heimreich, qui supprime 8 des 20 vers (*Quæst. Prop.* p. 40-45), et K. Weber, qui se montre disposé à n'en conserver que 14 (*Quæst. Prop.*, Hal., 1876, p. 32-33).

dans les enfers, ont bien voulu en laisser une sur la terre[1], Cynthie est sauvée. Il l'exhorte à rendre grâce aux dieux et à lui accorder, à lui, les dix nuits qu'elle lui a promises dans ses vœux.

29. (42 v.) — Voici le petit récit, vif et charmant, qui peut être cité comme un des exemples les plus gracieux de l'art dramatique du poète [2]. Une nuit, raconte-t-il, à la sortie d'un festin, il errait par les rues, quand soudain il se voit entouré d'une troupe d'enfants armés qui de torches, qui d'arcs et de flèches ; ils le font prisonnier, lui reprochant de délaisser sa maitresse, et ne lui rendent la liberté qu'après l'avoir mené jusqu'à sa porte et que sur sa promesse d'être constant. Laissé par eux, il veut savoir si Cynthie repose seule. Le matin était déjà venu, elle s'éveillait. Elle lui paraît plus belle que jamais ; mais, irritée de ses soupçons dont elle prouve aisément l'injustice, elle repousse ses baisers, Et depuis lors, ajoute-il tristement, elle ne lui a pas encore accordé une seule nuit. — Le récit de la capture de l'amant par la bande des Amours a tenté plus d'un de nos poètes : Dorat, Le Brun et André Chénier l'ont répété[3].

30. (40 v.) — Ce numéro est un de ceux qui ont le plus excité la critique. D'abord on ne sait pas au juste si les 18 premiers vers sont adressés par Properce à sa maitresse ou à lui-même[4] ; un des deux semble avoir exprimé, au milieu d'un festin, l'intention de partir en Asie et les vers qui l'apostrophent l'en dissuadent, l'amour suivant en

(1) C'est à tort que Weber et Heimreich veulent supprimer les deux vers 49-50 ; c'est précisément de ce distique que dépend tout le développement qui suit. Cf. C. Peiper, *Quæst. Prop.*, Creuzburg, 1879, p. 8.

(2) Voir plus haut p. 526. — Voir *Appendice* cccII.

(3) Dorat, *Baiser* XVI ; Le Brun, *Od.* VI, 6 ; A. Chénier, *Élég.* xxxv.

(4) Weber (*Quæst. Prop.*, pp. 12-20) suppose même que ces dix-huit vers avaient été composés par Cynthie, qui, comme nous l'a dit Properce, était poète, et qu'ils ont été reproduits par lui pour amener la réponse qu'il leur fait.

quelque lieu que ce soit celui qui le fuit[1] ; ils l'exhortent à laisser de côté la sagesse des vieillards et à continuer de faire entendre dans les festins les accords de la flûte savante. Les quatre vers suivants (19-22), à moins qu'on ne veuille, avec M. Peiper[2], les considérer comme adressés à la flûte dont il vient d'être question, restent tout à fait incompréhensibles et l'on est généralement d'avis de les supprimer[3]. Quant aux autres (v. 23-40), ils développent cette invitation faite par Properce à Cynthie : qu'elle vienne avec lui habiter, dans la rosée des bois, les antres tapissés de mousse ; là elle rencontrera les Muses chantant les amours de Jupiter, les Muses qui elles-mêmes n'ignorent pas l'amour, et elle le verra couronné de lierre et donnant carrière à son génie qui, sans elle, ne peut rien.

Nam, sine te, nostrum non valet ingenium[4].

31. (16 v.) — Il s'excuse auprès de Cynthie d'être arrivé en retard chez elle ; il s'est arrêté à contempler les merveilles du temple nouveau d'Apollon sur le mont Palatin et lui en fait la description.

32. (62 v.) — Il se livre ici à divers sentiments, mais dans une pièce ou tout s'accorde bien. Il reproche d'abord à Cynthie son amour des voyages ; il voit dans ses courses continuelles à Préneste, à Tibur, à Aricie, des prétextes cachant de furtives amours, mais qui ne trompent personne, ni lui, ni malheureusement, s'il écoutait certains bruits, le peuple de Rome. Puis il cherche à s'affermir et même à

(1) Cf. La Fontaine, *Contes (Le Roi Candaule et le Maître en droit)*:
Hélas! fuir n'y sert de rien :
Tourmens d'amour font si bien
Qu'ils sont toujours de la suite.

(2) *Quæst. Prop.*, pp. 10-16.

(3) F. Plessis, *Ét. s. Prop.*, p. 153.

(4) Cf. André Chénier, *Élég.* III :
Camille, où tu n'es point, moi je n'ai pas de Muse,
Sans toi... etc.

l'excuser, si elle est coupable. Car la calomnie ne s'attache-t-elle pas toujours à la beauté?

Semper formosis fabula pœna fuit[1].

Et puis faut-il s'émouvoir de fautes de courte durée ? Que d'infidélités du même genre ont été commises qui ont été pardonnées, depuis Vénus qui resta considérée dans l'Olympe après sa faute avec Mars, depuis Hélène rentrée avec honneur au palais de Ménélas ! Ce n'est pas à Rome qu'il faut chercher une vertu dont l'habitude, à tout bien considérer, ne fut jamais pratiquée ni dans l'Olympe ni sur la terre. Et témoignant à Cynthie une rare philosophie, il lui promet, en fin de compte, de la laisser vivre, à l'exemple des Grecques et des Romaines, en liberté.

Quod si tu Graias tuque es imitata Latinas,
Semper vive meo libera judicio.

33. (44 v.) — Il lance l'anathème contre les fêtes d'Isis qui, durant dix nuits, défendent tout plaisir aux amants et il s'étonne non seulement que la déesse, qui a connu l'amour, impose une telle loi, mais aussi que l'observation de cette loi se soit introduite à Rome (1-20). Puis il se plaint que Cynthie, après un si long veuvage, plutôt que de l'écouter, passe la nuit à boire et à jouer aux dés et il commence une sortie contre le vin et ses effets (v. 21-34); mais, par un revirement subit, il se rend compte que le vin embellit sa maitresse ; il aime la voir soulever sa coupe enguirlandée ; il aime l'entendre chanter ainsi les vers qu'il a composés ; qu'elle boive donc ; elle n'en éprouvera que plus vivement les désirs de l'amour et l'absence de son amant irritera l'ardeur dont elle sera dévorée.

(1) Cf. Voltaire, *Épître* XXXV (*à Madame du Chatelet, sur la Calomnie) :*

Et nommez-moi la beauté, je vous prie,
De qui l'honneur fut toujours à couvert.

34. (94 v.) — La dernière et la plus longue des élégies du livre II est adressée au poète Lyncée. Properce reproche à cet ami d'avoir voulu lui enlever Cynthie, qui a su résister à son audace, et lui dit qu'il est prêt à faire pour lui tous les sacrifices, sauf celui-là (v. 1-20). Il lui pardonne néanmoins parce qu'il n'a agi qu'en état d'ivresse, et même, en plaisantant, il le félicite de vouloir, sur le tard, offrir quelque encens à Vénus. Il l'exhorte pour cela à abandonner des travaux trop graves et à délaisser l'étude d'Épicure pour celle de Philétas et de Callimaque. Ce n'est point par les vers épiques, tragiques ou philosophiques qu'on plaît aux belles : il se promet de l'habituer doucement au joug de l'amour et se propose à lui comme exemple de ce qu'il faut écrire pour leur être agréable. (v. 21-58.) D'autres d'ailleurs ont déjà montré comment on célèbre l'amour. Virgile, lui-même, qui prépare en ce moment un poème dont la gloire effacera celle de l'Iliade et qui a chanté les préceptes du poète d'Ascra, a dit en mélodieux et beaux vers les amours pastorales, Tityre et Galatée, Corydon et Alexis ; Varron, après avoir célébré les Argonautes, a été le chantre de Leucadie ; le voluptueux Catulle, celui de Lesbie ; le savant Calvus, celui de Quintilie ; Gallus, celui de Lycoris. Au milieu de tous ces noms glorieux puisse figurer à jamais le nom de Cynthie, immortalisé par les vers de Properce ! (v. 59-94) — Les derniers mots sont comme la signature du livre qui ne pouvait se terminer ni plus habilement, ni d'une manière plus agréable. On remarque surtout dans cette conclusion le beau panégyrique de Virgile ; en une vingtaine de vers Properce y caractérise dans ses diverses manifestations le génie de l'auteur des Églogues, des Géorgiques et de l'Énéide ; il y use, à la vérité, de toute la liberté[1] dont il a besoin pour y mettre de

(1) Cette liberté a fait croire à quelques erreurs de détail sur lesquelles se sont appuyés Chr. Heimreich (*Quæst. Prop.*, pp. 47-51) et D. Carutti (*Prop. Cynth.*, pp. 116-117) pour attribuer ce panégyrique de Virgile à un faussaire. Mais Ed. Heydenreich (*De Prop. laudis Vergilii præcone*, dans les

la vie et du mouvement ; mais on y sent une émotion réelle et la tournure des vers elle-même, quoi qu'on dise, ne manque pas de charme.

V

L'examen du livre II vient de nous montrer dans la passion du poète une certaine transformation. En prenant l'habitude du joug que lui a imposé l'impérieuse beauté de Cynthie, il en supporte plus patiemment les inconvénients et se met à raisonner sur les infidélités de sa maîtresse au moins autant qu'il s'en irrite. Il n'en arrive pas au point de dire comme dira La Fontaine dans son conte de la *Coupe enchantée :*

Qu'est-ce enfin que ce mal dont tant de gens de bien
Se moquent avec juste cause?
Quand on l'ignore, ce n'est rien,
Quand on le sait, c'est peu de chose.

non ; mais il se répète que : « *Mendaces ludunt flatus in amore secundi* »[1], c'est-à-dire ainsi que le traduit Malherbe,

. . . . . que la mer amoureuse
En sa bonace même est souvent dangereuse ;

il sait que :

Ses infidèles flots ne sont pas sans orages,
Qu'aux jours les plus sereins, on y fait des naufrages[2];

Commentationes philol. écrites en l'honneur de G. Curtius, Leipzig, 1874, p. 122) a combattu victorieusement leur opinion au moyen d'arguments que F. Plessis (*Ét. sur Prop.*, pp. 154-169) a complétés par une réponse encore plus concluante.

(1) II, 25, v. 27.

(2) *Stances*, liv. II.

et pourvu que les orages ne soient pas de longue durée, pourvu que les naufrages soient faciles à réparer, il s'exhorte et se sent en somme assez disposé à ne pas s'en émouvoir outre mesure : « *non me crimina parva movent* » [1]. Son esprit se trouve par là recouvrer quelque liberté et il ne faut pas nous étonner si, dans le livre III, nous allons rencontrer un peu plus de pièces que dans les précédents ne se rapportant pas à Cynthie. Sur vingt-cinq élégies, en effet, on en compte jusqu'à six (4, 7, 9, 12, 18, 22) qui sont tout à fait étrangères à l'amour ; six autres (1, 2, 3, 5, 13, 14) traitent de l'amour en général sans viser Cynthie ou en ne la visant qu'indirectement; huit (6, 8, 10, 11, 16, 17, 21, 23) sont écrites à propos d'elle ; et cinq seulement (15, 19, 20, 24 et 25) lui sont adressées, encore les deux dernières n'ont-elles pour but que de lui signifier qu'il ne la verra plus.

1. (40 v.) — Le premier morceau est une véritable préface. Properce y invoque ses maîtres grecs Callimaque et Philétas et s'honore d'avoir, le premier, entrepris de s'abreuver, nouveau pontife, à une source pure pour transporter en Italie les chants de la Grèce; il se flatte, en menant ainsi la Muse par une voie nouvelle, d'obtenir après sa mort la gloire que des envieux lui refusent pendant sa vie. Les grands poètes, dit-il, ont toujours reçu de la postérité pleine justice et ils se sont immortalisés eux et ceux qu'ils ont célébrés : ainsi sera-t-il de lui avec ses élégies et de celle qu'il y aura chantée.— Remarquez qu'ici ce n'est plus à Cynthie que le poète fait remonter l'honneur de son propre renom, il a grand soin de s'attribuer à lui-même tout le mérite de son génie par lequel seul, au contraire, deviendra immortelle la personne objet de ses chants. Sa principale occupation est sa gloire littéraire.

Tout le début de la pièce, que déjà j'ai cité ailleurs en expliquant la prétention émise par Properce d'être à Rome le premier disciple de Callimaque et de Philétas, a été re-

(1) II, 32, v. 30.

produit presque littéralement par André Chénier dans son *Élégie* XXXII :

Mânes de Callimaque, ombre de Philétas,
Dans vos saintes forêts daignez guider mes pas.
J'ose, nouveau pontife aux antres du Permesse,
Mêler des chants français dans les chœurs de la Grèce...

2. (24 v.) — La même préoccupation de gloire littéraire se retrouve, avec une conclusion identique, dans la pièce 2, si bien que plusieurs érudits ont voulu, mais à tort [1], réunir les deux pièces en une seule. Celle-ci se distingue assez nettement de la première ; il n'y est plus question du rôle spécial dont s'est chargé Properce en préférant l'élégie à toute autre espèce de poème, mais bien de la puissance exercée par la poésie en général. C'est aux effets qu'a produits l'art d'Orphée et d'Amphion qu'il compare l'admiration que toutes les jeunes Romaines témoignent maintenant pour ses vers ; et, après avoir déclaré que, s'il n'a ni palais, ni grande fortune, il est riche en poésie, il s'extasie sur le bonheur de la beauté dont il dira le mérite, puisque, plus durables que les pyramides et les monuments fastueux du monde dont le temps triomphera, les noms consacrés par le génie vivront à jamais [2].

De cette exclamation *Fortunata meo si qua est celebrata libello !* on peut rapprocher celle de Lamartine, dans la *Méditation III* adressée à Elvire :

Heureuse la beauté que le poète adore !
Heureux le nom qu'il a chanté !
Toi qu'en secret son culte honore,
Tu peux, tu peux mourir : dans la postérité
Il lègue à ce qu'il aime une éternelle vie ;
Et l'amante et l'amant sur l'aile du génie
Montent d'un vol égal à l'immortalité.

(1) Cf. Hertzberg, tom. I, *Quæst.*, p. 85.
(2) Voir *Appendice* CCCIII.

3. (52 v.) — Revenant à sa prédilection pour le genre élégiaque, Properce explique par le récit d'un songe sa destinée poétique [1]. Mollement couché, raconte-t-il, sous les ombrages de l'Hélicon, prés de la source où s'abreuva jadis Ennius, il en approchait les lèvres, lorsque Phébus, l'avertissant de ne point chercher un renom dans des chants héroïques et de ne point franchir les bornes de son génie, lui marqua sa place en un endroit verdoyant près duquel les neuf Sœurs préparaient les dons réservés à leurs favoris. Alors Calliope s'approcha de lui, lui dit de préférer au valeureux coursier de Mars les cygnes au blanc plumage du char de Vénus, l'exhorta à ne chanter que l'Amour, et, puisant à la source sacrée, répandit sur lui l'eau chère à Philétas. — La description est gracieuse et d'un bout à l'autre la scène dramatique est bien conduite. Il est probable que ce morceau lui était inspiré par quelque invitation de Mécène à chanter les louanges d'Auguste, invitation à laquelle il ne se sentait ni la force ni la volonté de répondre par un poème épique, mais que cependant il ne négligea pas tout à fait, comme le prouve la pièce suivante.

4. (22 v.) — Il demande aux dieux et prédit le succès de l'expédition entreprise par Auguste contre les Parthes. Il se promet de contempler, auprès de sa maîtresse, le triomphe des vainqueurs, son rôle à lui, qui n'aura pris aucune part aux combats, ne pouvant être que d'applaudir au milieu de la foule.

5. (48 v.) — Commençant par une allusion à ces expéditions lointaines, il se félicite d'honorer l'Amour, dieu de la paix; ses seuls combats sont ceux qu'il soutient contre Cynthie; l'avidité de dépouilles ennemies n'exerce aucun pouvoir sur son âme et il s'étonne que l'homme coure sans cesse de guerre en guerre à la recherche de trésors qui ne l'empêchent pas de descendre tout nu dans

(1) *Appendice* CCCIV.

la tombe [1]. Pour lui, tant que l'âge le lui permettra, il goûtera le plaisir que donnent l'Amour et Bacchus, et, lorsque la vieillesse y mettra fin, il se livrera à l'étude de la nature et des grands problèmes philosophiques. Telle puisse être sa vie; d'autres rapporteront en triomphe les étendards romains perdus par Crassus. — Le développement final sur les études qu'il se promet d'approfondir lorsqu'il ne pourra plus jouir du bonheur de la jeunesse, rappelle le magnifique passage du deuxième livre des Géorgiques de Virgile [2] Il a été repris tout entier par André Chénier dans son *Élégie* XXV :

> Vénus, qui pour les dieux fit le bonheur durable,
> A nos cheveux blanchis refusera des fleurs,
> Et le printemps pour nous n'aura plus de couleurs...
> C'est alors qu'exilé dans mon champêtre asile,
> De l'antique sagesse admirateur tranquille,
> Du mobile univers interrogeant la voix,
> J'irai de la Nature étudier les lois....

6. (42 v.) — Voici le premier morceau du livre III où il n'est question que de Cynthie. On en a beaucoup discuté certaines parties du texte qui présente un dialogue. Le poète rencontre Lygdamus, esclave de Cynthie, avec

(1) Malherbe, Liv. II, *Stances* (*aux Ombres de Damon*) :

> Tout ce que la grandeur a de vains équipages,
> D'habillement de pourpre et de suite de pages,
> Quand le terme est échu n'allonge point nos jours.
> Il faut aller tout nus où le destin commande...

(2) Géorg. II, 475 sqq. — Remarquons à cette occasion que plus d'un passage de Properce se prête à quelque rapprochement avec Virgile : Exemple celui de l'élég. IV, 1, 29 sqq. sur la piété d'Enée fuyant Ilion avec son père Anchise sur les épaules et celui de l'élég. III, 22, 17 sqq. sur l'éloge de l'Italie. Il y a même parfois des expressions semblables ou similaires ; Ainsi : Él. III.7,49. : *Aut Oricia terebintho.* = Virg. Æn. X, 136 : *aut Oricia terebintho* ; Él. IV, 8, 55 : *et quantum femina sœvit.* = Æn. V, 6 : *furens quid femina possit;* Él. II, 2, 6 : *incedit vel Jove digna soror* = Æn. I, 46 : *ast ego quæ divum incedo regina Jovis et soror et conjux.*

laquelle il est brouillé depuis douze jours, et il l'interroge sur les sentiments de sa maîtresse à son égard. Est-elle triste du courroux qu'il vient de lui témoigner? Se montre-t-elle jalouse? Et lui reste-t-elle fidèle ? Lygdamus, dans sa réponse, répète les plaintes qu'elle exhale et ses résolutions de fidélité. « Alors, dit Properce, si elle a exprimé de bonne foi tous ces sentiments, va la rassurer sur mes regrets et ma constance, amène ainsi la fin de cette querelle et la liberté sera la récompense de ta commission. »

7. (72 v.) — Cette élégie [1] déplore la mort d'un certain Pætus sur lequel nous n'avons d'autres renseignements que ceux qu'elle nous fournit. Jeune encore, il avait entrepris un voyage en Égypte pour y faire fortune; une tempête le surprit qui engloutit son vaisseau corps et biens. Properce gémit sur cette soif de richesses qui fait que les hommes courent au devant de mille dangers en s'ouvrant d'eux-mêmes des routes nouvelles au malheur,

Fortunæ miseras auximus arte vias [2].

Si Pætus avait suivi ses conseils, il se serait contenté de cultiver les champs de ses pères; mais un fol espoir l'a entraîné loin de son paisible foyer, et la tempête a brisé son frêle navire; en vain, au moment de sombrer dans le gouffre, il a souhaité que le flot transportât son corps au rivage d'Italie pour que sa mère pût recueillir ce qui restait de lui, les Néréides et Thétys ne lui ont pas rendu cet office ! Jamais, conclut le poète, l'Aquilon ne me verra lui ouvrir mes voiles : il faut qu'après ma mort, mon corps reçoive les derniers honneurs devant la porte de ma maîtresse. — La pièce, une des plus belles du recueil, est pathétique, et la poésie n'y manque pas d'élégance; aussi ne comprend-t-on

(1) L'*Appendice* cccv en donne un extrait.

(2) Mais l'homme ose ajouter, plus cruel que la Parque,
Des routes au tombeau.
Le Brun, *Od.* III, 1. (*Astrée*).

pas que Scaliger ait tenu à en bouleverser partout l'ordre des vers, et c'est avec raison que Lachmann a dit que, par ses transpositions, il n'avait fait que nuire à la cohésion du poème [1].

8. (40 v.) — Cynthie étant à table avec Properce et rendue jalouse par les propos perfides d'un odieux rival, s'est laissée aller à un violent emportement. Properce lui adresse cette spirituelle poésie, où il se plaît à regarder sa grande colère comme une preuve incontestable de sa tendresse pour lui. Les injures, les gémissements, les fureurs délirantes, voire même les coups et les morsures, voilà les marques d'un réel amour, et il ne souhaite qu'à ses ennemis une maîtresse qui ne se fâche de rien. Il l'aime trop pour vouloir chez elle une telle placidité; la lutte est l'aliment de la passion. Elle peut d'ailleurs se montrer fière et cruelle, puisque sa beauté la met à l'abri de toute rivalité :

Gaude quod nulla est æque formosa, doleres
Si qua foret ; nunc sis jure superba, licet.

Mais, quant à celui qui, par un acte perfide, a surpris pendant une nuit des faveurs dues au dépit plus qu'à l'amour, il le voue à un dur châtiment.

Je ne sais pourquoi Burmann trouve le distique « *Gaude, quod*..., etc » tellement froid et insipide qu'il en met en doute l'authenticité, et je me demande aussi comment Lachmann qui, loin de le suspecter, en nie absolument la froideur, admet cependant que, s'il n'existait pas, il n'y aurait pas à le regretter, puisque la cohésion entre les vers qui le précèdent et ceux qui le suivent existerait toujours. Sans doute, la suite des idées ne se trouverait pas interrompue, mais elle ne serait plus aussi complète, et ce distique a son utilité, d'autant plus que le poète y produit,

(1) « Omnia transponendo nihil effecit, nisi ut minus quam antea cohærerent. »

comme Hertzberg [1] l'a très bien remarqué, l'affirmation de son amour plus sérieusement que dans la première partie du morceau.

L'imitation littérale de plusieurs passages se retrouve dans la XXIXe élégie d'André Chénier : par exemple, cette exclamation :

Hostibus eveniat lenta puella meis !
Loin ! à mes ennemis une amante paisible !

et cet aveu :

Aut in amore dolere volo, aut audire dolentem,
Sive meas lacrymas, sive videre tuas.

Je me plais à nourrir de communes alarmes,
Je veux pleurer moi-même, ou voir couler ses larmes.

9. (60 v.) — Cette pièce est une véritable épître que Properce adresse à Mécène pour s'excuser de ne point composer, en déférant à ses instances, une œuvre épique. Il s'en tire très adroitement en comparant sa conduite à celle de Mécène lui-même. Après avoir traité, avec force exemples, ce thème, que chacun doit suivre son talent naturel sans le forcer,

Naturæ sequitur semina quisque suæ,

il admire la règle que s'est imposée Mécène, lui qui pourrait prétendre à toutes les charges et à tous les honneurs publics, de s'y dérober le plus possible et de faire reposer sa gloire entière sur sa fidélité inaltérable à César. Il suivra donc cet exemple et ne livrera pas ses voiles à une mer orageuse; sans aspirer aux chants épiques, il se considérera comme très heureux si ses chants, après ceux de Callimaque et de Philétas, peuvent plaire à la jeunesse. Cependant, si Mécène consentait à être moins modeste, il s'efforcerait de marcher sur ses traces en chantant Rome et les victoires d'Auguste; mais il attendra, pour lancer son char dans la

(1) Hertzberg. t. 2: p. 290. Cf. t. I. *Quæst*, p. 84 sq.

carrière, le signal de celui qu'il tient à honneur de toujours suivre[1].

10. (32 v.) — Élégie gracieuse en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de Cynthie. Properce est réveillé par les Muses qui l'avertissent de cette fête, et tout d'abord, avec une sensibilité touchante, il exprime le vœu que personne n'ait à répandre de larmes en un pareil jour,

Adspiciam nullos hodierna luce dolentes.

Puis il recommande à sa maîtresse, au milieu des soins de sa toilette, de revêtir la robe qu'elle portait le jour où elle le charma pour la première fois ; il lui dit de demander religieusement aux dieux la continuité de sa beauté et de son empire sur lui ; et il lui explique les plaisirs auxquels il désire que la journée soit consacrée tout entière jusqu'à l'heure où Vénus les invitera à célébrer ses mystères nocturnes.

11. (72 v.) — Dans cette pièce, qui a pour sujet le pouvoir des femmes, Properce commence par dire qu'on ne doit pas l'accuser de lâcheté s'il ne peut briser le joug auquel il est soumis. Son exemple est seulement pour les jeunes gens un avertissement de ce que peut la femme. Il rappelle alors ce qu'ont fait Médée, Penthésilée, Omphale, Sémiramis, et il cite non seulement les faiblesses des héros, mais celles de Jupiter (v. 1-28). Puis à ce développement il en rattache un autre qui a trait tout entier aux derniers événements des guerres civiles et à la gloire d'Auguste. Parmi les femmes au pouvoir redoutable n'a-t-on pas vu récemment une reine demander Rome pour salaire à un Romain son amant ? Un peu plus Alexandrie serait devenue la capitale du monde! Cléopâtre eût planté ses tentes sacrilèges sur le Capitole ! Les exploits de tant de héros qui ont fait la grandeur de la république eussent été perdus ! Pour détourner de telles menaces, il ne fallut rien moins, avec

(1) Voir *Appendice* CCCVI.

la protection des dieux, que la venue de César ; et la guerre que termina la grande journée d'Actium fut si terrible qu'elle sera rappelée à jamais par Apollon de Leucade ; la mer ionienne répète partout le nom de César (29-72). — Comme, dans cette dernière partie, le poète ne se remet plus en vue et qu'il n'y a pas de conclusion rappelant les premiers vers de la pièce, Kuinoel a imaginé que l'ensemble devait être une combinaison de deux élégies distinctes dont il marque la séparation après le vers 28. Mais c'est là une opinion insoutenable. D'abord, il était avantageux que la pièce s'arrêtât sur l'éloge d'Auguste ; et puis, la conclusion n'avait pas besoin d'être exprimée pour se faire sentir, on peut même dire qu'elle eût affaibli le mouvement général, qui prend dans la deuxième partie une véhémence remarquable[1], et eût amoindri singulièrement l'impression laissée dans l'esprit du lecteur.[2]

12. (38 v.) — Cette belle élégie[3] est adressée à Postumus, parent par alliance d'Ælius Gallus et qui prenait part, sous les ordres de ce général, à l'expédition des Romains en Arabie. Properce s'étonne qu'il ait pu préférer la gloire des armes à la tendresse de Galla et exposer celle-ci par son départ à tant de larmes et de craintes, se sachant aimé par elle comme il l'est. Il le félicite du moins de la sécurité morale que lui assure, en dépit de la corruption de Rome, la chasteté d'une telle épouse ; il compare son bonheur à

(1) On ne peut s'empêcher d'en rapprocher l'*Ode* I, 27 d'Horace sur Cléopâtre. — De même que nous l'avons fait tout à l'heure (p. 568) pour Virgile, nous pouvons ici, à propos d'Horace, montrer certains rapprochements : Él. II, 24, 17 : *Hoc erat in primis* = Hor., sat., II, 6, 1 : *Hoc erat in votis* ; Él. III, 1, 57 : *Pyramidum sumptus ad sidera ducti* = Hor., Od. III, 30, 2 : *Regalique situ pyramidum altius* ; Él. III, 9, 17 : *Est quibus Eleæ concurrit palma quadrigæ*... etc. = Hor., Od. I, 3 sqq. : *sunt quos curriculo pulverem olympicum*... etc. ; Él. III, 10, 4 : *Manibus faustos ter crepuere sonos* = Hor., Od. II, 17, 26 : *lætum theatris ter crepuit sonum* ; Él. III, 23, 23 : *I, puer, et citus hæc*... = Hor., sat. I, 10, 100 : *I, puer, atque meo citus*..., etc.

(2) Cf. Hertzberg, t. I, *Quæst.* p. 127 sq. et t. II, p. 305, 3e ligne.

(3) Vous en trouverez le commencement à l'*Appendice* CCCVII.

celui d'Ulysse qui, malgré ses travaux et ses longues aventures, retrouva Pénélope toujours constante en son amour; Ælia Galla surpassera en fidélité Pénélope elle-même.

13. (66 v.) — Après l'éloge qui vient d'être présenté de la chasteté, vient, comme en opposition, un poème véhément entièrement dirigé contre le luxe qui envahit Rome de toutes parts et qui y pousse les femmes, épouses et maîtresses, à vendre leur amour pour s'enrichir du patrimoine de mille amants. Ce n'est pas à Rome qu'on trouverait la fidélité de ces femmes de l'Orient qui se livrent aux flammes sur le bûcher de leur mari. Et combien peu les mœurs actuelles ressemblent à celles de l'heureux temps où quelques fruits, quelques fleurs étaient les présents d'un amant; les divinités champêtres, honorées alors, ne dédaignaient pas de venir converser au foyer du laboureur. Aujourd'hui plus de pitié, partant plus de justice, plus de pudeur. L'or, qui a perdu le sacrilège Brennus, le traître Polymnestor et l'avide Ériphyle, agit sur tous. Rome, la fière Rome, se brise sous ses propres richesses!

Frangitur ipsa suis Roma superba bonis.

En prononçant ce beau vers, qui résume si bien le secret de la décadence romaine, le poète supplie le ciel d'en détourner de sa patrie le funeste présage et souhaite que sa voix prophétique ne soit pas, comme celle de Cassandre à Pergame, reconnue trop tard comme l'interprète des dieux.

14. (34 v.) — Le sujet de la pièce 14 se rattache d'assez près au précédent. Properce admire Lacédémone, les exercices publics qui y forment les jeunes filles, les coutumes franches et simples d'une vie sans mystère et sans luxe. Il oppose à la manière d'aimer et aux mœurs des femmes Spartiates celles des Romaines et aimerait mieux Rome si elle suivait les pratiques de Lacédémone. — Kuinoel, avec d'autres, pense que c'est à la suite d'un voyage dans le Péloponèse que Properce a composé ce morceau; mais

rien n'est moins prouvé et tout ce qui est dit ici était assez connu pour qu'il ait pu l'écrire sans en avoir reçu sur place le témoignage.

15. (46 v.) — Nous revenons à Cynthie. Elle a pour esclave Lycinna, celle qui la première posséda Properce, et comme elle le soupçonne d'entretenir encore secrètement ses anciennes relations, elle s'en venge sur la malheureuse en la tourmentant. Properce proteste. Il affirme que, depuis le jour où il a connu Cynthie, cet amour a enseveli à jamais tout le reste « *Cuncta tuus sepelivit amor* »; et il cherche à l'émouvoir en lui racontant la persécution exercée jadis sur Antiope par la cruelle Dircé qui s'attira ainsi la colère de Jupiter et subit de la part de Zéthus et d'Amphion un terrible châtiment. Ce récit, conforme à la fable, occupe plus des deux tiers du morceau (v. 11-42); mais le poète en tire la conclusion qu'il cherchait en invitant sa maîtresse à n'écouter ni la colère ni la calomnie et en lui déclarant de nouveau qu'elle seule sera aimée de lui jusqu'à la dernière heure.

16. (30 v.) — Il vient de recevoir, au milieu de la nuit, une lettre de sa maîtresse qui l'appelle tout de suite à Tibur et ce voyage nocturne n'est pas sans danger. Il délibère sur ce qu'il doit faire, flottant entre la crainte et l'amour. Mais, s'il ne se rend pas à l'invitation, le péril qu'il court d'irriter Cynthie n'est pas moins grand que l'autre; et puis il se rassure en se persuadant que les amants n'ont rien à redouter sur les chemins, protégés qu'ils sont par Cupidon et Vénus. Qu'est-ce d'ailleurs que la mort auprès du bonheur promis? Et, s'il mourait, ne serait-il pas pleuré par celle qu'il aime? Ne prendrait-elle pas soin d'ensevelir ses restes à l'ombre d'un frais bocage pour répondre à son vœu que son épitaphe ne se trouve pas en grand chemin?

17. (42 v.) — Ayant à se plaindre de Cynthie, il demande à Bacchus le remède à ses maux; car seule la liqueur du dieu ou la mort peut le guérir de son amour. Il lui promet, s'il rend le calme à son âme et met fin à ses veilles, de

consacrer sa vie entière à le célébrer. Il dit comment sa voix, pour chanter noblement ses louanges, prendra des accents dignes de Pindare. Et de fait il y a là, dans l'exposé du thème que s'ouvre son imagination, un élan lyrique qui n'est pas sans rapport avec celui de l'hymne d'Horace « *Evoe ! recenti mens trepidat metu...* [1] »

18. (34 v.) — Son attention se porte sur le malheur qui vient de frapper Rome entière. Il déplore le trépas de Marcellus, mort aux eaux de Baïes et qui, malgré sa noblesse, malgré ses vertus, malgré la tendresse de sa mère, malgré son adoption dans la famille de l'empereur, est subitement enlevé à la terre dans sa vingtième année [2]. Il émet à ce propos, dans une vive apostrophe aux grands du monde, sur l'inflexible loi de la mort, des vérités générales en termes peu communs; puis, après avoir brièvement dépeint le deuil général produit par un si grand malheur, il place aux cieux l'illustre jeune homme auprès de son aïeul Claudius Marcellus, le vainqueur de Syracuse, et auprès de César.

19. (28 v.) — Cynthie avait, paraît-il, accusé les hommes de se montrer dans leur passions amoureuses plus emportés que les femmes. Properce lui prouve au contraire que les femmes, une fois que le frein de la pudeur ne les retient plus, se laissent aller aux excès les plus criminels; et il énumère, à l'appui de sa thèse, les exemples de Pasiphaé, de Tyro, de Myrrha, de Médée, de Clytemnestre et de Scylla.

20. (30 v.) — Après un certain temps d'éloignement, Properce vient d'obtenir de Cynthie la promesse d'une nuit. Il parle d'abord avec mépris de l'amant qui l'a délaissée pour aller à la recherche des richesses en Afrique et lui dit qu'elle a tout ce qu'il faut pour être heureuse, beauté, talents, nom glorieux, mais qu'elle a besoin d'un ami fidèle et que cet ami il veut l'être. Viens donc au plus

(1) *Ode*, I, 19. — Cf. F. A. Palley, 2e éd. 1872, p. 191.
(2) Voir *Appendice* CCCVIII.

tôt, lui crie-t-il (1-10). Il apostrophe alors le soleil dont le cours est trop lent à son gré ; car il veut une longue nuit de bonheur et il n'oublie pas qu'avant de se livrer à l'amour il sera nécessaire de perdre encore quelque temps pour arrêter entre eux les termes du traité auquel tous les deux devront se soumettre en se vouant, en cas d'infraction, aux tourments les plus pénibles. — On a beaucoup discuté sur cette pièce. Barth croit qu'elle est une des premières compositions du poète comme si les mots *prima nox* et *fœdera sunt ponenda* devaient forcément s'appliquer au début de ses relations avec Cynthie et ne pouvaient tout aussi bien s'entendre d'une première nuit accordée à n'importe quelle époque après une brouille momentanée. D'autre part, Scaliger et un certain nombre d'éditeurs, à son exemple, veulent y voir deux morceaux distincts dont le second commencerait après le vers 10 ; cette coupure entraîne même chez eux la transposition des vers 13 et 14 avant les vers 11 et 12. Je ne vois guère la nécessité de toutes ces hypothèses qui me semblent avoir été combattues avec raison par Hertzberg[1] : l'analyse ne dévoile pas de désaccord entre les idées de la première partie et celles de l'autre.

21. (34 v.) — Properce émet le projet d'entreprendre un lointain voyage afin de se guérir d'un amour qui, par la conduite de Cynthie à son égard, ne lui donne pas les satisfactions désirées. Ne plus la voir est le meilleur moyen de chasser les soucis qui l'assiègent. Il dit donc adieu à sa patrie, à ses amis, à Cynthie elle-même. Il va franchir les écueils de l'Adriatique, sillonner la mer Ionienne et gagner Athènes. Là il étudiera la langue et la philosophie de la Grèce dans les livres de ses meilleurs écrivains, il contemplera les chefs-d'œuvre artistiques, et le temps et l'éloignement adouciront ses douleurs. S'il y meurt, ce ne sera pas du moins dans de honteuses amours. — Tout ceci n'est sans doute qu'une manière de parler pour inquiéter Cynthie et, pas plus que la pièce 14, où il est question des

(1) Tom. I, *Quæst.* p. 89 et tom. II, p. 365.

mœurs de Lacédémone, ne prouve un voyage réel de Properce en Grèce. Le thème dont il se sert paraît si naturel que beaucoup de nos poètes érotiques et élégiaques, à son exemple, l'ont développé comme lui. Bertin l'a imité dans toute une pièce de ses *Amours* intitulée *Les voyages* :

Que n'ai-je point tenté ? Dieux ! qu'il est difficile
D'abjurer promptement de si longues amours !
Tant que le même mur nous servira d'asile,
Tant que le même ciel éclairera nos jours,
Hélas ! je le sens bien, je l'aimerai toujours.
Si vous voulez que je l'oublie,
O mes amis, partons, ôtez-moi de ses yeux.
Pour de lointains climats abandonnons ces lieux ;
Courons interroger.....
Là peut-être l'étude, et l'absence, et le tems
Pourront bannir de ma mémoire
Un amour insensé qui ternit trop ma gloire,
Et dont le vain délire abrégea mes instants.

II, 2 v. 15-23 et 83-86.

Nous lisons également dans les *Fragments d'élégies* d'André Chénier :

Partons, la voile est prête, et Byzance m'appelle.
Je suis vaincu ; je suis au joug d'une cruelle.
Le tems, les longues mers peuvent seuls m'arracher
Ses traits, que malgré moi je vais toujours chercher.

Et, avant eux, Ronsard avait dit :

Heureux celui qui ses peines oublie !
Va-t'en trois ans courir par l'Italie :
Ainsi pourras de ton col deslier
Ce lacs coulant qui te tient prisonnier.
Autres citez, autres villes, et fleuves,
Autres desseins, autres volontez neuves,
Autre contrée, autre air et autres cieux,
D'un seul regard t'esblouiront les yeux,
Et te feront sortir de la pensée
Plustost que vent celle qui t'a blessée.

22. (42 v.) — Le Tullus à qui Properce adresse ce morceau, de même que l'élégie 6 du premier livre, était le neveu de Lucius Volcatius Tullus, lequel fut proconsul d'Asie. Il s'était plu dans les pays où il avait exercé le pouvoir en qualité de lieutenant et s'y attardait trop au gré du poète. Après une énumération de tous les sites, rendus célèbres par la mythologie, que Tullus peut prendre plaisir à visiter, Properce lui rappelle qu'il ne trouvera nulle part un pays aussi merveilleux que l'Italie. Il fait l'éloge de Rome à qui ses vertus guerrières et autres ont assuré l'empire du monde; il chante l'Italie que la nature a gratifiée de tous ses dons et qui n'a point dans ses légendes locales les récits hérissés de crimes que présente la Grèce. Voilà, lui dit-il, ton pays, le plus beau de tous; reviens-y; c'est là que tu dois faire souche en remplissant une carrière digne de tes aïeux. Malgré l'amas des souvenirs mythologiques, la pièce a grand air et l'on y sent un souffle patriotique qui nous fait penser au beau passage des *Géorgiques* de Virgile sur l'Italie : « *Sed neque Medorum.... Laudibus Italiæ certent.... Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus, magna virum* »[1].

23. (24 v.) — Les tablettes qui servaient à la correspondance de Properce avec Cynthie, en revenant de chez elle, se sont perdues. Le poète dit les services qu'elles lui ont rendus longtemps avec fidélité; il les regrette d'autant plus que peut-être elles portaient quelque billet de sa maîtresse et qu'il craint qu'elles ne soient tombées entre des mains indignes. Aussi charge-t-il un de ses esclaves d'aller afficher l'avis de la récompense qu'il promet à qui les lui rapportera.

24. (20 v.) — Sans que le motif nous en soit expressément donné, nous assistons tout à coup à une grave rupture que n'expliquerait que trop la conduite scandaleuse de Cynthie. Dans une élégie mordante, Properce se rend compte de sa longue erreur. Le mérite si grand de Cynthie

(1) Géorg., II, v. 136-174.

n'existait que dans les vers qui la célébraient; mais la vérité ouvre les yeux de l'amant qui jusqu'ici a refusé d'écouter les avertissements de ses plus vieux amis. A l'abri des écueils, il entre enfin au port; et c'est la Raison désormais qu'il adorera comme une déesse capable de lui assurer cette paix du cœur que Jupiter a constamment refusée à tous ses vœux.

25. (18 v.) — Une nouvelle déclaration confirme ce qui vient d'être dit et ces deux courtes élégies répondent si bien au même ordre d'idées que plusieurs commentateurs, comme Lachmann[1], ont parfois imaginé de les réunir; mais il est visible que la première porte avec elle sa conclusion[2]; la seconde apparemment n'a été écrite que pour répliquer à quelque récrimination larmoyante de Cynthie[3]. Properce y secoue définitivement le joug que, malgré les moqueries de ses amis, il a subi durant cinq années; il repousse des larmes qu'il sait trompeuses; il avoue que lui aussi pleurera, mais déclare résolument à Cynthie qu'il cesse de lui appartenir[4] et qu'il l'abandonne aux vifs regrets qu'elle éprouvera de ses rigueurs passées. Il va jusqu'à la menacer des orgueilleux dédains qu'elle-même subira dès que son miroir lui montrera les rides de la vieillesse et il la laisse sous l'impression de cette imprécation qui lui prédit la fin de sa beauté.

> Has tibi fatales cecinit mea pagina diras :
> Eventum formæ disce timere tuæ.

(1) Jacob, après avoir suivi Lachmann, reconnaît (p. 211), qu'il a eu tort.

(2) Voir sur ce point une assez longue dissertation de Hertzberg, t. I, *Quæst.* p. 97 sq.

(3) Cf. Paley, 2e éd. p. 210.

(4) Cf. Parny, l. IV, él. 5 :

> Je sens pour toi mon âme se fermer;
> Je pleure encor, mais j'ai cessé d'aimer.

VI

En lisant la fin du troisième livre, vous croyez sans doute qu'après une rupture si nettement justifiée, il ne sera plus question de la passion de Properce pour Cynthie dans le livre IV. Vous vous trompez. Il est bien vrai qu'il ne se livre plus à elle entièrement, que son esprit s'attache à des travaux plus sérieux qu'à des propos amoureux, qu'il entreprend des poèmes auxquels on donnera le nom de *Carmina* pour les distinguer des élégies des trois premiers livres ; mais, quelque dépit qu'il ait éprouvé contre lui-même de ne pas renoncer à des relations dont il reconnaissait l'indignité, nous comprenons qu'il les a continuées jusqu'à la mort de celle qui avait exercé tant d'empire sur son cœur, et nous voyons qu'après cette mort il a gardé d'elle un souvenir qui ne laissait pas que de l'émouvoir encore.

Sans doute, la pièce 5, à elle seule, ne serait pas une preuve suffisante de la persistance de leurs relations. Le poète y maudit (76 v.)[1] une entremetteuse du nom d'Acanthis qui vient de mourir. Il rappelle comment l'infâme enseignait à celle qu'il aimait, *nostræ amicæ*, toutes les ruses auxquelles une courtisane recourt d'ordinaire pour tromper ses amants, comment elle lui conseillait de ne regarder que l'or sans faire attention à la main qui le donne,

> Aurum spectato, non quæ manus adferat aurum,

de rester sourde aux accords d'une lyre que n'accompagne pas le tintement de l'argent,

> Istius tibi sit surda sine ære lyra,

(1) On peut rapprocher de ce morceau l'élégie 8 du l. I des *Amours* d'Ovide et aussi la satire XIII (*Macette*), de notre poète Régnier.

et de profiter, pour s'enrichir, des belles mais trop courtes années de la jeunesse. Il impute à cette mauvaise conseillère la corruption de son amie et invite tous les amants à lancer pierres et malédictions sur son tombeau.

Quisquis amas, scabris hoc bustum cædite saxis,
Mixtaque cum saxis addite verba mala.

Cette amie dont il parle ne peut guère être que la maîtresse qui nous est connue[1]; mais ses imprécations prouvent seulement combien il cherche encore à excuser le dévergondage de Cynthie en expliquant une telle conduite par les conseils de l'odieuse Acanthis; il pourrait, en somme, exprimer ces sentiments-là sans l'avoir revue.

Il n'en est pas de même de la pièce 8 (88 vers), récit on ne peut plus dramatique et tout à fait réussi d'une aventure où tous les deux figurent ensemble. Cynthie, raconte-t-il, s'était rendue à Lanuvium, ville célèbre par certaines pratiques religieuses, sous prétexte d'honorer Junon, mais, en réalité, pour sacrifier à Vénus, en société d'un amateur tout disposé à se ruiner, et dans un équipage si luxueux que le spectacle en était scandaleux. Lui, de son côté, irrité de ses nombreuses infidélités, voulut s'en venger, et invita Téia et Phillis à venir s'égayer dans sa maison. Mais, au milieu de la fête, dont son esprit d'ailleurs se détachait pour voyager vers Lanuvium, voilà que Cynthie fait irruption, se précipite furieuse sur Phillis et Téia, les met en fuite, se jette sur lui, le bat, l'oblige à implorer son pardon et lui en dicte les conditions. Finalement, après avoir procédé à la purification de la couche, elle passe le reste de la nuit avec lui. Vous voyez qu'à moins de supposer, sans preuve, que cette pièce, par la date des faits, aurait dû faire partie du livre précédent, il ne laisse point de doute sur la prolongation du commerce intermittent des deux amants; et c'est l'opinion que j'ai admise, dans la

(1) Cf. Hertzberg, t. II, p. 433; Scharf, *Quæst. Prop*, p. 30.

biographie du poète [1], avec ceux des érudits qui me semblent avoir le mieux étudié la question.

Du reste, la pièce 7 (96 v.) [2] laisse suffisamment entendre, par les divers détails qu'elle renferme, que, si Cynthie ne mourut pas dans les bras de Properce, et s'il n'assista pas à ses funérailles, il se préoccupa sérieusement, comme un homme dont les sentiments peu vulgaires survivent à la suprême séparation, des désirs qu'elle avait dû concevoir à sa dernière heure. Dans cette composition, qui nous donne le récit d'une apparition et dont le début se fait remarquer par l'affirmation d'un certain spiritualisme, l'ombre de Cynthie se présente, la nuit, devant lui, et l'apostrophe. En lui reprochant le peu de souvenirs qu'il conserve de ses bontés, elle les lui retrace ; elle lui rappelle aussi qu'à ses funérailles elle n'a reçu de lui aucun honneur [3], et elle se plaint des agissements de Lygdamus et de Nomas, sa rivale, qui se pare maintenant de ses dépouilles. Cependant, quoiqu'il le mérite, elle ne veut pas accuser celui qui si longtemps l'a fait régner en souveraine dans ses vers. Elle le confirme d'ailleurs dans la certitude d'avoir été réellement aimé ; elle lui avoue que, maintenant encore, quoique morte, elle verse, comme un baume, des larmes sur son amour sans se plaindre jamais des fautes qu'il a commises à son égard ; et elle lui demande, pour que sa mémoire lui reste chère, de s'intéresser à celles de ses anciennes esclaves qui l'ont le mieux servie, de prendre soin de sa tombe et d'y inscrire une courte épitaphe. Enfin, en le quittant, elle lui assigne le rendez-vous dernier : « Maintenant, lui dit-elle, sois à d'autres ; bientôt moi seule je te posséderai, avec moi tu resteras, et conjointement à tes os je marierai les miens. »

(1) Voir page 517.

(2) C'est par suite d'une inadvertance évidente que cette pièce se trouve rangée avant celle qui porte le n° 8.

(3) L'explication en a été donnée à la p 518.

Nunc te possideant aliæ: mox sola tenebo;
Mecum eris, et mixtis ossibus ossa teram.[1]

Properce n'eût pu imaginer un plus sensible témoignage de sa reconnaissance et de sa tendresse. Non seulement il y marque la gratitude qu'il doit à Cynthie, mais il y fait l'aveu de ses propres torts comme pour diminuer ceux de sa maîtresse; il rend hommage à la sincérité de ses sentiments; il ne passe en revue tout le passé qu'en l'affirmant avec émotion, sans rien en renier; et la pensée finale de l'union prochaine de leurs restes répand sur leur amour la grandeur mystérieuse de la mort. C'est ici seulement qu'il faut voir la conclusion véritable du roman de sa passion.

En comptant les trois morceaux que nous venons de voir, le livre III en renferme en tout onze, dont deux (3 et 11), sans avoir trait à Properce personnellement, sont encore l'expression de sentiments amoureux, mais d'un amour conjugal. Examinons ces deux-là avant d'aborder les six autres qui ont un caractère spécial.

La pièce 3 (82 v.) est une lettre d'une dame romaine, qui se donne le nom d'Aréthuse, à son cher mari Lycotas parti pour les guerres lointaines. On a comparé quelquefois cette lettre à celles qu'Ovide a intitulées *héroïdes*; mais celles d'Ovide ne font parler que des personnages légendaires tandis qu'ici il s'agit de contemporains et des événements précis du jour. La situation dépeinte est réelle et, si les deux noms sont fictifs, il n'était pas difficile sans doute de les appliquer aux personnes qu'ils représentaient. Les commentateurs d'ailleurs ont pris ce soin : ils ont rapproché généralement ce morceau de l'élégie 12 du livre III où Properce, s'adressant à Postumus, lui reproche d'être parti au loin en sacrifiant à la gloire des armes le bonheur d'Ælia Galla, sa femme, et ils ont émis l'avis qu'Aréthuse et Lyco-

(1) Rapprochez de cette expression celle de l'él. III, 20 v. 6 : *ille alio pectus amore terit.*

tas ne sont autres que Galla et Postumus. Quelques-uns cependant ne pensent pas de même : Hertzberg, par exemple, rappelle[1] que les poètes latins, lorsqu'ils veulent désigner des personnes réelles par des appellations fictives, ont l'habitude de choisir des vocables ayant la même mesure que les noms véritables, et il s'appuie aussi sur ce motif que Properce, après avoir dénommé nettement ses amis dans l'élégie du livre III, n'avait pas à les dissimuler davantage dans le livre IV. Ce dernier argument, à mon sens, n'est guère valable ; car Properce, la première fois, écrivant en son propre nom à Postumus et lui exprimant sa pensée personnelle, devait nécessairement s'adresser à lui comme nous parlons à nos intimes, tandis que, la seconde fois, prêtant à la plume de Galla une lettre qu'elle n'avait pas écrite, il avait le devoir de ne pas y apposer une signature dont il n'avait pas le droit d'user. Il est vrai que le choix des noms, dont il s'est servi, ne répond pas à une habitude constatée chez d'autres poètes; mais rien ne lui interdisait de ne pas s'y conformer. Il nous est donc permis d'admettre comme vraisemblable l'opinion combattue par Hertzberg. La pièce, en tout cas, d'une grande délicatesse, est très agréable à lire, et c'est avec raison que Kuinoel lui donne l'épithète de « *mellitissimum carmen* ». — Aréthuse, après avoir expliqué les caractères illisibles que peut contenir sa lettre par les larmes qu'elle y a répandues et par la défaillance de sa main (v. 1-6), reproche à son époux cette si longue absence que ne pouvait faire prévoir l'ardeur de ses serments d'amour lors de leur union (v. 7-22). Elle s'inquiète de sa santé et de ce qu'il fait, et elle lui dit comment, de son côté, elle passe ses jours et une partie de ses nuits à penser à lui, à travailler pour lui, à le suivre sur les cartes à travers les pays qu'il parcourt (v. 23-42). Elle regrette de n'avoir pu s'armer comme l'heureuse Hippolyte ; elle l'aurait accompagné partout; car son amour est d'autant plus vif que Vénus l'alimente d'un

(1) Tom. I, *Quæst.*, p. 22.

feu légitime (v. 43-50). Restée seule, elle voit à peine de temps en temps une amie, a pour toute société sa chienne Glaucis, et se livre devant les dieux pénates aux vœux qu'elle fait pour lui (v. 51-62). Enfin elle le conjure de ne point s'exposer témérairement dans les combats; elle ose compter le revoir bientôt, la lance en main près du char du triomphateur; pourvu qu'il revienne sans avoir violé la foi qu'il lui a jurée, ce sera le prix de tous ses vœux, et elle ira consacrer ses armes dans le temple de Mars avec une inscription qui dira la pleine reconnaissance d'une femme à qui son mari vient d'être rendu.

Il n'y a rien dans tout ce morceau qui ne dépeigne gracieusement les sentiments d'honneur et de vertueux amour d'une chaste et fidèle épouse. Jamais d'ailleurs, remarquez-le, Properce, à qui l'on a quelquefois prêté, je ne sais pourquoi, des préjugés libertins contre le mariage, ne cesse, dans ses œuvres, d'honorer les vertus domestiques et l'amour conjugal. Condamné au célibat par sa passion pour Cynthie qu'il ne peut épouser, il n'hésite pas à faire l'éloge des unions régulières, il engage ses plus chers amis comme Tullus[1] à rechercher au plus vite un heureux hymen, et il reconnaît ici que, si tout feu d'amour est puissant, aucun ne l'est plus et ne reçoit mieux de Vénus le souffle qui l'anime qu'en ces alliances légitimes hautement avouées :

Omnis amor magnus, sed aperto in conjuge major;
Hanc Venus, ut vivat, ventilat ipsa facem.

Les mêmes sentiments se retrouvent dans la pièce 11, la dernière du recueil et qui fut écrite en l'honneur de Cornélia, fille de Scipion et de Scribonia, femme de Lucius Æmilius Paullus, morte prématurément en l'an 16, c'est à dire très peu de temps avant Properce. C'est un des plus longs poèmes des quatre livres (102 v.) et celui qui, malgré

(1) Cf. *Él.* III, 22, 41-42.

un début quelque peu pénible, donne, par l'expression des pensées touchantes, la plus haute idée du génie du poète[1]. — Nous entendons parler Cornélia. S'adressant d'abord à Paullus, elle lui conseille de mettre fin à des appels qui ne servent de rien puisque le rivage du Styx n'entend aucune des plaintes de la terre; puis, après avoir déploré le décret du destin qui l'a frappée si tôt sans tenir aucun compte de la gloire de ses aïeux, elle supplie les divinités infernales de la traiter avec bonté et invoque leur équité (v. 1-28). Elle dit combien elle est restée fidèle à son mari durant leur union hélas ! trop courte et en atteste la cendre vénérée des hommes illustres de la famille dans laquelle son mariage l'a fait entrer ; la crainte d'un juge n'eût pu rien ajouter à ses vertus ; sa vie fut toujours sans tache, aussi pure devant le flambeau funéraire que devant celui de l'hyménée ; sa tendre et chère mère n'a rien à regretter à son sujet que son trépas ; et les larmes de Scribonia, celles de la ville entière, celles du divin César, dont elle eut la fille pour sœur, font sa gloire (v. 29-60). Elle peut quitter la vie sans se plaindre : elle a joui des honneurs de la maternité ; elle a reçu à sa dernière heure les adieux d'un frère arrivé aux plus hautes charges de l'État et d'un mari dont les fonctions de censeur seront pour sa fille un avertissement de suivre l'exemple maternel ; et puis elle est morte, dans le plus beau triomphe que puisse avoir une femme, honorée de tous (v. 61-72). Il ne lui reste que le souci de ceux qui lui survivent ; que Paullus témoigne à ses enfants une double affection, leur rende par ses caresses une mère qui n'est plus, et, s'il pleure, leur cache ses larmes ; qu'eux, de leur côté, s'il vient à se remarier, respectent sa décision, se rendent agréables à celle qu'il aura choisie, ne fassent pas trop l'éloge de leur mère, ou s'il reste fidèle à sa mémoire, qu'ils entourent son isolement de tous leurs soins ; que les dieux enfin leur accordent à

(1) Cf. E. Hübner, dans *Commentat. in honor. Th. Mommsen*, Berlin, 1877, pp. 98-113.

tous les années qu'ils lui ont refusées[1]. Quant à elle, son bonheur fut parfait, puisqu'elle n'a porté le deuil d'aucun de ses enfants et que sa famille tout entière a suivi ses funérailles (73-98). Elle termine en priant ceux qui la pleurent d'élever leur témoignage en faveur d'un jugement qui la déclare digne par sa vertu de rejoindre les ombres de ses vénérés aïeux (99-102). — La chasteté conjugale, l'amour maternel, le sacrifice de toute pensée personnelle au bonheur des siens, et la résignation à la mort, voilà ce qu'exprime cette poésie avec une émotion majestueuse et vraiment belle. M. F. Plessis juge « que le poète qui a trouvé de tels accents était certainement un homme d'un grand cœur et d'un grand esprit »[2], et M. Cranstoun n'est pas moins explicite lorsqu'il dit qu'on ne saurait lire de pareils vers sans reconnaître chez celui qui les a écrits « une tendresse presque chrétienne »[3].

Ajoutons que l'élégie de Cornélia pourrait être considérée comme un poème national malgré le caractère privé du deuil qui en est l'objet, tant elle présente, avec l'émotion qu'y a mise le poète, le portrait de la véritable matrone restée digne, par ses vertus et par le sentiment qu'elle en a, de la noblesse de ses aïeux et de la fierté romaine. Elle se rattacherait ainsi aux poésies essentiellement nationales qu'il nous reste à considérer et qui portent les numéros 1, 2, 4, 6, 9 et 10.

La première en contient la préface. Elle se compose de deux parties. Tout d'abord Properce s'y lance dans l'éloge de Rome, et, développant le même thème que Virgile et Horace, il oppose à l'aspect agreste du Latium antique, à la ville primitive de Romulus, si humble en comparaison de ce qu'étaient alors Gabies et la puissante ville d'Albe, la merveilleuse splendeur de la Rome d'Auguste[4]. Saisi

(1) Voir *Appendice* cccxi.
(2) *Ét. sur Prop.*, p. 289
(3) *Eleg. of Prop. Life*, p. 25.
(4) Voir *Appendice*, cccix.

d'admiration devant un tel contraste, il se sent porté par un pieux enthousiasme à consacrer désormais ses chants à la patrie. Il sait que sa voix est faible pour une pareille entreprise et que le Callimaque romain, dont s'honorera l'Ombrie, ne saurait aspirer à la gloire d'Ennius ; mais veuille Rome favoriser une œuvre qui la célèbre, et il dira ses fêtes sacrées, ses fastes et les monuments de son antiquité. Voilà dans la carrière le but qu'il doit fixer à l'élan de ses coursiers.

Sacra diesque canam, et cognomina prisca locorum :
Has meus ad metas sudet oportet equus.

C'est avec le vers 71 que commence la deuxième partie du poème par l'intervention soudaine d'un personnage imprévu. Horus, astrologue et devin, apostrophe le poète et s'efforce de lui démontrer l'imprudence de son projet. Pour donner plus de poids à ses paroles, il vante sa propre généalogie et sa science astronomique, qui est celle de ses ancêtres, rappelle les avis précédemment donnés par lui à plusieurs autres et dont les événements ont prouvé la sagesse, invoque en faveur de l'art de prédire l'autorité de Calchas. Properce, entrant en discussion avec lui, lui témoigne ses doutes sur une science devenue vénale et même sur le savoir de Calchas, qui par le sacrifice d'Iphigénie, n'a nullement dérobé les Grecs à leur malheureux sort. Mais Horus n'en continue pas moins son discours, lit dans les astres la destinée du poète, son passé et son avenir, ses infortunes amoureuses, l'obligation pour lui de se livrer à l'élégie et la crainte que doit lui inspirer dans ses entreprises l'influence sinistre du Cancer (v. 71-150). — La grande différence de ton qu'on remarque dans les deux parties a engagé plus d'un commentateur à les séparer tout à fait ; mais, en lisant attentivement la pièce entière, on en saisit bien l'unité de composition. N'est-il pas naturel qu'au moment de prendre la décision qui le pousse dans une carrière nouvelle, Properce accompagne son pre-

mier chant des objections qui se sont présentées à son esprit ? Il leur donne une forme que plusieurs ont trouvée bizarre et parfois même jugée plus sévèrement, mais qui, tout bien considéré, n'est qu'ingénieuse. De l'ensemble résulte une sorte d'introduction dans laquelle il trouve avec habileté le moyen de préciser ses intentions tout en faisant l'éloge de ce qu'il a produit dans le passé et en fournissant sur son compte les détails biographiques dont la postérité sera curieuse.

Les cinq autres pièces semblent répondre exactement au programme spécial qu'il s'était tracé. Quatre s'appliquent à un passé lointain et la dernière à une fête religieuse qu'Auguste venait de célébrer pour ses victoires.

L'élégie 2 (64 v.) a pour sujet le dieu Vertumne [1]. C'est le dieu qui y parle. Après avoir expliqué sa translation d'Étrurie à Rome, il énumère ses nombreux attributs, disserte sur l'étymologie de son nom latin qui, contrairement à de fausses interprétations, dit-il, provient précisément de sa facilité à changer de figure (*vertumnus* de *vertere*), rappelle par suite de quelles circonstances, en souvenir d'un grand service rendu par ses Toscans à Rome naissante, un quartier de la ville se dénomma comme eux (*vicus Tuscus*), souhaite ne plus avoir à jamais sous les yeux que le peuple revêtu de la toge, et, pour finir, dit comment, représenté grossièrement, avant le temps de Numa, par un tronc d'arbre à peine façonné, il l'est maintenant, grâce à l'art de Mamurius, par une statue signifiant dignement tout ce qu'il est.

L'élégie 4 (94 v.) traite l'antique légende du mont Tarpéien [2]. L'auteur décrit les lieux d'où Rome, la future reine du monde, faible à son origine, n'entendait pas sans frémir la trompette redoutable des Sabins, et il raconte l'histoire de la fille de Tarpéius. Nous la voyons, entraî-

(1) Cf. Ovid., *Métam.* XIV, v. 641 sq.
(2) Cf. Ovid., *Métam.* XIV v. 775 sqq. ; Tit.-Liv., I, 11. Voir aussi Plut., *Vie de Romulus* et Den. d'Halic. II, 38-40.

née par la beauté de Tatius et de ses armes, concevoir l'amour criminel qui doit lui faire oublier le culte de Vesta et former contre la ville sa patrie un projet de trahison dont elle se plaît à se dissimuler l'horreur par l'espoir d'un hymen pouvant amener la réconciliation des deux peuples. Après une nuit agitée, elle profite d'une fête en l'honneur de Palès, durant laquelle les Romains s'abandonnent aux jeux et au vin, pour se rendre furtivement auprès de Tatius. Elle obtient de lui les promesses qu'elle désire, lui sert de guide et lui livre Rome endormie. Mais, lorsqu'elle réclame l'hymen promis, le roi, qui ne veut point couronner un crime, ne la fait monter sur son trône qu'en disant à ses guerriers sabins de l'accabler sous le poids de leurs armes, seule dot digne d'une telle vierge. De là le nom de Tarpéien, qui fut donné au mont.

L'élégie 9 (74 v.) a pour but d'expliquer, en même temps que le nom de Sancus donné à Hercule, l'antique origine de l'autel appelé *Ara maxima* qui se trouvait à Rome dans le marché aux bœufs, *Forum boarium*, près d'un temple consacré à ce dieu [1]. Properce raconte brièvement l'arrivée d'Hercule avec ses troupeaux à l'endroit que couvraient alors en partie les eaux du Tibre et qui devait devenir le quartier de Rome appelé pour cela *Velabrum* [2], le vol de ses bœufs par Cacus, sa lutte contre le hideux brigand à qui il les reprend (1-20). Après cette victoire, le héros, couvert de poussière et souffrant de la soif, se dirige vers une source qu'il entend bruire dans un bois sacré où des jeunes filles sont en train de fêter les mystères de la Bonne Déesse. Il les supplie de l'y laisser pénétrer et leur rappelle, pour les émouvoir et les rassurer en même temps, ses longs travaux et l'esclavage auquel il s'est soumis aux pieds d'Omphale sous un costume féminin. Malgré ses humbles prières, la prêtresse du bois lui en défend l'en-

(1) Cf. Ovid., *Fast.* I, v. 543 sqq.; Virg., *Æn.* VIII, v. 190 sqq.; Tit.-Liv., I, 7.
(2) Cf. Varr., *De ling. lat.*, V, 43-44.

trée. Alors, furieux, il l'écarte et étanche sa soif, puis il consacre aux dieux, en souvenir de la délivrance de ses génisses, l'*Ara maxima*, et, pour se venger du refus qu'il vient d'essuyer, il en interdit à jamais l'accès aux femmes (v. 21-70). A la suite de ce récit, le poète appelle sur ses vers la faveur du dieu qui, parce qu'il avait purifié (*sanxerat*) la terre des monstres qui la souillaient, fut honoré par les Sabins sous le nom de *Sancus*.

La pièce 10 (48 v.) célèbre Jupiter Férétrien à qui étaient consacrées les dépouilles opimes, c'est-à-dire les dépouilles prises sur un général en chef ennemi. L'histoire romaine n'offrant que trois exemples de ce haut fait d'armes, Properce, après un bref exorde sur la difficulté de sa tâche (v. 1-4) les expose l'un après l'autre et dans l'ordre chronologique. Il dit comment Romulus, la tête couverte d'un casque hérissé de poils de louve et muni d'une armure très simple comme il convient à un roi pasteur, abattit sous les murs de Rome le redoutable Acron issu d'Hercule et roi des Céniniens (v. 5-22). Puis il dépeint la puissance de Véies au temps où le cri de victoire des Romains n'avait pas encore retenti au delà du Tibre et la défaite du fier roi des Véiens, Tolumnius, dans un combat corps à corps contre Cossus (v. 23-38). Il montre ensuite Viridomarc, chef des Gaulois Gésates, qui se vantait d'avoir pour aïeul le Rhin lui-même, tombant, à la tête des siens, sous l'épée victorieuse de Claudius Marcellus (v. 39-44). Et il termine par l'explication de l'épithète *Férétrien* que l'on donnait à Jupiter, dans le temple où les trois dépouilles étaient conservées, soit, dit-il, parce les vainqueurs *feriebant* frappaient l'ennemi d'un coup mortel, soit parce que *ferebant* ils portaient ses dépouilles en triomphe.

Le chant 6 (86 v.), qui ne se rapporte pas au passé, ne devait pas moins être destiné que les quatre autres à faire partie du livre que Properce voulait consacrer aux fêtes religieuses et aux fastes de Rome; on y remarque la même préoccupation étymologique. Vous savez qu'Auguste s'était toujours plu à se placer sous la protection d'Apollon et

qu'il lui voua après la bataille d'Actium un culte tout particulier; or le poème a pour sujet la louange d'Apollon Actius [1], et de même que, dans la pièce en l'honneur de Jupiter Férétrien, l'explication de l'épithète est accompagnée de ce vers

Hinc Feretri dicta est ara superba Jovis,

celle du surnom d'Actius attribué à Apollon est ici exprimée en ces termes :

Actius hinc traxit Phœbus monumenta, quod....

Le morceau se rattache évidemment au même ordre d'idées et rentre dans le plan du même ouvrage. Seulement l'émotion du chantre est bien différente et s'y traduit, surtout au début et à la fin, en accents tout à fait lyriques.

Le poète, prenant le caractère sacré du sacerdoce poétique, réclame la purification et l'encens agréables aux dieux afin de célébrer le nouveau temple d'Apollon en vers dont l'harmonie puisse lutter avec celle de Philétas et de Callimaque. Comme la Sibylle qui, sur le point de parler, pousse l'exclamation « *Procul o, procul este, profani !* » [2] il s'écrie, lui aussi : « *Ite procul, fraudes !* » et il appelle sur des chants auxquels se trouve intéressée la gloire du divin Auguste, non seulement la faveur de la muse Calliope, mais l'attention de Jupiter lui-même (v. 1-14). Il présente alors le tableau [3] de la bataille d'Actium, où se rencontrèrent toutes les forces du monde :

Huc mundi coiere manus....

(1) Voir *Appendice* cccx.
(2) Virg., *Æn.*, VI, v. 257.
(3) Voir le récit qu'en fait Virgile, *Æn.*, VIII, v. 675 sqq.

Dans le moment où les deux flottes sont rangées, Apollon, qui a quitté Délos, arrive, non pas la tournure efféminée et la lyre à la main, mais le regard terrible et armé de flèches puissantes. Après avoir promis à Auguste sa protection contre les innombrables navires de l'ennemi, il épuise contre eux ses traits. Auguste, en s'avançant, achève la victoire; César, du haut du ciel, contemple avec orgueil la gloire de son fils, et la reine du Nil, punie de son audace, s'enfuit, prête à se soustraire par la mort à la honte de servir d'ornement au triomphe du vainqueur. La part prise par Apollon à cette victoire, voilà le motif du grand culte qui lui est voué et de son surnom d'Actius (v. 15-68). Après ce récit et cette explication, le poète laisse à Phœbus, qui reprend sa lyre, le soin de célébrer la défaite des Sicambres, la soumission de l'Égypte et de l'Éthiopie, la remise par les Parthes des étendards de Crassus. Pour lui, en ce jour de fête, il veut, couronné de roses, tour à tour buvant et chantant, se livrer aux douceurs d'un festin jusqu'à ce que les rayons du jour se reflètent dans son falerne (v. 69-86).

VII

Ce chant, sauf quelques petits détails de description qui sentent trop l'Alexandrinisme, est vraiment remarquable; sous les flatteries adressées à Auguste et qui d'ailleurs n'ont rien que de conforme aux sentiments publics du moment, une joie patriotique sincère s'y manifeste en effusions chaleureuses; et c'est celui des poèmes nationaux du livre IV dont le souffle peut être le mieux comparé à l'enthousiasme romain que nous avons constaté dans le chant I. Mais des quatre autres il n'y a guère que celui dont la légende de Tarpéia fait la matière qui mérite quelque éloge:

là, Properce trouve dans l'amour de la jeune fille pour Tatius un sujet qui convient à son génie et, s'il lui donne parfois une tournure trop galante en y introduisant des éléments un peu mesquins, il le traite du moins d'une manière intéressante. On n'en saurait dire autant des pièces concernant Vertumne, Hercule et Jupiter Férétrien : elles n'ont ni mouvement, ni émotion ; l'érudition et la recherche des étymologies y tiennent trop de place. Si bien que, si nous nous demandons ce qu'aurait été dans son ensemble l'ouvrage projeté par le poète sur la religion et les fastes, nous sommes bien en peine de donner à cette question une réponse capable de satisfaire ceux qui professent pour lui une complète admiration. Sans doute, chaque fois qu'il aurait eu à parler de la puissance et de la grandeur de la Rome contemporaine, son patriotisme se serait fait jour, et chaque fois aussi que les légendes du passé lui auraient offert quelque thème d'amour, la longue pratique de ces sortes de sujets lui aurait permis de s'en tirer à son honneur ; mais le choix que nous voyons qu'il faisait de matières comportant le plus d'érudition possible ; le soin qu'il prenait de les envisager à ce point de vue savant plus qu'à tout autre et souvent par les petits côtés, en prenant surtout pour modèle les Αἴτια de Callimaque ; l'adoption malencontreuse des distiques élégiaques peu propres au développement de sujets élevés et de thèmes épiques ; tout nous porte à penser, sans que nous courions grand risque de nous tromper, que l'ouvrage, à côté de quelques morceaux bien inspirés, nous aurait généralement présenté des poésies de second ordre, inférieures aux *Fastes* d'Ovide, qui eux-mêmes ne sont pas considérés comme un chef-d'œuvre. Nous n'y aurions pas trouvé le même mérite que dans la plupart des compositions qu'il a produites.

Est-ce à dire que celles-ci soient sans défaut ? Assurément non, et graves, au contraire, sont les reproches qu'on a coutume de lui adresser. Il est vrai que très souvent on les a exagérés comme à plaisir.

Le premier de tous est de s'être trop livré à l'Alexandri-

nisme. Virgile, après s'y être donné quelque peu, avait su s'en détacher aussitôt; Horace s'y était toujours soustrait et Tibulle n'en avait presque pas subi l'empreinte. Lui se fit gloire de le suivre. Devenir le Callimaque romain telle était son ambition, et Philétas avec Callimaque, voilà les deux poètes grecs qu'il se proposait d'ordinaire pour modèles[1]. Il n'y a aucun doute à concevoir sur son intention; il n'y en a pas non plus sur le zèle avec lequel il s'y est conformé. Les Alexandrins ayant abusé de l'érudition mythologique, comme eux, il en fait montre, à ce point qu'il semble ne pouvoir exprimer aucune idée sans l'appuyer sur un exemple tiré de la Fable. De quelque événement, de quelque situation qu'il s'agisse, les allusions aux personnages légendaires et aux récits fabuleux abondent. Voit-il, par exemple, Cynthie pleurer et se plaindre, il la compare successivement, et dans l'espace de huit vers, à Briséis séparée d'Achille, à Andromaque captive, à Philomèle, à Niobé[2]; fait-il l'éloge de sa beauté, il la met en parallèle avec Junon, Pallas, Ischomaque, Proserpine toute jeune, les déesses vues par Pâris sur l'Ida, et souhaite qu'elle reste toujours belle, dût-elle vivre autant que la Sibylle de Cumes[3]; lui reproche-t-il de se parer, il lui rappelle que, sans parure, Phœbé et Hilacira, filles de Leucippe, charmèrent, l'une Castor, l'autre Pollux; qu'il en fut de même de la fille d'Évènus avec Idas et Phœbus qui se disputèrent sa conquête, et d'Hippodamie avec le Phrygien Pélops[4]. Dans sa mémoire, comme dans un vaste magasin où se seraient amoncelées les richesses les plus variées de la science mythologique, il puise à chaque instant les comparaisons de ce genre.

Et ce n'est pas seulement ces allusions qu'il emprunte

(1) Il cite Callimaque six fois (II, 1, 40; II, 34, 32; III, 1, 1; III, 9, 43; IV, 1, 64; IV, 6, 4), et Philétas cinq fois (II, 34, 31; III, 1, 1,; III, 3, 52; III, 9, 44; IV, 6, 3.

(2) Él. II, 20, 1-8.

(3) Él. II, 2, 6-16.

(4) Él. II, 1, 15-20.

aux poètes Alexandrins, il leur prend certaines métaphores et certaines pensées. Quand il dit « qu'il s'abreuve aux sources sacrées[1] », lorsqu'il s'assimile, dans la direction de sa muse, soit au navigateur qui mène son embarcation, soit au cavalier qui lance son cheval dans la carrière[2], il ne fait, comme l'a très bien constaté Fr. Mallet[3], que répéter des manières de parler chères à ses modèles. Il en est de même pour beaucoup des images dont il se sert à propos de son amour, tantôt pour montrer la puissance du dieu « qui lui courbe la tête sous ses pieds »[4] ou « qui lui perce le cœur de mille traits »[5]; tantôt pour comparer le teint du charmant visage de son amante au lis, à la neige, au lait, à la rose[6]. S'il se représente recevant en songe les conseils d'Apollon et de Calliope, l'idée lui en est suggérée par Callimaque qui avait donné à ses Αἴτια l'apparence d'un rêve[7], et s'il insiste si souvent[8] auprès de Cynthie sur cette pensée « que l'amour doit survivre à la mort », c'est que Philétas l'avait exprimée à celle qu'il aimait[9].

Il pousse l'imitation plus loin encore. Il emprunte parfois aux poètes Alexandrins l'idée première d'une composition, celle qui sert de base à l'élégie même : on en a la preuve non seulement par les fragments trop rares qui nous restent des auteurs qu'il a imités, mais par ce que nous avons des poètes grecs postérieurs, qui ont puisé aux mêmes sources que lui et dans lesquels on retrouve les

(1) Él. I, 3, 5 et 51.
(2) Él. III, 3, 22 ; II, 9, 3 sq. et 35 ; II, 10, 2.
(3) *Quæst. Prop.*, thèse de doctorat, Gottingæ, 1882, 68 p. Voir aussi Hertzberg, t. I, *Quæst.* cap. VII, *De imitatione poetarum Alexandrinorum*, et, en ce qui concerne particulièrement le livre IV, Kirchner, *De Propertii libro quinto*, cap. VI, pp. 45-85, Weimar, 1882.
(4) Él. I, 1, 4.
(5) Él. II, 13, 1.
(6) Él. III, 3, 9 sq.
(7) D'où l'expression *Somnia Callimachi* (Él. II, 34, 32). Cf. Barth ; Paley, 2e éd. p. 136, not. : Bonafous, *De Prop. amor.*, p. 73.
(8) Él. I, 19, 3 sq et 17 sq. ; II, 13, 39 sq. ; III, 16, 22.
(9) Cf. Couat, *De la poésie Alexandrine*, p. 75-76.

mêmes inspirations. Fr. Mallet, qui a examiné cette partie de la question avec beaucoup d'attention, note comme étant celles où ces rapprochements peuvent être plus ou moins relevés, les élégies 2, 3, 16, 17, 18, 19 et 20, du livre I; 12, du livre II; 1, 2, 3, 10, 14, 15, 17, 19, du livre III; 3, 5, 7, du livre IV.

De cette tendance si grande à imiter les autres, plusieurs critiques ont conclu qu'il manquait d'originalité. Mais gardons-nous de les suivre dans une accusation qui tombe absolument à faux. On peut, tout en imitant beaucoup, faire preuve d'invention, et c'est le cas de Properce. Ses sentiments personnels, sa situation, celle des amis auxquels il adressait ses poèmes lui fournissaient un fond de matières qui lui appartenait en propre, et s'il y mêlait ce dont ses études et son savoir avaient enrichi son esprit, ce mélange s'opérait naturellement sans qu'il abdiquât ou perdit tout ou partie de sa personnalité. En un mot, nous avons le droit de juger abusif l'emploi qu'il a fait de son érudition parce qu'elle l'a entraîné tantôt dans des digressions trop fréquentes et qui coupent la composition d'une manière fatigante, tantôt même dans des allusions obscures et qui auraient besoin de commentaires; mais là doit s'arrêter notre reproche.

C'est assez dire que, si nous le disculpons au point de vue de l'invention, nous n'entendons pas lui épargner toute critique au sujet de la disposition. Il est certain que son goût pour les poèmes Alexandrins lui a beaucoup nui sous ce rapport; car ils étaient, en général, mal composés et sa composition n'en rappelle que trop quelques défauts. Non seulement ses comparaisons savantes donnent à certaines parties d'un grand nombre de ses élégies une étendue disproportionnée, mais les divers développements d'une même pièce ont souvent l'air de se succéder sans se lier l'un à l'autre; non pas qu'après réflexion l'esprit du lecteur ne réussisse à les rattacher, seulement il faut un effort d'attention pour saisir entre deux idées exprimées celle qui les relie et que rien n'indique. Déjà, chez Tibulle, nous

avons eu à nous plaindre plus d'une fois de l'absence des transitions ; encore avons-nous pu remarquer que, là même où il s'en préoccupe le moins, il les indique par un signe quelconque, ne serait-ce que par une simple conjonction [1]. Properce, lui, n'a cure d'une telle précaution ; sans avertissement aucun, il se porte tout-à-coup de l'idée principale sur une idée secondaire, du sujet sur une digression, et réciproquement, si bien que sa marche semble alors tout à fait désordonnée. Sans doute il se peut que la maladresse des copistes ait contribué en plus d'un endroit à augmenter ce désordre ; mais, je l'ai dit déjà dans une des premières pages de ce chapitre, soyons convaincus que, dans la plupart des cas où les commentateurs se croient obligés de supposer des lacunes et des transpositions, nous possédons le texte véritable ; c'est à l'auteur lui-même qu'il faut presque toujours attribuer l'incohérence apparente dont la lecture de certains passage nous donne tout d'abord l'impression.

On nous a d'ailleurs très finement expliqué comment la nature même de Properce le disposait à ce défaut. Il y avait en lui une sorte de combat entre la vivacité de la pensée et la difficulté qu'il éprouvait à l'exprimer. « Cet esprit laborieux, dit M. F. Plessis, qui trouvait difficilement et qui retouchait sans cesse, qui, par conséquent, produisait avec lenteur, concevait, au contraire, avec rapidité, allait de suite jusqu'au fond d'une idée et n'aimait point à s'y appesantir. De là vient qu'il ne sait pas bien développer et qu'un assez grand nombre de ses élégies se présentent sous un aspect défectueux et manquent en apparence d'unité. Les idées se heurtent ; chacune d'elles est, en général, bien rendue ; mais leur suite échappe parfois, ce qui les relie dans la pensée du poète n'étant pas exprimé, de sorte qu'une élégie, formée de parties claires en elles-mêmes, peut devenir obscure dans l'ensemble... A ce point de vue, il est bien l'opposé d'Ovide qui pousse si souvent l'habi-

(1) Voir page 499.

leté des transitions jusqu'à son extrême limite: lui, au contraire, ayant dans l'imagination plus d'ardeur que de grâce, plus de solidité que de souplesse, ne se dépouille qu'avec peine d'une certaine brusquerie ; il néglige et dédaigne trop souvent d'observer les nuances qui expliqueraient le passage d'une idée à une autre[1] ».

Toutefois l'obscurité qu'on lui reproche avec raison ne tient pas toujours chez lui à ce manque de transitions. Elle provient aussi et surtout de la langue et du style. Son vocabulaire, à la vérité, ne présente pas plus de particularités que celui de beaucoup d'autres écrivains[2] et n'y contribue guère ; la cause principale en est dans les nombreuses singularités de sa syntaxe[3], dans la confusion qu'il

(1) *Ét. sur Prop.*, p. 285.

(2) Properce se sert volontiers de mots tirés du grec : *baris*, *cataphractus*, *cerastes*, *conopium*, *crocinum*, *crotalistria*, *ephemeris*, *gymnasium*, *hippomanes*, *pyropus*, *trochus*, etc. ; d'expressions helléniques : *pennis* (IV, 10, 11) dans le sens de présage ; *lectus* (II, 6, 23) dans le sens d'épouse. Il aime aussi à prendre les mots latins dans leur signification archaïque ou étymologique : *desidia*, séance de toilette (I, 15, 6) ; *apricus*, ouvert (IV, 10, 18) ; *insinuare* (III, 9, 28) ; *intepere* (IV, 1, 124), etc. ; ou bien encore il les emploie dans une forme ancienne : *comitarent*, à l'actif ; *meretur*, au passif ; *lenibunt*, au futur ; *juerint* pour *juverint* ; *clatra* pour *clatri* ; *colus* au masculin ; *pulvis* et *finis* au féminin non moins qu'au masculin ; *insomnia* au pluriel ; *illi* pour *illius* ; *nullæ* pour *nulli* ; *namque ubi* et *quam prius* pour *ubinam* et *priusquam*. — Les noms propres abondent chez lui ; il se plait même à les accoupler et à les opposer : *Lydia Pactoli tingit aratra liquor* (I, 6, 32) ; *Lydus Dulichio non distat Crœsus ab Iro* (III, 5, 17). Et les adjectifs tirés des noms propres ne sont pas moins nombreux : *Romula vincla*, *Aniena unda*, *Athamana litora* ; parfois avec une forme inusitée : *Curios* (pour *Curiatios*) *fratres*.

(3) En voici quelques-unes. Il substitue le nom à l'adjectif : *Tarpeia pudicitia* pour *Tarpeia pudica* (I, 16, 2) ; *patria senecta* pour *pater senex* (III, 19, 15) ; *fulminis ira* pour *fulmen iratum* (II, 16, 52) ; *mea pœna* pour *ego punitus* (II, 20, 31) ; *Arionia lyra* pour *Arion lyristes* (II, 26, 18). Il met des noms en opposition d'une façon peu usitée : *formosæ veniant, chorus, heroinæ* (I, 20, 13) ; *non oculi, geminæ, sidera nostra, faces* (II, 3, 14). Il use beaucoup des noms terminés en *tor* pour remplacer les verbes : *amator*, *mirator sum* pour *amo*, *miror*. Il emploie assez

admet fréquemment des cas, des temps et des modes, dans l'emploi anormal qu'il fait des mots invariables, prépositions, conjonctions, etc., et puis dans l'enchevêtrement ou l'arrangement subtil des phrases, dans la contrainte qu'il s'impose pour améliorer chaque détail, dans la recherche

souvent le pluriel pour le singulier, tantôt par emphase, tantôt parce que l'idée de pluriel se présente à l'esprit, et tantôt aussi pour les besoins du vers comme *esseda* (II, 1, 76) et *cutes* (IV, 5, 62). Par contre, il se sert aussi, mais beaucoup moins souvent, du singulier pour le pluriel : *angue* (III, 5, 40). = CAS. L'apostrophe étant très fréquente, le vocatif revient souvent, mais quelquefois d'une manière bien singulière comme, à propos de Scylla, dans l'él. III, 19, 21. — Le génitif régi par un nom prend toutes sortes de sens : *mortis lacrymis... vitæ amores* (IV, 7, 69), larmes versées après la mort... amours éprouvées pendant la vie ; *tela fugacis equi* (III, 4, 17), traits lancés par un cavalier en fuite du haut de son coursier, etc. — Le datif remplace quelquefois l'acc. avec *ad* ou *in* : *parat ire viro* (I, 15, 8) ; *ibat Hamadryasin* (I, 20, 32) ; *armatis hostis inermis eas* (IV, 1, 148) ; et même l'ablatif avec *cum* : *Alcmenæ requieverat* (II, 22, 25) ; *pugnare puellæ* (I, 10, 21). — L'accusatif se rencontre après certains verbes neutres : *verba tonare* (IV, 1, 134); *multos pallere colores* (I, 15, 39) ; auprès d'un verbe actif avec un autre accusatif : *me astringant bracchia nodis* (I, 20, 9) dans le sens de *quant à* ; après l'expression *cominus ire* (II, 19, 22). — L'ablatif est fréquemment employé là où nous attendons soit le génitif, soit le datif, soit quelque cas avec une préposition : *multis decus artibus* (I, 4, 13) ; *nostro limine intulit pedes* (I, 18, 12); *abjectus Tiberina molliter unda... Mentoreo vina bibas opere* pour *ad undam* et *ex opere* (I, 14, 1-2). Properce a tant de goût pour l'ablatif qu'il lui arrive de s'en servir deux fois dans une même proposition : *omine certo ferit ense ducem* (IV, 10, 46). = ADJECTIFS ET PRONOMS. Les adjectifs formant hypallage sont très nombreux, et parfois avec abus ; car il ne se contente pas de transporter à un nom la qualité qui appartient à un autre, comme dans *feros clausit serpentis hiatus* (III, 11, 11), où le mot *hiatus* marquant la férocité du serpent comporte bien l'épithète de *ferus* qui dans la pensee s'applique à la bête elle-même, mais il donne parfois le qualificatif à un nom qui ne l'admet pas ; *furta pudica tori* pour *furta tori pudici* (II, 23, 22) ; *Aurora invitum terris præstitit officium* pour *invita Aurora* (II, 18, 19) ; *pueri minuta turba* pour signifier une troupe *nombreuse* de *petits* enfants (II, 29, 3), etc. L'adjectif remplace assez souvent un nom au génitif : *libera signa*, étendards de l'indépendance (IV, 6, 62) ; *famæ pudicæ*, réputation de chasteté (II, 32, 21). Il tient lieu du participe correspondant : *firma* pour *firmata*, *mollia* pour *mollita*, ou remplit l'office d'adverbe, *citus propone*. Par contre, dans certaines phrases, l'adverbe a le rôle d'un adjectif : *paulatim*

des expressions raffinées qui, d'ordinaire, ont pour lui plus d'attrait que les expressions propres et précises. Voyez, par exemple, comment, en représentant des chefs captifs enchaînés sous les trophées, il sépare la préposition *subter* du nom qu'elle régit par un adjectif qui qualifie un autre nom :

Et subter captos arma sedere duces ;
Él., III, 4, 8.

socium jacturam fleoit, « il pleura la perte *successive* de ses compagnons » (III, 7, 41). Les adjectifs et les pronoms démonstratifs *hic*, *ille*, ne répondent pas toujours à un nom précédemment exprimé, ils se rapportent alors au sens général de ce qui vient d'être dit : *Vates tua castra canendo magnus ero : servent hunc mihi data diem* (II, 10, 20). Les pronoms *hic* et *iste* se trouvent concurremment dans la même phrase pour désigner la même personne : *iste quod est... hoc ipso ejecto* (II, 9, 1-2). = VERBES. On remarque quelques verbes simples, *ire*, *mittere*, employés pour les composés, *redire*, *abire*, *immittere*, etc., et réciproquement quelques composés, *educere*, *perdiscere* pour les verbes simples : quelques déponents comme *conspicari*, *partiri*, *sortiri*, avec le sens du passif ; — le mode indicatif pour le subjonctif : *pulchrius hac fuerat* (pour *fuisset*), *Troja, perire tibi* (II, 3, 34); *ille furor patriæ fuit* (pour *fuisset*) *utilis* (III, 13, 65) ; une certaine tendance vers la forme en *ato* et *ito* à l'impératif ; — l'emploi du présent pour le passé : *inter quos Helenæ nudis capere* (pour *cepisse*), *arma papillis fertur*, *nec fratres erubuisse deos* (III, 14, 19-20) ; le mélange du présent et du futur : *quicumque venis*, *renaberis... et si quæris avem... sive petes...* (III, 13, 43-46) ; l'emploi fréquent du participe en *rus* construit avec *esse* pour remplacer le verbe au futur indicatif : *Cassiope visura est* pour *videbit* (I, 17, 3) ; le passé pour le présent : *velocem potuit domuisse* (pour *domare*) *puellam* (I, 1, 15) ; le mélange du parfait et du plus-que-parfait : *pocula cecidere pallueruntque labra* (IV, 8, 53-54) ; l'emploi hardi de l'infinitif après certains verbes : *non me vincant dicere* (I, 9, 5) : *revocatur parcere et vivere* (I, 16, 11-12) ; et l'infinitif remplaçant le supin : *ibat videre* (I, 1, 12) : *carpere ibis* (I, 6, 33). = PRÉPOSITIONS. Nous y voyons AB signifiant « du côté de », *stringere ab axe latus* (III, 14, 24) ; — AD avec les verbes *dicere*, *loqui* : *dicere ad aves* (I, 18, 30) : *ad simulacra loqueris* (IV, 11, 83) ; à la place de *in* : *ad Indos* pour *in India* (II, 9, 29) ; signifiant « à l'égard de » : *carmina vera ad* (IV, 1, 52) : *tela irrita ad* (IV, 9, 40) ; — DE employé pour *ab* ou *ex* : *arma de ducibus recepta* (IV, 10, 2) ; *evolat nostro de pectore* (II, 12, 15) : *de timidis iste erit* pour *timidus erit* (II, 24, 30) ; — EX

voyez en quelle phrase il rappelle la criminelle conduite du cupide Polymnestor à l'égard de son hôte Polydore :

5 1 8 2 3 7
Te scelus accepto Thracis Polymnestoris auro
4 9 10 11 6 12
Nutrit in hospitio non, Polydore, pio ;
Él., III, 13, 55-56.

puis les expressions tourmentées dont il se sert pour décrire une statue de marbre d'Apollon cytharède :

Hic equidem Phœbo visus mihi pulchrior ipse
Marmoreus tacita carmen hiare lyra ;
Él., II, 31, 5, 6.

pour marquer les surprises du jeu de balle :

Cum pila velocis fallit per brachia jactus ;
El., III, 14, 5.

formant une locution adverbiale dans *ex omni* [s. ent. *parte*] (III, 21, 6) ; — IN employé sans nécessité : *in nullo pondere verba loqui* (II, 23, 44) ; *gaudet in exuviis* (IV, 8, 63) ; avec l'ablatif au lieu de l'acc. : *vesanum in vite Lycurgum* (III, 17, 23); *æquus in hoste fuit* (III, 19, 28) ; — PER dans le sens de « sur » : *titulus per colla pependit* (IV, 5, 51) ; signifiant « par, au moyen de » et tenant lieu de l'ablatif sans préposition : *onerare per arma domum* (III, 9, 26 ; — PRO avec l'adj. *vano* et tenant lieu d'un adverbe ; *pro vano verba cadant* (I, 10, 24) ; — SUB avec l'accusatif à la suite du verbe *crescere* comme s'il y avait mouvement : *crescet et ingenium sub tua jussa meum* (III, 9. 52) ; et avec l'ablatif dans un des sens que les Grecs donnent à ὑπό : *defficiunt magno torti sub carmine rhombi* (II, 28, 35) ; cf. *sub lite* (IV, 7, 95). = CONJONCTIONS. On remarque *igitur* employé là où le sens appellerait *nam* ou *enim* et même *sed* (III, 19, 23 ; II, 5, 27 ; IV, 6, 5) ; une tendance à préférer *at* à *sed* et à en user dans le sens de *et* ; l'emploi de *vel* pour *et* et réciproquement ; l'emploi dans la même phrase d'un grand nombre de conjonctions différentes et prises dans le même sens (III, 22, 25-30). = Notez enfin l'interjection *heu* suivie du génitif : *fœderis heu taciti* (IV, 7, 12), et l'usage fréquent de *non* et de *nec* dans les phrases affirmatives afin de décomposer un adjectif : *non pius*, *non exoratus* pour *impius*, *inexoratus ; nec proba* pour *et improba*. (Pour la langue de Prop., cf. Hertzberg, *Quæst. Cap. VI, De elocutione* pp. 104-186 ; Postgate, *Select. el. of Prop.* Introd. ch. III, pp. LXXXIX-CXXV.)

pour montrer Apollon épuisant les flèches de son carquois au début de la bataille d'Actium :

> Dixerat, et pharetræ pondus consumit in arcus;
> *Él.*, IV, 6, 55.

pour avouer que l'Amour a abattu son orgueil d'autrefois:

> Tum mihi constantis dejecit lumina fastus.
> *Él.*, I, 1, 3.

Mais tout cela nous autorise-t-il à dire, comme plusieurs ont osé l'affirmer, qu'il écrit mal. Le plus judicieux des critiques en littérature latine nous met en garde contre un jugement si absolu. « Avons-nous le droit, nous dit M. Boissier, de prononcer de ces arrêts superbes, quand il s'agit des poètes anciens? Le latin pour nous qui ne l'entendons pas parler couramment et qui ne pouvons plus le saisir dans l'infinie variété du langage journalier, n'existe que dans les ouvrages de deux ou trois grands écrivains. Nous sommes toujours tentés de prononcer que celui qui ne parle pas comme eux parle mal. Il devait y avoir pourtant, dans une grande époque littéraire, des auteurs indépendants, qui avaient leur manière personnelle d'écrire, qui hasardaient des tournures et des alliances de mots nouvelles, qu'on pouvait comprendre quoiqu'elles ne fussent pas de l'usage commun. Pour ces génies individuels et originaux, nous ne sommes pas des juges compétents et nous risquons de condamner chez eux ce qui faisait précisément leur plus grand mérite. Il faut donc être très réservé lorsqu'on se permet d'apprécier le style de ces anciens auteurs[1]. »

Cette réserve nous est d'autant plus commandée à l'égard de Properce que, sous n'importe quel aspect on l'examine, à côté des défauts qu'on relève en lui, on trouve

(1) *Journal des savants*, p. 199, 1886.

toujours des qualités de premier ordre. Ainsi, quelques reproches que lui mérite l'obscurité de sa langue et de son style, il ne laisse pas que de savoir très souvent donner à l'une la fermeté et la sonorité, à l'autre la vigueur, l'élévation, le mouvement et la couleur qui répondent le mieux à sa pensée et à ses sentiments. Il en est de même de sa versification[1]. Elle a réclamé un travail des plus minutieux

(1) Voici les principales remarques qu'elle comporte.

HEXAMÈTRE. Properce a employé le spondée dans les quatre premiers pieds 56 fois 1/2 0/0, c'est-à-dire, à peu près dans la même proportion que Virgile (56 fois), moins que Catulle (65 0/0), mais plus que Tibulle (50.6) et surtout qu'Ovide dans les *Tristes* et les *Amours* (46 et 45). — Nous avons vu (p. 504) que, pour les césures il s'est servi moins souvent que Tibulle de la forme d'hex. qui réunit l'hephthémimère comme principale, la trihémimère et la 3me trochaïque comme secondaires (3 1/2 0/0 dans les trois premiers livres et 7 0/0 dans le livre IV). — L'élision (prise au sens large, c'est-à-dire, élision proprement dite, apocope et aphérèse), se produit 1 fois par 4 vers et le plus souvent sur le 2e temps fort, tandis que chez Tibulle et Ovide (*Tristes*), qui ont une élision au plus par 6 vers, c'est l'élision sur le 1er temps faible qui l'emporte. Properce qui a 1 fois 1/2 autant d'élisions au sens large qu'Ovide dans les *Tristes*, en a 3 fois 1/2 autant au sens précis. — L'hiatus simple se rencontre une seule fois (III, 7, 49). L'hiatus avec abrègement de la finale longue qui le forme se voit dans III, 11, 17 :

Omphalĕ in tantum formæ processit honorem.

— On trouve 3 fois l'allongement d'une finale brève sous la double influence du temps fort qui l'affecte et de la césure qui la suit ; ex. (IV, 1, 17) :

Nulli cura fuīt externos quærere divos.

— Il y a tout ensemble hiatus et allongement d'une finale en *m* dans le vers (II, 15, 1) :

O me felicēm ! o nox mihi candida et o tu...

— Six fois est conservée brève la voyelle finale suivie d'un mot commençant par une consonne double ou par deux consonnes dont la deuxième n'est pas une liquide. — Enfin il y a 7 hexamètres spondaïques, mais dont trois sont terminés par un nom propre venant du grec (I, 20, 31 ; III, 7, 13 ; IV, 4, 71) : trois autres se terminent par le mot *heroine* (I, 13, 31 ; I, 19, 13 ; II, 2, 9) et le septième (II, 28, 49) par l'adjectif *formosarum*.

PENTAMÈTRE. Des quatre manières de commencer ce vers, Properce emploie à peu près 58 fois pour 0/0 la première (dact. et sp.), 23 0/0 la deuxième (2 dact.), 15 0/0 la troisième (sp. et dact.) et 4 0/0 la quatrième (2 sp.). — Avec la césure penthémimère exigée, il a presque autant de trihémimères par tmèse que Tibulle qui en a 27 0/0, mais il a beaucoup moins de trihémimères parfaites que lui, 45 0/0 au lieu de 59 ; il recherche volontiers la

dans les détails. Les divers procédés propres à obtenir le balancement symétrique du vers et le parallélisme de la phrase y sont constamment employés. Distribution pondérée des spondées et des dactyles; variété des césures; correspondance des épithètes avec les substantifs aux deux hémistiches :

At nunc, invisæ magno cum crimine Baiæ,
Quis deus in vestra constitit hostis aqua?
III, 18, 7-8.

2e trochaïque aimée de Catulle et aussi la 1re trochaïque. Mais il n'évite pas la ressemblance des deux hémistiches : ex. (II, 6, 42) :

Semper amica mihi semper et uxor eris.

— On compte une élision au sens large pour 6 vers 1/2 et une élision proprement dite pour 8 vers 1/2. Les élisions proprement dites se produisent de préférence au temps fort du 2e pied et au temps faible du 1er; mais il n'épargne pas au 3e et au 6e temps fort les autres élisions qui d'ailleurs ne sont pas désagréables.

Ex. d'élision au temps fort du 2e (II, 15, 44) :

Nec nostra Actiacum verteret ossa mare

Ex. d'aphérèse au temps fort du 3e pied (IV, 1, 40) :

Heu quali vecta (e)st Dardana puppis ave.

Cependant il lui arrive d'en placer de différentes sortes sur le 4e temps fort avec la finale d'un mot de plusieurs syllabes, ce qui altère sensiblement le rythme du vers en faisant disparaître en quelque sorte l'interruption qui doit exister entre les deux hémistiches ; Ex. I, 5, 32 et III, 22, 10 :

Quærere non impun(e) illa rogata venit.
Herculis Antæiqu(e) Hesperi dumque choros...

— Deux fois (II, 8, 8 et II, 24, 4) il allonge la finale devant la césure sous l'influence du temps fort :

Vinceris aut vincĭs : hæc in amore rota est.
Aut pudor ingenuĭs, aut reticendus amor.

— Il n'observe pas la règle de position dans le vers IV, 4, 48 :

Tu capĕ spinosi rorida terga jugi.

— Enfin la fin polysyllabique du vers, très fréquente au début, devient rare au livre IV.

Comme tous les élégiaques, ses contemporains, il s'interdit l'emjambement non motivé du pentamètre sur l'hexamètre suivant (voir cependant exception IV, 8, 68 sq.) ; il ne l'admet que lorsqu'il y a intérêt à mettre bien en vue soit un mot, soit un membre de phrase formant opposition (IV, 10, 40 sq. ; IV, 7, 51 sq.), ou lorsque le pentamètre forme une sorte de parenthèse avec l'ensemble des deux vers qui suivent (I, 22, 5 sq.).

similitude des désinences produisant écho,

Sive ea causa gravis, sive ea causa levis ;
II, 9, 36.

répétition à la fin d'un vers du mot qui le commence,

Sacra facit vates : sint ora faventia sacris....
IV, 6, 1.

répétition d'un nom avec antithèse,

Cynthia forma potens, Cynthia verba levis;
II, 5, 21.
Cynthia prima fuit, Cynthia finis erit ;
I, 12, 20.

reprise d'un même verbe, avec oppostion de personnes,

Vivam, si vivet; si cadet illa, cadam;
II, 28, 42.

arrangement de noms, de pronoms, de conjonctions et de verbes dont la répétition simultanée concourt à l'harmonie du vers comme à l'affirmation de la pensée,

Sive illam Hesperiis, sive illam ostendet Eois
Uret et Eoas, uret et Hesperios.
II, 3, 43-44.

Cette abstention n'empêche pas les périodes de plusieurs distiques, et la ressemblance qu'elles présentent parfois dans un même morceau a donné l'idée de diviser les élégies en strophes : plusieurs critiques l'ont essayé. (Cf. C. Prien, *Die symmetrie und responsion der Röm. El.*, Lübeck, 1867 ; O. Drenckhahn, *Die strophische Compos, in dritten Buche des Prop.* Berl. Zeitschr. f. Gymn., 1868) ; mais bien à tort ; car la plupart des pièces ne se prêtent nullement à cette tentative, et celles-là même, comme les élégies 13, 6 et 15 du livre I, qui semblent le mieux la favoriser, ne remplissent pas toutes les conditions voulues. (Cf. Bonafous, *De Am.* p. 82 sq.). = Sur la métrique de Prop. voir Hertzberg. *Quæst. De eloc.* passim ; Eschenburg, *Observ.* pp. 1-28 ; Lütjohann, *Comm. Prop.* pp. 96-104 ; éd. de L. Müller, pp. XLVII-51 ; Postgate, *Select, El.*, Intr., pp. CXXVI-CXXXV ; F. Plessis, *Traité de métr. gr. et lat.* ; passim.

etc., etc., aucune des ressources de l'art n'est négligée par lui. Certes l'effort qu'il fait pour tendre à la perfection ne reste pas aussi inaperçu que chez un poète supérieur tel que Virgile ; maint endroit pénible laisse comprendre le travail qu'il s'imposait ; et même on est tenté de se demander si, dans l'ardeur qu'il mettait à s'améliorer, il ne lui est pas arrivé parfois de perdre quelque chose des qualités précédemment acquises. Témoin la différence considérable que présente la fin de son pentamètre dans ses premières et dans ses dernières poésies : elle est polysyllabique une fois par trois ou quatre vers dans le livre I et seulement par 131 ou 140 vers dans le livre IV; il avait remarqué, en effet, qu'Ovide, dans ses *Amours*, dont le succès était grand, tenait à donner à ce vers une fin dissyllabique et sans se rendre compte de la variété et de la grâce que comportait son propre système par l'usage des mots de cinq, de quatre et de trois syllabes, il s'astreignit le plus exclusivement possible à l'emploi du dissyllabe préconisé par Ovide au risque de tomber dans la monotonie. Mais quelque erreur qu'il ait pu commettre dans cette évolution et quelques traces de labeur que montre sa versification, il serait inique de ne pas y reconnaître un très grand mérite.

La poésie qu'elle recouvre est aussi, la plupart du temps, d'une beauté qu'on ne saurait nier sans injustice. Évidemment elle n'a ni la fraîcheur, ni la simplicité juvénile de celle de Tibulle. D'une maturité précoce, Properce apporte dans l'amour une réflexion trop sérieuse et un sens trop exact de la réalité pour nous offrir l'ingénu sourire qui dénote une âme s'éveillant à la vie. Mais, si ce charme, un de ceux qui agissent le plus vivement sur nous, fait défaut à ses élégies, n'ont-elles pas des qualités dignes d'être admirées et de nous captiver ?

La principale est, sans contredit, l'énergie. Il sent fortement et, à chaque instant, nous rencontrons chez lui des mots d'un naturel parfait et d'une vigueur merveilleuse. Parfois un ou deux vers lui suffisent pour rendre toute la profondeur d'un sentiment ou toute la gravité d'une noble

pensée. Par exemple, s'il veut expliquer à Cynthie qu'après l'avoir connue il n'a aimé aucune autre femme, « ton amour, lui dit-il, a tout enseveli » ;

Cuncta tuus sepelivit amor....
III, 15, 9.

s'il parle des distractions qu'il a vainement cherchées pour l'oublier,

Differtur, nunquam tollitur ullus amor,
II, 3, 8.

On distrait, mais jamais on n'arrache d'un cœur son amour ;

s'il voit dans le luxe des Romains la cause d'un danger pour la grandeur de la république ;

Frangitur ipsa suis Roma superba bonis ;[1]

et si, à propos du grand nombre de vaisseaux réunis par Cléopâtre, il veut dire en quoi repose la véritable force d'une armée,

Frangit et attollit vires in milite causa :
Quæ nisi justa subest, excutit arma pudor.
IV, 6, 52.

Ce qui exalte ou brise les forces du soldat, c'est la cause qu'il défend; la sent-il injuste, la honte lui fait lâcher les armes.

La même énergie se retrouve dans des apostrophes comme celle qu'il fait adresser par Cassandre aux Grecs victorieux :

Vertite equum, Danai ; male vincitis. Ilia tellus
Vivet, et huic cineri Juppiter arma dabit.
IV, 1, 54.

Grecs, emmenez ce cheval ; votre victoire vous sera funeste ; Ilion vivra et à ses cendres Jupiter fournira des armes.

(1) Voir page 574.

et dans des morceaux entiers comme dans son imprécation patriotique de l'élégie III, 11 contre la reine d'Égypte :

Quid ? modo quæ nostris opprobria vexeral armis
Et famulos.... etc.

La noblesse ne manque pas non plus à ses métaphores : témoin celle qu'il emploie pour offrir à Auguste une trop faible louange :

Ut, caput in magnis ubi non est tangere signis,
Ponitur hic imos ante corona pedes,
Sic nos nunc, inopes laudis conscendere carmen,
Pauperibus sacris vilia tura damus.
II, 10, 21-24.

De même que devant les grandes statues des dieux, si notre main ne peut atteindre à leur tête, nous déposons nos couronnes à leurs pieds, moi en ce moment, dans l'impuissance de m'élever à des hymnes de gloire, je t'offre sur d'humbles autels un modeste encens.

Et quelle fermeté sobre dans les six vers composant la 11ᵉ élégie du livre II qui met sous les yeux de sa maitresse la tombe où elle reposera à jamais ignorée, sans que personne s'y arrête, s'il cesse de la louer ! Quelle force d'émotion dans le discours que l'élégie IV, 11 prête à la superbe et chaste matrone Cornélia !

Mais ne croyez pas que cette vigueur et cette élévation de pensée et d'expression excluent absolument de sa poésie la mélancolie, la tendresse et la grâce. Quoi de plus mélancolique, en effet, que l'élégie 18 du livre I, où il se représente errant dans les bois solitaires et redisant aux oiseaux, sous leurs ombrages, les plaintes que lui inspirent ses douleurs ?

Hæc certe deserta loca et taciturna querenti, etc...

N'est-elle pas mélancolique aussi, dans sa grandeur, cette apostrophe aux antiques Véiens, dont un trône d'or étalait

la puissance sur leur forum, et sur les ossements de qui maintenant résonne la trompe du pâtre et moissonne le laboureur ?

O Veii veteres, et vos tum regna fuistis
Et vestro posita est aurea sella foro ;
Nunc intra muros pastoris buccina lenti
Cantat, et in vestris ossibus arva metunt.
IV, 10, 27-30.

Sa passion est-elle moins tendre qu'ardente lorsqu'il affirme à Cynthie, qu'il n'aura jamais ni épouse, ni amante, et que toujours elle sera pour lui et son amante et son épouse ;

Nos uxor numquam, numquam diducet amica,
Semper amica mihi, semper et uxor eris.
II, 6, 41-42.

lorsqu'il voit en elle seule tout ce que son cœur a de plus cher ;

Tu mihi sola domus, tu, Cynthia, sola parentes,
Omnia tu nostræ tempora lætitiæ [1]
I, 11, 23-24.

lorsqu'il prend la résolution de vivre dans la solitude, ne pouvant être à elle ;

Solus ero, quoniam non licet esse tuum.
II, 9, 46.

Et peut-on présenter des images plus gracieuses que celles qu'il trouve ? Au murmure du flot qui, lorsque la mer s'apaise et que les vents ne se font plus la guerre, vient tomber épuisé sur la plage silencieuse, voyez comme

(1) Voir p. 851.

il compare l'épuisement d'Antiope qui, après sa course tourmentée, sent fléchir ses genoux et tombe sur le sol :

Ac, veluti magnos quum ponunt æquora motus,
Eurus ubi adverso desinit ire Noto,
Litore sic tacito sonitus rarescit arenæ,
Sic cadit inflexo lapsa puella genu.
III, 15, 31-34.

Relisez le conseil qu'il donne à Cynthie de prolonger le plus qu'elle peut les plaisirs de l'amour. « Tous les baisers, lui dit-il, seraient encore peu ; car semblables à ces feuilles qui, tombées d'une couronne flétrie, surnagent au hasard dans les coupes d'un festin, nous aussi, dans l'ardeur et les vastes espoirs de notre amour, nous pouvons être saisis, dès demain, par la fin de notre destinée ».

Tu modo, dum licet, fructum ne desere vitæ :
Omnia si dederis oscula, pauca dabis.
Ac veluti folia arentes liquere corollas,
Quæ passim calathis strata natare vides,
Sic nobis, qui nunc magnum speramus amantes,
Forsitan includet crastina fata dies.
II, 15, 49-54.

De telles comparaisons ne sont pas les seuls passages où se montre la grâce du poète : elle s'épanouit dans des élégies entières, telles que la 2e du livre I sur le portrait de Cynthie, la 29e du livre II qui le représente prisonnier d'une troupe de petits amours, la 10e du livre IV sur l'anniversaire de sa maîtresse, et surtout la 3e du livre I où nous le voyons près d'elle veillant, la nuit, avec une amoureuse sollicitude sur son sommeil.

Cette dernière est un petit chef-d'œuvre et qui nous témoigne en même temps non seulement combien sont sincères et passionnées ses émotions, mais aussi avec quel talent délicat et quelle vérité de couleur il procède à ses descriptions. J'ai déjà insisté d'ailleurs, avant même de les analy-

ser, sur la variété des sujets, des tableaux pittoresques, des scènes dramatiques qu'il fait successivement passer sous nos yeux. Il y a dans tout cela du mouvement et beaucoup de vie réelle; ses idées sont loin d'être toujours obscures; son art n'est pas toujours pédantesque; et là où ses défauts, malheureusement trop fréquents, disparaissent, ses qualités se produisent en pleine lumière, plus puissantes même que celles des autres élégiaques.

Aussi ne suis-je nullement surpris qu'il ait eu chez les Romains et qu'il ait encore chez nous, bien que son obscurité soit certainement plus sensible pour nous qu'elle ne l'était pour eux, des admirateurs disposés à lui donner la préférence sur Tibulle, qui, plus simple, plus constamment tendre et plus pénétrant, n'a ni la même ampleur, ni la même variété, ni la même imagination colorée. Mais je laisse à d'autres le soin de discuter sur des préséances dont chacun a le droit de juger selon ses propres sentiments littéraires. J'ai montré suffisamment, je crois, ce qu'ils étaient tous les deux, dignes assurément d'être comptés au nombre des poètes les plus importants de Rome, et je passe à l'étude d'Ovide, leur émule dans le genre élégiaque, mais dont les œuvres, beaucoup plus considérables en étendue, restent, comme vous allez vous en rendre compte, malgré tout son esprit et sa grande facilité, inférieures aux leurs et par le sentiment et par la pensée.



TABLE DES MATIÈRES

LIVRE TROISIÈME

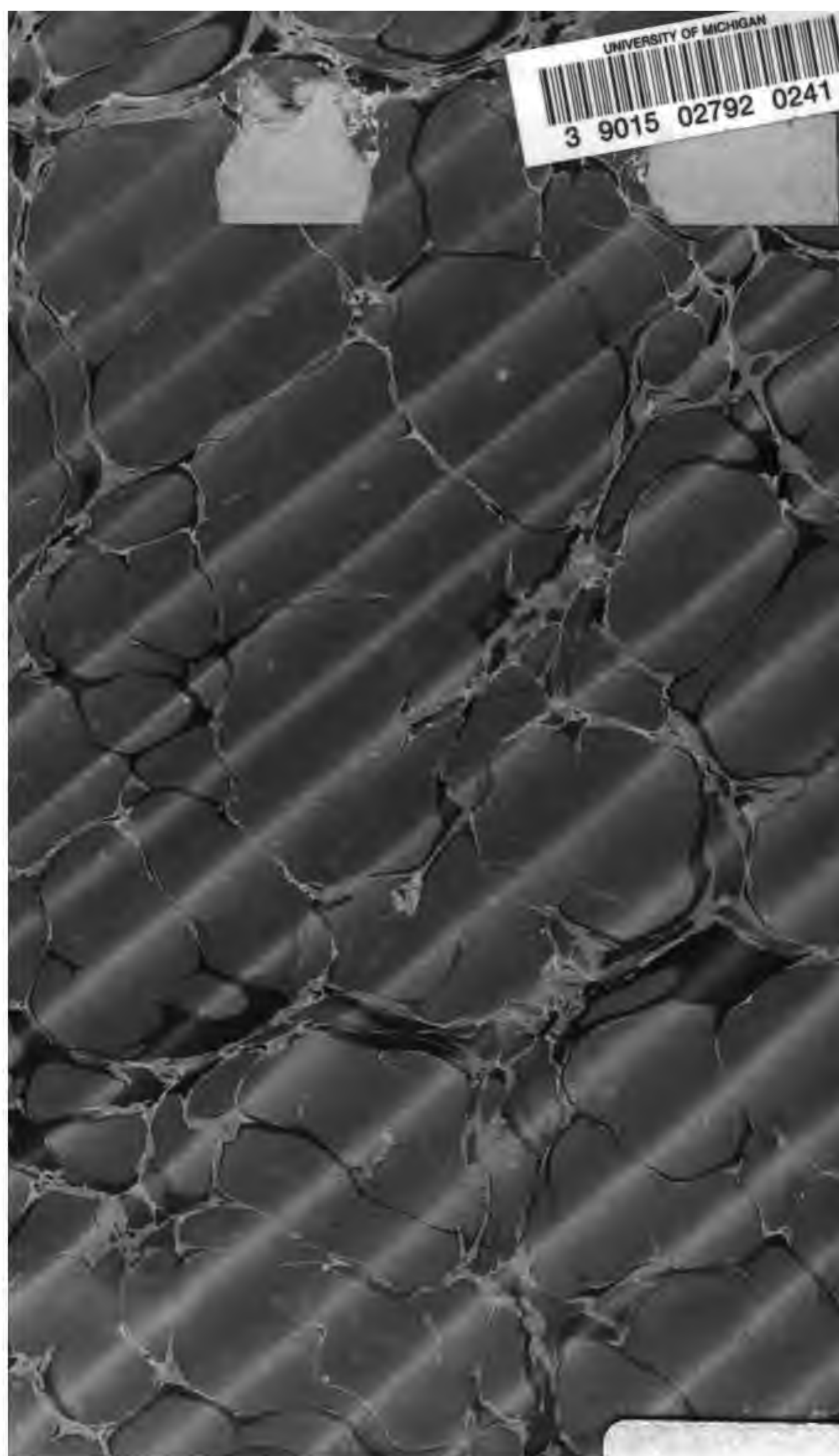
Horace

(*La fin du livre quatrième au tome suivant*)

Paris. — Imp. HEYMANN & GUÉLIS, 3, rue du Four (VIe)






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02792 0241

